LA FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER

FINANCIERE DE L'ECHIQUIER

SICAV ECHIQUIER

rapport annuel

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT À CAPITAL VARIABLE - SICAV DE DROIT FRANÇAIS

EXERCICE CLOS LE : 31.12.2020

sommaire

informations concernant les placements et la gestion ***3***

rapport sur le gouvernement d'entreprise ***4***

travaux du conseil d'administration au cours de l'exercice écoulé ***6***

projet de texte des résolutions à soumettre à l'assemblée générale mixte ***8***

rapport du commissaire aux comptes ***21***

rapport spécial du commissaire aux comptes ***25***

comptes annuels agrégés ***26***

bilan *27*

actif *27*

passif *28*

hors-bilan *29*

compte de résultat *30*

annexes *31*

règles & méthodes comptables *31*

ECHIQUIER AGENOR SRI MID CAP EUROPE ***33***

ECHIQUIER AGRESSOR ***72***

ECHIQUIER ALTAROCCA CONVERTIBLES ***109***

ECHIQUIER ALTAROCCA HYBRID BONDS ***148***

ECHIQUIER ARTY SRI ***188***

ECHIQUIER CONVEXITE SRI EUROPE ***229***

ECHIQUIER CREDIT SRI EUROPE ***267***

ECHIQUIER PATRIMOINE ***304***

ECHIQUIER MAJOR SRI GROWTH EUROPE ***340***

ECHIQUIER WORLD EQUITY GROWTH ***376***

ECHIQUIER ENTREPRENEURS ***417***

ECHIQUIER QME ***447***

ECHIQUIER VALUE EURO ***486***

ECHIQUIER ALPHA MAJOR SRI ***522***

ECHIQUIER SHORT TERM CREDIT ***558***

ECHIQUIER WORLD NEXT LEADERS ***589***

ECHIQUIER AGENOR EURO SRI MID CAP ***625***

Commercialisateur	FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER 53, avenue d'Iéna - 75116 Paris.
Société de gestion	FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER 53, avenue d'Iéna - 75116 Paris.
Dépositaire et conservateur	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES 3, rue d'Antin - 75002 Paris.
Centralisateur	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES 3, rue d'Antin - 75002 Paris.
Commissaire aux comptes	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT 63, rue de Villiers 92208 Neuilly sur Seine. Représenté par Monsieur Frédéric Sellam

Informations concernant les placements et la gestion

La SICAV ECHIQUIER est un OPCVM à compartiments.

Objectif de gestion

L'objectif de chacun des compartiments est défini dans leur prospectus.

La SICAV donne aux investisseurs le choix entre plusieurs compartiments ayant chacun un objectif d'investissement différent. Chaque compartiment constitue une masse d'avoirs distincte. Les actifs d'un compartiment déterminé ne répondent que des dettes, engagements et obligations qui concernent ce compartiment.

Au 31 décembre 2020, la SICAV ECHIQUIER comprenait 17 compartiments :
- ECHIQUIER AGENOR SRI MID CAP EUROPE
- ECHIQUIER AGRESSOR
- ECHIQUIER ALTAROCCA CONVERTIBLES
- ECHIQUIER ALTAROCCA HYBRID BONDS
- ECHIQUIER ARTY SRI
- ECHIQUIER CONVEXITE SRI EUROPE
- ECHIQUIER CREDIT SRI EUROPE
- ECHIQUIER PATRIMOINE
- ECHIQUIER MAJOR SRI GROWTH EUROPE
- ECHIQUIER WORLD EQUITY GROWTH
- ECHIQUIER ENTREPRENEURS
- ECHIQUIER QME
- ECHIQUIER VALUE EURO
- ECHIQUIER ALPHA MAJOR SRI
- ECHIQUIER SHORT TERM CREDIT
- ECHIQUIER WORLD NEXT LEADERS
- ECHIQUIER AGENOR EURO SRI MID CAP

• *La valeur liquidative est disponible auprès de www.lfde.com ou peuvent être adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de : LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER, 53, avenue d'Iéna - 75116 Paris.*
• *Date d'agrément par l'AMF de la Sicav à compartiments : 3 décembre 2018.*
• *Date de création de la Sicav à compartiments : 4 décembre 2018.*

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Choix des modalités d'exercice de la direction generale

Conformément à l'article L.225-51-1 alinéa 2 du Code de commerce, il revient au Conseil d'administration de choisir le mode de direction et d'administration générale de la SICAV, soit en dissociant les fonctions de Président et de Directeur général, soit au contraire en réunissant ces deux fonctions.

Le Conseil d'Administration a décidé de conserver unies les fonctions de Président et de Directeur Général de la SICAV.

LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES DANS TOUTE SOCIETE PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX DE LA SICAV ECHIQUIER DURANT L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

NOM : Monsieur Olivier DE BERRANGER

NOM DE LA SOCIETE	MANDATS EXERCES / FONCTIONS
SICAV ECHIQUIER	Président Directeur-Général

NOM : AGPM VIE

NOM DE LA SOCIETE	MANDATS EXERCES / FONCTIONS
SICAV ECHIQUIER	Administrateur
SICAV LAZARD CONVERTIBLE GLOBAL	Administrateur
SICAV SWISS LIFE FUNDS MONEY MARKET EURO	Administrateur

NOM : Monsieur Didier RIGAUT

NOM DE LA SOCIETE	MANDATS EXERCES / FONCTIONS
Néant	

NOM : Monsieur Bruno PRIGENT

NOM DE LA SOCIETE	MANDATS EXERCES / FONCTIONS
SICAV ECHIQUIER	Administrateur
SG Luxembourg	Administrateur
EQUIGEST	Administrateur – Président du comité d'audit
SICAV OFI FINANCIAL INVESTMENT	Administrateur
KUZULIER	Président
IZNES	Président du comité de suivi

REMUNERATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous vous informons qu'une rémunération a été versée aux administrateurs sous forme de jetons de présence.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Aucune convention visée par l'article L.225-38 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Le Commissaire aux comptes en a préalablement été informé pour la constitution de ses rapports.

DECLARATION – TABLEAU DES DELEGATIONS

Conformément à la réglementation en vigueur, il est déclaré qu'au 31 décembre 2020 aucune délégation en cours de validité n'a été accordée par l'Assemblée générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2.

TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

Votre Conseil d'administration s'est réuni :

Le 12 mars 2020 afin de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la précédente réunion du Conseil ;
2. Administration de la société ;
3. Rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société ;
4. Examen et arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
5. Convocation de l'Assemblée générale ordinaire annuelle ;
6. Questions diverses – Pouvoirs.

Le 15 avril 2020 afin de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la précédente réunion du Conseil d'Administration ;
2. Projet de fusion-absorption des FCP KARAKORAM K2 et KARAKORAM INVEST PATRIMOINE par le compartiment ECHIQUIER ARTY de la SICAV ECHIQUIER, et KARAKORAM ANNAPURNA par le compartiment ECHIQUIER CREDIT SRI EUROPE de la SICAV ECHIQUIER ;
3. Convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- Rapport du conseil d'administration
- Fixation de la date et du lieu de la réunion et projet d'ordre du jour
- Examen et adoption du projet de texte des résolutions

4. Questions diverses - Pouvoirs.

Le 10 juin 2020 à 10h afin de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la précédente réunion du Conseil d'Administration ;
2. Projet de fusion-absorption du compartiment ECHIQUIER AGRESSOR PEA par le compartiment ECHIQUIER AGRESSOR ;
3. Projet de fusion-absorption du FCP ECHIQUIER AGENOR EURO SRI MID CAP par un compartiment à créer de la SICAV ;
4. Convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- Rapport du conseil d'administration
- Fixation de la date et du lieu de la réunion et projet d'ordre du jour
- Examen et adoption du projet de texte des résolutions

5. Modifications diverses
6. Questions diverses - Pouvoirs.

Le 10 juin 2020 à 14h afin de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du projet de procès-verbal de la précédente réunion du conseil d'administration ;
2. Choix du mode d'administration de la SICAV ;
3. Nomination du Président Directeur Général ;
4. Pouvoir pour l'accomplissement des formalités légales.

Le 21 juillet 2020 afin de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la précédente réunion du Conseil d'Administration ;
2. Arrêté de la parité d'échange dans le cadre de la fusion-absorption de l'actif liquide du fonds KARAKORAM K2 par le compartiment ECHIQUIER ARTY de la SICAV ECHIQUIER ;
3. Questions diverses – Pouvoirs

Le 27 juillet 2020 afin de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la précédente réunion du Conseil d'Administration ;
2. Arrêté de la parité d'échange dans le cadre de la fusion-absorption de l'actif liquide du fonds KARAKORAM ANNAPURNA par le compartiment ECHIQUIER CREDIT SRI EUROPE de la SICAV ECHIQUIER ;
3. Questions diverses – Pouvoirs.

Le 6 août 2020 afin de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la précédente réunion du Conseil d'Administration ;
2. Arrêté de la parité d'échange dans le cadre de la fusion-absorption de l'actif liquide du fonds KARAKORAM INVEST PATRIMOINE par le compartiment ECHIQUIER ARTY de la SICAV ECHIQUIER ;
3. Questions diverses – Pouvoirs.

Le 15 septembre 2020 afin de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la précédente réunion du Conseil d'Administration ;
2. Arrêté de la parité d'échange dans le cadre de la fusion-absorption du compartiment AGRESSOR PEA par le Compartiment AGRESSOR de la SICAV ECHIQUIER ;
3. Arrêté de la parité d'échange dans le cadre de la fusion-absorption FCP ECHIQUIER AGENOR EURO SRI MID CAP par le compartiment ECHIQUIER AGENOR EURO SRI MID CAP de la SICAV ECHIQUIER ;
4. Questions diverses – Pouvoirs.

Le 17 décembre 2020 afin de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la précédente réunion du Conseil d'Administration.
2. Adoption d'un règlement intérieur permettant de compter dans le quorum les administrateurs participant au Conseil d'administration par visioconférence ou par téléphone.
3. Création d'une catégorie d'action D (capitalisation / distribution) dans le compartiment ECHIQUIER AGENOR EURO SRI MID CAP.
4. Création d'une catégorie d'action D (capitalisation / distribution) dans le compartiment ECHIQUIER AGENOR SRI MID CAP EUROPE.
5. Modifications du prospectus : changement de dénomination des compartiments ECHIQUIER ARTY et ECHIQUIER CONVEXITÉ EUROPE.
6. Fusion-absorption du compartiment ECHIQUIER ALLOCATION DYNAMIQUE par le compartiment ECHIQUIER WORLD NEXT LEADERS.
7. Fusion-absorption du compartiment ECHIQUIER ALTAROCCA CONVERTIBLES par le compartiment ECHIQUIER CONVEXITÉ.
8. Convocation de l'assemblée générale.
9. Questions diverses – Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la directive SFTR.

PROJET DE TEXTE DES RÉSOLUTIONS À SOUMETTRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

A TITRE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Elle constate que le nombre d'actions du compartiment ECHIQUIER AGRESSOR en circulation le 31 décembre 2020 s'établissait à :

• 319 226,956 sur l'Action A (FR0010321802) ;

• 9 433,354 sur l'Action I (FR0011188150) ;

• 7 279,994 sur l'Action G (FR0010581702) ;

• 1 559,349 sur l'Action P (FR0011435197).

Au 31 décembre 2020, l'actif net s'élevait à 518 999 779,32 euros contre 681 801 548,81 euros au terme de l'exercice antérieur.

Elle constate que le nombre d'actions du compartiment ECHIQUIER PATRIMOINE en circulation le 31 décembre 2020 s'établissait à :

• 258 041,152 sur l'Action A (FR0010434019) ;

• 14 170,048 sur l'Action G (FR0013286622) ;

• 2 568,002 sur l'Action I (FR0013286648) ;

Au 31 décembre 2020, l'actif net s'élevait à 226 232 068,74 euros contre 398 765 945,35 euros au terme de l'exercice antérieur.

Elle constate que le nombre d'actions du compartiment ECHIQUIER VALUE EURO en circulation le 31 décembre 2020 s'établissait à :

• 16 424.808 sur l'Action G (FR0007070883) ;

• 1 219 127.793 sur l'Action A (FR0011360700) ;

• 100 953.480 sur l'Action D (FR0011404425) ;

Au 31 décembre 2020, l'actif net s'élevait à 257 511 418,72 euros contre 217 073 534,12 euros au terme de l'exercice antérieur.

Elle constate que le nombre d'actions du compartiment ECHIQUIER AGENOR SRI MID CAP EUROPE en circulation le 31 décembre 2020 s'établissait à :

• 2 377 762.03 sur l'Action A (FR0010321810) ;

• 0 sur l'Action D (FR0050001207) ;

• 218 084.577 sur l'Action I (FR0011188259) ;

• 354 799.887 sur l'Action G (FR0010581710) ;

• 0 sur l'Action J (FR0013392396) ;

• 356 253.837sur l'Action IXL (FR0013406998) ;

Au 31 décembre 2020, l'actif net s'élevait à 2 507 216 599.66 euros contre 1 342 178 355.34 euros au terme de l'exercice antérieur.

Elle constate que le nombre d'actions du compartiment ECHIQUIER MAJOR SRI GROWTH EUROPE en circulation le 31 décembre 2020 s'établissait à :

• 1 593 521.622 sur l'Action A (FR0010321828) ;

• 107 181.115 sur l'Action I (FR0011188275) ;

• 98 502.033 sur l'Action G (FR0010581728) ;

• 0 sur l'Action J (FR0013392404) ;

• 30 289 sur l'Action IXL (FR0013431871) ;

Au 31 décembre 2020, l'actif net s'élevait à 826 998 971.75 euros contre 687 890 233.01 euros au terme de l'exercice antérieur.

Elle constate que le nombre d'actions du compartiment ECHIQUIER CREDIT SRI EUROPE en circulation le 31 décembre 2020 s'établissait à :

• 677 140.585 sur l'Action A (FR0010491803) ;

• 93 731.437 sur l'Action G (FR0013286614) ;

• 723 938.255 sur l'Action I (FR0011829050) ;

Au 31 décembre 2020, l'actif net s'élevait à 204 800 034.93 euros contre 205 701 870.40 euros au terme de l'exercice antérieur.

Elle constate que le nombre d'actions du compartiment ECHIQUIER ARTY SRI en circulation le 31 décembre 2020 s'établissait à :

• 422 397.564 sur l'Action A (FR0010611293) ;

• 4 476.804 sur l'Action D (FR0011667989) ;

• 8 671.196 sur l'Action G (FR0013084043) ;

• 148 431.207 sur l'Action I (FR0011645555) ;

• 9 030.761 sur l'Action R (FR0011039304) ;

Au 31 décembre 2020, l'actif net s'élevait à 928 355 890,83 euros contre 987 916 903,29 euros au terme de l'exercice antérieur.

Elle constate que le nombre d'actions du compartiment ECHIQUIER SHORT TERM CREDIT en circulation le 31 décembre 2020 s'établissait à :

• 252 246.855 sur l'Action A (FR0010839282) ;

• 69 596.651 sur l'Action I (FR0013390564) ;

Au 31 décembre 2020, l'actif net s'élevait à 95 090 867,73 euros contre 132 998 940,13 euros au terme de l'exercice antérieur.

Elle constate que le nombre d'actions du compartiment ECHIQUIER WORLD EQUITY GROWTH en circulation le 31 décembre 2020 s'établissait à :

• 1 609 302.979 sur l'Action A (FR0010859769) ;

• 715 sur l'Action G USD (FR0013379013) ;

• 51 096.086 sur l'Action I (FR0011188267) ;

• 97 173.542 sur l'Action G (FR0010868174) ;

• 2 586 sur l'Action I USD (FR0013405263) ;

• 1 sur l'Action J (FR0013390705) ;

• 105 457.191 sur l'Action IXL (FR0013429719)

Au 31 décembre 2020, l'actif net s'élevait à 892 678 912,48 euros contre 642 004 455,71 euros au terme de l'exercice antérieur.

Elle constate que le nombre d'actions du compartiment ECHIQUIER CONVEXITE SRI EUROPE en circulation le 31 décembre 2020 s'établissait à :

• 25 494.501 sur l'Action A (FR0010377143) ;

• 1 sur l'Action D (FR0010979039) ;

• 9 218.107 sur l'Action G (FR0013299286) ;

• 89 777.137 sur l'Action I (FR0010383448) ;

Au 31 décembre 2020, l'actif net s'élevait à 172 137 309,93 euros contre 171 153 186,34 euros au terme de l'exercice antérieur.

Elle constate que le nombre d'actions du compartiment ECHIQUIER WORLD NEXT LEADERS en circulation le 31 décembre 2020 s'établissait à :

• 431 381.596 sur l'Action A (FR0011449602) ;

• 3 209 sur l'Action F (FR0013423365) ;

• 242 610.024 sur l'Action K (FR0013423357) ;

• 0 sur l'Action I (FR0013423340) ;

Au 31 décembre 2020, l'actif net s'élevait à 238 224 651.11 euros contre 4 596 536.15 euros au terme de l'exercice antérieur.

Elle constate que le nombre d'actions du compartiment ECHIQUIER ENTREPRENEURS en circulation le 31 décembre 2020 s'établissait à :

• 1 138 875.515 sur l'Action A (FR0011558246) ;

• 158 282.891 sur l'Action G (FR0013111382) ;

Au 31 décembre 2020, l'actif net s'élevait à 679 416 629.11 euros contre 494 757 581.55 euros au terme de l'exercice antérieur.

Elle constate que le nombre d'actions du compartiment ECHIQUIER QME en circulation le 31 décembre 2020 s'établissait à :

• 46 401.378 sur l'Action A (FR0012815876) ;

• 0 sur l'Action G CHF (FR0013174828) ;

• 30 993.373 sur l'Action I (FR0013133618) ;

• 38 753.846 sur l'Action G (FR0013300076) ;

• 423.087 sur l'Action R (FR0013174836) ;

Au 31 décembre 2020, l'actif net s'élevait à 87 730 046.12 euros contre 90 212 933.21 euros au terme de l'exercice antérieur.

Elle constate que le nombre d'actions du compartiment ECHIQUIER ALTAROCCA CONVERTIBLES en circulation le 31 décembre 2020 s'établissait à :

• 0 sur l'Action D (FR0012612497) ;

• 41 033.351 sur l'Action F (FR0011672815) ;

• 51 sur l'Action G (FR0013340965) ;

• 101 565.813 sur l'Action I (FR0011672807) ;

• 172 834.634 sur l'Action A (FR0011672799) ;

Au 31 décembre 2020, l'actif net s'élevait à 183 090 536.81euros contre 207 757 552.18 euros au terme de l'exercice antérieur.

Elle constate que le nombre d'actions du compartiment ECHIQUIER ALTAROCCA HYBRID BONDS en circulation le 31 décembre 2020 s'établissait à :

• 31 454 sur l'Action F (FR0013218005) ;

• 9 597.158 sur l'Action G (FR0013340957) ;

• 22 481.632 sur l'Action I (FR0013217999) ;

• 6 003 sur l'Action ID (FR0013277555) ;

• 162 681.302 sur l'Action A (FR0013277571) ;

• 1 636 sur l'Action AD (FR0013277597) ;

Au 31 décembre 2020, l'actif net s'élevait à 81 848 349.91 euros contre 77 948 130.47 euros au terme de l'exercice antérieur.

Elle constate que le nombre d'actions du compartiment ECHIQUIER AGENOR EURO SRI MID CAP en circulation le 31 décembre 2020 s'établissait à :

• 3 091.933 sur l'Action A (FR0013403706) ;

• 40 650.907 sur l'Action F (FR0013387354) ;

• 40 574.029 sur l'Action G (FR0013403714) ;

• 144 559.901 sur l'Action I (FR0013387339) ;

• 0 sur l'Action ID (FR0014000865) ;

• 30 230 sur l'Action IXL (FR0013480431) ;

Au 31 décembre 2020, l'actif net s'élevait à 323 873 063.72 euros contre 170 765 405.52 euros au terme de l'exercice antérieur.

Elle constate que le nombre d'actions du compartiment ECHIQUIER ALPHA MAJOR SRI en circulation le 31 décembre 2020 s'établissait à :

• 657 113.867 sur l'Action A (FR0013406691) ;

• 73 423.987 sur l'Action G (FR0013406717) ;

• 4 426 sur l'Action I (FR0013406709) ;

Au 31 décembre 2020, l'actif net s'élevait à 85 217 078.38 euros contre 71 014 954.80 euros au terme de l'exercice antérieur.

En conséquence, les actionnaires donnent pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 quitus entier et sans réserve aux administrateurs de leur gestion pour cet exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

A titre liminaire, il est rappelé que, conformément aux statuts de la SICAV et à la réglementation en vigueur, les sommes distribuables sont constituées :

i. Du résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus ;

ii. Des plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées de moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Dans un premier temps, l'Assemblée Générale constate, qu'au terme de l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

Les sommes distribuables afférentes au résultat du compartiment ECHIQUIER AGRESSOR sont négatives et s'élèvent à :
-6 251 715,51 euros et décident conformément aux dispositions statutaires :
Pour la catégorie d'action A (FR0010321802) :
• D'affecter au compte de capital -6 373 635,34 euros
Pour la catégorie d'action I (FR0011188150) :
• D'affecter au compte de capital 143 057,02 euros
Pour la catégorie d'action G (FR0010581702) :
• D'affecter au compte de capital -9 126,41 euros
Pour la catégorie d'action P (FR0011435197) :
• D'affecter au compte de capital -12 010,78 euros

Les sommes distribuables afférentes au résultat du compartiment ECHIQUIER PATRIMOINE sont positives et s'élèvent à :
595 638,00 euros et décident conformément aux dispositions statutaires :
Pour la catégorie d'action A (FR0010434019) :
• D'affecter au compte de capital 571 284,23 euros
Pour la catégorie d'action G (FR0013286622) :
• D'affecter au compte de capital 7 823,94 euros
Pour la catégorie d'action I (FR0013286648) :
• D'affecter au compte de capital 16 529,83 euros

Les sommes distribuables afférentes au résultat du compartiment ECHIQUIER VALUE EURO sont positives et s'élèvent à :
194 556,08 euros et décident conformément aux dispositions statutaires :
Pour la catégorie d'action G (FR0007070883) :
• D'affecter au compte de capital 367 030,30 euros
Pour la catégorie d'action A (FR0011360700) :
• D'affecter au compte de capital -161 593,47 euros
Pour la catégorie d'action D (FR0011404425) :
• D'affecter en report à nouveau 803,35 euros au titre du résultat de l'exercice ;
• D'affecter au compte de capital -10 880,75 euros
Conformément aux dispositions légales ; il est rappelé qu'au cours des trois précédents exercices, les distributions suivantes ont été effectuées sur l'action de Catégorie D :

	Actions de Catégorie D Distribution unitaire
2019	Résultat : 0,40 euros Plus et moins-values nettes réalisée : NA
2018	Résultat : NA Plus et moins-values nettes réalisée : NA
	La SICAV ECHIQUIER ayant été créé le 4 décembre 2018, aucune distribution n'a été précédemment effectuée.

Les sommes distribuables afférentes au résultat du compartiment ECHIQUIER AGENOR SRI MID CAP EUROPE sont négatives et s'élèvent à :

- 15 313 416,95 euros et décident conformément aux dispositions statutaires :

Pour la catégorie d'action A (FR0010321810) :

• D'affecter au compte de capital -16 349 826,80 euros

Pour la catégorie d'action D (FR0050001207) :

• D'affecter au compte de capital 0 euros

Pour la catégorie d'action I (FR0011188259) :

• D'affecter au compte de capital 367 213,23 euros

Pour la catégorie d'action G (FR0010581710) :

• D'affecter au compte de capital -877 775,89 euros

Pour la catégorie d'action J (FR0013392396) :

• D'affecter au compte de capital 0 euros

Pour la catégorie d'action IXL (FR0013406998) :

• D'affecter au compte de capital 1 546 972,51 euros

Les sommes distribuables afférentes au résultat du compartiment ECHIQUIER MAJOR SRI GROWTH EUROPE sont négatives et s'élèvent à :

-4 288 865,29 euros et décident conformément aux dispositions statutaires :

Pour la catégorie d'action A (FR0010321828) :

• D'affecter au compte de capital -5 564 383,36 euros

Pour la catégorie d'action I (FR0011188275) :

• D'affecter au compte de capital 1 197 849,93 euros

Pour la catégorie d'action G (FR0010581728) :

• D'affecter au compte de capital -29 188,89 euros

Pour la catégorie d'action J (FR0013392404) :

• D'affecter au compte de capital 0 euros

Pour la catégorie d'action IXL (FR0013431871) :

• D'affecter au compte de capital 106 857,03 euros

Les sommes distribuables afférentes au résultat du compartiment ECHIQUIER CREDIT SRI EUROPE sont positives et s'élèvent à :

1 968 476,96 euros et décident conformément aux dispositions statutaires :

Pour la catégorie d'action A (FR0010491803) :

• D'affecter au compte de capital 915 091,76 euros

Pour la catégorie d'action G (FR0013286614) :

• D'affecter au compte de capital 94 416,89 euros

Pour la catégorie d'action I (FR0011829050) :

• D'affecter au compte de capital 958 968,31 euros

Les sommes distribuables afférentes au résultat du compartiment ECHIQUIER ARTY SRI sont positives et s'élèvent à :

2 677 160,49 euros et décident conformément aux dispositions statutaires :

Pour la catégorie d'action A (FR0010611293) :

• D'affecter au compte de capital 1 261 700,15 euros

Pour la catégorie d'action D (FR0011667989) :

• D'affecter en report à nouveau 38,97 euros au titre du résultat de l'exercice ;

• De distribuer 8 819,30 euros au titre du résultat de l'exercice, soit une distribution unitaire de 1.97 euros pour chacune des 4 476,804 actions composant le capital au 31 décembre 2020. Sous réserve de la ratification de cette distribution par l'Assemblée Générale, la date de détachement est fixée au 5 mai 2021 avec une mise en paiement le 7 mai 2021

Conformément aux dispositions légales ; il est rappelé qu'au cours des trois précédents exercices, les distributions suivantes ont été effectuées sur l'action de Catégorie D :

	Actions de Catégorie D Distribution unitaire
2019	Résultat : 9,14 euros Plus et moins-values nettes réalisée : NA
2018	Résultat : 10,99 euros Plus et moins-values nettes réalisée : NA
	La SICAV ECHIQUIER ayant été créé le 4 décembre 2018, aucune distribution n'a été précédemment effectuée.

Pour la catégorie d'action G (FR0013084043) :

• D'affecter au compte de capital 55 630,41 euros

Pour la catégorie d'action I (FR0011645555) :

• D'affecter au compte de capital 1 393 270,15 euros

Pour la catégorie d'action R (FR0011039304) :

• D'affecter au compte de capital -42 298,49 euros

Les sommes distribuables afférentes au résultat du compartiment ECHIQUIER SHORT TERM CREDIT sont positives et s'élèvent à :

653 835,64 euros et décident conformément aux dispositions statutaires :

Pour la catégorie d'action A (FR0010839282) :

• D'affecter au compte de capital 138 623,88 euros

Pour la catégorie d'action I (FR0013390564) :

• D'affecter au compte de capital 515 211,76 euros

Les sommes distribuables afférentes au résultat du compartiment ECHIQUIER WORLD EQUITY GROWTH sont négatives et s'élèvent à :

-13 626 464,93 euros et décident conformément aux dispositions statutaires :

Pour la catégorie d'action A (FR0010859769) :

• D'affecter au compte de capital -14 628 929,73 euros

Pour la catégorie d'action G USD (FR0013379013) :

• D'affecter au compte de capital -238,03 USD

Pour la catégorie d'action I (FR0011188267) :

• D'affecter au compte de capital 396 095,45 euros

Pour la catégorie d'action G (FR0010868174) :

• D'affecter au compte de capital -89 589,00 euros

Pour la catégorie d'action I USD (FR0013405263) :

• D'affecter au compte de capital 8 000,87 USD

Pour la catégorie d'action J (FR0013390705) :

• D'affecter au compte de capital -20,51 euros

Pour la catégorie d'action IXL (FR0013429719) :

• D'affecter au compte de capital 688 216,02 euros

Les sommes distribuables afférentes au résultat du compartiment ECHIQUIER CONVEXITE SRI EUROPE sont négatives et s'élèvent à :

-491 377,06 euros et décident conformément aux dispositions statutaires :

Pour la catégorie d'action A (FR0010377143) :

• D'affecter au compte de capital -287 432,87 euros

Pour la catégorie d'action D (FR0010979039) :

• D'affecter au compte de capital -17,69 euros

• De distribuer 274,58 euros au titre des plus et moins-values nettes réalisées, soit une distribution unitaire de 274,58 euros pour l'action composant le capital au 31 décembre 2020.Sous réserve de la ratification de cette distribution par l'Assemblée Générale, la date de détachement est fixée au 5 mai 2021 avec une mise en paiement le 7 mai 2021

Conformément aux dispositions légales ; il est rappelé qu'au cours des trois précédents exercices, les distributions suivantes ont été effectuées sur l'action de Catégorie D :

	Actions de Catégorie D Distribution unitaire
2019	Résultat : - 8,36 euros Plus et moins-values nettes réalisée : NA
2018	Résultat : 38,54 euros Plus et moins-values nettes réalisée : NA
	La SICAV ECHIQUIER ayant été créé le 4 décembre 2018, aucune distribution n'a été précédemment effectuée.

Pour la catégorie d'action G (FR0013299286) :

• D'affecter au compte de capital -2 796,71 euros

Pour la catégorie d'action I (FR0010383448) :

• D'affecter au compte de capital -201 129,79 euros

Les sommes distribuables afférentes au résultat du compartiment ECHIQUIER WORLD NEXT LEADERS sont négatives et s'élèvent à :

-7 133 185,18 euros et décident conformément aux dispositions statutaires :

Pour la catégorie d'action A (FR0011449602) :

• D'affecter au compte de capital -6 742 903,92 euros

Pour la catégorie d'action F (FR0013423365) :

• D'affecter au compte de capital -32 422,15 euros

Pour la catégorie d'action K (FR0013423357) :

• D'affecter au compte de capital -357 859,11 euros

Pour la catégorie d'action I (FR0013423340) :

• D'affecter au compte de capital 0 euros

Les sommes distribuables afférentes au résultat du compartiment ECHIQUIER ENTREPRENEURS sont négatives et s'élèvent à :

-6 015 836,32 euros et décident conformément aux dispositions statutaires :

Pour la catégorie d'action A (FR0011558246) :

• D'affecter au compte de capital -4 331 959,02 euros

Pour la catégorie d'action G (FR0013111382) :

• D'affecter au compte de capital -1 683 877,30 euros

Les sommes distribuables afférentes au résultat du compartiment ECHIQUIER QME sont positives et s'élèvent à :

66 632,54 euros et décident conformément aux dispositions statutaires :

Pour la catégorie d'action A (FR0012815876) :

• D'affecter au compte de capital -60 781,27 euros

Pour la catégorie d'action I (FR0013133618) :

• D'affecter au compte de capital 123 257,93 euros

Pour la catégorie d'action G (FR0013300076) :

• D'affecter au compte de capital 5 557,94 euros

Pour la catégorie d'action R (FR0013174836) :

• D'affecter au compte de capital -1 402,06 euros

Les sommes distribuables afférentes au résultat du compartiment ECHIQUIER ALTAROCCA CONVERTIBLES sont négatives et s'élèvent à :

-742 559,70 euros et décident conformément aux dispositions statutaires :

Pour la catégorie d'action D (FR0012612497) :

• D'affecter au compte de capital 0 euros

Pour la catégorie d'action F (FR0011672815) :

• D'affecter au compte de capital -32 122,54 euros

Pour la catégorie d'action G (FR0013340965) :

• D'affecter au compte de capital -25,12 euros

Pour la catégorie d'action I (FR0011672807) :

• D'affecter au compte de capital -514 623,52 euros

Pour la catégorie d'action A (FR0011672799)

• D'affecter au compte de capital -195 788,52 euros

Les sommes distribuables afférentes au résultat du compartiment ECHIQUIER ALTAROCCA HYBRID BONDS sont positives et s'élèvent à :

1 491 231,93 euros et décident conformément aux dispositions statutaires :

Pour la catégorie d'action F (FR0013218005) :

• D'affecter au compte de capital 701 665,45 euros

Pour la catégorie d'action G (FR0013340957) :

• D'affecter au compte de capital 17 511,01 euros

Pour la catégorie d'action I (FR0013217999) :

• D'affecter au compte de capital 452 247,91 euros

Pour la catégorie d'action A (FR0013277571)

• D'affecter au compte de capital 204 018,83 euros

Pour la catégorie d'action ID (FR0013277555) :

• D'affecter en report à nouveau 58,54 euros au titre du résultat de l'exercice ;

• De distribuer 113 756,85 euros au titre du résultat de l'exercice, soit une distribution unitaire de 18,95 euros pour chacune des 6 003 actions composant le capital au 31 décembre 2020. Sous réserve de la ratification de cette distribution par l'Assemblée Générale, la date de détachement est fixée 5 mai 2021 avec une mise en paiement le 7 mai 2021.

Pour la catégorie d'action AD (FR0013277597)

• D'affecter en report à nouveau 10,14 euros au titre du résultat de l'exercice ;

• De distribuer 1963,20 euros au titre du résultat de l'exercice, soit une distribution unitaire de 1,20 euros pour chacune des 1 636 actions composant le capital au 31 décembre 2020. Sous réserve de la ratification de cette distribution par l'Assemblée Générale, la date de détachement est fixée au 5 mai 2021 avec une mise en paiement le 7 mai 2021.

Conformément aux dispositions légales ; il est rappelé qu'au cours des trois précédents exercices, les distributions suivantes ont été effectuées sur les actions de Catégorie ID et AD :

	Actions de Catégorie ID Distribution unitaire
2019	Résultat : 3,13 euros Plus et moins-values nettes réalisée : 1,02 euros
2018	Résultat : NA Plus et moins-values nettes réalisée : NA
	La SICAV ECHIQUIER ayant été créé le 4 décembre 2018, aucune distribution n'a été précédemment effectuée.

	Actions de Catégorie AD Distribution unitaire
2019	Résultat : 1,48 euros Plus et moins-values nettes réalisée : NA
2018	Résultat : 1,62 euros Plus et moins-values nettes réalisée : NA
	La SICAV ECHIQUIER ayant été créé le 4 décembre 2018, aucune distribution n'a été précédemment effectuée.

Les sommes distribuables afférentes au résultat du compartiment ECHIQUIER AGENOR EURO SRI MID CAP sont négatives et s'élèvent à :

-1 951 209,91 euros et décident conformément aux dispositions statutaires :

Pour la catégorie d'action A (FR0013403706) :

• D'affecter au compte de capital -6 705,29 euros

Pour la catégorie d'action F (FR0013387354) :

• D'affecter au compte de capital -960 853,92 euros

Pour la catégorie d'action G (FR0013403714) :

• D'affecter au compte de capital -40 069,17 euros

Pour la catégorie d'action I (FR0013387339) :

• D'affecter au compte de capital -912 575,31 euros

Pour la catégorie d'action ID (FR0014000865)

• D'affecter au compte de capital 0 euros

Pour la catégorie d'action IXL (FR0013480431)

• D'affecter au compte de capital -31 006,22 euros

Les sommes distribuables afférentes au résultat du compartiment ECHIQUIER ALPHA MAJOR SRI sont négatives et s'élèvent à :

-1 050 192,13 euros et décident conformément aux dispositions statutaires :

Pour la catégorie d'action A (FR0013406691) :

• D'affecter au compte de capital -965 437,97 euros

Pour la catégorie d'action G (FR0013406717) :

• D'affecter au compte de capital -57 790,78 euros

Pour la catégorie d'action I (FR0013406709) :

• D'affecter au compte de capital -26 963,38 euros

L'Assemblée Générale constate ensuite, qu'au terme de l'exercice clos le 31 décembre 2020, les sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées du compartiment ECHIQUIER AGRESSOR s'élèvent à - 241 518 957,48 euros et décident conformément aux dispositions statutaires:

Pour la catégorie d'action A (FR0010321802) :

• D'affecter au compte de capital -229 043 671,14 euros

Pour la catégorie d'action I (FR0011188150) :

• D'affecter au compte de capital -6 531 837,86 euros

Pour la catégorie d'action G (FR0010581702) :

• D'affecter au compte de capital -5 123 521,19 euros

Pour la catégorie d'action P (FR0011435197) :

• D'affecter au compte de capital -819 927,29 euros

L'Assemblée Générale constate ensuite, qu'au terme de l'exercice clos le 31 décembre 2020, les sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées du compartiment ECHIQUIER PATRIMOINE s'élèvent à -12 795 626,95 euros et décident conformément aux dispositions statutaires:

Pour la catégorie d'action A (FR0010434019) :

• D'affecter au compte de capital -12 583 727,29 euros

Pour la catégorie d'action G (FR0013286622) :

• D'affecter au compte de capital -75 226,70 euros

Pour la catégorie d'action I (FR0013286648) :

• D'affecter au compte de capital -136 672,96 euros

L'Assemblée Générale constate ensuite, qu'au terme de l'exercice clos le 31 décembre 2020, les sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées du compartiment ECHIQUIER VALUE EURO s'élèvent à -19 281 619,89 euros et décident conformément aux dispositions statutaires :

Pour la catégorie d'action G (FR0007070883) :

• D'affecter au compte de capital -3 958 033,74 euros

Pour la catégorie d'action A (FR0011360700) :

• D'affecter au compte de capital -14 290 394,87 euros

Pour la catégorie d'action D (FR0011404425) :

• D'affecter au compte de capital -1 033 191,28 euros

L'Assemblée Générale constate ensuite, qu'au terme de l'exercice clos le 31 décembre 2020, les sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées du compartiment ECHIQUIER AGENOR SRI MID CAP EUROPE s'élèvent à 44 640 860,02 euros et décident conformément aux dispositions statutaires :

Pour la catégorie d'action A (FR0010321810) :

• D'affecter au compte de capital 19 922 055,33 euros

Pour la catégorie d'action D (FR0050001207) :

• D'affecter au compte de capital 0 euros

Pour la catégorie d'action I (FR0011188259) :

• D'affecter au compte de capital 12 795 043,24 euros

Pour la catégorie d'action G (FR0010581710) :

• D'affecter au compte de capital 3 245 290,57 euros

Pour la catégorie d'action J (FR0013392396) :

• D'affecter au compte de capital 0 euros

Pour la catégorie d'action IXL (FR0013406998) :

• D'affecter au compte de capital 8 678 470,88 euros

L'Assemblée Générale constate ensuite, qu'au terme de l'exercice clos le 31 décembre 2020, les sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées du compartiment ECHIQUIER MAJOR SRI GROWTH EUROPE s'élèvent à 33 731 326,07 euros et décident conformément aux dispositions statutaires :

Pour la catégorie d'action A (FR0010321828) :

• D'affecter au compte de capital 20 575 811,55 euros

Pour la catégorie d'action I (FR0011188275) :

• D'affecter au compte de capital 10 881 094,75 euros

Pour la catégorie d'action G (FR0010581728) :

• D'affecter au compte de capital 1 298 900,94 euros

Pour la catégorie d'action J (FR0013392404) :

• D'affecter au compte de capital 0 euros

Pour la catégorie d'action IXL (FR0013431871) :

• D'affecter au compte de capital 975 518,83 euros

L'Assemblée Générale constate ensuite, qu'au terme de l'exercice clos le 31 décembre 2020, les sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées du compartiment ECHIQUIER CREDIT SRI EUROPE s'élèvent à -1 329 810,10 euros et décident conformément aux dispositions statutaires :

Pour la catégorie d'action A (FR0010491803) :

• D'affecter au compte de capital -745 084,87 euros

Pour la catégorie d'action G (FR0013286614) :

• D'affecter au compte de capital -61 685,38 euros

Pour la catégorie d'action I (FR0011829050) :

• D'affecter au compte de capital -523 039,85 euros

L'Assemblée Générale constate ensuite, qu'au terme de l'exercice clos le 31 décembre 2020, les sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées du compartiment ECHIQUIER ARTY SRI s'élèvent à -8 790 171,73 euros et décident conformément aux dispositions statutaires :

Pour la catégorie d'action A (FR0010611293) :

• D'affecter au compte de capital -6 745 115,04 euros

Pour la catégorie d'action D (FR0011667989) :

• D'affecter au compte de capital -48 099,68 euros

Pour la catégorie d'action G (FR0013084043) :

• D'affecter au compte de capital -94 664,92 euros

Pour la catégorie d'action I (FR0011645555) :

• D'affecter au compte de capital -1 765 525,00 euros

Pour la catégorie d'action R (FR0011039304) :

• D'affecter au compte de capital -136 767,09 euros

L'Assemblée Générale constate ensuite, qu'au terme de l'exercice clos le 31 décembre 2020, les sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées du compartiment ECHIQUIER SHORT TERM CREDIT s'élèvent à -907 110,82 euros et décident conformément aux dispositions statutaires :

Pour la catégorie d'action A (FR0010839282) :

• D'affecter au compte de capital -244 071,39 euros

Pour la catégorie d'action I (FR0013390564) :

• D'affecter au compte de capital -663 039,43 euros

L'Assemblée Générale constate ensuite, qu'au terme de l'exercice clos le 31 décembre 2020, les sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées du compartiment ECHIQUIER WORLD EQUITY GROWTH s'élèvent à 98 114 183,51 euros et décident conformément aux dispositions statutaires :

Pour la catégorie d'action A (FR0010859769) :

• D'affecter au compte de capital 59 388 604,28 euros

Pour la catégorie d'action G USD (FR0013379013) :

• D'affecter au compte de capital 8 663,33 USD

Pour la catégorie d'action I (FR0011188267) :

• D'affecter au compte de capital 19 310 376,62 euros

Pour la catégorie d'action G (FR0010868174) :

• D'affecter au compte de capital 3 941 457,56 euros

Pour la catégorie d'action I USD (FR0013405263) :

• D'affecter au compte de capital 330 296,57 USD

Pour la catégorie d'action J (FR0013390705) :

• D'affecter au compte de capital 172,68 euros

Pour la catégorie d'action IXL (FR0013429719) :

• D'affecter au compte de capital 15 134 612,47 euros

L'Assemblée Générale constate ensuite, qu'au terme de l'exercice clos le 31 décembre 2020, les sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées du compartiment ECHIQUIER CONVEXITE SRI EUROPE s'élèvent à 3 919 886,27 euros et décident conformément aux dispositions statutaires :

Pour la catégorie d'action A (FR0010377143) :

• D'affecter au compte de capital 803 187,67 euros

Pour la catégorie d'action D (FR0010979039) :

• D'affecter au compte de capital 274,58 euros

Pour la catégorie d'action G (FR0013299286) :

• D'affecter au compte de capital 21 897,83 euros

Pour la catégorie d'action I (FR0010383448) :

• D'affecter au compte de capital 3 094 526,19 euros

L'Assemblée Générale constate ensuite, qu'au terme de l'exercice clos le 31 décembre 2020, les sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées du compartiment ECHIQUIER WORLD NEXT LEADERS s'élèvent à 13 155 868,47 euros et décident conformément aux dispositions statutaires:

Pour la catégorie d'action A (FR0011449602) :

• D'affecter au compte de capital 9 834 937,50 euros

Pour la catégorie d'action F (FR0013423365) :

• D'affecter au compte de capital 374 668,84 euros

Pour la catégorie d'action K (FR0013423357) :

• D'affecter au compte de capital 2 946 262,13 euros

Pour la catégorie d'action I (FR0013423340) :

• D'affecter au compte de capital 0 euros

L'Assemblée Générale constate ensuite, qu'au terme de l'exercice clos le 31 décembre 2020, les sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées du compartiment ECHIQUIER ENTREPRENEURS s'élèvent à 61 128 170,64 euros et décident conformément aux dispositions statutaires :

Pour la catégorie d'action A (FR0011558246) :

• D'affecter au compte de capital 29 030 495,74 euros

Pour la catégorie d'action G (FR0013111382) :

• D'affecter au compte de capital 32 097 674,90 euros

L'Assemblée Générale constate ensuite, qu'au terme de l'exercice clos le 31 décembre 2020, les sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées du compartiment ECHIQUIER QME s'élèvent à 1 392 614,02 euros et décident conformément aux dispositions statutaires :

Pour la catégorie d'action A (FR0012815876) :

• D'affecter au compte de capital 792 397,43 euros

Pour la catégorie d'action G CHF (FR0013174828) :

• D'affecter au compte de capital 0 euros

Pour la catégorie d'action I (FR0013133618) :

• D'affecter au compte de capital 530 115,06 euros

Pour la catégorie d'action G (FR0013300076) :

• D'affecter au compte de capital 63 201,01 euros

Pour la catégorie d'action R (FR0013174836) :

• D'affecter au compte de capital 6 900,52 euros

L'Assemblée Générale constate ensuite, qu'au terme de l'exercice clos le 31 décembre 2020, les sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées du compartiment ECHIQUIER ALTAROCCA CONVERTIBLES s'élèvent à -396 165,97 euros et décident conformément aux dispositions statutaires :

Pour la catégorie d'action D (FR0012612497) :

• D'affecter au compte de capital 0 euros

Pour la catégorie d'action F (FR0011672815) :

• D'affecter au compte de capital -104 780,11 euros

Pour la catégorie d'action G (FR0013340965) :

• D'affecter au compte de capital -10,28 euros

Pour la catégorie d'action I (FR0011672807) :

• D'affecter au compte de capital -249 353,25 euros

Pour la catégorie d'action A (FR0011672799)

• D'affecter au compte de capital -42 022,33 euros

L'Assemblée Générale constate ensuite, qu'au terme de l'exercice clos le 31 décembre 2020, les sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées du compartiment ECHIQUIER ALTAROCCA HYBRID BONDS s'élèvent à -1 521 103,54 euros et décident conformément aux dispositions statutaires :

Pour la catégorie d'action F (FR0013218005) :

• D'affecter au compte de capital -626 334,88 euros

Pour la catégorie d'action G (FR0013340957) :

• D'affecter au compte de capital -19 238,20 euros

Pour la catégorie d'action I (FR0013217999) :

• D'affecter au compte de capital -445 479,47 euros

Pour la catégorie d'action ID (FR0013277555) :

• D'affecter au compte de capital -112 370,81 euros

Pour la catégorie d'action A (FR0013277571)

• D'affecter au compte de capital -314 686,31 euros

Pour la catégorie d'action AD (FR0013277597)

• D'affecter au compte de capital -3 051,86 euros

L'Assemblée Générale constate ensuite, qu'au terme de l'exercice clos le 31 décembre 2020, les sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées du compartiment ECHIQUIER AGENOR EURO SRI MID CAP s'élèvent à -745 781,55 euros et décident conformément aux dispositions statutaires :

Pour la catégorie d'action A (FR0013403706) :

• D'affecter au compte de capital -1 018,75 euros

Pour la catégorie d'action F (FR0013387354) :

• D'affecter au compte de capital -154 697,57 euros

Pour la catégorie d'action G (FR0013403714) :

• D'affecter au compte de capital -12 223,07 euros

Pour la catégorie d'action I (FR0013387339) :

• D'affecter au compte de capital -515 590,75 euros

Pour la catégorie d'action ID (FR0014000865)

• D'affecter au compte de capital 0 euros

Pour la catégorie d'action IXL (FR0013480431)

• D'affecter au compte de capital -62 251,41 euros

L'Assemblée Générale constate ensuite, qu'au terme de l'exercice clos le 31 décembre 2020, les sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées du compartiment ECHIQUIER ALPHA MAJOR SRI s'élèvent à 8 493 716,93 euros et décident conformément aux dispositions statutaires :

Pour la catégorie d'action A (FR0013406691) :

• D'affecter au compte de capital 7 206 710,23 euros

Pour la catégorie d'action G (FR0013406717) :

• D'affecter au compte de capital 802 403,38 euros

Pour la catégorie d'action I (FR0013406709) :

• D'affecter au compte de capital 484 603,32 euros

Par ailleurs, conformément aux dispositions légales, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, en approuve les conclusions.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale, fixe le montant global annuel des jetons de présence à 20 000 euros.

CINQUIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée générale ratifie la cooptation de Monsieur Didier RIGAUT en qualité d'administrateur jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale amenée à se prononcer sur les comptes de l'exercice clos en décembre 2027.

Monsieur Didier RIGAUT a fait savoir à l'avance qu'elle acceptait ces fonctions et qu'il satisfaisait à toutes les conditions requises par la Loi pour l'exercice du mandat d'administrateur.

A TITRE EXTRAORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes, approuve purement et simplement la fusion-absorption du FCP ERES & ECHIQUIER PRUDENT, géré par la société de gestion ERES Gestion par le compartiment ECHIQUIER ARTY SRI, et les modalités stipulées pour l'évaluation des actifs.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du projet de traité de fusion établis par actes sous-seing privés en date du [XXXXXX] et contenant :

• les modalités de l'absorption du FCP ERES & ECHIQUIER PRUDENT, géré par la société ERES gestion par le compartiment ECHIQUIER ARTY SRI ;

en approuve les termes ainsi que les opérations qui en découlent.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale fixe au 28 avril 2021, sous réserve du fonctionnement normal des marchés financiers, et sinon dès la reprise des cotations, la date à laquelle seront arrêtés l'actif, le passif et la valeur liquidative de chacune des parts du FCP ERES & ECHIQUIER PRUDENT et du compartiment ECHIQUIER ARTY SRI qui serviront pour l'évaluation conduisant à la détermination des parités d'échange.

L'Assemblée Générale fixe la réalisation de l'opération de fusion au 29 avril 2021.

Le FCP ERES & ECHIQUIER PRUDENT se trouvera dissous de plein droit par le seul fait et à partir de la réalisation de la fusion. Elle constate qu'il ne sera procédé à aucune opération de liquidation du compartiment étant donné que son passif sera entièrement pris en charge par le compartiment ECHIQUIER ARTY SRI.

POUVOIRS DONNES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Conseil d'administration pour procéder, sous contrôle du Commissaire aux comptes, à l'évaluation des actifs, à la détermination des parités d'échange, à la constatation de la réalisation des opérations de fusion et, d'une manière générale, à l'effet de signer tous actes et remplir toutes formalités nécessaires.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des différents documents soumis à la présente assemblée et du procès-verbal de celle-ci pour l'accomplissement des formalités légales.

rapport du commissaire aux comptes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2020

SICAV ECHIQUIER
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE A COMPARTIMENTS
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
FINANCIERE DE L'ECHIQUIER
53, avenue d'Iéna
75116 PARIS

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de société d'investissement à capital variable à compartiments SICAV ECHIQUIER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de société d'investissement à capital variable à compartiments à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie *« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels »* du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 02/01/2020 à la date d'émission de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur- Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

SICAV ECHIQUIER

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les Organismes de Placements Collectifs, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des Organismes de Placements Collectifs et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur- Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

SICAV ECHIQUIER

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la direction.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur- Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

SICAV ECHIQUIER

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

rapport spécial du commissaire aux comptes

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

SICAV ECHIQUIER
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE A COMPARTIMENTS
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
FINANCIERE DE L'ECHIQUIER
53, avenue d'Iéna
75116 PARIS

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la SICAV dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Frédéric SELLAM

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur- Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

comptes annuels agrégés

BILAN actif

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	**8 024 339 474,37**	**6 326 145 815,74**
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	6 275 932 945,92	4 439 765 730,59
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 415 703 658,26	1 481 893 359,05
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables	140 447 250,52	238 334 767,24
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	187 351 617,94	158 757 193,91
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	393 440,00	442 620,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	4 510 561,73	6 952 144,95
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	**41 842 955,56**	**29 923 210,11**
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	41 842 955,56	29 923 210,11
Comptes financiers	**288 112 244,81**	**206 283 820,23**
Liquidités	288 112 244,81	206 283 820,23
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	**8 354 294 674,74**	**6 562 352 846,08**

BILAN passif

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	8 381 349 222,69	6 460 831 109,42
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	57,99	-
• Report à nouveau	832,55	55,14
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-22 709 780,09	79 540 785,14
• Résultat de l'exercice	-49 218 123,89	-1 823 993,16
Total des capitaux propres *(montant représentatif de l'actif net)*	**8 309 422 209,25**	**6 538 547 956,54**
Instruments financiers	**3 434 312,72**	**3 589 151,17**
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	3 434 312,72	3 589 151,17
Autres opérations	-	-
Dettes	**39 428 943,94**	**17 591 924,34**
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	39 428 943,94	17 591 924,34
Comptes financiers	**2 009 208,83**	**2 623 814,03**
Concours bancaires courants	2 009 208,83	2 623 814,03
Emprunts	-	-
Total du passif	**8 354 294 674,74**	**6 562 352 846,08**

HORS-bilan

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	117 727 021,48	228 916 674,41
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	1 088 043 996,07	780 214 629,12
- Marché à terme conditionnel (Options)	13 110 737,56	33 096 147,74
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	45 080,31	225 803,11
• Produits sur actions et valeurs assimilées	52 156 772,15	74 250 126,87
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	22 976 808,43	28 723 364,37
• Produits sur titres de créances	55 309,74	169 566,85
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	**75 233 970,63**	**103 368 861,20**
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-2 529 714,57	-1 401 279,14
• Autres charges financières	-55 968,59	-49 480,70
Total (II)	**-2 585 683,16**	**-1 450 759,84**
Résultat sur opérations financières (I - II)	**72 648 287,47**	**101 918 101,36**
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-114 090 825,11	-99 596 989,20
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	**-41 442 537,64**	**2 321 112,16**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-7 775 586,25	-4 145 105,32
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	**-49 218 123,89**	**-1 823 993,16**

annexes

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Covid-19 et incidence sur les comptes annuels :

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Informations communes aux compartiments

Méthode retenue pour l'agrégation des comptes

Les détentions d'un compartiment par un autre sont éliminées au bilan par réduction des postes « Parts d'OPC » et « Capital » à hauteur de la valeur des parts ou actions détenues.

Devise retenue pour l'agrégation des compartiments

La comptabilité de la Sicav est effectuée en euro.

Devise de comptabilité et cours de change retenu pour l'agrégation des comptes

Liste des compartiments	Devise de comptabilité	Agrégation : cours de change retenu
ECHIQUIER AGENOR SRI MID CAP EUROPE	EUR	
ECHIQUIER AGRESSOR	EUR	
ECHIQUIER ALTAROCCA CONVERTIBLES	EUR	
ECHIQUIER ALTAROCCA HYBRID BONDS	EUR	
ECHIQUIER ARTY SRI	EUR	
ECHIQUIER CONVEXITE SRI EUROPE	EUR	
ECHIQUIER CREDIT SRI EUROPE	EUR	
ECHIQUIER PATRIMOINE	EUR	
ECHIQUIER MAJOR SRI GROWTH EUROPE	EUR	
ECHIQUIER WORLD EQUITY GROWTH	EUR	
ECHIQUIER ENTREPRENEURS	EUR	
ECHIQUIER QME	EUR	
ECHIQUIER VALUE EURO	EUR	
ECHIQUIER ALPHA MAJOR SRI	EUR	
ECHIQUIER SHORT TERM CREDIT	EUR	
ECHIQUIER WORLD NEXT LEADERS	EUR	
ECHIQUIER AGENOR EURO SRI MID CAP	EUR	

annexes

Compartiments ouverts et fermés au cours de l'exercice

Liste des compartiments	Ouverture en date du :	Fermeture en date du :
ECHIQUIER AGRESSOR PEA		14/09/2020
ECHIQUIER AGENOR EURO SRI MID CAP	14/09/2020	

Comptes annuels de chaque compartiment

Rappel de l'orientation des placements et de la politique de gestion (*)

Règles et méthodes comptables (*)

Evénement intervenu au cours de l'exercice

Certains compartiments de la SICAV Echiquier ont été créés au cours de l'exercice clos le 31/12/2020 par fusion-absorption de FCP préexistants.

Cette opération est intervenue dans le prolongement des évolutions réglementaires apportées par French [Routes & Opportunities] Garden permettant la transformation de FCP en SICAV en maintenant l'historique des FCP (les compartiments de la SICAV ont conservé les mêmes code ISIN et les historiques des performances),

Chaque compartiment de la SICAV Echiquier est donc le prolongement des FCP qui ont été absorbés par fusion-addition.

Ainsi, les comptes annuels de de l'exercice clos le 31 décembre 2020 sont présentés dans le prolongement des comptes annuels précédents des FCP absorbés. En particulier, les comptes du dernier exercice clos sont présentés sous la rubrique n-1 afin de permettre la comparaison.

Compléments d'information (*)

(*) Nous vous invitons à vous reporter aux informations concernant chaque compartiment.

LA FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER

FINANCIERE DE L'ECHIQUIER

ECHIQUIER AGENOR SRI MID CAP EUROPE

rapport annuel

COMPARTIMENT DE SICAV ECHIQUIER

EXERCICE CLOS LE : 31.12.2020

Commercialisateur	FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER 53, avenue d'Iéna - 75116 Paris.
Société de gestion	FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER 53, avenue d'Iéna - 75116 Paris.
Dépositaire et conservateur	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES 3, rue d'Antin - 75002 Paris.
Centralisateur	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES 3, rue d'Antin - 75002 Paris.
Commissaire aux comptes	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT 63, rue de Villiers 92208 Neuilly sur Seine. Représenté par Monsieur Frédéric Sellam

Informations concernant les placements et la gestion

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

Catégorie d'action(s)	Affectation du résultat net	Affectations des plus-values nettes réalisées
Action A	Capitalisation	Capitalisation
Action G	Capitalisation	Capitalisation
Action D	Capitalisation et/ou Distribution	Capitalisation et/ou Distribution
Action I	Capitalisation	Capitalisation
Action IXL	Capitalisation	Capitalisation
Action J	Capitalisation	Capitalisation

Objectif de gestion :

ECHIQUIER AGENOR SRI MID CAP EUROPE est un compartiment de sélection de titres ("stock picking"). Il investit dans des petites et moyennes valeurs européennes de croissance, sélectionnées en particulier pour la qualité de leur management.

Cet objectif est associé à une démarche de nature extrafinancière, intégrant la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). L'objectif extra-financier est de contribuer à faire progresser les entreprises sur les enjeux ESG en engageant avec elles un dialogue régulier et en partageant avec elles des axes d'amélioration précis et suivis dans le temps.

Indicateur de référence :

L'indice MSCI Europe Small Cap est un indicateur représentatif de la gestion d'ECHIQUIER AGENOR SRI MID CAP EUROPE.

Cet indice représente l'évolution de l'ensemble des actions de sociétés européennes de petites et moyennes capitalisations. Il est calculé en euros, dividendes réinvestis.

L'administrateur MSCI Limited de l'indice de référence MSCI Europe Small Cap est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil de 8 juin 2016, la société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en oeuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Stratégie d'investissement :

1. Stratégies utilisées

Le compartiment met en oeuvre une gestion active et discrétionnaire, orientée vers les marchés des actions de l'Union Européenne. Le compartiment est exposé principalement sur des petites et moyennes valeurs européennes (univers d'investissement).

Afin de permettre l'éligibilité du compartiment au PEA, celui-ci est investi à tout moment à hauteur de 75% minimum en instruments financiers éligibles au PEA.

La gestion d'ECHIQUIER AGENOR SRI MID CAP EUROPE s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres « stock picking » obtenue au travers de la mise en oeuvre d'un processus qui passe par la rencontre directe avec les entreprises dans lesquelles le compartiment investit.

S'ensuit une analyse fondamentale de chaque dossier, appuyée par une notation développée en interne et portant sur plusieurs critères que sont notamment :

• la qualité du management de l'entreprise,

• la qualité de sa structure financière,

• la visibilité sur les futurs résultats de l'entreprise,

• les perspectives de croissance de son métier,

• les aspects environnementaux et sociaux l'aspect spéculatif de la valeur.

Les valeurs retenues font l'objet de la fixation d'objectifs de prix d'achat et de prix de vente.

Les dossiers sélectionnés ont ainsi fait l'objet d'un processus très sélectif s'appuyant sur une analyse quantitative et qualitative. La méthodologie impliquant la fixation d'un prix d'achat et d'un prix de vente permet de se positionner sur des dossiers présentant un potentiel d'appréciation future par le marché.

En fonction des convictions du gérant, la construction du portefeuille peut conduire à un portefeuille concentré (moins de 50 valeurs).

Par ailleurs, ce compartiment ISR intègre de manière systématique les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance à la gestion financière. Cela a un impact sur la sélection des titres en portefeuille.

Les exemples d'indicateurs retenus pour chacun des critères E, S et G sont les suivants :

• Indicateurs environnementaux : politique environnementale et actions, résultats des plans d'action mis en place par l'entreprise, exposition des fournisseurs aux risques environnementaux, impact positif ou négatif des produits sur l'environnement.

• Indicateurs sociaux : attractivité de la marque employeur, fidélisation des employés, lutte contre la discrimination, protection des salariés, exposition des fournisseurs aux risques sociaux, relations avec la société civile.

• Indicateurs de gouvernance : compétence de l'équipe dirigeante, contre-pouvoirs, respect des actionnaires minoritaires, éthique des affaires.

Le compartiment s'attache à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans leur univers d'investissement (approche « best in universe »). Ce compartiment cherche également à investir dans des sociétés qui entament leur démarche RSE et sont dans une dynamique positive d'amélioration de leurs pratiques ESG (approche « best effort »).

Le compartiment applique deux filtres extra-financiers sur sa sélection de valeurs : après l'exclusion des secteurs et pratiques controversés, ces dernières doivent respecter une note ESG minimum. Ces notations sont déterminées par la société de gestion et appliquées à l'ensemble du portefeuille.

La note ESG est sur 10 et est attribuée à chaque émetteur. Celle-ci est composée de la façon suivante :

• Gouvernance : La note de Gouvernance représente environ 60% de la note ESG globale. Il s'agit d'un parti pris historique de La Financière de l'Echiquier qui attache depuis sa création une importance particulière à ce sujet.

• Environnement et Social : Les critères sociaux et environnementaux sont rassemblés en une note de Responsabilité. Le calcul de celle-ci tient compte du type de société concernée :

- pour les valeurs industrielles : les critères sociaux et environnementaux sont équipondérés au sein de la note de Responsabilité.

- pour les valeurs de service : la note "Social" contribue à hauteur de 2/3 dans la note de "Responsabilité" tandis que la note "Environnement" représente 1/3 de la note de "Responsabilité".

Le taux de notation ESG des émetteurs en portefeuille devra toujours être égal à 100%.

Cette note peut être réduite en cas de controverse significative.

Dans le cas où une entreprise verrait sa notation baisser en dessous du minimum requis par la société de gestion pour le compartiment, la position sur l'émetteur serait cédée dans le meilleur intérêt des actionnaires.

Cette approche ESG aboutit à un taux de sélectivité (réduction de l'univers d'investissement) d'au moins 20%.

Limites méthodologiques :

L'approche en matière d'analyse ISR d'entreprises mise en oeuvre par La Financière de l'Echiquier repose sur une analyse qualitative des pratiques environnementales, sociales et de la gouvernance de ces acteurs.

Plusieurs limites peuvent être identifiées, en lien avec la méthodologie de la société de gestion mais aussi plus largement avec la qualité de l'information disponible sur ces sujets.

En effet, l'analyse se fonde en grande partie sur des données qualitatives et quantitatives communiquées par les entreprises elles-mêmes et est donc dépendante de la qualité de cette information. Bien qu'en amélioration constante, les reportings ESG des entreprises restent encore parcellaires et hétérogènes.

Afin de rendre son analyse la plus pertinente possible, la Financière de l'Echiquier se concentre sur les points les plus susceptibles d'avoir un impact concret sur les entreprises étudiées et sur la société dans son ensemble. Ces enjeux clés sont définis au cas par cas et ne sont, par définition, pas exhaustifs.

Enfin, bien que la méthodologie d'analyse de la société de gestion ait pour objectif d'intégrer des éléments prospectifs permettant de l'assurer de la qualité environnementale et sociale des entreprises dans lesquelles il investit, l'anticipation de la survenue de controverses reste un exercice difficile à prévoir, et peuvent l'amener à revoir a posteriori son opinion sur la qualité ESG d'un émetteur en portefeuille.

Par ailleurs, l'approche « best in universe » se base sur une analyse subjective des critères ESG. Ainsi, l'avis de la société de gestion sur les émetteurs peut varier dans le temps.

De plus, l'approche « best effort », qui consiste à sélectionner les émetteurs étant dans une dynamique d'amélioration de leurs pratiques ESG, peut présenter des limites ; il est possible que certains émetteurs ne présentent pas des progrès suffisant par rapport aux attentes.

Pour une information plus détaillée sur la méthodologie de notation mise en oeuvre dans le compartiment et ses limites, l'investisseur est invité à se référer au Code de Transparence de La Financière de l'Echiquier disponible sur le site internet www.lfde.com.

2. Les actifs (hors dérivés)

a) Les actions :

ECHIQUIER AGENOR SRI MID CAP EUROPE est investi des valeurs de tous secteurs et de toutes tailles de capitalisation.

Il est toutefois à noter que le compartiment est exposé majoritairement sur des petites et moyennes valeurs européennes – dont la capitalisation boursière est inférieure à 10 milliards d'euros. Le respect de ce critère est apprécié au moment de l'investissement initial dans les valeurs concernées.

ECHIQUIER AGENOR SRI MID CAP EUROPE est principalement investi dans des actions de l'Union Européenne mais pourra avoir recours à des actions en dehors de cette zone dans la limite de 25%.

b) Titres de créances et instruments du marché monétaire :

Dans la limite de 25 %, le compartiment peut investir :

- dans des titres de créances négociables. L'échéance maximum des titres de créances utilisés dans le cadre de la gestion de la trésorerie du compartiment sera de 5 ans. Les titres court terme ainsi utilisés bénéficient d'une notation Standard & Poor's court terme « Investment grade » ou notation équivalente dans une autre agence de notation. Les TCN réputés « spéculatifs » ou non notés sont autorisés dans la limite de 10%.
- dans des titres obligataires. Dans ce cadre, une attention particulière sera portée à la qualité de crédit des entreprises émettant ces titres. Les titres concernés sont des titres réputés « Investment grade » à savoir notés au minimum BBB- par Standard & Poor's ou équivalent ou considérés comme tels par l'équipe de gestion. La maturité maximum des titres obligataires est de 10 ans. Les obligations réputées « spéculatives » ou non notées sont autorisées dans la limite de 10%. La gestion ne se fixe pas de limite dans la répartition entre émetteurs souverains et privés.

Lors de l'acquisition et du suivi en cours de vie des titres, l'appréciation du risque de crédit repose sur la recherche et l'analyse interne de La Financière de l'Echiquier ainsi que sur les notations proposées par les agences.

Lorsque les titres sont réputés spéculatifs ou non notés, leurs émetteurs appartiennent à des groupes suivis par la recherche interne de La Financière de l'Echiquier.

Les notations mentionnées ci-dessus sont celles retenues par le gérant lors de l'investissement initial. En cas de dégradation de la notation pendant la durée de vie de l'investissement, le gérant effectue une analyse au cas par cas de chaque situation et décide ou non de conserver la ligne concernée. Les limites d'investissement définies en fonction de l'appréciation du risque de crédit par les agences de notation pourront ainsi être légèrement modifiées en fonction de l'analyse propre de l'équipe de gestion.

3. Investissement en titres d'autres Organismes de Placements Collectifs

Le compartiment ne pourra pas investir plus de 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM français et/ou européens et en fonds d'investissement à vocation générale. Il s'agira d'OPC de toute classification AMF sous réserve de ne pas être en contradiction avec la stratégie d'investissement. Il peut s'agir d'OPC gérés par la société de gestion ou par une société liée.

4. Instruments dérivés

Le compartiment peut intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés européens, non réglementés et/ou de gré à gré. Dans ce cadre, il pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille ; il pourra, en outre, prendre des positions en vue de l'exposer à des secteurs d'activité, à des actions ainsi qu'à des titres ou valeurs assimilées, à des indices afin de respecter l'objectif de gestion.

Le compartiment pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille au risque de change.

Ces opérations seront effectuées dans la limite d'une fois l'actif du compartiment.

Les instruments financiers sont conclus avec des intermédiaires sélectionnés par la Société de Gestion qui ne disposent d'aucun pouvoir sur la composition ou la gestion du portefeuille du compartiment de la SICAV.

5. Titres intégrant des dérivés

Le gérant pourra investir sur des titres intégrant des dérivés (warrants, bon de souscription, obligations convertibles, etc…) négociés sur des marchés réglementés ou de gré à gré. Aucune contrainte de notation ne s'applique aux obligations convertibles.

Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille à des secteurs d'activité, zones géographiques, taux, actions (tous types de capitalisation), change, titres et valeurs mobilières assimilés ou indices dans le but de réaliser l'objectif de gestion.

Le recours à des titres intégrant des dérivés, par rapport aux autres instruments dérivés énoncés ci-dessus, sera justifié notamment par la volonté du gérant d'optimiser la couverture ou, le cas échéant, la dynamisation du portefeuille en réduisant le cout lié à l'utilisation de ces instruments financiers afin d'atteindre l'objectif de gestion.

Dans tous les cas, le montant des investissements en titres intégrant des dérivés ne pourra dépasser plus de 10% de l'actif net. Le risque lié à ce type d'investissement sera limité au montant investi pour l'achat.

6. Dépôts

Néant.

7. Emprunt d'espèces

Le compartiment de la SICAV peut être emprunteur d'espèces.

Sans avoir vocation à être structurellement emprunteur d'espèces, il peut se trouver temporairement en position débitrice en raison des opérations liées à ses flux versés (investissements et désinvestissements en cours, opérations de souscriptions/rachats, …) dans la limite de 10%.

8. Opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres

Néant.

Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

Risque de perte en capital :

La perte en capital se produit lors de la vente d'un titre à un prix inférieur à sa valeur d'achat. L'investisseur est averti que son capital initialement investi peut ne pas lui être restitué. L'OPC ne bénéficie d'aucune garantie ou protection en capital.

Risque actions :

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille de l'OPC est exposé, baissent, la valeur liquidative de l'OPC pourra baisser.

Risque lié à l'investissement dans des actions de petite et moyenne capitalisation :

Sur les marchés de petites et moyennes capitalisations, le volume des titres cotés en Bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative de l'OPC peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

Risque de gestion discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire appliqué à l'OPC repose sur la sélection des valeurs. Il existe un risque que l'OPC ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs les plus performantes. La performance de l'OPC peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. La valeur liquidative de l'OPC peut en outre avoir une performance négative.

Risque de taux :

La valeur liquidative de l'OPC pourra baisser si les taux d'intérêt augmentent.

Risque de crédit :

Le risque de crédit correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance ou obligataires, dans lesquels est investi l'OPC, peut baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative.

Risque de change :

Il s'agit du risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille, l'euro. En cas de baisse d'une devise par rapport à l'euro, la valeur liquidative pourra baisser.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

- Action A : Tous souscripteurs

- Action G : Réservée à la commercialisation par des intermédiaires financiers

- Action D : Réservée aux investisseurs résidant en Belgique ou au Luxembourg

- Action I : Réservée aux investisseurs institutionnels

- Action IXL : Réservée aux investisseurs institutionnels

Profil de l'investisseur type :

Le compartiment s'adresse à des personnes physiques ou des investisseurs institutionnels conscients des risques inhérents à la détention d'actions d'un tel OPCVM, risque élevé dû à l'investissement en actions européennes.

ECHIQUIER AGENOR SRI MID CAP EUROPE peut servir de support à des contrats individuels d'assurance vie à capital variable, libellés en unités de comptes.

ECHIQUIER AGENOR SRI MID CAP EUROPE peut servir de support d'investissement à des OPCVM gérés par La Financière de l'Echiquier.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ECHIQUIER AGENOR SRI MID CAP EUROPE dépend de la situation personnelle de l'investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel et éventuellement professionnel, de ses besoins d'argent actuels et à 5 ans, mais également de son souhait de prendre ou non des risques sur les marchés actions. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment les investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques du compartiment.

Durée de placement recommandée

Supérieure à 5 ans.

Dominante fiscale :

Le compartiment est éligible au PEA.

Indications sur le régime fiscal :

Le prospectus n'a pas vocation à résumer les conséquences fiscales attachées, pour chaque investisseur, à la souscription, au rachat, à la détention ou à la cession d'action(s) d'un compartiment de la SICAV. Ces conséquences varieront en fonction des lois et des usages en vigueur dans le pays de résidence, de domicile ou de constitution de l'actionnaire ainsi qu'en fonction de sa situation personnelle.

Selon votre régime fiscal, votre pays de résidence, ou la juridiction à partir de laquelle vous investissez dans cette SICAV, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'action(s) de compartiment(s) de la SICAV peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de consulter un conseiller fiscal sur les conséquences possibles de l'achat, de la détention, de la vente ou du rachat d'action(s) de compartiments de la SICAV d'après les lois de votre pays de résidence fiscale, de résidence ordinaire ou de votre domicile.

La Société de Gestion et les commercialisateurs n'assument aucune responsabilité, à quelque titre que ce soit, eu égard aux conséquences fiscales qui pourraient résulter pour tout investisseur d'une décision d'achat, de détention, de vente ou de rachat d'action(s) d'un compartiment de la SICAV.

La SICAV propose au travers des différents compartiments des actions de capitalisation et de distribution, il est recommandé à chaque investisseur de consulter un conseiller fiscal sur la réglementation applicable dans son pays de résidence, suivant les règles appropriées à sa situation (personne physique, personne morale soumise à l'impôt sur les sociétés, autres cas …). Les règles applicables aux investisseurs résidents français sont fixées par le Code général des impôts.

D'une manière générale, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leur conseiller fiscal ou de leur chargé de clientèle habituel afin de déterminer les règles fiscales applicables à leur situation particulière.

Aux termes de la règlementation fiscale américaine dite FATCA (Foreign Account Tax Compliance Act), les investisseurs pourraient être tenus de fournir à l'OPC, à la société de gestion ou à leur mandataire et ce, afin que soient identifiées les « US Person » au sens de FATCA, des renseignements notamment sur leur identité personnelle et lieux de résidence (domicile et résidence fiscale).

Ces informations pourront être transmises à l'administration fiscale américaine via les autorités fiscales françaises. Tout manquement par les investisseurs à cette obligation pourrait résulter en un prélèvement forfaitaire à la source de 30% imposé sur les flux financiers de source américaine.

Nonobstant les diligences effectuées par la société de gestion au titre de FATCA, les investisseurs sont invités à s'assurer que l'intermédiaire financier qu'ils ont utilisé pour investir dans l'OPC bénéficie lui-même du statut dit de Participating FFI. Pour plus de précisions, les investisseurs pourront se tourner vers un conseiller fiscal.

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- *La valeur liquidative est disponible auprès de www.lfde.com ou peuvent être adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de : LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER, 53, avenue d'Iéna - 75116 Paris.*
- *Date d'agrément par l'AMF de la Sicav : 3 décembre 2018.*
- *Date d'agrément par l'AMF du compartiment : 6 février 2004.*
- *Date de création de la Sicav : 4 décembre 2018.*
- *Date de création du compartiment : 27 février 2004.*

rapport de gestion du conseil d'administration

Mesdames, messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale pour vous rendre compte de l'activité de votre société au cours de son exercice 2020 et soumettre à votre approbation les comptes arrêtés au 31 décembre 2020. Avant la présentation des comptes, un exposé sommaire va vous être fait sur la conjoncture économique et la politique de gestion de la Sicav durant cet exercice.

Echiquier Agenor Mid Cap Europe termine l'année 2020 avec une performance de +13,64% contre +4,6% pour son indice et avec une valeur liquidative à son plus haut niveau historique. Cette performance, associée à une collecte de +890M€, a permis à l'encours du fonds d'atteindre 2,5 milliards d'euros au 31/12/2020.

Le fonds a bénéficié de son positionnement sur les valeurs de croissance résiliente, même s'il a souffert en relatif durant les 2 derniers mois de l'année dans un contexte de rebond des valeurs cycliques, après l'annonce de l'efficacité du vaccin de Pfizer contre le Covid-19 en novembre.

Les principaux contributeurs à la performance sur l'année sont SARTORIUS +288bp, NEOEN +206bp, NIBE +176bp, GN STORE +166bp et DIASORIN +146bp, avec des cours de bourse affichant des hausses comprises entre 50 et 100%. Ces valeurs ont été peu impactées par la crise sanitaire, voire en ont bénéficié à l'image de SARTORIUS et DIASORIN. A l'inverse, les principaux détracteurs sont BASIC FIT (-188bp), TECHNOGYM (-132bp), ELIS (-103bp) et CTS EVENTIM (-102bp) dont l'activité a été très fortement pénalisée par les mesures de confinement. Nous sommes sortis de ces valeurs face au manque de visibilité dans le contexte de crise sanitaire, à l'exception d'ELIS.

En termes de mouvements, nous avons réalisé sur l'année 8 sorties et 17 entrées pour faire face aux importantes souscriptions dans le fonds. A partir de l'été, nous avons fait d'importants allégements sur les valeurs du secteur de la santé et celles dont la valorisation nous paraissait élevée. En contrepartie, nous avons initié des positions opportunistes sur des dossiers de qualité lors de période de baisse de leur cours de bourse (ELEKTA, CHR HANSEN, ROYAL UNIBREW…) et sur des sociétés dont la valorisation nous semblait attractives (BRITVIC, ACCIONA, INTERPUMP…).

En 2021, votre équipe entend conserver ce positionnement sur des valeurs de croissance résiliente, avec une discipline renforcée sur les valorisations que nous jugeons élevées actuellement et qui nous ont déjà amené à alléger de nombreuses positions au deuxième semestre de 2020. L'application de notre rigoureux processus d'investissement, l'expérience de l'équipe de gestion et la flexibilité dans la gestion des pondérations seront essentiels pour faire face à un environnement de marché exigeant en 2021.

Performances parts vs Indice

ECHIQUIER AGENOR SRI MID CAP EUROPE A	FR0010321810	13,64%	4,58%
ECHIQUIER AGENOR SRI MID CAP EUROPE G	FR0010581710	14,90%	4,58%
ECHIQUIER AGENOR SRI MID CAP EUROPE I	FR0011188259	15,59%	4,58%
ECHIQUIER AGENOR SRI MID CAP EUROPE IXL	FR0013406998	15,94%	4,58%

Changements apportés au cours de l'exercice

Changements intervenus au 15 septembre 2020 :

- Suppression action J.
- Précision phrase PEA : 75% minimum en titres éligibles au PEA et non plus en actions éligibles.

Changements intervenus au 22 décembre 2020 :

- Création d'une part D (capitalisation / distribution) dans le compartiment Echiquier Agenor SRI Mid Cap Europe, part réservée aux investisseurs belges et luxembourgeois, taux frais de gestion 1,75%.

Mouvements principaux :

Achats : Télé 2 (SE0005190238) – Coca Cola HBC (CH0198251305)

Ventes : Interxion (NL0009693779– Diploma (GB0001826634)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR

Renseignements règlementaires :

- Votre OPC n'a pas d'engagement sur les marchés dérivés.
- Votre fonds ne détient aucun titre en portefeuille émis par la société de gestion.
- Votre OPC détient des parts d'OPC gérés par La Financière de l'Echiquier ou des sociétés liées :
- 17 000 Echiquier Alpha Earnings I
- 2 000 Echiquier Impact Europe F

Présentation de notre politique générale :

Depuis 2007, La Financière de l'Echiquier intègre les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans sa méthodologie de sélection de valeurs. Cette approche est menée de façon transversale pour tous les fonds actions La Financière de l'Echiquier. Cette évaluation se fait sur la base d'entretiens ISR spécifiques menés avec les personnes clés de l'entreprise. Nous n'avons pas recours aux agences de notation. Les entretiens ISR sont par ailleurs, systématiquement conduits en binôme avec le gérant ou l'analyste financier qui suit le cas d'investissement et l'un des membres de l'équipe ISR. A l'issue de chaque entretien, une note reflétant notre appréciation de chaque entreprise est établie. Elle fait l'objet d'une révision lors des entretiens de suivi que nous réalisons en moyenne tous les deux ans. Tous les comptes rendus d'entretiens ISR et les notations extra financières des valeurs sont archivés dans notre base de données propriétaire.

Politique ESG :

Dans le cadre du fonds, nous nous attachons à appliquer la politique générale en réalisant, dans le plus de cas possible, une analyse extra financière des valeurs en portefeuilles. Cette analyse se fonde sur des critères sociaux, environnementaux et de gouvernance et donne lieu à une notation ISR, revue en moyenne tous les 3 ans. La notation ISR attribuée aux valeurs du fonds ne constitue pas un motif d'exclusion.

Des informations plus précises sont disponibles sur notre site Internet à la rubrique :

https://www.lfde.com/la-societe/investissement-responsable/

Politique d'exécution des ordres :

Cette politique consiste tout particulièrement à sélectionner des intermédiaires de marché, établissements spécialement agréés pour exécuter les ordres sur le marché. Cette sélection est effectuée afin d'obtenir des intermédiaires la « meilleure exécution » que la société de gestion doit elle-même apporter aux porteurs ou actionnaires d'OPCVM.

Le choix des intermédiaires est effectué selon des critères précis et revus deux fois par an en fonction des opinions exprimés par les participants au comité de sélection des intermédiaires :

1 - capacité à trouver de la liquidité et qualité d'exécution

2 - aide à la rencontre des entreprises

3 - le bon dénouement des opérations

4 - qualité de l'analyse et du support vente.

Pour plus d'information et conformément à la réglementation, vous pouvez consulter la Politique d'exécution établis par La Financière de l'Echiquier dans le cadre de la gestion de ses OPCVM sur le site internet de la société de gestion

Politique de vote :

Nous vous informons que notre politique de droit de vote est disponible en ligne sur notre site internet.

Le porteur de part peut consulter le document « Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation » sur le site internet de la société de gestion.

Ce document précise les conditions dans lesquelles la société de gestion a eu recours pour l'exercice précédent à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécutions d'ordres.

La société de gestion LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER calcule le risque global des OPCVM selon la méthode du calcul de l'engagement.

Suite à la transposition de la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (ou « Directive OPCVM 5 »), l'ESMA a adopté le 31 mars 2016, ses orientations sur les dispositions relatives à la rémunération des gérants d'OPCVM. Les orientations s'appliquent aux sociétés de gestion d'OPCVM à compter du 1er janvier 2017, pour les bonus payés en 2018.

Dans ce cadre, LFDE a mis à jour sa politique de rémunération. La Financière de l'Echiquier a adapter sa politique de rémunération sur la composante variable, afin de permettre une gestion saine et efficace des risques mais également de permettre un contrôle des comportements des collaborateurs exposés dans leur fonction, à la prise de risque.

La politique de rémunération est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la Société de Gestion et des OPCVM qu'elle gère et à ceux des investisseurs dans ces OPCVM, et comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts.

La politique de rémunération a été mise en place afin de :

• supporter activement la stratégie et les objectifs de la Société de Gestion ;

• supporter la compétitivité de la Société de Gestion sur le marché dans lequel elle opère ;

• assurer l'attractivité, le développement et la conservation d'employés motivés et qualifiés.

Le personnel de LFDE perçoit une rémunération comprenant une composante fixe et une composante variable, dûment équilibrées, faisant l'objet d'un examen annuel et basées sur la performance individuelle ou collective. Les principes de la politique de rémunération sont révisés sur une base régulière et adaptés en fonction de l'évolution réglementaire.

La politique de rémunération a été approuvée par les Administrateurs de la Société de Gestion. Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet suivant : www.lfde.com. Une copie manuscrite de cette politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande.

Données 2020 :

K€

	Nb	Fixe	Variable		Différé Nb	Différé Mtt variable différé
RT	46	4 578	5 143	*dont =>*	10	2 010
Non RT	88	6 422	3 266			
TOTAL	**134**	**11 000**	**8 409**			

= brut annuel
pas de prorata

RT : Risk Takers

comptes annuels

BILAN actif

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	**2 420 225 132,25**	**1 272 367 008,16**
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 260 772 023,35	1 131 590 621,87
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables	57 018 001,70	70 024 477,79
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	102 435 107,20	70 751 908,50
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	**9 684 074,90**	**1 713 591,34**
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	9 684 074,90	1 713 591,34
Comptes financiers	**80 462 224,50**	**73 479 554,58**
Liquidités	80 462 224,50	73 479 554,58
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	**2 510 371 431,65**	**1 347 560 154,08**

BILAN passif

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	2 477 889 156,59	1 341 596 341,80
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	44 640 860,02	9 218 541,11
• Résultat de l'exercice	-15 313 416,95	-8 636 527,57
Total des capitaux propres *(montant représentatif de l'actif net)*	**2 507 216 599,66**	**1 342 178 355,34**
Instruments financiers	-	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	**3 154 831,99**	**5 381 798,74**
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	3 154 831,99	5 381 798,74
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	**2 510 371 431,65**	**1 347 560 154,08**

HORS-bilan

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	8,20	17 311,84
• Produits sur actions et valeurs assimilées	14 250 727,75	7 763 659,34
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	21 396,51
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	**14 250 735,95**	**7 802 367,69**
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-791 422,50	-364 654,93
• Autres charges financières	-11 408,52	-5 828,88
Total (II)	**-802 831,02**	**-370 483,81**
Résultat sur opérations financières (I - II)	**13 447 904,93**	**7 431 883,88**
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-25 649 591,16	-16 589 811,25
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	**-12 201 686,23**	**-9 157 927,37**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-3 111 730,72	521 399,80
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	**-15 313 416,95**	**-8 636 527,57**

annexes

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Covid-19 et incidence sur les comptes annuels :

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

A/ Méthode d'évaluation

Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués au prix du marché.

Toutefois, les instruments ci-dessous sont évalués selon des méthodes spécifiques :

Les obligations et actions européennes sont valorisées au cours de clôture, les titres étrangers au dernier cours connu.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de titres équivalents affectés, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre. Toutefois, les titres de créances négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois et en l'absence de sensibilité particulière pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie est inférieure à 3 mois sont valorisés au taux de négociation d'achat. Un amortissement de la décote ou de la surcote est pratiqué de façon linéaire sur la durée de vie du TCN.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie est supérieure à 3 mois sont valorisés au taux de marché. Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les titres qui font l'objet de contrats de cession ou d'acquisition temporaire sont évalués en conformité avec la réglementation en vigueur selon les conditions du contrat d'origine.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité du conseil d'administration de la SICAV à leur valeur probable de négociation.

Les warrants ou bons de souscription obtenus gratuitement lors de placements privés ou d'augmentation de capital seront valorisés dès leurs admissions sur un marché réglementé ou l'organisation d'un marché de gré à gré.

- Les contrats :

Les opérations sur les marchés à terme ferme sont valorisées au cours de compensation et les opérations conditionnelles selon le titre du support.

La valeur de marché pour les contrats à terme ferme est égale au cours en euro multiplié par le nombre de contrats. La valeur de marché pour les opérations conditionnelles est égale à la traduction en équivalent sous-jacent.

Les swaps de taux sont valorisés au taux de marché conformément aux dispositions contractuelles. Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur de marché.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du conseil d'administration de la SICAV. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

B/ Modalités pratiques

Les actions et les obligations sont évaluées sur la base des cours extraits de la base de données Bloomberg en fonction de leur place de cotation :

Asie-Océanie :

extraction à 12 h pour une cotation au cours de clôture du jour.

Amérique :

extraction à 9 h pour une cotation au cours de clôture de la veille.

extraction à 16 h 45 pour une cotation au cours d'ouverture du jour.

Europe sauf France :

extraction à 19 h 30 pour une cotation au cours de clôture du jour.

extraction à 14 h 30 pour une cotation au cours d'ouverture du jour.

extraction à 9 h pour une cotation au cours de J-1.

France :

extraction à 12 h et 16 h pour une cotation au cours d'ouverture du jour.

extraction à 17 h 40 pour une cotation au cours de clôture du jour.

Contributeurs :

extraction à 14 h pour une cotation suivant les disponibilités de cours.

Les positions sur les marchés à terme ferme à chaque valeur liquidative sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Les positions sur les marchés à terme conditionnel à chaque valeur liquidative sont évaluées selon les principes employés pour leur sous-jacent.

Asie-Océanie :

extraction à 12 h

Amérique :

extraction J+1 à 9 h

Europe (sauf France) :

extraction à 19 h 30

France :

extraction à 18 h

Méthode de comptabilisation

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des revenus des instruments financiers est celui du coupon encaissé, à l'exception des compartiments Echiquier Altarocca Convertibles, Echiquier Hybrid Bonds et Echiquier Convexité Europe qui utilisent la méthode des coupons courus.

La comptabilisation de l’enregistrement des frais de transaction se fait en frais exclus.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Action A 2,392 % TTC maximum

annexes

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Action G 1,35 % TTC maximum
		Action D 1,75% TTC maximum
		Action I 1,00 % TTC maximum
		Action IXL 0,70 % TTC maximum
		Action J 0,75 % TTC max
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	(*)
Commissions de mouvement perçues par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction ou opération	0,40 % TTC de maximum pour les actions
Commission de surperformance	Actif net	Action A Néant
		Action G Néant
		Action D Néant
		Action I Néant
		Action IXL Néant
		Action J Une commission de surperformance de 15% est appliquée sur la différence positive entre la performance du compartiment (nette de frais de gestion fixes) et la performance de l'indice

(*) Le compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres OPC dont les frais de gestion maximum seront de 2.392 %. Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la société de gestion.

Les contributions dues pour la gestion de l'OPCVM en application du d) du 3° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier sont imputées au compartiment.

En sus des frais ci-dessus, d'autres frais peuvent être supportés par le compartiment dans certaines circonstances tels que des coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances ou d'une procédure pour faire valoir un droit, sous réserve que ces frais soient systématiquement inférieurs aux montants recouvrés.

De plus, des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au compartiment.

annexes

Des informations complémentaires sur le fonctionnement de ces frais de recherche sont disponibles auprès de la société de gestion.

Devise de comptabilité

La devise de comptabilisation du compartiment est l'Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des actionnaires *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changements intervenus :

Changements intervenus au 15 septembre 2020 :

- Suppression action J.
- Précision phrase PEA : 75% minimum en titres éligibles au PEA et non plus en actions éligibles.

Changements intervenus au 22 décembre 2020 :

- Création d'une part D (capitalisation / distribution) dans le compartiment Echiquier Agenor SRI Mid Cap Europe, part réservée aux investisseurs belges et luxembourgeois, taux frais de gestion 1,75%.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Catégorie d'action(s)	Affectation du résultat net	Affectations des plus-values nettes réalisées
Action A	Capitalisation	Capitalisation
Action G	Capitalisation	Capitalisation
Action D	Capitalisation et/ou Distribution	Capitalisation et/ou Distribution
Action I	Capitalisation	Capitalisation
Action IXL	Capitalisation	Capitalisation
Action J	Capitalisation	Capitalisation

annexes

2 évolution actif net

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	**1 342 178 355,34**	**685 751 097,49**
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	1 465 209 088,42	757 443 562,92
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-577 694 174,38	-379 571 817,45
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	117 566 882,98	64 449 222,75
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-70 916 532,13	-47 234 341,79
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-8 251 041,89	-6 021 346,61
Différences de change	5 072 878,89	6 925 988,83
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	246 252 828,66	269 593 837,30
- Différence d'estimation exercice N	*480 740 669,97*	*234 487 841,31*
- Différence d'estimation exercice N-1	*234 487 841,31*	*-35 105 995,99*
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-	-
- Différence d'estimation exercice N	-	-
- Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-12 201 686,23	-9 157 927,37
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	79,27*
Actif net en fin d'exercice	**2 507 216 599,66**	**1 342 178 355,34**

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	57 018 001,70	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	57 018 001,70	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	80 462 224,50
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	48 014 503,35	9 003 498,35	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	80 462 224,50	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	GBP	SEK	DKK	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	396 890 840,00	363 193 912,22	258 964 102,31	61 461 964,33
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	1 365 379,10	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances Opérations de change à terme de devises :	**9 684 074,90**
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Souscriptions à recevoir	8 318 695,80
Coupons à recevoir	1 365 379,10
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes Opérations de change à terme de devises :	**3 154 831,99**
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Achats réglements différés	2 306 116,85
Rachat à payer	479 013,62
Frais provisionnés	283 020,23
Frais de recherche	86 681,29
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

		Souscriptions		Rachats
Catégorie d'action émise / rachetée pendant l'exercice :	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Action A / FR0010321810	1 252 963,118	525 530 311,54	465 339,813	192 759 717,38
Action D / FR0050001207	-	-	-	-
Action I / FR0011188259	153 224,437	458 757 650,67	93 341,008	283 654 242,50
Action G / FR0010581710	345 364,63	159 917 381,98	149 908,316	61 689 956,43
Action J / FR0013392396	-	-	1	1 358,07
Action IXL / FR0013406998	249 139,368	321 003 744,23	30 000,000	39 588 900,00
Commission de souscription / rachat par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action A / FR0010321810		71 024,42		-
Action D / FR0050001207		-		-
Action I / FR0011188259		-		-
Action G / FR0010581710		-		-
Action J / FR0013392396		-		-
Action IXL / FR0013406998		-		-
Rétrocessions par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action A / FR0010321810		71 024,42		-
Action D / FR0050001207		-		-
Action I / FR0011188259		-		-
Action G / FR0010581710		-		-
Action J / FR0013392396		-		-
Action IXL / FR0013406998		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action A / FR0010321810		-		-
Action D / FR0050001207		-		-
Action I / FR0011188259		-		-
Action G / FR0010581710		-		-
Action J / FR0013392396		-		-
Action IXL / FR0013406998		-		-

annexes

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%
Catégorie d'action :	
Action A / FR0010321810	**2,39**
Action D / FR0050001207	**-**
Action I / FR0011188259	**0,69**
Action G / FR0010581710	**1,30**
Action J / FR0013392396	**0,39**
Action IXL / FR0013406998	**0,40**

Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	**Montant**
Catégorie d'action :	
Action A / FR0010321810	**-**
Action D / FR0050001207	**-**
Action I / FR0011188259	**-**
Action G / FR0010581710	**-**
Action J / FR0013392396	**0,10**
Action IXL / FR0013406998	
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-
- Opc 3	-
- Opc 4	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital.....**néant**

3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés .....**néant**

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc	**19 243 520,00**
- autres instruments financiers	-

annexe

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)*

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Catégorie d'action	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

annexes

	31.12.2020	31.12.2019
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-15 313 416,95	-8 636 527,57
Total	**-15 313 416,95**	**-8 636 527,57**

Action A / FR0010321810	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-16 349 826,80	-9 652 593,30
Total	**-16 349 826,80**	**-9 652 593,30**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action D / FR0050001207	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-	-
Total	-	-
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

annexes

Action I / FR0011188259	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	367 213,23	788 941,89
Total	**367 213,23**	**788 941,89**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action G / FR0010581710	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-877 775,89	-223 408,03
Total	**-877 775,89**	**-223 408,03**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action J / FR0013392396	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-	-3,14
Total	-	**-3,14**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action IXL / FR0013406998	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	1 546 972,51	450 535,01
Total	**1 546 972,51**	**450 535,01**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

annexes

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

(En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

annexes

	31.12.2020	31.12.2019
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	44 640 860,02	9 218 541,11
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	**44 640 860,02**	**9 218 541,11**

Action A / FR0010321810	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	19 922 055,33	3 542 992,03
Total	**19 922 055,33**	**3 542 992,03**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action D / FR0050001207	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-	-
Total	-	-
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action I / FR0011188259	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	12 795 043,24	2 474 150,70
Total	**12 795 043,24**	**2 474 150,70**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action G / FR0010581710	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	3 245 290,57	388 490,57
Total	**3 245 290,57**	**388 490,57**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action J / FR0013392396	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-	7,40
Total	**-**	**7,40**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action IXL / FR0013406998	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	8 678 470,88	2 812 900,41
Total	**8 678 470,88**	**2 812 900,41**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

annexes

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la Sicav au cours des 5 derniers exercices

Date de création de la Sicav : 27 février 2004.

Devise EUR	**31.12.2020**	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Actif net	**2 507 216 599,66**	1 342 178 355,34	685 751 097,49	553 187 605,87	395 918 997,22

Action A / FR0010321810 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Nombre d'actions en circulation	**2 377 762,03**	1 590 138,725	1 625 796,72	1 350 677,982	1 214 602,366
Valeur liquidative	**469,44**	413,08	308,61	337,45	277,27
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) [1]	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**1,50**	-3,84	26,32	35,38	10,07

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*

[1] En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action D / FR0050001207 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : -

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Nombre d'actions en circulation	-	-	-	-	-
Valeur liquidative	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) [1]	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-	-	-	-	-

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*

[1] En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action I / FR0011188259 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Nombre d'actions en circulation	**218 084,577**	158 201,148	77 629,898	36 979,21	32 469,066
Valeur liquidative	**3 301,34**	2 856,01	2 094,92	2 246,56	1 807,83
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) (1)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**60,35**	20,62	221,82	275,80	97,78

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*
(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action G / FR0010581710 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Nombre d'actions en circulation	**354 799,887**	159 343,573	64 788,551	40 100,953	1 520
Valeur liquidative	**513,9**	447,25	329,89	356,96	290,24
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) (1)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**6,67**	1,03	31,80	40,67	13,31

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*
(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action J / FR0013392396 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Nombre d'actions en circulation	-	1	-	-	-
Valeur liquidative	-	1 357,52	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) (1)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-	4,26	-	-	-

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*
(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action IXL / FR0013406998 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Nombre d'actions en circulation	**356 253,837**	137 114,469	-	-	-
Valeur liquidative	**1 371,69**	1 183,06	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) (1)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**28,70**	23,80	-	-	-

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*
(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

4 inventaire au 31.12.2020

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilieres						
Action						
SE0011337708	AAK AB	PROPRE	3 245 835,00	53 644 289,68	SEK	2,14
ES0125220311	ACCIONA SA	PROPRE	316 658,00	36 953 988,60	EUR	1,47
FR0000071946	ALTEN	PROPRE	662 636,00	61 393 225,40	EUR	2,45
SE0011116508	BEIJER REF AB	PROPRE	1 112 236,00	41 680 750,93	SEK	1,66
CH0001503199	BELIMO HOLDING	PROPRE	3 272,00	23 242 161,34	CHF	0,93
FR0013280286	BIOMERIEUX SA	PROPRE	420 530,00	48 529 162,00	EUR	1,94
GB00B0N8QD54	BRITVIC	PROPRE	6 475 659,00	58 728 263,90	GBP	2,34
DE0005313704	CARL ZEISS MEDITEC	PROPRE	441 091,00	48 034 809,90	EUR	1,92
ES0105066007	CELLNEX TELECOM S.A.	PROPRE	1 017 204,00	49 965 060,48	EUR	1,99
DK0060227585	CHR. HANSEN HOLDING A/S	PROPRE	482 447,00	40 603 643,90	DKK	1,62
CH0198251305	COCA COLA HBC	PROPRE	2 441 858,00	64 827 123,09	GBP	2,59
DE000A288904	COMPUGROUP MEDICAL SE	PROPRE	456 409,00	35 873 747,40	EUR	1,43
GB00BJFFLV09	CRODA INTERNATIONAL PLC	PROPRE	1 105 306,00	81 427 356,63	GBP	3,25
IT0003492391	DIASORIN SPA	PROPRE	289 144,00	49 183 394,40	EUR	1,96
FR0010908533	EDENRED	PROPRE	1 586 680,00	73 637 818,80	EUR	2,94
SE0000163628	ELEKTA AB B	PROPRE	4 856 444,00	53 403 912,72	SEK	2,13
FR0012435121	ELIS SA	PROPRE	4 384 855,00	59 765 573,65	EUR	2,38
NL0006294274	EURONEXT	PROPRE	690 841,00	62 279 316,15	EUR	2,48
DK0010272632	GN GREAT NORDIC	PROPRE	894 784,00	58 571 876,82	DKK	2,34
GB0004052071	HALMA PLC	PROPRE	1 626 895,00	44 499 534,87	GBP	1,77
SE0001515552	INDUTRADE AB	PROPRE	2 936 421,00	51 512 567,60	SEK	2,05
IT0001078911	INTERPUMP GROUP	PROPRE	880 431,00	35 516 586,54	EUR	1,42
IT0004965148	MONCLER SPA	PROPRE	1 787 630,00	89 631 768,20	EUR	3,57
FR0011675362	NEOEN SPA	PROPRE	1 210 351,00	75 889 007,70	EUR	3,03
SE0008321293	NIBE INDUSTRIER AB SHS B	PROPRE	2 009 194,00	53 950 042,49	SEK	2,15

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FI0009005318	NOKIAN RENKAAT OYJ	PROPRE	1 228 342,00	35 400 816,44	EUR	1,41
FR0000184798	ORPEA	PROPRE	577 149,00	62 072 374,95	EUR	2,48
IT0003828271	RECORDATI INDUSTRIA CHIMICA E	PROPRE	1 385 631,00	62 810 653,23	EUR	2,51
DK0010219153	ROCKWOOL INTERNATIONAL B	PROPRE	158 088,00	48 385 616,17	DKK	1,93
DK0060634707	ROYAL UNIBREW SHS	PROPRE	565 890,00	53 724 119,15	DKK	2,14
GB00BVFCZV34	RWS HOLDINGS PLC	PROPRE	6 225 808,00	37 270 710,76	GBP	1,49
FR0013154002	SARTORIUS STEDIM BIOTECH	PROPRE	165 974,00	48 331 628,80	EUR	1,93
DE000A12DM80	SCOUT 24 AG	PROPRE	812 255,00	54 461 697,75	EUR	2,17
FR0000121709	SEB	PROPRE	341 761,00	50 922 389,00	EUR	2,03
DK0060495240	SIMCORP	PROPRE	474 094,00	57 678 846,27	DKK	2,30
GB00B1WY2338	SMITHS GROUP	PROPRE	3 403 997,00	57 199 011,41	GBP	2,28
GB00BWFGQN14	SPIRAX-SARCO ENGINEERING PLC	PROPRE	419 644,00	52 938 839,34	GBP	2,11
CH0012100191	TECAN GROUP N	PROPRE	95 257,00	38 219 802,99	CHF	1,52
SE0005190238	TELE2 B	PROPRE	5 190 710,00	56 123 605,50	SEK	2,24
SE0006422390	THULE GROUP AB SHS	PROPRE	1 726 656,00	52 878 743,30	SEK	2,11
ES0183746314	VIDRALA	PROPRE	532 769,00	50 559 778,10	EUR	2,02
FR0011981968	WORLDLINE	PROPRE	1 125 770,00	89 048 407,00	EUR	3,55
Total Action				***2 260 772 023,35***		***90,17***
O.P.C.V.M.						
FR0010173237	AMUNDI SERENITE PEA I C	PROPRE	7 533,00	83 191 587,20	EUR	3,32
FR0013505203	ECHIQUIER ALPHA EARNINGS I	PROPRE	17 000,00	17 193 800,00	EUR	0,69
FR0014000TH9	ECHIQUIER CLIMATE IMPACT EUROPE PART F	PROPRE	2 000,00	2 049 720,00	EUR	0,08
Total O.P.C.V.M.				***102 435 107,20***		***4,09***
Total Valeurs mobilieres				***2 363 207 130,55***		***94,26***
Liquidites						
AUTRES						
	DEBITEUR DIV EUR	PROPRE	-86 681,29	-86 681,29	EUR	-0,00
Total AUTRES				***-86 681,29***		***-0,00***
BANQUE OU ATTENTE						
	ACH DIFF OP DE CAPI	PROPRE	-479 013,62	-479 013,62	EUR	-0,02
	ACH DIFF TITRES EUR	PROPRE	-2 306 116,85	-2 306 116,85	EUR	-0,09
	BANQUE EUR BPP	PROPRE	80 462 224,50	80 462 224,50	EUR	3,21

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	SOUS RECEV EUR BPP	PROPRE	8 318 695,80	8 318 695,80	EUR	0,33
Total BANQUE OU ATTENTE				***85 995 789,83***		***3,43***
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-219 106,57	-219 106,57	EUR	-0,01
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-18 666,68	-18 666,68	EUR	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-35 215,33	-35 215,33	EUR	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-10 031,65	-10 031,65	EUR	-0,00
Total FRAIS DE GESTION				***-283 020,23***		***-0,01***
Total Liquidites				***85 626 088,31***		***3,42***
Creances negociables						
Interets precomptes.						
XS2265502166	AMADEUS FINANCE BV ZCP 31/05/2021	PROPRE	9 000 000,00	9 003 498,35	EUR	0,36
FR0126387291	AXA BANQUE ZCP 29/01/2021	PROPRE	8 000 000,00	8 003 427,04	EUR	0,32
XS2237376251	BANCO BILBAO VIZCAY ZCP 21/01/2021	PROPRE	6 000 000,00	6 001 751,68	EUR	0,24
FR0126538208	BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL ZCP 29/01/2021	PROPRE	8 500 000,00	8 503 806,98	EUR	0,34
FR0126077991	LEGRAND FRANCE ZCP 11/03/2021	PROPRE	5 000 000,00	5 004 298,38	EUR	0,20
FR0126384413	NESTLE FINANCE INTERNATIONAL L ZCP 06/01/2021	PROPRE	10 000 000,00	10 000 820,68	EUR	0,40
FR0126486150	WORLDINE ZCP 04/01/2021	PROPRE	10 500 000,00	10 500 398,59	EUR	0,42
Total Interets precomptes.				***57 018 001,70***		***2,27***
Total Creances negociables				***57 018 001,70***		***2,27***
Coupons						
Action						
GB00B0N8QD54	BRITVIC	ACHLIG	5 142 243,00	1 240 547,82	GBP	0,05
GB0004052071	HALMA PLC	ACHLIG	1 626 895,00	124 831,28	GBP	0,00
Total Action				***1 365 379,10***		***0,05***
Total Coupons				***1 365 379,10***		***0,05***
Total ECHIQUIER AGENOR SRI MID CAP EUROPE				**2 507 216 599,66**		**100,00**

LA FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER

FINANCIERE DE L'ECHIQUIER

ECHIQUIER AGRESSOR

rapport annuel

COMPARTIMENT DE SICAV ECHIQUIER

EXERCICE CLOS LE : 31.12.2020

Commercialisateur	FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER 53, avenue d'Iéna - 75116 Paris.
Société de gestion	FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER 53, avenue d'Iéna - 75116 Paris.
Dépositaire et conservateur	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES 3, rue d'Antin - 75002 Paris.
Centralisateur	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES 3, rue d'Antin - 75002 Paris.
Commissaire aux comptes	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT 63, rue de Villiers 92208 Neuilly sur Seine. Représenté par Monsieur Frédéric Sellam

Informations concernant les placements et la gestion

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

Catégorie d'action(s)	Affectation du résultat net	Affectations des plus-values nettes réalisées
Action A	Capitalisation	Capitalisation
Action G	Capitalisation	Capitalisation
Action I	Capitalisation	Capitalisation
Action P	Capitalisation	Capitalisation

Objectif de gestion :

ECHIQUIER AGRESSOR est un compartiment dynamique recherchant à surperformer son indice de référence sur la durée d'investissement recommandée à travers l'exposition sur les marchés des actions européennes.

Indicateur de référence :

L'indice MSCI EUROPE (ticker Bloomberg MSDEE15N) est un indicateur représentatif de la gestion d'ECHIQUIER AGRESSOR. Cet indice est représentatif de l'évolution des marchés actions des pays les plus développés en Europe. Il est calculé en euros, et dividendes réinvestis.

L'administrateur MSCI Limited de l'indice de référence MSCI Europe est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil de 8 juin 2016, la société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Stratégie d'investissement :

1. Stratégies utilisées

Le compartiment met en œuvre une gestion active et discrétionnaire, orientée vers les marchés des actions de l'Europe (Union Européenne, Association Européenne de Libre Echange et Royaume Uni).

ECHIQUIER AGRESSOR investit tant sur des petites et moyennes valeurs que sur des grandes valeurs notamment européennes. La gestion d'ECHIQUIER AGRESSOR s'appuie d'abord :

- sur une sélection rigoureuse de titres -« stock picking »- obtenue au travers de la mise en oeuvre d'un processus qui passe par la rencontre directe avec les entreprises dans lesquelles le compartiment investit.

S'ensuit une analyse fondamentale de chaque dossier, appuyée par une notation développée en interne et portant sur plusieurs critères que sont notamment :

la qualité du management de l'entreprise, la qualité de sa structure financière,

la visibilité sur les futurs résultats de l'entreprise, les perspectives de croissance de son métier, les aspects environnementaux et sociaux l'aspect spéculatif de la valeur.

Les valeurs retenues font l'objet de la fixation d'objectifs de prix d'achat et de prix de vente.

Les dossiers sélectionnés ont ainsi fait l'objet d'un processus très sélectif s'appuyant sur une analyse quantitative et qualitative. La méthodologie impliquant la fixation d'un prix d'achat et d'un prix de vente permet de se positionner sur des dossiers présentant un potentiel d'appréciation future par le marché selon notre analyse, et ensuite sur des opérations à horizon plus court terme afin de tirer profit de la volatilité des marchés actions.

L'exposition du compartiment au risque action sera à tout moment comprise entre 60% et 100% de l'actif net du compartiment.

Afin de permettre l'éligibilité du compartiment au PEA, il est investi à tout moment à hauteur de 75% minimum en instruments financiers éligibles au PEA.

En fonction des convictions du gérant, la construction du portefeuille peut conduire à un portefeuille concentré (moins de 50 valeurs).

ECHIQUIER AGRESSOR peut aussi en fonction de l'évolution et des situations de marchés, être exposé à hauteur de 25% maximum de l'actif net en titres obligataires réputés « investment grade ».

Enfin dans le cadre de la gestion de trésorerie, le compartiment se réserve la possibilité d'investir :

- en titres de créances négociables réputés « investment grade » à hauteur de 25 % maximum de l'actif
- en parts ou actions d'OPCVM français et/ou européens en parts ou actions de fonds d'investissements à vocation générale dans la limite de 10 %.

ECHIQUIER AGRESSOR peut recourir aux instruments dérivés dans le cadre d'opérations de couverture et d'exposition au risque de marché actions et exceptionnellement à des opérations de couverture du risque de change.

2. Les actifs (hors dérivés)

A/ Les actions :

L'investissement sur des actions sera en permanence réalisé à hauteur de 75% minimum.

ECHIQUIER AGRESSOR est principalement investi sur les actions de l'Europe (Union Européenne, Association Européenne de Libre Echange et Royaume Uni). Le compartiment pourra toutefois investir jusqu'à 25 % hors de l'Europe.

Le compartiment est exposé tant en petites et moyennes capitalisations qu'en grandes capitalisations, avec toutefois une limite de 20% sur les petites capitalisations (inférieures à 1 Milliard d'€).

La sélection rigoureuse des valeurs et les opérations de trading ne répondent à aucun objectif d'allocations sectorielles ou géographiques en dehors des contraintes ci-dessus mentionnées.

B/ Titres de créances et instruments du marché monétaire : Dans la limite de 25 %, le compartiment peut investir :

- dans des titres de créances négociables. L'échéance maximum des titres de créances utilisés dans le cadre de la gestion de la trésorerie du compartiment sera de 5 ans. Les titres court terme ainsi utilisés bénéficient d'une notation Standard & Poor's court terme « Investment grade » -ou notation équivalente dans une autre agence de notation. Les TCN réputés « spéculatifs » ou non notés sont autorisés dans la limite de 10%.
- dans des titres obligataires. Dans ce cadre, une attention particulière sera portée à la qualité de crédit des entreprises émettant ces titres. Les titres concernés sont des titres réputés « Investment grade » à savoir notés au minimum BBB- par Standard & Poor's ou équivalent ou considérés comme tels par l'équipe de gestion. La maturité maximum des titres obligataires est de 10 ans. Les obligations réputées « spéculatives » ou non notées sont autorisées dans la limite de 10%.

La gestion ne se fixe pas de limite dans la répartition entre émetteurs souverains et privés.

La sélection des sous-jacents ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur le critère de la notation et repose également sur une analyse interne du risque de crédit ou de marché.

Lorsque les titres sont réputés spéculatifs ou non notés, leurs émetteurs appartiennent à des groupes suivis par la recherche interne de La Financière de l'Echiquier.

Les notations mentionnées ci-dessus sont celles retenues par le gérant lors de l'investissement initial. En cas de dégradation de la notation pendant la durée de vie de l'investissement, le gérant effectue une analyse au cas par cas de chaque situation et décide ou non de conserver la ligne concernée. Les limites d'investissement définies en fonction de l'appréciation du risque de crédit par les agences de notation pourront ainsi être légèrement modifiées en fonction de l'analyse propre de l'équipe de gestion.

3. Investissement en titres d'autres Organismes de Placements Collectifs

Le compartiment ne pourra pas investir plus de 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM français et/ou européens et en fonds d'investissement à vocation générale. Il s'agira d'OPC de toute classification AMF sous réserve de ne pas être en contradiction avec la stratégie d'investissement. Il peut s'agir d'OPC gérés par la société de gestion ou par une société liée.

4. Instruments dérivés

Le compartiment se réserve la possibilité d'intervenir sur les instruments financiers à terme négociés sur les marchés règlementés européens, non réglementés et/ou de gré à gré. Dans ce cadre, le compartiment pourra prendre des positions :

- en vue de couvrir le portefeuille contre le risque de marché actions et exceptionnellement contre le risque de change. en vue de l'exposer au risque de marché actions conformément à l'objectif de gestion.

Les instruments utilisés sont : futures sur indices

options sur titres et sur indices options de change et change à terme

Ces opérations seront effectuées dans la limite d'une fois l'actif du compartiment.

Les instruments financiers sont conclus avec des intermédiaires sélectionnés par la Société de Gestion qui ne disposent d'aucun pouvoir sur la composition ou la gestion du portefeuille du compartiment.

5. Titres intégrant des dérivés

Le gérant pourra investir sur des titres intégrant des dérivés (warrants, bon de souscription, obligations convertibles, etc…) négociés sur des marchés réglementés ou de gré à gré.

Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille à des secteurs d'activité, zones géographiques, taux, actions (tous types de capitalisation) , change, titres et valeurs mobilières assimilés ou indices dans le but de réaliser l'objectif de gestion.

Le recours à des titres intégrant des dérivés, par rapport aux autres instruments dérivés énoncés ci-dessus, sera justifié notamment par la volonté du gérant d'optimiser la couverture ou, le cas échéant, la dynamisation du portefeuille en réduisant le cout lié à l'utilisation de ces instruments financiers afin d'atteindre l'objectif de gestion.

Dans tous les cas, le montant des investissements en titres intégrant des dérivés ne pourra dépasser plus de 10% de l'actif net. Le risque lié à ce type d'investissement sera limité au montant investi pour l'achat.

6. Dépôts

Néant.

7. Emprunt d'espèces

Le compartiment de la SICAV peut être emprunteur d'espèces. Sans avoir vocation à être structurellement emprunteur d'espèces, il peut se trouver temporairement en position débitrice en raison des opérations liées à ses flux versés (investissements et désinvestissements en cours, opérations de souscriptions/rachats, …) dans la limite de 10%.

8. Opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres

Néant.

Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

Risque de perte en capital :

La perte en capital se produit lors de la vente d'un titre à un prix inférieur à sa valeur d'achat. L'investisseur est averti que son capital initialement investi peut ne pas lui être restitué. L'OPC ne bénéficie d'aucune garantie ou protection en capital.

Risque actions :

ECHIQUIER AGRESSOR est exposé à hauteur de 60 % minimum en actions.

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille de l'OPC est exposé, baissent, la valeur liquidative de l'OPC pourra baisser.

Risques lié à l'investissement dans des actions de petite et moyenne capitalisation :

Sur les marchés de petites et moyennes capitalisations, le volume des titres cotés en Bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative de l'OPC peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

Risque de gestion discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire appliqué à l'OPC repose sur la sélection des valeurs. Il existe un risque que l'OPC ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs les plus performantes. La performance de l'OPC peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. La valeur liquidative de l'OPC peut en outre avoir une performance négative.

Risque de taux :

ECHIQUIER AGRESSOR est exposé à hauteur de 25 % maximum de son actif en produits de taux. La valeur liquidative de l'OPC pourra baisser si les taux d'intérêt augmentent.

Risque de crédit :

Le compartiment est exposé aux instruments monétaires ou obligataires à hauteur de 25 % maximum.

Le risque de crédit correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance ou obligataires, dans lesquels est investi l'OPC, peut baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative.

Risque de change :

Il s'agit du risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille, l'euro. En cas de baisse d'une devise par rapport à l'euro, la valeur liquidative pourra baisser.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

Souscripteurs concernés :

- Action A : Tous souscripteurs

- Action G : Réservée à la commercialisation par des intermédiaires financiers

- Action I : Réservée aux investisseurs institutionnels

- Action P : Tous souscripteurs, action de partage

Profil de l'investisseur type :

Le compartiment s'adresse à des personnes physiques ou des investisseurs institutionnels conscients des risques inhérents à la détention d'actions d'un tel OPCVM, risque élevé dû à l'investissement en actions européennes.

ECHIQUIER AGRESSOR peut servir de support à des contrats individuels d'assurance vie à capital variable, libellés en unités de comptes.

ECHIQUIER AGRESSOR peut servir de support d'investissement à des OPCVM gérés par La Financière de l'Echiquier. Le compartiment se réserve la possibilité d'investir dans des OPCVM gérés par La Financière de l'Echiquier.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ECHIQUIER AGRESSOR dépend de la situation personnelle de l'investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel et éventuellement professionnel, de ses besoins d'argent actuels et à 5 ans, mais également de son souhait de prendre ou non des risques sur les marchés actions. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment les investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques du compartiment.

Durée de placement recommandée : supérieure à 5 ans.

Dominante fiscale :

Le compartiment est éligible au PEA.

Indications sur le régime fiscal :

Le prospectus n'a pas vocation à résumer les conséquences fiscales attachées, pour chaque investisseur, à la souscription, au rachat, à la détention ou à la cession d'action(s) d'un compartiment de la SICAV. Ces conséquences varieront en fonction des lois et des usages en vigueur dans le pays de résidence, de domicile ou de constitution de l'actionnaire ainsi qu'en fonction de sa situation personnelle.

Selon votre régime fiscal, votre pays de résidence, ou la juridiction à partir de laquelle vous investissez dans cette SICAV, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'action(s) de compartiment(s) de la SICAV peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de consulter un conseiller fiscal sur les conséquences possibles de l'achat, de la détention, de la vente ou du rachat d'action(s) de compartiments de la SICAV d'après les lois de votre pays de résidence fiscale, de résidence ordinaire ou de votre domicile.

La Société de Gestion et les commercialisateurs n'assument aucune responsabilité, à quelque titre que ce soit, eu égard aux conséquences fiscales qui pourraient résulter pour tout investisseur d'une décision d'achat, de détention, de vente ou de rachat d'action(s) d'un compartiment de la SICAV.

La SICAV propose au travers des différents compartiments des actions de capitalisation et de distribution, il est recommandé à chaque investisseur de consulter un conseiller fiscal sur la réglementation applicable dans son pays de résidence, suivant les règles appropriées à sa situation (personne physique, personne morale soumise à l'impôt sur les sociétés, autres cas …). Les règles applicables aux investisseurs résidents français sont fixées par le Code général des impôts.

D'une manière générale, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leur conseiller fiscal ou de leur chargé de clientèle habituel afin de déterminer les règles fiscales applicables à leur situation particulière.

Aux termes de la règlementation fiscale américaine dite FATCA (Foreign Account Tax Compliance Act), les investisseurs pourraient être tenus de fournir à l'OPC, à la société de gestion ou à leur mandataire et ce, afin que soient identifiées les « US Person » au sens de FATCA, des renseignements notamment sur leur identité personnelle et lieux de résidence (domicile et résidence fiscale).

Ces informations pourront être transmises à l'administration fiscale américaine via les autorités fiscales françaises. Tout manquement par les investisseurs à cette obligation pourrait résulter en un prélèvement forfaitaire à la source de 30% imposé sur les flux financiers de source américaine.

Nonobstant les diligences effectuées par la société de gestion au titre de FATCA, les investisseurs sont invités à s'assurer que l'intermédiaire financier qu'ils ont utilisé pour investir dans l'OPC bénéficie lui-même du statut dit de Participating FFI. Pour plus de précisions, les investisseurs pourront se tourner vers un conseiller fiscal.

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- *La valeur liquidative est disponible auprès de www.lfde.com ou peuvent être adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de : LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER, 53, avenue d'Iéna - 75116 Paris.*
- *Date d'agrément par l'AMF de la Sicav : 3 décembre 2018.*
- *Date d'agrément par l'AMF du compartiment : 31 octobre 1991.*
- *Date de création de la Sicav : 4 décembre 2018.*
- *Date de création du compartiment : 29 novembre 1991.*

rapport de gestion du conseil d'administration

Mesdames, messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale pour vous rendre compte de l'activité de votre société au cours de son exercice 2020 et soumettre à votre approbation les comptes arrêtés au 31 décembre 2020. Avant la présentation des comptes, un exposé sommaire va vous être fait sur la conjoncture économique et la politique de gestion du compartiment durant cet exercice.

Année de baisse pour les marchés actions européens qui subissent les effets du coronavirus. En effet, alors que nous abordions l'année confiant quant aux perspectives économiques, la pandémie mondiale a rebattu les cartes dès la fin du premier trimestre.

La propagation rapide du virus a contraint la majorité des états à réduire drastiquement les interactions sociales. La panique que de telles mesures a engendré sur les marchés financiers fut de courte durée tant les soutiens monétaires et fiscaux ont été importants et rapides à se mettre en place. Toutefois, les investisseurs ont clairement discriminé les gagnants et les perdants de la pandémie. Les sociétés du secteur de la santé et des nouvelles technologies ressortent renforcées de la crise tandis que les entreprises industrielles et celles liées au secteur du tourisme sont fortement pénalisées.

Agressor subit son positionnement contrariant du début de l'année avec des titres tels que AIB, EUROPCAR ou ELIOR qui baissent fortement. Le repositionnement du fonds vers des valeurs de qualité dès le début du mois d'avril permet néanmoins de rattraper une part importante du retard. C'est le cas par exemple de ASML, SCHNEIDER ELECTRIC ou encore INFINEON.

Agressor termine l'année en nette baisse par rapport à son indice de référence en 2020 (-15.7% contre -3.3% pour le MSCI Europe NR) cependant le nouveau processus de gestion qui associe la sélection de titres de l'ensemble de l'équipe de gestion à une gestion rigoureuse du risque commence à porter ses fruits.

Performances parts vs Indice

ECHIQUIER AGRESSOR A	FR0010321802	-15,68%	-3,32%
ECHIQUIER AGRESSOR G	FR0010581702	-14,58%	-3,32%
ECHIQUIER AGRESSOR I	FR0011188150	-13,53%	-3,32%
ECHIQUIER AGRESSOR P	FR0011435197	-15,13%	-3,32%

Changements intervenus au cours de l'exercice :

- Eligibilité au PEA (75% min en titres éligibles)
- Frais action A: FGD passage de 2.392% à 2,25% + commission de surperf 15% (1ère période : 15 septembre 2020 au 30 septembre 2021 puis du 1er octobre au 30 septembre)
- Suppression de la classification
- Ajustement de la stratégie
- 20% maximum sur petites capitalisation (<1Mds)

Mouvements principaux

Achats : Alibaba ADR (US01609W1027) - Unicredit (IT0005239360)

Ventes : Barclays (GB0031348658) – Mastercard (US57636Q1040)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR

Quote part des titres éligibles PEA :

	MIN	MAX	MOYENNE	Au 31/12/2020
ECHIQUIER AGRESSOR	75,35	95,40	85,28	87,43

Renseignements règlementaires :

- Votre OPC n'a pas d'engagement sur les marchés dérivés.
- Votre fonds ne détient aucun titre en portefeuille émis par la société de gestion.
- Votre OPC ne détient pas des parts d'OPC gérés par La Financière de l'Echiquier ou des sociétés liées.

Présentation de notre politique générale :

Depuis 2007, La Financière de l'Echiquier intègre les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans sa méthodologie de sélection de valeurs. Cette approche est menée de façon transversale pour tous les fonds actions La Financière de l'Echiquier. Cette évaluation se fait sur la base d'entretiens ISR spécifiques menés avec les personnes clés de l'entreprise. Nous n'avons pas recours aux agences de notation. Les entretiens ISR sont par ailleurs, systématiquement conduits en binôme avec le gérant ou l'analyste financier qui suit le cas d'investissement et l'un des membres de l'équipe ISR. A l'issue de chaque entretien, une note reflétant notre appréciation de chaque entreprise est établie. Elle fait l'objet d'une révision lors des entretiens de suivi que nous réalisons en moyenne tous les deux ans. Tous les comptes rendus d'entretiens ISR et les notations extra financières des valeurs sont archivés dans notre base de données propriétaire.

Politique ESG :

Dans le cadre du fonds, nous nous attachons à appliquer la politique générale en réalisant, dans le plus de cas possible, une analyse extra financière des valeurs en portefeuilles. Cette analyse se fonde sur des critères sociaux, environnementaux et de gouvernance et donne lieu à une notation ISR, revue en moyenne tous les 3 ans. La notation ISR attribuée aux valeurs du fonds ne constitue pas un motif d'exclusion.

Des informations plus précises sont disponibles sur notre site Internet à la rubrique :

https://www.lfde.com/la-societe/investissement-responsable/

Politique d'exécution des ordres :

Cette politique consiste tout particulièrement à sélectionner des intermédiaires de marché, établissements spécialement agréés pour exécuter les ordres sur le marché. Cette sélection est effectuée afin d'obtenir des intermédiaires la « meilleure exécution » que la société de gestion doit elle-même apporter aux porteurs ou actionnaires d'OPCVM.

Le choix des intermédiaires est effectué selon des critères précis et revus deux fois par an en fonction des opinions exprimés par les participants au comité de sélection des intermédiaires :

1 - capacité à trouver de la liquidité et qualité d'exécution

2 - aide à la rencontre des entreprises

3 - le bon dénouement des opérations

4 - qualité de l'analyse et du support vente.

Pour plus d'information et conformément à la réglementation, vous pouvez consulter la Politique d'exécution établis par La Financière de l'Echiquier dans le cadre de la gestion de ses OPCVM sur le site internet de la société de gestion

Politique de vote :

Nous vous informons que notre politique de droit de vote est disponible en ligne sur notre site internet.

Le porteur de part peut consulter le document « Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation » sur le site internet de la société de gestion.

Ce document précise les conditions dans lesquelles la société de gestion a eu recours pour l'exercice précédent à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécutions d'ordres.

La société de gestion LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER calcule le risque global des OPCVM selon la méthode du calcul de l'engagement.

Suite à la transposition de la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (ou « Directive OPCVM 5 »), l'ESMA a adopté le 31 mars 2016, ses orientations sur les dispositions relatives à la rémunération des gérants d'OPCVM. Les orientations s'appliquent aux sociétés de gestion d'OPCVM à compter du 1er janvier 2017, pour les bonus payés en 2018.

Dans ce cadre, LFDE a mis à jour sa politique de rémunération. La Financière de l'Echiquier a adapter sa politique de rémunération sur la composante variable, afin de permettre une gestion saine et efficace des risques mais également de permettre un contrôle des comportements des collaborateurs exposés dans leur fonction, à la prise de risque.

La politique de rémunération est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la Société de Gestion et des OPCVM qu'elle gère et à ceux des investisseurs dans ces OPCVM, et comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts.

La politique de rémunération a été mise en place afin de :

• supporter activement la stratégie et les objectifs de la Société de Gestion ;

• supporter la compétitivité de la Société de Gestion sur le marché dans lequel elle opère ;

• assurer l'attractivité, le développement et la conservation d'employés motivés et qualifiés.

Le personnel de LFDE perçoit une rémunération comprenant une composante fixe et une composante variable, dûment équilibrées, faisant l'objet d'un examen annuel et basées sur la performance individuelle ou collective. Les principes de la politique de rémunération sont révisés sur une base régulière et adaptés en fonction de l'évolution réglementaire.

La politique de rémunération a été approuvée par les Administrateurs de la Société de Gestion. Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet suivant : www.lfde.com. Une copie manuscrite de cette politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande.

Données 2020 :

K€

	Nb	Fixe	Variable		Différé Nb	Différé Mtt variable différé
RT	46	4 578	5 143	*dont =>*	10	2 010
Non RT	88	6 422	3 266			
TOTAL	**134**	**11 000**	**8 409**			

= brut annuel
pas de prorata

RT : Risk Takers

comptes annuels

BILAN actif

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	**513 315 760,03**	**676 607 701,34**
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	513 315 760,03	676 607 701,34
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	**610 571,73**	**1 235 137,98**
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	610 571,73	1 235 137,98
Comptes financiers	**6 981 489,57**	**4 574 582,77**
Liquidités	6 981 489,57	4 574 582,77
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	**520 907 821,33**	**682 417 422,09**

BILAN passif

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	766 770 452,31	653 792 242,96
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-241 518 957,48	25 591 069,70
• Résultat de l'exercice	-6 251 715,51	2 418 236,15
Total des capitaux propres *(montant représentatif de l'actif net)*	**518 999 779,32**	**681 801 548,81**
Instruments financiers	-	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	**1 908 042,01**	**615 873,28**
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	1 908 042,01	615 873,28
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	**520 907 821,33**	**682 417 422,09**

HORS-bilan

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	5,67	6 012,74
• Produits sur actions et valeurs assimilées	5 976 524,21	18 596 277,13
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	**5 976 529,88**	**18 602 289,87**
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-165 686,94	-47 142,73
• Autres charges financières	-5 795,31	-6 122,81
Total (II)	**-171 482,25**	**-53 265,54**
Résultat sur opérations financières (I - II)	**5 805 047,63**	**18 549 024,33**
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-12 072 736,66	-16 009 030,09
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	**-6 267 689,03**	**2 539 994,24**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	15 973,52	-121 758,09
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	**-6 251 715,51**	**2 418 236,15**

annexes

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Covid-19 et incidence sur les comptes annuels :

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

A/ Méthode d'évaluation

Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués au prix du marché.

Toutefois, les instruments ci-dessous sont évalués selon des méthodes spécifiques :

Les obligations et actions européennes sont valorisées au cours de clôture, les titres étrangers au dernier cours connu.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de titres équivalents affectés, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre. Toutefois, les titres de créances négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois et en l'absence de sensibilité particulière pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie est inférieure à 3 mois sont valorisés au taux de négociation d'achat. Un amortissement de la décote ou de la surcote est pratiqué de façon linéaire sur la durée de vie du TCN.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie est supérieure à 3 mois sont valorisés au taux de marché. Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les titres qui font l'objet de contrats de cession ou d'acquisition temporaire sont évalués en conformité avec la réglementation en vigueur selon les conditions du contrat d'origine.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité du conseil d'administration de la SICAV à leur valeur probable de négociation.

Les warrants ou bons de souscription obtenus gratuitement lors de placements privés ou d'augmentation de capital seront valorisés dès leurs admissions sur un marché réglementé ou l'organisation d'un marché de gré à gré.

- Les contrats :

Les opérations sur les marchés à terme ferme sont valorisées au cours de compensation et les opérations conditionnelles selon le titre du support.

La valeur de marché pour les contrats à terme ferme est égale au cours en euro multiplié par le nombre de contrats. La valeur de marché pour les opérations conditionnelles est égale à la traduction en équivalent sous-jacent.

Les swaps de taux sont valorisés au taux de marché conformément aux dispositions contractuelles. Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur de marché.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du conseil d'administration de la SICAV. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

B/ Modalités pratiques

Les actions et les obligations sont évaluées sur la base des cours extraits de la base de données Bloomberg en fonction de leur place de cotation :

Asie-Océanie :

extraction à 12 h pour une cotation au cours de clôture du jour.

Amérique :

extraction à 9 h pour une cotation au cours de clôture de la veille.

extraction à 16 h 45 pour une cotation au cours d'ouverture du jour.

Europe sauf France :

extraction à 19 h 30 pour une cotation au cours de clôture du jour.

extraction à 14 h 30 pour une cotation au cours d'ouverture du jour.

extraction à 9 h pour une cotation au cours de J-1.

France :

extraction à 12 h et 16 h pour une cotation au cours d'ouverture du jour.

extraction à 17 h 40 pour une cotation au cours de clôture du jour.

Contributeurs :

extraction à 14 h pour une cotation suivant les disponibilités de cours.

Les positions sur les marchés à terme ferme à chaque valeur liquidative sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Les positions sur les marchés à terme conditionnel à chaque valeur liquidative sont évaluées selon les principes employés pour leur sous-jacent.

Asie-Océanie :

extraction à 12 h

Amérique :

extraction J+1 à 9 h

Europe (sauf France) :

extraction à 19 h 30

France :

extraction à 18 h

Méthode de comptabilisation

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des revenus des instruments financiers est celui du coupon encaissé, à l'exception des compartiments Echiquier Altarocca Convertibles, Echiquier Hybrid Bonds et Echiquier Convexité Europe qui utilisent la méthode des coupons courus.

La comptabilisation de l’enregistrement des frais de transaction se fait en frais exclus.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

annexes

Frais de fonctionnement et de gestion

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière	Actif net	Action A 2,25 % TTC maximum
		Action G 1,35 % TTC maximum
Frais administratifs externes à la société de gestion		Action I 1,00 % TTC maximum
		Action P 2,00 % TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	(*)
Commissions de mouvement perçues par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction ou opération	0,40 % TTC maximum pour les actions uniquement
Commission de surperformance	Actif net	Action A 15% sur la différence positive entre la performance du compartiment (nette de frais de gestion fixes) et la performance de l'indice MSCI Europe
		Action G Néant
		Action I Néant
		Action P 20 % TTC maximum de la surperformance au-delà de l'indice MSCI EUROPE, calculé dividendes réinvestis

(*) Le compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres OPC dont les frais de gestion maximum seront de 2.392 %. Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la société de gestion.

Les contributions dues pour la gestion de l'OPCVM en application du d) du 3° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier sont imputées au compartiment.

En sus des frais ci-dessus, d'autres frais peuvent être supportés par le compartiment dans certaines circonstances tels que des coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances ou d'une procédure pour faire valoir un droit, sous réserve que ces frais soient systématiquement inférieurs aux montants recouvrés.

De plus, des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au compartiment. Des informations complémentaires sur le fonctionnement de ces frais de recherche sont disponibles auprès de la société de gestion.

Modalité de calcul de la commission de sur performance pour l'action A

Des frais de gestion variables seront prélevés au profit de la société de gestion selon les modalités suivantes :

- 15% TTC de la performance au-delà de l'indice.
- La provision de frais de gestion variables est ajustée à l'occasion de chaque calcul de la valeur liquidative, sur la base de 15% T.T.C. de la sur performance du compartiment par rapport à l'indice MSCI EUROPE calculé dividendes réinvestis. Dans le cas d'une sous-performance de l'OPCVM par rapport à l'indice de référence, cette provision est réajustée par le biais de reprises sur provisions. Les reprises de provisions sont plafonnées à hauteur des dotations.
- Le calcul de la surperformance sera effectué pour la première fois à compter du 15/09/2020, par prise en compte d'une valeur liquidative de référence arrêtée à cette même date.
- Le prélèvement des frais de gestion variables par la société de gestion est effectué annuellement, le dernier jour de bourse ouvré du mois de septembre de chaque année. La période de calcul de la commission de surperformance s'étend du 1er octobre au 30 septembre, à l'exception de la première période de référence qui sera comprise entre le 15 septembre 2020 et le 30 septembre 2021.
- Les frais de gestion variables sont imputables uniquement si la valeur liquidative de fin de période est supérieure au nominal d'origine pour la première période de référence, à la valeur liquidative de début de période pour les périodes suivantes. En cas de rachat d'actions, s'il y a une provision pour frais de gestion variables, la partie proportionnelle aux actions remboursées est versée à la société de gestion.

La méthodologie appliquée pour le calcul des commissions de surperformance s'appuie sur la méthode de calcul de « l'actif fictif » qui permet de simuler un actif fictif subissant les mêmes conditions de souscriptions et rachats que le fond original, incrémenté de la performance de l'indice choisi. Cet actif fictif est ensuite comparé à la performance de l'actif réel du compartiment. La différence entre les deux actifs donne donc la surperformance du compartiment par rapport à son indice (ou objectif).

Modalité de calcul de la commission de sur performance pour l'action P

Des frais de gestion variables seront prélevés au profit de la société de gestion selon les modalités suivantes :

- 20% TTC de la performance au-delà de l'indice.
- La provision de frais de gestion variables est ajustée à l'occasion de chaque calcul de la valeur liquidative, sur la base de 20% T.T.C. de la sur performance du FCP par rapport à l'indice MSCI EUROPE calculé dividendes réinvestis. Dans le cas d'une sous-performance de l'OPCVM par rapport à l'indice de référence, cette provision est réajustée par le biais de reprises sur provisions. Les reprises de provisions sont plafonnées à hauteur des dotations.
- Le calcul de la surperformance sera effectué pour la première fois à compter du jour de lancement de l'action P, par prise en compte d'une valeur liquidative de référence arrêtée à cette même date.
- Le prélèvement des frais de gestion variables par la société de gestion est effectué annuellement, le dernier jour de bourse ouvré du mois de septembre de chaque année. La période de calcul de la commission de surperformance s'étend du 1er octobre au 30 septembre, à compter du 15 septembre 2020 (soit du 1er janvier 2020 au 30 septembre 2021 sur la période concernée par le changement). Les frais de gestion variables sont imputables uniquement si la valeur liquidative de fin de période est supérieure à la valeur liquidative de début de période. En cas de rachat d'actions, s'il y a une provision pour frais de gestion variables, la partie proportionnelle aux actions remboursées est versée à la société de gestion.

La méthodologie appliquée pour le calcul des commissions de surperformance s'appuie sur la méthode de calcul de « l'actif fictif » qui permet de simuler un actif fictif subissant les mêmes conditions de souscriptions et rachats que le fond original, incrémenté de la performance de l'indice choisi. Cet actif fictif est ensuite comparé à la performance de l'actif réel du compartiment. La différence entre les deux actifs donne donc la surperformance du compartiment par rapport à son indice (ou objectif).

Devise de comptabilité

La devise de comptabilisation du compartiment est l'Euro.

annexes

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des actionnaires *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changements intervenus :

• Eligibilité au PEA (75% min en titres éligibles)

• Frais action A: FGD passage de 2.392% à 2,25% + commission de surperf 15% (1ère période : 15 septembre 2020 au 30 septembre 2021 puis du 1er octobre au 30 septembre)

• Suppression de la classification

• Ajustement de la stratégie

• 20% maximum sur petites capitalisation (<1Mds)

- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Catégorie d'action(s)	Affectation du résultat net	Affectations des plus-values nettes réalisées
Action A	Capitalisation	Capitalisation
Action G	Capitalisation	Capitalisation
Action I	Capitalisation	Capitalisation
Action P	Capitalisation	Capitalisation

annexes

2 évolution actif net

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	**681 801 548,81**	**720 330 704,26**
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	177 885 085,13	99 335 980,58
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-228 303 026,19	-263 319 075,89
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	31 804 011,47	88 922 766,37
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-271 882 862,98	-56 945 857,02
Plus-values réalisées sur contrats financiers	3 388 220,50	9 027 562,59
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-607 500,00	-7 147 663,00
Frais de transaction	-4 578 663,40	-6 502 875,52
Différences de change	-12 605 438,92	13 421 476,13
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	148 364 406,11	82 138 536,07
- Différence d'estimation exercice N	*61 955 591,97*	*-86 408 814,14*
- Différence d'estimation exercice N-1	*-86 408 814,14*	*-168 547 350,21*
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-	-
- Différence d'estimation exercice N	-	-
- Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-6 267 689,03	2 539 994,24
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	*1 687,82	-
Actif net en fin d'exercice	**518 999 779,32**	**681 801 548,81**

** Rompus de fusion/absorption Echiquier Agressor PEA sur VL du 14-09-2020.*

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	6 981 489,57
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	6 981 489,57	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	GBP	USD	DKK	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	71 334 332,94	41 916 694,42	35 215 241,57	39 408 871,15
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances Opérations de change à terme de devises :	**610 571,73**
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Coupons à recevoir	558 000,00
Souscriptions à recevoir	52 571,73
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes Opérations de change à terme de devises :	**1 908 042,01**
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Frais provisionnés	1 556 692,23
Rachat à payer	265 184,61
Frais de recherche	86 165,17
-	-
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

		Souscriptions		Rachats
Catégorie d'action émise / rachetée pendant l'exercice :	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Action A / FR0010321802	82 954,256	116 181 732,73	101 407,074	141 244 906,64
Action I / FR0011188150	34 361,701	57 774 805,90	50 448,819	78 969 192,92
Action G / FR0010581702	2 625,654	3 782 402,75	4 932,005	7 360 129,36
Action P / FR0011435197	142,26	146 143,75	726,629	728 797,27
Commission de souscription / rachat par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action A / FR0010321802		92,17		-
Action I / FR0011188150		-		-
Action G / FR0010581702		-		-
Action P / FR0011435197		-		-
Rétrocessions par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action A / FR0010321802		92,17		-
Action I / FR0011188150		-		-
Action G / FR0010581702		-		-
Action P / FR0011435197		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action A / FR0010321802		-		-
Action I / FR0011188150		-		-
Action G / FR0010581702		-		-
Action P / FR0011435197		-		-

annexe

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%
Catégorie d'action :	
Action A / FR0010321802	**2,35**
Action I / FR0011188150	**0,30**
Action G / FR0010581702	**1,35**
Action P / FR0011435197	**2,00**

Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	Montant
Catégorie d'action :	
Action A / FR0010321802	**1 464 042,66**
Action I / FR0011188150	-
Action G / FR0010581702	-
Action P / FR0011435197	-

Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-
- Opc 3	-
- Opc 4	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital.....**néant**
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés .....**néant**

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc	-
- autres instruments financiers	-

annexes

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)*

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Catégorie d'action	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

annexes

	31.12.2020	31.12.2019
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-6 251 715,51	2 418 236,15
Total	**-6 251 715,51**	**2 418 236,15**

Action A / FR0010321802	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-6 373 635,34	1 265 125,30
Total	**-6 373 635,34**	**1 265 125,30**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action I / FR0011188150	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	143 057,02	934 319,28
Total	**143 057,02**	**934 319,28**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action G / FR0010581702	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-9 126,41	202 357,57
Total	**-9 126,41**	**202 357,57**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action P / FR0011435197	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-12 010,78	16 434,00
Total	**-12 010,78**	**16 434,00**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

annexes

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

(En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

	31.12.2020	31.12.2019
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-241 518 957,48	25 591 069,70
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	**-241 518 957,48**	**25 591 069,70**

Action A / FR0010321802	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-229 043 671,14	23 178 677,43
Total	**-229 043 671,14**	**23 178 677,43**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action I / FR0011188150	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-6 531 837,86	1 664 642,96
Total	**-6 531 837,86**	**1 664 642,96**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action G / FR0010581702	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-5 123 521,19	640 306,06
Total	**-5 123 521,19**	**640 306,06**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action P / FR0011435197	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-819 927,29	107 443,26
Total	**-819 927,29**	**107 443,26**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du compartiment au cours des 5 derniers exercices

Date de création du compartiment : 29 novembre 1991.

Devise EUR	**31.12.2020**	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Actif net	**518 999 779,32**	681 801 548,81	720 330 704,26	1 260 203 055,22	1 325 075 385,60

Action A / FR0010321802 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Nombre d'actions en circulation	**319 226,956**	337 679,774	438 939,045	550 850,777	628 752,612
Valeur liquidative	**1 540,53**	1 827,05	1 537,31	2 043,24	1 870,29
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) [1]	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**-737,46**	72,38	42,09	430,69	32,76

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*

[1] En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action I / FR0011188150 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Nombre d'actions en circulation	**9 433,354**	25 520,472	17 820,419	45 693,655	78 623,67
Valeur liquidative	**1 518,83**	1 756,54	1 448,46	1 891,43	1 696,39
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) [1]	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**-677,25**	101,83	70,31	432,22	57,61

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*

[1] En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action G / FR0010581702 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Nombre d'actions en circulation	**7 279,994**	9 586,345	11 377,809	22 515,555	6 932,317
Valeur liquidative	**1 527,74**	1 788,41	1 489,19	1 958,64	1 774,3
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	**-**	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) (1)	**-**	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**-705,03**	87,90	59,68	430,65	48,40

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*
(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action P / FR0011435197 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Nombre d'actions en circulation	**1 559,349**	2 143,718	2 485,131	2 796,853	2 540,519
Valeur liquidative	**1 135,54**	1 337,96	1 121,32	1 484,45	1 355,32
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	**-**	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) (1)	**-**	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**-533,51**	57,78	36,09	314,66	28,76

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*
(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

4 inventaire au 31.12.2020

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilieres						
Action						
IE00B4BNMY34	ACCENTURE SHS CLASS A	PROPRE	50 000,00	10 675 576,26	USD	2,06
NL0000235190	AIRBUS BR BEARER SHS	PROPRE	160 000,00	14 364 800,00	EUR	2,77
KYG017191142	ALIBABA GROUP HOLDING LTD	PROPRE	550 000,00	13 486 190,17	HKD	2,60
FR0010220475	ALSTOM	PROPRE	275 000,00	12 817 750,00	EUR	2,47
US02156B1035	ALTERYX INC	PROPRE	46 505,00	4 629 592,90	USD	0,89
ES0109067019	AMADEUS IT GROUP SA	PROPRE	185 000,00	11 018 600,00	EUR	2,12
BE0974293251	ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	PROPRE	350 000,00	19 953 500,00	EUR	3,84
NL0010273215	ASML HOLDING N.V.	PROPRE	30 000,00	11 926 500,00	EUR	2,30
GB0009895292	ASTRAZENECA PLC	PROPRE	190 000,00	15 542 078,52	GBP	2,99
US0758871091	BECTON DICKINSON & CO	PROPRE	75 000,00	15 339 627,27	USD	2,96
FR0000131104	BNP PARIBAS	PROPRE	400 000,00	17 242 000,00	EUR	3,32
FR0000120172	CARREFOUR SA	PROPRE	800 000,00	11 224 000,00	EUR	2,16
CH0198251305	COCA COLA HBC	PROPRE	558 000,00	14 813 938,68	GBP	2,85
DE0006062144	COVESTRO AG	PROPRE	440 000,00	22 211 200,00	EUR	4,28
GB00B1VNSX38	DRAX GROUP PLC	PROPRE	3 300 000,00	13 821 410,62	GBP	2,66
FR0010908533	EDENRED	PROPRE	275 000,00	12 762 750,00	EUR	2,46
FR0000064164	EXACOMPTA CLAIREFONTAINE	PROPRE	58 758,00	5 582 010,00	EUR	1,08
DE0005785604	FRESENIUS SE & CO KGAA	PROPRE	260 000,00	9 838 400,00	EUR	1,90
GB00B2QPKJ12	FRESNILLO PLC-W/I	PROPRE	825 000,00	10 407 522,20	GBP	2,01
DE0006047004	HEIDELBERGCEMENT AG	PROPRE	87 725,00	5 370 524,50	EUR	1,03
DE0006231004	INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	PROPRE	470 000,00	14 753 300,00	EUR	2,84
NL0011821202	ING GROUP NV	PROPRE	2 090 000,00	15 969 690,00	EUR	3,08
FR0000121485	KERING	PROPRE	19 000,00	11 293 600,00	EUR	2,18
NL0000009538	KONINKLIJKE PHILIPS N.V.	PROPRE	350 000,00	15 323 000,00	EUR	2,95
FR0000121261	MICHELIN (CGDE)-SA	PROPRE	99 191,00	10 410 095,45	EUR	2,01

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
US5949181045	MICROSOFT CORP	PROPRE	62 000,00	11 271 897,99	USD	2,17
IT0004965148	MONCLER SPA	PROPRE	255 000,00	12 785 700,00	EUR	2,46
DK0060534915	NOVO NORDISK	PROPRE	250 000,00	14 330 964,15	DKK	2,76
DK0060094928	ORSTED SH	PROPRE	125 000,00	20 884 277,42	DKK	4,02
GB00B2B0DG97	RELX PLC	PROPRE	600 000,00	12 018 000,00	EUR	2,32
LU0061462528	RTL GROUP	PROPRE	320 000,00	12 716 800,00	EUR	2,45
SE0000667891	SANDVIK	PROPRE	700 000,00	14 029 131,53	SEK	2,70
FR0000121972	SCHNEIDER ELECTRIC SA	PROPRE	130 000,00	15 379 000,00	EUR	2,96
FR0012757854	SPIE SA	PROPRE	550 000,00	9 795 500,00	EUR	1,89
FR0000051807	TELEPERFORMANCE SE	PROPRE	55 000,00	14 921 500,00	EUR	2,88
SE0005190238	TELE2 B	PROPRE	1 100 000,00	11 893 549,45	SEK	2,29
IT0005239360	UNICREDIT SPA	PROPRE	1 300 000,00	9 942 400,00	EUR	1,92
GB00BH4HKS39	VODAFONE GROUP	PROPRE	12 400 000,00	16 749 382,92	GBP	3,23
FR0011981968	WORLDLINE	PROPRE	200 000,00	15 820 000,00	EUR	3,05
Total Action				***513 315 760,03***		***98,90***
Total Valeurs mobilieres				***513 315 760,03***		***98,90***
Liquidites						
AUTRES						
	DEBITEUR DIV EUR	PROPRE	-86 165,17	-86 165,17	EUR	-0,02
Total AUTRES				***-86 165,17***		***-0,02***
BANQUE OU ATTENTE						
	ACH DIFF OP DE CAPI	PROPRE	-265 184,61	-265 184,61	EUR	-0,05
	BANQUE EUR BPP	PROPRE	6 981 489,57	6 981 489,57	EUR	1,35
	SOUS RECEV EUR BPP	PROPRE	52 571,73	52 571,73	EUR	0,01
Total BANQUE OU ATTENTE				***6 768 876,69***		***1,30***
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-91 110,07	-91 110,07	EUR	-0,02
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-1 236,19	-1 236,19	EUR	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-11,79	-11,79	EUR	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-291,52	-291,52	EUR	-0,00
	PRCOMVARIABLE	PROPRE	-1 391 074,25	-1 391 074,25	EUR	-0,27

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	PRCOMVARIABLEACQU	PROPRE	-72 968,41	-72 968,41	EUR	-0,01
Total FRAIS DE GESTION				***-1 556 692,23***		***-0,30***
Total Liquidites				***5 126 019,29***		***0,99***
Coupons						
Action						
GB00BH4EUR39	VODAFONE GROUP	ACHLIG	12 400 000,00	558 000,00	EUR	0,11
Total Action				***558 000,00***		***0,11***
Total Coupons				***558 000,00***		***0,11***
Total ECHIQUIER AGRESSOR				**518 999 779,32**		**100,00**

LA FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER

FINANCIERE DE L'ECHIQUIER

ECHIQUIER ALTAROCCA CONVERTIBLES

rapport annuel

COMPARTIMENT DE SICAV ECHIQUIER

EXERCICE CLOS LE : 31.12.2020

Commercialisateur	FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER 53, avenue d'Iéna - 75116 Paris.
Société de gestion	FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER 53, avenue d'Iéna - 75116 Paris.
Dépositaire et conservateur	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES 3, rue d'Antin - 75002 Paris.
Centralisateur	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES 3, rue d'Antin - 75002 Paris.
Commissaire aux comptes	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT 63, rue de Villiers 92208 Neuilly sur Seine. Représenté par Monsieur Frédéric Sellam

Informations concernant les placements et la gestion

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

Catégorie d'action(s)	Affectation du résultat net	Affectations des plus-values nettes réalisées
Action A	Capitalisation	Capitalisation
Action D	Capitalisation et/ou distribution	Capitalisation et/ou distribution
Action F	Capitalisation	Capitalisation
Action G	Capitalisation	Capitalisation
Action I	Capitalisation	Capitalisation

Objectif de gestion :

ECHIQUIER ALTAROCCA CONVERTIBLES a pour objectif, dans une approche patrimoniale, de réaliser une performance supérieure à celle de l'indice Exane Eurozone Convertible Bond coupons réinvestis, pour un investissement d'une durée de placement recommandée au moins égale à 3 ans.

Indicateur de référence :

L'indice Exane Eurozone Convertible Bond (ticker Bloomberg EZCIEZCI Index) est un indice convertible par la société EXANE et représentatif de la composition et de la liquidité du marché des obligations convertibles de la zone euro. La performance de l'indicateur est calculée coupons nets réinvestis. Il est disponible sur Morningstar, Bloomberg et sur le site internet d'Exane (www.exane.com).

L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que la composition du portefeuille pourra s'éloigner sensiblement de celle de son indicateur de référence. Il ne s'agit pas d'une gestion indicielle.

L'administrateur de l'indice est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil de 8 juin 2016, la société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en oeuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Stratégie d'investissement :

1. Stratégies utilisées

Le compartiment met en oeuvre une gestion active et discrétionnaire qui consiste à sélectionner principalement des obligations convertibles, échangeables et titres assimilés émis par des sociétés ou Etats de la zone Europe afin de profiter de la hausse des marchés actions, tout en diminuant l'impact des baisses grâce à la composante obligataire de ces titres.

Il a pour objectif d'offrir une exposition aux marchés des convertibles via un profil d'investissement défensif :

- Distance au plancher obligataire modéré ;
- Sélection de titres avec un rendement à maturité élevé tout en mesurant le risque de signature ;
- Sensibilité taux comprise entre 0 et 5 ;

Le compartiment respectera les contraintes suivantes, hormis 3 émetteurs qui pourront dépasser les ratios définis ci-après et pour moins de 20% de l'actif du Compartiment.

Lors de l'introduction en portefeuille, les pondérations, par position, sont limitées en fonction de la qualité de signature (notation officielle S&P, Moody's et Fitch) ou du risque sousjacent :

• Obligations notées B ; Maximum 2.5% par émetteur ;

• Obligations notées BB ; Maximum 5% par émetteur ;

• Obligations notées BBB ; Maximum 10% par émetteur.

La sélection des sous-jacents ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur le critère de la notation et repose également sur une analyse interne du risque de crédit ou de marché.

Le compartiment est investi au minimum à 70% en obligations convertibles, obligations échangeables et assimilées. Il ne pourra pas investir en actions mais pourra détenir des actions provenant de la conversion d'obligations dans la limite de 10% de l'actif.

Il pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés règlementés, organisés ou de gré à gré, français et étrangers aux fins de couvrir et/ou exposer le portefeuille aux risques de taux et risque action dans la limite de 100% de son actif.

Il est investi au minimum à 70% en instruments de taux dont le siège social de l'émetteur se situe en Europe. Ainsi, 30% des actifs pourront être investis dans des émetteurs situés hors zone Europe ; les pays émergents ne pourront en aucun cas représenter plus de 10% des actifs.

Le gestionnaire pourra investir dans des obligations convertibles ou échangeables ou assimilées et des titres de créances nonnotés.

Les titres spéculatifs à haut rendement (High Yield) c'est-à-dire de notation officielle inférieure à BBB- ou équivalents chez Moodys et Fitch sont limités à 20% de l'actif net. En cas de dépassement passif (dégradation de rating) le retour à la limite des 20% se fera en tenant compte de l'intérêt des porteurs et des conditions de marché.

Les titres de créances (notamment les obligations convertibles) qui disposeront d'une note respecteront les contraintes de notation selon l'agence Standard & Poor's ou notation équivalente dans d'autres agences de notation (Moody's et Fitch).

Le compartiment sera investi en instruments de taux uniquement libellés en €.

Le compartiment intègre les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance à la gestion financière et un filtre extrafinancier est effectué sur la sélection de valeurs à travers l'exclusion de secteurs controversés notamment armements controversés, tabac, charbon thermique.

Les émetteurs en portefeuille disposent ainsi d'une note ESG en fonction d'indicateurs retenus pour chacun des critères E, S et G.

Toutefois, il est important de souligner que ces critères ESG ne sont pas engageants pour la gestion du compartiment.

Pour une information plus détaillée sur la méthodologie de notation extra-financière mise en oeuvre dans le compartiment et ses limites, l'investisseur est invité à se référer au site internet : www.lfde.com.

Il pourra investir jusqu'à 10% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM ou de FIA européens respectant les quatre critères de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier :

- soit pour diversifier les types d'investissements selon l'orientation des marchés, à travers des OPCVM ou FIA spécialisés sur la classe d'actifs convertibles ;
- soit pour rémunérer la trésorerie du Compartiment, à travers des OPCVM ou FIA monétaires.

2. Les actifs (hors dérivés)

a) Les actions :

- Répartition géographique et/ou sectorielle des émetteurs : le Compartiment peut détenir les actions issues d'une conversion dont le pourcentage correspondant sera en tout état de cause inférieur à 10 % de l'actif. La vente de ces actions se fera rapidement en tenant compte de l'intérêt des porteurs et des conditions de marché. Il n'y aura ni répartition géographique, ni sectorielle prédéfinie.
- La stratégie d'investissement n'envisage pas d'allocation par petites/moyennes/grandes capitalisations.

b) Titres de créances et instruments du marché monétaire :

Le compartiment est investi dans des obligations convertibles ou échangeables, au minimum à hauteur de 70% de l'actif net.

- Type d'émetteurs et répartition géographique : le portefeuille est investi entre 70% et 100% de l'actif net dans des émetteurs (entités publiques et/ou privées) dont le siège social est situé en Europe. Il pourra aussi détenir jusqu'à 30% de son actif net dans des émetteurs dont le siège social est situé en dehors de l'Europe avec un maximum de 10% de l'actif en titres d'émetteurs dont le siège social est situé dans un pays émergent. Il n'y aura pas de répartition prédéfinie entre dette privée et dette publique.

- Nature juridique des instruments utilisés : le compartiment investit en instruments de taux libellés en euros : obligations convertibles ou échangeable ou tous titres assimilables, dont les caractéristiques les exposent aux variations des actions sous-jacentes (obligations convertibles en actions, obligations à bon de souscription d'action, …), ainsi qu'en titres de créances négociables.

- Niveau de risque crédit envisagé : Le gestionnaire pourra investir dans des obligations convertibles ou échangeables, ou tous titres assimilables, et des titres de créances non notés.

Les titres jugés spéculatif à haut rendement « High Yield » (notation officielle inférieure à BBB- ou tout autre équivalent chez Moodys et Fitch) seront limités à 20% de l'actif net.

En cas de dépassement passif (dégradation de rating), le retour à la limite des 20% se fera en tenant compte de l'intérêt des porteurs et des conditions de marché. Il est précisé que les titres non notés pourront présenter les mêmes risques que les titres notés High Yield par les agences de rating.

La sélection des sous-jacents ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur le critère de la notation et repose également sur une analyse interne du risque de crédit ou de marché.

Le compartiment pourra détenir des obligations convertibles synthétiques jusqu'à 20% maximum de l'actif net.

Duration : La duration sera en moyenne de 0 à 5 ans. La Société de Gestion pourra investir de façon opportuniste sur des durations plus longues ou plus courtes en fonctions des conditions de marché.

3. Investissement en titres d'autres Organismes de Placements Collectifs

Le compartiment ne pourra pas investir plus de 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM français et/ou européens et en fonds d'investissement à vocation générale. Il s'agira d'OPC de toute classification AMF sous réserve de ne pas être en contradiction avec la stratégie d'investissement. Il peut s'agir d'OPC gérés par la société de gestion ou par une société liée.

4. Instruments dérivés

Dans la limite d'une fois l'actif net, le compartiment pourra intervenir sur les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré français ou étrangers. Le gestionnaire interviendra sur les risques de taux, ainsi que sur le risque action.

Le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille et/ou de l'exposer à des actifs :

- en couverture, par la vente de contrats à terme, achat d'options (put), vente de swap.

- en exposition, par l'achat de contrats à terme, achat d'options (call), achat de swap.

L'ensemble des opérations sera limité à la réalisation de l'objectif de gestion du Compartiment.

Au global, les principaux dérivés utilisés seront

- des dérivés de taux (dans un but de couverture jusqu'à 100% et dans un but d'exposition jusqu'à 50%),

- des dérivés actions (dans un but de couverture jusqu'à 100% et dans un but d'exposition jusqu'à 50%).

Les contreparties sélectionnées pour l'utilisation des dérivés seront très majoritairement des établissements de crédit ou des entreprises d'investissement situés dans l'OCDE.

5. Titres intégrant des dérivés

Les obligations avec option de remboursement anticipé : le gérant peut avoir recours à ces obligations ("callable" ou "puttable") sur l'ensemble de la poche obligataire.

Autres titres intégrant des dérivés : des warrants sur actions utilisés pour augmenter l'exposition au risque action du portefeuille dans la limite de 10 % de l'actif net ; des bons et droit de souscription ; des obligations convertibles synthétiques (jusqu'à 20% de l'actif).

L'ensemble des opérations sera limité à la réalisation de l'objectif de gestion.

6. Dépôts

Néant.

7. Emprunt d'espèces

Le compartiment de la SICAV peut être emprunteur d'espèces.

Sans avoir vocation à être structurellement emprunteur d'espèces, il peut se trouver temporairement en position débitrice en raison des opérations liées à ses flux versés (investissements et désinvestissements en cours, opérations de souscriptions/rachats, …) dans la limite de 10%.

8. Opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres

Néant.

9. Informations relatives aux garanties financières

Afin de réduire le risque de contrepartie découlant de l'exposition à des instruments financiers à terme, le Compartiment pourra mettre en place des garanties financières avec les contreparties qui répondront aux critères d'exigences imposés par la société de gestion.

Les garanties financières pourront être reçues en numéraire et/ou en titres d'états.

Les garanties financières reçues en espèces seront détenues en dépôt conformément aux règles d'éligibilité applicables aux OPC et/ou investies de façon diversifiée dans des obligations d'Etat de haute qualité qui, lors de leur achat, présentent une notation émanant d'une agence de notation reconnue au minimum AA (Standard & Poor's, Fitch) ou Aa3 (Moody's), ou des notations équivalentes par d'autres agences de notation et/ou investies dans des OPC monétaires court terme et/ou utilisées aux fins de transactions de prise en pension.

Les garanties financières pourront également être reçues en titres d'états. Les titres ainsi reçus ou transmis en garantie pourront avoir une décote conformément aux critères établis :

- par les chambres de compensation pour les instruments financières dont la compensation est obligatoire ; ou
- par la société de gestion conformément à la législation applicable pour les instruments financières dont la compensation n'est pas obligatoire.

La décote sera basée notamment mais non exclusivement sur la notation des contreparties élaborée par des agences de notation ou par la société de gestion et la durée restant dû des titres.

Contrat constituant des garanties financières : Néant.

Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

Risque de perte en capital :

La perte en capital se produit lors de la vente d'un titre à un prix inférieur à sa valeur d'achat. L'investisseur est averti que son capital initialement investi peut ne pas lui être restitué. L'OPC ne bénéficie d'aucune garantie ou protection en capital.

Risque lié à la détention d'obligations convertibles :

A mi-chemin entre les obligations et les actions, les obligations convertibles présentent la particularité d'introduire un risque action dans un instrument obligataire qui inclut déjà un risque de taux et de crédit. La volatilité des marchés actions étant supérieure à celle des marchés obligataires, la détention de ces instruments conduit à une augmentation du risque du portefeuille.

La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix du dérivé intégré dans l'obligation convertible. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

Risque actions :

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille de l'OPC est exposé, baissent, la valeur liquidative de l'OPC pourra baisser.

Risque de taux :

La valeur liquidative de l'OPC pourra baisser si les taux d'intérêt augmentent.

Risque de crédit :

Le risque de crédit correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance ou obligataires, dans lesquels est investi l'OPC, peut baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative.

Risque de contrepartie :

Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi, le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque titres spéculatifs "High Yield" :

Ce compartiment doit être considéré comme en partie spéculatif et s'adressant plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents aux investissements dans des titres dont la notation est basse ou inexistante et la liquidité plus réduite.

Les titres spéculatif ont un risque de défaillance plus élevé que les titres de la catégorie « Investment Grade ». En cas de baisse de ces titres, la valeur liquidative pourra baisser. De plus, les volumes échangés sur ces types d'instruments pouvant être réduits, les mouvements de marché sont donc plus marqués, à la hausse comme à la baisse.

Risque de volatilité :

Ce risque est lié à la propension d'un actif à varier significativement à la hausse ou à la baisse, soit pour des raisons spécifiques, soit du fait de l'évolution générale des marchés. Plus cet actif a tendance à varier fortement sur une courte durée, plus il est dit volatile et donc plus risqué.

L'évolution de la volatilité de l'action sous-jacente à un impact direct sur la valeur de l'option de conversion des obligations convertibles. Une baisse de la volatilité peut provoquer une baisse des cours des obligations convertibles et par conséquent une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

Risque lié à l'engagement sur des instruments financiers à terme :

Le compartiment peut utiliser les produits dérivés en complément des titres en portefeuille avec un engagement global de 100 % maximum de l'actif. L'utilisation de ces instruments respecte la fourchette de sensibilité fixée. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra être amenée à baisser.

Risque de gestion discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire appliqué à l'OPC repose sur la sélection des valeurs. Il existe un risque que l'OPC ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs les plus performantes. La performance de l'OPC peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. La valeur liquidative de l'OPC peut en outre avoir une performance négative.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

Souscripteurs concernés :

- Action A : Tous souscripteurs
- Action D : Réservée aux investisseurs institutionnels
- Action F : Souscripteurs « fondateurs »
- Action G : Réservée à la commercialisation par des intermédiaires financiers
- Action I : Réservée aux investisseurs institutionnels

Profil de l'investisseur type :

Le compartiment s'adresse à toute personne désireuse de s'exposer aux marchés de taux et d'actions au travers notamment d'obligations convertibles et capables d'assumer les pertes éventuelles liées à cette exposition.

ECHIQUIER ALTAROCCA CONVERTIBLES peut servir de support à des contrats individuels d'assurance vie à capital variable, libellés en unités de comptes;

ECHIQUIER ALTAROCCA CONVERTIBLES peut servir de support d'investissement à des OPCVM gérés par La Financière de l'Echiquier Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans cet OPCVM dépend de la situation personnelle de l'investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et à l'horizon de 3 ans, mais également de son souhait de prendre des risques ou au contraire de privilégier un investissement prudent.

Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de cet OPCVM.

Durée de placement recommandée

Supérieure à 3 ans.

Indications sur le régime fiscal :

Le prospectus n'a pas vocation à résumer les conséquences fiscales attachées, pour chaque investisseur, à la souscription, au rachat, à la détention ou à la cession d'action(s) d'un compartiment de la SICAV. Ces conséquences varieront en fonction des lois et des usages en vigueur dans le pays de résidence, de domicile ou de constitution de l'actionnaire ainsi qu'en fonction de sa situation personnelle.

Selon votre régime fiscal, votre pays de résidence, ou la juridiction à partir de laquelle vous investissez dans cette SICAV, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'action(s) de compartiment(s) de la SICAV peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de consulter un conseiller fiscal sur les conséquences possibles de l'achat, de la détention, de la vente ou du rachat d'action(s) de compartiments de la SICAV d'après les lois de votre pays de résidence fiscale, de résidence ordinaire ou de votre domicile.

La Société de Gestion et les commercialisateurs n'assument aucune responsabilité, à quelque titre que ce soit, eu égard aux conséquences fiscales qui pourraient résulter pour tout investisseur d'une décision d'achat, de détention, de vente ou de rachat d'action(s) d'un compartiment de la SICAV.

La SICAV propose au travers des différents compartiments des actions de capitalisation et de distribution, il est recommandé à chaque investisseur de consulter un conseiller fiscal sur la réglementation applicable dans son pays de résidence, suivant les règles appropriées à sa situation (personne physique, personne morale soumise à l'impôt sur les sociétés, autres cas …). Les règles applicables aux investisseurs résidents français sont fixées par le Code général des impôts.

D'une manière générale, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leur conseiller fiscal ou de leur chargé de clientèle habituel afin de déterminer les règles fiscales applicables à leur situation particulière.

Aux termes de la règlementation fiscale américaine dite FATCA (Foreign Account Tax Compliance Act), les investisseurs pourraient être tenus de fournir à l'OPC, à la société de gestion ou à leur mandataire et ce, afin que soient identifiées les « US Person » au sens de FATCA, des renseignements notamment sur leur identité personnelle et lieux de résidence (domicile et résidence fiscale).

Ces informations pourront être transmises à l'administration fiscale américaine via les autorités fiscales françaises. Tout manquement par les investisseurs à cette obligation pourrait résulter en un prélèvement forfaitaire à la source de 30% imposé sur les flux financiers de source américaine.

Nonobstant les diligences effectuées par la société de gestion au titre de FATCA, les investisseurs sont invités à s'assurer que l'intermédiaire financier qu'ils ont utilisé pour investir dans l'OPC bénéficie lui-même du statut dit de Participating FFI. Pour plus de précisions, les investisseurs pourront se tourner vers un conseiller fiscal.

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- *La valeur liquidative est disponible auprès de www.lfde.com ou peuvent être adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de : LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER, 53, avenue d'Iéna - 75116 Paris.*
- *Date d'agrément par l'AMF de la Sicav : 3 décembre 2018.*
- *Date de création de la Sicav : 4 décembre 2018.*
- *Date de création du compartiment : 3 avril 2018.*

rapport de gestion du conseil d'administration

Mesdames, messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale pour vous rendre compte de l'activité de votre société au cours de son exercice 2020 et soumettre à votre approbation les comptes arrêtés au 31 décembre 2020. Avant la présentation des comptes, un exposé sommaire va vous être fait sur la conjoncture économique et la politique de gestion de la Sicav durant cet exercice.

Dans une année particulièrement mouvementée, marquée par les effets de la pandémie de la Covid19, Echiquier Altarocca Convertibles a fait mieux que résister en réalisant une performance de 2.10% (part I) contre 6.06% pour son indice de référence, l'Exane Convertibles Euro. En dépit de marchés action en baisse sur l'année, les obligations convertibles finissent en hausse grâce, entre autres, à la bonne tenue de la partie obligataire et à la performance des sous-jacents.

Le principal contributeur à la performance cette année est NEOEN avec 99 bps de contribution. Ce Producteur d'électricité renouvelable solaire et éolien poursuit son très beau parcours avec un cours boursier qui a plus que doublé, ce qui constitue un quadruplement depuis son IPO en septembre 2018. NEOEN profite à plein de la recherche frénétique des investisseurs pour des modèles visibles et résilients. A noter également le très beau parcours de DELIVERY HERO avec une hausse de 80% et près de 67 bps de contribution. Ce livreur de repas à domicile surfe sur la vague des valeurs « stay at home ». Grand vainqueur des conséquences de la pandémie, DELIVERY HERO profite du changement de comportement des consommateurs qui multiplient les achats à distance.

Le marché primaire est resté dynamique : 47 émissions pour 24 Mds€, une année record depuis 2016 permettant un renouvellement du gisement de plus de 25%. Nous avons participé à bon nombre d'entre elles dont EDF, la première émission convertible verte et Scneider Electric, la première émission « sustainability link ».

Fin décembre, le fonds a une sensibilité action de 32, 8 points au-dessous de son indice de référence. La distance au plancher obligataire se situe à -12.4% (versus -21.1% pour l'indice). Le fonds reste positionné pour profiter d'une poursuite de la hausse des marchés actions tout en offrant une protection plus importante à la baisse avec une convexité et une qualité de crédit au plus haut depuis le début de l'année.

Performances parts vs Indice

ECHIQUIER ALTAROCCA CONVERTIBLES A	FR0011672799	1,49%	6,06%
ECHIQUIER ALTAROCCA CONVERTIBLES F	FR0011672815	2,51%	6,06%
ECHIQUIER ALTAROCCA CONVERTIBLES G	FR0013340965	2,18%	6,06%
ECHIQUIER ALTAROCCA CONVERTIBLES I	FR0011672807	2,10%	6,06%

Mouvements principaux :

Achats : Leg Immobilien AG CV 0,6% 2028 (DE000A289T23) - Deutsche Wohnen SE CV 0,325% 2024 (GB00B19NLV48)

Ventes : Atos 0% CV 2024 (FR0013457942) - Deutsche Wohnen SE CV 0,6% 2026 (DE000A2GS377)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR

Renseignements règlementaires :

- Votre OPC n'a pas d'engagement sur les marchés dérivés.
- Votre fonds ne détient aucun titre en portefeuille émis par la société de gestion.
- Votre OPC ne détient pas des parts d'OPC gérés par La Financière de l'Echiquier ou des sociétés liées.

Présentation de notre politique générale :

Depuis 2007, La Financière de l'Echiquier intègre les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans sa méthodologie de sélection de valeurs. Cette approche est menée de façon transversale pour tous les fonds actions La Financière de l'Echiquier. Cette évaluation se fait sur la base d'entretiens ISR spécifiques menés avec les personnes clés de l'entreprise. Nous n'avons pas recours aux agences de notation.

Les entretiens ISR sont par ailleurs, systématiquement conduits en binôme avec le gérant ou l'analyste financier qui suit le cas d'investissement et l'un des membres de l'équipe ISR. A l'issue de chaque entretien, une note reflétant notre appréciation de chaque entreprise est établie. Elle fait l'objet d'une révision lors des entretiens de suivi que nous réalisons en moyenne tous les deux ans. Tous les comptes rendus d'entretiens ISR et les notations extra financières des valeurs sont archivés dans notre base de données propriétaire.

Politique ESG :

Dans le cadre du fonds, nous nous attachons à appliquer la politique générale en réalisant, dans le plus de cas possible, une analyse extra financière des valeurs en portefeuilles. Cette analyse se fonde sur des critères sociaux, environnementaux et de gouvernance et donne lieu à une notation ISR, revue en moyenne tous les 3 ans. La notation ISR attribuée aux valeurs du fonds ne constitue pas un motif d'exclusion.

Des informations plus précises sont disponibles sur notre site Internet à la rubrique :

https://www.lfde.com/la-societe/investissement-responsable//

Politique d'exécution des ordres :

Cette politique consiste tout particulièrement à sélectionner des intermédiaires de marché, établissements spécialement agréés pour exécuter les ordres sur le marché. Cette sélection est effectuée afin d'obtenir des intermédiaires la « meilleure exécution » que la société de gestion doit elle-même apporter aux porteurs ou actionnaires d'OPCVM.

Le choix des intermédiaires est effectué selon des critères précis et revus deux fois par an en fonction des opinions exprimés par les participants au comité de sélection des intermédiaires :

1 - capacité à trouver de la liquidité et qualité d'exécution

2 - aide à la rencontre des entreprises

3 - le bon dénouement des opérations

4 - qualité de l'analyse et du support vente.

Pour plus d'information et conformément à la réglementation, vous pouvez consulter la Politique d'exécution établis par La Financière de l'Echiquier dans le cadre de la gestion de ses OPCVM sur le site internet de la société de gestion

Politique de vote :

Nous vous informons que notre politique de droit de vote est disponible en ligne sur notre site internet.

Le porteur de part peut consulter le document « Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation » sur le site internet de la société de gestion.

Ce document précise les conditions dans lesquelles la société de gestion a eu recours pour l'exercice précédent à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécutions d'ordres.

La société de gestion LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER calcule le risque global des OPCVM selon la méthode du calcul de l'engagement.

Suite à la transposition de la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (ou « Directive OPCVM 5 »), l'ESMA a adopté le 31 mars 2016, ses orientations sur les dispositions relatives à la rémunération des gérants d'OPCVM. Les orientations s'appliquent aux sociétés de gestion d'OPCVM à compter du 1er janvier 2017, pour les bonus payés en 2018.

Dans ce cadre, LFDE a mis à jour sa politique de rémunération. La Financière de l'Echiquier a adapter sa politique de rémunération sur la composante variable, afin de permettre une gestion saine et efficace des risques mais également de permettre un contrôle des comportements des collaborateurs exposés dans leur fonction, à la prise de risque.

La politique de rémunération est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la Société de Gestion et des OPCVM qu'elle gère et à ceux des investisseurs dans ces OPCVM, et comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts.

La politique de rémunération a été mise en place afin de :

• supporter activement la stratégie et les objectifs de la Société de Gestion ;

• supporter la compétitivité de la Société de Gestion sur le marché dans lequel elle opère ;

• assurer l'attractivité, le développement et la conservation d'employés motivés et qualifiés.

Le personnel de LFDE perçoit une rémunération comprenant une composante fixe et une composante variable, dûment équilibrées, faisant l'objet d'un examen annuel et basées sur la performance individuelle ou collective. Les principes de la politique de rémunération sont révisés sur une base régulière et adaptés en fonction de l'évolution réglementaire.

La politique de rémunération a été approuvée par les Administrateurs de la Société de Gestion. Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet suivant : www.lfde.com. Une copie manuscrite de cette politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande.

Données 2020 :

K€

	Nb	Fixe	Variable		Différé Nb	Différé Mtt variable différé
RT	46	4 578	5 143	*dont =>*	10	2 010
Non RT	88	6 422	3 266			
TOTAL	**134**	**11 000**	**8 409**			

= brut annuel
pas de prorata

RT : Risk Takers

comptes annuels

BILAN actif

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	**178 274 549,83**	**203 894 549,64**
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	178 274 549,83	203 894 549,64
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	**29 039,74**	**42 168,31**
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	29 039,74	42 168,31
Comptes financiers	**4 851 377,33**	**3 899 914,66**
Liquidités	4 851 377,33	3 899 914,66
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	**183 154 966,90**	**207 836 632,61**

BILAN passif

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	184 229 262,48	205 698 063,40
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-396 165,97	2 829 506,52
• Résultat de l'exercice	-742 559,70	-770 017,74
Total des capitaux propres *(montant représentatif de l'actif net)*	**183 090 536,81**	**207 757 552,18**
Instruments financiers	-	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	**64 430,09**	**79 080,43**
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	64 430,09	79 080,43
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	**183 154 966,90**	**207 836 632,61**

HORS-bilan

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	5 961,35
• Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	677 561,74	795 696,90
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	**677 561,74**	**801 658,25**
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-42 070,40	-32 442,65
• Autres charges financières	-1 765,94	-
Total (II)	**-43 836,34**	**-32 442,65**
Résultat sur opérations financières (I - II)	**633 725,40**	**769 215,60**
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-1 427 829,36	-1 625 652,03
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	**-794 103,96**	**-856 436,43**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	51 544,26	86 418,69
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	**-742 559,70**	**-770 017,74**

annexes

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Covid-19 et incidence sur les comptes annuels :

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

A/ Méthode d'évaluation

Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués au prix du marché.

Toutefois, les instruments ci-dessous sont évalués selon des méthodes spécifiques :

Les obligations et actions européennes sont valorisées au cours de clôture, les titres étrangers au dernier cours connu.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de titres équivalents affectés, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre. Toutefois, les titres de créances négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois et en l'absence de sensibilité particulière pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie est inférieure à 3 mois sont valorisés au taux de négociation d'achat. Un amortissement de la décote ou de la surcote est pratiqué de façon linéaire sur la durée de vie du TCN.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie est supérieure à 3 mois sont valorisés au taux de marché. Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les titres qui font l'objet de contrats de cession ou d'acquisition temporaire sont évalués en conformité avec la réglementation en vigueur selon les conditions du contrat d'origine.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité du conseil d'administration de la SICAV à leur valeur probable de négociation.

Les warrants ou bons de souscription obtenus gratuitement lors de placements privés ou d'augmentation de capital seront valorisés dès leurs admissions sur un marché réglementé ou l'organisation d'un marché de gré à gré.

- Les contrats :

Les opérations sur les marchés à terme ferme sont valorisées au cours de compensation et les opérations conditionnelles selon le titre du support.

La valeur de marché pour les contrats à terme ferme est égale au cours en euro multiplié par le nombre de contrats. La valeur de marché pour les opérations conditionnelles est égale à la traduction en équivalent sous-jacent.

Les swaps de taux sont valorisés au taux de marché conformément aux dispositions contractuelles. Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur de marché.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du conseil d'administration de la SICAV. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

B/ Modalités pratiques

Les actions et les obligations sont évaluées sur la base des cours extraits de la base de données Bloomberg en fonction de leur place de cotation :

Asie-Océanie :

extraction à 12 h pour une cotation au cours de clôture du jour.

Amérique :

extraction à 9 h pour une cotation au cours de clôture de la veille.

extraction à 16 h 45 pour une cotation au cours d'ouverture du jour.

Europe sauf France :

extraction à 19 h 30 pour une cotation au cours de clôture du jour.

extraction à 14 h 30 pour une cotation au cours d'ouverture du jour.

extraction à 9 h pour une cotation au cours de J-1.

France :

extraction à 12 h et 16 h pour une cotation au cours d'ouverture du jour.

extraction à 17 h 40 pour une cotation au cours de clôture du jour.

Contributeurs :

extraction à 14 h pour une cotation suivant les disponibilités de cours.

Les positions sur les marchés à terme ferme à chaque valeur liquidative sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Les positions sur les marchés à terme conditionnel à chaque valeur liquidative sont évaluées selon les principes employés pour leur sous-jacent.

Asie-Océanie :

extraction à 12 h

Amérique :

extraction J+1 à 9 h

Europe (sauf France) :

extraction à 19 h 30

France :

extraction à 18 h

Méthode de comptabilisation

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des revenus des instruments financiers est celui du coupon encaissé, à l'exception des compartiments Echiquier Altarocca Convertibles, Echiquier Hybrid Bonds et Echiquier Convexité Europe qui utilisent la méthode des coupons courus.

La comptabilisation de l'enregistrement des frais de transaction se fait en frais exclus.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Action A 1,40 % TTC maximum

annexes

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Action D 0,80 % TTC maximum
		Action F 0,40 % TTC maximum
		Action G 0,85 % TTC maximum
		Action I 0,80 % TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	(*)
Commissions de mouvement perçues par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction ou opération	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Action A 10 % TTC de la surperformance par rapport à l'indice de référence si le fonds a une performance positive
		Action D 10 % TTC de la surperformance par rapport à l'indice de référence si le fonds a une performance positive
		Action F 10 % TTC de la surperformance par rapport à l'indice de référence si le fonds a une performance positive
		Action G 10 % TTC de la surperformance par rapport à l'indice de référence si le fonds a une performance positive
		Action I 10 % TTC de la surperformance par rapport à l'indice de référence si le fonds a une performance positive

Les contributions dues pour la gestion de l'OPCVM en application du d) du 3° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier sont imputées au compartiment.

En sus des frais ci-dessus, d'autres frais peuvent être supportés par le compartiment dans certaines circonstances tels que des coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances ou d'une procédure pour faire valoir un droit, sous réserve que ces frais soient systématiquement inférieurs aux montants recouvrés.

De plus, des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au compartiment.

Des informations complémentaires sur le fonctionnement de ces frais de recherche sont disponibles auprès de la société de gestion.

Modalités de calcul de la commission de surperformance

- Lorsque la performance du compartiment excède celle de l'indice de référence, la part variable représentera 10% TTC maximum de cette différence. Les frais de gestion variables sont prélevés annuellement lors de la clôture de l'exercice.
- La période de référence pour le calcul de la commission de surperformance est l'exercice social. A titre exceptionnel, la première période de référence portera sur période allant de la création du compartiment jusqu'au 31/03/2015.
- La performance est calculée en comparant l'évolution de l'actif du compartiment à l'évolution au-delà de celle de l'indicateur de référence et de l'actif d'un compartiment de référence enregistrant les mêmes variations de souscriptions et de rachats que le compartiment réel.
- Dans le cas d'une sous-performance du compartiment (nette de frais de gestion) par rapport à l'indice de référence, la provision pour frais de gestion variables sera réajustée par le biais d'une reprise sur provision plafonnée à hauteur de la dotation existante.
- Les frais de gestion variables sont prélevés annuellement à chaque clôture de l'exercice, hormis pour les rachats survenus en cours d'exercice qui donneront droit au versement anticipé de leur quote-part de partie variable.
- Ainsi, les frais de gestion variables sont définitivement acquis à la société de gestion à la fin de chaque clôture de l'exercice du compartiment et lors de chaque rachat pour le prorata qui correspond aux actions rachetées.
- Ces frais (partie fixe + partie variable) sont provisionnés à chaque établissement de la valeur liquidative et seront directement imputés au compte de résultat du compartiment.

La méthodologie appliquée pour le calcul des commissions de surperformance s'appuie sur la méthode de calcul de « l'actif fictif » qui permet de simuler un actif fictif subissant les mêmes conditions de souscriptions et rachats que le compartiment original, incrémenté de la performance de l'indicateur de référence. Ces actifs fictifs sont ensuite comparés à la performance de l'actif réel du compartiment. La différence entre l'actif le plus performant et l'actif réel du compartiment donne donc la surperformance du compartiment.

Devise de comptabilité

La devise de comptabilisation du compartiment est l'Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des actionnaires *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

annexes

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Catégorie d'action(s)	Affectation du résultat net	Affectations des plus-values nettes réalisées
Action A	Capitalisation	Capitalisation
Action D	Capitalisation et/ou distribution	Capitalisation et/ou distribution
Action F	Capitalisation	Capitalisation
Action G	Capitalisation	Capitalisation
Action I	Capitalisation	Capitalisation

annexes

2 évolution actif net

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	**207 757 552,18**	**225 529 876,50**
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	29 570 444,25	36 847 374,03
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-56 990 457,52	-66 738 254,76
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	5 744 460,22	7 367 739,18
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-6 304 951,10	-4 643 919,87
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-46 304,53	-
Différences de change	-	-
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	4 153 897,27	10 251 173,53
- Différence d'estimation exercice N	*7 450 271,36*	*3 296 374,09*
- Différence d'estimation exercice N-1	*3 296 374,09*	*-6 954 799,44*
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-	-
- Différence d'estimation exercice N	-	-
- Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-794 103,96	-856 436,43
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	**183 090 536,81**	**207 757 552,18**

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	175 511 153,83	-
Obligations à taux fixe	2 763 396,00	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	178 274 549,83	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	4 851 377,33
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	4 094 692,42	58 618 407,71	56 775 888,13	58 785 561,57
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	4 851 377,33	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	-	-	-	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances Opérations de change à terme de devises :	**29 039,74**
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Coupons à recevoir	28 800,00
Souscriptions à recevoir	239,74
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes Opérations de change à terme de devises :	**64 430,09**
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Rachat à payer	41 529,95
Débiteurs et créditeurs divers	11 544,41
Frais provisionnés	11 355,73
-	-
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

	Souscriptions		Rachats	
Catégorie d'action émise / rachetée pendant l'exercice :	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Action D / FR0012612497	-	-	-	-
Action F / FR0011672815	2 120	2 328 265,90	26 168	29 208 478,18
Action G / FR0013340965	50	4 741,50	-	-
Action I / FR0011672807	24 133,764	26 220 399,04	18 492,332	20 089 422,69
Action A / FR0011672799	9 477,08	1 017 037,81	72 567,577	7 692 556,65
Commission de souscription / rachat par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action D / FR0012612497		-		-
Action F / FR0011672815		-		-
Action G / FR0013340965		-		-
Action I / FR0011672807		-		-
Action A / FR0011672799		-		-
Rétrocessions par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action D / FR0012612497		-		-
Action F / FR0011672815		-		-
Action G / FR0013340965		-		-
Action I / FR0011672807		-		-
Action A / FR0011672799		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action D / FR0012612497		-		-
Action F / FR0011672815		-		-
Action G / FR0013340965		-		-
Action I / FR0011672807		-		-
Action A / FR0011672799		-		-

annexes

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%
Catégorie d'action :	
Action D / FR0012612497	-
Action F / FR0011672815	**0,40**
Action G / FR0013340965	**0,85**
Action I / FR0011672807	**0,80**
Action A / FR0011672799	**1,40**

Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	Montant
Catégorie d'action :	
Action D / FR0012612497	-
Action F / FR0011672815	-
Action G / FR0013340965	-
Action I / FR0011672807	-
Action A / FR0011672799	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-
- Opc 3	-
- Opc 4	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital.....**néant**

3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés .....**néant**

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc	-
- autres instruments financiers	-

annexe

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)*

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Catégorie d'action	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

annexes

	31.12.2020	31.12.2019
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-742 559,70	-770 017,74
Total	**-742 559,70**	**-770 017,74**

Action D / FR0012612497	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-	-
Total	-	-
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action F / FR0011672815	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-32 122,54	-35 108,36
Total	**-32 122,54**	**-35 108,36**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action G / FR0013340965	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-25,12	-0,54
Total	**-25,12**	**-0,54**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action I / FR0011672807	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-514 623,52	-468 550,08
Total	**-514 623,52**	**-468 550,08**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action A / FR0011672799	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-195 788,52	-266 358,76
Total	**-195 788,52**	**-266 358,76**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

annexes

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

(En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

Affectation des plus et moins-values nettes	31.12.2020 EUR	31.12.2019 EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-396 165,97	2 829 506,52
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	**-396 165,97**	**2 829 506,52**

Action D / FR0012612497	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-	-
Total	-	-
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action F / FR0011672815	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-104 780,11	1 028 029,64
Total	**-104 780,11**	**1 028 029,64**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

annexes

Action G / FR0013340965	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-10,28	1,83
Total	**-10,28**	**1,83**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action I / FR0011672807	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-249 353,25	1 450 473,83
Total	**-249 353,25**	**1 450 473,83**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action A / FR0011672799	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-42 022,33	351 001,22
Total	**-42 022,33**	**351 001,22**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du compartiment au cours des 5 derniers exercices

Date de création du compartiment : 3 avril 2018.

Devise EUR	**31.12.2020**	31.12.2019	31.12.2018	29.03.2018	31.03.2017
Actif net	**183 090 536,81**	207 757 552,18	225 529 876,50	371 474 523,73	305 006 339,70

Action D / FR0012612497 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : -

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.03.2018	31.03.2017
Nombre d'actions en circulation	-	-	-	-	6 500,000
Valeur liquidative	-	-	-	-	1 024,48
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) (1)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-	-	-	-	6,61

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*
(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action F / FR0011672815 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.03.2018	31.03.2017
Nombre d'actions en circulation	**41 033,351**	65 081,351	70 925,049	101 621,049	97 682,549
Valeur liquidative	**1 188,83**	1 159,71	1 094,45	1,149.01	1 131,81
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) (1)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**-3,33**	15,25	21,11	15,36	11,30

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*
(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action G / FR0013340965 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.03.2018	31.03.2017
Nombre d'actions en circulation	**51**	1,00	1,00	-	-
Valeur liquidative	**103,62**	101,41	95,8	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) (1)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**-0,69**	1,29	1,01	-	-

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*
(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action I / FR0011672807 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.03.2018	31.03.2017
Nombre d'actions en circulation	**101 565,813**	95 924,381	108 358,305	190 482,291	136 345,461
Valeur liquidative	**1 133,61**	1 110,28	1 052,00	1 107,79	1 095,62
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) (1)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**-7,52**	10,23	17,05	10,32	7,14

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*
(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action A / FR0011672799 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.03.2018	31.03.2017
Nombre d'actions en circulation	**172 834,634**	235 925,131	325 599,752	396 602,116	350 379,383
Valeur liquidative	**110,89**	109,26	104,15	110,17	109,61
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	**-**	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) (1)	**-**	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**-1,37**	0,35	1,19	0,37	0,14

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*

(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

4 inventaire au 31.12.2020

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilieres						
Obligation						
FR0013521085	ACCOR SA 0.7% CV DIRTY 07/12/2027	PROPRE	54 308,00	2 841 883,33	EUR	1,55
XS2257580857	CELLNEX TELECOM SA CV 0.75% 20/11/2031	PROPRE	3 000 000,00	2 899 612,50	EUR	1,58
XS2021212332	CELLNEX TELECOM SA 0.5% CV 05/07/2028	PROPRE	3 400 000,00	4 400 825,86	EUR	2,40
XS1466161350	CITIGROUP GLOB MKT FND L 0.5% CV 04/08/2023	PROPRE	5 400 000,00	5 620 197,00	EUR	3,07
DE000A3H2WP2	DELIVERY HERO AG CONV 0.875% 15/07/2025	PROPRE	5 700 000,00	6 490 939,03	EUR	3,55
DE000A2G87D4	DEUTSCHE POST AG CV 0.05% 30/6/2025	PROPRE	7 300 000,00	7 913 649,00	EUR	4,32
DE000A2GS377	DEUTSCHE WOHNEN SE 0.6% CV 05/01/2026	PROPRE	4 800 000,00	5 298 144,00	EUR	2,89
DE000A2BPB84	DEUTSCHE 0.325% CV 26/07/2024	PROPRE	2 000 000,00	2 225 942,74	EUR	1,22
FR0013444395	EDENRED CV 0% 06/09/2024	PROPRE	88 310,00	5 728 051,53	EUR	3,13
FR0013534518	ELECTRICITE DE FRANCE SA 0% CV 14/09/2024	PROPRE	341 067,00	5 359 526,84	EUR	2,93
FR0013285707	ELIS SA 0% CV 06/10/2023 DIRTY	PROPRE	134 000,00	4 067 570,00	EUR	2,22
DE000A2DAHU1	FRESENIUS SE & CO KGAA CV 0% 31/01/2024	PROPRE	5 500 000,00	5 391 650,00	EUR	2,94
XS1373990834	GRAND CITY PROPERTIES SA 0.25% CONV 02/03/2022	PROPRE	6 700 000,00	6 834 222,84	EUR	3,73
XS2000719729	JP MORGAN CHASE BANK NA 0% CV 24/05/2022	PROPRE	4 900 000,00	5 705 119,00	EUR	3,12
XS2052961070	JP MORGAN CHASE CV 0% 18/09/2022	PROPRE	5 000 000,00	6 192 000,00	EUR	3,38
XS2166095146	JUST EAT TAKEAWAY 1.25% CV 30/04/2026	PROPRE	3 000 000,00	3 373 303,56	EUR	1,84
FR0013450483	KERING 0% CV 30/09/2022	PROPRE	5 300 000,00	6 059 967,00	EUR	3,31
FR0013266087	KORIAN SA CV 2.50% PERP DIRTY	PROPRE	71 258,00	3 078 986,92	EUR	1,68
FR0013489739	KORIAN SA 0.875% CV 06/03/2027	PROPRE	37 500,00	2 066 812,50	EUR	1,13
DE000A289T23	LEG IMMOBILIEN 0.4% CV 30/06/2028	PROPRE	5 100 000,00	5 424 697,31	EUR	2,96
FR0013300381	MAISONS DU MONDE SA 0.125% DIRTY CV 06/12/2023	PROPRE	70 000,00	3 013 290,00	EUR	1,65
FR0013515707	NEOEN SAS CV 02/06/2025	PROPRE	64 286,00	4 356 662,22	EUR	2,38
XS2161819722	NEXI SPA 1.75% CONV 24/4/2027	PROPRE	2 800 000,00	3 454 640,00	EUR	1,89
FR0013321429	NEXITY SA CV 0.25% 02/03/2025 DIRTY	PROPRE	50 717,00	3 287 780,24	EUR	1,80
XS2240512124	OLIVER CAPITAL 29/12/2023	PROPRE	2 700 000,00	2 763 396,00	EUR	1,51

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0013418795	ORPEA 0.375% CONV 17/05/2027	PROPRE	40 000,00	5 940 040,00	EUR	3,24
XS2276552598	PIRELLI AND C SPA 0% CONV 22/12/2025	PROPRE	2 200 000,00	2 296 800,00	EUR	1,25
XS1551933010	PRYSMIAN SPA CONV 17/01/2022	PROPRE	4 700 000,00	4 803 259,00	EUR	2,62
DE000A3E44N7	RAG STIFTUNG CV 0% 17/06/2026	PROPRE	4 200 000,00	4 746 378,00	EUR	2,59
FR0013200995	REMY COINTREAU AS 0.125% CV 07/09/2026	PROPRE	7 086,00	1 128 162,06	EUR	0,62
FR0013344033	SAFRAN SA 0% CV 21/06/2023	PROPRE	31 700,00	4 783 593,40	EUR	2,61
FR0014000OG2	SCHNEIDER ELECTRIC SE CV 0% 15/06/2026	PROPRE	18 225,00	3 489 139,80	EUR	1,91
FR0013218807	SEB SA CV 0.00% 17/11/2021 DTY	PROPRE	22 432,00	4 094 692,42	EUR	2,24
XS1583310807	SNAM SPA 0% CONV 20/03/2022	PROPRE	3 100 000,00	3 271 895,00	EUR	1,79
DE000A3E46Y9	TAG IMMOBILIEN AG CV 0.625% 27/08/2026	PROPRE	2 000 000,00	2 084 269,73	EUR	1,14
XS1209185161	TELECOM ITALIA SPA CV 1.125% 26/03/2022	PROPRE	5 500 000,00	5 503 898,47	EUR	3,01
FR0013448412	UBISOFT ENTERTAINMENT SA 0.00% 24/09/2024 CONV	PROPRE	34 700,00	4 385 351,30	EUR	2,40
FR0013444148	VEOLIA ENVIRONNEMENT SA 0% CV 01/01/2025	PROPRE	136 591,00	4 207 822,35	EUR	2,30
FR0013439304	WORLDLINE SA 0% CONV 30/07/2026	PROPRE	73 000,00	8 558 666,00	EUR	4,67
DE000A3E4589	ZALANDO SE 0.05% CV 06/08/2025	PROPRE	4 000 000,00	5 131 712,88	EUR	2,80
Total Obligation				***178 274 549,83***		***97,37***
Total Valeurs mobilieres				***178 274 549,83***		***97,37***
Liquidites						
AUTRES						
	DEBITEUR DIV EUR	PROPRE	-11 544,41	-11 544,41	EUR	-0,01
Total AUTRES				***-11 544,41***		***-0,01***
BANQUE OU ATTENTE						
	ACH DIFF OP DE CAPI	PROPRE	-41 529,95	-41 529,95	EUR	-0,02
	BANQUE EUR BNPSS	PROPRE	160 781,22	160 781,22	EUR	0,09
	BANQUE EUR BPP	PROPRE	4 690 596,11	4 690 596,11	EUR	2,56
	SOUS RECEV EUR BPP	PROPRE	239,74	239,74	EUR	0,00
Total BANQUE OU ATTENTE				***4 810 087,12***		***2,63***
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-1 599,86	-1 599,86	EUR	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-0,36	-0,36	EUR	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-7 552,24	-7 552,24	EUR	-0,00

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-2 203,27	-2 203,27	EUR	-0,00
Total FRAIS DE GESTION				***-11 355,73***		***-0,01***
Total Liquidites				***4 787 186,98***		***2,61***
Coupons						
Obligation						
DE000A2GS377	DEUTSCHE 0.6% 26 CV	ACHLIG	48,00	28 800,00	EUR	0,02
Total Obligation				***28 800,00***		***0,02***
Total Coupons				***28 800,00***		***0,02***
Total ECHIQUIER ALTAROCCA CONVERTIBLES				**183 090 536,81**		**100,00**

LA FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER

FINANCIERE DE L'ECHIQUIER

ECHIQUIER ALTAROCCA HYBRID BONDS

rapport annuel

COMPARTIMENT DE SICAV ECHIQUIER

EXERCICE CLOS LE : 31.12.2020

Commercialisateur	FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER 53, avenue d'Iéna - 75116 Paris.
Société de gestion	FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER 53, avenue d'Iéna - 75116 Paris.
Dépositaire et conservateur	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES 3, rue d'Antin - 75002 Paris.
Centralisateur	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES 3, rue d'Antin - 75002 Paris.
Commissaire aux comptes	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT 63, rue de Villiers 92208 Neuilly sur Seine. Représenté par Monsieur Frédéric Sellam

Informations concernant les placements et la gestion

Classification :

Obligations et autres titres de créances libellés en euro.

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

Catégorie d'action(s)	Affectation du résultat net	Affectations des plus-values nettes réalisées
Action A	Capitalisation	Capitalisation
Action AD	Capitalisation et/ou distribution	Capitalisation et/ou distribution
Action F	Capitalisation	Capitalisation
Action G	Capitalisation	Capitalisation
Action I	Capitalisation	Capitalisation
Action ID	Capitalisation et/ou distribution	Capitalisation et/ou distribution

Objectif de gestion :

ECHIQUIER ALTAROCCA HYBRID BONDS a pour objectif de gestion, sur un horizon de placement de 3 ans minimum, une performance annualisée, nette de frais, supérieure à l'indice iBoxx € Non-Financials Subordinated Total Retun Index (coupons nets réinvestis), via des investissements essentiellement en obligations perpétuelles ou à très grande maturité.

Indicateur de référence :

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion du portefeuille ne consistera jamais à reproduire la composition de l'indicateur de référence. Cependant, l'indice iBoxx € Non-Financials Subordinated Total Return Index (code Bloomberg : I4BN) qui est l'indice d'obligations subordonnées émises par des entreprises privées non financières libellées en euros, pourra être retenu à titre d'indicateur de performance a posteriori. Des informations complémentaires sur l'indice sont disponibles sur le site www.iboxx.com.

L'administrateur IHS Markit Benchmark Administration de l'indice de référence iBoxx € Non-Financials Subordinated Total Return Index est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil de 8 juin 2016, la société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en oeuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Stratégie d'investissement :

1. Stratégies utilisées

Le portefeuille est géré de manière active et discrétionnaire. En vue de la sélection des titres, la gestion ne s'appuie, ni exclusivement ni mécaniquement, sur les notations émises par les agences de notation, mais fonde sa conviction d'achat et de vente d'un titre sur ses propres analyses fondamentale des émetteurs et des obligations.

L'analyse fondamentale des émetteurs effectuée par la société de gestion reposera principalement sur l'analyse des comptes sociaux des émetteurs (ratios de crédit, de liquidité et de profitabilité), de leur position concurrentielle face aux marchés dans lesquels ils évoluent et des risques sous-jacents à leur activité et à leur environnement (risque pays, management, transparence de l'information et risques règlementaires).

La société de gestion pourra établir un tableau des flux de trésorerie prévisionnels qui viendra compléter son analyse fondamentale et lui permettra ainsi d'apprécier pleinement le risque afférent à l'émetteur.

L'allocation sera la suivante : 80% minimum d'obligations ou titres de créances subordonnés émis par des entreprises privées nonfinancières dites « hybrides ». Par « hybrides », nous entendons les obligations ou titres de créances subordonnés, perpétuels ou à maturité très longue.

Le compartiment ne pourra pas investir en obligations ou titres de créances subordonnés émis par une institution financière (banque ou assurance) de type Tier1, Coco ou Tier2….

Les titres éligibles sont libellés en euros.

La détention d'obligations dont les émetteurs sont non notés ou de rating strictement inférieur à BBB- (notation Standard & Poor's ou notation équivalente auprès d'une agence indépendante de notation), est limitée à 10% maximum de l'actif net.

La notation des émetteurs et des obligations s'apprécie lors de l'acquisition des titres. En cas de dégradation d'un émetteur dans la catégorie « spéculative » dite « high yield » ou non-notés (notation Standard & Poor's ou notation équivalente auprès d'une agence indépendante de notation), la cession du titre se fera dans les meilleurs délais en tenant compte de l'intérêt des porteurs si toutefois les contraintes évoquées ci-dessus n'étaient plus respectées.

Les obligations en portefeuille pourront être de rating strictement inférieur à BBB- (notation Standard & Poor's ou notation équivalente auprès d'une agence indépendante de notation) à hauteur de 100% de l'actif net, dans la mesure où les obligations subordonnées ont généralement une notation moindre par rapport à la notation des émetteurs. »

La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt, à l'intérieur de laquelle le portefeuille est géré, est comprise entre 0 et 15.

Le compartiment pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés règlementés, organisés ou de gré à gré, français et étrangers aux fins de couvrir le portefeuille contre le risque de taux de façon discrétionnaire selon les anticipations du gérant par l'utilisation de produits dérivés de couverture des taux souverains. L'investisseur n'est pas exposé au risque de change. Le n'a pas vocation à recourir à des TRS (Total Return Swaps).

Le compartiment pourra également investir jusqu'à 10% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM ou de FIA européens respectant les quatre critères de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

Le compartiment intègre les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance à la gestion financière et un filtre extrafinancier est effectué sur la sélection de valeurs à travers l'exclusion de secteurs controversés notamment armements controversés, tabac, charbon thermique.

Les émetteurs en portefeuille disposent ainsi d'une note ESG en fonction d'indicateurs retenus pour chacun des critères E, S et G.

Toutefois, il est important de souligner que ces critères ESG ne sont pas engageants pour la gestion du compartiment.

Pour une information plus détaillée sur la méthodologie de notation extra-financière mise en oeuvre dans le compartiment et ses limites, l'investisseur est invité à se référer au site internet : www.lfde.com.

2. Les actifs (hors dérivés)

a) Les actions :

Néant.

b) Titres de créances et instruments du marché monétaire :

Le compartiment est en permanence exposé aux marchés de taux des zones euro et OCDE. Les titres éligibles sont libellés en euros. Il est investi principalement dans des titres de dette privée (obligations subordonnées de longue maturité ou perpétuelles).

L'allocation entre les notations des différents émetteurs sera la suivante :

La détention d'obligations dont les émetteurs sont non notés ou de rating strictement inférieur à BBB- (notation Standard & Poor's ou notation équivalente auprès d'une agence indépendante de notation), est limitée à 10% maximum de l'actif net.

- La notation des émetteurs et des obligations s'apprécie lors de l'acquisition des titres. En cas de dégradation d'un émetteur dans la catégorie « spéculative » dite « high yield » ou nonnotés (notation Standard & Poor's ou notation équivalente auprès d'une agence indépendante de notation), la cession du titre se fera dans les meilleurs délais en tenant compte de l'intérêt des porteurs si toutefois les contraintes évoquées cidessus n'étaient plus respectées.

- Lorsque les conditions de marché seront jugées défavorables par le gérant de manière totalement discrétionnaire, le compartiment pourra être investi jusqu'à 100 % de son actif net en titres sous forme d'obligations (subordonnées ou non), de titres de créances et/ou d'instruments du marché monétaire jugées de qualité « Investment Grade » par la société de gestion, ou agence de notation.

L'analyse de la qualité de crédit des titres ne repose pas exclusivement ou mécaniquement sur les notations de crédit émises par des agences de notation mais également sur l'analyse fondamentale des émetteurs qui est réalisée par la société de gestion. La notation s'apprécie lors de l'acquisition des titres.

Le risque de taux fait l'objet d'une couverture réalisée de façon discrétionnaire selon les anticipations du gérant.

Zone géographique du siège social des titres auxquels le portefeuille est exposé :

- de 0 à 100% de l'actif net en pays OCDE (toutes zones, dont minimum 50% de l'actif net en pays du continent européen),
- de 0 à 10% de l'actif net en pays hors OCDE.

Les pays du continent européen sont les suivants : Albanie, Allemagne, Andorre, Arménie, Autriche, Azerbaîdjan, Belgique, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Kazakhstan, Kosovo, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, République de Macédoine, Malte, Moldavie, Monaco, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Russie, Saint-Marin, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, République tchèque, Turquie, Ukraine, Vatican.

Les investissements en instruments de taux de pays émergents sont possibles et sont limités à 10% maximum de l'actif du compartiment.

Nature juridique des instruments utilisés : titres de créance de toute nature dont notamment des obligations corporate hybrides subordonnées à maturité longue ou perpétuelles, à taux fixe ou taux variable…

Le compartiment ne pourra pas investir en obligations ou titres de créances subordonnés émis par une institution financière (banque ou assurance) de type Tier1, Coco ou Tier2….

La duration moyenne de la majorité des obligations du portefeuille (qu'elles soient perpétuelles ou non) sera inférieure à 10 ans à la date du prochain call du titre mais le compartiment investira dans certaines obligations perpétuelles.

Fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt à l'intérieur de laquelle l'OPCVM est géré	Entre « 0 » et « +15 »
Devise de libellé des titres dans lesquels l'OPCVM est investi	Euro : 100
Zone géographique des émetteurs des titres auxquels l'OPCVM est exposé	Zones Euro et OCDE : 100% maximum
Niveau de risque de change	Néant

3. Investissement en titres d'autres Organismes de Placements Collectifs

Le compartiment ne pourra pas investir plus de 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM français et/ou européens et en fonds d'investissement à vocation générale. Il s'agira d'OPC de toute classification AMF sous réserve de ne pas être en contradiction avec la stratégie d'investissement. Il peut s'agir d'OPC gérés par la société de gestion ou par une société liée.

4. Instruments dérivés

Pour poursuivre l'objectif de gestion, le compartiment pourra investir sur les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré français ou étrangers.

Les engagements ne pourront excéder 100% de l'actif net. Le gestionnaire interviendra uniquement à des fins de couverture du risque de taux au travers de futures, options ou swaps.

Le compartiment n'aura pas recours aux TRS (Total Return Swap). L'ensemble des opérations sera limité à la réalisation de l'objectif de gestion.

La sélection des contreparties est effectuée selon la procédure en vigueur au sein de La Financière de l'Echiquier disponible sur le site www.lfde.com et repose sur le principe de sélection des meilleures contreparties situées dans l'OCDE.

Les contreparties sélectionnées pour l'utilisation des dérivés seront très majoritairement des établissements de crédit ou des entreprises d'investissement situés dans l'OCDE.

5. Titres intégrant des dérivés

Le gérant peut avoir recours à ces obligations avec option de remboursement anticipé ("callable" ou "puttable") sur l'ensemble de la poche obligataire.

6. Dépôts

Néant.

7. Emprunt d'espèces

Le compartiment de la SICAV peut être emprunteur d'espèces.

Sans avoir vocation à être structurellement emprunteur d'espèces, il peut se trouver temporairement en position débitrice en raison des opérations liées à ses flux versés (investissements et désinvestissements en cours, opérations de souscriptions/rachats, …) dans la limite de 10%.

8. Opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres

Néant.

Les coûts et frais opérationnels directs ou indirects découlant des techniques de gestion efficace de portefeuille peuvent être déduits du revenu délivré à l'OPC (par exemple du fait de l'accord de partage des revenus). Ces coûts et frais ne devraient pas comprendre des revenus cachés. Tous les revenus découlant de ces techniques de gestion efficace de portefeuille, nets des coûts opérationnels directs et indirects, seront restitués à l'OPC.

Parmi les entités auxquelles des coûts et frais directs et indirects peuvent être payés figurent les banques, les sociétés d'investissement, les courtiers ou intermédiaires financiers et ces entités peuvent être des parties liées à la société de gestion.

9. Informations relatives aux garanties financières

Afin de réduire le risque de contrepartie découlant de l'exposition à des instruments financiers à terme, le Compartiment pourra mettre en place des garanties financières avec les contreparties qui répondront aux critères d'exigences imposés par la société de gestion.

Les garanties financières pourront être reçues en numéraire et/ou en titres d'états.

Les garanties financières reçues en espèces seront détenues en dépôt conformément aux règles d'éligibilité applicables aux OPC et/ou investies de façon diversifiée dans des obligations d'Etat de haute qualité qui, lors de leur achat, présentent une notation émanant d'une agence de notation reconnue au minimum AA (Standard & Poor's, Fitch) ou Aa3 (Moody's), ou des notations équivalentes par d'autres agences de notation et/ou investies dans des OPC monétaires court terme et/ou utilisées aux fins de transactions de prise en pension.

Les garanties financières pourront également être reçues en titres d'états. Les titres ainsi reçus ou transmis en garantie pourront avoir une décote conformément aux critères établis :

- par les chambres de compensation pour les instruments financières dont la compensation est obligatoire ; ou
- par la société de gestion conformément à la législation applicable pour les instruments financières dont la compensation n'est pas obligatoire.

La décote sera basée notamment mais non exclusivement sur la notation des contreparties élaborée par des agences de notation ou par la société de gestion et la durée restant dû des titres.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA « monétaires court terme »), soit investies en OPCVM/FIA « monétaires à court terme »
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : Le risque de contrepartie dans des transactions de gré à gré ne peut excéder 10% des actifs nets lorsque la contrepartie est un des établissements de crédit tel que défini dans la réglementation en vigueur. Les garanties financières doivent être suffisamment diversifiées en termes de pays, secteur et émetteurs. Par dérogation, l'OPCVM sera pleinement garanti par différentes valeurs mobilières et des instruments du marché monétaire émis ou garantis par un État membre (les Etats membres identifiés sont ceux de la zone Euro et justifiant d'une notation de haute qualité). L'OPCVM sera notamment garanti par des titres d'Etat (i.e : obligations d'Etats de la zone euro ayant une notation minimale « A - » selon l'agence Standard & Poor's ou agences de notation équivalentes ou bénéficiant d'une notation jugée équivalente par la société de gestion).
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

Risque de perte en capital : La perte en capital se produit lors de la vente d'un titre à un prix inférieur à sa valeur d'achat.

L'investisseur est averti que son capital initialement investi peut ne pas lui être restitué. L'OPC ne bénéficie d'aucune garantie ou protection en capital.

Risque de gestion discrétionnaire : Le style de gestion discrétionnaire appliqué à l'OPC repose sur la sélection des valeurs. Il existe un risque que l'OPC ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs les plus performantes. La performance de l'OPC peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. La valeur liquidative de l'OPC peut en outre avoir une performance négative.

Risque lié à l'utilisation d'obligations subordonnées : Une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers (créanciers privilégiés, créanciers chirographaires). Ainsi, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires. Le taux d'intérêt de ce type de dette sera supérieur à celui des autres créances. En cas de déclenchement d'une ou plusieurs clause(s) prévue(s) dans la documentation d'émission desdits titres de créance subordonnés et plus généralement en cas d'évènement de crédit affectant l'émetteur concerné, il existe un risque de baisse de la valeur liquidative de l'OPC. L'utilisation des obligations subordonnées peut exposer l'OPC aux risques de perte en capital, d'annulation ou de report de coupon (à la discrétion unique de l'émetteur), d'incertitude sur la date de remboursement, ou encore d'évaluation / rendement (le rendement attractif de ces titres pouvant être considéré comme une prime de complexité).

Risque titres spéculatifs "High Yield" : Ce compartiment doit être considéré comme en partie spéculatif et s'adressant plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents aux investissements dans des titres dont la notation est basse ou inexistante et la liquidité plus réduite.

Les titres spéculatif ont un risque de défaillance plus élevé que les titres de la catégorie « Investment Grade ». En cas de baisse de ces titres, la valeur liquidative pourra baisser. De plus, les volumes échangés sur ces types d'instruments pouvant être réduits, les mouvements de marché sont donc plus marqués, à la hausse comme à la baisse.

Risque de taux : La valeur liquidative de l'OPC pourra baisser si les taux d'intérêt augmentent.

Risque de crédit : Le risque de crédit correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance ou obligataires, dans lesquels est investi l'OPC, peut baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative.

Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi, le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de volatilité : Ce risque est lié à la propension d'un actif à varier significativement à la hausse ou à la baisse, soit pour des raisons spécifiques, soit du fait de l'évolution générale des marchés. Plus cet actif a tendance à varier fortement sur une courte durée, plus il est dit volatile et donc plus risqué. L'évolution de la volatilité de l'action sous-jacente à un impact direct sur la valeur de l'option de conversion des obligations convertibles. Une baisse de la volatilité peut provoquer une baisse des cours des obligations convertibles et par conséquent une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

Risque de liquidité : Dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont faibles, le gérant risque de ne pas pouvoir vendre les titres rapidement dans les conditions satisfaisantes, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

Risque lié à l'engagement sur des instruments financiers à terme : Le compartiment peut utiliser les produits dérivés en complément des titres en portefeuille avec un engagement global de 100 % maximum de l'actif. L'utilisation de ces instruments respecte la fourchette de sensibilité fixée. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra être amenée à baisser.

Risque lié à l'investissement dans des pays émergents : Il existe un risque lié aux investissements dans les pays émergents qui résulte notamment des conditions de fonctionnements et de surveillance de ces marchés, qui peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales ou de facteurs politiques et réglementaires. les mouvements de marché, à la hausse comme à la baisse, peuvent être plus forts et plus rapides que sur les grandes places internationales. La valeur liquidative de l'OPC pourra donc avoir le même comportement.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

Souscripteurs concernés :

- Action A : Tous souscripteurs
- Action AD : Tous souscripteurs
- Action F : Souscripteurs « fondateurs »
- Action G : Réservée à la commercialisation par des intermédiaires financiers
- Action I : Réservée aux investisseurs institutionnels
- Action ID : Réservée aux investisseurs institutionnels

Profil de l'investisseur type :

Le compartiment est ouvert à tous les souscripteurs souhaitant s'exposer aux marchés des obligations et des obligations corporate non-financières hybrides subordonnées.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce compartiment dépend de la situation personnelle de chaque investisseur. Pour le déterminer, il devra tenir compte de son patrimoine personnel et de ses besoins actuels sur un horizon de placement d'au moins trois ans. Ce produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

Durée de placement recommandée

Supérieure à 3 ans.

Indications sur le régime fiscal :

Le prospectus n'a pas vocation à résumer les conséquences fiscales attachées, pour chaque investisseur, à la souscription, au rachat, à la détention ou à la cession d'action(s) d'un compartiment de la SICAV. Ces conséquences varieront en fonction des lois et des usages en vigueur dans le pays de résidence, de domicile ou de constitution de l'actionnaire ainsi qu'en fonction de sa situation personnelle.

Selon votre régime fiscal, votre pays de résidence, ou la juridiction à partir de laquelle vous investissez dans cette SICAV, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'action(s) de compartiment(s) de la SICAV peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de consulter un conseiller fiscal sur les conséquences possibles de l'achat, de la détention, de la vente ou du rachat d'action(s) de compartiments de la SICAV d'après les lois de votre pays de résidence fiscale, de résidence ordinaire ou de votre domicile.

La Société de Gestion et les commercialisateurs n'assument aucune responsabilité, à quelque titre que ce soit, eu égard aux conséquences fiscales qui pourraient résulter pour tout investisseur d'une décision d'achat, de détention, de vente ou de rachat d'action(s) d'un compartiment de la SICAV.

La SICAV propose au travers des différents compartiments des actions de capitalisation et de distribution, il est recommandé à chaque investisseur de consulter un conseiller fiscal sur la réglementation applicable dans son pays de résidence, suivant les règles appropriées à sa situation (personne physique, personne morale soumise à l'impôt sur les sociétés, autres cas …). Les règles applicables aux investisseurs résidents français sont fixées par le Code général des impôts.

D'une manière générale, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leur conseiller fiscal ou de leur chargé de clientèle habituel afin de déterminer les règles fiscales applicables à leur situation particulière.

Aux termes de la règlementation fiscale américaine dite FATCA (Foreign Account Tax Compliance Act), les investisseurs pourraient être tenus de fournir à l'OPC, à la société de gestion ou à leur mandataire et ce, afin que soient identifiées les « US Person » au sens de FATCA, des renseignements notamment sur leur identité personnelle et lieux de résidence (domicile et résidence fiscale).

Ces informations pourront être transmises à l'administration fiscale américaine via les autorités fiscales françaises. Tout manquement par les investisseurs à cette obligation pourrait résulter en un prélèvement forfaitaire à la source de 30% imposé sur les flux financiers de source américaine.

Nonobstant les diligences effectuées par la société de gestion au titre de FATCA, les investisseurs sont invités à s'assurer que l'intermédiaire financier qu'ils ont utilisé pour investir dans l'OPC bénéficie lui-même du statut dit de Participating FFI. Pour plus de précisions, les investisseurs pourront se tourner vers un conseiller fiscal.

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- *La valeur liquidative est disponible auprès de www.lfde.com ou peuvent être adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de : LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER, 53, avenue d'Iéna - 75116 Paris.*
- *Date d'agrément par l'AMF de la Sicav : 3 décembre 2018.*
- *Date de création de la Sicav : 4 décembre 2018.*
- *Date de création du compartiment : 2 janvier 2018.*

rapport de gestion du conseil d'administration

Mesdames, messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale pour vous rendre compte de l'activité de votre société au cours de son exercice 2020 et soumettre à votre approbation les comptes arrêtés au 31 décembre 2020. Avant la présentation des comptes, un exposé sommaire va vous être fait sur la conjoncture économique et la politique de gestion de la Sicav durant cet exercice.

Les hybrides corporate se sont bien comportées cette année, portées par des flux acheteurs toujours importants sur la classe d'actifs à la recherche de rendement sur des signatures solides et une liquidité désormais robuste au sein de ce marché (et même pendant la crise sanitaire de mars/avril).

Le fonds Echiquier Altarocca Hybrid Bonds affiche une performance annuelle de +0,31% (part I).

Si l'épisode de tension du mois de mars a naturellement provoqué des baisses de valorisations importantes, celles-ci se sont nettement récupérées, et ce dès le mois d'avril.

Le portefeuille a bien fait en relatif à son marché jusqu'à l'été grâce à un positionnement défensif en début d'année qui a été payant dans la baisse de février/mars et malgré le niveau de cash relativement élevé que l'équipe de gestion a dû constituer fin février pour faire face à la grande volatilité du marché. En avril, l'équipe de gestion a ensuite profité de la baisse des valorisations au sein du gisement pour constituer de nouvelles lignes ou se renforcer sur des signatures décotées par rapport à leurs fondamentaux (Bertelsmann, Telia, Infineon, VW, Solvay …) ce qui a permis au fonds de bien bénéficier du rebond de marché d'avril à juillet. A l'été, et face à un rebond du marché particulièrement rapide et brutal, l'équipe de gestion a pris la décision de réduire le risque au sein du portefeuille au travers de la cession ou de l'allègement de certaines lignes à fort beta (EDP, Evonik, Repsol …) ce qui a couté au fonds en relatif sur la deuxième partie de l'année dans un marché qui a continué d'être très haussier, porté par les annonces des politiques, des banques centrales et les perspectives d'un vaccin contre la Covid 19.

Enfin, dans les derniers mois de l'année, l'équipe de gestion a pris la décision d'accompagner le marché en allongeant la duration du fonds de façon maitrisée, à travers l'achat ou renforcement de souches à call long sur des émetteurs solides présentant peu de risque d'extension (VW) et/ou pour lesquels nous avons confiance dans la corporate governance (Orsted, Engie, Grand City …). La duration du fonds est ainsi passée de c. 3,0 à fin septembre à 3,5 à fin décembre 2020.

Par ailleurs, le fonds a participé au marché primaire de façon sélective et notamment quand l'émission d'une hybride nous semble justifiée par des objectifs financiers long terme comme le soutien des ratios de crédit (ENI), le refinancement d'une hybride existante (Engie, Iberdrola) ou encore le financement d'une acquisition (Veolia) …

Avec plus de 50bnEUR de primaire (30bnEUR net des rachats/refinancements), l'année 2020 est une année record, portant la taille du marché des hybrides corporate à près de 200bnEUR. Les émetteurs ont trouvé de l'intérêt dans cet instrument pour soutenir leur bilan et leur rating dans un contexte qui a pesé sur les résultats. Nous nous attendons ainsi à ce que le flux de primaire ne se tarisse pas en 2021.

En outre, les valorisations relatives soutiennent la classe d'actifs pour laquelle le spread senior/sub est aujourd'hui juste revenu sur la moyenne de long terme.

Enfin, test réussit pour la classe d'actifs puisque, en 2020, malgré la forte volatilité et les incertitudes, tous les calls 2020 ont été exercés (y compris Accor et Air France en début d'année) et aucun émetteur n'a activé de clause de report de coupon.

A fin décembre 2020, le fonds offre 1,2% de YTC pour un portefeuille majoritairement Investment Grade.

Performances parts vs Indice

ECHIQUIER ALTAROCCA HYBRID BONDS A	FR0013277571	-0,38%	2,72%
ECHIQUIER ALTAROCCA HYBRID BONDS F	FR0013218005	0,51%	2,72%
ECHIQUIER ALTAROCCA HYBRID BONDS G	FR0013340957	0,10%	2,72%
ECHIQUIER ALTAROCCA HYBRID BONDS I	FR0013217999	0,31%	2,72%
ECHIQUIER ALTAROCCA HYBRID BONDS ID	FR0013277555	0,31%	2,72%
ECHIQUIER ALTAROCCA HYBRID BONDS RD	FR0013277597	-0,39%	2,72%

Mouvements principaux :

Achats : Tennet 2,374% 2099 (XS2207430120) – Grand City Properties 1,5% 2099 (XS2271225281)

Ventes : Bertelsmann SE & Co KGAA 3% 2075 (XS1222591023) – OMV 1G 2,875% 2099 (CH0012100191)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR

Renseignements règlementaires :

- Votre OPC n'a pas d'engagement sur les marchés dérivés.
- Votre fonds ne détient aucun titre en portefeuille émis par la société de gestion.
- Votre OPC ne détient pas des parts d'OPC gérés par La Financière de l'Echiquier ou des sociétés liées.

Présentation de notre politique générale :

Depuis 2007, La Financière de l'Echiquier intègre les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans sa méthodologie de sélection de valeurs. Cette approche est menée de façon transversale pour tous les fonds actions La Financière de l'Echiquier. Cette évaluation se fait sur la base d'entretiens ISR spécifiques menés avec les personnes clés de l'entreprise. Nous n'avons pas recours aux agences de notation. Les entretiens ISR sont par ailleurs, systématiquement conduits en binôme avec le gérant ou l'analyste financier qui suit le cas d'investissement et l'un des membres de l'équipe ISR. A l'issue de chaque entretien, une note reflétant notre appréciation de chaque entreprise est établie. Elle fait l'objet d'une révision lors des entretiens de suivi que nous réalisons en moyenne tous les deux ans. Tous les comptes rendus d'entretiens ISR et les notations extra financières des valeurs sont archivés dans notre base de données propriétaire.

Politique ESG :

Dans le cadre du fonds, nous nous attachons à appliquer la politique générale en réalisant, dans le plus de cas possible, une analyse extra financière des valeurs en portefeuilles. Cette analyse se fonde sur des critères sociaux, environnementaux et de gouvernance et donne lieu à une notation ISR, revue en moyenne tous les 3 ans. La notation ISR attribuée aux valeurs du fonds ne constitue pas un motif d'exclusion.

Des informations plus précises sont disponibles sur notre site Internet à la rubrique :

https://www.lfde.com/la-societe/investissement-responsable/

Politique d'exécution des ordres :

Cette politique consiste tout particulièrement à sélectionner des intermédiaires de marché, établissements spécialement agréés pour exécuter les ordres sur le marché. Cette sélection est effectuée afin d'obtenir des intermédiaires la « meilleure exécution » que la société de gestion doit elle-même apporter aux porteurs ou actionnaires d'OPCVM.

Le choix des intermédiaires est effectué selon des critères précis et revus deux fois par an en fonction des opinions exprimés par les participants au comité de sélection des intermédiaires :

1 - capacité à trouver de la liquidité et qualité d'exécution

2 - aide à la rencontre des entreprises

3 - le bon dénouement des opérations

4 - qualité de l'analyse et du support vente.

Pour plus d'information et conformément à la réglementation, vous pouvez consulter la Politique d'exécution établis par La Financière de l'Echiquier dans le cadre de la gestion de ses OPCVM sur le site internet de la société de gestion

Politique de vote :

Nous vous informons que notre politique de droit de vote est disponible en ligne sur notre site internet.

Le porteur de part peut consulter le document « Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation » sur le site internet de la société de gestion.

Ce document précise les conditions dans lesquelles la société de gestion a eu recours pour l'exercice précédent à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécutions d'ordres.

La société de gestion LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER calcule le risque global des OPCVM selon la méthode du calcul de l'engagement.

Suite à la transposition de la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (ou « Directive OPCVM 5 »), l'ESMA a adopté le 31 mars 2016, ses orientations sur les dispositions relatives à la rémunération des gérants d'OPCVM. Les orientations s'appliquent aux sociétés de gestion d'OPCVM à compter du 1er janvier 2017, pour les bonus payés en 2018.

Dans ce cadre, LFDE a mis à jour sa politique de rémunération. La Financière de l'Echiquier a adapter sa politique de rémunération sur la composante variable, afin de permettre une gestion saine et efficace des risques mais également de permettre un contrôle des comportements des collaborateurs exposés dans leur fonction, à la prise de risque.

La politique de rémunération est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la Société de Gestion et des OPCVM qu'elle gère et à ceux des investisseurs dans ces OPCVM, et comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts.

La politique de rémunération a été mise en place afin de :

• supporter activement la stratégie et les objectifs de la Société de Gestion ;

• supporter la compétitivité de la Société de Gestion sur le marché dans lequel elle opère ;

• assurer l'attractivité, le développement et la conservation d'employés motivés et qualifiés.

Le personnel de LFDE perçoit une rémunération comprenant une composante fixe et une composante variable, dûment équilibrées, faisant l'objet d'un examen annuel et basées sur la performance individuelle ou collective. Les principes de la politique de rémunération sont révisés sur une base régulière et adaptés en fonction de l'évolution réglementaire.

La politique de rémunération a été approuvée par les Administrateurs de la Société de Gestion. Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet suivant : www.lfde.com. Une copie manuscrite de cette politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande.

Données 2020 :

K€					Différé	
	Nb	Fixe	Variable		Nb	Mtt variable différé
RT	46	4 578	5 143	*dont =>*	10	2 010
Non RT	88	6 422	3 266			
TOTAL	**134**	**11 000**	**8 409**			

= brut annuel
pas de prorata

RT : Risk Takers

comptes annuels

BILAN actif

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	**76 893 673,56**	**74 294 552,83**
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	76 893 673,56	74 294 552,83
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	**88 335,34**	**62 000,00**
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	88 335,34	62 000,00
Comptes financiers	**4 870 804,59**	**3 623 323,08**
Liquidités	4 870 804,59	3 623 323,08
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	**81 852 813,49**	**77 979 875,91**

BILAN passif

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	81 878 221,52	77 199 479,11
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	57,99	-
• Report à nouveau	26,43	7,22
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 521 161,53	-839 409,59
• Résultat de l'exercice	1 491 205,50	1 588 053,73
Total des capitaux propres *(montant représentatif de l'actif net)*	**81 848 349,91**	**77 948 130,47**
Instruments financiers	-	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	**4 463,58**	**31 745,44**
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	4 463,58	31 745,44
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	**81 852 813,49**	**77 979 875,91**

HORS-bilan

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	697,08
• Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	2 070 384,61	2 213 514,67
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	**2 070 384,61**	**2 214 211,75**
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-22 009,18	-13 270,53
• Autres charges financières	-662,56	-
Total (II)	**-22 671,74**	**-13 270,53**
Résultat sur opérations financières (I - II)	**2 047 712,87**	**2 200 941,22**
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-545 986,51	-549 195,61
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	**1 501 726,36**	**1 651 745,61**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-10 520,86	-63 691,88
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	**1 491 205,50**	**1 588 053,73**

annexes

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Covid-19 et incidence sur les comptes annuels :

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

A/ Méthode d'évaluation

Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués au prix du marché.

Toutefois, les instruments ci-dessous sont évalués selon des méthodes spécifiques :

Les obligations et actions européennes sont valorisées au cours de clôture, les titres étrangers au dernier cours connu.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de titres équivalents affectés, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre. Toutefois, les titres de créances négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois et en l'absence de sensibilité particulière pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie est inférieure à 3 mois sont valorisés au taux de négociation d'achat. Un amortissement de la décote ou de la surcote est pratiqué de façon linéaire sur la durée de vie du TCN.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie est supérieure à 3 mois sont valorisés au taux de marché. Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les titres qui font l'objet de contrats de cession ou d'acquisition temporaire sont évalués en conformité avec la réglementation en vigueur selon les conditions du contrat d'origine.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité du conseil d'administration de la SICAV à leur valeur probable de négociation.

Les warrants ou bons de souscription obtenus gratuitement lors de placements privés ou d'augmentation de capital seront valorisés dès leurs admissions sur un marché réglementé ou l'organisation d'un marché de gré à gré.

- Les contrats :

Les opérations sur les marchés à terme ferme sont valorisées au cours de compensation et les opérations conditionnelles selon le titre du support.

La valeur de marché pour les contrats à terme ferme est égale au cours en euro multiplié par le nombre de contrats. La valeur de marché pour les opérations conditionnelles est égale à la traduction en équivalent sous-jacent.

Les swaps de taux sont valorisés au taux de marché conformément aux dispositions contractuelles. Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur de marché.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du conseil d'administration de la SICAV. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

B/ Modalités pratiques

Les actions et les obligations sont évaluées sur la base des cours extraits de la base de données Bloomberg en fonction de leur place de cotation :

Asie-Océanie :

extraction à 12 h pour une cotation au cours de clôture du jour.

Amérique :

extraction à 9 h pour une cotation au cours de clôture de la veille.

extraction à 16 h 45 pour une cotation au cours d'ouverture du jour.

Europe sauf France :

extraction à 19 h 30 pour une cotation au cours de clôture du jour.

extraction à 14 h 30 pour une cotation au cours d'ouverture du jour.

extraction à 9 h pour une cotation au cours de J-1.

France :

extraction à 12 h et 16 h pour une cotation au cours d'ouverture du jour.

extraction à 17 h 40 pour une cotation au cours de clôture du jour.

Contributeurs :

extraction à 14 h pour une cotation suivant les disponibilités de cours.

Les positions sur les marchés à terme ferme à chaque valeur liquidative sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Les positions sur les marchés à terme conditionnel à chaque valeur liquidative sont évaluées selon les principes employés pour leur sous-jacent.

Asie-Océanie :

extraction à 12 h

Amérique :

extraction J+1 à 9 h

Europe (sauf France) :

extraction à 19 h 30

France :

extraction à 18 h

Méthode de comptabilisation

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des revenus des instruments financiers est celui du coupon encaissé, à l'exception des compartiments Echiquier Altarocca Convertibles, Echiquier Hybrid Bonds et Echiquier Convexité Europe qui utilisent la méthode des coupons courus.

La comptabilisation de l’enregistrement des frais de transaction se fait en frais exclus.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Action A 1,30 % TTC maximum

annexes

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Action AD 1,30 % TTC maximum
		Action F 0,40 % TTC maximum
		Action G 0,80 % TTC maximum
		Action I 0,60 % TTC maximum
		Action ID 0,60 % TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	(*)
Commissions de mouvement perçues par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction ou opération	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Action A, AD, F, G, I et ID Une commission de surperformance de 20% est appliquée sur la différence positive entre la performance du compartiment (nette des frais de gestion fixes) et la performance de l'indice de référence au prorata temporis si le compartiment a une performance positive.

(*) Le compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres OPC dont les frais de gestion maximum seront de 2.392 %. Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la société de gestion.

Les contributions dues pour la gestion de l'OPCVM en application du d) du 3° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier sont imputées au compartiment.

En sus des frais ci-dessus, d'autres frais peuvent être supportés par le compartiment dans certaines circonstances tels que des coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances ou d'une procédure pour faire valoir un droit, sous réserve que ces frais soient systématiquement inférieurs aux montants recouvrés.

De plus, des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au compartiment.

Des informations complémentaires sur le fonctionnement de ces frais de recherche sont disponibles auprès de la société de gestion.

Modalités de calcul de la commission de surperformance

Le compartiment ECHIQUIER ALTAROCCA HYBRID BONDS a une commission de surperformance de 20% appliquée sur la différence positive entre la performance du compartiment (nette des frais de gestion fixes) et la performance de l'indice de référence.

La période de référence pour le calcul de la commission de surperformance est de 12 mois, elle est calquée sur l'exercice du compartiment.

La performance est calculée en comparant l'évolution de l'actif du compartiment à l'évolution au-delà de celle de l'indicateur de référence a posteriori (indice Iboxx EUR Non-Financial Subordinated Total Return Index, coupons nets réinvestis) et de l'actif d'un compartiment de référence enregistrant les mêmes variations de souscriptions et de rachats que le compartiment réel.

- La commission de surperformance fait l'objet, à chaque calcul de valeur liquidative et sur l'actif net du jour : d'une provision, en cas de surperformance,
- d'une reprise de provision, plafonnée à hauteur des dotations effectuées, dans le cas d'une sous-performance du compartiment.

Les frais variables sont perçus à l'issue de la période de référence.

La quote-part des frais variables correspondant aux rachats est définitivement acquise à la société de gestion et peut être perçue mensuellement par la SGP.

La méthodologie appliquée pour le calcul des commissions de surperformance s'appuie sur la méthode de calcul de « l'actif fictif » qui permet de simuler un actif fictif subissant les mêmes conditions de souscriptions et rachats que le fond original, tout en bénéficiant de la performance de l'indice choisi. Cet actif fictif est ensuite comparé à la performance de l'actif réel du compartiment. La différence entre les deux actifs donne donc la surperformance du compartiment par rapport à son indice (ou objectif).

Devise de comptabilité

La devise de comptabilisation du compartiment est l'Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des actionnaires *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Catégorie d'action(s)	Affectation du résultat net	Affectations des plus-values nettes réalisées
Action A	Capitalisation	Capitalisation
Action AD	Capitalisation et/ou distribution	Capitalisation et/ou distribution
Action F	Capitalisation	Capitalisation
Action G	Capitalisation	Capitalisation
Action I	Capitalisation	Capitalisation
Action ID	Capitalisation et/ou distribution	Capitalisation et/ou distribution

annexes

2 évolution actif net

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	**77 948 130,47**	**78 723 073,13**
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	23 488 556,37	47 872 947,64
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-20 116 066,16	-55 886 328,47
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	324 925,30	539 204,87
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 822 853,07	-1 053 425,73
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-382 970,00
Frais de transaction	-	-525,40
Différences de change	-	-
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	551 302,85	6 451 501,84
- Différence d'estimation exercice N	*1 957 146,70*	*1 405 843,85*
- Différence d'estimation exercice N-1	*1 405 843,85*	*-5 045 657,99*
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-	36 460,00
- Différence d'estimation exercice N	-	-
- Différence d'estimation exercice N-1	-	*-36 460,00*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-6 123,06	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-21 249,15	-3 553,02
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 501 726,36	1 651 745,61
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	**81 848 349,91**	**77 948 130,47**

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	1 767 376,00	-
Obligations à taux variable	75 126 297,56	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	1 767 376,00	-	75 126 297,56	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	4 870 804,59
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	4 112 337,90	-	72 781 335,66
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	4 870 804,59	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	-	-	-	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances Opérations de change à terme de devises :	**88 335,34**
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Coupons à recevoir	74 400,00
Souscriptions à recevoir	13 935,34
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes Opérations de change à terme de devises :	**4 463,58**
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Frais provisionnés	4 463,58
-	-
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

		Souscriptions		Rachats
Catégorie d'action émise / rachetée pendant l'exercice :	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Action F / FR0013218005	2 565	2 740 266,00	3 332	3 528 068,52
Action G / FR0013340957	7 107,219	758 277,82	3 344,456	354 961,41
Action I / FR0013217999	2 994,286	3 116 864,96	3 712,306	3 869 751,12
Action ID / FR0013277555	4 271	4 076 087,90	-	-
Action A / FR0013277571	128 297,24	12 709 789,99	123 206,789	12 360 769,09
Action AD / FR0013277597	870	87 269,70	26	2 516,02
Commission de souscription / rachat par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action F / FR0013218005		-		-
Action G / FR0013340957		-		-
Action I / FR0013217999		-		-
Action ID / FR0013277555		-		-
Action A / FR0013277571		-		-
Action AD / FR0013277597		-		-
Rétrocessions par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action F / FR0013218005		-		-
Action G / FR0013340957		-		-
Action I / FR0013217999		-		-
Action ID / FR0013277555		-		-
Action A / FR0013277571		-		-
Action AD / FR0013277597		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action F / FR0013218005		-		-
Action G / FR0013340957		-		-
Action I / FR0013217999		-		-
Action ID / FR0013277555		-		-
Action A / FR0013277571		-		-
Action AD / FR0013277597		-		-

annexes

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%
Catégorie d'action :	
Action F / FR0013218005	**0,40**
Action G / FR0013340957	**0,80**
Action I / FR0013217999	**0,60**
Action ID / FR0013277555	**0,60**
Action A / FR0013277571	**1,30**
Action AD / FR0013277597	**1,30**

Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	**Montant**
Catégorie d'action :	
Action F / FR0013218005	-
Action G / FR0013340957	-
Action I / FR0013217999	-
Action ID / FR0013277555	-
Action A / FR0013277571	-
Action AD / FR0013277597	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-
- Opc 3	-
- Opc 4	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital.....**néant**

3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés .....**néant**

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc	-
- autres instruments financiers	-

annexe

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)*

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Catégorie d'action	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

annexes

	31.12.2020	31.12.2019
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	26,43	7,22
Résultat	1 491 205,50	1 588 053,73
Total	**1 491 231,93**	**1 588 060,95**

Action F / FR0013218005	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	701 665,45	801 760,29
Total	**701 665,45**	**801 760,29**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action G / FR0013340957	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	17 511,01	12 230,28
Total	**17 511,01**	**12 230,28**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

annexes

Action I / FR0013217999	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	452 247,91	527 467,24
Total	**452 247,91**	**527 467,24**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action ID / FR0013277555	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	113 756,85	5 421,16
Report à nouveau de l'exercice	58,54	4,19
Capitalisation	-	-
Total	**113 815,39**	**5 425,35**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	6 003	1 732
Distribution unitaire	18,95	3,13
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action A / FR0013277571	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	204 018,83	239 999,86
Total	**204 018,83**	**239 999,86**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action AD / FR0013277597	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	1 963,20	1 172,16
Report à nouveau de l'exercice	10,14	5,77
Capitalisation	-	-
Total	**1 973,34**	**1 177,93**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	1 636	792
Distribution unitaire	1,20	1,48
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

annexes

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

(En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

	31.12.2020	31.12.2019
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	57,99	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 521 161,53	-839 409,59
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	**-1 521 103,54**	**-839 409,59**

Action F / FR0013218005	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-626 334,88	-379 427,67
Total	**-626 334,88**	**-379 427,67**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action G / FR0013340957	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-19 238,20	-6 945,87
Total	**-19 238,20**	**-6 945,87**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

annexes

Action I / FR0013217999	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-445 479,47	-272 309,08
Total	**-445 479,47**	**-272 309,08**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action ID / FR0013277555	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	1 766,64
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	16,74
Capitalisation	-112 370,81	-
Total	**-112 370,81**	**1 783,38**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	1 732,00
Distribution unitaire	-	1,02

Action A / FR0013277571	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-314 686,31	-181 624,36
Total	**-314 686,31**	**-181 624,36**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action AD / FR0013277597	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-3 051,86	-885,99
Total	**-3 051,86**	**-885,99**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du compartiment au cours des 5 derniers exercices

Date de création du compartiment : 2 janvier 2018.

Devise EUR	**31.12.2020**	31.12.2019	31.12.2018	30.12.2017	-
Actif net	**81 848 349,91**	77 948 130,47	78 723 073,13	-	-

Action F / FR0013218005 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	30.12.2017	-
Nombre d'actions en circulation	**31 454**	32 221	31 166,1	-	-
Valeur liquidative	**1 074,00**	1 068,53	971,41	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) [1]	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**2,39**	13,10	14,69	-	-

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*
[1] En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action G / FR0013340957 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	30.12.2017	-
Nombre d'actions en circulation	**9 597,158**	5 834,395	6 446,009	-	-
Valeur liquidative	**107,77**	107,66	98,23	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) [1]	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**-0,17**	0,90	0,35	-	-

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*
[1] En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action I / FR0013217999 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	30.12.2017	-
Nombre d'actions en circulation	**22 481,632**	23 199,652	24 085,575	-	-
Valeur liquidative	**1 067,08**	1 063,77	969,02	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) (1)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**0,30**	10,99	11,66	-	-

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*
(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action ID / FR0013277555 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	30.12.2017	-
Nombre d'actions en circulation	**6 003**	1 732	-	-	-
Valeur liquidative	**1 004,02**	1 005,36	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	1,02	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	**18,95**	3,13	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) (1)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**-18,71**	-	-	-	-

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*
(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action A / FR0013277571 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	30.12.2017	-
Nombre d'actions en circulation	**162 681,302**	157 590,851	252 339,053	-	-
Valeur liquidative	**103,6**	104,00	95,4	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) (1)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**-0,68**	0,37	-0,05	-	-

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*
(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action AD / FR0013277597 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	30.12.2017	-
Nombre d'actions en circulation	**1 636**	792	4 270,224	-	-
Valeur liquidative	**98,46**	100,44	93,66	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	**1,20**	1,48	1,62	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) (1)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**-1,86**	-1,11	-2,22	-	-

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*
(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

4 inventaire au 31.12.2020

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilieres						
Obligation						
XS1757377400	ALLIANDER NV VAR PERP	PROPRE	869 000,00	925 607,26	EUR	1,13
FR0013425170	ARKEMA VARIBALE PERPETUAL	PROPRE	1 500 000,00	1 594 466,51	EUR	1,95
XS1222594472	BERTELSMANN SE AND CO KGAA VAR 23/04/2075	PROPRE	1 600 000,00	1 768 374,14	EUR	2,16
XS2119468572	BRITISH TELECOMMUNICATIO VAR 18/08/2080	PROPRE	1 800 000,00	1 785 362,30	EUR	2,18
FR0013292828	DANONE SA VAR PERP	PROPRE	2 000 000,00	2 079 014,52	EUR	2,54
XS1117300837	DEUTSCHE ANNINGTON FINANCE B.V. VAR PERPETUAL	PROPRE	2 400 000,00	2 489 621,26	EUR	3,04
XS0943370543	DONG ENERGY A/S VAR 26/06/3013	PROPRE	1 600 000,00	1 870 988,71	EUR	2,29
BE0002597756	ELIA SYSTEM OP SA NV VAR 05/09/2023	PROPRE	3 900 000,00	4 112 337,90	EUR	5,02
XS1405770907	ENBW 3.375% VAR 05/04/2077	PROPRE	1 550 000,00	1 643 105,53	EUR	2,01
XS1713463716	ENEL SPA VAR 24/11/2078	PROPRE	3 800 000,00	3 981 323,51	EUR	4,86
FR0013310505	ENGIE SA VAR PERP	PROPRE	1 000 000,00	1 027 385,21	EUR	1,26
FR0014000RR2	ENGIE SA VAR PERPETUAL	PROPRE	1 700 000,00	1 735 903,07	EUR	2,12
XS2242929532	ENI SPA VAR PERPETUAL	PROPRE	1 600 000,00	1 683 553,75	EUR	2,06
XS1139494493	GAS NATURAL FENOSA TF/ TV PERPETUEL	PROPRE	2 700 000,00	2 868 168,58	EUR	3,50
XS2271225281	GRAND CITY PROPERTIES VAR PERP	PROPRE	2 400 000,00	2 375 663,01	EUR	2,90
XS1721244371	IBERDROLA INTL BV VAR PERP	PROPRE	1 000 000,00	1 039 804,58	EUR	1,27
XS1797138960	IBERDROLA INTL BV VAR PERP	PROPRE	2 200 000,00	2 377 598,47	EUR	2,90
XS2244941063	IBERDROLA INTL BV VAR PERP 31/12/2099	PROPRE	1 100 000,00	1 138 942,89	EUR	1,39
XS2056730323	INFINEON TECHNOLOGIES AG VAR PERPETUAL	PROPRE	2 000 000,00	2 122 872,05	EUR	2,59
XS2069101868	KONINKLIJKE KPN NV VAR PERPETUAL	PROPRE	2 500 000,00	2 557 616,67	EUR	3,12
XS2011260531	MERCK KGAA VAR 25/06/2079	PROPRE	1 100 000,00	1 133 166,51	EUR	1,38
FR0013413887	ORANGE SA VAR PERP	PROPRE	4 100 000,00	4 405 626,92	EUR	5,38
XS1115498260	ORANGE TF/TV PERP	PROPRE	1 000 000,00	1 227 330,68	EUR	1,50
XS2010036874	ORSTED AS VAR 09/12/3019	PROPRE	800 000,00	823 651,62	EUR	1,01
XS1207058733	REPSOL INTL FINANCE VAR 25/03/2075	PROPRE	700 000,00	794 710,19	EUR	0,97

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
XS0992293901	SOLVAY FINANCE TV PERPETUAL	PROPRE	1 000 000,00	1 118 816,03	EUR	1,37
BE6309987400	SOLVAY SA VAR PERPETUAL	PROPRE	1 300 000,00	1 455 228,55	EUR	1,78
FR0013252061	SUEZ VAR PERP	PROPRE	1 100 000,00	1 177 658,04	EUR	1,44
XS1795406658	TELEFONICA EUROPE BV VAR PERP	PROPRE	1 600 000,00	1 748 091,62	EUR	2,14
XS1590787799	TELIA CO AB VAR 04/04/2078	PROPRE	1 600 000,00	1 721 863,89	EUR	2,10
XS2082429890	TELIA CO AB VAR 11/05/2081	PROPRE	800 000,00	820 434,74	EUR	1,00
XS2207430120	TENNET HOLDING BV TV PERP 31/12/2099	PROPRE	2 400 000,00	2 517 691,40	EUR	3,08
XS1501167164	TOTAL SA VAR PERP	PROPRE	2 300 000,00	2 454 277,07	EUR	3,00
XS1974787480	TOTAL SA VAR PERP	PROPRE	2 000 000,00	2 085 085,75	EUR	2,55
XS1205618470	VATTENFALL AB 3% 19/03/2077	PROPRE	1 600 000,00	1 767 376,00	EUR	2,16
FR00140007K5	VEOLIA ENVIRONMENT SA VAR PERPETUAL	PROPRE	1 000 000,00	1 025 706,58	EUR	1,25
XS1888179477	VODAFONE GROUP PLC VAR 03/01/2079	PROPRE	2 400 000,00	2 492 327,67	EUR	3,05
XS1629658755	VOLKSWAGEN INTL FIN NV VAR PERP	PROPRE	3 400 000,00	3 484 719,15	EUR	4,26
XS2187689380	VOLKSWAGEN INTL FIN NV VAR PERPETUAL	PROPRE	1 500 000,00	1 656 847,81	EUR	2,02
XS1150695192	VOLVO TREASURY AB VAR 10/03/2078	PROPRE	1 600 000,00	1 805 353,42	EUR	2,21
Total Obligation				***76 893 673,56***		***93,95***
Total Valeurs mobilieres				***76 893 673,56***		***93,95***
Liquidites						
BANQUE OU ATTENTE						
	BANQUE EUR BPP	PROPRE	4 870 804,59	4 870 804,59	EUR	5,95
	SOUS RECEV EUR BPP	PROPRE	13 935,34	13 935,34	EUR	0,02
Total BANQUE OU ATTENTE				***4 884 739,93***		***5,97***
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-1 107,40	-1 107,40	EUR	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-67,82	-67,82	EUR	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-1 179,63	-1 179,63	EUR	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-296,38	-296,38	EUR	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-1 795,19	-1 795,19	EUR	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-17,16	-17,16	EUR	-0,00
Total FRAIS DE GESTION				***-4 463,58***		***-0,01***
Total Liquidites				***4 880 276,35***		***5,96***

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Coupons						
Obligation						
XS1888179477	VODAFONE VAR 01/79	ACHLIG	2 400,00	74 400,00	EUR	0,09
Total Obligation				***74 400,00***		***0,09***
Total Coupons				***74 400,00***		***0,09***
Total ECHIQUIER ALTAROCCA HYBRID BONDS				**81 848 349,91**		**100,00**

LA FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER

FINANCIERE DE L'ECHIQUIER

ECHIQUIER ARTY SRI

rapport annuel

COMPARTIMENT DE SICAV ECHIQUIER

EXERCICE CLOS LE : 31.12.2020

Commercialisateur	FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER 53, avenue d'Iéna - 75116 Paris.
Société de gestion	FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER 53, avenue d'Iéna - 75116 Paris.
Dépositaire et conservateur	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES 3, rue d'Antin - 75002 Paris.
Centralisateur	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES 3, rue d'Antin - 75002 Paris.
Commissaire aux comptes	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT 63, rue de Villiers 92208 Neuilly sur Seine. Représenté par Monsieur Frédéric Sellam

Informations concernant les placements et la gestion

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

Catégorie d'action(s)	Affectation du résultat net	Affectations des plus-values nettes réalisées
Action A	Capitalisation	Capitalisation
Action D	Capitalisation et/ou distribution	Capitalisation et/ou distribution
Action G	Capitalisation	Capitalisation
Action I	Capitalisation	Capitalisation
Action R	Capitalisation	Capitalisation

Objectif de gestion :

ECHIQUIER ARTY est un compartiment recherchant la performance sur la durée de placement recommandée au travers d'une gestion discrétionnaire et opportuniste sur les marchés de taux et des marchés actions avec référence à l'indicateur composite 25% MSCI Europe Net Return, 25% EONIA capitalisé, 50% Iboxx Euro Corporate 3-5 ans. Le gérant du compartiment cherche à identifier le meilleur couple rendement/risque offert par les instruments émis par les émetteurs de son univers d'investissement.

Indicateur de référence :

L'indice composite 25% MSCI Europe Net Return, 25% EONIA, 50% Iboxx Euro Corporate 3-5 ans peut être un indicateur représentatif de la gestion d'ECHIQUIER ARTY.

L'EONIA est un taux quotidien représentatif du taux auquel les établissements de crédit de l'Union Européenne et de l'AELE se prêtent mutuellement des fonds en euros sur le marché monétaire interbancaire. Depuis le 2 octobre 2019, l'EONIA "recalibré" est calculé en utilisant l' ster (Euro Short Term Rate), taux publié par la Banque Centrale Européenne, auquel sont ajoutés 8.5 points de base. L'administrateur de l'EONIA est le "European Money Markets Institute". L'indice composite utilise l'EONIA capitalisé (code Bloomberg : EONCAPL7).

L'indice MSCI Europe est représentatif de l'évolution des marchés actions des pays les plus développés en Europe. Il est calculé en euros et dividendes réinvestis.

L'indice Iboxx Euro Corporate 3-5 ans est représentatif de la performance des emprunts privés en Euros. Il est calculé coupons réinvestis et en Euros.

Stratégie d'investissement :

1. Stratégies utilisées

La gestion d'ECHIQUIER ARTY repose sur une gestion active et discrétionnaire combinant l'utilisation d'instruments financiers (actions, obligations, titres de créances négociables) et d'instruments financiers à terme.

Afin d'atteindre l'objectif de performance, l'équipe de gestion met en place des positions stratégiques et tactiques ; il s'agit de décisions d'achats ou de ventes d'actifs en portefeuille en fonction d'anticipations économiques, financières et boursières.

Cela se traduit par des positions directionnelles à court et moyen terme sur les produits de taux et sur les actions. Il s'agit de prendre des positions dans le portefeuille sur des instruments financiers compte tenu de leur potentiel d'appréciation future.

La gestion de taux s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres –bond picking- reposant pour une large partie sur la qualité de l'émetteur et pour une moindre partie sur le caractère attractif de la rémunération du titre sélectionné.

La gestion actions s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres –stock picking- obtenue au travers de la mise en œuvre d'un processus qui passe par la rencontre directe avec les entreprises dans lesquelles le compartiment investit. Cette gestion est basée sur une analyse fondamentale de chaque dossier, appuyée par une notation développée en interne et portant sur plusieurs critères que sont notamment :

la qualité du management de l'entreprise, la qualité de sa structure financière,

la visibilité sur les futurs résultats de l'entreprise, les perspectives de croissance de son métier, les aspects environnementaux et sociaux, l'aspect spéculatif de la valeur.

ECHIQUIER ARTY s'interdit tout investissement sur des produits de titrisation (ABS, CDO..) ainsi que sur les dérivés de crédit négociés de gré à gré (CDS..).

ECHIQUIER ARTY ne pourra pas être exposé à plus 50 % de son actif sur le marché des actions et à 110% de son actif sur le marché de taux au travers d'investissements en direct ou des instruments financiers à terme.

Le compartiment sera exposé au risque de change à hauteur de 20 % maximum de l'actif net.

Le niveau d'investissement global (sur les marchés de taux et d'actions) pourra toutefois aller jusqu'à 110%. L'excédent au-delà de 100% n'a pas pour but d'être utilisé de manière permanente mais pour faire face à des rachats importants ou des variations importantes des marchés.

2. Les actifs (hors dérivés)

A/ Les actions :

ECHIQUIER ARTY investit sur les actions dans la limite de 50% de son actif. Le compartiment investira majoritairement sur des moyennes et grandes valeurs sans exclure le recours à des petites valeurs.

ECHIQUIER ARTY peut être investi sur des actions de tous secteurs. L'investissement en actions se fera en actions européennes (pays de l'Union Européenne et de l'Association Européenne de Libre Echange). Le compartiment se réserve toutefois le droit d'investir 15% maximum de son actif dans des actions d'un pays hors UE ou AELE (pays de l'OCDE ou pays émergent).

Le compartiment ne s'impose pas de minimum de détention en actions.

B/ Titres de créances et instruments du marché monétaire :

Avec un minimum d'investissement de 40 % :

- dans des titres de créances négociables de la zone Europe (UE + AELE) exclusivement. L'échéance maximum des titres utilisés dans le cadre de la gestion de la trésorerie du compartiment sera de 2 ans.

Ces titres bénéficient majoritairement d'une notation Investment Grade ou sont considérés comme tels par l'équipe de gestion. Toutefois, le compartiment pourra investir jusqu'à 20% de son actif en titres réputés spéculatifs selon les agences de notation, ou non notés. Lorsque les titres sont réputés spéculatifs ou non notés, leurs émetteurs appartiennent à des groupes suivis par la recherche interne de La Financière de l'Echiquier.

- dans des titres obligataires de la zone Europe (UE + AELE) avec 10 % maximum hors Europe (pays de l'OCDE ou pays émergent). La gestion ne se fixe pas de limite dans la répartition entre émetteurs souverains et privés. Le compartiment peut également investir jusqu'à 40% maximum de son actif net en obligations subordonnées du secteur bancaire, assurance et entreprise dont 10% maximum d'obligations convertibles contingentes (dites obligations "coco").

La part des titres obligataires dont la notation est inférieure à BBB- ou considérés comme tels par l'équipe de gestion (titres réputés spéculatifs) ou ne bénéficiant pas d'une notation ne pourra pas dépasser 35% de l'actif net.

Lors de l'acquisition et du suivi en cours de vie des titres, l'appréciation du risque de crédit repose sur la recherche et l'analyse interne de La Financière de l'Echiquier ainsi que sur les notations proposées par les agences.

Les notations mentionnées ci-dessus sont celles retenues par le gérant lors de l'investissement initial. En cas de dégradation de la notation pendant la durée de vie de l'investissement, le gérant effectue une analyse au cas par cas de chaque situation et décide ou non de conserver la ligne concernée. Les limites d'investissement définies en fonction de l'appréciation du risque de crédit par les agences de notation pourront ainsi être légèrement modifiées en fonction de l'analyse propre de l'équipe de gestion.

Cette poche d'investissement sera gérée dans une fourchette de sensibilité entre 0 et 8.

3. Investissement en titres d'autres Organismes de Placements Collectifs

Le compartiment ne pourra pas investir plus de 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM français et/ou européens et en fonds d'investissement à vocation générale. Il s'agira d'OPC de toute classification AMF sous réserve de ne pas être en contradiction avec la stratégie d'investissement. Il peut s'agir d'OPC gérés par la société de gestion ou par une société liée.

4. Instruments dérivés

ECHIQUIER ARTY intervient régulièrement sur les instruments financiers à terme et prend des positions sur les marchés dérivés actions, de taux et de change en vue :

- d'exposer le portefeuille aux fins de satisfaire l'objectif de gestion, d'une meilleure diversification des risques et de réduction du coût des transactions sur les marchés sur lesquels le compartiment intervient.
- ou de couvrir le portefeuille aux fins de réduction du risque auquel le compartiment est exposé.

Les instruments utilisés sont :

- sur les marchés réglementés :

Futures sur indices, actions, sur taux Options sur indices, sur actions, sur taux

- sur les marchés de gré à gré, exclusivement des options de change et le change à terme effectuées avec des contreparties dont la notation est équivalent ou supérieure à A (Standard & Poor's ou équivalent).

Ces opérations seront effectuées dans la limite d'une fois l'actif du compartiment. Le compartiment s'interdit d'effectuer toute opération de swap.

Les instruments financiers sont conclus avec des intermédiaires sélectionnés par la Société de Gestion qui ne disposent d'aucun pouvoir sur la composition ou la gestion du portefeuille de l'OPCVM.

5. Titres intégrant des dérivés

A/ Les obligations avec options de remboursement anticipé : le gérant peut avoir recours à ces obligations (« callable » ou puttable ») sur l'ensemble de la poche obligataire.

B/ Les obligations convertibles contingentes du secteur financier : le gérant pourra intervenir sur ces titres dans la limite de 10% de l'actif net.

C/ Autres titres intégrant des dérivés : le gérant pourra investir dans la limite de 10% de l'actif net sur des titres intégrant des dérivés (warrants, obligations convertibles, bon de souscription, etc…) négociés sur des marchés réglementés ou de gré à gré. Aucune contrainte de notation ne s'applique aux obligations convertibles.

Le risque lié à ce type d'investissement sera limité au montant investi.

6. Dépôts

Néant.

7. Emprunt d'espèces

Le compartiment de la SICAV peut être emprunteur d'espèces. Sans avoir vocation à être structurellement emprunteur d'espèces, il peut se trouver temporairement en position débitrice en raison des opérations liées à ses flux versés (investissements et désinvestissements en cours, opérations de souscriptions/rachats, …) dans la limite de 10%.

8. Opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres

Néant.

Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

Risque de gestion discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire appliqué à l'OPC repose sur la sélection des valeurs. Il existe un risque que l'OPC ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs les plus performantes. La performance de l'OPC peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. La valeur liquidative de l'OPC peut en outre avoir une performance négative.

Risque de perte en capital :

La perte en capital se produit lors de la vente d'un titre à un prix inférieur à sa valeur d'achat. L'investisseur est averti que son capital initialement investi peut ne pas lui être restitué. L'OPC ne bénéficie d'aucune garantie ou protection en capital.

Risque de taux :

ECHIQUIER ARTY investit 40% minimum de son actif en produits de taux. La valeur liquidative de l'OPC pourra baisser si les taux d'intérêt augmentent.

Risque de crédit :

ECHIQUIER ARTY investit dans instruments monétaires ou obligataires à hauteur de 40 % minimum.

Le risque de crédit correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance ou obligataires, dans lesquels est investi l'OPC, peut baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative.

Risque actions :

ECHIQUIER ARTY investit à hauteur de 50% maximum en actions.

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille de l'OPC est exposé, baissent, la valeur liquidative de l'OPC pourra baisser.

Risques lié à l'investissement dans des actions de petite et moyenne capitalisation :

Sur les marchés de petites et moyennes capitalisations, le volume des titres cotés en Bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative de l'OPC peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

Risque de change :

Il s'agit du risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille, l'euro. En cas de baisse d'une devise par rapport à l'euro, la valeur liquidative pourra baisser.

Risque titres spéculatifs "High Yield" :

ECHIQUIER ARTY investit notamment en « titres spéculatifs à haut rendement / high yield ».

Les titres spéculatif ont un risque de défaillance plus élevé que les titres de la catégorie « Investment Grade ». En cas de baisse de ces titres, la valeur liquidative pourra baisser. De plus, les volumes échangés sur ces types d'instruments pouvant être réduits, les mouvements de marché sont donc plus marqués, à la hausse comme à la baisse.

Risque lié à l'utilisation d'obligations subordonnées :

Une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers (créanciers privilégiés, créanciers chirographaires). Ainsi, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires. Le taux d'intérêt de ce type de dette sera supérieur à celui des autres créances. En cas de déclenchement d'une ou plusieurs clause(s) prévue(s) dans la documentation d'émission desdits titres de créance subordonnés et plus généralement en cas d'évènement de crédit affectant l'émetteur concerné, il existe un risque de baisse de la valeur liquidative de l'OPC. L'utilisation des obligations subordonnées peut exposer l'OPC aux risques de perte en capital, d'annulation ou de report de coupon (à la discrétion unique de l'émetteur), d'incertitude sur la date de remboursement, ou encore d'évaluation / rendement (le rendement attractif de ces titres pouvant être considéré comme une prime de complexité).

Risque lié à l'utilisation d'obligations convertibles contingentes :

Les obligations convertibles contingentes sont des titres de créance subordonnés émis par les établissements de crédit ou les compagnies d'assurance ou de réassurance, éligibles dans leurs fonds propres réglementaires et qui présentent la spécificité d'être convertibles en actions, ou bien dont le nominal peut être diminué (mécanisme dit de « write down ») en cas de survenance d'un « élément déclencheur » (« Trigger »), préalablement défini dans le prospectus. Une obligation convertible contingente inclut une option de conversion en actions à l'initiative de l'émetteur en cas de dégradation de sa situation financière. En plus du risque de crédit et de taux inhérent aux obligations, l'activation de l'option de conversion peut entrainer une baisse de la valeur de l'obligation convertible contingente supérieure à celle constatée sur les autres obligations classiques de l'émetteur. Selon les conditions fixées par l'obligation convertible contingente concernée, certains événements déclencheurs peuvent entraîner une dépréciation permanente à zéro de l'investissement principal et/ou des intérêts courus ou une conversion de l'obligation en action.

- Risque lié au seuil de conversion des obligations convertibles contingentes : Le seuil de conversion d'une obligation convertible contingente dépend du ratio de solvabilité de son émetteur. Il s'agit de l'évènement qui détermine la conversion de l'obligation en action ordinaire. Plus le ratio de solvabilité est faible, plus la probabilité de conversion est forte.

- Risque lié à la perte ou à la suspension du coupon : En fonction des caractéristiques des obligations convertibles contingentes, le paiement des coupons est discrétionnaire et peut être annulé ou suspendu par l'émetteur à tout moment et pour une période indéterminée.

- Risque lié à l'intervention d'une autorité de régulation au point de non validité : Une autorité de régulation détermine à tout moment de manière discrétionnaire qu'une institution n'est « pas viable », c'est-à-dire que la banque émettrice requiert le soutien des autorités publiques pour empêcher l'émetteur de devenir insolvable, de faire faillite, de se retrouver dans l'incapacité de payer la majeure partie de ses dettes à leur échéance ou de poursuivre autrement ses activités et impose ou demande la conversion des obligations convertibles conditionnelles en actions dans des circonstances indépendantes de la volonté de l'émetteur.

- Risque lié à l'inversion du capital : Contrairement à la hiérarchie conventionnelle du capital, les investisseurs en obligation convertible contingente peuvent subir une perte de capital qui n'affecte pas les détenteurs d'actions. Dans certains scénarios, les détenteurs d'obligations convertibles contingentes subiront des pertes avant les détenteurs d'actions.

- Risque lié au report du remboursement : La plupart des obligations convertibles contingentes sont émises sous la forme d'instruments à durée perpétuelle, qui ne sont remboursables à des niveaux prédéterminés qu'avec l'approbation de l'autorité compétente. On ne peut pas supposer que des obligations convertibles contingentes perpétuelles seront remboursées à la date de remboursement. Les obligations convertibles contingentes sont une forme de capital permanent. Il est possible que l'investisseur ne reçoive pas le retour du principal tel qu'attendu à la date de remboursement ou à quelque date que ce soit.

- Risque de liquidité : Dans certaines circonstances, il peut être difficile de trouver un acheteur d'obligation convertible contingente et le vendeur peut être contraint d'accepter une décote substantielle sur la valeur attendue de l'obligation pour pouvoir la vendre.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

Souscripteurs concernés :

- Action A : Tous souscripteurs

- Action D : Tous souscripteurs

- Action G : Réservée aux intermédiaires financiers autres que la société de gestion

- Action I : Réservée aux investisseurs institutionnels

- Action R : Réservée aux intermédiaires financiers italiens

Profil de l'investisseur type :

Le compartiment s'adresse aux souscripteurs souhaitant s'exposer à une gestion d'avantage orientée sur les obligations et qui profite d'une flexibilité lui permettant une intervention opportuniste sur les marchés actions.

ECHIQUIER ARTY peut servir de support à des contrats individuels d'assurance vie à capital variable, libellés en unités de comptes. ECHIQUIER ARTY peut servir de support d'investissement à des OPCVM gérés par La Financière de l'Echiquier.

Le compartiment se réserve la possibilité d'investir dans des OPCVM gérés par La Financière de l'Echiquier ou par une société liée.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ECHIQUIER ARTY dépend de la situation personnelle de l'investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel et éventuellement professionnel, de ses besoins d'argent actuels et à 5 ans, mais également de son souhait de prendre ou non des risques sur les marchés de taux et d'actions. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment les investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques du portefeuille.

Durée de placement recommandée : supérieure à 5 ans.

Indications sur le régime fiscal :

Le prospectus n'a pas vocation à résumer les conséquences fiscales attachées, pour chaque investisseur, à la souscription, au rachat, à la détention ou à la cession d'action(s) d'un compartiment de la SICAV. Ces conséquences varieront en fonction des lois et des usages en vigueur dans le pays de résidence, de domicile ou de constitution de l'actionnaire ainsi qu'en fonction de sa situation personnelle.

Selon votre régime fiscal, votre pays de résidence, ou la juridiction à partir de laquelle vous investissez dans cette SICAV, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'action(s) de compartiment(s) de la SICAV peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de consulter un conseiller fiscal sur les conséquences possibles de l'achat, de la détention, de la vente ou du rachat d'action(s) de compartiments de la SICAV d'après les lois de votre pays de résidence fiscale, de résidence ordinaire ou de votre domicile.

La Société de Gestion et les commercialisateurs n'assument aucune responsabilité, à quelque titre que ce soit, eu égard aux conséquences fiscales qui pourraient résulter pour tout investisseur d'une décision d'achat, de détention, de vente ou de rachat d'action(s) d'un compartiment de la SICAV.

La SICAV propose au travers des différents compartiments des actions de capitalisation et de distribution, il est recommandé à chaque investisseur de consulter un conseiller fiscal sur la réglementation applicable dans son pays de résidence, suivant les règles appropriées à sa situation (personne physique, personne morale soumise à l'impôt sur les sociétés, autres cas …). Les règles applicables aux investisseurs résidents français sont fixées par le Code général des impôts.

D'une manière générale, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leur conseiller fiscal ou de leur chargé de clientèle habituel afin de déterminer les règles fiscales applicables à leur situation particulière.

Aux termes de la règlementation fiscale américaine dite FATCA (Foreign Account Tax Compliance Act), les investisseurs pourraient être tenus de fournir à l'OPC, à la société de gestion ou à leur mandataire et ce, afin que soient identifiées les « US Person » au sens de FATCA, des renseignements notamment sur leur identité personnelle et lieux de résidence (domicile et résidence fiscale).

Ces informations pourront être transmises à l'administration fiscale américaine via les autorités fiscales françaises. Tout manquement par les investisseurs à cette obligation pourrait résulter en un prélèvement forfaitaire à la source de 30% imposé sur les flux financiers de source américaine.

Nonobstant les diligences effectuées par la société de gestion au titre de FATCA, les investisseurs sont invités à s'assurer que l'intermédiaire financier qu'ils ont utilisé pour investir dans l'OPC bénéficie lui-même du statut dit de Participating FFI. Pour plus de précisions, les investisseurs pourront se tourner vers un conseiller fiscal.

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- *La valeur liquidative est disponible auprès de www.lfde.com ou peuvent être adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de : LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER, 53, avenue d'Iéna - 75116 Paris.*
- *Date d'agrément par l'AMF de la Sicav : 3 décembre 2018.*
- *Date d'agrément par l'AMF du compartiment : 13 mai 2008.*
- *Date de création de la Sicav : 4 décembre 2018.*
- *Date de création du compartiment : 30 mai 2008.*

rapport de gestion du conseil d'administration

Mesdames, messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale pour vous rendre compte de l'activité de votre société au cours de son exercice 2020 et soumettre à votre approbation les comptes arrêtés au 31 décembre 2020. Avant la présentation des comptes, un exposé sommaire va vous être fait sur la conjoncture économique et la politique de gestion de la Sicav durant cet exercice.

Du fait d'une intervention soutenue de la part de la Banque Centrale Européenne, le flux de liquidités aux entreprises a été maintenu au cours de l'année, notamment grâce à la poursuite des innovations en matière de politique monétaire sur le terrain du QE, et la combinaison de certains mécanismes tels que le TLTRO avec les prêts garantis d'Etat ou encore le chômage technique. Les autorités ont ainsi fourni les bases nécessaires pour la guérison des marchés après un mois de mars fort dommageable.

Les marchés obligataires ont réveillé en 2020 les souvenirs de 2011, marquant le plus gros et rapide écartement de spreads de la dernière décennie. Si la vitesse de l'écartement des primes de risque a été époustouflante, le retour à la normale l'a été tout autant. Car contrairement à 2011 ou plus encore 2007-2009, le gisement clôt l'année à quelques points de base de son niveau de départ. L'illiquidité est revenue sur le devant de la scène pendant une période éphémère et en deux semaines a créé toute sorte de distorsions et d'irrationalités dans nos marchés. Une année pour le moins éprouvante, mais qui se finit sur une belle note grâce au soutien des pouvoirs publics. Les taux de défauts, attendus en forte hausse lors de l'éruption de la crise du covid, ont finalement été contenus en Europe. Dans la même lignée, les marchés actions, ont signé toute sorte de tristes records lors du mois de mars. La reprise depuis a été forte, surtout pour les fonds investit sur les grandes valeurs de croissance avec une diversification. Les évolutions de style étant rapide il fallait aussi anticiper l'arrivée des vaccins en fin d'année et pouvoir se projeter à plusieurs mois pour envisager de revenir sur les titres "Value".

Contribution à la performance de nos classes d'actifs (hors frais)

	Contribution	Poids moyen
Obligations corporate	47 bp	52%
Obligations convertibles	65 bp	8%
Actions	395 bp	30%

Au Q4, nous avons fortement réduit la couverture actions, pour revenir à une exposition actions de 35% en fin d'année. Cette exposition a fluctué entre 20 et 35% au cours de l'année.

Au Q1 nous avons racheté l'intégralité de notre couverture taux pour afficher en fin d'année une duration proche de 3.

La poche actions se décompose principalement sur 3 thématiques, ci-dessous les principales positions et leurs performances YTD (toutes ces valeurs sont présentes dans le portefeuille au 31/12/20)

Transition énergétique : ALBIOMA +85%, NIBE +67%, SVENSKA +51%, COVESTRO +26%

Santé : STRYKER +18%, NOVO +13%, PHILIPS +2%, ASTRAZENECA -1%, BECTON-DICKINSON -7%

Digitalisation : INFINEON +56%, MICROSOFT +42%, ACCENTURE +26%, MASTERCARD +20%, SAP -10%,

La repondération de la poche actions sur les valeurs cycliques en fin d'année pourra être renforcée en fonction de la vigueur de la reprise économique, cependant nous resterons très sélectifs dans nos choix de diversification et garderons une majorité d'entreprises leaders sur leurs secteurs pour accentuer nos 3 thématiques : la santé via les medtech, la transition énergétique et la digitalisation via les paiements et le e-commerce. La couverture de 1% de la poche actions est purement tactique et sera amené à évoluer au cours de l'année.

La poche obligataire a vu, au moment de l'éruption du covid en Europe, la sortie totale des valeurs les plus exposées à la crise sanitaire (TUI, perpétuelle Unibail et Ryanair notamment) en plus de certains dossiers cycliques et environ un tier de l'exposition aux obligations convertibles. Ces mouvements, associés au positionnement de la poche sur les segments à beta (exposition BB à duration modérée et subordonnées bancaires à call court), ainsi que la participation à la réouverture du marché primaire investment grade, ont permis d'enregistrer un rapide rebond de la performance. La position en risque de la poche a été globalement maintenue par la suite, mais marquée par de nombreux arbitrages signant une rotation soutenue. Les subordonnées financières se démarquent cette année, avec une contribution de 22 points de base à la performance du fonds et un poids moyen d'environ 13%.

Dans un environnement de taux bas et de primes de risque redevenues faibles, nous avons apporté récemment quelques évolutions au processus d'investissement de la poche obligataire. Celles-ci visent à renforcer l'identification des opportunités à travers une gestion en trois niveaux (prise de risque globale, par segments de marché, puis choix des signatures). Ceci est complété par le pilotage du risque agrégé de la poche à travers un indicateur propriétaire. Le fonds continue ainsi de se doter de nouveaux outils pour créer de la performance relative au risque.

Performances parts vs Indice

ECHIQUIER ARTY SRI A	FR0010611293	3,50%	-0,17%
ECHIQUIER ARTY SRI D	FR0011667989	3,47%	-0,17%
ECHIQUIER ARTY SRI G	FR0013084043	3,91%	-0,17%
ECHIQUIER ARTY SRI I	FR0011645555	4,12%	-0,17%
ECHIQUIER ARTY SRI R	FR0011039304	2,98%	-0,17%

Changements apportés au cours de l'exercice

- Changement de nom du compartiment Echiquier Arty => Echiquier Arty SRI.

Mouvements principaux :

Achats : Télé 2 (SE0005190238) – Coca Cola HBC (CH0198251305)

Ventes : Interxion (NL0009693779– Diploma (GB0001826634)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR

Renseignements règlementaires :

- Votre OPC n'a pas d'engagement sur les marchés dérivés.
- Votre fonds ne détient aucun titre en portefeuille émis par la société de gestion.
- Votre OPC détient des parts d'OPC gérés par La Financière de l'Echiquier ou des sociétés liées :
- 3 500 Echiquier Convexité SRI Europe I
- 41 000 Echiquier Credit SRI Europe I
- 2 000 Echiquier Impact Europe F
- 8 000 Echiquier Short Term Credit I

Présentation de notre politique générale :

Depuis 2007, La Financière de l'Echiquier intègre les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans sa méthodologie de sélection de valeurs. Cette approche est menée de façon transversale pour tous les fonds actions La Financière de l'Echiquier. Cette évaluation se fait sur la base d'entretiens ISR spécifiques menés avec les personnes clés de l'entreprise. Nous n'avons pas recours aux agences de notation. Les entretiens ISR sont par ailleurs, systématiquement conduits en binôme avec le gérant ou l'analyste financier qui suit le cas d'investissement et l'un des membres de l'équipe ISR. A l'issue de chaque entretien, une note reflétant notre appréciation de chaque entreprise est établie. Elle fait l'objet d'une révision lors des entretiens de suivi que nous réalisons en moyenne tous les deux ans. Tous les comptes rendus d'entretiens ISR et les notations extra financières des valeurs sont archivés dans notre base de données propriétaire.

Politique ESG :

Dans le cadre du fonds, nous nous attachons à appliquer la politique générale en réalisant, dans le plus de cas possible, une analyse extra financière des valeurs en portefeuilles. Cette analyse se fonde sur des critères sociaux, environnementaux et de gouvernance et donne lieu à une notation ISR, revue en moyenne tous les 3 ans. La notation ISR attribuée aux valeurs du fonds ne constitue pas un motif d'exclusion.

Des informations plus précises sont disponibles sur notre site Internet à la rubrique :

https://www.lfde.com/la-societe/investissement-responsable/

Politique d'exécution des ordres :

Cette politique consiste tout particulièrement à sélectionner des intermédiaires de marché, établissements spécialement agréés pour exécuter les ordres sur le marché. Cette sélection est effectuée afin d'obtenir des intermédiaires la « meilleure exécution » que la société de gestion doit elle-même apporter aux porteurs ou actionnaires d'OPCVM.

Le choix des intermédiaires est effectué selon des critères précis et revus deux fois par an en fonction des opinions exprimés par les participants au comité de sélection des intermédiaires :

1 - capacité à trouver de la liquidité et qualité d'exécution

2 - aide à la rencontre des entreprises

3 - le bon dénouement des opérations

4 - qualité de l'analyse et du support vente.

Pour plus d'information et conformément à la réglementation, vous pouvez consulter la Politique d'exécution établis par La Financière de l'Echiquier dans le cadre de la gestion de ses OPCVM sur le site internet de la société de gestion

Politique de vote :

Nous vous informons que notre politique de droit de vote est disponible en ligne sur notre site internet.

Le porteur de part peut consulter le document « Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation » sur le site internet de la société de gestion.

Ce document précise les conditions dans lesquelles la société de gestion a eu recours pour l'exercice précédent à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécutions d'ordres.

La société de gestion LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER calcule le risque global des OPCVM selon la méthode du calcul de l'engagement.

Suite à la transposition de la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (ou « Directive OPCVM 5 »), l'ESMA a adopté le 31 mars 2016, ses orientations sur les dispositions relatives à la rémunération des gérants d'OPCVM. Les orientations s'appliquent aux sociétés de gestion d'OPCVM à compter du 1er janvier 2017, pour les bonus payés en 2018.

Dans ce cadre, LFDE a mis à jour sa politique de rémunération. La Financière de l'Echiquier a adapter sa politique de rémunération sur la composante variable, afin de permettre une gestion saine et efficace des risques mais également de permettre un contrôle des comportements des collaborateurs exposés dans leur fonction, à la prise de risque.

La politique de rémunération est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la Société de Gestion et des OPCVM qu'elle gère et à ceux des investisseurs dans ces OPCVM, et comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts.

La politique de rémunération a été mise en place afin de :

• supporter activement la stratégie et les objectifs de la Société de Gestion ;

• supporter la compétitivité de la Société de Gestion sur le marché dans lequel elle opère ;

• assurer l'attractivité, le développement et la conservation d'employés motivés et qualifiés.

Le personnel de LFDE perçoit une rémunération comprenant une composante fixe et une composante variable, dûment équilibrées, faisant l'objet d'un examen annuel et basées sur la performance individuelle ou collective. Les principes de la politique de rémunération sont révisés sur une base régulière et adaptés en fonction de l'évolution réglementaire.

La politique de rémunération a été approuvée par les Administrateurs de la Société de Gestion. Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet suivant : www.lfde.com. Une copie manuscrite de cette politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande.

Données 2020 :

K€					Différé	
	Nb	Fixe	Variable		Nb	Mtt variable différé
RT	46	4 578	5 143	*dont =>*	10	2 010
Non RT	88	6 422	3 266			
TOTAL	**134**	**11 000**	**8 409**			

= brut annuel
pas de prorata

RT : Risk Takers

comptes annuels

BILAN actif

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	**882 430 530,27**	**957 142 473,42**
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	294 917 964,85	349 675 322,52
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	567 478 577,22	572 136 787,04
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	19 921 488,20	34 858 717,80
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	112 500,00	471 646,06
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	**1 242 852,10**	**2 430 328,02**
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	1 242 852,10	2 430 328,02
Comptes financiers	**45 081 305,63**	**29 725 010,85**
Liquidités	45 081 305,63	29 725 010,85
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	**928 754 688,00**	**989 297 812,29**

BILAN passif

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	934 468 902,07	997 233 131,55
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	2,77	47,92
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-8 790 171,73	-18 655 070,23
• Résultat de l'exercice	2 677 157,72	9 338 794,05
Total des capitaux propres *(montant représentatif de l'actif net)*	**928 355 890,83**	**987 916 903,29**
Instruments financiers	**112 500,00**	**471 646,06**
• **Opérations de cession sur instruments financiers**	-	-
• **Opérations temporaires sur titres financiers**		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• **Contrats financiers**		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	112 500,00	471 646,06
Autres opérations	-	-
Dettes	**286 297,17**	**909 262,94**
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	286 297,17	909 262,94
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	**928 754 688,00**	**989 297 812,29**

HORS-bilan

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	10 650 000,00	56 819 025,92
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	35,46	23 387,63
• Produits sur actions et valeurs assimilées	4 739 640,58	10 279 823,74
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	10 651 152,87	16 314 133,43
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	**15 390 828,91**	**26 617 344,80**
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-376 821,18	-191 683,21
• Autres charges financières	-8 397,29	-10 658,26
Total (II)	**-385 218,47**	**-202 341,47**
Résultat sur opérations financières (I - II)	**15 005 610,44**	**26 415 003,33**
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-12 447 414,97	-15 275 976,31
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	**2 558 195,47**	**11 139 027,02**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	118 962,25	-1 800 232,97
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	**2 677 157,72**	**9 338 794,05**

annexes

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Covid-19 et incidence sur les comptes annuels :

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

A/ Méthode d'évaluation

Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués au prix du marché.

Toutefois, les instruments ci-dessous sont évalués selon des méthodes spécifiques :

Les obligations et actions européennes sont valorisées au cours de clôture, les titres étrangers au dernier cours connu.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de titres équivalents affectés, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre. Toutefois, les titres de créances négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois et en l'absence de sensibilité particulière pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie est inférieure à 3 mois sont valorisés au taux de négociation d'achat. Un amortissement de la décote ou de la surcote est pratiqué de façon linéaire sur la durée de vie du TCN.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie est supérieure à 3 mois sont valorisés au taux de marché. Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les titres qui font l'objet de contrats de cession ou d'acquisition temporaire sont évalués en conformité avec la réglementation en vigueur selon les conditions du contrat d'origine.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité du conseil d'administration de la SICAV à leur valeur probable de négociation.

Les warrants ou bons de souscription obtenus gratuitement lors de placements privés ou d'augmentation de capital seront valorisés dès leurs admissions sur un marché réglementé ou l'organisation d'un marché de gré à gré.

- Les contrats :

Les opérations sur les marchés à terme ferme sont valorisées au cours de compensation et les opérations conditionnelles selon le titre du support.

La valeur de marché pour les contrats à terme ferme est égale au cours en euro multiplié par le nombre de contrats. La valeur de marché pour les opérations conditionnelles est égale à la traduction en équivalent sous-jacent.

Les swaps de taux sont valorisés au taux de marché conformément aux dispositions contractuelles. Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur de marché.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du conseil d'administration de la SICAV. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

B/ Modalités pratiques

Les actions et les obligations sont évaluées sur la base des cours extraits de la base de données Bloomberg en fonction de leur place de cotation :

Asie-Océanie :

extraction à 12 h pour une cotation au cours de clôture du jour.

Amérique :

extraction à 9 h pour une cotation au cours de clôture de la veille.

extraction à 16 h 45 pour une cotation au cours d'ouverture du jour.

Europe sauf France :

extraction à 19 h 30 pour une cotation au cours de clôture du jour.

extraction à 14 h 30 pour une cotation au cours d'ouverture du jour.

extraction à 9 h pour une cotation au cours de J-1.

France :

extraction à 12 h et 16 h pour une cotation au cours d'ouverture du jour.

extraction à 17 h 40 pour une cotation au cours de clôture du jour.

Contributeurs :

extraction à 14 h pour une cotation suivant les disponibilités de cours.

Les positions sur les marchés à terme ferme à chaque valeur liquidative sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Les positions sur les marchés à terme conditionnel à chaque valeur liquidative sont évaluées selon les principes employés pour leur sous-jacent.

Asie-Océanie :

extraction à 12 h

Amérique :

extraction J+1 à 9 h

Europe (sauf France) :

extraction à 19 h 30

France :

extraction à 18 h

Méthode de comptabilisation

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des revenus des instruments financiers est celui du coupon encaissé, à l'exception des compartiments Echiquier Altarocca Convertibles, Echiquier Hybrid Bonds et Echiquier Convexité Europe qui utilisent la méthode des coupons courus.

La comptabilisation de l'enregistrement des frais de transaction se fait en frais exclus.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Action A 1,50 % TTC maximum

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Action D 1,50 % TTC maximum
		Action G 1,10 % TTC maximum
		Action I 0,90 % TTC maximum
		Action R 2,00 % TTC maximum [1]
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	(*)
Commissions de mouvement perçues par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction ou opération	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

[1] *Les 2% intègrent une commission de distribution de 0,5% maximum.*

(*)Le compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres OPC dont les frais de gestion maximum seront de 2.392 %. Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la société de gestion.

Les contributions dues pour la gestion de l'OPCVM en application du d) du 3° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier sont imputées au compartiment.

En sus des frais ci-dessus, d'autres frais peuvent être supportés par le compartiment dans certaines circonstances tels que des coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances ou d'une procédure pour faire valoir un droit, sous réserve que ces frais soient systématiquement inférieurs aux montants recouvrés.

De plus, des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au compartiment. Des informations complémentaires sur le fonctionnement de ces frais de recherche sont disponibles auprès de la société de gestion.

Devise de comptabilité

La devise de comptabilisation du compartiment est l'Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des actionnaires *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu :
• Changement de nom du compartiment Echiquier Arty => Echiquier Arty SRI.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

annexes

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Catégorie d'action(s)	Affectation du résultat net	Affectations des plus-values nettes réalisées
Action A	Capitalisation	Capitalisation
Action D	Capitalisation et/ou distribution	Capitalisation et/ou distribution
Action G	Capitalisation	Capitalisation
Action I	Capitalisation	Capitalisation
Action R	Capitalisation	Capitalisation

annexes

2 évolution actif net

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	**987 916 903,29**	**1 253 912 498,47**
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	208 693 048,72	132 829 806,75
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-291 871 740,08	-499 976 868,40
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	60 464 603,43	35 626 402,41
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-71 107 706,52	-46 924 172,55
Plus-values réalisées sur contrats financiers	22 002 588,18	6 771 215,85
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-18 998 862,02	-18 178 810,17
Frais de transaction	-950 169,50	-769 561,37
Différences de change	-5 492 823,60	3 017 380,02
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	35 770 092,60	109 489 980,46
- Différence d'estimation exercice N	*63 969 339,07*	*28 199 246,47*
- Différence d'estimation exercice N-1	*28 199 246,47*	*-81 290 733,99*
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-584 146,06	1 065 484,59
- Différence d'estimation exercice N	*-112 500,00*	*471 646,06*
- Différence d'estimation exercice N-1	*471 646,06*	*-593 838,53*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-44 340,34	-85 479,79
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	2 558 195,47	11 139 027,02
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	247,26*	-
Actif net en fin d'exercice	**928 355 890,83**	**987 916 903,29**

**Rompus de fusion/absorption karakoram K2 sur VL du 20-07-2020 et Karakoram INVEST PATRIMOINE sur VL du 05-08-2020.*

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	89 899 010,20	-
Obligations à taux fixe	344 437 726,26	-
Obligations à taux variable	133 141 840,76	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	10 650 000,00	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	434 336 736,46	-	133 141 840,76	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	45 081 305,63
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	11 307 171,50	23 857 044,56	113 444 561,23	206 302 018,44	212 567 781,49
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	45 081 305,63	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	SEK	GBP	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	52 008 010,47	21 284 385,86	17 511 587,64	21 111 530,88
Obligations et valeurs assimilées	8 873 109,55	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	16 221,19	-	-	-
Comptes financiers	5 382,16	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances Opérations de change à terme de devises :	**1 242 852,10**
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Dépôts de garantie (versés)	845 206,70
Coupons à recevoir	286 221,19
Souscriptions à recevoir	111 424,21
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes Opérations de change à terme de devises :	**286 297,17**
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
RACHAT à payer	118 870,26
Frais provisionnés	105 245,57
Frais de recherche	62 181,34
-	-
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

		Souscriptions		Rachats
Catégorie d'action émise / rachetée pendant l'exercice :	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Action A / FR0010611293	84 238,179	134 113 017,88	131 585,891	205 741 778,24
Action D / FR0011667989	522,082	549 847,29	1 524,962	1 569 855,70
Action G / FR0013084043	2 836,17	3 137 896,57	9 767,486	9 961 243,52
Action I / FR0011645555	57 296,488	69 966 839,78	57 234,627	67 605 001,56
Action R / FR0011039304	614,8	925 447,20	4 635,609	6 993 861,06
Commission de souscription / rachat par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action A / FR0010611293		96,47		-
Action D / FR0011667989		-		-
Action G / FR0013084043		-		-
Action I / FR0011645555		-		-
Action R / FR0011039304		-		-
Rétrocessions par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action A / FR0010611293		96,47		-
Action D / FR0011667989		-		-
Action G / FR0013084043		-		-
Action I / FR0011645555		-		-
Action R / FR0011039304		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action A / FR0010611293		-		-
Action D / FR0011667989		-		-
Action G / FR0013084043		-		-
Action I / FR0011645555		-		-
Action R / FR0011039304		-		-

annexes

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%
Catégorie d'action :	
Action A / FR0010611293	**1,50**
Action D / FR0011667989	**1,50**
Action G / FR0013084043	**1,10**
Action I / FR0011645555	**0,90**
Action R / FR0011039304	**2,00**

Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	Montant
Catégorie d'action :	
Action A / FR0010611293	-
Action D / FR0011667989	-
Action G / FR0013084043	-
Action I / FR0011645555	-
Action R / FR0011039304	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-
- Opc 3	-
- Opc 4	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital.....**néant**

3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés .....**néant**

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc	**19 921 488,20**
- autres instruments financiers	-

annexes

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)*

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Catégorie d'action	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

annexes

	31.12.2020	31.12.2019
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	2,77	47,92
Résultat	2 677 157,72	9 338 794,05
Total	**2 677 160,49**	**9 338 841,97**

Action A / FR0010611293	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	1 261 700,15	6 449 305,48
Total	**1 261 700,15**	**6 449 305,48**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action D / FR0011667989	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	8 819,30	50 084,31
Report à nouveau de l'exercice	38,97	3,17
Capitalisation	-	-
Total	**8 858,27**	**50 087,48**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	4 476,804	5 479,684
Distribution unitaire	1,97	9,14
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action G / FR0013084043	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	55 630,41	213 098,28
Total	**55 630,41**	**213 098,28**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action I / FR0011645555	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	1 393 270,15	2 553 094,67
Total	**1 393 270,15**	**2 553 094,67**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action R / FR0011039304	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-42 298,49	73 256,06
Total	**-42 298,49**	**73 256,06**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

(En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

	31.12.2020	31.12.2019
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-8 790 171,73	-18 655 070,23
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	**-8 790 171,73**	**-18 655 070,23**

Action A / FR0010611293	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-6 745 115,04	-14 440 663,35
Total	**-6 745 115,04**	**-14 440 663,35**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action D / FR0011667989	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-48 099,68	-111 831,96
Total	**-48 099,68**	**-111 831,96**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action G / FR0013084043	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-94 664,92	-327 697,17
Total	**-94 664,92**	**-327 697,17**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action I / FR0011645555	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-1 765 525,00	-3 394 036,98
Total	**-1 765 525,00**	**-3 394 036,98**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action R / FR0011039304	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-136 767,09	-380 840,77
Total	**-136 767,09**	**-380 840,77**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du compartiment au cours des 5 derniers exercices

Date de création du compartiment : 30 mai 2008.

Devise EUR	**31.12.2020**	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Actif net	**928 355 890,83**	987 916 903,29	1 253 912 498,47	1 493 789 726,36	1 077 247 105,52

Action A / FR0010611293 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Nombre d'actions en circulation	**422 397,564**	469 745,276	662 596,8	681 615,263	500 382,545
Valeur liquidative	**1 683,77**	1 626,86	1 488,06	1 636,5	1 550,27
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	**-**	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) (1)	**-**	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**-12,98**	-17,01	-19,02	38,87	65,02

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*
(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action D / FR0011667989 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Nombre d'actions en circulation	**4 476,804**	5 479,684	9 481,212	9 821,729	4 952,281
Valeur liquidative	**1 105,73**	1 078,21	996,67	1 109,33	1 072,02
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	**-**	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	**1,97**	9,14	10,99	13,16	21,73
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) (1)	**-**	-	-	0,457	0,339
Capitalisation unitaire*	**-10,74**	-20,40	-23,64	13,33	23,48

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*
(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action G / FR0013084043 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Nombre d'actions en circulation	**8 671,196**	15 602,512	22 694,546	27 336,005	510,405
Valeur liquidative	**1 157,99**	1 114,38	1 015,23	1 112,03	1 049,16
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) (1)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**-4,50**	-7,34	-8,64	30,80	47,80

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*
(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action I / FR0011645555 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Nombre d'actions en circulation	**148 431,207**	148 369,346	187 504,453	248 110,607	235 717,324
Valeur liquidative	**1 265,42**	1 215,34	1 104,99	1 207,92	1 137,46
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) (1)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**-2,50**	-5,66	-7,06	35,65	54,08

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*
(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action R / FR0011039304 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Nombre d'actions en circulation	**9 030,761**	13 051,57	19 961,88	23 872,278	18 506,203
Valeur liquidative	**1 585,07**	1 539,18	1 414,91	1 563,91	1 488,91
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	**-**	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) (1)	**-**	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**-19,82**	-23,56	-25,69	29,57	55,45

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*

(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

4 inventaire au 31.12.2020

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilieres						
Action						
IE00B4BNMY34	ACCENTURE SHS CLASS A	PROPRE	30 000,00	6 405 345,76	USD	0,69
US00724F1012	ADOBE INC	PROPRE	15 000,00	6 131 927,42	USD	0,66
FR0000120073	AIR LIQUIDE	PROPRE	55 000,00	7 383 750,00	EUR	0,80
FR0000060402	ALBIOMA	PROPRE	150 000,00	7 050 000,00	EUR	0,76
FR0010220475	ALSTOM	PROPRE	175 000,00	8 156 750,00	EUR	0,88
BE0974293251	ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	PROPRE	150 000,00	8 551 500,00	EUR	0,92
NL0010273215	ASML HOLDING N.V.	PROPRE	17 500,00	6 957 125,00	EUR	0,75
GB0009895292	ASTRAZENECA PLC	PROPRE	115 000,00	9 407 047,52	GBP	1,01
US0758871091	BECTON DICKINSON & CO	PROPRE	55 000,00	11 249 060,00	USD	1,21
FR0000131104	BNP PARIBAS	PROPRE	205 000,00	8 836 525,00	EUR	0,95
FR0000120172	CARREFOUR SA	PROPRE	675 000,00	9 470 250,00	EUR	1,02
DE0006062144	COVESTRO AG	PROPRE	125 000,00	6 310 000,00	EUR	0,68
FR0000045072	CREDIT AGRICOLE SA	PROPRE	775 000,00	7 998 000,00	EUR	0,86
FR0000120644	DANONE SA	PROPRE	110 000,00	5 913 600,00	EUR	0,64
DE0005557508	DEUTSCHE TELEKOM AG-NOM	PROPRE	450 000,00	6 729 750,00	EUR	0,72
FR0010208488	ENGIE SA	PROPRE	750 000,00	9 390 000,00	EUR	1,01
ES0171996087	GRIFOLS SA	PROPRE	300 000,00	7 164 000,00	EUR	0,77
DE0006231004	INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	PROPRE	350 000,00	10 986 500,00	EUR	1,18
FR0000121485	KERING	PROPRE	10 000,00	5 944 000,00	EUR	0,64
NL0000009538	KONINKLIJKE PHILIPS N.V.	PROPRE	200 000,00	8 756 000,00	EUR	0,94
US57636Q1040	MASTERCARD INC SHS A	PROPRE	25 000,00	7 294 016,67	USD	0,79
US5949181045	MICROSOFT CORP	PROPRE	45 000,00	8 181 216,28	USD	0,88
IT0004965148	MONCLER SPA	PROPRE	140 000,00	7 019 600,00	EUR	0,76
SE0008321293	NIBE INDUSTRIER AB SHS B	PROPRE	225 000,00	6 041 606,52	SEK	0,65
JP3734800000	NIDEC CORP	PROPRE	55 000,00	5 652 414,89	JPY	0,61

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
DK0060534915	NOVO NORDISK	PROPRE	140 000,00	8 025 339,93	DKK	0,86
FR0000133308	ORANGE	PROPRE	900 000,00	8 760 600,00	EUR	0,94
GB00B2B0DG97	RELX PLC	PROPRE	450 000,00	9 013 500,00	EUR	0,97
LU0061462528	RTL GROUP	PROPRE	175 000,00	6 954 500,00	EUR	0,75
DE0007164600	SAP SE	PROPRE	100 000,00	10 722 000,00	EUR	1,15
FR0012757854	SPIE SA	PROPRE	350 000,00	6 233 500,00	EUR	0,67
US8636671013	STRYKER CORP	PROPRE	45 000,00	9 013 241,79	USD	0,97
SE0000112724	SVENSKA CELLULOSA SCA AB	PROPRE	500 000,00	7 133 541,08	SEK	0,77
SE0005190238	TELE2 B	PROPRE	750 000,00	8 109 238,26	SEK	0,87
CH0012453913	TEMENOS AG-NOM	PROPRE	65 000,00	7 433 776,06	CHF	0,80
GB00BH4HKS39	VODAFONE GROUP	PROPRE	6 000 000,00	8 104 540,12	GBP	0,87
FR0011981968	WORLDLINE	PROPRE	110 000,00	8 701 000,00	EUR	0,94
US98850P1093	YUM CHINA HOLDINGS INC	PROPRE	80 000,00	3 733 202,55	USD	0,40
Total Action				***294 917 964,85***		***31,77***
Obligation						
FR0013521085	ACCOR SA 0.7% CV DIRTY 07/12/2027	PROPRE	6 234,00	326 218,99	EUR	0,04
FR0013233384	ACCOR 1.25% 25/01/2024	PROPRE	3 500 000,00	3 637 889,29	EUR	0,39
DE000A1RE1Q3	ALLIANZ SE TF/TV 17/10/2042	PROPRE	4 200 000,00	4 670 184,82	EUR	0,50
XS1322048619	AMADEUS CAP MARKT 1.625% 17/11/2021	PROPRE	6 500 000,00	6 586 719,79	EUR	0,71
XS1134541306	AXA TF-2024 / TV PERPETUAL	PROPRE	5 000 000,00	5 636 251,92	EUR	0,61
XS0876682666	AXA 5.5% PERP	PROPRE	2 000 000,00	1 693 179,30	USD	0,18
XS1394911496	BANCO BILBAO VIZCAYA ARG VAR PERPETUAL	PROPRE	3 000 000,00	3 128 630,95	EUR	0,34
XS2104051433	BANCO BILBAO VIZCZYZ ARG VAR 16/01/2030	PROPRE	2 800 000,00	2 827 382,47	EUR	0,30
ES0813211002	BANCO BILBO VIZCAYA VAR PERPETUAL	PROPRE	3 000 000,00	3 148 375,00	EUR	0,34
XS1602466424	BANCO SANTANDER SA VAR PERPETUAL	PROPRE	4 000 000,00	4 288 426,09	EUR	0,46
ES0313679K13	BANKINTER SA 0.875% 05/03/2024	PROPRE	4 000 000,00	4 157 342,47	EUR	0,45
ES0213679HN2	BANKINTER SA 0.875% 08/07/2026	PROPRE	7 000 000,00	7 262 283,29	EUR	0,78
XS0207764712	BANQUEFEDERATIVEDUCREDITMUTUELT F/TVPERP	PROPRE	2 000 000,00	1 797 780,00	EUR	0,19
XS2002532567	BECTON DICKINSON EURO 0.632% 04/06/2023	PROPRE	6 000 000,00	6 111 376,44	EUR	0,66
XS1268574891	BENI STABILI SPA CONV 0.875% 31/01/2021 REIT	PROPRE	5 000 000,00	5 023 433,97	EUR	0,54

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
XS1698714000	BENI STABILI SPA 1.625% 17/10/2024	PROPRE	2 000 000,00	2 109 863,29	EUR	0,23
XS1222591023	BERTELSMANN SE & CO KGAA VAR 23/04/2075	PROPRE	2 000 000,00	2 113 786,58	EUR	0,23
XS1222594472	BERTELSMANN SE AND CO KGAA VAR 23/04/2075	PROPRE	2 000 000,00	2 210 467,67	EUR	0,24
XS1046827405	BNP PARIBAS TF/TV 20/03/2026	PROPRE	6 000 000,00	6 173 407,40	EUR	0,66
XS1247508903	BNP PARIBAS 6.125% PERP	PROPRE	5 500 000,00	5 866 779,13	EUR	0,63
FR0012018851	BPCE TF/TV 08/07/26	PROPRE	3 000 000,00	3 083 570,96	EUR	0,33
US05578UAA25	BPCE 5.7% 22/10/2023	PROPRE	5 000 000,00	4 671 053,35	USD	0,50
FR0013460607	BUREAU VERITAS SA 1.125% 18/01/2027	PROPRE	1 500 000,00	1 560 015,82	EUR	0,17
FR0013201084	BUREAU VERITAS SA 1.25% 07/09/2023	PROPRE	2 600 000,00	2 689 412,93	EUR	0,29
FR0013327962	CAPGEMINI SE 1% 18/10/2024	PROPRE	4 000 000,00	4 169 777,53	EUR	0,45
FR0013507837	CAPGEMINI SE 1.25% 15/04/2022	PROPRE	4 000 000,00	4 105 861,37	EUR	0,44
XS2257580857	CELLNEX TELECOM SA CV 0.75% 20/11/2031	PROPRE	2 000 000,00	1 933 075,00	EUR	0,21
XS2021212332	CELLNEX TELECOM SA 0.5% CV 05/07/2028	PROPRE	3 000 000,00	3 883 081,64	EUR	0,42
XS2102934697	CELLNEX TELECOM SA 1% 20/04/2027	PROPRE	3 000 000,00	3 003 420,49	EUR	0,32
XS1551726810	CELLNEX TELECOM SA 2.875% 18/04/2025	PROPRE	4 000 000,00	4 413 747,95	EUR	0,48
XS2150054372	CIE DE ST GOBAIN 2.375% 04/10/2027	PROPRE	5 900 000,00	6 789 374,08	EUR	0,73
FR0014000D31	CIE GENERALE DES ESTABLI 0% 02/11/2028	PROPRE	5 000 000,00	4 993 800,00	EUR	0,54
FR0013213832	CNP ASSURANCES 1.875% 20/10/2022	PROPRE	6 000 000,00	6 231 152,88	EUR	0,67
BE0002259282	COFINIMMO CV 0.1875% 15/09/2021	PROPRE	40 000,00	5 888 360,00	EUR	0,63
XS2188805688	COVESTRO AG 0.875% 03/02/2026	PROPRE	7 000 000,00	7 332 841,39	EUR	0,79
XS1055037177	CREDIT AGRICOLE SA PERPETUAL	PROPRE	3 000 000,00	3 082 881,67	EUR	0,33
FR0012444750	CREDIT AGRICOLE ASSRNCES PERP VAR	PROPRE	5 000 000,00	5 823 655,19	EUR	0,63
XS1790990474	CREDIT AGRICOLE LONDON 1.375% 13/03/2025	PROPRE	5 000 000,00	5 341 580,14	EUR	0,58
FR0014000Y93	CREDIT AGRICOLE SA 0.125% 09/12/207	PROPRE	7 800 000,00	7 794 403,23	EUR	0,84
FR0012891992	CREDIT AGRICOLE SA 2.8% 16/10/2025	PROPRE	4 400 000,00	4 869 823,39	EUR	0,52
FR0013258936	CREDIT MUTUEL ARKEA 1.25% 31/05/2024	PROPRE	8 500 000,00	8 906 810,00	EUR	0,96
CH0343366842	CREDIT SUISSE GROUP AG VAR 17/07/2025	PROPRE	3 300 000,00	3 455 629,36	EUR	0,37
FR0013292828	DANONE SA VAR PERP	PROPRE	4 000 000,00	4 158 029,04	EUR	0,45
DE000A2G87D4	DEUTSCHE POST AG CV 0.05% 30/6/2025	PROPRE	6 000 000,00	6 504 369,04	EUR	0,70
FR0013444395	EDENRED CV 0% 06/09/2024	PROPRE	65 000,00	4 216 095,00	EUR	0,45

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0012599892	EDENRED 1.375% 10/03/2025	PROPRE	3 000 000,00	3 210 117,12	EUR	0,35
FR0013285707	ELIS SA 0% CV 06/10/2023 DIRTY	PROPRE	150 000,00	4 553 250,00	EUR	0,49
FR0013413556	ELIS SA 1.75% 11/04/2024	PROPRE	4 500 000,00	4 635 302,67	EUR	0,50
FR0013318094	ELIS SA 1.875% 15/02/2023	PROPRE	1 500 000,00	1 556 264,39	EUR	0,17
XS1550149204	ENEL FINANCE INTL NV 1% 16/09/2024	PROPRE	4 000 000,00	4 182 004,38	EUR	0,45
XS1937665955	ENEL FINANCE INTL NV 1.5% 21/07/2025	PROPRE	3 400 000,00	3 661 881,97	EUR	0,39
FR0013310505	ENGIE SA VAR PERP	PROPRE	1 300 000,00	1 335 600,77	EUR	0,14
FR0013431244	ENGIE SA VAR PERP	PROPRE	2 500 000,00	2 587 870,55	EUR	0,28
FR0014000RR2	ENGIE SA VAR PERPETUAL	PROPRE	2 700 000,00	2 757 022,52	EUR	0,30
XS1119021357	EXOR SPA 2.5% 08/10/2024	PROPRE	7 000 000,00	7 652 581,23	EUR	0,82
XS1785467751	FAURECIA 2.625% 15/06/2025	PROPRE	8 000 000,00	8 157 986,67	EUR	0,88
XS2109806369	FCA BANK SPA IRELAND 0.25% 28/02/2023	PROPRE	3 300 000,00	3 320 975,02	EUR	0,36
XS1954697923	FCA BANK SPA IRELAND 1.25% 21/06/2022	PROPRE	1 000 000,00	1 025 410,82	EUR	0,11
FR0013457405	FFP 1.875% 30/10/2026	PROPRE	3 500 000,00	3 382 983,73	EUR	0,36
XS1088515207	FIAT FINANCE & TRADE 4.75% 15/07/2022	PROPRE	2 000 000,00	2 182 327,67	EUR	0,24
XS1048568452	FIAT FINANCE AND TRADE LTD S.A 4.75% 22/03/2021	PROPRE	6 000 000,00	6 283 737,53	EUR	0,68
XS1139494493	GAS NATURAL FENOSA TF/ TV PERPETUEL	PROPRE	4 000 000,00	4 249 138,63	EUR	0,46
XS1718393439	GAS NATURAL FENOSA FINAN 0.875% 15/05/2025	PROPRE	3 000 000,00	3 136 660,68	EUR	0,34
XS1598757760	GRIFOLS SA 3.2% 01/05/2025	PROPRE	10 000 000,00	10 176 188,89	EUR	1,10
XS2153405118	IBERDROLA FINANZAS SAU 0.875% 16/06/2025	PROPRE	3 000 000,00	3 140 629,32	EUR	0,34
XS1797138960	IBERDROLA INTL BV VAR PERP	PROPRE	4 900 000,00	5 295 560,22	EUR	0,57
XS2244941063	IBERDROLA INTL BV VAR PERP 31/12/2099	PROPRE	3 400 000,00	3 520 368,94	EUR	0,38
FR0013287273	ILIAD SA 1.5% 14/10/2024	PROPRE	6 600 000,00	6 712 008,33	EUR	0,72
FR0013065372	ILIAD SA 2.125% 05/12/2022	PROPRE	2 000 000,00	2 068 849,59	EUR	0,22
FR0013518420	ILIAD SA 2.375% 17/06/2026	PROPRE	2 000 000,00	2 103 287,67	EUR	0,23
XS1935128956	IMMOFINANZ AG 2.625% 27/01/2023	PROPRE	3 000 000,00	3 173 256,39	EUR	0,34
XS2056730323	INFINEON TECHNOLOGIES AG VAR PERPETUAL	PROPRE	4 000 000,00	4 245 744,11	EUR	0,46
XS2194283672	INFINEON TECHNOLOGIES AG 1.125% 24/06/2026	PROPRE	7 100 000,00	7 545 455,95	EUR	0,81
FR0013281946	INGENICO GROUP SA 1.625% 13/09/2024	PROPRE	1 800 000,00	1 892 727,62	EUR	0,20
FR0011912872	INGENICO 2.5% 20/05/2021	PROPRE	3 100 000,00	3 175 433,62	EUR	0,34

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
XS1614415542	INTESA SANPAOLO SPA PERPETUAL	PROPRE	7 000 000,00	7 713 808,18	EUR	0,83
XS2089368596	INTESA SANPAOLO SPA 0.75% 04/12/2024	PROPRE	2 800 000,00	2 875 677,10	EUR	0,31
XS1636000561	INTESA SANPAOLO SPA 0.875% 27/06/2022	PROPRE	5 000 000,00	5 100 813,70	EUR	0,55
XS2000719729	JP MORGAN CHASE BANK NA 0% CV 24/05/2022	PROPRE	5 000 000,00	5 821 550,00	EUR	0,63
XS2052961070	JP MORGAN CHASE CV 0% 18/09/2022	PROPRE	4 000 000,00	4 953 600,00	EUR	0,53
FR0013450483	KERING 0% CV 30/09/2022	PROPRE	5 000 000,00	5 716 950,00	EUR	0,62
FR0013512381	KERING 0.25% 13/05/2023	PROPRE	6 500 000,00	6 578 476,37	EUR	0,71
FR0013489739	KORIAN SA 0.875% CV 06/03/2027	PROPRE	55 000,00	3 031 325,00	EUR	0,33
FR0013286838	LA BANQUE POSTALE 1% 16/10/2024	PROPRE	6 000 000,00	6 245 455,07	EUR	0,67
XS1685653302	LONDON STOCK EXCHANGE PL 0.875% 19/09/2024	PROPRE	3 500 000,00	3 627 081,64	EUR	0,39
FR0013482809	LVMH MOET HENNESY VUITT VAR 11/02/2022	PROPRE	5 000 000,00	5 018 900,00	EUR	0,54
FR0013300381	MAISONS DU MONDE SA 0.125% DIRTY CV 06/12/2023	PROPRE	60 000,00	2 582 820,00	EUR	0,28
FR0013515707	NEOEN SAS CV 02/06/2025	PROPRE	60 000,00	4 066 200,00	EUR	0,44
FR0013321429	NEXITY SA CV 0.25% 02/03/2025 DIRTY	PROPRE	60 000,00	3 889 560,00	EUR	0,42
XS1028599287	ORANGE TF-2024/TV PERPETUEL	PROPRE	7 000 000,00	8 319 264,75	EUR	0,90
FR0013245586	PEUGEOT SA 2% 23/03/2024	PROPRE	7 000 000,00	7 506 315,75	EUR	0,81
XS2276552598	PIRELLI AND C SPA 0% CONV 22/12/2025	PROPRE	2 000 000,00	2 088 000,00	EUR	0,22
XS1551933010	PRYSMIAN SPA CONV 17/01/2022	PROPRE	7 000 000,00	7 153 790,00	EUR	0,77
DE000A286LP0	QIAGEN NV 0% CV 17/12/2027	PROPRE	3 000 000,00	2 508 876,90	USD	0,27
FR0013230737	RCI BAQUE SA 0.75% 12/01/2022	PROPRE	2 000 000,00	2 028 013,11	EUR	0,22
XS2126161681	RELX FINANCE BV 0% 18/03/2024	PROPRE	8 700 000,00	8 732 451,00	EUR	0,94
XS1413580579	SANTAN CONSUMER FINANCE 1% 26/05/2021	PROPRE	3 600 000,00	3 643 081,15	EUR	0,39
XS1384064587	SANTANDER ISSUANCES 3.25% 04/04/2026	PROPRE	6 000 000,00	6 975 092,05	EUR	0,75
FR0014000OG2	SCHNEIDER ELECTRIC SE CV 0% 15/06/2026	PROPRE	20 000,00	3 828 960,00	EUR	0,41
FR0012199123	SCOR TF/TV PERP	PROPRE	2 400 000,00	2 740 684,27	EUR	0,30
FR0013218807	SEB SA CV 0.00% 17/11/2021 DTY	PROPRE	25 000,00	4 563 450,00	EUR	0,49
FR0013518081	SEB SA 1.375% 16/06/2025	PROPRE	5 000 000,00	5 198 386,30	EUR	0,56
FR0013059417	SEB SA 2.375% 25/11/2022	PROPRE	6 000 000,00	6 249 226,85	EUR	0,67
XS1555147369	SMURFIT KAPPA ACQUISITIO 2.375% 01/02/2024	PROPRE	5 000 000,00	5 366 598,61	EUR	0,58
FR0013245263	SPIE SA 3.125% 22/03/2024	PROPRE	9 100 000,00	9 866 612,67	EUR	1,06

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
XS1551678409	TELECOM ITALIA SPA 2.5% 19/07/2023	PROPRE	6 500 000,00	6 890 609,93	EUR	0,74
XS0874864860	TELEFONICA EMISIONES SAU 3.987% 23/01/2023	PROPRE	3 000 000,00	3 376 587,54	EUR	0,36
XS1731823255	TELEFONICA EUROPE BV VAR PERP	PROPRE	5 000 000,00	5 154 482,88	EUR	0,56
FR0014000S75	TELEPERFORMANCE 0.25% 26/11/2027	PROPRE	2 800 000,00	2 791 667,12	EUR	0,30
FR0013346822	TELEPERFORMANCE 1.875% 02/07/2025	PROPRE	9 600 000,00	10 429 691,18	EUR	1,12
XS1907150350	TELE2 AB 1.125% 15/05/2024	PROPRE	7 000 000,00	7 294 792,05	EUR	0,79
XS2058556296	THERMO FISHER SCIENTIFIC 0.125% 01/03/2025	PROPRE	4 500 000,00	4 539 562,40	EUR	0,49
XS1405775708	THERMO FISHER SCIENTIFIC 0.75% 12/09/2024	PROPRE	3 000 000,00	3 098 439,04	EUR	0,33
XS1501167164	TOTAL SA VAR PERP	PROPRE	5 000 000,00	5 335 384,93	EUR	0,57
XS1974787480	TOTAL SA VAR PERP	PROPRE	3 000 000,00	3 127 628,63	EUR	0,34
XS2055089457	UNICREDIT SAP VAR 23/09/2029	PROPRE	4 500 000,00	4 487 528,84	EUR	0,48
XS1619015719	UNICREDIT SPA PERPETUAL VAR	PROPRE	3 000 000,00	3 181 998,54	EUR	0,34
XS1107890847	UNICREDIT SPA TF/TV PERPETUEL	PROPRE	2 500 000,00	2 605 615,75	EUR	0,28
XS2133390521	VATTENFALL AB 0.05% 15/10/2025	PROPRE	3 500 000,00	3 526 538,15	EUR	0,38
FR0013213709	WENDEL SA 1.00% 20/04/2023	PROPRE	10 000 000,00	10 284 032,88	EUR	1,11
FR0013448032	WORLDLINE SA FRANCE 0.25% 18/09/2024	PROPRE	5 700 000,00	5 760 856,48	EUR	0,62
FR0013521564	WORLDLINE SA FRANCE 0.875% 30/06/2027	PROPRE	5 400 000,00	5 643 868,44	EUR	0,61
FR0013439304	WORLDLINE SA 0% CONV 30/07/2026	PROPRE	30 000,00	3 517 260,00	EUR	0,38
DE000A3E4589	ZALANDO SE 0.05% CV 06/08/2025	PROPRE	3 000 000,00	3 848 784,66	EUR	0,41
Total Obligation				***567 478 577,22***		***61,13***
O.P.C.V.M.						
FR0014000TH9	ECHIQUIER CLIMATE IMPACT EUROPE PART F	PROPRE	2 000,00	2 049 720,00	EUR	0,22
FR0010383448	ECHIQUIER CONVEXITE SRI EUROPE PART I	PROPRE	3 500,00	5 310 445,00	EUR	0,57
FR0011829050	ECHIQUIER CREDIT SRI EUROPE I	PROPRE	41 000,00	4 569 860,00	EUR	0,49
FR0013390564	ECHIQUIER SHORT TERM CREDIT I	PROPRE	8 000,00	7 991 463,20	EUR	0,86
Total O.P.C.V.M.				***19 921 488,20***		***2,15***
Total Valeurs mobilieres				***882 318 030,27***		***95,04***
Liquidites						
APPELS DE MARGES						
	APPEL MARGE EUR	PROPRE	112 500,00	112 500,00	EUR	0,01
Total APPELS DE MARGES				***112 500,00***		***0,01***

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
AUTRES						
	DEBITEUR DIV EUR	PROPRE	-62 181,34	-62 181,34	EUR	-0,01
Total AUTRES				***-62 181,34***		***-0,01***
BANQUE OU ATTENTE						
	ACH DIFF OP DE CAPI	PROPRE	-118 870,26	-118 870,26	EUR	-0,01
	BANQUE EUR BPP	PROPRE	45 075 923,47	45 075 923,47	EUR	4,86
	BANQUE USD BPP	PROPRE	6 584,54	5 382,16	USD	0,00
	SOUS RECEV EUR BPP	PROPRE	111 424,21	111 424,21	EUR	0,01
Total BANQUE OU ATTENTE				***45 073 859,58***		***4,86***
DEPOSIT DE GARANTIE						
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	845 206,70	845 206,70	EUR	0,09
Total DEPOSIT DE GARANTIE				***845 206,70***		***0,09***
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-87 522,37	-87 522,37	EUR	-0,01
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-609,02	-609,02	EUR	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-904,52	-904,52	EUR	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-13 862,01	-13 862,01	EUR	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-2 347,65	-2 347,65	EUR	-0,00
Total FRAIS DE GESTION				***-105 245,57***		***-0,01***
Total Liquidites				***45 864 139,37***		***4,94***
Futures						
Indices (Livraison du sous-jacent)						
VG190321	EURO STOXX 50 0321	VENLIG	-300,00	-112 500,00	EUR	-0,01
Total Indices (Livraison du sous-jacent)				***-112 500,00***		***-0,01***
Total Futures				***-112 500,00***		***-0,01***
Coupons						
Action						
US8636671013	STRYKER CORP	ACHLIG	45 000,00	16 221,19	USD	0,00
GB00BH4EUR39	VODAFONE GROUP	ACHLIG	6 000 000,00	270 000,00	EUR	0,03
Total Action				***286 221,19***		***0,03***
Total Coupons				***286 221,19***		***0,03***
Total ECHIQUIER ARTY SRI				**928 355 890,83**		**100,00**

LA FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER

FINANCIERE DE L'ECHIQUIER

ECHIQUIER CONVEXITÉ SRI EUROPE

rapport annuel

COMPARTIMENT DE SICAV ECHIQUIER

EXERCICE CLOS LE : 31.12.2020

Commercialisateur	FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER 53, avenue d'Iéna - 75116 Paris.
Société de gestion	FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER 53, avenue d'Iéna - 75116 Paris.
Dépositaire et conservateur	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES 3, rue d'Antin - 75002 Paris.
Centralisateur	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES 3, rue d'Antin - 75002 Paris.
Commissaire aux comptes	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT 63, rue de Villiers 92208 Neuilly sur Seine. Représenté par Monsieur Frédéric Sellam

Informations concernant les placements et la gestion

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

Catégorie d'action(s)	Affectation du résultat net	Affectations des plus-values nettes réalisées
Action A	Capitalisation	Capitalisation
Action D	Capitalisation et/ou distribution	Capitalisation et/ou distribution
Action G	Capitalisation	Capitalisation
Action I	Capitalisation	Capitalisation

Objectif de gestion :

ECHIQUIER CONVEXITÉ SRI EUROPE met en oeuvre une gestion active d'obligations convertibles européennes afin de réaliser une performance annuelle nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence «Exane Convertibles Index Europe».

Cet objectif est associé à une démarche de nature extrafinancière, intégrant la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). L'objectif extra-financier est de contribuer à faire progresser les entreprises sur les enjeux ESG en engageant avec elles un dialogue régulier et en partageant avec elles des axes d'amélioration précis et suivis dans le temps.

Indicateur de référence :

A titre de comparaison a posteriori, l'investisseur peut se référer à l'indice de référence «Exane Convertibles Index Europe» (code EECIECEH). Cet indice est représentatif de la performance des obligations convertibles européennes coupons réinvestis. Il est calculé en euros et couvert contre le risque de change.

L'administrateur d'indice Exane est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Stratégie d'investissement :

1. Stratégies utilisées

Le compartiment met en oeuvre une stratégie de gestion active et discrétionnaire d'un portefeuille d'obligations convertibles. Il est essentiellement investi en obligations convertibles européennes dites « mixtes » et de titres assimilés (univers d'investissement).

Les obligations convertibles permettent en général de profiter de la hausse des actions tout en bénéficiant de la protection que représente la composante obligataire du titre. Elles présentent également un profil de rendement « dissymétrique » car elles captent une plus grande partie de l'appréciation des marchés, qu'elles n'en subissent la baisse.

L'accent est mis sur les obligations convertibles dites « mixtes », car elles permettent d'optimiser cette dissymétrie. En effet, plus que d'autres, elles sont suffisamment sensibles, de par leur delta, aux variations des marchés actions pour chercher à profiter de la hausse quand elle se produit.

Elles conservent toutefois un plancher actuariel suffisamment proche pour qu'il constitue une protection en cas de baisse des marchés. Ces titres dont la convexité est forte, sont ainsi particulièrement attractifs compte tenu de leur capacité à capter de la performance en cas de marchés favorables et à atténuer les baisses dans le cas contraire.

Afin de maximiser le couple rendement/risque, cette gestion suit un processus précis et fait l'objet de contrôles systématiques. Le processus de gestion conjugue plusieurs approches complémentaires :

- Une allocation globale concernant l'exposition aux marchés actions, aux taux d'intérêt, à la volatilité et au crédit
- Une sélection de sous-jacent action
- Une sélection des convertibles selon leurs caractéristiques permettant une optimisation de la performance et du risque lié au sous-jacent.

Ainsi, le processus combine des analyses fondamentales et quantitatives et s'appuie sur une analyse spécifique aux obligations convertibles. Il s'inscrit en outre dans un cadre rigoureux d'analyse des facteurs sectoriels et de la sensibilité aux marchés action.

En effet, dans la recherche de performance de cette stratégie, l'accent est mis sur la composante « actions » des obligations convertibles tout autant que sur les aspects obligataires (duration, crédit) : les gérants vont sélectionner des titres dont ils pensent que l'action sous-jacente va s'apprécier et le crédit rester stable ou s'améliorer. Cette appréciation par les gérants du risque de crédit lié à chaque émetteur faisant partie intégrante du processus de gestion, le compartiment ne se fixe pas de limite particulière en termes de notations externes.

Ainsi, les investissements dans des titres non notés ou « à haut rendement » peuvent représenter jusqu'à 100% de l'actif du compartiment.

Dans le cadre du choix plus spécifique des sous-jacents, à une approche macro-économique succède une analyse qui mêle approches fondamentale et quantitative.

Une base de données et de « scoring » permet le balayage de l'univers de référence. Les actions sont ainsi notées par le gérant en fonction de leur valorisation, de leur qualité, de leur croissance et de leur momentum. Cette analyse se veut dynamique puisque effectuée selon des horizons différents.

L'étape suivante consiste à trouver les obligations convertibles dont les caractéristiques reflètent et optimisent le portefeuille cible préalablement défini.

Dans ce cadre, plusieurs critères permettent de sélectionner les obligations convertibles constituant le portefeuille:

- Minimisation de la prime de conversion
- Minimisation du risque de perte
- Minimisation du risque de crédit

L'actif du compartiment est en permanence exposé entre 60% et 100% en obligations convertibles et titres assimilés européens.

Le compartiment est exposé aux autres pays de l'OCDE (hors UE) à hauteur de 20% maximum de l'actif. Dans ce cadre entre aussi l'exposition synthétique créée par les gérants et visant à répliquer le profil de risque d'une convertible. Un tel profil de risque peut par exemple être obtenu par un investissement dans un TCN ou une obligation classique et dans une option sur action.

Le compartiment peut investir jusqu'à 10% maximum de son actif directement en actions, une telle limite n'étant susceptible d'être approchée que dans des situations d'attente d'investissement ou très particulières : marché des convertibles plus cher que celui des actions, obligations converties en actions, … La majeure partie du temps l'investissement direct en actions est accessoire.

Les allocations géographique et sectorielle au sein des différents marchés européens sont effectuées au gré du gérant.

La sensibilité du portefeuille aux taux d'intérêt est maintenue dans l'intervalle [0 ; 7].

Les gérants peuvent investir dans la limite de 10% dans des parts ou actions d'OPCVM lorsqu'ils le considèrent utile à la stratégie de gestion ou pour rémunérer des liquidités.

Les instruments dérivés peuvent être utilisés pour intervenir sur les différents types de risques du portefeuille : change (cf. cidessous), actions et taux en couverture/exposition (notamment pour répliquer le profil de risque d'une obligation convertible et gérer la sensibilité aux taux), et crédit uniquement en achat de protection (CDS mono-signature ou sur indice)

Le compartiment intervient de préférence sur les marchés à terme organisés (présence d'une chambre de compensation), mais se réserve la possibilité de conclure des contrats de gré à gré.

Il a pour politique de neutraliser autant que possible le risque de change lié aux investissements dans des actifs libellés en devises autres que l'euro. Il peut aussi prendre en compte le risque de change implicite apparaissant par exemple lorsqu'une convertible et son sous-jacent ne sont pas libellés dans la même devise. A titre accessoire, le gérant peut créer une exposition nette à une devise, notamment lorsqu'elle fait partie de son indice de référence.

En tout état de cause, la somme absolue des expositions nettes sensibles (i.e. supérieures à 1%) aux devises autres que l'euro est maintenue inférieure à 10% de l'actif net.

Le risque global lié aux contrats financiers du compartiment est mesuré selon la méthode de l'engagement et reste inférieur à une fois l'actif net.

Par ailleurs, ce compartiment ISR intègre de manière systématique les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance à la gestion financière. Cela a un impact sur la sélection des titres en portefeuille.

Les exemples d'indicateurs retenus pour chacun des critères E, S et G sont les suivants :

- Indicateurs environnementaux : politique environnementale et actions, résultats des plans d'action mis en place par l'entreprise, exposition des fournisseurs aux risques environnementaux, impact positif ou négatif des produits sur l'environnement.
- Indicateurs sociaux : attractivité de la marque employeur, fidélisation des employés, lutte contre la discrimination, protection des salariés, exposition des fournisseurs aux risques sociaux, relations avec la société civile.
- Indicateurs de gouvernance : compétence de l'équipe dirigeant, contre-pouvoirs, respect des actionnaires minoritaires, éthique des affaires.

Le compartiment s'attache à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans leur univers d'investissement (approche « best in universe »). Ce compartiment cherche également à investir dans des sociétés qui entament leur démarche RSE et sont dans une dynamique positive d'amélioration de leurs pratiques ESG (approche « best effort »).

Le compartiment applique deux filtres extra-financiers sur sa sélection de valeurs : après l'exclusion des secteurs et pratiques controversés, ces dernières doivent respecter une note ESG minimum.

La note ESG est sur 10 et est attribuée à chaque émetteur. Celle-ci est composée de la façon suivante :

- Gouvernance : La note de Gouvernance représente environ 60% de la note ESG globale. Il s'agit d'un parti pris historique de La Financière de l'Echiquier qui attache depuis sa création une importance particulière à ce sujet.
- Environnement et Social : Les critères sociaux et environnementaux sont rassemblés en une note de Responsabilité. Le calcul de celle-ci tient compte du type de société concernée :

- pour les valeurs industrielles : les critères sociaux et environnementaux sont équipondérés au sein de la note de "Responsabilité";
- pour les valeurs de service : la note "Social" contribue à hauteur de 2/3 dans la note de "Responsabilité" tandis que la note "Environnement" représente 1/3 de la note de "Responsabilité".

Le taux de notation ESG des émetteurs en portefeuille devra toujours être supérieur à 95%.

Cette note peut être réduite en cas de controverse significative.

Dans le cas où une entreprise verrait sa notation baisser en dessous du minimum requis par la société de gestion pour le compartiment/fonds, la position sur l'émetteur serait cédée dans le meilleur intérêt des porteurs de parts/ actionnaires.

Cette approche ESG aboutit à un taux de sélectivité (réduction de l'univers d'investissement) d'au moins 20%.

Limites méthodologiques :

L'approche en matière d'analyse ISR d'entreprises mise en oeuvre par La Financière de l'Echiquier repose sur une analyse qualitative des pratiques environnementales, sociales et de la gouvernance de ces acteurs. Plusieurs limites peuvent être identifiées, en lien avec la méthodologie de la société de gestion mais aussi plus largement avec la qualité de l'information disponible sur ces sujets.

En effet, l'analyse se fonde en grande partie sur des données qualitatives et quantitatives communiquées par les entreprises elles-mêmes et est donc dépendante de la qualité de cette information. Bien qu'en amélioration constante, les reportings ESG des entreprises restent encore parcellaires et hétérogènes.

Afin de rendre son analyse la plus pertinente possible, la Financière de l'Echiquier se concentre sur les points les plus susceptibles d'avoir un impact concret sur les entreprises étudiées et sur la société dans son ensemble. Ces enjeux clés sont définis au cas par cas et ne sont, par définition, pas exhaustifs.

Enfin, bien que la méthodologie d'analyse de la société de gestion ait pour objectif d'intégrer des éléments prospectifs permettant de l'assurer de la qualité environnementale et sociale des entreprises dans lesquelles il investit, l'anticipation de la survenue de controverses reste un exercice difficile à prévoir, et peuvent l'amener à revoir a posteriori son opinion sur la qualité ESG d'un émetteur en portefeuille.

Par ailleurs, l'approche « best in universe » se base sur une analyse subjective des critères ESG. Ainsi, l'avis de la société de gestion sur les émetteurs peut varier dans le temps. De plus, l'approche « best effort », qui consiste à sélectionner les émetteurs étant dans une dynamique d'amélioration de leurs pratiques ESG, peut présenter des limites ; il est possible que certains émetteurs ne présentent pas des progrès suffisant par rapport aux attentes.

Pour une information plus détaillée sur la méthodologie de notation mise en oeuvre dans le compartiment et ses limites, l'investisseur est invité à se référer au Code de Transparence de La Financière de l'Echiquier disponible sur le site internet www.lfde.com.

2. Les actifs (hors dérivés)

Pour toutes les catégories d'actifs envisagées ci-après le gérant peut investir sans contraintes sectorielles ou géographiques (au sein de l'Europe) spécifiques.

a) Les actions :

Dans la limite de 10% le portefeuille pourra être investi directement en actions européennes.

Une telle limite n'est susceptible d'être approchée que dans des situations d'attente d'investissement ou très particulières : marché des convertibles plus cher que celui des actions, ou encore cas techniques.

La majeure partie du temps l'investissement direct en actions est accessoire.

Les cas techniques sont par exemples lorsque les actions sont détenues :

- à l'issue de la conversion des obligations convertibles
- à l'issue de l'échange des obligations échangeables
- à l'issue d'un rappel de la part de l'émetteur
- à l'issue d'un remboursement en action de la part de l'émetteur
- dans l'attente de la construction d'une obligation convertible synthétique.

b) Titres de créances et instruments du marché monétaire :

L'actif du compartiment est investi en permanence entre 60 et 100 % de l'actif net en obligations convertibles et assimilés européens. Dans ce cadre entre aussi l'exposition synthétique créée par les gérants et visant à répliquer le profil de risque d'une convertible. Un tel profil de risque peut par exemple être obtenu par un investissement dans un TCN et dans une option sur action.

Les émetteurs de ces instruments sont indifféremment des personnes de droit privé ou des personnes de droit public domiciliées en Europe, ou dont les groupes parents le sont, ou dont les sous-jacents sont cotés sur les marchés européens. Ces obligations, généralement émises sur des maturités de 3-5 ans, sont entre autres :

- Obligations convertibles en actions. Seront également visées les obligations convertibles en actions assorties de bons de souscription d'action (OCABSA), les obligations convertibles à faible coupon et à prime de remboursement, les obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (OCEANE) ;
- Obligations indexées sur les variations d'indice ;
- Obligations remboursables en actions (ORA, ORANE, ORABSA) ;
- Obligations échangeables contre des actions ;
- Obligations à bons de souscription d'actions (OBSA, OBSAR).

Le compartiment peut investir jusqu'à 40% maximum de son actif net en obligations subordonnées du secteur bancaire, assurance et entreprise.

Il peut aussi investir dans des TCN, notamment pour placer sa trésorerie court-terme.

3. Investissement en titres d'autres Organismes de Placements Collectifs

Le compartiment ne pourra pas investir plus de 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM français et/ou européens et en fonds d'investissement à vocation générale. Il s'agira d'OPC de toute classification AMF sous réserve de ne pas être en contradiction avec la stratégie d'investissement. Il peut s'agir d'OPC gérés par la société de gestion ou par une société liée.

4. Instruments dérivés

Les instruments dérivés peuvent être utilisés pour intervenir sur les différents types de risques du portefeuille. Le compartiment intervient de préférence sur les marchés à terme organisés (présence d'une chambre de compensation), mais se réserve la possibilité de conclure des contrats de gré à gré lorsque ces contrats permettent une meilleure adaptation à l'objectif de gestion ou ont un coût de négociation inférieur. Il peut utiliser tous les instruments financiers à terme ferme ou conditionnel.

Principaux types d'emplois et instruments susceptibles d'être utilisés en fonction des risques concernés :

- Risque action : en couverture ou pour répliquer le profil de risque d'une obligation convertible ; les instruments sont surtout des options et des futures.
- Risque de taux : essentiellement pour réduire ou aménager la sensibilité du portefeuille ; les instruments sont surtout des futures ou des swaps.
- Risque de crédit : en achat de protection uniquement, au moyen de CDS mono-signature ou sur indices.
- Risque de change : le compartiment a pour politique de neutraliser autant que possible le risque de change lié aux investissements dans des actifs libellés en devises autres que l'euro. Il peut aussi prendre en compte le risque de change implicite apparaissant par exemple lorsqu'une obligation convertible et son sous-jacent ne sont pas libellés dans la même devise. A titre accessoire, le gérant peut créer une exposition nette à une devise, notamment lorsqu'elle fait partie de son indice de référence.

En tout état de cause, la somme absolue des expositions nettes sensibles (i.e. supérieures à 1%) aux devises autres que l'euro est maintenue inférieure à 10% de l'actif net. Les instruments utilisés sont des swaps et des forwards.

Ces opérations seront effectuées dans la limite d'une fois l'actif du compartiment. Les instruments financiers sont conclus avec des intermédiaires sélectionnés par la Société de Gestion qui ne disposent d'aucun pouvoir sur la composition ou la gestion du portefeuille.

5. Titres intégrant des dérivés

Lorsqu'ils sont nécessaires ou plus avantageux, des titres intégrant des dérivés (EMTN, BMTN, bons de souscription, warrants…) peuvent être utilisés au lieu d'actifs ou d'instruments dérivés, dans le même but que celui pour lequel ces derniers auraient été employés. Dans ce cadre, tous les titres autorisés par la réglementation peuvent être utilisés.

6. Dépôts

Néant.

7. Emprunt d'espèces

Le compartiment de la SICAV peut être emprunteur d'espèces.

Sans avoir vocation à être structurellement emprunteur d'espèces, il peut se trouver temporairement en position débitrice en raison des opérations liées à ses flux versés (investissements et désinvestissements en cours, opérations de souscriptions/rachats, …) dans la limite de 10%.

8. Opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres

Néant.

Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

Risque de gestion discrétionnaire : Le style de gestion discrétionnaire appliqué à l'OPC repose sur la sélection des valeurs. Il existe un risque que l'OPC ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs les plus performantes. La performance de l'OPC peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. La valeur liquidative de l'OPC peut en outre avoir une performance négative.

Risque lié à l'investissement dans des obligations convertibles : La valeur des obligations convertibles dépend, entre autres, des facteurs : taux, crédit, action, prix de l'option intégrée dans l'obligation convertible. Ces éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de perte en capital : La perte en capital se produit lors de la vente d'un titre à un prix inférieur à sa valeur d'achat.

L'investisseur est averti que son capital initialement investi peut ne pas lui être restitué. L'OPC ne bénéficie d'aucune garantie ou protection en capital.

Risque actions : Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille de l'OPC est exposé, baissent, la valeur liquidative de l'OPC pourra baisser.

Risque de taux : La valeur liquidative de l'OPC pourra baisser si les taux d'intérêt augmentent.

Risque de crédit : Le risque de crédit correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance ou obligataires, dans lesquels est investi l'OPC, peut baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative.

Risque de change : Il s'agit du risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille, l'euro. En cas de baisse d'une devise par rapport à l'euro, la valeur liquidative pourra baisser.

Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi, le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque titres spéculatifs "High Yield" : Le compartiment doit être considéré comme en partie spéculatif et s'adressant plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents aux investissements dans des titres dont la notation est basse ou inexistante. Les titres spéculatif ont un risque de défaillance plus élevé que les titres de la catégorie « Investment Grade ». En cas de baisse de ces titres, la valeur liquidative pourra baisser. De plus, les volumes échangés sur ces types d'instruments pouvant être réduits, les mouvements de marché sont donc plus marqués, à la hausse comme à la baisse.

Risque lié à l'utilisation d'obligations subordonnées : Une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers (créanciers privilégiés, créanciers chirographaires). Ainsi, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires. Le taux d'intérêt de ce type de dette sera supérieur à celui des autres créances. En cas de déclenchement d'une ou plusieurs clause(s) prévue(s) dans la documentation d'émission desdits titres de créance subordonnés et plus généralement en cas d'évènement de crédit affectant l'émetteur concerné, il existe un risque de baisse de la valeur liquidative de l'OPC. L'utilisation des obligations subordonnées peut exposer l'OPC aux risques de perte en capital, d'annulation ou de report de coupon (à la discrétion unique de l'émetteur), d'incertitude sur la date de remboursement, ou encore d'évaluation / rendement (le rendement attractif de ces titres pouvant être considéré comme une prime de complexité).

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

Souscripteurs concernés :

- Action A : Tous souscripteurs
- Action D : Réservée aux investisseurs institutionnels
- Action G : Réservée à la commercialisation par des intermédiaires financiers
- Action I : Réservée aux investisseurs institutionnels

Profil de l'investisseur type :

L'investisseur qui souscrit à ce compartiment souhaite bénéficier d'une large part de la hausse des marchés actions européens tout en supportant dans une moindre mesure la baisse de ceux-ci.

ECHIQUIER CONVEXITÉ SRI EUROPE peut servir de support à des contrats individuels d'assurance vie à capital variable, libellés en unités de comptes.

ECHIQUIER CONVEXITÉ SRI EUROPE peut servir de support d'investissement à des OPCVM gérés par La Financière de l'Echiquier.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans cet OPCVM dépend de votre situation personnelle. Pour le déterminer, vous devez tenir compte de votre patrimoine personnel, de vos besoins actuels mais également de votre souhait de prendre des risques ou, au contraire, de privilégier un investissement prudent. Il est également fortement recommandé de diversifier vos investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de cet OPCVM.

Durée de placement recommandée

Supérieure à 2 ans.

Indications sur le régime fiscal :

Le prospectus n'a pas vocation à résumer les conséquences fiscales attachées, pour chaque investisseur, à la souscription, au rachat, à la détention ou à la cession d'action(s) d'un compartiment de la SICAV. Ces conséquences varieront en fonction des lois et des usages en vigueur dans le pays de résidence, de domicile ou de constitution de l'actionnaire ainsi qu'en fonction de sa situation personnelle.

Selon votre régime fiscal, votre pays de résidence, ou la juridiction à partir de laquelle vous investissez dans cette SICAV, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'action(s) de compartiment(s) de la SICAV peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de consulter un conseiller fiscal sur les conséquences possibles de l'achat, de la détention, de la vente ou du rachat d'action(s) de compartiments de la SICAV d'après les lois de votre pays de résidence fiscale, de résidence ordinaire ou de votre domicile.

La Société de Gestion et les commercialisateurs n'assument aucune responsabilité, à quelque titre que ce soit, eu égard aux conséquences fiscales qui pourraient résulter pour tout investisseur d'une décision d'achat, de détention, de vente ou de rachat d'action(s) d'un compartiment de la SICAV.

La SICAV propose au travers des différents compartiments des actions de capitalisation et de distribution, il est recommandé à chaque investisseur de consulter un conseiller fiscal sur la réglementation applicable dans son pays de résidence, suivant les règles appropriées à sa situation (personne physique, personne morale soumise à l'impôt sur les sociétés, autres cas …). Les règles applicables aux investisseurs résidents français sont fixées par le Code général des impôts.

D'une manière générale, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leur conseiller fiscal ou de leur chargé de clientèle habituel afin de déterminer les règles fiscales applicables à leur situation particulière.

Aux termes de la règlementation fiscale américaine dite FATCA (Foreign Account Tax Compliance Act), les investisseurs pourraient être tenus de fournir à l'OPC, à la société de gestion ou à leur mandataire et ce, afin que soient identifiées les « US Person » au sens de FATCA, des renseignements notamment sur leur identité personnelle et lieux de résidence (domicile et résidence fiscale).

Ces informations pourront être transmises à l'administration fiscale américaine via les autorités fiscales françaises. Tout manquement par les investisseurs à cette obligation pourrait résulter en un prélèvement forfaitaire à la source de 30% imposé sur les flux financiers de source américaine.

Nonobstant les diligences effectuées par la société de gestion au titre de FATCA, les investisseurs sont invités à s'assurer que l'intermédiaire financier qu'ils ont utilisé pour investir dans l'OPC bénéficie lui-même du statut dit de Participating FFI. Pour plus de précisions, les investisseurs pourront se tourner vers un conseiller fiscal.

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- *La valeur liquidative est disponible auprès de www.lfde.com ou peuvent être adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de : LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER, 53, avenue d'Iéna - 75116 Paris.*
- *Date d'agrément par l'AMF de la Sicav : 3 décembre 2018.*
- *Date de création de la Sicav : 4 décembre 2018.*
- *Date de création du compartiment : 12 octobre 2006.*

rapport de gestion du conseil d'administration

Mesdames, messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale pour vous rendre compte de l'activité de votre société au cours de son exercice 2020 et soumettre à votre approbation les comptes arrêtés au 31 décembre 2020. Avant la présentation des comptes, un exposé sommaire va vous être fait sur la conjoncture économique et la politique de gestion de la Sicav durant cet exercice.

L'année 2020 est marquée par un évènement d'importance pour Echiquier Convexité Europe qui obtient la labélisation ISR de l'état français, une étape historique pour un fonds dont le process est attaché depuis longtemps aux principes de l'investissement responsable.

Dans une année particulièrement mouvementée, marquée par les effets de la pandémie de la Covid19, Echiquier Convexité Europe a fait mieux que résister en réalisant une performance de 3.82% (part I) contre 6.68% pour son indice de référence, l'Exane Convertibles Europe couvert. En dépit de marchés action en baisse sur l'année, les obligations convertibles finissent en hausse grâce, entre autres, à la bonne tenue de la partie obligataire et à la performance des sous-jacents.

Le principal contributeur à la performance cette année est NEOEN avec 92 bps de contribution. Ce Producteur d'électricité renouvelable solaire et éolien poursuit son très beau parcours avec un cours boursier qui a plus que doublé, ce qui constitue un quadruplement depuis son IPO en septembre 2018. NEOEN profite à plein de la recherche frénétique des investisseurs pour des modèles visibles et résilients. A noter également le très beau parcours de DELIVERY HERO avec une hausse de 80% et près de 68 bps de contribution. Ce livreur de repas à domicile surfe sur la vague des valeurs « stay at home ». Grand vainqueur des conséquences de la pandémie, DELIVERY HERO profite du changement de comportement des consommateurs qui multiplient les achats à distance.

Le marché primaire est resté dynamique : 47 émissions pour 24 Mds€, une année record depuis 2016 permettant un renouvellement du gisement de plus de 25%. Nous avons participé à bon nombre d'entre elles dont EDF, la première émission convertible verte et Scneider Electric, la première émission « sustainability link ».

Fin décembre, le fonds a une sensibilité action de 42, 3 points au-dessus de son indice de référence. La distance au plancher obligataire se situe à -14.2% (versus -21.7% pour l'indice) et une prime beaucoup plus faible (32.8% versus 52.2%). Le fonds reste positionné pour profiter d'une poursuite de la hausse des marchés actions tout en offrant une protection plus importante à la baisse avec une convexité et une qualité de crédit au plus haut depuis le début de l'année.

Performances parts vs Indice

ECHIQUIER CONVEXITÉ SRI EUROPE A	FR0010377143	3,10%	6,68%
ECHIQUIER CONVEXITÉ SRI EUROPE D	FR0010979039	3,82%	6,68%
ECHIQUIER CONVEXITÉ SRI EUROPE G	FR0013299286	3,66%	6,68%
ECHIQUIER CONVEXITÉ SRI EUROPE I	FR0010383448	3,82%	6,68%

Changements apportés au cours de l'exercice

- Changement de nom du compartiment Echiquier Convexité Europe => Echiquier Convexité SRI Europe.

Mouvements principaux :

Achats : Euro Fx Curr Fut Dec20 – Euro Fx Curr Fut Mar21

Ventes : Euro Fx Curr Fut Dec20 - Euro Fx Curr Fut Sep20

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR

Renseignements règlementaires :

- Votre OPC a des engagements sur les marchés dérivés.
- Votre fonds ne détient aucun titre en portefeuille émis par la société de gestion.
- Votre OPC ne détient pas des parts d'OPC gérés par La Financière de l'Echiquier ou des sociétés liées.

Présentation de notre politique générale :

Depuis 2007, La Financière de l'Echiquier intègre les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans sa méthodologie de sélection de valeurs. Cette approche est menée de façon transversale pour tous les fonds actions La Financière de l'Echiquier. Cette évaluation se fait sur la base d'entretiens ISR spécifiques menés avec les personnes clés de l'entreprise. Nous n'avons pas recours aux agences de notation. Les entretiens ISR sont par ailleurs, systématiquement conduits en binôme avec le gérant ou l'analyste financier qui suit le cas d'investissement et l'un des membres de l'équipe ISR. A l'issue de chaque entretien, une note reflétant notre appréciation de chaque entreprise est établie. Elle fait l'objet d'une révision lors des entretiens de suivi que nous réalisons en moyenne tous les deux ans. Tous les comptes rendus d'entretiens ISR et les notations extra financières des valeurs sont archivés dans notre base de données propriétaire.

Politique ESG :

Dans le cadre du fonds, nous nous attachons à appliquer la politique générale en réalisant, dans le plus de cas possible, une analyse extra financière des valeurs en portefeuilles. Cette analyse se fonde sur des critères sociaux, environnementaux et de gouvernance et donne lieu à une notation ISR, revue en moyenne tous les 3 ans. La notation ISR attribuée aux valeurs du fonds ne constitue pas un motif d'exclusion.

Des informations plus précises sont disponibles sur notre site Internet à la rubrique :

https://www.lfde.com/la-societe/investissement-responsable/

Politique d'exécution des ordres :

Cette politique consiste tout particulièrement à sélectionner des intermédiaires de marché, établissements spécialement agréés pour exécuter les ordres sur le marché. Cette sélection est effectuée afin d'obtenir des intermédiaires la « meilleure exécution » que la société de gestion doit elle-même apporter aux porteurs ou actionnaires d'OPCVM.

Le choix des intermédiaires est effectué selon des critères précis et revus deux fois par an en fonction des opinions exprimés par les participants au comité de sélection des intermédiaires :

1 - capacité à trouver de la liquidité et qualité d'exécution

2 - aide à la rencontre des entreprises

3 - le bon dénouement des opérations

4 - qualité de l'analyse et du support vente.

Pour plus d'information et conformément à la réglementation, vous pouvez consulter la Politique d'exécution établis par La Financière de l'Echiquier dans le cadre de la gestion de ses OPCVM sur le site internet de la société de gestion

Politique de vote :

Nous vous informons que notre politique de droit de vote est disponible en ligne sur notre site internet.

Le porteur de part peut consulter le document « Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation » sur le site internet de la société de gestion.

Ce document précise les conditions dans lesquelles la société de gestion a eu recours pour l'exercice précédent à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécutions d'ordres.

La société de gestion LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER calcule le risque global des OPCVM selon la méthode du calcul de l'engagement.

Suite à la transposition de la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (ou « Directive OPCVM 5 »), l'ESMA a adopté le 31 mars 2016, ses orientations sur les dispositions relatives à la rémunération des gérants d'OPCVM. Les orientations s'appliquent aux sociétés de gestion d'OPCVM à compter du 1er janvier 2017, pour les bonus payés en 2018.

Dans ce cadre, LFDE a mis à jour sa politique de rémunération. La Financière de l'Echiquier a adapter sa politique de rémunération sur la composante variable, afin de permettre une gestion saine et efficace des risques mais également de permettre un contrôle des comportements des collaborateurs exposés dans leur fonction, à la prise de risque.

La politique de rémunération est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la Société de Gestion et des OPCVM qu'elle gère et à ceux des investisseurs dans ces OPCVM, et comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts.

La politique de rémunération a été mise en place afin de :

• supporter activement la stratégie et les objectifs de la Société de Gestion ;

• supporter la compétitivité de la Société de Gestion sur le marché dans lequel elle opère ;

• assurer l'attractivité, le développement et la conservation d'employés motivés et qualifiés.

Le personnel de LFDE perçoit une rémunération comprenant une composante fixe et une composante variable, dûment équilibrées, faisant l'objet d'un examen annuel et basées sur la performance individuelle ou collective. Les principes de la politique de rémunération sont révisés sur une base régulière et adaptés en fonction de l'évolution réglementaire.

La politique de rémunération a été approuvée par les Administrateurs de la Société de Gestion.

Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet suivant : www.lfde.com. Une copie manuscrite de cette politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande.

Données 2020 :

K€

	Nb	Fixe	Variable		Différé Nb	Différé Mtt variable différé
RT	46	4 578	5 143	*dont =>*	10	2 010
Non RT	88	6 422	3 266			
TOTAL	**134**	**11 000**	**8 409**			

= brut annuel
pas de prorata

RT : Risk Takers

comptes annuels

BILAN actif

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	**169 175 518,63**	**165 132 076,53**
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	167 811 231,52	161 266 832,11
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 364 287,11	3 865 244,42
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	**4 475 272,13**	**562 330,55**
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	4 475 272,13	562 330,55
Comptes financiers	**2 536 767,15**	**5 991 771,17**
Liquidités	2 536 767,15	5 991 771,17
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	**176 187 557,91**	**171 686 178,25**

BILAN passif

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	168 708 800,72	173 000 122,31
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	3 919 886,27	-1 527 288,30
• Résultat de l'exercice	-491 377,06	-319 647,67
Total des capitaux propres *(montant représentatif de l'actif net)*	**172 137 309,93**	**171 153 186,34**
Instruments financiers	**288 041,11**	**502 251,42**
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	288 041,11	502 251,42
Autres opérations	-	-
Dettes	**3 762 199,74**	**30 733,37**
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	3 762 199,74	30 733,37
Comptes financiers	**7,13**	**7,12**
Concours bancaires courants	7,13	7,12
Emprunts	-	-
Total du passif	**176 187 557,91**	**171 686 178,25**

HORS-bilan

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	36 660 058,02	38 959 499,81
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	13 110 737,56	33 096 147,74
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	5 638,50	16 104,90
• Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	958 255,59	1 114 589,82
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	**963 894,09**	**1 130 694,72**
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-29 137,44	-49 025,68
• Autres charges financières	-1 454,80	-1 527,19
Total (II)	**-30 592,24**	**-50 552,87**
Résultat sur opérations financières (I - II)	**933 301,85**	**1 080 141,85**
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-1 414 322,75	-1 397 329,52
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	**-481 020,90**	**-317 187,67**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-10 356,16	-2 460,00
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	**-491 377,06**	**-319 647,67**

annexes

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Covid-19 et incidence sur les comptes annuels :

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

A/ Méthode d'évaluation

Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués au prix du marché.

Toutefois, les instruments ci-dessous sont évalués selon des méthodes spécifiques :

Les obligations et actions européennes sont valorisées au cours de clôture, les titres étrangers au dernier cours connu.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de titres équivalents affectés, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre. Toutefois, les titres de créances négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois et en l'absence de sensibilité particulière pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie est inférieure à 3 mois sont valorisés au taux de négociation d'achat. Un amortissement de la décote ou de la surcote est pratiqué de façon linéaire sur la durée de vie du TCN.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie est supérieure à 3 mois sont valorisés au taux de marché. Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les titres qui font l'objet de contrats de cession ou d'acquisition temporaire sont évalués en conformité avec la réglementation en vigueur selon les conditions du contrat d'origine.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité du conseil d'administration de la SICAV à leur valeur probable de négociation.

Les warrants ou bons de souscription obtenus gratuitement lors de placements privés ou d'augmentation de capital seront valorisés dès leurs admissions sur un marché réglementé ou l'organisation d'un marché de gré à gré.

- Les contrats :

Les opérations sur les marchés à terme ferme sont valorisées au cours de compensation et les opérations conditionnelles selon le titre du support.

La valeur de marché pour les contrats à terme ferme est égale au cours en euro multiplié par le nombre de contrats. La valeur de marché pour les opérations conditionnelles est égale à la traduction en équivalent sous-jacent.

Les swaps de taux sont valorisés au taux de marché conformément aux dispositions contractuelles. Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur de marché.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du conseil d'administration de la SICAV. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

B/ Modalités pratiques

Les actions et les obligations sont évaluées sur la base des cours extraits de la base de données Bloomberg en fonction de leur place de cotation :

Asie-Océanie :

extraction à 12 h pour une cotation au cours de clôture du jour.

Amérique :

extraction à 9 h pour une cotation au cours de clôture de la veille.

extraction à 16 h 45 pour une cotation au cours d'ouverture du jour.

Europe sauf France :

extraction à 19 h 30 pour une cotation au cours de clôture du jour.

extraction à 14 h 30 pour une cotation au cours d'ouverture du jour.

extraction à 9 h pour une cotation au cours de J-1.

France :

extraction à 12 h et 16 h pour une cotation au cours d'ouverture du jour.

extraction à 17 h 40 pour une cotation au cours de clôture du jour.

Contributeurs :

extraction à 14 h pour une cotation suivant les disponibilités de cours.

Les positions sur les marchés à terme ferme à chaque valeur liquidative sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Les positions sur les marchés à terme conditionnel à chaque valeur liquidative sont évaluées selon les principes employés pour leur sous-jacent.

Asie-Océanie :

extraction à 12 h

Amérique :

extraction J+1 à 9 h

Europe (sauf France) :

extraction à 19 h 30

France :

extraction à 18 h

Méthode de comptabilisation

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des revenus des instruments financiers est celui du coupon encaissé, à l'exception des compartiments Echiquier Altarocca Convertibles, Echiquier Hybrid Bonds et Echiquier Convexité Europe qui utilisent la méthode des coupons courus.

La comptabilisation de l’enregistrement des frais de transaction se fait en frais exclus.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Action A 1,40 % TTC maximum

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Action D 0,70 % TTC maximum
		Action G 0,85 % TTC maximum
		Action I 0,70 % TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	(*)
Commissions de mouvement perçues par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction ou opération	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

(*) Le compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres OPC dont les frais de gestion maximum seront de 2.392 %. Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la société de gestion.

Les contributions dues pour la gestion de l'OPCVM en application du d) du 3° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier sont imputées au compartiment.

En sus des frais ci-dessus, d'autres frais peuvent être supportés par le compartiment dans certaines circonstances tels que des coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances ou d'une procédure pour faire valoir un droit, sous réserve que ces frais soient systématiquement inférieurs aux montants recouvrés.

De plus, des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au compartiment.

Des informations complémentaires sur le fonctionnement de ces frais de recherche sont disponibles auprès de la société de gestion.

Devise de comptabilité

La devise de comptabilisation du compartiment est l'Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des actionnaires *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu :

• Changement de nom du compartiment Echiquier Convexité Europe => Echiquier Convexité SRI Europe.

- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

annexes

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Catégorie d'action(s)	Affectation du résultat net	Affectations des plus-values nettes réalisées
Action A	Capitalisation	Capitalisation
Action D	Capitalisation et/ou distribution	Capitalisation et/ou distribution
Action G	Capitalisation	Capitalisation
Action I	Capitalisation	Capitalisation

annexes

2 évolution actif net

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	**171 153 186,34**	**179 669 139,27**
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	37 133 724,99	46 018 727,77
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-42 656 402,96	-67 792 795,92
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	8 532 167,81	4 105 884,75
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-4 778 852,90	-5 242 248,13
Plus-values réalisées sur contrats financiers	5 520 397,38	5 121 377,66
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-4 769 769,28	-6 372 494,96
Frais de transaction	-64 924,58	-70 329,70
Différences de change	-2 159 980,80	1 310 564,55
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	5 084 077,08	10 097 638,30
- Différence d'estimation exercice N	*8 785 071,31*	*3 700 994,23*
- Différence d'estimation exercice N-1	*3 700 994,23*	*-6 396 644,07*
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-375 292,25	4 624 948,96
- Différence d'estimation exercice N	*-765 900,51*	*-390 608,26*
- Différence d'estimation exercice N-1	*-390 608,26*	*-5 015 557,22*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-38,54
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-481 020,90	-317 187,67
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	**172 137 309,93**	**171 153 186,34**

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	163 982 603,89	-
Obligations à taux fixe	2 661 048,00	-
Obligations à taux variable	1 167 579,63	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	36 660 058,02	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	13 110 737,56	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	166 643 651,89	-	1 167 579,63	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	2 536 767,15
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	7,13
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	3 501 443,92	46 542 690,08	62 195 502,68	55 571 594,84
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	2 536 767,15	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	7,13	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	GBP	CHF	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	24 351 612,99	4 156 496,91	3 634 468,36	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	432 213,50	176 914,06	107 132,95	-
Comptes financiers	950 239,96	155 373,55	284 121,90	6,63
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	7,13
Hors-bilan				
Opérations de couverture	26 150 625,31	5 632 538,95	4 876 893,76	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	
Opérations de change à terme de devises :	**4 475 272,13**
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Souscriptions à recevoir	3 759 011,62
Dépôts de garantie (versés)	716 260,51
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	
Opérations de change à terme de devises :	**3 762 199,74**
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Rachat à payer	3 749 386,06
Frais provisionnés	11 923,57
Frais de recherche	890,11
-	-
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

		Souscriptions		Rachats
Catégorie d'action émise / rachetée pendant l'exercice :	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Action A / FR0010377143	10 300,006	13 606 473,42	6 325,254	8 328 248,99
Action D / FR0010979039	-	-	-	-
Action G / FR0013299286	4 626,642	465 569,96	2 040,408	202 080,91
Action I / FR0010383448	15 904,427	23 061 681,61	23 232,555	34 126 073,06
Commission de souscription / rachat par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action A / FR0010377143		-		-
Action D / FR0010979039		-		-
Action G / FR0013299286		-		-
Action I / FR0010383448		-		-
Rétrocessions par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action A / FR0010377143		-		-
Action D / FR0010979039		-		-
Action G / FR0013299286		-		-
Action I / FR0010383448		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action A / FR0010377143		-		-
Action D / FR0010979039		-		-
Action G / FR0013299286		-		-
Action I / FR0010383448		-		-

annexe

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%
Catégorie d'action :	
Action A / FR0010377143	**1,40**
Action D / FR0010979039	**0,70**
Action G / FR0013299286	**0,85**
Action I / FR0010383448	**0,70**

Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	Montant
Catégorie d'action :	
Action A / FR0010377143	-
Action D / FR0010979039	-
Action G / FR0013299286	-
Action I / FR0010383448	-

Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-
- Opc 3	-
- Opc 4	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital.....**néant**

3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés .....**néant**

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc	-
- autres instruments financiers	-

annexes

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)*

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Catégorie d'action	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

annexes

	31.12.2020	31.12.2019
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-491 377,06	-319 647,67
Total	**-491 377,06**	**-319 647,67**

Action A / FR0010377143	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-287 432,87	-217 925,86
Total	**-287 432,87**	**-217 925,86**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action D / FR0010979039	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-17,69	-8,36
Total	**-17,69**	**-8,36**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action G / FR0013299286	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-2 796,71	-1 450,41
Total	**-2 796,71**	**-1 450,41**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action I / FR0010383448	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-201 129,79	-100 263,04
Total	**-201 129,79**	**-100 263,04**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

annexes

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

(En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

	31.12.2020	31.12.2019
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	3 919 886,27	-1 527 288,30
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	**3 919 886,27**	**-1 527 288,30**

Action A / FR0010377143	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	803 187,67	-258 926,95
Total	**803 187,67**	**-258 926,95**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action D / FR0010979039	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	274,58	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-	-104,21
Total	**274,58**	**-104,21**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	1,00	-
Distribution unitaire	274,58	-

Action G / FR0013299286	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	21 897,83	-5 957,75
Total	**21 897,83**	**-5 957,75**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action I / FR0010383448	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	3 094 526,19	-1 262 299,40
Total	**3 094 526,19**	**-1 262 299,40**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du compartiment au cours des 5 derniers exercices

Date de création du compartiment : 12 octobre 2006.

Devise EUR	**31.12.2020**	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Actif net	**172 137 309,93**	171 153 186,34	179 669 139,27	218 205 818,00	134 417 033,90

Action A / FR0010377143 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Nombre d'actions en circulation	**25 494,501**	21 519,749	22 150,88	21 073,23	8 736
Valeur liquidative	**1 380,12**	1 338,68	1 249,17	1 348,59	1 310,44
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	**-**	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) (1)	**-**	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**20,23**	-22,15	-11,56	55,10	-20,56

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*
(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action D / FR0010979039 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Nombre d'actions en circulation	**1**	1	1	1	1
Valeur liquidative	**12 061,58**	11 617,73	10 801,78	11 633,9	11 291,24
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	**274,58**	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	**-**	-	38,54	54,26	67,02
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) (1)	**-**	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**-17,69**	-112,57	-58,79	500,55	-167,18

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*
(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action G / FR0013299286 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Nombre d'actions en circulation	**9 218,107**	6 631,873	5 266,93	1	-
Valeur liquidative	**104,31**	100,63	93,39	100,26	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) (1)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**2,07**	-1,11	-0,33	0,40	-

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*
(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action I / FR0010383448 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Nombre d'actions en circulation	**89 777,137**	97 105,265	112 065,6	130 949,6	87 930
Valeur liquidative	**1 514,61**	1 458,89	1 351,85	1 449,21	1 398,35
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) (1)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**32,22**	-14,03	-2,68	68,99	-12,38

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*
(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

4 inventaire au 31.12.2020

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilieres						
Obligation						
FR0013521085	ACCOR SA 0.7% CV DIRTY 07/12/2027	PROPRE	52 508,00	2 747 691,13	EUR	1,60
XS2154448059	AMADEUS IT GROUP SA 1.5% CV 09/04/2025	PROPRE	2 800 000,00	3 929 454,03	EUR	2,28
FR0013326204	CARREFOUR SA 0% CV 27/03/2024	PROPRE	5 800 000,00	4 633 742,03	USD	2,69
XS2257580857	CELLNEX TELECOM SA CV 0.75% 20/11/2031	PROPRE	3 000 000,00	2 899 612,50	EUR	1,68
XS2021212332	CELLNEX TELECOM SA 0.5% CV 05/07/2028	PROPRE	3 100 000,00	4 012 517,70	EUR	2,33
FR0013230745	CIE GENERALE DES ESTABLI 0% CV 10/01/2022	PROPRE	4 800 000,00	3 917 332,03	USD	2,28
FR0013309184	CIE GENERALE DES ESTABLI 0% CV 10/11/2023	PROPRE	3 000 000,00	2 400 760,18	USD	1,39
XS1466161350	CITIGROUP GLOB MKT FND L 0.5% CV 04/08/2023	PROPRE	4 900 000,00	5 099 808,39	EUR	2,96
DE000A3H2WP2	DELIVERY HERO AG CONV 0.875% 15/07/2025	PROPRE	5 000 000,00	5 693 806,16	EUR	3,31
DE000A2G87D4	DEUTSCHE POST AG CV 0.05% 30/6/2025	PROPRE	6 200 000,00	6 721 181,34	EUR	3,90
DE000A2BPB84	DEUTSCHE 0.325% CV 26/07/2024	PROPRE	4 300 000,00	4 785 776,89	EUR	2,78
FR0013444395	EDENRED CV 0% 06/09/2024	PROPRE	79 023,00	5 125 668,85	EUR	2,98
FR0013285707	ELIS SA 0% CV 06/10/2023 DIRTY	PROPRE	95 156,00	2 888 460,38	EUR	1,68
FR0013334224	EOS IMAGING SA 6% CV 31/05/2023 DIRTY	PROPRE	140 481,00	934 198,65	EUR	0,54
XS0325832375	FU JI FOOD 0% 18/10/2010 DEFAULTED	PROPRE	3 000 000,00	0,00	CNY	0,00
XS1373990834	GRAND CITY PROPERTIES SA 0.25% CONV 02/03/2022	PROPRE	2 100 000,00	2 142 069,85	EUR	1,24
XS2056730323	INFINEON TECHNOLOGIES AG VAR PERPETUAL	PROPRE	1 100 000,00	1 167 579,63	EUR	0,68
XS2000719729	JP MORGAN CHASE BANK NA 0% CV 24/05/2022	PROPRE	4 700 000,00	5 472 257,00	EUR	3,18
XS2052961070	JP MORGAN CHASE CV 0% 18/09/2022	PROPRE	4 600 000,00	5 696 640,00	EUR	3,31
XS2166095146	JUST EAT TAKEAWAY 1.25% CV 30/04/2026	PROPRE	2 600 000,00	2 923 529,75	EUR	1,70
FR0013450483	KERING 0% CV 30/09/2022	PROPRE	3 900 000,00	4 459 221,00	EUR	2,59
FR0013266087	KORIAN SA CV 2.50% PERP DIRTY	PROPRE	65 882,00	2 846 695,34	EUR	1,65
DE000A289T23	LEG IMMOBILIEN 0.4% CV 30/06/2028	PROPRE	3 600 000,00	3 829 198,10	EUR	2,22
FR0013515707	NEOEN SAS CV 02/06/2025	PROPRE	61 051,00	4 137 426,27	EUR	2,40
XS2161819722	NEXI SPA 1.75% CONV 24/4/2027	PROPRE	3 100 000,00	3 824 780,00	EUR	2,22

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0013321429	NEXITY SA CV 0.25% 02/03/2025 DIRTY	PROPRE	45 600,00	2 956 065,60	EUR	1,72
XS2190455811	OCADO GROUP PLC 0.75% CV 18/01/2027	PROPRE	3 300 000,00	4 156 496,91	GBP	2,41
XS2240512124	OLIVER CAPITAL 29/12/2023	PROPRE	2 600 000,00	2 661 048,00	EUR	1,55
FR0013418795	ORPEA 0.375% CONV 17/05/2027	PROPRE	30 939,00	4 594 472,44	EUR	2,67
XS2276552598	PIRELLI AND C SPA 0% CONV 22/12/2025	PROPRE	2 200 000,00	2 296 800,00	EUR	1,33
XS1551933010	PRYSMIAN SPA CONV 17/01/2022	PROPRE	2 300 000,00	2 350 531,00	EUR	1,37
DE000A286LP0	QIAGEN NV 0% CV 17/12/2027	PROPRE	4 400 000,00	3 679 686,12	USD	2,14
DE000A3E44N7	RAG STIFTUNG CV 0% 17/06/2026	PROPRE	4 100 000,00	4 633 369,00	EUR	2,69
FR0013200995	REMY COINTREAU AS 0.125% CV 07/09/2026	PROPRE	6 949,00	1 106 350,29	EUR	0,64
FR0014000OG2	SCHNEIDER ELECTRIC SE CV 0% 15/06/2026	PROPRE	17 625,00	3 374 271,00	EUR	1,96
FR0013218807	SEB SA CV 0.00% 17/11/2021 DTY	PROPRE	19 182,00	3 501 443,92	EUR	2,03
CH0413990240	SIKA AG CV 0.15% 05/06/2025	PROPRE	2 900 000,00	3 634 468,36	CHF	2,11
XS1583310807	SNAM SPA 0% CONV 20/03/2022	PROPRE	4 200 000,00	4 432 890,00	EUR	2,58
XS2211997155	STMICROELECTRONICS NV 0% CV 04/08/2025	PROPRE	6 800 000,00	6 761 759,03	USD	3,93
DE000A3E46Y9	TAG IMMOBILIEN AG CV 0.625% 27/08/2026	PROPRE	2 000 000,00	2 084 269,73	EUR	1,21
FR0013448412	UBISOFT ENTERTAINMENT SA 0.00% 24/09/2024 CONV	PROPRE	28 900,00	3 652 353,10	EUR	2,12
FR0013444148	VEOLIA ENVIRONNEMENT SA 0% CV 01/01/2025	PROPRE	113 778,00	3 505 045,07	EUR	2,04
FR0013265527	VERIMATRIX SA 6% CV 29/06/2022 DIRTY	PROPRE	270 000,00	1 129 140,00	EUR	0,66
FR0013237856	VINCI SA CV 0.375% 16/02/2022	PROPRE	3 200 000,00	2 958 333,60	USD	1,72
FR0013439304	WORLDLINE SA 0% CONV 30/07/2026	PROPRE	65 600,00	7 691 075,20	EUR	4,47
DE000A3E4589	ZALANDO SE 0.05% CV 06/08/2025	PROPRE	3 400 000,00	4 361 955,95	EUR	2,53
Total Obligation				***167 811 231,52***		***97,49***
Total Valeurs mobilieres				***167 811 231,52***		***97,49***
Options						
Valeurs mobilieres						
AS22103C-02	AS2/202103/C/46.36	ACHLIG	958,00	258 660,00	EUR	0,15
DA2106C-01	DA/202106/C/56.	ACHLIG	961,00	190 278,00	EUR	0,11
FT12101C-01	FT1/202101/C/10.4	ACHLIG	4 312,00	17 248,00	EUR	0,01
ML12112C-01	ML1/202112/C/108.	ACHLIG	275,00	258 775,00	EUR	0,15
PU12101C-01	PU1/202101/C/40.	PROPRE	983,00	146 467,00	EUR	0,09
SAP2101C-01	SAP/202101/C/106.	ACHLIG	570,00	177 840,00	EUR	0,10

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
TNE52112C-01	TNE5/202112/C/8.	ACHLIG	815,00	815,00	EUR	0,00
TOTB2112C-01	TOTB/202112/C/56.	ACHLIG	1 539,00	26 163,00	EUR	0,02
Total Valeurs mobilieres				***1 076 246,00***		***0,63***
Total Options				***1 076 246,00***		***0,63***
Liquidites						
APPELS DE MARGES						
	APPEL MARGE CHF	PROPRE	-20 437,50	-18 902,96	CHF	-0,01
	APPEL MARGE GBP	PROPRE	75 843,75	84 708,49	GBP	0,05
	APPEL MARGE USD	PROPRE	-225 631,25	-184 429,66	USD	-0,11
Total APPELS DE MARGES				***-118 624,13***		***-0,07***
AUTRES						
	DEBITEUR DIV EUR	PROPRE	-890,11	-890,11	EUR	-0,00
Total AUTRES				***-890,11***		***-0,00***
BANQUE OU ATTENTE						
	ACH DIFF OP DE CAPI	PROPRE	-3 749 386,06	-3 749 386,06	EUR	-2,18
	BANQUE CHF BPP	PROPRE	307 186,92	284 121,90	CHF	0,17
	BANQUE DKK BPP	PROPRE	-51,61	-6,93	DKK	-0,00
	BANQUE EUR BPP	PROPRE	1 147 025,11	1 147 025,11	EUR	0,67
	BANQUE GBP BPP	PROPRE	139 113,71	155 373,55	GBP	0,09
	BANQUE SEK BPP	PROPRE	66,59	6,63	SEK	0,00
	BANQUE SGD BPP	PROPRE	-0,32	-0,20	SGD	-0,00
	BANQUE USD BPP	PROPRE	1 162 523,57	950 239,96	USD	0,55
	SOUS RECEV EUR BPP	PROPRE	3 759 011,62	3 759 011,62	EUR	2,18
Total BANQUE OU ATTENTE				***2 546 385,58***		***1,48***
DEPOSIT DE GARANTIE						
	DEP GAR S/FUT GBP	PROPRE	158 400,00	176 914,06	GBP	0,10
	DEP GAR S/FUT USD	PROPRE	528 770,00	432 213,50	USD	0,25
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	115 830,00	107 132,95	CHF	0,06
Total DEPOSIT DE GARANTIE				***716 260,51***		***0,42***
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-4 043,35	-4 043,35	EUR	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-0,69	-0,69	EUR	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-67,08	-67,08	EUR	-0,00

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-7 812,45	-7 812,45	EUR	-0,00
Total FRAIS DE GESTION				***-11 923,57***		***-0,01***
Total Liquidites				***3 131 208,28***		***1,82***
Futures						
Change (Livraison du sous-jacent)						
EC170321	EURO FX 0321	ACHLIG	209,00	184 429,66	USD	0,11
RF1170321	EURO/CHF FU 0321	ACHLIG	39,00	18 902,96	CHF	0,01
RP170321	EURO/GBP FUTURE 0321	ACHLIG	45,00	-84 708,49	GBP	-0,05
Total Change (Livraison du sous-jacent)				***118 624,13***		***0,07***
Total Futures				***118 624,13***		***0,07***
Total ECHIQUIER CONVEXITE SRI EUROPE				**172 137 309,93**		**100,00**

LA FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER

FINANCIERE DE L'ECHIQUIER

ECHIQUIER CREDIT SRI EUROPE

rapport annuel

COMPARTIMENT DE SICAV ECHIQUIER

EXERCICE CLOS LE : 31.12.2020

Commercialisateur	FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER 53, avenue d'Iéna - 75116 Paris.
Société de gestion	FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER 53, avenue d'Iéna - 75116 Paris.
Dépositaire et conservateur	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES 3, rue d'Antin - 75002 Paris.
Centralisateur	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES 3, rue d'Antin - 75002 Paris.
Commissaire aux comptes	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT 63, rue de Villiers 92208 Neuilly sur Seine. Représenté par Monsieur Frédéric Sellam

Informations concernant les placements et la gestion

Classification :

Obligations et autres titres de créances libellés en euro.

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

Catégorie d'action(s)	Affectation du résultat net	Affectations des plus-values nettes réalisées
Action A	Capitalisation	Capitalisation
Action G	Capitalisation	Capitalisation
Action I	Capitalisation	Capitalisation

Objectif de gestion :

L'objectif d'ECHIQUIER CREDIT SRI EUROPE est d'obtenir une performance similaire ou supérieure à l'indice IBOXX EURO CORPORATE 3-5 ANS.

Cet objectif est associé à une démarche de nature extra financière, intégrant la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). L'objectif extra-financier est de contribuer à faire progresser les entreprises sur les enjeux ESG en engageant avec elles un dialogue régulier et en partageant avec elles des axes d'amélioration précis et suivis dans le temps.

Indicateur de référence :

L'indicateur de référence d'ECHIQUIER CREDIT SRI EUROPE est l'indice IBOXX EURO CORPORATE 3-5 ANS. L'OPCVM n'étant pas indiciel, le compartiment ne vise en aucune manière à répliquer la composition de cet indice. Cet indice est représentatif de la performance des emprunts privés en Euros. Il est calculé coupons réinvestis et en Euros.

L'administrateur IHS Markit Benchmark Administration Limited de l'indice de référence iBoxx Euro Corporate 3-5 ans est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Stratégie d'investissement :

1. Stratégies utilisées

La gestion d'ECHIQUIER CREDIT SRI EUROPE repose sur une gestion active et discrétionnaire qui s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres « bond picking » et est réalisée à l'aide de stratégies variées qui combinent :

- une approche de type «Top down» (étude du contexte économique de la zone Euro puis sélection de titres), fondée sur des critères macro-économiques, pour l'établissement de la stratégie d'exposition au risque de taux d'intérêt (sensibilité, duration, position de courbes de taux) et accessoirement au risque de change.

- une approche de type «Bottom up» (analyse des caractéristiques de chaque émetteur et de chaque émission), fondée sur des critères micro-économiques et sur l'analyse financière interne ou externe, pour déterminer l'exposition du portefeuille aux risques spécifiques (secteurs, émetteurs, titres).

La stratégie d'investissement, basée sur la gestion du risque de taux et de crédit, vise à choisir des titres d'une durée de vie proche de celle de l'indice IBOXX EURO CORPORATE 3-5 ANS, mais pas de manière exclusive. Elle est conditionnée par l'évolution des marchés de taux en euro et par les mouvements de la courbe de taux d'intérêt de la zone euro. Afin d'atteindre son objectif de gestion, le compartiment est exposé aux obligations et titres de créance issus indifféremment d'émissions publiques ou privées (univers d'investissement).

Le portefeuille sera géré dans une fourchette de sensibilité comprise entre 0 et 8.

Ce compartiment ISR intègre de manière systématique les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance à la gestion financière. Cela a un impact sur la sélection des titres en portefeuille.

Les exemples d'indicateurs retenus pour chacun des critères E, S et G sont les suivants :

• Indicateurs environnementaux : politique environnementale et actions, résultats des plans d'action mis en place par l'entreprise, exposition des fournisseurs aux risques environnementaux, impact positif ou négatif des produits sur l'environnement.

• Indicateurs sociaux : attractivité de la marque employeur, fidélisation des employés, lutte contre la discrimination, protection des salariés, exposition des fournisseurs aux risques sociaux, relations avec la société civile.

• Indicateurs de gouvernance : compétence de l'équipe dirigeante, contre-pouvoirs, respect des actionnaires minoritaires, éthique des affaires.

Le compartiment s'attache à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans leur univers d'investissement (approche « best in universe »). Ce compartiment cherche également à investir dans des sociétés qui entament leur démarche RSE et sont dans une dynamique positive d'amélioration de leurs pratiques ESG (approche « best effort »).

Le compartiment applique deux filtres extra-financiers sur sa sélection de valeurs : après l'exclusion des secteurs et pratiques controversés, ces dernières doivent respecter une note ESG minimum.

La note ESG est sur 10 et est attribuée à chaque émetteur.

Celleci est composée de la façon suivante :

• Gouvernance : La note de Gouvernance représente environ 60% de la note ESG globale. Il s'agit d'un parti pris historique de La Financière de l'Echiquier qui attache depuis sa création une importance particulière à ce sujet.

• Environnement et Social : Les critères sociaux et environnementaux sont rassemblés en une note de Responsabilité. Le calcul de celle-ci tient compte du type de société concernée :

- pour les valeurs industrielles : les critères sociaux et environnementaux sont équipondérés au sein de la note de Responsabilité.
- pour les valeurs de service : la note "Social" contribue à hauteur de 2/3 dans la note de "Responsabilité" tandis que la note "Environnement" représente 1/3 de la note de "Responsabilité".

Le taux de notation ESG des émetteurs en portefeuille devra toujours être supérieur à 95%.

Cette note peut être réduite en cas de controverse significative.

Dans le cas où une entreprise verrait sa notation baisser en dessous du minimum requis par la société de gestion pour le compartiment, la position sur l'émetteur serait cédée dans le meilleur intérêt des actionnaires.

Cette approche ESG aboutit à un taux de sélectivité (réduction de l'univers d'investissement) d'au moins 20%.

Limites méthodologiques

L'approche en matière d'analyse ISR d'entreprises mise en oeuvre par La Financière de l'Echiquier repose sur une analyse qualitative des pratiques environnementales, sociales et de la gouvernance de ces acteurs. Plusieurs limites peuvent être identifiées, en lien avec la méthodologie de la société de gestion mais aussi plus largement avec la qualité de l'information disponible sur ces sujets.

En effet, l'analyse se fonde en grande partie sur des données qualitatives et quantitatives communiquées par les entreprises elles-mêmes et est donc dépendante de la qualité de cette information. Bien qu'en amélioration constante, les reportings ESG des entreprises restent encore parcellaires et hétérogènes.

Afin de rendre son analyse la plus pertinente possible, la Financière de l'Echiquier se concentre sur les points les plus susceptibles d'avoir un impact concret sur les entreprises étudiées et sur la société dans son ensemble. Ces enjeux clés sont définis au cas par cas et ne sont, par définition, pas exhaustifs.

Enfin, bien que la méthodologie d'analyse de la société de gestion ait pour objectif d'intégrer des éléments prospectifs permettant de l'assurer de la qualité environnementale et sociale des entreprises dans lesquelles il investit, l'anticipation de la survenue de controverses reste un exercice difficile à prévoir, et peuvent l'amener à revoir a posteriori son opinion sur la qualité ESG d'un émetteur en portefeuille.

Par ailleurs, l'approche « best in universe » se base sur une analyse subjective des critères ESG. Ainsi, l'avis de la société de gestion sur les émetteurs peut varier dans le temps.

De plus, l'approche « best effort », qui consiste à sélectionner les émetteurs étant dans une dynamique d'amélioration de leurs pratiques ESG, peut présenter des limites ; il est possible que certains émetteurs ne présentent pas des progrès suffisant par rapport aux attentes.

Pour une information plus détaillée sur la méthodologie de notation mise en oeuvre dans le compartiment et ses limites, l'investisseur est invité à se référer au Code de Transparence de La Financière de l'Echiquier disponible sur le site internet www.lfde.com.

2. Les actifs (hors dérivés)

a) Les actions :

ECHIQUIER CREDIT SRI EUROPE n'investira pas dans des actions.

b) Titres de créances et instruments du marché monétaire

Le compartiment investit sur des produits de taux très majoritairement libellés en euros, l'exposition à des instruments émis dans une autre devise devant rester inférieure à 10%, indépendamment de la nationalité de l'émetteur.

Plus particulièrement, il investit :

- sur des titres de créances négociables de la zone Europe exclusivement (Union Européenne et Association Européenne de Libre Echange). L'échéance maximum sera de 2 ans. Ces titres bénéficient majoritairement d'une notation Investment Grade. Le gérant pourra investir jusqu'à 20% de l'actif net en TCN émis par des émetteurs réputés spéculatifs selon les agences de notation ou non notés. Ces titres sont émis par des émetteurs appartenant à des groupes suivis par la recherche interne de La Financière de l'Echiquier.
- sur des titres obligataires de la zone Europe (UE+AELE) avec 10% maximum hors Europe (pays de l'OCDE ou pays émergent). Dans ce cadre, une attention particulière sera portée à la qualité de crédit des entreprises ou des États émettant ces titres. Les titres concernés sont majoritairement des titres notés au minimum BBB-(catégorie Investment Grade) par Standard & Poor's ou équivalent, ou considérés comme tels par l'équipe de gestion. La part des titres ne faisant pas l'objet de notation par une agence ou d'une notation inférieure à BBB- (titres réputés spéculatifs) ne pourra dépasser 40% de l'actif net. Ces émetteurs font l'objet d'un suivi par la recherche interne de La Financière de l'Echiquier. La gestion ne se fixe pas de limite dans la répartition entre émetteurs souverains et privés. Le gérant peut également investir jusqu'à 40% maximum de son actif net en obligations subordonnées du secteur bancaire, assurance et entreprise dont 10% maximum d'obligations convertibles contingents (dites obligations"coco").

Lors de l'acquisition et du suivi en cours de vie des titres, l'appréciation du risque de crédit repose sur la recherche et l'analyse interne de La Financière de l'Echiquier ainsi que sur les notations proposées par les agences.

Les notations mentionnées ci-dessus sont celles retenues par le gérant lors de l'investissement initial. En cas de dégradation de la notation pendant la durée de vie de l'investissement, le gérant effectue une analyse au cas par cas de chaque situation et décide ou non de conserver la ligne concernée.

Les limites d'investissement définies en fonction de l'appréciation du risque de crédit par les agences de notation pourront ainsi être légèrement modifiées en fonction de l'analyse propre de l'équipe de gestion.

3. Investissement en titres d'autres Organismes de Placements Collectifs

Le compartiment ne pourra pas investir plus de 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM français et/ou européens et en fonds d'investissement à vocation générale. Il s'agira d'OPC de toute classification AMF sous réserve de ne pas être en contradiction avec la stratégie d'investissement. Il peut s'agir d'OPC gérés par la société de gestion ou par une société liée.

4. Instruments dérivés

Le compartiment se réserve la possibilité d'intervenir sur les instruments financiers à terme négociés sur les marchés règlementés européens et internationaux. Dans ce cadre, l'OPCVM prendra des positions en vue de couvrir le portefeuille contre le risque de taux et éventuellement contre le risque de change. Il pourra aussi s'exposer sur des instruments financiers à terme dans le cadre de la gestion du risque de taux.

Les instruments utilisés sont :

- futures sur indices,
- options sur titres et sur indices,
- options et futures de change,
- asset swaps.

Ces opérations seront effectuées dans la limite d'une fois l'actif du compartiment. Les instruments financiers sont conclus avec des intermédiaires sélectionnés par la Société de Gestion qui ne disposent d'aucun pouvoir sur la composition ou la gestion du portefeuille du compartiment.

5. Titres intégrant des dérivés

a) Les obligations avec options de remboursement anticipé : le gérant peut avoir recours à ces obligations (« callable » ou puttable ») sur l'ensemble de la poche obligataire.

b) Les obligations convertibles contingentes du secteur financier :

le gérant pourra intervenir sur ces titres dans la limite de 10% de l'actif net.

c)Autres titres intégrant des dérivés : le gérant pourra investir dans la limite de 10% de l'actif net sur des titres intégrant des dérivés (warrants, obligations convertibles, bon de souscription, etc…) négociés sur des marchés réglementés ou de gré à gré.

Aucune contrainte de notation ne s'applique aux obligations convertibles.

Le risque lié à ce type d'investissement sera limité au montant investi.

6. Dépôts

Néant.

7. Emprunt d'espèces

Le compartiment de la SICAV peut être emprunteur d'espèces.

Sans avoir vocation à être structurellement emprunteur d'espèces, il peut se trouver temporairement en position débitrice en raison des opérations liées à ses flux versés (investissements et désinvestissements en cours, opérations de souscriptions/rachats, …) dans la limite de 10%.

8. Opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres

Néant.

Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

Risque de gestion discrétionnaire : Le style de gestion discrétionnaire appliqué à l'OPC repose sur la sélection des valeurs. Il existe un risque que l'OPC ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs les plus performantes. La performance de l'OPC peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. La valeur liquidative de l'OPC peut en outre avoir une performance négative.

Risque de taux : La valeur liquidative de l'OPC pourra baisser si les taux d'intérêt augmentent.

Risque de crédit : Le risque de crédit correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance ou obligataires, dans lesquels est investi l'OPC, peut baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative.

Risque de perte en capital : La perte en capital se produit lors de la vente d'un titre à un prix inférieur à sa valeur d'achat.

L'investisseur est averti que son capital initialement investi peut ne pas lui être restitué. L'OPC ne bénéficie d'aucune garantie ou protection en capital.

Risque de change : Il s'agit du risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille, l'euro. En cas de baisse d'une devise par rapport à l'euro, la valeur liquidative pourra baisser.

Risque titres spéculatifs "High Yield" : Les titres spéculatif ont un risque de défaillance plus élevé que les titres de la catégorie « Investment Grade ». En cas de baisse de ces titres, la valeur liquidative pourra baisser. De plus, les volumes échangés sur ces types d'instruments pouvant être réduits, les mouvements de marché sont donc plus marqués, à la hausse comme à la baisse.

Risque lié à l'utilisation d'obligations subordonnées : Une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers (créanciers privilégiés, créanciers chirographaires). Ainsi, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires. Le taux d'intérêt de ce type de dette sera supérieur à celui des autres créances. En cas de déclenchement d'une ou plusieurs clause(s) prévue(s) dans la documentation d'émission desdits titres de créance subordonnés et plus généralement en cas d'évènement de crédit affectant l'émetteur concerné, il existe un risque de baisse de la valeur liquidative de l'OPC. L'utilisation des obligations subordonnées peut exposer l'OPC aux risques de perte en capital, d'annulation ou de report de coupon (à la discrétion unique de l'émetteur), d'incertitude sur la date de remboursement, ou encore d'évaluation / rendement (le rendement attractif de ces titres pouvant être considéré comme une prime de complexité).

Risque lié à l'utilisation d'obligations convertibles contingentes : Les obligations convertibles contingentes sont des titres de créance subordonnés émis par les établissements de crédit ou les compagnies d'assurance ou de réassurance, éligibles dans leurs fonds propres réglementaires et qui présentent la spécificité d'être convertibles en actions, ou bien dont le nominal peut être diminué (mécanisme dit de « write down ») en cas de survenance d'un « élément déclencheur » (« Trigger »), préalablement défini dans le prospectus. Une obligation convertible contingente inclut une option de conversion en actions à l'initiative de l'émetteur en cas de dégradation de sa situation financière. En plus du risque de crédit et de taux inhérent aux obligations, l'activation de l'option de conversion peut entrainer une baisse de la valeur de l'obligation convertible contingente supérieure à celle constatée sur les autres obligations classiques de l'émetteur. Selon les conditions fixées par l'obligation convertible contingente concernée, certains événements déclencheurs peuvent entraîner une dépréciation permanente à zéro de l'investissement principal et/ou des intérêts courus ou une conversion de l'obligation en action.

- Risque lié au seuil de conversion des obligations convertibles contingentes : Le seuil de conversion d'une obligation convertible contingente dépend du ratio de solvabilité de son émetteur. Il s'agit de l'évènement qui détermine la conversion de l'obligation en action ordinaire. Plus le ratio de solvabilité est faible, plus la probabilité de conversion est forte.

- Risque lié à la perte ou à la suspension du coupon : En fonction des caractéristiques des obligations convertibles contingentes, le paiement des coupons est discrétionnaire et peut être annulé ou suspendu par l'émetteur à tout moment et pour une période indéterminée.

- Risque lié à l'intervention d'une autorité de régulation au point de non validité : Une autorité de régulation détermine à tout moment de manière discrétionnaire qu'une institution n'est « pas viable », c'est-à-dire que la banque émettrice requiert le soutien des autorités publiques pour empêcher l'émetteur de devenir insolvable, de faire faillite, de se retrouver dans l'incapacité de payer la majeure partie de ses dettes à leur échéance ou de poursuivre autrement ses activités et impose ou demande la conversion des obligations convertibles conditionnelles en actions dans des circonstances indépendantes de la volonté de l'émetteur.

- Risque lié à l'inversion du capital : Contrairement à la hiérarchie conventionnelle du capital, les investisseurs en obligation convertible contingente peuvent subir une perte de capital qui n'affecte pas les détenteurs d'actions. Dans certains scénarios, les détenteurs d'obligations convertibles contingentes subiront des pertes avant les détenteurs d'actions.

- Risque lié au report du remboursement : La plupart des obligations convertibles contingentes sont émises sous la forme d'instruments à durée perpétuelle, qui ne sont remboursables à des niveaux prédéterminés qu'avec l'approbation de l'autorité compétente. On ne peut pas supposer que des obligations convertibles contingentes perpétuelles seront remboursées à la date de remboursement. Les obligations convertibles contingentes sont une forme de capital permanent. Il est possible que l'investisseur ne reçoive pas le retour du principal tel qu'attendu à la date de remboursement ou à quelque date que ce soit.

- Risque de liquidité : Dans certaines circonstances, il peut être difficile de trouver un acheteur d'obligation convertible contingente et le vendeur peut être contraint d'accepter une décote substantielle sur la valeur attendue de l'obligation pour pouvoir la vendre.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

Souscripteurs concernés :

- Action A : Tous souscripteurs

- Action G : Réservée à la commercialisation par des intermédiaires financiers

- Action I : Réservée aux investisseurs institutionnels

Profil de l'investisseur type :

Le compartiment est destiné à des personnes physiques ou morales conscientes des risques inhérents à la détention d'actions d'un tel compartiment, risque lié à l'investissement en titres de créances et obligataires.

ECHIQUIER CREDIT SRI EUROPE peut servir de support d'investissement à des OPCVM gérés par La Financière de l'Echiquier.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce produit dépend de la situation personnelle de l'investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel et éventuellement professionnel, de ses besoins d'argent actuels et à 2 ans mais également de son souhait ou non de prendre des risques sur les marchés actions. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment les investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de cet OPCVM.

Durée de placement recommandée

Supérieure à 2 ans.

Indications sur le régime fiscal :

Le prospectus n'a pas vocation à résumer les conséquences fiscales attachées, pour chaque investisseur, à la souscription, au rachat, à la détention ou à la cession d'action(s) d'un compartiment de la SICAV. Ces conséquences varieront en fonction des lois et des usages en vigueur dans le pays de résidence, de domicile ou de constitution de l'actionnaire ainsi qu'en fonction de sa situation personnelle.

Selon votre régime fiscal, votre pays de résidence, ou la juridiction à partir de laquelle vous investissez dans cette SICAV, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'action(s) de compartiment(s) de la SICAV peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de consulter un conseiller fiscal sur les conséquences possibles de l'achat, de la détention, de la vente ou du rachat d'action(s) de compartiments de la SICAV d'après les lois de votre pays de résidence fiscale, de résidence ordinaire ou de votre domicile.

La Société de Gestion et les commercialisateurs n'assument aucune responsabilité, à quelque titre que ce soit, eu égard aux conséquences fiscales qui pourraient résulter pour tout investisseur d'une décision d'achat, de détention, de vente ou de rachat d'action(s) d'un compartiment de la SICAV.

La SICAV propose au travers des différents compartiments des actions de capitalisation et de distribution, il est recommandé à chaque investisseur de consulter un conseiller fiscal sur la réglementation applicable dans son pays de résidence, suivant les règles appropriées à sa situation (personne physique, personne morale soumise à l'impôt sur les sociétés, autres cas …). Les règles applicables aux investisseurs résidents français sont fixées par le Code général des impôts.

D'une manière générale, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leur conseiller fiscal ou de leur chargé de clientèle habituel afin de déterminer les règles fiscales applicables à leur situation particulière.

Aux termes de la règlementation fiscale américaine dite FATCA (Foreign Account Tax Compliance Act), les investisseurs pourraient être tenus de fournir à l'OPC, à la société de gestion ou à leur mandataire et ce, afin que soient identifiées les « US Person » au sens de FATCA, des renseignements notamment sur leur identité personnelle et lieux de résidence (domicile et résidence fiscale).

Ces informations pourront être transmises à l'administration fiscale américaine via les autorités fiscales françaises. Tout manquement par les investisseurs à cette obligation pourrait résulter en un prélèvement forfaitaire à la source de 30% imposé sur les flux financiers de source américaine.

Nonobstant les diligences effectuées par la société de gestion au titre de FATCA, les investisseurs sont invités à s'assurer que l'intermédiaire financier qu'ils ont utilisé pour investir dans l'OPC bénéficie lui-même du statut dit de Participating FFI. Pour plus de précisions, les investisseurs pourront se tourner vers un conseiller fiscal.

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- *La valeur liquidative est disponible auprès de www.lfde.com ou peuvent être adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de : LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER, 53, avenue d'Iéna - 75116 Paris.*
- *Date d'agrément par l'AMF de la Sicav : 3 décembre 2018.*
- *Date d'agrément par l'AMF du compartiment : 10 juillet 2007.*
- *Date de création de la Sicav : 4 décembre 2018.*
- *Date de création du compartiment : 20 juillet 2007.*

rapport de gestion du conseil d'administration

Mesdames, messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale pour vous rendre compte de l'activité de votre société au cours de son exercice 2020 et soumettre à votre approbation les comptes arrêtés au 31 décembre 2020. Avant la présentation des comptes, un exposé sommaire va vous être fait sur la conjoncture économique et la politique de gestion de la Sicav durant cet exercice.

Les marchés obligataires ont réveillé en 2020 les souvenirs de 2011, marquant le plus rapide écartement de spreads de la dernière décennie. Si la vitesse de l'écartement des primes de risque a été époustouflante, le retour à la normale l'a été tout autant. Car contrairement à 2011 ou encore plus 2007-2009, le gisement clôt l'année à peine quelques points de base au-dessus de son niveau de départ. L'illiquidité est revenue sur le devant de la scène pendant une période éphémère et en à peine deux semaines a créé toute sorte de distorsions et d'irrationalités dans nos marchés. Une année pour le moins éprouvante, mais qui se finit sur une belle note grâce surtout au soutien des pouvoirs publics. Les taux de défauts, attendus en forte hausse lors de l'éruption de la crise du covid, ont finalement été contenus en Europe.

Ainsi, à la mi-mars au point le plus bas de l'année, les primes de risque high yield (illustrées par l'itraxx crossover 5 ans) se trouvaient à plus de 700 points de base, tandis que le gisement investment grade voyait ses primes de risque (itraxx main 5y) à près de 140 points de base. Les écartements ont été sans doute aggravés par la faible liquidité des marchés lors de la première quinzaine de mars. Le retour des primes de risque à un niveau seulement légèrement plus élevé qu'en début d'année a permis de récupérer le terrain perdu lors du premier trimestre et finir l'année avec une performance positive sur la période.

Du fait d'une intervention soutenue de la part de la Banque Centrale Européenne, le flux de liquidités aux entreprises a été maintenu au cours de l'année, notamment grâce à la poursuite des innovations en matière de politique monétaire sur le terrain du QE (à travers le PEPP principalement) et la combinaison de certains mécanismes tels que les nouveaux TLTRO avec les prêts garantis d'Etat ou encore le chômage technique. Les autorités ont ainsi fourni les bases nécessaires pour construire sur une reprise économique dans un cadre exceptionnel d'une pandémie où le virus covid 19 continue de circuler très activement.

Au sein du fonds, la performance est tirée par la dette subordonnée bancaire qui enregistre une belle progression sur l'année après avoir souffert une volatilité considérable lors du stress des marchés du mois de mars. La poche convertible, sortie entièrement en début du mois de mars, a pu donc cristalliser le résultat positif qu'elle enregistrait jusqu'à ce point. La couverture de taux a été entièrement débouclée entre le premier et deuxième trimestre avec une contribution positive au fonds.

Performances parts vs Indice

ECHIQUIER CREDIT SRI EUROPE A	FR0010491803	0,20%	1,55%
ECHIQUIER CREDIT SRI EUROPE G	FR0013286614	0,41%	1,55%
ECHIQUIER CREDIT SRI EUROPE I	FR0011829050	0,60%	1,55%

Mouvements principaux :

Achats : Euro Bund Fut Mars20 - Euro Bund Fut Sep20

Ventes : Euro Bund Fut Mars20 – Euro Bund Fut Jun20

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR

Renseignements règlementaires :

- Votre OPC n'a pas d'engagements sur les marchés dérivés.
- Votre fonds ne détient aucun titre en portefeuille émis par la société de gestion.
- Votre OPC ne pas détient des parts d'OPC gérés par La Financière de l'Echiquier ou des sociétés liées :

Présentation de notre politique générale :

Depuis 2007, La Financière de l'Echiquier intègre les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans sa méthodologie de sélection de valeurs. Cette approche est menée de façon transversale pour tous les fonds actions La Financière de l'Echiquier. Cette évaluation se fait sur la base d'entretiens ISR spécifiques menés avec les personnes clés de l'entreprise.

Nous n'avons pas recours aux agences de notation. Les entretiens ISR sont par ailleurs, systématiquement conduits en binôme avec le gérant ou l'analyste financier qui suit le cas d'investissement et l'un des membres de l'équipe ISR. A l'issue de chaque entretien, une note reflétant notre appréciation de chaque entreprise est établie. Elle fait l'objet d'une révision lors des entretiens de suivi que nous réalisons en moyenne tous les deux ans. Tous les comptes rendus d'entretiens ISR et les notations extra financières des valeurs sont archivés dans notre base de données propriétaire.

Politique ESG :

Dans le cadre du fonds, nous nous attachons à appliquer la politique générale en réalisant, dans le plus de cas possible, une analyse extra financière des valeurs en portefeuilles. Cette analyse se fonde sur des critères sociaux, environnementaux et de gouvernance et donne lieu à une notation ISR, revue en moyenne tous les 3 ans. La notation ISR attribuée aux valeurs du fonds ne constitue pas un motif d'exclusion.

Des informations plus précises sont disponibles sur notre site Internet à la rubrique :

https://www.lfde.com/la-societe/investissement-responsable/

Politique d'exécution des ordres :

Cette politique consiste tout particulièrement à sélectionner des intermédiaires de marché, établissements spécialement agréés pour exécuter les ordres sur le marché. Cette sélection est effectuée afin d'obtenir des intermédiaires la « meilleure exécution » que la société de gestion doit elle-même apporter aux porteurs ou actionnaires d'OPCVM.

Le choix des intermédiaires est effectué selon des critères précis et revus deux fois par an en fonction des opinions exprimés par les participants au comité de sélection des intermédiaires :

1 - capacité à trouver de la liquidité et qualité d'exécution

2 - aide à la rencontre des entreprises

3 - le bon dénouement des opérations

4 - qualité de l'analyse et du support vente.

Pour plus d'information et conformément à la réglementation, vous pouvez consulter la Politique d'exécution établis par La Financière de l'Echiquier dans le cadre de la gestion de ses OPCVM sur le site internet de la société de gestion

Politique de vote :

Nous vous informons que notre politique de droit de vote est disponible en ligne sur notre site internet.

Le porteur de part peut consulter le document « Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation » sur le site internet de la société de gestion.

Ce document précise les conditions dans lesquelles la société de gestion a eu recours pour l'exercice précédent à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécutions d'ordres.

La société de gestion LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER calcule le risque global des OPCVM selon la méthode du calcul de l'engagement.

Suite à la transposition de la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (ou « Directive OPCVM 5 »), l'ESMA a adopté le 31 mars 2016, ses orientations sur les dispositions relatives à la rémunération des gérants d'OPCVM. Les orientations s'appliquent aux sociétés de gestion d'OPCVM à compter du 1er janvier 2017, pour les bonus payés en 2018.

Dans ce cadre, LFDE a mis à jour sa politique de rémunération. La Financière de l'Echiquier a adapter sa politique de rémunération sur la composante variable, afin de permettre une gestion saine et efficace des risques mais également de permettre un contrôle des comportements des collaborateurs exposés dans leur fonction, à la prise de risque.

La politique de rémunération est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la Société de Gestion et des OPCVM qu'elle gère et à ceux des investisseurs dans ces OPCVM, et comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts.

La politique de rémunération a été mise en place afin de :

• supporter activement la stratégie et les objectifs de la Société de Gestion ;

• supporter la compétitivité de la Société de Gestion sur le marché dans lequel elle opère ;

• assurer l'attractivité, le développement et la conservation d'employés motivés et qualifiés.

Le personnel de LFDE perçoit une rémunération comprenant une composante fixe et une composante variable, dûment équilibrées, faisant l'objet d'un examen annuel et basées sur la performance individuelle ou collective. Les principes de la politique de rémunération sont révisés sur une base régulière et adaptés en fonction de l'évolution réglementaire.

La politique de rémunération a été approuvée par les Administrateurs de la Société de Gestion. Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet suivant : www.lfde.com. Une copie manuscrite de cette politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande.

Données 2020 :

K€

	Nb	Fixe	Variable		Différé Nb	Différé Mtt variable différé
RT	46	4 578	5 143	*dont =>*	10	2 010
Non RT	88	6 422	3 266			
TOTAL	**134**	**11 000**	**8 409**			

= brut annuel
pas de prorata

RT : Risk Takers

comptes annuels

BILAN actif

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	**191 538 596,08**	**197 303 701,50**
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	191 538 596,08	197 191 193,66
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	112 507,84
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	**29 655,17**	**282 935,56**
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	29 655,17	282 935,56
Comptes financiers	**13 265 644,14**	**8 266 816,48**
Liquidités	13 265 644,14	8 266 816,48
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	**204 833 895,39**	**205 853 453,54**

BILAN passif

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	204 161 368,07	204 632 245,40
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 329 810,10	-1 052 286,60
• Résultat de l'exercice	1 968 476,96	2 121 911,60
Total des capitaux propres *(montant représentatif de l'actif net)*	**204 800 034,93**	**205 701 870,40**
Instruments financiers	-	**112 507,84**
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	112 507,84
Autres opérations	-	-
Dettes	**33 860,46**	**39 075,30**
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	33 860,46	39 075,30
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	**204 833 895,39**	**205 853 453,54**

HORS-bilan

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	13 262 495,96
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	5,70	4 087,85
• Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	3 658 246,66	3 687 116,30
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	**3 658 252,36**	**3 691 204,15**
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-53 837,74	-51 233,22
• Autres charges financières	-1 748,47	-1 153,66
Total (II)	**-55 586,21**	**-52 386,88**
Résultat sur opérations financières (I - II)	**3 602 666,15**	**3 638 817,27**
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-1 658 915,05	-1 577 452,80
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	**1 943 751,10**	**2 061 364,47**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	24 725,86	60 547,13
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	**1 968 476,96**	**2 121 911,60**

annexes

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Covid-19 et incidence sur les comptes annuels :

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

A/ Méthode d'évaluation

Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués au prix du marché.

Toutefois, les instruments ci-dessous sont évalués selon des méthodes spécifiques :

Les obligations et actions européennes sont valorisées au cours de clôture, les titres étrangers au dernier cours connu.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de titres équivalents affectés, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre. Toutefois, les titres de créances négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois et en l'absence de sensibilité particulière pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie est inférieure à 3 mois sont valorisés au taux de négociation d'achat. Un amortissement de la décote ou de la surcote est pratiqué de façon linéaire sur la durée de vie du TCN.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie est supérieure à 3 mois sont valorisés au taux de marché. Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les titres qui font l'objet de contrats de cession ou d'acquisition temporaire sont évalués en conformité avec la réglementation en vigueur selon les conditions du contrat d'origine.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité du conseil d'administration de la SICAV à leur valeur probable de négociation.

Les warrants ou bons de souscription obtenus gratuitement lors de placements privés ou d'augmentation de capital seront valorisés dès leurs admissions sur un marché réglementé ou l'organisation d'un marché de gré à gré.

- Les contrats :

Les opérations sur les marchés à terme ferme sont valorisées au cours de compensation et les opérations conditionnelles selon le titre du support.

La valeur de marché pour les contrats à terme ferme est égale au cours en euro multiplié par le nombre de contrats. La valeur de marché pour les opérations conditionnelles est égale à la traduction en équivalent sous-jacent.

Les swaps de taux sont valorisés au taux de marché conformément aux dispositions contractuelles. Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur de marché.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du conseil d'administration de la SICAV. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

B/ Modalités pratiques

Les actions et les obligations sont évaluées sur la base des cours extraits de la base de données Bloomberg en fonction de leur place de cotation :

Asie-Océanie :

extraction à 12 h pour une cotation au cours de clôture du jour.

Amérique :

extraction à 9 h pour une cotation au cours de clôture de la veille.

extraction à 16 h 45 pour une cotation au cours d'ouverture du jour.

Europe sauf France :

extraction à 19 h 30 pour une cotation au cours de clôture du jour.

extraction à 14 h 30 pour une cotation au cours d'ouverture du jour.

extraction à 9 h pour une cotation au cours de J-1.

France :

extraction à 12 h et 16 h pour une cotation au cours d'ouverture du jour.

extraction à 17 h 40 pour une cotation au cours de clôture du jour.

Contributeurs :

extraction à 14 h pour une cotation suivant les disponibilités de cours.

Les positions sur les marchés à terme ferme à chaque valeur liquidative sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Les positions sur les marchés à terme conditionnel à chaque valeur liquidative sont évaluées selon les principes employés pour leur sous-jacent.

Asie-Océanie :

extraction à 12 h

Amérique :

extraction J+1 à 9 h

Europe (sauf France) :

extraction à 19 h 30

France :

extraction à 18 h

Méthode de comptabilisation

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des revenus des instruments financiers est celui du coupon encaissé, à l'exception des compartiments Echiquier Altarocca Convertibles, Echiquier Hybrid Bonds et Echiquier Convexité Europe qui utilisent la méthode des coupons courus.

La comptabilisation de l’enregistrement des frais de transaction se fait en frais exclus.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Action A 1,00 % TTC maximum

annexes

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Action G 0,80 % TTC maximum
		Action I 0,60 % TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	(*)
Commissions de mouvement perçues par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction ou opération	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

(*) Le compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres OPC dont les frais de gestion maximum seront de 2.392 %. Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la société de gestion.

Les contributions dues pour la gestion de l'OPCVM en application du d) du 3° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier sont imputées au compartiment.

En sus des frais ci-dessus, d'autres frais peuvent être supportés par le compartiment dans certaines circonstances tels que des coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances ou d'une procédure pour faire valoir un droit, sous réserve que ces frais soient systématiquement inférieurs aux montants recouvrés.

De plus, des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au compartiment.

Des informations complémentaires sur le fonctionnement de ces frais de recherche sont disponibles auprès de la société de gestion.

Devise de comptabilité

La devise de comptabilisation du compartiment est l'Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des actionnaires *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Catégorie d'action(s)	Affectation du résultat net	Affectations des plus-values nettes réalisées
Action A	Capitalisation	Capitalisation
Action G	Capitalisation	Capitalisation
Action I	Capitalisation	Capitalisation

annexes

2 évolution actif net

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	**205 701 870,40**	**135 725 039,94**
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	142 408 833,36	206 683 670,04
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-143 815 480,87	-143 658 783,79
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 646 520,00	2 873 297,10
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-4 125 652,01	-2 455 583,10
Plus-values réalisées sur contrats financiers	652 324,32	422 482,19
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-509 095,60	-1 678 962,58
Frais de transaction	-5 026,27	-5 432,91
Différences de change	-108 500,46	42 804,43
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	122 001,31	5 467 580,79
- Différence d'estimation exercice N	*4 033 246,69*	*3 911 245,38*
- Différence d'estimation exercice N-1	*3 911 245,38*	*-1 556 335,41*
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-112 507,84	224 393,82
- Différence d'estimation exercice N	-	*112 507,84*
- Différence d'estimation exercice N-1	*112 507,84*	*-111 885,98*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 943 751,10	2 061 364,47
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	*997,49	-
Actif net en fin d'exercice	**204 800 034,93**	**205 701 870,40**

** Rompus de fusion/absorption karakoram ANNAPURNA sur VL du 24-07-2020.*

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	2 083 021,51	-
Obligations à taux fixe	148 147 012,49	-
Obligations à taux variable	41 308 562,08	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	150 230 034,00	-	41 308 562,08	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	13 265 644,14
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	2 779 352,30	3 544 738,28	42 814 426,93	70 901 761,21	71 498 317,36
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	13 265 644,14	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	CNY	-	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	1 401 316,00	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	1 593,32	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances Opérations de change à terme de devises :	**29 655,17**
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Souscriptions à recevoir	29 655,17
-	-
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes Opérations de change à terme de devises :	**33 860,46**
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Rachat à payer	18 874,93
Frais provisionnés	13 984,38
Frais de recherche	1 001,15
-	-
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

		Souscriptions		Rachats
Catégorie d'action émise / rachetée pendant l'exercice :	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Action A / FR0010491803	403 488,389	66 841 574,47	384 139,72	63 980 493,35
Action G / FR0013286614	39 663,551	3 934 425,10	45 071,429	4 476 833,05
Action I / FR0011829050	645 217,765	71 632 833,79	684 686,055	75 358 154,47
Commission de souscription / rachat par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action A / FR0010491803		-		-
Action G / FR0013286614		-		-
Action I / FR0011829050		-		-
Rétrocessions par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action A / FR0010491803		-		-
Action G / FR0013286614		-		-
Action I / FR0011829050		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action A / FR0010491803		-		-
Action G / FR0013286614		-		-
Action I / FR0011829050		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%
Catégorie d'action :	
Action A / FR0010491803	**1,00**
Action G / FR0013286614	**0,80**
Action I / FR0011829050	**0,60**

Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	Montant
Catégorie d'action :	
Action A / FR0010491803	-
Action G / FR0013286614	-
Action I / FR0011829050	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-
- Opc 3	-
- Opc 4	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital.....**néant**

3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés .....**néant**

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc	-
- autres instruments financiers	-

annexes

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)*

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Catégorie d'action	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

annexes

	31.12.2020	31.12.2019
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	1 968 476,96	2 121 911,60
Total	**1 968 476,96**	**2 121 911,60**

Action A / FR0010491803	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	915 091,76	955 789,96
Total	**915 091,76**	**955 789,96**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action G / FR0013286614	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	94 416,89	105 818,53
Total	**94 416,89**	**105 818,53**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action I / FR0011829050	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	958 968,31	1 060 303,11
Total	**958 968,31**	**1 060 303,11**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

annexes

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

(En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

	31.12.2020	31.12.2019
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 329 810,10	-1 052 286,60
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	**-1 329 810,10**	**-1 052 286,60**

Action A / FR0010491803	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-745 084,87	-569 510,81
Total	**-745 084,87**	**-569 510,81**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action G / FR0013286614	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-61 685,38	-51 195,42
Total	**-61 685,38**	**-51 195,42**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action I / FR0011829050	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-523 039,85	-431 580,37
Total	**-523 039,85**	**-431 580,37**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du compartiment au cours des 5 derniers exercices

Date de création du compartiment : 20 juillet 2007.

Devise EUR	**31.12.2020**	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Actif net	**204 800 034,93**	205 701 870,40	135 725 039,94	123 535 875,68	101 381 098,26

Action A / FR0010491803 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Nombre d'actions en circulation	**677 140,585**	657 791,916	286 582,16	305 245,124	393 377,343
Valeur liquidative	**169,22**	168,88	162,65	167,86	161,94
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) [1]	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**0,25**	0,58	1,63	3,91	3,82

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*

[1] En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action G / FR0013286614 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Nombre d'actions en circulation	**93 731,437**	99 139,315	96 742,409	126 412,92	-
Valeur liquidative	**101,38**	100,97	97,05	99,96	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) [1]	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**0,34**	0,55	1,17	-0,18	-

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*

[1] En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action I / FR0011829050 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Nombre d'actions en circulation	**723 938,255**	763 406,545	750 040,859	546 034,659	358 879,867
Valeur liquidative	**111,48**	110,81	106,29	109,25	104,98
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) (1)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**0,60**	0,82	1,49	2,97	2,87

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*

(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

4 inventaire au 31.12.2020

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilieres						
Obligation						
FR0013505559	AIR LIQUIDE FINANCE 1 % 02/04/2025	PROPRE	1 000 000,00	1 057 616,44	EUR	0,52
DE000A14J9N8	ALLIANZ SE VAR 07/07/2045	PROPRE	3 500 000,00	3 816 695,05	EUR	1,86
XS1322048619	AMADEUS CAP MARKT 1.625% 17/11/2021	PROPRE	2 000 000,00	2 026 683,01	EUR	0,99
XS1143486865	ASTRAZENECA PLC 0.875% 24/11/2024	PROPRE	1 500 000,00	1 518 055,27	EUR	0,74
XS0878743623	AXA SA TF/TV 04/07/2043	PROPRE	2 000 000,00	2 297 652,05	EUR	1,12
XS2182404298	BANCO BILBAO VIZCAYA ARG 0.75% 04/06/2025	PROPRE	1 900 000,00	1 982 949,84	EUR	0,97
XS2104051433	BANCO BILBAO VIZCZYZ ARG VAR 16/01/2030	PROPRE	2 000 000,00	2 019 558,91	EUR	0,99
XS1602466424	BANCO SANTANDER SA VAR PERPETUAL	PROPRE	1 000 000,00	1 072 106,52	EUR	0,52
ES0313679K13	BANKINTER SA 0.875% 05/03/2024	PROPRE	1 000 000,00	1 039 335,62	EUR	0,51
ES0213679HN2	BANKINTER SA 0.875% 08/07/2026	PROPRE	1 500 000,00	1 556 203,56	EUR	0,76
XS1404935204	BANKINTER SA 8.625% PERPETUAL	PROPRE	1 000 000,00	1 040 435,00	EUR	0,51
XS2002532567	BECTON DICKINSON EURO 0.632% 04/06/2023	PROPRE	1 500 000,00	1 527 844,11	EUR	0,75
XS1698714000	BENI STABILI SPA 1.625% 17/10/2024	PROPRE	1 608 000,00	1 696 330,08	EUR	0,83
XS1222594472	BERTELSMANN SE AND CO KGAA VAR 23/04/2075	PROPRE	1 000 000,00	1 105 233,84	EUR	0,54
XS1069549761	BFCM 3% 21/05/2024	PROPRE	3 000 000,00	3 348 635,75	EUR	1,64
XS1068871448	BNP PARIBAS 2.375% 20/05/2024	PROPRE	1 200 000,00	1 322 982,90	EUR	0,65
XS1247508903	BNP PARIBAS 6.125% PERP	PROPRE	1 600 000,00	1 706 699,38	EUR	0,83
FR0012018851	BPCE TF/TV 08/07/26	PROPRE	2 000 000,00	2 055 713,97	EUR	1,00
US05578UAA25	BPCE 5.7% 22/10/2023	PROPRE	1 500 000,00	1 401 316,00	USD	0,68
FR0013201084	BUREAU VERITAS SA 1.25% 07/09/2023	PROPRE	2 000 000,00	2 068 779,18	EUR	1,01
FR0013327962	CAPGEMINI SE 1% 18/10/2024	PROPRE	2 000 000,00	2 084 888,77	EUR	1,02
FR0013507837	CAPGEMINI SE 1.25% 15/04/2022	PROPRE	500 000,00	513 232,67	EUR	0,25
XS2102934697	CELLNEX TELECOM SA 1% 20/04/2027	PROPRE	1 500 000,00	1 501 710,25	EUR	0,73
XS1468525057	CELLNEX TELECOM SAU 2.375% 16/01/2024	PROPRE	2 500 000,00	2 687 465,51	EUR	1,31
XS1265778933	CELLNEX TELECOM 3.125% 27/07/2022	PROPRE	1 000 000,00	1 061 689,86	EUR	0,52

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0014000D31	CIE GENERALE DES ESTABLI 0% 02/11/2028	PROPRE	1 200 000,00	1 198 512,00	EUR	0,59
FR0013357845	CIE GENERALE DES ESTABLI 0.875% 03/09/2025	PROPRE	2 000 000,00	2 103 145,21	EUR	1,03
FR0013213832	CNP ASSURANCES 1.875% 20/10/2022	PROPRE	1 900 000,00	1 973 198,41	EUR	0,96
XS2188805688	COVESTRO AG 0.875% 03/02/2026	PROPRE	2 000 000,00	2 095 097,54	EUR	1,02
XS1055037177	CREDIT AGRICOLE SA PERPETUAL	PROPRE	1 500 000,00	1 541 440,83	EUR	0,75
FR0014000Y93	CREDIT AGRICOLE SA 0.125% 09/12/207	PROPRE	2 700 000,00	2 698 062,66	EUR	1,32
FR0013258936	CREDIT MUTUEL ARKEA 1.25% 31/05/2024	PROPRE	2 200 000,00	2 305 292,00	EUR	1,13
FR0013216900	DANONE SA 0.424% 03/11/2022	PROPRE	1 000 000,00	1 013 521,84	EUR	0,49
DE000A2G87D4	DEUTSCHE POST AG CV 0.05% 30/6/2025	PROPRE	1 000 000,00	1 084 061,51	EUR	0,53
XS1719154574	DIAGEO FINANCE PLC 0.5% 19/6/2024	PROPRE	2 000 000,00	2 051 839,45	EUR	1,00
FR0012599892	EDENRED 1.375% 10/03/2025	PROPRE	2 000 000,00	2 140 078,08	EUR	1,04
FR0013413556	ELIS SA 1.75% 11/04/2024	PROPRE	2 800 000,00	2 884 188,33	EUR	1,41
XS1550149204	ENEL FINANCE INTL NV 1% 16/09/2024	PROPRE	1 000 000,00	1 045 501,10	EUR	0,51
XS1713463716	ENEL SPA VAR 24/11/2078	PROPRE	2 000 000,00	2 095 433,42	EUR	1,02
FR0013431244	ENGIE SA VAR PERP	PROPRE	1 200 000,00	1 242 177,86	EUR	0,61
FR0014000RR2	ENGIE SA VAR PERPETUAL	PROPRE	1 100 000,00	1 123 231,40	EUR	0,55
FR0013365285	ENGIE SA 0.875% 19/09/2025	PROPRE	1 500 000,00	1 572 103,56	EUR	0,77
XS1329671132	EXOR SPA 2.125% 02/12/2022	PROPRE	1 000 000,00	1 039 269,45	EUR	0,51
XS1119021357	EXOR SPA 2.5% 08/10/2024	PROPRE	1 500 000,00	1 639 838,84	EUR	0,80
XS1963830002	FAURECIA 3.125% 15/06/2026	PROPRE	2 000 000,00	2 065 252,22	EUR	1,01
FR0013457405	FFP 1.875% 30/10/2026	PROPRE	1 400 000,00	1 353 193,49	EUR	0,66
XS1088515207	FIAT FINANCE & TRADE 4.75% 15/07/2022	PROPRE	1 000 000,00	1 091 163,84	EUR	0,53
XS1048568452	FIAT FINANCE AND TRADE LTD S.A 4.75% 22/03/2021	PROPRE	1 700 000,00	1 780 392,30	EUR	0,87
XS0325832375	FU JI FOOD 0% 18/10/2010 DEFAULTED	PROPRE	5 000 000,00	0,00	CNY	0,00
XS1718393439	GAS NATURAL FENOSA FINAN 0.875% 15/05/2025	PROPRE	1 500 000,00	1 568 330,34	EUR	0,77
XS1598757760	GRIFOLS SA 3.2% 01/05/2025	PROPRE	2 000 000,00	2 035 237,78	EUR	0,99
XS2153405118	IBERDROLA FINANZAS SAU 0.875% 16/06/2025	PROPRE	1 000 000,00	1 046 876,44	EUR	0,51
XS1797138960	IBERDROLA INTL BV VAR PERP	PROPRE	1 500 000,00	1 621 089,86	EUR	0,79
XS2244941063	IBERDROLA INTL BV VAR PERP 31/12/2099	PROPRE	1 100 000,00	1 138 942,89	EUR	0,56
XS1057055060	IBERDROLA INTL 2.5% 24/10/2022	PROPRE	2 000 000,00	2 111 240,00	EUR	1,03

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0013065372	ILIAD SA 2.125% 05/12/2022	PROPRE	2 000 000,00	2 068 849,59	EUR	1,01
FR0013518420	ILIAD SA 2.375% 17/06/2026	PROPRE	1 600 000,00	1 682 630,14	EUR	0,82
XS1935128956	IMMOFINANZ AG 2.625% 27/01/2023	PROPRE	2 000 000,00	2 115 504,26	EUR	1,03
XS2056730323	INFINEON TECHNOLOGIES AG VAR PERPETUAL	PROPRE	1 000 000,00	1 061 436,03	EUR	0,52
XS2194283672	INFINEON TECHNOLOGIES AG 1.125% 24/06/2026	PROPRE	1 700 000,00	1 806 658,47	EUR	0,88
FR0013281946	INGENICO GROUP SA 1.625% 13/09/2024	PROPRE	2 200 000,00	2 313 333,75	EUR	1,13
XS1614415542	INTESA SANPAOLO SPA PERPETUAL	PROPRE	2 000 000,00	2 203 945,19	EUR	1,08
XS2089368596	INTESA SANPAOLO SPA 0.75% 04/12/2024	PROPRE	1 700 000,00	1 745 946,81	EUR	0,85
FR0013512381	KERING 0.25% 13/05/2023	PROPRE	3 500 000,00	3 542 256,51	EUR	1,73
FR0013286838	LA BANQUE POSTALE 1% 16/10/2024	PROPRE	1 000 000,00	1 040 909,18	EUR	0,51
XS1685653302	LONDON STOCK EXCHANGE PL 0.875% 19/09/2024	PROPRE	2 000 000,00	2 072 618,08	EUR	1,01
BE6321076711	LONZA FINANCE INTL NV 1.625% 21/04/2027	PROPRE	2 600 000,00	2 880 620,14	EUR	1,41
FR0013482809	LVMH MOET HENNESY VUITT VAR 11/02/2022	PROPRE	3 000 000,00	3 011 340,00	EUR	1,47
FR0013413887	ORANGE SA VAR PERP	PROPRE	1 500 000,00	1 611 814,73	EUR	0,79
XS1115498260	ORANGE TF/TV PERP	PROPRE	1 000 000,00	1 227 330,68	EUR	0,60
XS2010036874	ORSTED AS VAR 09/12/3019	PROPRE	1 200 000,00	1 235 477,42	EUR	0,60
FR0013245586	PEUGEOT SA 2% 23/03/2024	PROPRE	2 000 000,00	2 144 661,64	EUR	1,05
DE000A1H3JZ8	PRAKTIKER BAU 5.875% 10/02/16 DEFAULTED	PROPRE	500 000,00	0,00	EUR	0,00
XS1214547777	PRYSMIAN SPA 2.5% 11/04/2022	PROPRE	3 000 000,00	3 142 573,97	EUR	1,53
XS1808861840	PSA BANQUE FRANC 0.75% 19/04/2023	PROPRE	2 000 000,00	2 048 706,03	EUR	1,00
XS2126161681	RELX FINANCE BV 0% 18/03/2024	PROPRE	1 500 000,00	1 505 595,00	EUR	0,74
XS1384281090	RELX FINANCE BV 1.375% 12/05/2026	PROPRE	1 500 000,00	1 624 028,63	EUR	0,79
XS1384064587	SANTANDER ISSUANCES 3.25% 04/04/2026	PROPRE	2 000 000,00	2 325 030,68	EUR	1,14
DE000A2G8VT5	SAP SE 1% 13/03/2026	PROPRE	2 000 000,00	2 138 128,77	EUR	1,04
FR0013517711	SCHNEIDER ELECTRIC SE 0% 12/06/2023	PROPRE	800 000,00	805 336,00	EUR	0,39
FR0012199123	SCOR TF/TV PERP	PROPRE	2 000 000,00	2 283 903,56	EUR	1,12
FR0013518081	SEB SA 1.375% 16/06/2025	PROPRE	1 900 000,00	1 975 386,79	EUR	0,96
FR0013259116	SEB SA 1.5% 31/05/2024	PROPRE	2 000 000,00	2 079 980,00	EUR	1,02
FR0013059417	SEB SA 2.375% 25/11/2022	PROPRE	500 000,00	520 768,90	EUR	0,25
XS2182049291	SIEMENS FINANCIERINGSMAT 0.125% 05/06/2022	PROPRE	2 400 000,00	2 416 974,90	EUR	1,18

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
XS1555147369	SMURFIT KAPPA ACQUISITIO 2.375% 01/02/2024	PROPRE	3 300 000,00	3 541 955,08	EUR	1,73
BE6309987400	SOLVAY SA VAR PERPETUAL	PROPRE	1 500 000,00	1 679 109,86	EUR	0,82
FR0013426376	SPIE SA 2.625% 18/06/2026	PROPRE	700 000,00	744 635,84	EUR	0,36
FR0013245263	SPIE SA 3.125% 22/03/2024	PROPRE	2 000 000,00	2 168 486,30	EUR	1,06
XS1551678409	TELECOM ITALIA SPA 2.5% 19/07/2023	PROPRE	2 000 000,00	2 120 187,67	EUR	1,04
XS1731823255	TELEFONICA EUROPE BV VAR PERP	PROPRE	1 000 000,00	1 030 896,58	EUR	0,50
XS1377251423	TELEFONICA PARTICIPACION 0% 09/03/2021 CV	PROPRE	1 000 000,00	998 960,00	EUR	0,49
FR0014000S75	TELEPERFORMANCE 0.25% 26/11/2027	PROPRE	1 200 000,00	1 196 428,77	EUR	0,58
FR0013346822	TELEPERFORMANCE 1.875% 02/07/2025	PROPRE	4 000 000,00	4 345 704,66	EUR	2,12
XS1907150350	TELE2 AB 1.125% 15/05/2024	PROPRE	3 000 000,00	3 126 339,45	EUR	1,53
XS1405775708	THERMO FISHER SCIENTIFIC 0.75% 12/09/2024	PROPRE	1 000 000,00	1 032 813,01	EUR	0,50
XS1250034276	THERMO FISHER SCIENTIFIC 2.15% 21/07/2022	PROPRE	1 670 000,00	1 738 379,64	EUR	0,85
XS1974787480	TOTAL SA VAR PERP	PROPRE	2 000 000,00	2 085 085,75	EUR	1,02
XS1107890847	UNICREDIT SPA TF/TV PERPETUEL	PROPRE	1 000 000,00	1 042 246,30	EUR	0,51
XS0849517650	UNICREDIT 6.95% 31/10/2022	PROPRE	1 500 000,00	1 689 565,68	EUR	0,82
XS1654192191	UNILEVER NV 0.875% 31/7/2025	PROPRE	1 500 000,00	1 581 701,51	EUR	0,77
XS2133390521	VATTENFALL AB 0.05% 15/10/2025	PROPRE	2 500 000,00	2 518 955,82	EUR	1,23
DE000A19B8D4	VONOVIA FINANCE BV 0.75% 25/01/2022	PROPRE	1 200 000,00	1 221 720,20	EUR	0,60
FR0013213709	WENDEL SA 1.00% 20/04/2023	PROPRE	2 500 000,00	2 571 008,22	EUR	1,26
FR0013417128	WENDEL SA 1.375% 26/04/2026	PROPRE	3 000 000,00	3 204 145,48	EUR	1,56
FR0013448032	WORLDLINE SA FRANCE 0.25% 18/09/2024	PROPRE	1 000 000,00	1 010 676,58	EUR	0,49
FR0013521564	WORLDLINE SA FRANCE 0.875% 30/06/2027	PROPRE	2 000 000,00	2 090 321,64	EUR	1,02
Total Obligation				***191 538 596,08***		***93,52***
Total Valeurs mobilieres				***191 538 596,08***		***93,52***
Liquidites						
AUTRES						
	DEBITEUR DIV EUR	PROPRE	-1 001,15	-1 001,15	EUR	-0,00
Total AUTRES				***-1 001,15***		***-0,00***
BANQUE OU ATTENTE						
	ACH DIFF OP DE CAPI	PROPRE	-18 874,93	-18 874,93	EUR	-0,01
	BANQUE EUR BPP	PROPRE	13 264 050,82	13 264 050,82	EUR	6,48

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	BANQUE USD BPP	PROPRE	1 949,27	1 593,32	USD	0,00
	SOUS RECEV EUR BPP	PROPRE	29 655,17	29 655,17	EUR	0,01
Total BANQUE OU ATTENTE				***13 276 424,38***		***6,48***
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-9 394,25	-9 394,25	EUR	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-621,33	-621,33	EUR	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-3 968,80	-3 968,80	EUR	-0,00
Total FRAIS DE GESTION				***-13 984,38***		***-0,01***
Total Liquidites				***13 261 438,85***		***6,48***
Total ECHIQUIER CREDIT SRI EUROPE				**204 800 034,93**		**100,00**

LA FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER

FINANCIERE DE L'ECHIQUIER

ECHIQUIER PATRIMOINE

rapport annuel

COMPARTIMENT DE SICAV ECHIQUIER

EXERCICE CLOS LE : 31.12.2020

Commercialisateur- FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER
53, avenue d'Iéna - 75116 Paris.

Société de gestion- FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER
53, avenue d'Iéna - 75116 Paris.

Dépositaire et conservateur- BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
3, rue d'Antin - 75002 Paris.

Centralisateur- BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
3, rue d'Antin - 75002 Paris.

Commissaire aux comptes- PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT
63, rue de Villiers 92208 Neuilly sur Seine.
Représenté par Monsieur Frédéric Sellam

Informations concernant les placements et la gestion

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

Catégorie d'action(s)	Affectation du résultat net	Affectations des plus-values nettes réalisées
Action A	Capitalisation	Capitalisation
Action G	Capitalisation	Capitalisation
Action I	Capitalisation	Capitalisation

Objectif de gestion :

ECHIQUIER PATRIMOINE est un compartiment dont l'objectif est d'offrir une progression la plus régulière possible du capital, en s'exposant à l'évolution des marchés de taux et d'actions.

Indicateur de référence :

Aucun indice existant ne reflète exactement l'objectif de gestion du compartiment. Toutefois l'indice le plus proche est l'EONIA capitalisé (EONCAPL7). L'OPCVM n'étant ni indiciel, ni à référence indicielle, l'EONIA capitalisé ne constitue qu'un indicateur de comparaison a posteriori de la performance.

L'EONIA est un taux quotidien représentatif du taux auquel les établissements de crédit de l'Union Européenne et de l'AELE se prêtent mutuellement des fonds en euros sur le marché monétaire interbancaire.

Depuis le 2 octobre 2019, l'EONIA "recalibré" est calculé en utilisant l'€ster (Euro Short Term Rate), taux publié par la Banque Centrale Européenne, auquel sont ajoutés 8.5 points de base.

L'administrateur de l'EONIA est le "European Money Markets Institute".

Il est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Stratégie d'investissement :

1. Stratégies utilisées

La gestion d'ECHIQUIER PATRIMOINE repose sur une gestion active et discrétionnaire combinant l'utilisation d'instruments financiers (actions, obligations, titres de créances négociables) et d'instruments financiers à terme.

Afin d'atteindre l'objectif de performance, l'équipe de gestion met en place :

- d'une part des positions stratégiques et tactiques ; il s'agit de décisions d'achats ou de ventes d'actifs en portefeuille en fonction d'anticipations économiques, financières et boursières ;
- d'autre part des arbitrages sur actions ; il s'agit de profiter notamment d'une surperformance attendue sur un titre, un marché par rapport à un autre titre, un autre marché.

Cela se traduit par :

• Des positions directionnelles à court et moyen terme sur les actions, les produits de taux, les devises. Il s'agit de prendre des positions dans le portefeuille sur des instruments financiers compte tenu de leur potentiel d'appréciation future.

• La gestion actions s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres "stock picking" obtenue au travers de la mise en oeuvre d'un processus qui passe par la rencontre directe avec les entreprises dans lesquelles le portefeuille investit. Cette gestion est basée sur une analyse fondamentale de chaque dossier, appuyée par une notation développée en interne et portant sur plusieurs critères que sont notamment :

- la qualité du management de l'entreprise,
- la qualité de la structure financière,
- la visibilité sur les futurs résultats de l'entreprise,
- les perspectives de croissance de son métier,
- les aspects environnementaux et sociaux, l'aspect spéculatif de la valeur.

• Des arbitrages des titres actions (achat d'une valeur contre un indice). Il s'agit d'acheter une action dont on pense qu'elle va surperformer son indice de référence.

• Des arbitrages d'indices actions (achat d'un indice contre un autre indice). Il s'agit de prises de positions afin de tirer profit de la surperformance à venir d'un indice par rapport à un autre indice (par exemple le Stoxx Europe 50 contre le Standard & Poor's 500 si la gestion estime que l'Europe présente un potentiel supérieur aux USA).

ECHIQUIER PATRIMOINE ne pourra pas être exposé à plus de 35 % de son actif sur le marché des actions.

Le compartiment intègre les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance à la gestion financière et un filtre extrafinancier est effectué sur la sélection de valeurs à travers l'exclusion de secteurs controversés notamment armements controversés, tabac, charbon thermique.

Les émetteurs en portefeuille disposent ainsi d'une note ESG en fonction d'indicateurs retenus pour chacun des critères E, S et G.

Toutefois, il est important de souligner que ces critères ESG ne sont pas engageants pour la gestion du compartiment.

Pour une information plus détaillée sur la méthodologie de notation extra-financière mise en oeuvre dans le compartiment et ses limites, l'investisseur est invité à se référer au site internet : www.lfde.com.

2. Les actifs (hors dérivés)

a) Les actions :

ECHIQUIER PATRIMOINE peut être investi sur des actions de toutes tailles de capitalisation, de tous secteurs dans la limite de 35% de son actif net. L'investissement en actions se fera en actions européennes (pays de l'UE et de l'AELE). Le compartiment se réserve néanmoins le droit d'investir un maximum de 10 % de son actif en actions d'un pays de l'OCDE non européen.

b) Titres de créances et instruments du marché monétaire :

Avec un minimum d'investissement de 50 % :

• dans des titres de créances négociables de la zone Europe (Union Européenne + Association Européenne de Libre Echange). L'échéance maximum de ces titres utilisés dans le cadre de la gestion de la trésorerie du portefeuille sera de 2 ans. Ces titres bénéficient majoritairement d'une notation Investment Grade. Toutefois, le compartiment pourra investir jusqu'à 30% de son actif net en titres non notés ou réputés spéculatifs selon les agences de notation, la part des titres réputés « spéculatifs » ne dépassant pas 20% de l'actif net.

Ces titres sont émis par des émetteurs appartenant à des groupes suivis par la recherche interne de La Financière de l'Echiquier.

• dans des titres obligataires de la zone Europe (UE + AELE) et dans la limite de 10% de l'actif net dans des titres obligataires hors Europe (pays de l'OCDE ou pays émergents).

La gestion ne se fixe pas de limite dans la répartition entre émetteurs souverains et privés. Le gérant peut également investir jusqu'à 40% maximum de son actif net en obligations subordonnées du secteur bancaire, assurance et entreprise dont 10% maximum d'obligations convertibles contingentes (dites obligations "coco").

Les titres concernés sont majoritairement des titres notés au minimum BBB- (catégorie Investment Grade) par Standard & Poor's ou équivalent ou considérés comme tels par l'équipe de gestion. La part des titres dont la notation est inférieure à BBB- (titres réputés spéculatifs) ou ne faisant pas l'objet de notation par une agence de rating ne pourra dépasser 10% de l'actif net.

Cette poche d'investissement sera gérée dans une fourchette de sensibilité entre 0 et 8.

Lors de l'acquisition et du suivi en cours de vie des titres, l'appréciation du risque de crédit repose sur la recherche et l'analyse interne de La Financière de l'Echiquier ainsi que sur les notations proposées par les agences.

Les notations mentionnées ci-dessus sont celles retenues par le gérant lors de l'investissement initial. En cas de dégradation de la notation pendant la durée de vie de l'investissement, le gérant effectue une analyse au cas par cas de chaque situation et décide ou non de conserver la ligne concernée. Les limites d'investissement définies en fonction de l'appréciation du risque de crédit par les agences de notation pourront ainsi être légèrement modifiées en fonction de l'analyse propre de l'équipe de gestion.

3. Investissement en titres d'autres Organismes de Placements Collectifs

Le compartiment ne pourra pas investir plus de 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM français et/ou européens et en fonds d'investissement à vocation générale. Il s'agira d'OPC de toute classification AMF sous réserve de ne pas être en contradiction avec la stratégie d'investissement. Il peut s'agir d'OPC gérés par la société de gestion ou par une société liée.

4. Instruments dérivés

ECHIQUIER PATRIMOINE intervient régulièrement sur les instruments financiers à terme et prend des positions sur les marchés dérivés actions, de taux et de change en vue :

- d'exposer le portefeuille aux fins de satisfaire l'objectif de gestion, d'une meilleure diversification des risques et de réduction du coût des transactions sur les marchés sur lesquels le compartiment intervient.
- ou de couvrir le portefeuille aux fins de réduction du risque auquel le compartiment est exposé.

Les instruments utilisés sont :

- sur les marchés réglementés :
  - futures sur indices, actions, sur taux
  - options sur indices, sur actions, sur taux
- sur les marchés de gré à gré, exclusivement des options de change et le change à terme effectués avec des contreparties dont la notation est équivalent ou supérieure à A (Standard & Poor's ou équivalent).

Ces opérations seront effectuées dans la limite d'une fois l'actif du compartiment. Le compartiment s'interdit d'effectuer toute opération de swap.

Les instruments financiers sont conclus avec des intermédiaires sélectionnés par la Société de Gestion qui ne disposent d'aucun pouvoir sur la composition ou la gestion du portefeuille.

5. Titres intégrant des dérivés

a) Les obligations avec options de remboursement anticipé : le gérant peut avoir recours à ces obligations (« callable » ou puttable ») sur l'ensemble de la poche obligataire

b) Les obligations convertibles contingentes du secteur financier : le gérant pourra intervenir sur ces titres dans la limite de 10% de l'actif net.

c) Autres titres intégrant des dérivés : le gérant pourra investir dans la limite de 10% de l'actif net sur des titres intégrant des dérivés (warrants, obligations convertibles, bon de souscription, etc…) négociés sur des marchés réglementés ou de gré à gré.

Aucune contrainte de notation ne s'applique aux obligations convertibles.

Le risque lié à ce type d'investissement sera limité au montant investi.

6. Dépôts

Néant.

7. Emprunt d'espèces

Le compartiment de la SICAV peut être emprunteur d'espèces.

Sans avoir vocation à être structurellement emprunteur d'espèces, il peut se trouver temporairement en position débitrice en raison des opérations liées à ses flux versés (investissements et désinvestissements en cours, opérations de souscriptions/rachats, …) dans la limite de 10%.

8. Opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres

Néant.

Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

Risque de gestion discrétionnaire : Le style de gestion discrétionnaire appliqué à l'OPC repose sur la sélection des valeurs. Il existe un risque que l'OPC ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs les plus performantes. La performance de l'OPC peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. La valeur liquidative de l'OPC peut en outre avoir une performance négative.

Risque de taux : ECHIQUIER PATRIMOINE investit 50% minimum de son actif en produits de taux. La valeur liquidative de l'OPC pourra baisser si les taux d'intérêt augmentent.

Risque de crédit : Le compartiment investit dans instruments monétaires ou obligataires à hauteur de 50 % minimum.

Le risque de crédit correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance ou obligataires, dans lesquels est investi l'OPC, peut baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative.

Risque actions : ECHIQUIER PATRIMOINE investit à hauteur de 35% maximum en actions.

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille de l'OPC est exposé, baissent, la valeur liquidative de l'OPC pourra baisser.

Risque lié à l'investissement dans des actions de petite et moyenne capitalisation : Sur les marchés de petites et moyennes capitalisations, le volume des titres cotés en Bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative de l'OPC peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

Risque de perte en capital : La perte en capital se produit lors de la vente d'un titre à un prix inférieur à sa valeur d'achat.

L'investisseur est averti que son capital initialement investi peut ne pas lui être restitué. L'OPC ne bénéficie d'aucune garantie ou protection en capital.

Risque de change : Il s'agit du risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille, l'euro. En cas de baisse d'une devise par rapport à l'euro, la valeur liquidative pourra baisser.

Risque titres spéculatifs "High Yield" : ECHIQUIER PATRIMOINE investit notamment en « titres spéculatifs à haut rendement / high yield ».

Les titres spéculatif ont un risque de défaillance plus élevé que les titres de la catégorie « Investment Grade ». En cas de baisse de ces titres, la valeur liquidative pourra baisser. De plus, les volumes échangés sur ces types d'instruments pouvant être réduits, les mouvements de marché sont donc plus marqués, à la hausse comme à la baisse.

Risque lié à l'utilisation d'obligations subordonnées : Une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers (créanciers privilégiés, créanciers chirographaires). Ainsi, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires. Le taux d'intérêt de ce type de dette sera supérieur à celui des autres créances. En cas de déclenchement d'une ou plusieurs clause(s) prévue(s) dans la documentation d'émission desdits titres de créance subordonnés et plus généralement en cas d'évènement de crédit affectant l'émetteur concerné, il existe un risque de baisse de la valeur liquidative de l'OPC. L'utilisation des obligations subordonnées peut exposer l'OPC aux risques de perte en capital, d'annulation ou de report de coupon (à la discrétion unique de l'émetteur), d'incertitude sur la date de remboursement, ou encore d'évaluation / rendement (le rendement attractif de ces titres pouvant être considéré comme une prime de complexité).

Risque lié à l'utilisation d'obligations convertibles contingentes : Les obligations convertibles contingentes sont des titres de créance subordonnés émis par les établissements de crédit ou les compagnies d'assurance ou de réassurance, éligibles dans leurs fonds propres réglementaires et qui présentent la spécificité d'être convertibles en actions, ou bien dont le nominal peut être diminué (mécanisme dit de « write down») en cas de survenance d'un « élément déclencheur » («Trigger»), préalablement défini dans le prospectus. Une obligation convertible contingente inclut une option de conversion en actions à l'initiative de l'émetteur en cas de dégradation de sa situation financière. En plus du risque de crédit et de taux inhérent aux obligations, l'activation de l'option de conversion peut entrainer une baisse de la valeur de l'obligation convertible contingente supérieure à celle constatée sur les autres obligations classiques de l'émetteur. Selon les conditions fixées par l'obligation convertible contingente concernée, certains événements déclencheurs peuvent entraîner une dépréciation permanente à zéro de l'investissement principal et/ou des intérêts courus ou une conversion de l'obligation en action.

- Risque lié au seuil de conversion des obligations convertibles contingentes : Le seuil de conversion d'une obligation convertible contingente dépend du ratio de solvabilité de son émetteur. Il s'agit de l'évènement qui détermine la conversion de l'obligation en action ordinaire. Plus le ratio de solvabilité est faible, plus la probabilité de conversion est forte.

- Risque lié à la perte ou à la suspension du coupon : En fonction des caractéristiques des obligations convertibles contingentes, le paiement des coupons est discrétionnaire et peut être annulé ou suspendu par l'émetteur à tout moment et pour une période indéterminée.

- Risque lié à l'intervention d'une autorité de régulation au point de non validité : Une autorité de régulation détermine à tout moment de manière discrétionnaire qu'une institution n'est « pas viable », c'est-à-dire que la banque émettrice requiert le soutien des autorités publiques pour empêcher l'émetteur de devenir insolvable, de faire faillite, de se retrouver dans l'incapacité de payer la majeure partie de ses dettes à leur échéance ou de poursuivre autrement ses activités et impose ou demande la conversion des obligations convertibles conditionnelles en actions dans des circonstances indépendantes de la volonté de l'émetteur.

- Risque lié à l'inversion du capital : Contrairement à la hiérarchie conventionnelle du capital, les investisseurs en obligation convertible contingente peuvent subir une perte de capital qui n'affecte pas les détenteurs d'actions. Dans certains scénarios, les détenteurs d'obligations convertibles contingentes subiront des pertes avant les détenteurs d'actions.

- Risque lié au report du remboursement : La plupart des obligations convertibles contingentes sont émises sous la forme d'instruments à durée perpétuelle, qui ne sont remboursables à des niveaux prédéterminés qu'avec l'approbation de l'autorité compétente. On ne peut pas supposer que des obligations convertibles contingentes perpétuelles seront remboursées à la date de remboursement. Les obligations convertibles contingentes sont une forme de capital permanent. Il est possible que l'investisseur ne reçoive pas le retour du principal tel qu'attendu à la date de remboursement ou à quelque date que ce soit.

- Risque de liquidité : Dans certaines circonstances, il peut être difficile de trouver un acheteur d'obligation convertible contingente et le vendeur peut être contraint d'accepter une décote substantielle sur la valeur attendue de l'obligation pour pouvoir la vendre.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

Souscripteurs concernés :

- Action A : Tous souscripteurs

- Action G : Réservée à la commercialisation par des intermédiaires financiers

- Action I : Réservée aux investisseurs institutionnels

Profil de l'investisseur type :

Le compartiment s'adresse à des personnes physiques ou à des investisseurs institutionnels conscients des risques inhérents à la détention d'actions d'un tel OPVCM, investi partiellement sur les marchés actions définis ci-dessus.

ECHIQUIER PATRIMOINE peut servir de support à des contrats individuels d'assurance vie à capital variable, libellés en unités de comptes.

ECHIQUIER PATRIMOINE peut servir de support d'investissement à des OPCVM gérés par La Financière de l'Echiquier.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ECHIQUIER PATRIMOINE dépend de la situation personnelle de l'investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel et éventuellement professionnel, de ses besoins d'argent actuels et à 2 ans, mais également de son souhait de prendre ou non des risques sur les marchés actions et les marchés de taux. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment les investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de cet OPCVM.

Durée de placement recommandée

Supérieure à 2 ans.

Indications sur le régime fiscal :

Le prospectus n'a pas vocation à résumer les conséquences fiscales attachées, pour chaque investisseur, à la souscription, au rachat, à la détention ou à la cession d'action(s) d'un compartiment de la SICAV. Ces conséquences varieront en fonction des lois et des usages en vigueur dans le pays de résidence, de domicile ou de constitution de l'actionnaire ainsi qu'en fonction de sa situation personnelle.

Selon votre régime fiscal, votre pays de résidence, ou la juridiction à partir de laquelle vous investissez dans cette SICAV, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'action(s) de compartiment(s) de la SICAV peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de consulter un conseiller fiscal sur les conséquences possibles de l'achat, de la détention, de la vente ou du rachat d'action(s) de compartiments de la SICAV d'après les lois de votre pays de résidence fiscale, de résidence ordinaire ou de votre domicile.

La Société de Gestion et les commercialisateurs n'assument aucune responsabilité, à quelque titre que ce soit, eu égard aux conséquences fiscales qui pourraient résulter pour tout investisseur d'une décision d'achat, de détention, de vente ou de rachat d'action(s) d'un compartiment de la SICAV.

La SICAV propose au travers des différents compartiments des actions de capitalisation et de distribution, il est recommandé à chaque investisseur de consulter un conseiller fiscal sur la réglementation applicable dans son pays de résidence, suivant les règles appropriées à sa situation (personne physique, personne morale soumise à l'impôt sur les sociétés, autres cas …). Les règles applicables aux investisseurs résidents français sont fixées par le Code général des impôts.

D'une manière générale, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leur conseiller fiscal ou de leur chargé de clientèle habituel afin de déterminer les règles fiscales applicables à leur situation particulière.

Aux termes de la règlementation fiscale américaine dite FATCA (Foreign Account Tax Compliance Act), les investisseurs pourraient être tenus de fournir à l'OPC, à la société de gestion ou à leur mandataire et ce, afin que soient identifiées les « US Person » au sens de FATCA, des renseignements notamment sur leur identité personnelle et lieux de résidence (domicile et résidence fiscale). Ces informations pourront être transmises à l'administration fiscale américaine via les autorités fiscales françaises. Tout manquement par les investisseurs à cette obligation pourrait résulter en un prélèvement forfaitaire à la source de 30% imposé sur les flux financiers de source américaine.

Nonobstant les diligences effectuées par la société de gestion au titre de FATCA, les investisseurs sont invités à s'assurer que l'intermédiaire financier qu'ils ont utilisé pour investir dans l'OPC bénéficie lui-même du statut dit de Participating FFI. Pour plus de précisions, les investisseurs pourront se tourner vers un conseiller fiscal.

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- *La valeur liquidative est disponible auprès de www.lfde.com ou peuvent être adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de : LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER, 53, avenue d'Iéna - 75116 Paris.*
- *Date d'agrément par l'AMF de la Sicav : 3 décembre 2018.*
- *Date d'agrément par l'AMF du compartiment : 29 décembre 1994.*
- *Date de création de la Sicav : 4 décembre 2018.*
- *Date de création du compartiment : 6 janvier 1995.*

rapport de gestion du conseil d'administration

Mesdames, messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale pour vous rendre compte de l'activité de votre société au cours de son exercice 2020 et soumettre à votre approbation les comptes arrêtés au 31 décembre 2020. Avant la présentation des comptes, un exposé sommaire va vous être fait sur la conjoncture économique et la politique de gestion de la Sicav durant cet exercice.

L'année 2020 s'est déroulée en deux temps pour le fonds. Une première partie marquée par la crise sanitaire qui s'est traduite en termes de style et de secteurs par une superformance des valeurs défensives comme la santé ou moins sensibles au ralentissement de l'économie comme les valeurs technologiques. Dans ce contexte, le positionnement du fonds sur les petites et moyennes capitalisations décotées (BIC, BONDUELLE, GROUPE OPEN) a été défavorable à l'exception de brefs épisodes de rebond de la value dont nous avons bénéficié. Dans un second temps, les annonces de Pfizer sur la découverte d'un vaccin efficace contre le covid et la performance historique qui s'en est suivie pour les facteurs value et momentum ont permis au fonds de rebondir nettement. Certains titres tels que SOCIETE GENERALE, JCDECAUX, IMERYS et JACQUET METAL ont connu des rebonds spectaculaires.

En 2021, nous poursuivrons le travail de repositionnement du fonds visant à améliorer la liquidité de la poche actions, augmenter la pondération des large cap qualité/défensives, diversifier le picking vers plus de valeurs européennes.

Performances parts vs Indice

ECHIQUIER PATRIMOINE A	FR0010434019	-1,77%	-0,47%
ECHIQUIER PATRIMOINE G	FR0013286622	-1,43%	-0,47%
ECHIQUIER PATRIMOINE I	FR0013286648	-1,34%	-0,47%

Mouvements principaux

Achats : Cac40 10 Euro Fut Jan20 - Cac40 10 Euro Fut Fev20

Ventes : Cac40 10 Euro Fut Fev20 - Cac40 10 Euro Fut Mar20

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR

Renseignements règlementaires :

- Votre OPC n'a pas d'engagements sur les marchés dérivés.
- Votre fonds ne détient aucun titre en portefeuille émis par la société de gestion.
- Votre OPC détient des parts d'OPC gérés par La Financière de l'Echiquier ou des sociétés liées :
- 700 Echiquier Convexité Sri Europe I
- 20 781 Echiquier Crédit Sri Europe I
- 2 500 Echiquier Short Term Crédit I

Présentation de notre politique générale :

Depuis 2007, La Financière de l'Echiquier intègre les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans sa méthodologie de sélection de valeurs. Cette approche est menée de façon transversale pour tous les fonds actions La Financière de l'Echiquier. Cette évaluation se fait sur la base d'entretiens ISR spécifiques menés avec les personnes clés de l'entreprise. Nous n'avons pas recours aux agences de notation. Les entretiens ISR sont par ailleurs, systématiquement conduits en binôme avec le gérant ou l'analyste financier qui suit le cas d'investissement et l'un des membres de l'équipe ISR. A l'issue de chaque entretien, une note reflétant notre appréciation de chaque entreprise est établie. Elle fait l'objet d'une révision lors des entretiens de suivi que nous réalisons en moyenne tous les deux ans. Tous les comptes rendus d'entretiens ISR et les notations extra financières des valeurs sont archivés dans notre base de données propriétaire.

Politique ESG :

Dans le cadre du fonds, nous nous attachons à appliquer la politique générale en réalisant, dans le plus de cas possible, une analyse extra financière des valeurs en portefeuilles. Cette analyse se fonde sur des critères sociaux, environnementaux et de gouvernance et donne lieu à une notation ISR, revue en moyenne tous les 3 ans. La notation ISR attribuée aux valeurs du fonds ne constitue pas un motif d'exclusion.

Des informations plus précises sont disponibles sur notre site Internet à la rubrique :

https://www.lfde.com/la-societe/investissement-responsable/

Politique d'exécution des ordres :

Cette politique consiste tout particulièrement à sélectionner des intermédiaires de marché, établissements spécialement agréés pour exécuter les ordres sur le marché. Cette sélection est effectuée afin d'obtenir des intermédiaires la « meilleure exécution » que la société de gestion doit elle-même apporter aux porteurs ou actionnaires d'OPCVM.

Le choix des intermédiaires est effectué selon des critères précis et revus deux fois par an en fonction des opinions exprimés par les participants au comité de sélection des intermédiaires :

1 - capacité à trouver de la liquidité et qualité d'exécution

2 - aide à la rencontre des entreprises

3 - le bon dénouement des opérations

4 - qualité de l'analyse et du support vente.

Pour plus d'information et conformément à la réglementation, vous pouvez consulter la Politique d'exécution établis par La Financière de l'Echiquier dans le cadre de la gestion de ses OPCVM sur le site internet de la société de gestion

Politique de vote :

Nous vous informons que notre politique de droit de vote est disponible en ligne sur notre site internet.

Le porteur de part peut consulter le document « Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation » sur le site internet de la société de gestion.

Ce document précise les conditions dans lesquelles la société de gestion a eu recours pour l'exercice précédent à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécutions d'ordres.

La société de gestion LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER calcule le risque global des OPCVM selon la méthode du calcul de l'engagement.

Suite à la transposition de la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (ou « Directive OPCVM 5 »), l'ESMA a adopté le 31 mars 2016, ses orientations sur les dispositions relatives à la rémunération des gérants d'OPCVM. Les orientations s'appliquent aux sociétés de gestion d'OPCVM à compter du 1er janvier 2017, pour les bonus payés en 2018.

Dans ce cadre, LFDE a mis à jour sa politique de rémunération. La Financière de l'Echiquier a adapter sa politique de rémunération sur la composante variable, afin de permettre une gestion saine et efficace des risques mais également de permettre un contrôle des comportements des collaborateurs exposés dans leur fonction, à la prise de risque.

La politique de rémunération est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la Société de Gestion et des OPCVM qu'elle gère et à ceux des investisseurs dans ces OPCVM, et comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts.

La politique de rémunération a été mise en place afin de :

• supporter activement la stratégie et les objectifs de la Société de Gestion ;

• supporter la compétitivité de la Société de Gestion sur le marché dans lequel elle opère ;

• assurer l'attractivité, le développement et la conservation d'employés motivés et qualifiés.

Le personnel de LFDE perçoit une rémunération comprenant une composante fixe et une composante variable, dûment équilibrées, faisant l'objet d'un examen annuel et basées sur la performance individuelle ou collective. Les principes de la politique de rémunération sont révisés sur une base régulière et adaptés en fonction de l'évolution réglementaire.

La politique de rémunération a été approuvée par les Administrateurs de la Société de Gestion. Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet suivant : www.lfde.com. Une copie manuscrite de cette politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande.

Données 2020 :

K€

	Nb	Fixe	Variable		Différé Nb	Différé Mtt variable différé
RT	46	4 578	5 143	*dont =>*	10	2 010
Non RT	88	6 422	3 266			
TOTAL	**134**	**11 000**	**8 409**			

= brut annuel
pas de prorata

RT : Risk Takers

comptes annuels

BILAN actif

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	**212 259 981,05**	**383 307 041,46**
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	49 185 879,98	137 622 625,80
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	121 743 643,26	146 693 230,35
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables	32 509 750,30	94 999 233,36
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	8 427 267,51	3 520 231,95
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	393 440,00	442 620,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	29 100,00
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	**561 557,60**	**3 415 238,57**
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	561 557,60	3 415 238,57
Comptes financiers	**13 893 814,98**	**13 154 582,62**
Liquidités	13 893 814,98	13 154 582,62
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	**226 715 353,63**	**399 876 862,65**

BILAN passif

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	238 432 057,69	408 816 099,01
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-12 795 626,95	-12 117 456,26
• Résultat de l'exercice	595 638,00	2 067 302,60
Total des capitaux propres *(montant représentatif de l'actif net)*	**226 232 068,74**	**398 765 945,35**
Instruments financiers	**-**	**29 100,00**
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	29 100,00
Autres opérations	-	-
Dettes	**483 284,89**	**1 081 817,30**
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	483 284,89	1 081 817,30
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	**226 715 353,63**	**399 876 862,65**

HORS-bilan

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	60 977 820,00
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 357,62	14 277,95
• Produits sur actions et valeurs assimilées	2 019 695,94	5 516 224,65
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	2 135 560,65	2 814 282,23
• Produits sur titres de créances	33 095,33	96 215,28
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	**4 189 709,54**	**8 441 000,11**
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-119 762,72	-61 274,02
• Autres charges financières	-3 389,51	-5 040,39
Total (II)	**-123 152,23**	**-66 314,41**
Résultat sur opérations financières (I - II)	**4 066 557,31**	**8 374 685,70**
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-3 377 692,76	-5 858 775,95
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	**688 864,55**	**2 515 909,75**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-93 226,55	-448 607,15
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	**595 638,00**	**2 067 302,60**

annexes

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Covid-19 et incidence sur les comptes annuels :

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

A/ Méthode d'évaluation

Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués au prix du marché.

Toutefois, les instruments ci-dessous sont évalués selon des méthodes spécifiques :

Les obligations et actions européennes sont valorisées au cours de clôture, les titres étrangers au dernier cours connu.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de titres équivalents affectés, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre. Toutefois, les titres de créances négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois et en l'absence de sensibilité particulière pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie est inférieure à 3 mois sont valorisés au taux de négociation d'achat. Un amortissement de la décote ou de la surcote est pratiqué de façon linéaire sur la durée de vie du TCN.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie est supérieure à 3 mois sont valorisés au taux de marché. Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les titres qui font l'objet de contrats de cession ou d'acquisition temporaire sont évalués en conformité avec la réglementation en vigueur selon les conditions du contrat d'origine.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité du conseil d'administration de la SICAV à leur valeur probable de négociation.

Les warrants ou bons de souscription obtenus gratuitement lors de placements privés ou d'augmentation de capital seront valorisés dès leurs admissions sur un marché réglementé ou l'organisation d'un marché de gré à gré.

- Les contrats :

Les opérations sur les marchés à terme ferme sont valorisées au cours de compensation et les opérations conditionnelles selon le titre du support.

La valeur de marché pour les contrats à terme ferme est égale au cours en euro multiplié par le nombre de contrats. La valeur de marché pour les opérations conditionnelles est égale à la traduction en équivalent sous-jacent.

Les swaps de taux sont valorisés au taux de marché conformément aux dispositions contractuelles. Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur de marché.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du conseil d'administration de la SICAV. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

B/ Modalités pratiques

Les actions et les obligations sont évaluées sur la base des cours extraits de la base de données Bloomberg en fonction de leur place de cotation :

Asie-Océanie :

extraction à 12 h pour une cotation au cours de clôture du jour.

Amérique :

extraction à 9 h pour une cotation au cours de clôture de la veille.

extraction à 16 h 45 pour une cotation au cours d'ouverture du jour.

Europe sauf France :

extraction à 19 h 30 pour une cotation au cours de clôture du jour.

extraction à 14 h 30 pour une cotation au cours d'ouverture du jour.

extraction à 9 h pour une cotation au cours de J-1.

France :

extraction à 12 h et 16 h pour une cotation au cours d'ouverture du jour.

extraction à 17 h 40 pour une cotation au cours de clôture du jour.

Contributeurs :

extraction à 14 h pour une cotation suivant les disponibilités de cours.

Les positions sur les marchés à terme ferme à chaque valeur liquidative sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Les positions sur les marchés à terme conditionnel à chaque valeur liquidative sont évaluées selon les principes employés pour leur sous-jacent.

Asie-Océanie :

extraction à 12 h

Amérique :

extraction J+1 à 9 h

Europe (sauf France) :

extraction à 19 h 30

France :

extraction à 18 h

Méthode de comptabilisation

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des revenus des instruments financiers est celui du coupon encaissé, à l'exception des compartiments Echiquier Altarocca Convertibles, Echiquier Hybrid Bonds et Echiquier Convexité Europe qui utilisent la méthode des coupons courus.

La comptabilisation de l'enregistrement des frais de transaction se fait en frais exclus.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Action A 1,196 % TTC maximum
		Action G 0,85 % TTC maximum

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Action I 0,75 % TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	(*)
Commissions de mouvement perçues par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction ou opération	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

(*) Le compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres OPC dont les frais de gestion maximum seront de 2.392 %. Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la société de gestion.

Les contributions dues pour la gestion de l'OPCVM en application du d) du 3° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier sont imputées au compartiment.

En sus des frais ci-dessus, d'autres frais peuvent être supportés par le compartiment dans certaines circonstances tels que des coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances ou d'une procédure pour faire valoir un droit, sous réserve que ces frais soient systématiquement inférieurs aux montants recouvrés.

De plus, des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au compartiment.

Des informations complémentaires sur le fonctionnement de ces frais de recherche sont disponibles auprès de la société de gestion.

Devise de comptabilité

La devise de comptabilisation du compartiment est l'Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des actionnaires *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Catégorie d'action(s)	Affectation du résultat net	Affectations des plus-values nettes réalisées
Action A	Capitalisation	Capitalisation
Action G	Capitalisation	Capitalisation
Action I	Capitalisation	Capitalisation

annexes

2 évolution actif net

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	**398 765 945,35**	**592 987 543,98**
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	17 942 085,44	59 204 109,42
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-175 418 274,66	-263 288 304,37
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	13 236 958,75	29 553 334,08
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-35 030 714,00	-30 949 212,61
Plus-values réalisées sur contrats financiers	6 997 776,94	6 374 135,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-2 349 520,00	-18 656 530,00
Frais de transaction	-491 181,67	-1 779 433,69
Différences de change	-169 684,10	-199 469,58
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	2 058 252,14	22 916 103,37
- Différence d'estimation exercice N	*4 235 401,48*	*2 177 149,34*
- Différence d'estimation exercice N-1	*2 177 149,34*	*-20 738 954,03*
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	1 560,00	87 760,00
- Différence d'estimation exercice N	-	*-1 560,00*
- Différence d'estimation exercice N-1	*-1 560,00*	*-89 320,00*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	688 864,55	2 515 909,75
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	**226 232 068,74**	**398 765 945,35**

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	107 619 775,31	-
Obligations à taux variable	14 123 867,95	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	32 509 750,30	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	107 619 775,31	-	14 123 867,95	-
Titres de créances	32 509 750,30	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	13 893 814,98
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	1 003 919,18	17 478 443,24	50 463 522,89	38 455 348,87	14 342 409,08
Titres de créances	30 508 972,89	2 000 777,41	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	13 893 814,98	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	-	-	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	329 681,01	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances Opérations de change à terme de devises :	**561 557,60**
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Ventes réglements différés	556 631,10
Souscriptions à recevoir	4 926,50
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes Opérations de change à terme de devises :	**483 284,89**
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Débiteurs et créditeurs divers	383 780,50
Rachat à payer	77 441,87
Frais provisionnés	22 062,52
-	-
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

		Souscriptions		Rachats
Catégorie d'action émise / rachetée pendant l'exercice :	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Action A / FR0010434019	17 847,016	14 728 003,76	206 404,081	169 441 698,11
Action G / FR0013286622	500	42 005,00	21 499,991	1 921 973,79
Action I / FR0013286648	3 422	3 172 076,68	4 417,096	4 054 602,76
Commission de souscription / rachat par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action A / FR0010434019		-		-
Action G / FR0013286622		-		-
Action I / FR0013286648		-		-
Rétrocessions par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action A / FR0010434019		-		-
Action G / FR0013286622		-		-
Action I / FR0013286648		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action A / FR0010434019		-		-
Action G / FR0013286622		-		-
Action I / FR0013286648		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%
Catégorie d'action :	
Action A / FR0010434019	**1,19**
Action G / FR0013286622	**0,85**
Action I / FR0013286648	**0,75**

Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	Montant
Catégorie d'action :	
Action A / FR0010434019	-
Action G / FR0013286622	-
Action I / FR0013286648	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-
- Opc 3	-
- Opc 4	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital.....**néant**

3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés .....**néant**

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc	**5 875 671,51**
- autres instruments financiers	-

annexe

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)*

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Catégorie d'action	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

annexes

	31.12.2020	31.12.2019
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	595 638,00	2 067 302,60
Total	**595 638,00**	**2 067 302,60**

Action A / FR0010434019	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	571 284,23	2 005 794,75
Total	**571 284,23**	**2 005 794,75**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action G / FR0013286622	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	7 823,94	28 829,36
Total	**7 823,94**	**28 829,36**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action I / FR0013286648	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	16 529,83	32 678,49
Total	**16 529,83**	**32 678,49**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

(En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

	31.12.2020	31.12.2019
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-12 795 626,95	-12 117 456,26
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	**-12 795 626,95**	**-12 117 456,26**

Action A / FR0010434019	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-12 583 727,29	-11 912 558,75
Total	**-12 583 727,29**	**-11 912 558,75**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action G / FR0013286622	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-75 226,70	-101 766,02
Total	**-75 226,70**	**-101 766,02**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action I / FR0013286648	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-136 672,96	-103 131,49
Total	**-136 672,96**	**-103 131,49**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

annexes

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du compartiment au cours des 5 derniers exercices

Date de création du compartiment : 6 janvier 1995.

Devise EUR	**31.12.2020**	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Actif net	**226 232 068,74**	398 765 945,35	592 987 543,98	738 998 502,18	588 260 790,00

Action A / FR0010434019 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Nombre d'actions en circulation	**258 041,152**	446 598,217	663 025,189	782 429,224	652 395,789
Valeur liquidative	**862,17**	877,75	866,17	929,29	901,69
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) [1]	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**-46,55**	-22,18	-16,66	24,77	11,24

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*

[1] En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action G / FR0013286622 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Nombre d'actions en circulation	**14 170,048**	35 170,039	48 408,813	62 251,939	-
Valeur liquidative	**94,05**	95,41	93,83	100,31	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) [1]	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**-4,75**	-2,07	-1,45	-0,19	-

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*

[1] En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action I / FR0013286648 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Nombre d'actions en circulation	**2 568,002**	3 563,098	15 065,544	5 631	-
Valeur liquidative	**943,42**	956,2	939,28	1 003,22	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	**-**	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) (1)	**-**	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**-46,78**	-19,77	-13,62	-1,87	-

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*

(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

4 inventaire au 31.12.2020

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilieres						
Action						
FR0013185857	ABEO SA	PROPRE	146 480,00	1 779 732,00	EUR	0,79
FR0000120073	AIR LIQUIDE	PROPRE	14 900,00	2 000 325,00	EUR	0,88
FR0000053837	ALTAMIR	PROPRE	110 000,00	2 194 500,00	EUR	0,97
FR0000035370	BASTIDE LE CONFORT MEDICAL SA	PROPRE	50 000,00	2 545 000,00	EUR	1,12
FR0000120503	BOUYGUES	PROPRE	68 000,00	2 288 200,00	EUR	1,01
FR0000130403	CHRISTIAN DIOR SE	PROPRE	5 300,00	2 409 380,00	EUR	1,07
FR0000031775	CIMENTS VICAT SA	PROPRE	11 270,00	387 124,50	EUR	0,17
FR0010461053	CRCAM LANGUEDOC	PROPRE	25 412,00	1 537 426,00	EUR	0,68
FR0000044364	CRCAM NORMANDIE-SEINE	PROPRE	9 000,00	1 003 320,00	EUR	0,44
FR0000045346	CRCAM SUD RHONE ALPES	PROPRE	7 927,00	1 272 124,96	EUR	0,56
FR0000045304	CRCAM TOURAINE ET POITOU CCI	PROPRE	7 488,00	737 493,12	EUR	0,33
FR0000120644	DANONE SA	PROPRE	53 500,00	2 876 160,00	EUR	1,27
FR0000121725	DASSAULT AVIATION	PROPRE	1 710,00	1 533 870,00	EUR	0,68
FR0000031023	ELECTRICITE DE STRASBOURG	PROPRE	16 800,00	1 982 400,00	EUR	0,88
FR0010208488	ENGIE SA	PROPRE	170 000,00	2 128 400,00	EUR	0,94
FR0000121667	ESSILOR LUXOTTICA SA	PROPRE	22 000,00	2 806 100,00	EUR	1,24
FR0000064784	FFP (FONCIERE FINANCIERE PART)	PROPRE	25 361,00	2 399 150,60	EUR	1,06
FR0000074759	FLEURY MICHON	PROPRE	19 218,00	530 416,80	EUR	0,23
FR0000033888	GEVELOT	PROPRE	10 465,00	1 705 795,00	EUR	0,75
FR0000062184	IDSUD	PROPRE	60 810,00	5 193 174,00	EUR	2,30
FR0000133308	ORANGE	PROPRE	190 000,00	1 849 460,00	EUR	0,82
FR0000060071	SAMSE	PROPRE	15 762,00	2 380 062,00	EUR	1,05
FR0010411983	SCOR SE ACT PROV	PROPRE	69 300,00	1 830 906,00	EUR	0,81
FR0004016699	SMTPC	PROPRE	86 000,00	1 376 000,00	EUR	0,61
FR0013199916	SOMFY SA	PROPRE	17 600,00	2 439 360,00	EUR	1,08
Total Action				***49 185 879,98***		***21,74***

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Obligation						
FR0013233384	ACCOR 1.25% 25/01/2024	PROPRE	900 000,00	935 457,25	EUR	0,41
DE000A1RE1Q3	ALLIANZ SE TF/TV 17/10/2042	PROPRE	2 500 000,00	2 779 871,92	EUR	1,23
XS1322048619	AMADEUS CAP MARKT 1.625% 17/11/2021	PROPRE	2 000 000,00	2 026 683,01	EUR	0,90
XS1143486865	ASTRAZENECA PLC 0.875% 24/11/2024	PROPRE	2 750 000,00	2 783 101,34	EUR	1,23
XS0878743623	AXA SA TF/TV 04/07/2043	PROPRE	3 000 000,00	3 446 478,08	EUR	1,52
XS2182404298	BANCO BILBAO VIZCAYA ARG 0.75% 04/06/2025	PROPRE	900 000,00	939 292,03	EUR	0,42
ES0313679K13	BANKINTER SA 0.875% 05/03/2024	PROPRE	3 000 000,00	3 118 006,85	EUR	1,38
XS1678372472	BBVA 0.75% 11/09/2022	PROPRE	1 000 000,00	1 018 933,56	EUR	0,45
XS2002532484	BECTON DICKINSON EURO 0.174% 04/06/2021	PROPRE	3 000 000,00	3 007 274,79	EUR	1,33
XS1069549761	BFCM 3% 21/05/2024	PROPRE	2 000 000,00	2 232 423,84	EUR	0,99
XS2010447238	BMW FINANCE NV 0.75% 13/07/2026	PROPRE	200 000,00	209 763,29	EUR	0,09
XS1046827405	BNP PARIBAS TF/TV 20/03/2026	PROPRE	3 000 000,00	3 086 703,70	EUR	1,36
FR0013231743	BPCE SA 1.125% 18/01/2023	PROPRE	2 000 000,00	2 075 160,82	EUR	0,92
FR0013327962	CAPGEMINI SE 1% 18/10/2024	PROPRE	1 500 000,00	1 563 666,58	EUR	0,69
FR0013507837	CAPGEMINI SE 1.25% 15/04/2022	PROPRE	500 000,00	513 232,67	EUR	0,23
XS1468525057	CELLNEX TELECOM SAU 2.375% 16/01/2024	PROPRE	3 000 000,00	3 224 958,61	EUR	1,43
XS1577586321	CIE DE SANINT GOBAIN 1.00% 17/03/2025	PROPRE	1 000 000,00	1 059 634,79	EUR	0,47
FR0013213832	CNP ASSURANCES 1.875% 20/10/2022	PROPRE	2 000 000,00	2 077 050,96	EUR	0,92
XS0550466469	CREDIT AGRICOLE SA 3.9% 19/04/2021	PROPRE	2 400 000,00	2 493 138,41	EUR	1,10
FR0013258936	CREDIT MUTUEL ARKEA 1.25% 31/05/2024	PROPRE	1 500 000,00	1 571 790,00	EUR	0,69
FR0013216900	DANONE SA 0.424% 03/11/2022	PROPRE	1 500 000,00	1 520 282,75	EUR	0,67
XS1896661870	DIAGEO FINANCE PLC 0.25% 22/10/2021	PROPRE	3 000 000,00	3 014 141,10	EUR	1,33
BE0002597756	ELIA SYSTEM OP SA NV VAR 05/09/2023	PROPRE	1 000 000,00	1 054 445,62	EUR	0,47
FR0013413556	ELIS SA 1.75% 11/04/2024	PROPRE	1 700 000,00	1 751 114,34	EUR	0,77
FR0013365285	ENGIE SA 0.875% 19/09/2025	PROPRE	2 500 000,00	2 620 172,60	EUR	1,16
XS1329671132	EXOR SPA 2.125% 02/12/2022	PROPRE	1 750 000,00	1 818 721,54	EUR	0,80
XS1785467751	FAURECIA 2.625% 15/06/2025	PROPRE	500 000,00	509 874,16	EUR	0,23
XS1954697923	FCA BANK SPA IRELAND 1.25% 21/06/2022	PROPRE	2 000 000,00	2 050 821,64	EUR	0,91
FR0013457405	FFP 1.875% 30/10/2026	PROPRE	1 100 000,00	1 063 223,46	EUR	0,47

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
XS1088515207	FIAT FINANCE & TRADE 4.75% 15/07/2022	PROPRE	3 000 000,00	3 273 491,51	EUR	1,45
XS1026109204	FRESENIUS 4% 01/02/2024	PROPRE	700 000,00	799 575,78	EUR	0,35
XS1598757760	GRIFOLS SA 3.2% 01/05/2025	PROPRE	2 000 000,00	2 035 237,78	EUR	0,90
XS2153405118	IBERDROLA FINANZAS SAU 0.875% 16/06/2025	PROPRE	2 000 000,00	2 093 752,88	EUR	0,93
XS1721244371	IBERDROLA INTL BV VAR PERP	PROPRE	1 000 000,00	1 039 804,58	EUR	0,46
XS1057055060	IBERDROLA INTL 2.5% 24/10/2022	PROPRE	1 000 000,00	1 055 620,00	EUR	0,47
FR0013065372	ILIAD SA 2.125% 05/12/2022	PROPRE	1 000 000,00	1 034 424,79	EUR	0,46
XS2194282948	INFINEON TECHNOLOGIES AG 0.75% 24/06/2023	PROPRE	3 000 000,00	3 078 770,55	EUR	1,36
FR0013281946	INGENICO GROUP SA 1.625% 13/09/2024	PROPRE	700 000,00	736 060,74	EUR	0,33
FR0011912872	INGENICO 2.5% 20/05/2021	PROPRE	600 000,00	614 600,05	EUR	0,27
XS1636000561	INTESA SANPAOLO SPA 0.875% 27/06/2022	PROPRE	4 000 000,00	4 080 650,96	EUR	1,80
FR0013512381	KERING 0.25% 13/05/2023	PROPRE	1 000 000,00	1 012 073,29	EUR	0,45
FR0013054913	LA BANQUE POSTALE VAR 19/11/2027	PROPRE	1 000 000,00	1 052 711,10	EUR	0,47
FR0013286846	LEGRAND SA 0.5% 09/10/2023	PROPRE	2 200 000,00	2 243 528,05	EUR	0,99
XS1685653302	LONDON STOCK EXCHANGE PL 0.875% 19/09/2024	PROPRE	1 500 000,00	1 554 463,56	EUR	0,69
XS1001749107	MICROSOFT CORP 2.125% 06/12/2021	PROPRE	1 000 000,00	1 019 216,58	EUR	0,45
XS1028599287	ORANGE TF-2024/TV PERPETUEL	PROPRE	1 400 000,00	1 663 852,95	EUR	0,74
FR0013245586	PEUGEOT SA 2% 23/03/2024	PROPRE	1 000 000,00	1 072 330,82	EUR	0,47
XS1214547777	PRYSMIAN SPA 2.5% 11/04/2022	PROPRE	1 000 000,00	1 047 524,66	EUR	0,46
XS2126161681	RELX FINANCE BV 0% 18/03/2024	PROPRE	1 000 000,00	1 003 730,00	EUR	0,44
XS1576837725	RELX FINANCE BV 0.375% 22/03/2021	PROPRE	1 000 000,00	1 003 919,18	EUR	0,44
XS1690133811	SANTAN CONSUMER FINANCE 0.5% 04/10/2021	PROPRE	900 000,00	907 563,58	EUR	0,40
XS1550951641	SANTAN CONSUMER FINANCE 0.875% 24/01/2022	PROPRE	3 000 000,00	3 062 837,30	EUR	1,35
FR0013517711	SCHNEIDER ELECTRIC SE 0% 12/06/2023	PROPRE	900 000,00	906 003,00	EUR	0,40
FR0013059417	SEB SA 2.375% 25/11/2022	PROPRE	1 300 000,00	1 353 999,15	EUR	0,60
XS2182049291	SIEMENS FINANCIERINGSMAT 0.125% 05/06/2022	PROPRE	1 600 000,00	1 611 316,60	EUR	0,71
XS1555147369	SMURFIT KAPPA ACQUISITIO 2.375% 01/02/2024	PROPRE	1 000 000,00	1 073 319,72	EUR	0,47
FR0013245263	SPIE SA 3.125% 22/03/2024	PROPRE	2 000 000,00	2 168 486,30	EUR	0,96
XS1551678409	TELECOM ITALIA SPA 2.5% 19/07/2023	PROPRE	1 100 000,00	1 166 103,22	EUR	0,52
FR0013248465	TELEPERFORMANCE 1.5% 03/04/2024	PROPRE	2 000 000,00	2 107 527,12	EUR	0,93

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
XS1405775708	THERMO FISHER SCIENTIFIC 0.75% 12/09/2024	PROPRE	2 000 000,00	2 065 626,03	EUR	0,91
XS1374865555	UNICREDIT SPA 2.00% 04/03/2023	PROPRE	1 500 000,00	1 595 417,88	EUR	0,71
XS2133390521	VATTENFALL AB 0.05% 15/10/2025	PROPRE	1 500 000,00	1 511 373,49	EUR	0,67
FR0013210408	VEOLIA ENVIRONNEMENT SA 0.314% 04/10/2023	PROPRE	1 500 000,00	1 521 210,08	EUR	0,67
FR0013176302	VIVENDI SA 0.75% 26/05/2021	PROPRE	1 600 000,00	1 612 724,38	EUR	0,71
XS1734548487	VOLKSWAGEN BANK GMBH 0.75% 15/06/2023	PROPRE	2 000 000,00	2 042 123,56	EUR	0,90
XS2115085230	VOLVO TREASURY AB 0% 11/02/2023	PROPRE	2 500 000,00	2 506 175,00	EUR	1,11
DE000A19B8D4	VONOVIA FINANCE BV 0.75% 25/01/2022	PROPRE	1 500 000,00	1 527 150,25	EUR	0,68
FR0013213709	WENDEL SA 1.00% 20/04/2023	PROPRE	4 100 000,00	4 216 453,48	EUR	1,86
FR0013448032	WORLDLINE SA FRANCE 0.25% 18/09/2024	PROPRE	700 000,00	707 473,60	EUR	0,31
Total Obligation				***121 743 643,26***		***53,81***
O.P.C.V.M.						
FR0010383448	ECHIQUIER CONVEXITE SRI EUROPE PART I	PROPRE	700,00	1 062 089,00	EUR	0,47
FR0011829050	ECHIQUIER CREDIT SRI EUROPE I	PROPRE	20 781,00	2 316 250,26	EUR	1,02
FR0013390564	ECHIQUIER SHORT TERM CREDIT I	PROPRE	2 500,00	2 497 332,25	EUR	1,10
FR0010408559	SIPAREX MIDMARKET II	PROPRE	2 000,00	393 440,00	EUR	0,17
FR0013477668	STRATEGIE HAUT RENDEMENT 2025 FCP	PROPRE	1 200,00	1 263 996,00	EUR	0,56
FR0011819036	TAILOR CREDIT RENDEMENT CIBLE FCP	PROPRE	10 000,00	1 287 600,00	EUR	0,57
Total O.P.C.V.M.				***8 820 707,51***		***3,90***
Total Valeurs mobilieres				***179 750 230,75***		***79,45***
Liquidites						
AUTRES						
	CREDITEUR DIV EUR	PROPRE	-357 800,00	-357 800,00	EUR	-0,16
	DEBITEUR DIV EUR	PROPRE	-25 980,50	-25 980,50	EUR	-0,01
Total AUTRES				***-383 780,50***		***-0,17***
BANQUE OU ATTENTE						
	ACH DIFF OP DE CAPI	PROPRE	-77 441,87	-77 441,87	EUR	-0,03
	BANQUE EUR BPP	PROPRE	13 564 133,97	13 564 133,97	EUR	6,00
	BANQUE USD BPP	PROPRE	403 331,75	329 681,01	USD	0,15
	SOUS RECEV EUR BPP	PROPRE	4 926,50	4 926,50	EUR	0,00
	VTE DIFF TITRES EUR	PROPRE	556 631,10	556 631,10	EUR	0,25
Total BANQUE OU ATTENTE				***14 377 930,71***		***6,36***

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-21 820,76	-21 820,76	EUR	-0,01
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-92,84	-92,84	EUR	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-148,92	-148,92	EUR	-0,00
Total FRAIS DE GESTION				***-22 062,52***		***-0,01***
Total Liquidites				***13 972 087,69***		***6,18***
Creances negociables						
Interets precomptes.						
FR0126526641	ACCOR SA ZCP 02/02/2021	PROPRE	2 000 000,00	1 999 911,12	EUR	0,88
FR0126527300	ALSTOM ZCP 02/03/2021	PROPRE	1 000 000,00	1 000 765,59	EUR	0,44
XS2265502166	AMADEUS FINANCE BV ZCP 31/05/2021	PROPRE	2 000 000,00	2 000 777,41	EUR	0,88
FR0126582925	ARCELORMITTAL ZCP 25/01/2021	PROPRE	2 000 000,00	2 000 393,53	EUR	0,88
XS2237376251	BANCO BILBAO VIZCAY ZCP 21/01/2021	PROPRE	2 000 000,00	2 000 583,90	EUR	0,88
FR0126538208	BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL ZCP 29/01/2021	PROPRE	2 000 000,00	2 000 895,76	EUR	0,88
BE6325279063	COFINIMMO SA ZCP 16/02/2021	PROPRE	1 000 000,00	1 000 524,44	EUR	0,44
XS2249743886	EXOR NV ZCP 22/01/2021	PROPRE	2 000 000,00	2 000 466,94	EUR	0,88
FR0126438441	FAURECIA ZCP 18/01/2021	PROPRE	3 500 000,00	3 499 836,79	EUR	1,55
XS2230853934	IBERDROLA INTERNATIONAL BV ZCP 10/03/2021	PROPRE	1 000 000,00	1 001 042,02	EUR	0,44
FR0126526252	KORIAN SA ZCP 23/02/2021	PROPRE	2 000 000,00	2 000 161,97	EUR	0,88
FR0126581265	NEXITY ZCP 16/02/2021	PROPRE	2 000 000,00	1 999 923,34	EUR	0,88
FR0126523911	PERNOD RICARD FINANCE SA ZCP 19/01/2021	PROPRE	3 000 000,00	3 000 690,81	EUR	1,33
FR0126527219	PLASTIC OMNIUM ZCP 01/02/2021	PROPRE	1 000 000,00	1 000 043,06	EUR	0,44
FR0126383944	VEOLIA ENVIRONNEMENT ZCP 22/03/2021	PROPRE	3 000 000,00	3 003 619,77	EUR	1,33
FR0126486150	WORLDINE ZCP 04/01/2021	PROPRE	3 000 000,00	3 000 113,85	EUR	1,33
Total Interets precomptes.				***32 509 750,30***		***14,37***
Total Creances negociables				***32 509 750,30***		***14,37***
Total ECHIQUIER PATRIMOINE				**226 232 068,74**		**100,00**

LA FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER

FINANCIERE DE L'ECHIQUIER

ECHIQUIER MAJOR SRI GROWTH EUROPE

rapport annuel

COMPARTIMENT DE SICAV ECHIQUIER

EXERCICE CLOS LE : 31.12.2020

Commercialisateur	FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER 53, avenue d'Iéna - 75116 Paris.
Société de gestion	FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER 53, avenue d'Iéna - 75116 Paris.
Dépositaire et conservateur	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES 3, rue d'Antin - 75002 Paris.
Centralisateur	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES 3, rue d'Antin - 75002 Paris.
Commissaire aux comptes	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT 63, rue de Villiers 92208 Neuilly sur Seine. Représenté par Monsieur Frédéric Sellam

Informations concernant les placements et la gestion

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

Catégorie d'action(s)	Affectation du résultat net	Affectations des plus-values nettes réalisées
Action A	Capitalisation	Capitalisation
Action G	Capitalisation	Capitalisation
Action I	Capitalisation	Capitalisation
Action IXL	Capitalisation	Capitalisation
Action J	Capitalisation	Capitalisation

Objectif de gestion :

ECHIQUIER MAJOR SRI GROWTH EUROPE est un compartiment dynamique recherchant la performance à long terme à travers l'exposition sur les marchés des actions européennes et investissant dans des entreprises de croissance leaders dans leurs secteurs. Cet objectif est associé à une démarche de nature extrafinancière, intégrant la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). L'objectif extra-financier est de contribuer à faire progresser les entreprises sur les enjeux ESG en engageant avec elles un dialogue régulier et en partageant avec elles des axes d'amélioration précis et suivis dans le temps.

Indicateur de référence :

L'indice MSCI EUROPE est un indicateur représentatif de la gestion d'ECHIQUIER MAJOR SRI GROWTH EUROPE. Cet indice est représentatif de l'évolution des marchés actions des pays les plus développés en Europe. Il est calculé en euros et dividendes réinvestis. L'administrateur MSCI Limited de l'indice de référence MSCI Europe est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil de 8 juin 2016, la société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Stratégie d'investissement :

1. Stratégies utilisées

Le compartiment met en œuvre une gestion active et discrétionnaire orientée vers les marchés des actions européennes. Le compartiment est exposé essentiellement sur des grandes valeurs européennes. Le compartiment se réserve aussi la possibilité de s'exposer sur des petites et moyennes valeurs européennes dans la limite de 40 % de l'actif net.

La gestion d'ECHIQUIER MAJOR SRI GROWTH EUROPE s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres -stock picking- obtenue au travers de la mise en œuvre d'un processus approfondi d'évaluation des sociétés mises en portefeuille.

Cette gestion est basée sur une analyse fondamentale de chaque dossier, appuyée par une notation développée en interne et portant sur plusieurs critères que sont notamment :

la qualité du management de l'entreprise, la qualité de sa structure financière,

la visibilité sur les futurs résultats de l'entreprise, les perspectives de croissance de son métier, les aspects environnementaux et sociaux, l'aspect spéculatif de la valeur.

Les valeurs retenues font l'objet de la fixation d'objectifs de prix d'achat et de prix de vente.

Les dossiers sélectionnés ont ainsi fait l'objet d'un processus très sélectif s'appuyant sur de l'analyse quantitative et qualitative. La méthodologie impliquant la fixation d'un prix d'achat et d'un prix de vente permet de se positionner sur des dossiers présentant un potentiel d'appréciation future par le marché.

ECHIQUIER MAJOR SRI GROWTH EUROPE intègre de manière systématique les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance à la gestion financière. Cela a un impact sur la sélection des titres en portefeuille. Etant donnée la thématique d'investissement de ce compartiment (sélection de sociétés européennes leader et en croissance), l'analyse ESG permet de mieux identifier les entreprises dirigées par des équipes de management de grande qualité, capables d'attirer et motiver les meilleurs éléments et d'anticiper les réglementations sociales et environnementales pour installer durablement leur leadership. L'analyse ESG permet ainsi d'approfondir notre connaissance des entreprises pour chercher à minimiser les risques attachés à l'investissement. ECHIQUIER MAJOR SRI GROWTH EUROPE s'attache à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans son univers d'investissement (approche « best in universe ») ou ceux démontrant une amélioration continue de leur pratiques ESG dans le temps (approche « best efforts»). Il s'agit pour nous d'évaluer si l'entreprise s'inscrit dans une réelle démarche de progrès en se fixant des objectifs ambitieux.

Les exemples d'indicateurs retenus pour chacun des critères E, S et G sont les suivants :

- Indicateurs environnementaux : politique environnementale et actions, résultats des plans d'action mis en place par l'entreprise, exposition des fournisseurs aux risques environnementaux, impact positif ou négatif des produits sur l'environnement.
- Indicateurs sociaux : attractivité de la marque employeur, fidélisation des employés, lutte contre la discrimination, protection des salariés, exposition des fournisseurs aux risques sociaux, relations avec la société civile.
- Indicateurs de gouvernance : compétence de l'équipe dirigeant, contre-pouvoirs, respect des actionnaires minoritaires, éthique des affaires.

L'ensemble de ces critères ESG permet de déterminer la note ESG sur 10 qui est attribuée à chaque émetteur. Cette notation est déterminée par la société de gestion et est composée de la façon suivante :

- Gouvernance : La note de Gouvernance représente environ 60% de la note ESG globale. Il s'agit d'un parti pris historique de La Financière de l'Echiquier qui attache depuis sa création une importance particulière à ce sujet.
- Environnement et Social : Les critères sociaux et environnementaux sont rassemblés en une note de Responsabilité. Le calcul de celle-ci tient compte du type de société concerné:
- Pour les valeurs industrielles : les critères sociaux et environnementaux sont équipondérés au sein de la note de Responsabilité.
- Pour les valeurs de service : la note "Social" contribue à hauteur de 2/3 dans la note de "Responsabilité" tandis que la note "Environnement" représente 1/3 de la note de Responsabilité.

Cette note peut être réduite en cas de controverse significative.

Dans le cas où une entreprise verrait sa notation baisser en dessous du minimum requis par la société de gestion pour le compartiment, la position sur l'émetteur serait cédée dans le meilleur intérêt des actionnaires.

L'objectif extra financier visé par ce compartiment ISR est de contribuer à faire progresser les entreprises sur les enjeux ESG en engageant avec elles un dialogue régulier et en partageant des axes d'améliorations précis, à suivre dans le temps.

Pour une information plus détaillée sur la méthodologie de notation mise en œuvre dans le compartiment, l'investisseur est invité à se référer au Code de Transparence de la Financière de l'Echiquier disponible sur le site internet www.lfde.com.

En fonction des convictions du gérant, la construction du portefeuille peut conduire à un portefeuille concentré (moins de 50 valeurs).

ECHIQUIER MAJOR SRI GROWTH EUROPE n'a recours aux instruments dérivés que dans le cadre de couverture du risque de marché et du risque de change.

Afin de permettre l'éligibilité de l'OPCVM au PEA, il est investi à tout moment à hauteur de 75% minium en instruments financiers éligibles au PEA.

2. Les actifs (hors dérivés)

A/ Les actions :

ECHIQUIER MAJOR SRI GROWTH EUROPE est exposé à hauteur de 60% minimum sur les marchés des actions européennes et 25% maximum en actions non européennes.

Le compartiment est exposé à hauteur de 60% minimum en valeurs représentatives de grandes capitalisations et de tous secteurs d'activité.

Par ailleurs, le compartiment peut être exposé sur des petites et moyennes valeurs européennes dans la limite de 40% des actifs détenus.

B/ Titres de créances et instruments du marché monétaire :

Dans la limite de 25 %, le compartiment peut investir :

- dans des titres de créances négociables. L'échéance maximum des titres de créances utilisés dans le cadre de la gestion de la trésorerie du compartiment sera de 5 ans. Les titres court terme ainsi utilisés bénéficient d'une notation Standard & Poor's court terme « Investment grade » -ou notation équivalente dans une autre agence de notation. Les TCN réputés « spéculatifs » ou non notés sont autorisés dans la limite de 10%.
- dans des titres obligataires. Dans ce cadre, une attention particulière sera portée à la qualité de crédit des entreprises émettant ces titres. Les titres concernés sont des titres réputés « Investment grade » à savoir notés au minimum BBB- par Standard & Poor's ou équivalent ou considérés comme tels par l'équipe de gestion. La maturité maximum des titres obligataires est de 10 ans.

Les obligations réputées « spéculatives » ou non notées sont autorisées dans la limite de 10%. La gestion ne se fixe pas de limite dans la répartition entre émetteurs souverains et privés.

Lors de l'acquisition et du suivi en cours de vie des titres, l'appréciation du risque de crédit repose sur la recherche et l'analyse interne de La Financière de l'Echiquier ainsi que sur les notations proposées par les agences.

Lorsque les titres sont réputés spéculatifs ou non notés, leurs émetteurs appartiennent à des groupes suivis par la recherche interne de La Financière de l'Echiquier.

Les notations mentionnées ci-dessus sont celles retenues par le gérant lors de l'investissement initial. En cas de dégradation de la notation pendant la durée de vie de l'investissement, le gérant effectue une analyse au cas par cas de chaque situation et décide ou non de conserver la ligne concernée. Les limites d'investissement définies en fonction de l'appréciation du risque de crédit par les agences de notation pourront ainsi être légèrement modifiées en fonction de l'analyse propre de l'équipe de gestion.

3. Investissement en titres d'autres Organismes de Placements Collectifs

Le compartiment ne pourra pas investir plus de 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM français et/ou européens et en fonds d'investissement à vocation générale. Il s'agira d'OPC de toute classification AMF sous réserve de ne pas être en contradiction avec la stratégie d'investissement. Il peut s'agir d'OPC gérés par la société de gestion ou par une société liée.

4. Instruments dérivés

Le compartiment se réserve la possibilité d'intervenir sur les instruments financiers à terme négociés sur les marchés règlementés européens, non réglementés et/ou de gré à gré. Dans ce cadre, le compartiment prendra exclusivement des positions en vue de couvrir le portefeuille contre le risque de marché et éventuellement contre le risque de change.

Les instruments utilisés sont :

- futures sur indices,
- options sur titres et sur indices,
- options de change et change à terme.

Ces opérations seront effectuées dans la limite d'une fois l'actif du compartiment.

Les instruments financiers sont conclus avec des intermédiaires sélectionnés par la Société de Gestion qui ne disposent d'aucun pouvoir sur la composition ou la gestion du portefeuille de l'OPCVM.

5. Titres intégrant des dérivés

Le gérant pourra investir sur des titres intégrant des dérivés (warrants, bon de souscription, obligations convertibles, etc…) négociés sur des marchés réglementés ou de gré à gré. Aucune contrainte de notation ne s'applique aux obligations convertibles.

Dans ce cadre , le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille à des secteurs d'activité, zones géographiques, taux, actions (tous types de capitalisation) , change, titres et valeurs mobilières assimilés ou indices dans le but de réaliser l'objectif de gestion.

Le recours à des titres intégrant des dérivés, par rapport aux autres instruments dérivés énoncés ci-dessus, sera justifié notamment par la volonté du gérant d'optimiser la couverture ou, le cas échéant, la dynamisation du portefeuille en réduisant le cout lié à l'utilisation de ces instruments financiers afin d'atteindre l'objectif de gestion.

Dans tous les cas, le montant des investissements en titres intégrant des dérivés ne pourra dépasser plus de 10% de l'actif net. Le risque lié à ce type d'investissement sera limité au montant investi pour l'achat.

6. Dépôts

Néant.

7. Emprunt d'espèces

Le compartiment peut être emprunteur d'espèces.

Sans avoir vocation à être structurellement emprunteur d'espèces, le compartiment peut se trouver temporairement en position débitrice en raison des opérations liées à ses flux versés (investissements et désinvestissements en cours, opérations de souscriptions/rachats, ...) dans la limite de 10%.

8. Opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres

Néant.

Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

Risque de perte en capital :

La perte en capital se produit lors de la vente d'un titre à un prix inférieur à sa valeur d'achat. L'investisseur est averti que son capital initialement investi peut ne pas lui être restitué. L'OPC ne bénéficie d'aucune garantie ou protection en capital.

Risque actions :

ECHIQUIER MAJOR SRI GROWTH EUROPE est exposé à hauteur de 60 % minimum en actions.

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille de l'OPC est exposé, baissent, la valeur liquidative de l'OPC pourra baisser.

Risques lié à l'investissement dans des actions de petite et moyenne capitalisation :

Sur les marchés de petites et moyennes capitalisations, le volume des titres cotés en Bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative de l'OPC peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

Risque de gestion discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire appliqué à l'OPC repose sur la sélection des valeurs. Il existe un risque que l'OPC ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs les plus performantes. La performance de l'OPC peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. La valeur liquidative de l'OPC peut en outre avoir une performance négative.

Risque de taux :

La valeur liquidative de l'OPC pourra baisser si les taux d'intérêt augmentent.

Risque de crédit :

Le risque de crédit correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance ou obligataires, dans lesquels est investi l'OPC, peut baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative.

Risque de change :

Il s'agit du risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille, l'euro. En cas de baisse d'une devise par rapport à l'euro, la valeur liquidative pourra baisser.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

Souscripteurs concernés :

- Action A : Tous souscripteurs

- Action G : Réservée à la commercialisation par des intermédiaires financiers

- Action I : Réservée aux investisseurs institutionnels

- Action IXL : Réservée aux investisseurs institutionnels

Profil de l'investisseur type :

Le compartiment s'adresse à des personnes physiques ou investisseurs institutionnels conscients des risques inhérents à la détention d'actions d'un tel compartiment, c'est à dire le risque des marchés actions défini ci-dessus.

ECHIQUIER MAJOR SRI GROWTH EUROPE peut servir de support à des contrats individuels d'assurance vie à capital variable, libellés en unités de comptes.

Le compartiment se réserve la possibilité d'investir dans des OPCVM gérés par La Financière de l'Echiquier.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ECHIQUIER MAJOR SRI GROWTH EUROPE dépend de la situation personnelle du porteur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel et éventuellement professionnel, de ses besoins d'argent actuels et à 5 ans, mais également de son souhait de prendre ou non des risques sur les marchés actions. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment les investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques du compartiment.

Durée de placement recommandée : supérieure à 5 ans.

Dominante fiscale :

Le compartiment est éligible au PEA.

Indications sur le régime fiscal :

Le prospectus n'a pas vocation à résumer les conséquences fiscales attachées, pour chaque investisseur, à la souscription, au rachat, à la détention ou à la cession d'action(s) d'un compartiment de la SICAV. Ces conséquences varieront en fonction des lois et des usages en vigueur dans le pays de résidence, de domicile ou de constitution de l'actionnaire ainsi qu'en fonction de sa situation personnelle.

Selon votre régime fiscal, votre pays de résidence, ou la juridiction à partir de laquelle vous investissez dans cette SICAV, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'action(s) de compartiment(s) de la SICAV peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de consulter un conseiller fiscal sur les conséquences possibles de l'achat, de la détention, de la vente ou du rachat d'action(s) de compartiments de la SICAV d'après les lois de votre pays de résidence fiscale, de résidence ordinaire ou de votre domicile.

La Société de Gestion et les commercialisateurs n'assument aucune responsabilité, à quelque titre que ce soit, eu égard aux conséquences fiscales qui pourraient résulter pour tout investisseur d'une décision d'achat, de détention, de vente ou de rachat d'action(s) d'un compartiment de la SICAV.

La SICAV propose au travers des différents compartiments des actions de capitalisation et de distribution, il est recommandé à chaque investisseur de consulter un conseiller fiscal sur la réglementation applicable dans son pays de résidence, suivant les règles appropriées à sa situation (personne physique, personne morale soumise à l'impôt sur les sociétés, autres cas …). Les règles applicables aux investisseurs résidents français sont fixées par le Code général des impôts.

D'une manière générale, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leur conseiller fiscal ou de leur chargé de clientèle habituel afin de déterminer les règles fiscales applicables à leur situation particulière.

Aux termes de la règlementation fiscale américaine dite FATCA (Foreign Account Tax Compliance Act), les investisseurs pourraient être tenus de fournir à l'OPC, à la société de gestion ou à leur mandataire et ce, afin que soient identifiées les « US Person » au sens de FATCA, des renseignements notamment sur leur identité personnelle et lieux de résidence (domicile et résidence fiscale).

Ces informations pourront être transmises à l'administration fiscale américaine via les autorités fiscales françaises. Tout manquement par les investisseurs à cette obligation pourrait résulter en un prélèvement forfaitaire à la source de 30% imposé sur les flux financiers de source américaine.

Nonobstant les diligences effectuées par la société de gestion au titre de FATCA, les investisseurs sont invités à s'assurer que l'intermédiaire financier qu'ils ont utilisé pour investir dans l'OPC bénéficie lui-même du statut dit de Participating FFI. Pour plus de précisions, les investisseurs pourront se tourner vers un conseiller fiscal.

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- *La valeur liquidative est disponible auprès de www.lfde.com ou peuvent être adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de : LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER, 53, avenue d'Iéna - 75116 Paris.*
- *Date d'agrément par l'AMF de la Sicav : 3 décembre 2018.*
- *Date d'agrément par l'AMF du compartiment : 28 janvier 2005.*
- *Date de création de la Sicav : 4 décembre 2018.*
- *Date de création du compartiment : 11 mars 2005.*

rapport de gestion du conseil d'administration

Mesdames, messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale pour vous rendre compte de l'activité de votre société au cours de son exercice 2020 et soumettre à votre approbation les comptes arrêtés au 31 décembre 2020. Avant la présentation des comptes, un exposé sommaire va vous être fait sur la conjoncture économique et la politique de gestion de la Sicav durant cet exercice.

L'année 2020 aura été marquée par une crise sanitaire sans précédent liée à la pandémie de Covid 19. La propagation rapide du virus a entraîné le confinement de près de 4 milliards de personnes et un ralentissement extrêmement brutal de l'économie. Par la suite, l'intervention rapide et massive des banques centrales et les plans de relance des gouvernements ont entrainé un rebond marqué des marchés. Ce rebond a été soutenu en fin d'année par l'élection de Joe Biden à la Présidence des Etats Unis, la découverte de vaccins anti-covid efficaces et la signature d'un accord commercial post-Brexit.

Dans ce contexte MAJOR SRI GROWTH EUROPE s'est bien comporté. Grâce à son style croissance / qualité, le fonds a mieux résisté que son indice à la forte chute des marchés au premier trimestre et il a accompagné la hausse sur le reste de l'année. Le fonds a profité notamment de sa surpondération et de sa sélection de titres sur les valeurs technologiques (ASML, INFINEON), de son exposition à des valeurs qui ont bénéficié des annonces de plans de relance « verts » (EDPR, SC Electric, Alstom) et de son absence de l'Energie et de valeurs bancaires.

Sur l'ensemble de l'année 2020, le fonds est en progression de 6,12% contre un marché européen en recul de 3,32%.

Performances parts vs Indice

ECHIQUIER MAJOR SRI GROWTH EUROPE A	FR0010321828	6,12%	-3,32%
ECHIQUIER MAJOR SRI GROWTH EUROPE G	FR0010581728	7,29%	-3,32%
ECHIQUIER MAJOR SRI GROWTH EUROPE I	FR0011188275	7,94%	-3,32%

Pas de présentation de performance pour la part IXL lancée en cours d'année.

Changements apportés au cours de l'exercice

Depuis le 15 septembre 2020 :

- Suppression action J.
- Précision phrase PEA : 75% minimum en titres éligibles au PEA et non plus en actions éligibles.

Mouvements principaux

Achats : Nestlé (CH0038863350) - Schneider (FR0000121972)

Ventes : Kingspan (IE0004927939) - Prudential (GB0007099541)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR

Quote part des titres éligibles PEA :

	MIN	MAX	MOYENNE	Au 31/12/2020
ECHIQUIER MAJOR SRI GROWTH EUROPE	74,90	85,42	80,05	84,29

Renseignements règlementaires :

- Votre OPC n'a pas d'engagements sur les marchés dérivés.
- Votre fonds ne détient aucun titre en portefeuille émis par la société de gestion.
- Votre OPC détient des parts d'OPC gérés par La Financière de l'Echiquier ou des sociétés liées :
- 2 000 Echiquier Climate Impact Europe F

Présentation de notre politique générale :

Depuis 2007, La Financière de l'Echiquier intègre les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans sa méthodologie de sélection de valeurs. Cette approche est menée de façon transversale pour tous les fonds actions La Financière de l'Echiquier. Cette évaluation se fait sur la base d'entretiens ISR spécifiques menés avec les personnes clés de l'entreprise. Nous n'avons pas recours aux agences de notation. Les entretiens ISR sont par ailleurs, systématiquement conduits en binôme avec le gérant ou l'analyste financier qui suit le cas d'investissement et l'un des membres de l'équipe ISR. A l'issue de chaque entretien, une note reflétant notre appréciation de chaque entreprise est établie. Elle fait l'objet d'une révision lors des entretiens de suivi que nous réalisons en moyenne tous les deux ans. Tous les comptes rendus d'entretiens ISR et les notations extra financières des valeurs sont archivés dans notre base de données propriétaire.

Politique ESG :

Dans le cadre du fonds, nous nous attachons à appliquer la politique générale en réalisant, dans le plus de cas possible, une analyse extra financière des valeurs en portefeuilles. Cette analyse se fonde sur des critères sociaux, environnementaux et de gouvernance et donne lieu à une notation ISR, revue en moyenne tous les 3 ans. La notation ISR attribuée aux valeurs du fonds ne constitue pas un motif d'exclusion.

Des informations plus précises sont disponibles sur notre site Internet à la rubrique :

https://www.lfde.com/la-societe/investissement-responsable/

Politique d'exécution des ordres :

Cette politique consiste tout particulièrement à sélectionner des intermédiaires de marché, établissements spécialement agréés pour exécuter les ordres sur le marché. Cette sélection est effectuée afin d'obtenir des intermédiaires la « meilleure exécution » que la société de gestion doit elle-même apporter aux porteurs ou actionnaires d'OPCVM.

Le choix des intermédiaires est effectué selon des critères précis et revus deux fois par an en fonction des opinions exprimés par les participants au comité de sélection des intermédiaires :

1 - capacité à trouver de la liquidité et qualité d'exécution

2 - aide à la rencontre des entreprises

3 - le bon dénouement des opérations

4 - qualité de l'analyse et du support vente.

Pour plus d'information et conformément à la réglementation, vous pouvez consulter la Politique d'exécution établis par La Financière de l'Echiquier dans le cadre de la gestion de ses OPCVM sur le site internet de la société de gestion

Politique de vote :

Nous vous informons que notre politique de droit de vote est disponible en ligne sur notre site internet.

Le porteur de part peut consulter le document « Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation » sur le site internet de la société de gestion.

Ce document précise les conditions dans lesquelles la société de gestion a eu recours pour l'exercice précédent à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécutions d'ordres.

La société de gestion LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER calcule le risque global des OPCVM selon la méthode du calcul de l'engagement.

Suite à la transposition de la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (ou « Directive OPCVM 5 »), l'ESMA a adopté le 31 mars 2016, ses orientations sur les dispositions relatives à la rémunération des gérants d'OPCVM. Les orientations s'appliquent aux sociétés de gestion d'OPCVM à compter du 1er janvier 2017, pour les bonus payés en 2018.

Dans ce cadre, LFDE a mis à jour sa politique de rémunération. La Financière de l'Echiquier a adapter sa politique de rémunération sur la composante variable, afin de permettre une gestion saine et efficace des risques mais également de permettre un contrôle des comportements des collaborateurs exposés dans leur fonction, à la prise de risque.

La politique de rémunération est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la Société de Gestion et des OPCVM qu'elle gère et à ceux des investisseurs dans ces OPCVM, et comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts.

La politique de rémunération a été mise en place afin de :

• supporter activement la stratégie et les objectifs de la Société de Gestion ;

• supporter la compétitivité de la Société de Gestion sur le marché dans lequel elle opère ;

• assurer l'attractivité, le développement et la conservation d'employés motivés et qualifiés.

Le personnel de LFDE perçoit une rémunération comprenant une composante fixe et une composante variable, dûment équilibrées, faisant l'objet d'un examen annuel et basées sur la performance individuelle ou collective. Les principes de la politique de rémunération sont révisés sur une base régulière et adaptés en fonction de l'évolution réglementaire.

La politique de rémunération a été approuvée par les Administrateurs de la Société de Gestion. Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet suivant : www.lfde.com. Une copie manuscrite de cette politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande.

Données 2020 :

K€

	Nb	Fixe	Variable		Différé Nb	Différé Mtt variable différé
RT	46	4 578	5 143	*dont =>*	10	2 010
Non RT	88	6 422	3 266			
TOTAL	**134**	**11 000**	**8 409**			

= brut annuel
pas de prorata

RT : Risk Takers

comptes annuels

BILAN actif

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	**824 348 345,65**	**686 186 589,47**
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	822 298 625,65	686 186 589,47
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	2 049 720,00	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	**133 524,66**	**346 384,94**
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	133 524,66	346 384,94
Comptes financiers	**4 525 173,57**	**1 787 176,17**
Liquidités	4 525 173,57	1 787 176,17
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	**829 007 043,88**	**688 320 150,58**

BILAN passif

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	797 556 510,97	636 086 814,98
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	33 731 326,07	53 389 390,93
• Résultat de l'exercice	-4 288 865,29	-1 585 972,90
Total des capitaux propres *(montant représentatif de l'actif net)*	**826 998 971,75**	**687 890 233,01**
Instruments financiers	-	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	**2 008 072,13**	**429 917,57**
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	2 008 072,13	429 917,57
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	**829 007 043,88**	**688 320 150,58**

HORS-bilan

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	30,97	7 205,30
• Produits sur actions et valeurs assimilées	8 273 004,98	10 484 318,12
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	**8 273 035,95**	**10 491 523,42**
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-78 042,43	-92 276,17
• Autres charges financières	-5 847,07	-5 168,82
Total (II)	**-83 889,50**	**-97 444,99**
Résultat sur opérations financières (I - II)	**8 189 146,45**	**10 394 078,43**
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-12 619 315,97	-11 304 089,03
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	**-4 430 169,52**	**-910 010,60**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	141 304,23	-675 962,30
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	**-4 288 865,29**	**-1 585 972,90**

annexes

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Covid-19 et incidence sur les comptes annuels :

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

A/ Méthode d'évaluation

Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués au prix du marché.

Toutefois, les instruments ci-dessous sont évalués selon des méthodes spécifiques :

Les obligations et actions européennes sont valorisées au cours de clôture, les titres étrangers au dernier cours connu.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de titres équivalents affectés, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre. Toutefois, les titres de créances négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois et en l'absence de sensibilité particulière pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie est inférieure à 3 mois sont valorisés au taux de négociation d'achat. Un amortissement de la décote ou de la surcote est pratiqué de façon linéaire sur la durée de vie du TCN.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie est supérieure à 3 mois sont valorisés au taux de marché. Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les titres qui font l'objet de contrats de cession ou d'acquisition temporaire sont évalués en conformité avec la réglementation en vigueur selon les conditions du contrat d'origine.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité du conseil d'administration de la SICAV à leur valeur probable de négociation.

Les warrants ou bons de souscription obtenus gratuitement lors de placements privés ou d'augmentation de capital seront valorisés dès leurs admissions sur un marché réglementé ou l'organisation d'un marché de gré à gré.

- Les contrats :

Les opérations sur les marchés à terme ferme sont valorisées au cours de compensation et les opérations conditionnelles selon le titre du support.

La valeur de marché pour les contrats à terme ferme est égale au cours en euro multiplié par le nombre de contrats. La valeur de marché pour les opérations conditionnelles est égale à la traduction en équivalent sous-jacent.

Les swaps de taux sont valorisés au taux de marché conformément aux dispositions contractuelles. Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur de marché.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du conseil d'administration de la SICAV. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

B/ Modalités pratiques

Les actions et les obligations sont évaluées sur la base des cours extraits de la base de données Bloomberg en fonction de leur place de cotation :

Asie-Océanie :

extraction à 12 h pour une cotation au cours de clôture du jour.

Amérique :

extraction à 9 h pour une cotation au cours de clôture de la veille.

extraction à 16 h 45 pour une cotation au cours d'ouverture du jour.

Europe sauf France :

extraction à 19 h 30 pour une cotation au cours de clôture du jour.

extraction à 14 h 30 pour une cotation au cours d'ouverture du jour.

extraction à 9 h pour une cotation au cours de J-1.

France :

extraction à 12 h et 16 h pour une cotation au cours d'ouverture du jour.

extraction à 17 h 40 pour une cotation au cours de clôture du jour.

Contributeurs :

extraction à 14 h pour une cotation suivant les disponibilités de cours.

Les positions sur les marchés à terme ferme à chaque valeur liquidative sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Les positions sur les marchés à terme conditionnel à chaque valeur liquidative sont évaluées selon les principes employés pour leur sous-jacent.

Asie-Océanie :

extraction à 12 h

Amérique :

extraction J+1 à 9 h

Europe (sauf France) :

extraction à 19 h 30

France :

extraction à 18 h

Méthode de comptabilisation

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des revenus des instruments financiers est celui du coupon encaissé, à l'exception des compartiments Echiquier Altarocca Convertibles, Echiquier Hybrid Bonds et Echiquier Convexité Europe qui utilisent la méthode des coupons courus.

La comptabilisation de l’enregistrement des frais de transaction se fait en frais exclus.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Action A 2,392 % TTC maximum

annexes

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Action G 1,35 % TTC maximum
		Action I 1,00 % TTC maximum
		Action IXL 0,70 % TTC maximum
		Action J 0,75 % TTC max
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	(*)
Commissions de mouvement perçues par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction ou opération	0,40 % TTC maximum pour les actions
Commission de surperformance	Actif net	Action A Néant
		Action G Néant
		Action I Néant
		Action IXL Néant
		15% sur la différence positive entre la performance du compartiment (nette de frais de gestion fixes) et la performance de l'indice

(*) Le compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres OPC dont les frais de gestion maximum seront de 2.392 %. Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la société de gestion.

Les contributions dues pour la gestion de l'OPCVM en application du d) du 3° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier sont imputées au compartiment.

En sus des frais ci-dessus, d'autres frais peuvent être supportés par le compartiment dans certaines circonstances tels que des coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances ou d'une procédure pour faire valoir un droit, sous réserve que ces frais soient systématiquement inférieurs aux montants recouvrés.

De plus, des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au compartiment. Des informations complémentaires sur le fonctionnement de ces frais de recherche sont disponibles auprès de la société de gestion.

Devise de comptabilité

La devise de comptabilisation du compartiment est l'Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

annexes

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des actionnaires *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changements intervenus :

Depuis le 15 septembre 2020 :

• Suppression action J.

• Précision phrase PEA : 75% minimum en titres éligibles au PEA et non plus en actions éligibles.

- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Catégorie d'action(s)	Affectation du résultat net	Affectations des plus-values nettes réalisées
Action A	Capitalisation	Capitalisation
Action G	Capitalisation	Capitalisation
Action I	Capitalisation	Capitalisation
Action IXL	Capitalisation	Capitalisation
Action J	Capitalisation	Capitalisation

annexes

2 évolution actif net

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	**687 890 233,01**	**608 096 166,25**
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	442 626 745,93	221 274 369,20
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-352 696 465,16	-369 213 779,16
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	50 730 510,66	65 126 288,81
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-12 958 557,64	-5 439 810,95
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-3 473 307,18	-2 832 524,71
Différences de change	-10 836 996,74	9 882 800,83
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	30 146 978,39	161 906 733,34
- Différence d'estimation exercice N	*193 662 806,99*	*163 515 828,60*
- Différence d'estimation exercice N-1	*163 515 828,60*	*1 609 095,26*
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-	-
- Différence d'estimation exercice N	-	-
- Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-4 430 169,52	-910 010,60
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	**826 998 971,75**	**687 890 233,01**

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	4 525 173,57
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	4 525 173,57	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	CHF	GBP	USD	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	85 967 325,22	81 403 937,49	51 280 840,68	34 239 596,88
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	259,39	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	
Opérations de change à terme de devises :	**133 524,66**
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Souscriptions à recevoir	133 524,66
-	-
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	
Opérations de change à terme de devises :	**2 008 072,13**
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Rachat à payer	1 812 778,81
Frais provisionnes	108 153,41
Frais de recherche	87 139,91
-	-
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

	Souscriptions		Rachats	
Catégorie d'action émise / rachetée pendant l'exercice :	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Action A / FR0010321828	569 531,42	160 454 575,77	419 504,886	120 784 688,10
Action I / FR0011188275	100 824,089	229 245 387,37	99 912,568	219 483 903,42
Action G / FR0010581728	71 539,031	20 938 013,27	43 055,431	12 426 531,32
Action J / FR0013392404	-	-	1	1 342,32
Action IXL / FR0013431871	30 289,00	31 988 769,52	-	-
Commission de souscription / rachat par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action A / FR0010321828		2 397,07		-
Action I / FR0011188275		-		-
Action G / FR0010581728		-		-
Action J / FR0013392404		-		-
Action IXL / FR0013431871		-		-
Rétrocessions par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action A / FR0010321828		2 397,07		-
Action I / FR0011188275		-		-
Action G / FR0010581728		-		-
Action J / FR0013392404		-		-
Action IXL / FR0013431871		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action A / FR0010321828		-		-
Action I / FR0011188275		-		-
Action G / FR0010581728		-		-
Action J / FR0013392404		-		-
Action IXL / FR0013431871		-		-

annexes

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%
Catégorie d'action :	
Action A / FR0010321828	**2,39**
Action I / FR0011188275	**0,68**
Action G / FR0010581728	**1,27**
Action J / FR0013392404	**0,53**
Action IXL / FR0013431871	**0,26**

Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	Montant
Catégorie d'action :	
Action A / FR0010321828	-
Action I / FR0011188275	-
Action G / FR0010581728	-
Action J / FR0013392404	-
Action IXL / FR0013431871	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-
- Opc 3	-
- Opc 4	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital.....**néant**

3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés .....**néant**

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc	**2 049 720,00**
- autres instruments financiers	-

annexes

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)*

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Catégorie d'action	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

annexes

	31.12.2020	31.12.2019
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-4 288 865,29	-1 585 972,90
Total	**-4 288 865,29**	**-1 585 972,90**

Action A / FR0010321828	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-5 564 383,36	-3 331 296,27
Total	**-5 564 383,36**	**-3 331 296,27**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action I / FR0011188275	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	1 197 849,93	1 686 049,71
Total	**1 197 849,93**	**1 686 049,71**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action G / FR0010581728	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-29 188,89	59 284,93
Total	**-29 188,89**	**59 284,93**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action J / FR0013392404	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-	-11,27
Total	-	**-11,27**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action IXL / FR0013431871	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	106 857,03	-
Total	**106 857,03**	-
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

annexes

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

(En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

annexes

	31.12.2020	31.12.2019
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	33 731 326,07	53 389 390,93
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	**33 731 326,07**	**53 389 390,93**

Action A / FR0010321828	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	20 575 811,55	33 003 194,28
Total	**20 575 811,55**	**33 003 194,28**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action I / FR0011188275	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	10 881 094,75	18 770 565,72
Total	**10 881 094,75**	**18 770 565,72**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action G / FR0010581728	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	1 298 900,94	1 615 522,20
Total	**1 298 900,94**	**1 615 522,20**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action J / FR0013392404	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-	108,73
Total	**-**	**108,73**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action IXL / FR0013431871	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	975 518,83	-
Total	**975 518,83**	**-**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du compartiment au cours des 5 derniers exercices

Date de création du compartiment : 11 mars 2005.

Devise EUR	**31.12.2020**	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Actif net	**826 998 971,75**	687 890 233,01	608 096 166,25	858 644 918,23	1 080 855 257,24

Action A / FR0010321828 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Nombre d'actions en circulation	**1 593 521,622**	1 443 495,088	1 590 582,643	1 739 313,253	2 430 806,146
Valeur liquidative	**311,82**	293,85	209,92	228,85	208,72
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) [1]	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**9,42**	20,55	12,56	16,50	3,54

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*

[1] En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action I / FR0011188275 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Nombre d'actions en circulation	**107 181,115**	106 269,594	165 757,133	261 349,078	368 750,117
Valeur liquidative	**2 466,54**	2 285,19	1 604,97	1 716,99	1 534,74
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) [1]	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**112,69**	192,49	128,02	156,00	56,22

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*

[1] En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action G / FR0010581728 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Nombre d'actions en circulation	**98 502,033**	70 018,433	38 817,565	52 244,806	36 893,248
Valeur liquidative	**319,72**	297,99	210,3	226,88	204,77
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) (1)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**12,89**	23,91	14,92	18,57	5,53

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*
(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action J / FR0013392404 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Nombre d'actions en circulation	-	1	1	-	-
Valeur liquidative	-	1 399,47	1 000,00	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) (1)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-	97,46	-	-	-

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*
(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action IXL / FR0013431871 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Nombre d'actions en circulation	**30 289,000**	-	-	-	-
Valeur liquidative	**1 130,59**	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) [1]	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**35,73**	-	-	-	-

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*

[1] En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

4 inventaire au 31.12.2020

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilieres						
Action						
IE00B4BNMY34	ACCENTURE SHS CLASS A	PROPRE	152 446,00	32 548 977,98	USD	3,94
FR0000120073	AIR LIQUIDE	PROPRE	242 475,00	32 552 268,75	EUR	3,94
FR0010220475	ALSTOM	PROPRE	601 873,00	28 053 300,53	EUR	3,39
ES0109067019	AMADEUS IT GROUP SA	PROPRE	417 667,00	24 876 246,52	EUR	3,01
NL0010273215	ASML HOLDING N.V.	PROPRE	83 113,00	33 041 573,15	EUR	4,00
GB0009895292	ASTRAZENECA PLC	PROPRE	278 299,00	22 764 973,21	GBP	2,75
ES0105066007	CELLNEX TELECOM S.A.	PROPRE	631 223,00	31 005 673,76	EUR	3,75
GB00BD6K4575	COMPASS GROUP PLC	PROPRE	986 298,00	15 014 510,24	GBP	1,82
FR0000130650	DASSAULT SYSTEMES	PROPRE	144 765,00	24 052 704,75	EUR	2,91
ES0127797019	EDP RENOVAVEIS	PROPRE	1 306 517,00	29 788 587,60	EUR	3,60
GB00B19NLV48	EXPERIAN PLC	PROPRE	660 637,00	20 490 187,62	GBP	2,48
ES0171996087	GRIFOLS SA	PROPRE	1 026 894,00	24 522 228,72	EUR	2,97
DE0006231004	INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	PROPRE	1 186 813,00	37 254 060,07	EUR	4,50
IE0004906560	KERRY GROUP A	PROPRE	299 863,00	35 533 765,50	EUR	4,30
NL0000009827	KONINKLIJKE DSM NV	PROPRE	196 013,00	27 598 630,40	EUR	3,34
NL0000009538	KONINKLIJKE PHILIPS N.V.	PROPRE	766 066,00	33 538 369,48	EUR	4,06
FR0010307819	LEGRAND	PROPRE	397 965,00	29 051 445,00	EUR	3,51
GB00B0SWJX34	LONDON STOCK EXCHANGE	PROPRE	229 943,00	23 134 266,42	GBP	2,80
CH0013841017	LONZA GROUP AG N	PROPRE	32 291,00	16 988 032,34	CHF	2,05
FR0000120321	L'OREAL SA	PROPRE	75 901,00	23 590 030,80	EUR	2,85
FR0000121014	LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	PROPRE	51 391,00	26 255 661,90	EUR	3,17
FR0000121261	MICHELIN (CGDE)-SA	PROPRE	243 644,00	25 570 437,80	EUR	3,09
CH0038863350	NESTLE SA	PROPRE	187 682,00	18 098 489,91	CHF	2,19
DK0060534915	NOVO NORDISK	PROPRE	597 301,00	34 239 596,88	DKK	4,14
CH0024608827	PARTNERS GROUP HOLDING N	PROPRE	25 151,00	24 193 048,34	CHF	2,93

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
GB00B2B0DG97	RELX PLC	PROPRE	1 004 431,00	20 118 752,93	EUR	2,43
DE0007164600	SAP SE	PROPRE	260 521,00	27 933 061,62	EUR	3,38
FR0000121972	SCHNEIDER ELECTRIC SA	PROPRE	258 836,00	30 620 298,80	EUR	3,70
CH0012280076	STRAUMANN HOLDING (NAMEN)	PROPRE	10 732,00	10 238 866,79	CHF	1,24
FR0000051807	TELEPERFORMANCE SE	PROPRE	90 121,00	24 449 827,30	EUR	2,96
CH0012453913	TEMENOS AG-NOM	PROPRE	143 827,00	16 448 887,84	CHF	1,99
US92826C8394	VISA INC-A	PROPRE	104 771,00	18 731 862,70	USD	2,27
Total Action				***822 298 625,65***		***99,43***
O.P.C.V.M.						
FR0014000TH9	ECHIQUIER CLIMATE IMPACT EUROPE PART F	PROPRE	2 000,00	2 049 720,00	EUR	0,25
Total O.P.C.V.M.				***2 049 720,00***		***0,25***
Total Valeurs mobilieres				***824 348 345,65***		***99,68***
Liquidites						
AUTRES						
	DEBITEUR DIV EUR	PROPRE	-87 139,91	-87 139,91	EUR	-0,01
Total AUTRES				***-87 139,91***		***-0,01***
BANQUE OU ATTENTE						
	ACH DIFF OP DE CAPI	PROPRE	-1 812 778,81	-1 812 778,81	EUR	-0,22
	BANQUE EUR BPP	PROPRE	4 524 914,18	4 524 914,18	EUR	0,55
	BANQUE USD BPP	PROPRE	317,34	259,39	USD	0,00
	SOUS RECEV EUR BPP	PROPRE	133 524,66	133 524,66	EUR	0,02
Total BANQUE OU ATTENTE				***2 845 919,42***		***0,34***
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-97 956,86	-97 956,86	EUR	-0,01
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-2 546,26	-2 546,26	EUR	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-7 622,08	-7 622,08	EUR	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-28,21	-28,21	EUR	-0,00
Total FRAIS DE GESTION				***-108 153,41***		***-0,01***
Total Liquidites				***2 650 626,10***		***0,32***
Total ECHIQUIER MAJOR SRI GROWTH EUROPE				**826 998 971,75**		**100,00**

LA FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER

FINANCIERE DE L'ECHIQUIER

ECHIQUIER WORLD EQUITY GROWTH

rapport annuel

COMPARTIMENT DE SICAV ECHIQUIER

EXERCICE CLOS LE : 31.12.2020

Commercialisateur	FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER 53, avenue d'Iéna - 75116 Paris.
Société de gestion	FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER 53, avenue d'Iéna - 75116 Paris.
Dépositaire et conservateur	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES 3, rue d'Antin - 75002 Paris.
Centralisateur	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES 3, rue d'Antin - 75002 Paris.
Commissaire aux comptes	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT 63, rue de Villiers 92208 Neuilly sur Seine. Représenté par Monsieur Frédéric Sellam

Informations concernant les placements et la gestion

Classification :

Actions internationales.

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

Catégorie d'action(s)	Affectation du résultat net	Affectations des plus-values nettes réalisées
Action A	Capitalisation	Capitalisation
Action G	Capitalisation	Capitalisation
Action G USD	Capitalisation	Capitalisation
Action I	Capitalisation	Capitalisation
Action I USD	Capitalisation	Capitalisation
Action IXL	Capitalisation	Capitalisation
Action J	Capitalisation	Capitalisation

Objectif de gestion :

ECHIQUIER WORLD EQUITY GROWTH est un compartiment dynamique recherchant la performance à long terme à travers l'exposition sur les valeurs de croissance des marchés internationaux. Le compartiment cherche à investir dans des valeurs présentant des positions affirmées de leadership global dans leur secteur.

Indicateur de référence :

Aucun indice existant ne reflète exactement l'objectif de gestion du compartiment. Toutefois l'indice le plus proche est l'indice MSCI All Country World Index , calculé en euros. L'OPCVM n'étant ni indiciel, ni à référence indicielle, l'indice MSCI All Country World Index ne constitue qu'un indicateur de comparaison a posteriori de la performance.

MSCI All Country World Index est calculé en euros, et dividendes réinvestis (code Bloomberg : M7WD). Il regroupe des valeurs cotées dans 46 pays dont 23 pays développés et 23 pays émergents (données février 2015).

L'administrateur MSCI Limited de l'indice de référence MSCI All Country World Index est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil de 8 juin 2016, la société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en oeuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Stratégie d'investissement :

1. Stratégies utilisées

Le compartiment met en oeuvre une gestion active et discrétionnaire orientée vers les marchés des actions internationales.

La gestion d'ECHIQUIER WORLD EQUITY GROWTH s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres -stock picking- obtenue au travers de la mise en oeuvre d'un processus qui passe par la rencontre directe avec les entreprises dans lesquelles le compartiment investit.

S'ensuit une analyse fondamentale de chaque dossier, appuyée par une notation développée en interne et portant sur plusieurs critères que sont :

- la qualité du management de l'entreprise,
- la qualité de sa structure financière,
- la visibilité sur les futurs résultats de l'entreprise,
- les perspectives de croissance de son métier,
- et l'aspect spéculatif de la valeur.

Les valeurs retenues font l'objet de la fixation d'objectifs de prix d'achat et de prix de vente.

Les dossiers sélectionnés ont ainsi fait l'objet d'un processus très sélectif s'appuyant sur de l'analyse quantitative et qualitative. La méthodologie impliquant la fixation d'un prix d'achat et d'un prix de vente permet de se positionner sur des dossiers présentant un potentiel d'appréciation future par le marché.

La stratégie d'investissement vise à sélectionner les valeurs offrant la meilleure croissance actuelle ou potentielle, les leaders sur des marchés de taille significative sur toutes les zones géographiques.

Il s'agira pour l'essentiel de grosses capitalisations. Toutefois le compartiment se réserve la possibilité dans une limite de 10%, de sélectionner des petites et moyennes capitalisations.

Le compartiment intègre les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance à la gestion financière et un filtre extrafinancier est effectué sur la sélection de valeurs à travers l'exclusion de secteurs controversés notamment armements controversés, tabac, charbon thermique.

Les émetteurs en portefeuille disposent ainsi d'une note ESG en fonction d'indicateurs retenus pour chacun des critères E, S et G.

Toutefois, il est important de souligner que ces critères ESG ne sont pas engageants pour la gestion du compartiment.

Pour une information plus détaillée sur la méthodologie de notation extra-financière mise en oeuvre dans le compartiment et ses limites, l'investisseur est invité à se référer au site internet : www.lfde.com.

En fonction des convictions du gérant, la construction du portefeuille peut conduire à un portefeuille concentré (moins de 50 valeurs).

ECHIQUIER WORLD EQUITY GROWTH est exposé à hauteur de 60 % au moins sur les marchés actions de la zone euro et/ou internationaux et pays émergents.

ECHIQUIER WORLD EQUITY GROWTH peut aussi en fonction de l'évolution et des situations de marchés, être exposé à hauteur de 40% maximum de l'actif net en titres obligataires réputés «investment grade».

Enfin dans le cadre de la gestion de trésorerie, le compartiment se réserve la possibilité d'investir :

- en titres de créances négociables réputés « investment grade » à hauteur de 40 % maximum de l'actif
- en parts ou actions d'OPCVM français et/ou européens coordonnés ou non coordonnés dans la limite de 10 %.

ECHIQUIER WORLD EQUITY GROWTH peut recourir aux instruments dérivés dans le cadre d'opérations de couverture et d'exposition au risque de marché actions et exceptionnellement à des opérations de couverture du risque de change.

2. Les actifs (hors dérivés)

a) Les actions :

ECHIQUIER WORLD EQUITY GROWTH est en permanence exposé aux risques actions à 60% à travers des investissements dans des actions d'entreprises cotées à travers le monde.

Il s'agira pour l'essentiel de grosses capitalisations. Toutefois le compartiment se réserve la possibilité dans une limite de 10%, de sélectionner des petites et moyennes capitalisations.

b) Titres de créances et instruments du marché monétaire :

Dans la limite de 40 %, le compartiment peut investir :

- dans des titres de créances négociables. L'échéance maximum des titres de créances utilisés dans le cadre de la gestion de la trésorerie du compartiment sera de 5 ans. Les titres court terme ainsi utilisés bénéficient d'une notation Standard & Poor's court terme « Investment grade » -ou notation équivalente dans une autre agence de notation. Les TCN réputés « spéculatifs » ou non notés sont autorisés dans la limite de 10%.

• dans des titres obligataires. La maturité maximum des titres obligataires est de 12 ans. Dans ce cadre, une attention particulière sera portée à la qualité de crédit des entreprises émettant ces titres. Les titres concernés sont réputés « Investment grade » à savoir notés au minimum BBB- par Standard & Poor's ou équivalent ou considérés comme tels par l'équipe de gestion. Les obligations réputées « spéculatives » ou non notées sont autorisées dans la limite de 10%. La gestion ne se fixe pas de limite dans la répartition entre émetteurs souverains et privés.

Lors de l'acquisition et du suivi en cours de vie des titres, l'appréciation du risque de crédit repose sur la recherche et l'analyse interne de La Financière de l'Echiquier ainsi que sur les notations proposées par les agences.

Lorsque les titres sont réputés spéculatifs ou non notés, leurs émetteurs appartiennent à des groupes suivis par la recherche interne de La Financière de l'Echiquier.

Les notations mentionnées ci-dessus sont celles retenues par le gérant lors de l'investissement initial. En cas de dégradation de la notation pendant la durée de vie de l'investissement, le gérant effectue une analyse au cas par cas de chaque situation et décide ou non de conserver la ligne concernée. Les limites d'investissement définies en fonction de l'appréciation du risque de crédit par les agences de notation pourront ainsi être légèrement modifiées en fonction de l'analyse propre de l'équipe de gestion.

3. Investissement en titres d'autres Organismes de Placements Collectifs

Le compartiment ne pourra pas investir plus de 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM français et/ou européens et en fonds d'investissement à vocation générale. Il s'agira d'OPC de toute classification AMF sous réserve de ne pas être en contradiction avec la stratégie d'investissement. Il peut s'agir d'OPC gérés par la société de gestion ou par une société liée.

4. Instruments dérivés

Le compartiment se réserve la possibilité d'intervenir sur les instruments financiers à terme négociés sur les marchés règlementés internationaux, non réglementés et/ou de gré à gré.

Dans ce cadre, le compartiment pourra prendre des positions :

- en vue de couvrir le portefeuille contre le risque de marché actions et exceptionnellement contre le risque de change.

- en vue de l'exposer au risque de marché actions conformément à l'objectif de gestion.

Les instruments utilisés sont :

• futures sur indices,

• options sur titres et sur indices,

• options de change et change à terme.

Ces opérations seront effectuées dans la limite d'une fois l'actif du compartiment.

Les instruments financiers sont conclus avec des intermédiaires sélectionnés par la Société de Gestion qui ne disposent d'aucun pouvoir sur la composition ou la gestion du portefeuille de l'OPCVM.

5. Titres intégrant des dérivés

Le gérant pourra investir dans des obligations convertibles de la zone Europe et/ou internationale et notamment sur les pays émergents.

Le gérant pourra investir sur des titres intégrant des dérivés (warrants, bon de souscription, obligations convertibles etc…) négociés sur des marchés de la zone euro et/internationaux, réglementés ou de gré à gré. Aucune contrainte de notation ne s'applique aux obligations convertibles.

Dans ce cadre , le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille à des secteurs d'activité, zones géographiques, taux, actions (tous types de capitalisation), change, titres et valeurs mobilières assimilés ou indices dans le but de réaliser l'objectif de gestion.

Le recours à des titres intégrant des dérivés, par rapport aux autres instruments dérivés énoncés ci-dessus, sera justifié notamment par la volonté du gérant d'optimiser la couverture ou, le cas échéant, la dynamisation du portefeuille en réduisant le cout lié à l'utilisation de ces instruments financiers afin d'atteindre l'objectif de gestion.

Dans tous les cas, le montant des investissements en titres intégrant des dérivés ne pourra dépasser plus de 10% de l'actif net.

Le risque lié à ce type d'investissement sera limité au montant investi pour l'achat.

6. Dépôts

Néant.

7. Emprunt d'espèces

Le compartiment peut être emprunteur d'espèces. Sans avoir vocation à être structurellement emprunteur d'espèces, le compartiment peut se trouver temporairement en position débitrice en raison des opérations liées à ses flux versés (investissements et désinvestissements en cours, opérations de souscriptions/rachats, ...) dans la limite de 10%.

8. Opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres

Néant.

Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

Risque de perte en capital :

La perte en capital se produit lors de la vente d'un titre à un prix inférieur à sa valeur d'achat. L'investisseur est averti que son capital initialement investi peut ne pas lui être restitué. L'OPC ne bénéficie d'aucune garantie ou protection en capital.

Risque actions :

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille de l'OPC est exposé, baissent, la valeur liquidative de l'OPC pourra baisser.

Risque de change :

Il s'agit du risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille, l'euro. En cas de baisse d'une devise par rapport à l'euro, la valeur liquidative pourra baisser.

Risque de gestion discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire appliqué à l'OPC repose sur la sélection des valeurs. Il existe un risque que l'OPC ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs les plus performantes. La performance de l'OPC peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. La valeur liquidative de l'OPC peut en outre avoir une performance négative.

Risque de taux :

La valeur liquidative de l'OPC pourra baisser si les taux d'intérêt augmentent.

Risque de crédit :

Le risque de crédit correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance ou obligataires, dans lesquels est investi l'OPC, peut baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

Souscripteurs concernés :

- Action A : Tous souscripteurs
- Action G : Réservée à la commercialisation par des intermédiaires financiers
- Action G USD : Réservée à la commercialisation par des intermédiaires financiers
- Action I : Réservée aux investisseurs institutionnels
- Action I USD : Réservée aux investisseurs institutionnels
- Action IXL : Réservée aux investisseurs institutionnels
- Action J : Réservée aux investisseurs institutionnels

Profil de l'investisseur type :

Le compartiment s'adresse à des personnes physiques ou des investisseurs institutionnels conscients des risques inhérents à la détention d'actions d'un tel compartiment, risque élevé dû à l'investissement en actions cotées dans le monde entier.

ECHIQUIER WORLD EQUITY GROWTH peut servir de support à des contrats individuels d'assurance vie à capital variable, libellés en unités de comptes.

ECHIQUIER WORLD EQUITY GROWTH peut servir de support d'investissement à des OPCVM gérés par La Financière de l'Echiquier.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ECHIQUIER WORLD EQUITY GROWTH dépend de la situation personnelle du porteur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel et éventuellement professionnel, de ses besoins d'argent actuels et à 5 ans, mais également de son souhait de prendre ou non des risques sur les marchés actions. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment les investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques du compartiment.

Durée de placement recommandée

Supérieure à 5 ans.

Indications sur le régime fiscal :

Le prospectus n'a pas vocation à résumer les conséquences fiscales attachées, pour chaque investisseur, à la souscription, au rachat, à la détention ou à la cession d'action(s) d'un compartiment de la SICAV. Ces conséquences varieront en fonction des lois et des usages en vigueur dans le pays de résidence, de domicile ou de constitution de l'actionnaire ainsi qu'en fonction de sa situation personnelle.

Selon votre régime fiscal, votre pays de résidence, ou la juridiction à partir de laquelle vous investissez dans cette SICAV, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'action(s) de compartiment(s) de la SICAV peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de consulter un conseiller fiscal sur les conséquences possibles de l'achat, de la détention, de la vente ou du rachat d'action(s) de compartiments de la SICAV d'après les lois de votre pays de résidence fiscale, de résidence ordinaire ou de votre domicile.

La Société de Gestion et les commercialisateurs n'assument aucune responsabilité, à quelque titre que ce soit, eu égard aux conséquences fiscales qui pourraient résulter pour tout investisseur d'une décision d'achat, de détention, de vente ou de rachat d'action(s) d'un compartiment de la SICAV.

La SICAV propose au travers des différents compartiments des actions de capitalisation et de distribution, il est recommandé à chaque investisseur de consulter un conseiller fiscal sur la réglementation applicable dans son pays de résidence, suivant les règles appropriées à sa situation (personne physique, personne morale soumise à l'impôt sur les sociétés, autres cas …). Les règles applicables aux investisseurs résidents français sont fixées par le Code général des impôts.

D'une manière générale, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leur conseiller fiscal ou de leur chargé de clientèle habituel afin de déterminer les règles fiscales applicables à leur situation particulière.

Aux termes de la règlementation fiscale américaine dite FATCA (Foreign Account Tax Compliance Act), les investisseurs pourraient être tenus de fournir à l'OPC, à la société de gestion ou à leur mandataire et ce, afin que soient identifiées les « US Person » au sens de FATCA, des renseignements notamment sur leur identité personnelle et lieux de résidence (domicile et résidence fiscale).

Ces informations pourront être transmises à l'administration fiscale américaine via les autorités fiscales françaises. Tout manquement par les investisseurs à cette obligation pourrait résulter en un prélèvement forfaitaire à la source de 30% imposé sur les flux financiers de source américaine.

Nonobstant les diligences effectuées par la société de gestion au titre de FATCA, les investisseurs sont invités à s'assurer que l'intermédiaire financier qu'ils ont utilisé pour investir dans l'OPC bénéficie lui-même du statut dit de Participating FFI. Pour plus de précisions, les investisseurs pourront se tourner vers un conseiller fiscal.

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- *La valeur liquidative est disponible auprès de www.lfde.com ou peuvent être adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de : LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER, 53, avenue d'Iéna - 75116 Paris.*
- *Date d'agrément par l'AMF de la Sicav : 3 décembre 2018.*
- *Date d'agrément par l'AMF du compartiment : 26 février 2010.*
- *Date de création de la Sicav : 4 décembre 2018.*
- *Date de création du compartiment : 16 avril 2010.*

rapport de gestion du conseil d'administration

Mesdames, messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale pour vous rendre compte de l'activité de votre société au cours de son exercice 2020 et soumettre à votre approbation les comptes arrêtés au 31 décembre 2020. Avant la présentation des comptes, un exposé sommaire va vous être fait sur la conjoncture économique et la politique de gestion de la Sicav durant cet exercice.

L'année 2020 a été très rapidement marquée par la crise du COVID-19, puis par une réponse sans précédent des autorités fiscales et monétaires de nombreux pays et enfin par l'approbation de vaccins contre cette maladie. L'élection américaine en fin d'année a signé le retour du parti démocrate à la Maison Blanche avec la victoire de Joe Biden face à Donald Trump.

Le fonds signe une performance positive pour chacune des 9 dernières années.

La superformance s'explique tout d'abord par la sélection de titres au sein des secteurs de l'Industrie, des Technologies de l'Information, de la Consommation Discrétionnaire et de la Finance, grâce des valeurs comme NIDEC (rendement total en euro de +69,3%), TSMC (+100,4%), AMAZON (+61,7%) et BLACKROCK (+35%). AMAZON et TSMC ont été portées par l'accélération de la transformation digitale tandis que NIDEC a bénéficié de l'adoption grandissante du véhicule électrique. L'allocation dans les secteurs des Technologies de d'Information et de la Consommation Discrétionnaire a également contribué à la performance.

A l'inverse, les titres les plus impactés par la crise du COVID-19, tels que EOG RESOURCES (-55,7%), ITAU UNIBANCO (-36,9%) et FEMSA (-24,5%), ont eu une contribution négative. EOG RESOURCES a été vendue en début d'année et notre sous-exposition au secteur de l'Energie a été bénéfique sur l'année. Enfin, l'allocation et l'effet devise du secteur de la Santé ont eu un impact négatif sur la performance.

Sur le plan géographique, la sélection de titres étatsuniens et japonais a été le principal vecteur de performance. La sous-exposition au marché européen a également été bénéfique. En revanche, notre exposition au Brésil et au Mexique a eu un impact négatif, ces deux pays ayant été lourdement touchés par l'impact de la pandémie.

Tout au long de l'année, le fonds s'est repositionné vers des titres plus à même de bénéficier de la normalisation post-COVID-19 et de la reprise de la croissance économique en 2021.

Performances parts vs Indice

ECHIQUIER WORLD EQUITY GROWTH A	FR0010859769	16,36%	6,65%
ECHIQUIER WORLD EQUITY GROWTH G	FR0010868174	19,56%	6,65%
ECHIQUIER WORLD EQUITY GROWTH G USD	FR0013379013	30,21%	6,65%
ECHIQUIER WORLD EQUITY GROWTH I	FR0011188267	20,22%	6,65%
ECHIQUIER WORLD EQUITY GROWTH I USD	FR0013405263	31,08%	6,65%
ECHIQUIER WORLD EQUITY GROWTH IXL	FR0013429719	20,60%	6,65%
ECHIQUIER WORLD EQUITY GROWTH J	FR0013390705	18,33%	6,65%

Mouvements principaux :

Achats : Facebook (US30303M1027) - Becton Dickinson (US0758871091)

Ventes : Becton Dickinson (US0758871091) – Hilton Wordwide (US43300A2033)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR

Renseignements règlementaires :

- Votre OPC n'a pas d'engagements sur les marchés dérivés.
- Votre fonds ne détient aucun titre en portefeuille émis par la société de gestion.
- Votre OPC détient des parts d'OPC gérés par La Financière de l'Echiquier ou des sociétés liées :

- 4 300 Echiquier Robotics I

Présentation de notre politique générale :

Depuis 2007, La Financière de l'Echiquier intègre les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans sa méthodologie de sélection de valeurs. Cette approche est menée de façon transversale pour tous les fonds actions La Financière de l'Echiquier. Cette évaluation se fait sur la base d'entretiens ISR spécifiques menés avec les personnes clés de l'entreprise. Nous n'avons pas recours aux agences de notation. Les entretiens ISR sont par ailleurs, systématiquement conduits en binôme avec le gérant ou l'analyste financier qui suit le cas d'investissement et l'un des membres de l'équipe ISR. A l'issue de chaque entretien, une note reflétant notre appréciation de chaque entreprise est établie. Elle fait l'objet d'une révision lors des entretiens de suivi que nous réalisons en moyenne tous les deux ans. Tous les comptes rendus d'entretiens ISR et les notations extra financières des valeurs sont archivés dans notre base de données propriétaire.

Politique ESG :

Dans le cadre du fonds, nous nous attachons à appliquer la politique générale en réalisant, dans le plus de cas possible, une analyse extra financière des valeurs en portefeuilles. Cette analyse se fonde sur des critères sociaux, environnementaux et de gouvernance et donne lieu à une notation ISR, revue en moyenne tous les 3 ans. La notation ISR attribuée aux valeurs du fonds ne constitue pas un motif d'exclusion.

Des informations plus précises sont disponibles sur notre site Internet à la rubrique :

https://www.lfde.com/la-societe/investissement-responsable/

Politique d'exécution des ordres :

Cette politique consiste tout particulièrement à sélectionner des intermédiaires de marché, établissements spécialement agréés pour exécuter les ordres sur le marché. Cette sélection est effectuée afin d'obtenir des intermédiaires la « meilleure exécution » que la société de gestion doit elle-même apporter aux porteurs ou actionnaires d'OPCVM.

Le choix des intermédiaires est effectué selon des critères précis et revus deux fois par an en fonction des opinions exprimés par les participants au comité de sélection des intermédiaires :

1 - capacité à trouver de la liquidité et qualité d'exécution

2 - aide à la rencontre des entreprises

3 - le bon dénouement des opérations

4 - qualité de l'analyse et du support vente.

Pour plus d'information et conformément à la réglementation, vous pouvez consulter la Politique d'exécution établis par La Financière de l'Echiquier dans le cadre de la gestion de ses OPCVM sur le site internet de la société de gestion

Politique de vote :

Nous vous informons que notre politique de droit de vote est disponible en ligne sur notre site internet.

Le porteur de part peut consulter le document « Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation » sur le site internet de la société de gestion.

Ce document précise les conditions dans lesquelles la société de gestion a eu recours pour l'exercice précédent à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécutions d'ordres.

La société de gestion LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER calcule le risque global des OPCVM selon la méthode du calcul de l'engagement.

Suite à la transposition de la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (ou « Directive OPCVM 5 »), l'ESMA a adopté le 31 mars 2016, ses orientations sur les dispositions relatives à la rémunération des gérants d'OPCVM. Les orientations s'appliquent aux sociétés de gestion d'OPCVM à compter du 1er janvier 2017, pour les bonus payés en 2018.

Dans ce cadre, LFDE a mis à jour sa politique de rémunération. La Financière de l'Echiquier a adapter sa politique de rémunération sur la composante variable, afin de permettre une gestion saine et efficace des risques mais également de permettre un contrôle des comportements des collaborateurs exposés dans leur fonction, à la prise de risque.

La politique de rémunération est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la Société de Gestion et des OPCVM qu'elle gère et à ceux des investisseurs dans ces OPCVM, et comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts.

La politique de rémunération a été mise en place afin de :

• supporter activement la stratégie et les objectifs de la Société de Gestion ;

• supporter la compétitivité de la Société de Gestion sur le marché dans lequel elle opère ;

• assurer l'attractivité, le développement et la conservation d'employés motivés et qualifiés.

Le personnel de LFDE perçoit une rémunération comprenant une composante fixe et une composante variable, dûment équilibrées, faisant l'objet d'un examen annuel et basées sur la performance individuelle ou collective. Les principes de la politique de rémunération sont révisés sur une base régulière et adaptés en fonction de l'évolution réglementaire.

La politique de rémunération a été approuvée par les Administrateurs de la Société de Gestion. Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet suivant : www.lfde.com. Une copie manuscrite de cette politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande.

Données 2020 :

K€

	Nb	Fixe	Variable		Différé Nb	Différé Mtt variable différé
RT	46	4 578	5 143	*dont =>*	10	2 010
Non RT	88	6 422	3 266			
TOTAL	**134**	**11 000**	**8 409**			

= brut annuel
pas de prorata

RT : Risk Takers

comptes annuels

BILAN actif

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	**868 697 898,12**	**635 745 262,95**
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	867 595 808,12	629 446 108,95
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 102 090,00	6 299 154,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	**3 533 902,69**	**3 363 147,34**
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	3 533 902,69	3 363 147,34
Comptes financiers	**35 616 439,08**	**7 632 396,01**
Liquidités	35 616 439,08	7 632 396,01
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	**907 848 239,89**	**646 740 806,30**

BILAN passif

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	808 191 193,90	589 728 124,05
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	98 114 183,51	56 664 834,63
• Résultat de l'exercice	-13 626 464,93	-4 388 502,97
Total des capitaux propres *(montant représentatif de l'actif net)*	**892 678 912,48**	**642 004 455,71**
Instruments financiers	-	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	**15 169 327,41**	**4 736 350,59**
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	15 169 327,41	4 736 350,59
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	**907 848 239,89**	**646 740 806,30**

HORS-bilan

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	9 096,73	41 869,60
• Produits sur actions et valeurs assimilées	5 693 508,45	5 369 811,55
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	**5 702 605,18**	**5 411 681,15**
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-112 938,48	-48 139,65
• Autres charges financières	-5 457,04	-2 916,68
Total (II)	**-118 395,52**	**-51 056,33**
Résultat sur opérations financières (I - II)	**5 584 209,66**	**5 360 624,82**
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-18 817 998,86	-9 428 748,86
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	**-13 233 789,20**	**-4 068 124,04**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-392 675,73	-320 378,93
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	**-13 626 464,93**	**-4 388 502,97**

annexes

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Covid-19 et incidence sur les comptes annuels :

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

A/ Méthode d'évaluation

Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués au prix du marché.

Toutefois, les instruments ci-dessous sont évalués selon des méthodes spécifiques :

Les obligations et actions européennes sont valorisées au cours de clôture, les titres étrangers au dernier cours connu.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de titres équivalents affectés, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre. Toutefois, les titres de créances négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois et en l'absence de sensibilité particulière pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie est inférieure à 3 mois sont valorisés au taux de négociation d'achat. Un amortissement de la décote ou de la surcote est pratiqué de façon linéaire sur la durée de vie du TCN.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie est supérieure à 3 mois sont valorisés au taux de marché. Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les titres qui font l'objet de contrats de cession ou d'acquisition temporaire sont évalués en conformité avec la réglementation en vigueur selon les conditions du contrat d'origine.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité du conseil d'administration de la SICAV à leur valeur probable de négociation.

Les warrants ou bons de souscription obtenus gratuitement lors de placements privés ou d'augmentation de capital seront valorisés dès leurs admissions sur un marché réglementé ou l'organisation d'un marché de gré à gré.

- Les contrats :

Les opérations sur les marchés à terme ferme sont valorisées au cours de compensation et les opérations conditionnelles selon le titre du support.

La valeur de marché pour les contrats à terme ferme est égale au cours en euro multiplié par le nombre de contrats. La valeur de marché pour les opérations conditionnelles est égale à la traduction en équivalent sous-jacent.

Les swaps de taux sont valorisés au taux de marché conformément aux dispositions contractuelles. Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur de marché.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du conseil d'administration de la SICAV. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

B/ Modalités pratiques

Les actions et les obligations sont évaluées sur la base des cours extraits de la base de données Bloomberg en fonction de leur place de cotation :

Asie-Océanie :

extraction à 12 h pour une cotation au cours de clôture du jour.

Amérique :

extraction à 9 h pour une cotation au cours de clôture de la veille.

extraction à 16 h 45 pour une cotation au cours d'ouverture du jour.-

Europe sauf France :

extraction à 19 h 30 pour une cotation au cours de clôture du jour.

extraction à 14 h 30 pour une cotation au cours d'ouverture du jour.

extraction à 9 h pour une cotation au cours de J-1.

France :

extraction à 12 h et 16 h pour une cotation au cours d'ouverture du jour.

extraction à 17 h 40 pour une cotation au cours de clôture du jour.

Contributeurs :

extraction à 14 h pour une cotation suivant les disponibilités de cours.

Les positions sur les marchés à terme ferme à chaque valeur liquidative sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Les positions sur les marchés à terme conditionnel à chaque valeur liquidative sont évaluées selon les principes employés pour leur sous-jacent.

Asie-Océanie :

extraction à 12 h

Amérique :

extraction J+1 à 9 h-

Europe (sauf France) :

extraction à 19 h 30-

France :

extraction à 18 h

Méthode de comptabilisation

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des revenus des instruments financiers est celui du coupon encaissé, à l'exception des compartiments Echiquier Altarocca Convertibles, Echiquier Hybrid Bonds et Echiquier Convexité Europe qui utilisent la méthode des coupons courus.

La comptabilisation de l'enregistrement des frais de transaction se fait en frais exclus.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Action A 2,25 % TTC maximum

annexes

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Action G 1,35 % TTC maximum
		Action G USD 1,35 % TTC maximum
		Action I 1,00 % TTC maximum
		Action I USD 1,00 % TTC maximum
		Action IXL 0,70 % TTC maximum
		Action J 0,75 % TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	(*)
Commissions de mouvement perçues par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction ou opération	0,30 % TTC maximum pour les actions
Commission de surperformance	Actif net	Actions A et J Une commission de surperformance de 15% est appliquée sur la différence positive entre la performance du compartiment (nette de frais de gestion fixes) et la performance de l'indice MSCI All Country World Index.
		Autres actions Néant

(*) Le compartiment peut investir jusqu'à 10% de son actif dans d'autres OPC dont les frais de gestion maximum seront de 2.392%. Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la société de gestion.

Les contributions dues pour la gestion de l'OPCVM en application du d) du 3° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier sont imputées au compartiment.

En sus des frais ci-dessus, d'autres frais peuvent être supportés par le compartiment dans certaines circonstances tels que des coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances ou d'une procédure pour faire valoir un droit, sous réserve que ces frais soient systématiquement inférieurs aux montants recouvrés.

De plus, des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au compartiment.

Des informations complémentaires sur le fonctionnement de ces frais de recherche sont disponibles auprès de la société de gestion.

Modalités de calcul de la commission de surperformance :

Des frais de gestion variables seront prélevés au profit de la société de gestion selon les modalités suivantes :

15% TTC de la sur-performance au-delà de l'indicateur de référence

La provision de frais de gestion variables est ajustée à l'occasion de chaque calcul de la valeur liquidative, sur la base de 15% TTC de la sur-performance du l'OPC par rapport à l'indice. Dans le cas d'une sous-performance de l'OPC par rapport à l'indice, cette provision est réajustée par le biais de reprisessur provisions. Les reprises de provisions sont plafonnées à hauteur des dotations.

Le calcul de la sur-performance sera effectué pour la première fois à compter du 28/12/2018 pour l'action J et à compter du 31/12/2019 pour l'action A, par prise en compte d'une valeur liquidative de référence arrêtée à cette même date.

La période de référence pour le calcul de la commission de surperformance est l'exercice social.

Le prélèvement des frais de gestion par la société de gestion est effectué annuellement, le dernier jour de bourse ouvré du mois de décembre de chaque année. Les frais de gestion variables sont imputables uniquement si la valeur liquidative de fin d'exercice est supérieure au nominal d'origine pour le premier exercice, à la valeur liquidative de début d'exercice pour les exercices comptables suivants.

En cas de rachat d'action, s'il y a une provision pour frais de gestion variables, la partie proportionnelle aux actions remboursées est versée à la société de gestion.

La méthodologie appliquée pour le calcul des commissions de surperformance s'appuie sur la méthode de calcul de « l'actif fictif » qui permet de simuler un actif fictif subissant les mêmes conditions de souscriptions et rachats que le fond original, incrémenté de la performance de l'indice choisi. Cet actif fictif est ensuite comparé à la performance de l'actif réel du compartiment. La différence entre les deux actifs donne donc la surperformance du compartiment par rapport à son indice (ou objectif).

Devise de comptabilité

La devise de comptabilisation du compartiment est l'Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des actionnaires *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Catégorie d'action(s)	Affectation du résultat net	Affectations des plus-values nettes réalisées
Action A	Capitalisation	Capitalisation
Action G	Capitalisation	Capitalisation
Action G USD	Capitalisation	Capitalisation
Action I	Capitalisation	Capitalisation

annexes

Catégorie d'action(s)	Affectation du résultat net	Affectations des plus-values nettes réalisées
Action I USD	Capitalisation	Capitalisation
Action IXL	Capitalisation	Capitalisation
Action J	Capitalisation	Capitalisation

annexes

2 évolution actif net

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	**642 004 455,71**	**343 139 184,64**
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	474 700 769,21	373 737 537,10
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-356 976 629,90	-197 505 806,04
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	128 325 474,92	62 840 319,06
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-20 590 081,25	-11 415 692,20
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-4 765 823,50	-5 249 299,80
Différences de change	-68 099 285,00	6 435 423,39
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	111 313 821,49	74 090 913,60
- Différence d'estimation exercice N	*176 098 989,79*	*64 785 168,30*
- Différence d'estimation exercice N-1	*64 785 168,30*	*-9 305 745,30*
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-	-
- Différence d'estimation exercice N	-	-
- Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-13 233 789,20	-4 068 124,04
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	**892 678 912,48**	**642 004 455,71**

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	35 616 439,08
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	35 616 439,08	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	HKD	JPY	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	577 532 748,88	108 266 919,67	85 962 984,96	95 833 154,61
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	181 610,21	-	-	153 018,79
Comptes financiers	2 249 564,37	-	-	199,80
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances Opérations de change à terme de devises :	**3 533 902,69**
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Ventes réglements différés	2 643 584,08
Souscriptions à recevoir	555 689,61
Coupons à recevoir	334 629,00
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes Opérations de change à terme de devises :	**15 169 327,41**
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Frais provisionnés	7 495 781,37
Achats réglements différés	7 472 996,97
Rachat à payer	123 627,40
Frais de recherche	76 921,67
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

		Souscriptions		Rachats
Catégorie d'action émise / rachetée pendant l'exercice :	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Action A / FR0010859769	581 919,808	166 180 794,50	481 082,299	136 557 350,59
Action G USD / FR0013379013	320	30 237,08	15	1 448,78
Action I / FR0011188267	54 933,107	159 992 287,53	35 945,917	103 016 925,01
Action G / FR0010868174	50 874,056	15 353 787,17	56 537,693	17 795 989,04
Action I USD / FR0013405263	410	441 972,31	431	448 048,69
Action J / FR0013390705	-	-	-	-
Action IXL / FR0013429719	107 925,149	132 701 690,62	77 699,958	99 156 867,79
Commission de souscription / rachat par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action A / FR0010859769		14 615,05		-
Action G USD / FR0013379013		-		-
Action I / FR0011188267		-		-
Action G / FR0010868174		-		-
Action I USD / FR0013405263		-		-
Action J / FR0013390705		-		-
Action IXL / FR0013429719		-		-
Rétrocessions par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action A / FR0010859769		14 615,05		-
Action G USD / FR0013379013		-		-
Action I / FR0011188267		-		-
Action G / FR0010868174		-		-
Action I USD / FR0013405263		-		-
Action J / FR0013390705		-		-
Action IXL / FR0013429719		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action A / FR0010859769		-		-
Action G USD / FR0013379013		-		-
Action I / FR0011188267		-		-
Action G / FR0010868174		-		-
Action I USD / FR0013405263		-		-
Action J / FR0013390705		-		-
Action IXL / FR0013429719		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%
Catégorie d'action :	
Action A / FR0010859769	**2,25**
Action G USD / FR0013379013	**1,10**
Action I / FR0011188267	**0,50**
Action G / FR0010868174	**1,04**
Action I USD / FR0013405263	**0,45**
Action J / FR0013390705	**0,13**
Action IXL / FR0013429719	**0,20**

Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	Montant
Catégorie d'action :	
Action A / FR0010859769	**7 375 132,82**
Action G USD / FR0013379013	-
Action I / FR0011188267	-
Action G / FR0010868174	-
Action I USD / FR0013405263	-
Action J / FR0013390705	**29,08**
Action IXL / FR0013429719	-

Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-
- Opc 3	-
- Opc 4	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital.....**néant**

3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés .....**néant**

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc	**1 102 090,00**
- autres instruments financiers	-

annexe

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)*

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Catégorie d'action	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

annexes

	31.12.2020	31.12.2019
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-13 626 464,93	-4 388 502,97
Total	**-13 626 464,93**	**-4 388 502,97**

Action A / FR0010859769	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-14 628 929,73	-5 333 503,54
Total	**-14 628 929,73**	**-5 333 503,54**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action G USD / FR0013379013	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-238,03	-112,19
Total	**-238,03**	**-112,19**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action I / FR0011188267	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	396 095,45	719 671,21
Total	**396 095,45**	**719 671,21**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action G / FR0010868174	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-89 589,00	76 077,09
Total	**-89 589,00**	**76 077,09**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action I USD / FR0013405263	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	8 000,87	11 387,37
Total	**8 000,87**	**11 387,37**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action J / FR0013390705	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-20,51	5,97
Total	**-20,51**	**5,97**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action IXL / FR0013429719	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	688 216,02	137 971,12
Total	**688 216,02**	**137 971,12**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

(En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

	31.12.2020	31.12.2019
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	98 114 183,51	56 664 834,63
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	**98 114 183,51**	**56 664 834,63**

Action A / FR0010859769	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	59 388 604,28	41 674 909,60
Total	**59 388 604,28**	**41 674 909,60**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action G USD / FR0013379013	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	8 663,33	2 038,73
Total	**8 663,33**	**2 038,73**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action I / FR0011188267	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	19 310 376,62	8 871 033,92
Total	**19 310 376,62**	**8 871 033,92**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action G / FR0010868174	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	3 941 457,56	3 063 132,95
Total	**3 941 457,56**	**3 063 132,95**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action I USD / FR0013405263	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	330 296,57	171 237,23
Total	**330 296,57**	**171 237,23**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action J / FR0013390705	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	172,68	126,70
Total	**172,68**	**126,70**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action IXL / FR0013429719	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	15 134 612,47	2 882 355,50
Total	**15 134 612,47**	**2 882 355,50**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du compartiment au cours des 5 derniers exercices

Date de création du compartiment : 16 avril 2010.

Devise EUR	**31.12.2020**	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Actif net	**892 678 912,48**	642 004 455,71	343 139 184,64	146 292 584,82	111 278 245,51

Action A / FR0010859769 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Nombre d'actions en circulation	**1 609 302,979**	1 508 465,47	1 201 230,859	622 057,196	570 652,783
Valeur liquidative	**333,33**	286,47	221,53	219,7	188,67
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) [1]	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**27,81**	24,09	6,69	18,70	10,58

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*
[1] En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action G USD / FR0013379013 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : USD

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Nombre d'actions en circulation	**715**	410	-	-	-
Valeur liquidative	**135,95**	104,41	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) [1]	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**11,78**	4,69	-	-	-

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*
[1] En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action I / FR0011188267 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Nombre d'actions en circulation	**51 096,086**	32 108,896	24 783,185	2 001	2 001
Valeur liquidative	**3 475,14**	2 890,7	2 186,59	2 118,3	1 777,2
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) (1)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**385,67**	298,69	118,63	224,60	132,17

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*
(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action G / FR0010868174 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Nombre d'actions en circulation	**97 173,542**	102 837,179	96 419,723	23 176,621	273,95
Valeur liquidative	**371,96**	311,12	236,77	232,37	197,47
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) (1)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**39,63**	30,52	9,71	21,98	12,49

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*
(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action I USD / FR0013405263 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : USD

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Nombre d'actions en circulation	**2 586**	2 607	-	-	-
Valeur liquidative	**1 437,32**	1 096,5	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) (1)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**130,81**	70,05	-	-	-

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*
(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action J / FR0013390705 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Nombre d'actions en circulation	**1**	1	1	-	-
Valeur liquidative	**1 572,58**	1 329,03	1 008,98	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) (1)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**152,17**	132,67	-0,38	-	-

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*
(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action IXL / FR0013429719 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Nombre d'actions en circulation	**105 475,191**	75 250	-	-	-
Valeur liquidative	**1 321,68**	1 095,96	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) [1]	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**150,01**	40,13	-	-	-

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*

[1] En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

4 inventaire au 31.12.2020

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilieres						
Action						
US00724F1012	ADOBE INC	PROPRE	95 000,00	38 835 540,30	USD	4,35
HK0000069689	AIA GROUP LTD -H-	PROPRE	4 200 000,00	42 061 986,08	HKD	4,71
KYG017191142	ALIBABA GROUP HOLDING LTD	PROPRE	2 700 000,00	66 204 933,59	HKD	7,42
US0231351067	AMAZON.COM INC	PROPRE	16 500,00	43 926 226,09	USD	4,92
US0758871091	BECTON DICKINSON & CO	PROPRE	200 000,00	40 905 672,72	USD	4,58
US09247X1019	BLACKROCK INC A	PROPRE	33 000,00	19 462 824,91	USD	2,18
QS000212KOW8	CHINA ANIMAL HEALTHCARE LTD	PROPRE	183 000,00	0,00	HKD	0,00
BMG2519Y1084	CREDICORP LTD.	PROPRE	65 000,00	8 714 484,22	USD	0,98
US30303M1027	FACEBOOK A	PROPRE	155 000,00	34 608 304,72	USD	3,88
US3444191064	FOMENTO ECONOMICO MEXICANO SA DE CV FEMSA ADR	PROPRE	530 000,00	32 824 995,91	USD	3,68
MXP370711014	GRUPO FIN BANORTE	PROPRE	8 000 000,00	36 099 435,18	MXN	4,04
US43300A2033	HILTON WORLDWIDE HOLDINGS INC	PROPRE	210 000,00	19 098 087,30	USD	2,14
BRITUBACNPR1	ITAU UNIBANCO HOLDING SA	PROPRE	12 000 000,00	59 733 719,43	BRL	6,69
JP3304200003	KOMATSU LTD	PROPRE	1 550 000,00	34 577 395,09	JPY	3,87
US57636Q1040	MASTERCARD INC SHS A	PROPRE	100 000,00	29 176 066,70	USD	3,27
US5949181045	MICROSOFT CORP	PROPRE	200 000,00	36 360 961,26	USD	4,07
JP3734800000	NIDEC CORP	PROPRE	500 000,00	51 385 589,87	JPY	5,76
US8636671013	STRYKER CORP	PROPRE	255 000,00	51 075 036,78	USD	5,72
US8740391003	TAIWAN SEMICONDUCTOR-SP ADR	PROPRE	230 000,00	20 499 591,30	USD	2,30
CH0102993182	TE CONNECTIVITY LTD	PROPRE	260 000,00	25 730 096,45	USD	2,88
US8835561023	THERMO FISHER SCIE	PROPRE	100 000,00	38 072 584,60	USD	4,26
US92532F1003	VERTEX PHARMACEUTICALS INC	PROPRE	125 000,00	24 147 866,60	USD	2,71
US92826C8394	VISA INC-A	PROPRE	220 000,00	39 333 496,81	USD	4,41
US2546871060	WALT DISNEY CO/THE	PROPRE	300 000,00	44 428 641,49	USD	4,98
US98850P1093	YUM CHINA HOLDINGS INC	PROPRE	650 000,00	30 332 270,72	USD	3,40
Total Action				***867 595 808,12***		***97,19***

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
O.P.C.V.M.						
FR0012413722	ECHIQUIER ROBOTICS I	PROPRE	4 300,00	1 102 090,00	EUR	0,12
Total O.P.C.V.M.				***1 102 090,00***		***0,12***
Total Valeurs mobilieres				***868 697 898,12***		***97,31***
Liquidites						
AUTRES						
	DEBITEUR DIV EUR	PROPRE	-76 921,67	-76 921,67	EUR	-0,01
Total AUTRES				***-76 921,67***		***-0,01***
BANQUE OU ATTENTE						
	ACH DIFF OP DE CAPI	PROPRE	-123 627,40	-123 627,40	EUR	-0,01
	ACH DIFF TITRES EUR	PROPRE	-7 472 996,97	-7 472 996,97	EUR	-0,84
	BANQUE CAD BPP	PROPRE	129,60	83,16	CAD	0,00
	BANQUE EUR BPP	PROPRE	33 366 674,91	33 366 674,91	EUR	3,74
	BANQUE GBP BPP	PROPRE	27,84	31,09	GBP	0,00
	BANQUE SGD BPP	PROPRE	138,33	85,55	SGD	0,00
	BANQUE USD BPP	PROPRE	2 752 117,05	2 249 564,37	USD	0,25
	SOUS RECEV EUR BPP	PROPRE	555 689,61	555 689,61	EUR	0,06
	VTE DIFF TITRES EUR	PROPRE	2 643 584,08	2 643 584,08	EUR	0,30
Total BANQUE OU ATTENTE				***31 219 088,40***		***3,50***
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-98 602,50	-98 602,50	EUR	-0,01
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-7,79	-7,79	EUR	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-3 833,87	-3 833,87	EUR	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-173,55	-173,55	EUR	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-12 314,00	-12 314,00	EUR	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-0,09	-0,09	EUR	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-5 687,67	-5 687,67	EUR	-0,00
	PRCOMVARIABLE	PROPRE	-6 867 446,14	-6 867 446,14	EUR	-0,77
	PRCOMVARIABLE	PROPRE	-29,08	-29,08	EUR	-0,00
	PRCOMVARIABLEACQU	PROPRE	-507 686,68	-507 686,68	EUR	-0,06
Total FRAIS DE GESTION				***-7 495 781,37***		***-0,84***
Total Liquidites				***23 646 385,36***		***2,65***

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Coupons						
Action						
BRITUBACNPR1	ITAUUNIBANCO	ACHLIG	25 000 000,00	153 018,79	BRL	0,02
US8636671013	STRYKER CORP	ACHLIG	255 000,00	91 920,06	USD	0,01
US8740391003	TAIWAN SEMI. SP ADR	ACHLIG	270 000,00	77 102,28	USD	0,01
US8835561023	THERMO FISCHER SCIEN	ACHLIG	100 000,00	12 587,87	USD	0,00
Total Action				***334 629,00***		***0,04***
Total Coupons				***334 629,00***		***0,04***
Total ECHIQUIER WORLD EQUITY GROWTH				**892 678 912,48**		**100,00**

LA FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER

FINANCIERE DE L'ECHIQUIER

ECHIQUIER ENTREPRENEURS

rapport annuel

COMPARTIMENT DE SICAV ECHIQUIER

EXERCICE CLOS LE : 31.12.2020

Commercialisateur	FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER 53, avenue d'Iéna - 75116 Paris.
Société de gestion	FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER 53, avenue d'Iéna - 75116 Paris.
Dépositaire et conservateur	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES 3, rue d'Antin - 75002 Paris.
Centralisateur	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES 3, rue d'Antin - 75002 Paris.
Commissaire aux comptes	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT 63, rue de Villiers 92208 Neuilly sur Seine. Représenté par Monsieur Frédéric Sellam

Informations concernant les placements et la gestion

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

Catégorie d'action(s)	Affectation du résultat net	Affectations des plus-values nettes réalisées
Action A	Capitalisation	Capitalisation
Action G	Capitalisation	Capitalisation

Objectif de gestion :

ECHIQUIER ENTREPRENEURS est un compartiment dynamique recherchant la performance à long terme à travers l'exposition sur les marchés des actions européennes de petites et très petites capitalisations boursières.

Indicateur de référence :

L'indice MSCI Europe Micro Cap NR est un indicateur représentatif de la gestion d'ECHIQUIER ENTREPRENEURS.

Cet indice, utilisé uniquement à titre indicatif représente l'évolution de l'ensemble des actions de sociétés européennes de très petites capitalisations libellées en euros. Il est calculé en euros et dividendes réinvestis.

L'administrateur MSCI Limited de l'indice de référence MSCI Europe Micro Cap NR est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Stratégie d'investissement :

1. Stratégies utilisées

Le compartiment met en oeuvre une gestion active et discrétionnaire orientée vers les marchés des actions de l'Union Européenne.

Le compartiment est exposé principalement sur des petites valeurs européennes dont la capitalisation boursière est inférieure à 1,5 milliards d'euros à l'investissement et privilégie à long terme les valeurs dites de croissance. Cependant, en fonction des conditions de marché et de l'appréciation du gérant, il peut favoriser sur des plus courtes périodes d'autres thématiques.

La gestion d'ECHIQUIER ENTREPRENEURS s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres -« stock picking »- obtenue au travers de la mise en oeuvre d'un processus qui passe par la rencontre directe avec les entreprises dans lesquelles le compartiment investit.

S'ensuit une analyse fondamentale de chaque dossier, appuyée par une notation développée en interne et portant sur plusieurs critères que sont notamment :

- la qualité de sa structure financière,
- la visibilité sur les futurs résultats de l'entreprise,
- les perspectives de croissance de son métier,

- les aspects environnementaux et sociaux
- et l'aspect spéculatif de la valeur.

Les valeurs retenues font l'objet de la fixation d'objectifs de prix d'achat et de prix de vente.

Les dossiers sélectionnés ont ainsi fait l'objet d'un processus très sélectif et qualitatif. La méthodologie impliquant la fixation d'un prix d'achat et d'un prix de vente permet de se positionner sur des dossiers présentant un potentiel d'appréciation future par le marché.

Le compartiment intègre les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance à la gestion financière et un filtre extrafinancier est effectué sur la sélection de valeurs à travers l'exclusion de secteurs controversés notamment armements controversés, tabac, charbon thermique.

Les émetteurs en portefeuille disposent ainsi d'une note ESG en fonction d'indicateurs retenus pour chacun des critères E, S et G.

Toutefois, il est important de souligner que ces critères ESG ne sont pas engageants pour la gestion du compartiment.

Pour une information plus détaillée sur la méthodologie de notation extra-financière mise en oeuvre dans le compartiment et ses limites, l'investisseur est invité à se référer au site internet : www.lfde.com.

En fonction des convictions du gérant, la construction du portefeuille peut conduire à un portefeuille concentré (moins de 50 valeurs).

2. Les actifs (hors dérivés)

a) Les actions :

Le compartiment ECHIQUIER ENTREPRENEURS est investi sur des valeurs de tous secteurs.

Il est toutefois à noter que le compartiment est exposé majoritairement sur des petites valeurs européennes – dont la capitalisation boursière est inférieure à 1.5 milliard d'euros. Le respect de ce critère est apprécié au moment de l'investissement initial dans les valeurs concernées.

Toutefois, afin de permettre l'éligibilité du compartiment au PEA ainsi qu'au PEA PME, le compartiment est investi à hauteur de 75% minimum en actions européennes émises par des sociétés qui respectent les critères suivants : moins de 5 000 salariés, d'une part, chiffre d'affaires annuel inférieur à 1 500 millions d'euros ou total de bilan inférieur à 2 000 millions d'euros, d'autre part. Le respect des critères est apprécié lors de l'investissement du compartiment dans les actions concernées.

ECHIQUIER ENTREPRENEURS est principalement investi dans des actions de l'Union Européenne mais pourra avoir recours à des actions en dehors de cette zone dans la limite de 25%.

b) Titres de créances et instruments du marché monétaire :

Dans la limite de 25 %, le compartiment peut investir :

- dans des titres de créances négociables. L'échéance maximum des titres de créances utilisés dans le cadre de la gestion de la trésorerie du compartiment sera de 5 ans. Les titres court terme ainsi utilisés bénéficient d'une notation Standard & Poor's court terme « Investment grade » -ou notation équivalente dans une autre agence de notation. Les TCN réputés « spéculatifs », ou non notés sont autorisés dans la limite de 10%.
- dans des titres obligataires. Dans ce cadre, une attention particulière sera portée à la qualité de crédit des entreprises émettant ces titres. Les titres concernés sont des titres réputés « Investment grade » à savoir notés au minimum BBB- par Standard & Poor's ou équivalent ou considérés comme tels par l'équipe de gestion. Les obligations réputées « spéculatives » ou non notées sont autorisées dans la limite de 10%. La maturité maximum des titres obligataires est de 10 ans.

Toutefois le compartiment se réserve le droit d'acquérir des obligations avec une maturité supérieure à 10 ans, de manière marginale en pourcentage de l'actif. La gestion ne se fixe pas de limite dans la répartition entre émetteurs souverains et privés.

Lors de l'acquisition et du suivi en cours de vie des titres, l'appréciation du risque repose sur la recherche et l'analyse interne de La Financière de l'Echiquier ainsi que sur les notations proposées par les agences.

Lorsque les titres sont réputés spéculatifs ou non notés, leurs émetteurs appartiennent à des groupes suivis par la recherche interne de La Financière de l'Echiquier.

Les notations mentionnées ci-dessus sont celles retenues par le gérant lors de l'investissement initial. En cas de dégradation de la notation pendant la durée de vie de l'investissement, le gérant effectue une analyse au cas par cas de chaque situation et décide ou non de conserver la ligne concernée. Les limites d'investissement définies en fonction de l'appréciation du risque de crédit par les agences de notation pourront ainsi être légèrement modifiées en fonction de l'analyse propre de l'équipe de gestion.

3. Investissement en titres d'autres Organismes de Placements Collectifs

Le compartiment ne pourra pas investir plus de 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM français et/ou européens et en fonds d'investissement à vocation générale. Il s'agira d'OPC de toute classification AMF sous réserve de ne pas être en contradiction avec la stratégie d'investissement. Il peut s'agir d'OPC gérés par la société de gestion ou par une société liée.

4. Instruments dérivés

Le compartiment peut intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés européens, non réglementés et/ou de gré à gré. Dans ce cadre, le compartiment pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille ; il pourra, en outre, prendre des positions en vue de l'exposer à des secteurs d'activité, à des actions ainsi qu'à des titres ou valeurs assimilées, à des indices afin de respecter l'objectif de gestion.

Le compartiment pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille au risque de change.

Ces opérations seront effectuées dans la limite d'une fois l'actif du compartiment. Les instruments financiers sont conclus avec des intermédiaires sélectionnés par la Société de Gestion qui ne disposent d'aucun pouvoir sur la composition ou la gestion du portefeuille du compartiment.

5. Titres intégrant des dérivés

Le gérant pourra investir sur des titres intégrant des dérivés (warrants, bon de souscription, obligations convertibles, etc…) négociés sur des marchés réglementés ou de gré à gré. Aucune contrainte de notation ne s'applique aux obligations convertibles.

Dans ce cadre , le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille à des secteurs d'activité, zones géographiques, taux, actions (tous types de capitalisation), change, titres et valeurs mobilières assimilés ou indices dans le but de réaliser l'objectif de gestion.

Le recours à des titres intégrant des dérivés, par rapport aux autres instruments dérivés énoncés ci-dessus, sera justifié notamment par la volonté du gérant d'optimiser la couverture ou, le cas échéant, la dynamisation du portefeuille en réduisant le cout lié à l'utilisation de ces instruments financiers afin d'atteindre l'objectif de gestion.

Dans tous les cas, le montant des investissements en titres intégrant des dérivés ne pourra dépasser plus de 10% de l'actif net.

Le risque lié à ce type d'investissement sera limité au montant investi pour l'achat.

6. Dépôts

Néant.

7. Emprunt d'espèces

Le compartiment peut être emprunteur d'espèces. Sans avoir vocation à être structurellement emprunteur d'espèces, le compartiment peut se trouver temporairement en position débitrice en raison des opérations liées à ses flux versés (investissements et désinvestissements en cours, opérations de souscriptions/rachats, ...) dans la limite de 10%.

8. Opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres

Néant.

Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

Risque de perte en capital :

La perte en capital se produit lors de la vente d'un titre à un prix inférieur à sa valeur d'achat. L'investisseur est averti que son capital initialement investi peut ne pas lui être restitué. L'OPC ne bénéficie d'aucune garantie ou protection en capital.

Risque actions :

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille de l'OPC est exposé, baissent, la valeur liquidative de l'OPC pourra baisser.

Risque lié à l'investissement dans des actions de petite et moyenne capitalisation :

Sur les marchés de petites et moyennes capitalisations, le volume des titres cotés en Bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative de l'OPC peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

Risque de gestion discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire appliqué à l'OPC repose sur la sélection des valeurs. Il existe un risque que l'OPC ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs les plus performantes. La performance de l'OPC peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. La valeur liquidative de l'OPC peut en outre avoir une performance négative.

Risque de taux :

La valeur liquidative de l'OPC pourra baisser si les taux d'intérêt augmentent.

Risque de crédit :

Le risque de crédit correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance ou obligataires, dans lesquels est investi l'OPC, peut baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative.

Risque de change :

Il s'agit du risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille, l'euro. En cas de baisse d'une devise par rapport à l'euro, la valeur liquidative pourra baisser.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

Souscripteurs concernés :

Action A : Tous souscripteurs

Action G : Réservée aux investisseurs institutionnels et à la commercialisation par des intermédiaires financiers

Profil de l'investisseur type :

Le compartiment s'adresse à des personnes physiques ou des investisseurs institutionnels conscients des risques inhérents à la détention d'actions d'un tel compartiment, risque élevé dû à l'investissement en actions européennes de petites capitalisations.

ECHIQUIER ENTREPRENEURS peut servir de support à des contrats individuels d'assurance vie à capital variable, libellés en unités de comptes.

ECHIQUIER ENTREPRENEURS peut servir de support d'investissement à des OPCVM gérés par La Financière de l'Echiquier.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ECHIQUIER ENTREPRENEURS dépend de la situation personnelle du porteur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel et éventuellement professionnel, de ses besoins d'argent actuels et à 5 ans, mais également de son souhait de prendre ou non des risques sur les marchés actions. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment les investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques du compartiment.

Durée de placement recommandée

Supérieure à 5 ans.

Dominante fiscale :

Le compartiment est éligible au PEA et au PEA PME.

Indications sur le régime fiscal :

Le prospectus n'a pas vocation à résumer les conséquences fiscales attachées, pour chaque investisseur, à la souscription, au rachat, à la détention ou à la cession d'action(s) d'un compartiment de la SICAV. Ces conséquences varieront en fonction des lois et des usages en vigueur dans le pays de résidence, de domicile ou de constitution de l'actionnaire ainsi qu'en fonction de sa situation personnelle.

Selon votre régime fiscal, votre pays de résidence, ou la juridiction à partir de laquelle vous investissez dans cette SICAV, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'action(s) de compartiment(s) de la SICAV peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de consulter un conseiller fiscal sur les conséquences possibles de l'achat, de la détention, de la vente ou du rachat d'action(s) de compartiments de la SICAV d'après les lois de votre pays de résidence fiscale, de résidence ordinaire ou de votre domicile.

La Société de Gestion et les commercialisateurs n'assument aucune responsabilité, à quelque titre que ce soit, eu égard aux conséquences fiscales qui pourraient résulter pour tout investisseur d'une décision d'achat, de détention, de vente ou de rachat d'action(s) d'un compartiment de la SICAV.

La SICAV propose au travers des différents compartiments des actions de capitalisation et de distribution, il est recommandé à chaque investisseur de consulter un conseiller fiscal sur la réglementation applicable dans son pays de résidence, suivant les règles appropriées à sa situation (personne physique, personne morale soumise à l'impôt sur les sociétés, autres cas …). Les règles applicables aux investisseurs résidents français sont fixées par le Code général des impôts.

D'une manière générale, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leur conseiller fiscal ou de leur chargé de clientèle habituel afin de déterminer les règles fiscales applicables à leur situation particulière.

Aux termes de la règlementation fiscale américaine dite FATCA (Foreign Account Tax Compliance Act), les investisseurs pourraient être tenus de fournir à l'OPC, à la société de gestion ou à leur mandataire et ce, afin que soient identifiées les « US Person » au sens de FATCA, des renseignements notamment sur leur identité personnelle et lieux de résidence (domicile et résidence fiscale).

Ces informations pourront être transmises à l'administration fiscale américaine via les autorités fiscales françaises. Tout manquement par les investisseurs à cette obligation pourrait résulter en un prélèvement forfaitaire à la source de 30% imposé sur les flux financiers de source américaine.

Nonobstant les diligences effectuées par la société de gestion au titre de FATCA, les investisseurs sont invités à s'assurer que l'intermédiaire financier qu'ils ont utilisé pour investir dans l'OPC bénéficie lui-même du statut dit de Participating FFI. Pour plus de précisions, les investisseurs pourront se tourner vers un conseiller fiscal.

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- *La valeur liquidative est disponible auprès de www.lfde.com ou peuvent être adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de : LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER, 53, avenue d'Iéna - 75116 Paris.*
- *Date d'agrément par l'AMF de la Sicav : 3 décembre 2018.*
- *Date de création de la Sicav : 4 décembre 2018.*
- *Date de création du compartiment : 18 octobre 2013.*

rapport de gestion du conseil d'administration

Mesdames, messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale pour vous rendre compte de l'activité de votre société au cours de son exercice 2020 et soumettre à votre approbation les comptes arrêtés au 31 décembre 2020. Avant la présentation des comptes, un exposé sommaire va vous être fait sur la conjoncture économique et la politique de gestion de la Sicav durant cet exercice.

Echiquier Entrepreneurs clôture l'année 2020 avec une valeur liquidative en progression de plus de +22,38% contre un indice à +18,66%, et enchaine ainsi une 7ème année de surperformance consécutive depuis sa création en 2013.

Au cours d'une année boursière extrêmement volatile, Echiquier Entrepreneurs a bénéficié de l'appétit retrouvé des investisseurs pour les petites valeurs et s'est appuyé sur les mêmes moteurs de performance qui ont fait son succès depuis son lancement : un positionnement sur des valeurs de croissance résiliente et des prises de participation dans des projets de forte croissance positionnés sur des marchés en rupture, à l'image d'HELLOFRESH et d'ADDLIFE qui ont été les deux principaux contributeurs à la performance. ESKER, NEOEN, ALBIOMA et MUNTERS ont également été des contributeurs importants avec des cours de bourse qui ont quasiment doublé en 2020. A l'inverse, les principaux détracteurs ont été JOHNSON SERVICES (activité très fortement impactée par la crise sanitaire), CEMBRE, PIERER MOBILITY et DIPLOMA. Ces 3 dernières sociétés ont été sorties d'Entrepreneurs à cause d'une liquidité trop faible ou d'une activité fortement impactée par la crise.

Parmi les principaux mouvements de l'année, nous avons fortement réduit après l'été notre pondération sur des titres dont la valorisation nous parait élevée après leur excellent parcours en 2020, à l'image de NEOEN, BOOZT, BONESUPPORT, CRANEWARE, KARO PHARMA, MUNTERS et STORYEL. Nous avons également soldé les positions en BENETEAU et GVS à l'atteinte de leur prix cible. En contrepartie, nous avons initié des nouvelles positions sur des valeurs dont la valorisation nous paraissait attractive et dont l'activité devrait rebondir en 2021 à l'image d'ALIMAK, CLOETTA, SCHOELLER BLECKMANN ou SMCP.

En 2021, l'équipe de gestion entend préserver la stratégie d'investissement qui a fait le succès du fonds depuis son lancement. Nous continuerons de suivre notre processus de sélection rigoureux, tout en privilégiant les entreprises de forte croissance positionnées sur des marchés porteurs, avec la valorisation en point d'ancrage.

Performances parts vs Indice

ECHIQUIER ENTREPRENEURS A	FR0011558246	22,38%	18,66%
ECHIQUIER ENTREPRENEURS G	FR0013111382	23,66%	18,66%

Mouvements principaux :

Achats : CHR Hansen (DK0060227585) – Advanced Medical Solutions (GB0004536594)

Ventes : Blue Prism (GB00BYQ0HV16) – Intexion (NL0009693779)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR

Quote part des titres éligibles PEA :

	MIN	MAX	MOYENNE	Au 31/12/2020
ECHIQUIER ENTREPRENEURS	81,73	94,48	86,24	93,04

Quote part des titres éligibles PEA PME :

Fonds	MIN	MAX	MOYENNE	Au 31/12/2020
Entrepreneurs	75,17	86,99	79,42	86,12

Renseignements règlementaires :

- Votre OPC n'a pas d'engagements sur les marchés dérivés.
- Votre fonds ne détient aucun titre en portefeuille émis par la société de gestion.
- Votre OPC détient des parts d'OPC gérés par La Financière de l'Echiquier ou des sociétés liées :
- 13 217 Echiquier Alpha Earnings I
- 12 503 Echiquier Short Term Credit I

Présentation de notre politique générale :

Depuis 2007, La Financière de l'Echiquier intègre les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans sa méthodologie de sélection de valeurs. Cette approche est menée de façon transversale pour tous les fonds actions La Financière de l'Echiquier. Cette évaluation se fait sur la base d'entretiens ISR spécifiques menés avec les personnes clés de l'entreprise. Nous n'avons pas recours aux agences de notation. Les entretiens ISR sont par ailleurs, systématiquement conduits en binôme avec le gérant ou l'analyste financier qui suit le cas d'investissement et l'un des membres de l'équipe ISR. A l'issue de chaque entretien, une note reflétant notre appréciation de chaque entreprise est établie. Elle fait l'objet d'une révision lors des entretiens de suivi que nous réalisons en moyenne tous les deux ans. Tous les comptes rendus d'entretiens ISR et les notations extra financières des valeurs sont archivés dans notre base de données propriétaire.

Politique ESG :

Dans le cadre du fonds, nous nous attachons à appliquer la politique générale en réalisant, dans le plus de cas possible, une analyse extra financière des valeurs en portefeuilles. Cette analyse se fonde sur des critères sociaux, environnementaux et de gouvernance et donne lieu à une notation ISR, revue en moyenne tous les 3 ans. La notation ISR attribuée aux valeurs du fonds ne constitue pas un motif d'exclusion.

Des informations plus précises sont disponibles sur notre site Internet à la rubrique :

https://www.lfde.com/la-societe/investissement-responsable/

Politique d'exécution des ordres :

Cette politique consiste tout particulièrement à sélectionner des intermédiaires de marché, établissements spécialement agréés pour exécuter les ordres sur le marché. Cette sélection est effectuée afin d'obtenir des intermédiaires la « meilleure exécution » que la société de gestion doit elle-même apporter aux porteurs ou actionnaires d'OPCVM.

Le choix des intermédiaires est effectué selon des critères précis et revus deux fois par an en fonction des opinions exprimés par les participants au comité de sélection des intermédiaires :

1 - capacité à trouver de la liquidité et qualité d'exécution

2 - aide à la rencontre des entreprises

3 - le bon dénouement des opérations

4 - qualité de l'analyse et du support vente.

Pour plus d'information et conformément à la réglementation, vous pouvez consulter la Politique d'exécution établis par La Financière de l'Echiquier dans le cadre de la gestion de ses OPCVM sur le site internet de la société de gestion

Politique de vote :

Nous vous informons que notre politique de droit de vote est disponible en ligne sur notre site internet.

Le porteur de part peut consulter le document « Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation » sur le site internet de la société de gestion.

Ce document précise les conditions dans lesquelles la société de gestion a eu recours pour l'exercice précédent à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécutions d'ordres.

La société de gestion LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER calcule le risque global des OPCVM selon la méthode du calcul de l'engagement.

Suite à la transposition de la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (ou « Directive OPCVM 5 »), l'ESMA a adopté le 31 mars 2016, ses orientations sur les dispositions relatives à la rémunération des gérants d'OPCVM. Les orientations s'appliquent aux sociétés de gestion d'OPCVM à compter du 1er janvier 2017, pour les bonus payés en 2018.

Dans ce cadre, LFDE a mis à jour sa politique de rémunération. La Financière de l'Echiquier a adapter sa politique de rémunération sur la composante variable, afin de permettre une gestion saine et efficace des risques mais également de permettre un contrôle des comportements des collaborateurs exposés dans leur fonction, à la prise de risque.

La politique de rémunération est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la Société de Gestion et des OPCVM qu'elle gère et à ceux des investisseurs dans ces OPCVM, et comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts.

La politique de rémunération a été mise en place afin de :

• supporter activement la stratégie et les objectifs de la Société de Gestion ;

• supporter la compétitivité de la Société de Gestion sur le marché dans lequel elle opère ;

• assurer l'attractivité, le développement et la conservation d'employés motivés et qualifiés.

Le personnel de LFDE perçoit une rémunération comprenant une composante fixe et une composante variable, dûment équilibrées, faisant l'objet d'un examen annuel et basées sur la performance individuelle ou collective. Les principes de la politique de rémunération sont révisés sur une base régulière et adaptés en fonction de l'évolution réglementaire.

La politique de rémunération a été approuvée par les Administrateurs de la Société de Gestion. Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet suivant : www.lfde.com. Une copie manuscrite de cette politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande.

Données 2020 :

K€

	Nb	Fixe	Variable		Différé Nb	Différé Mtt variable différé
RT	46	4 578	5 143	*dont =>*	10	2 010
Non RT	88	6 422	3 266			
TOTAL	**134**	**11 000**	**8 409**			

= brut annuel
pas de prorata

RT : Risk Takers

comptes annuels

BILAN actif

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	**666 521 282,34**	**473 485 479,24**
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	632 159 266,64	436 690 507,06
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables	8 504 683,85	13 301 091,81
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	25 857 331,85	23 493 880,37
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	**1 699 743,52**	**667 659,04**
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	1 699 743,52	667 659,04
Comptes financiers	**12 324 047,21**	**21 065 861,03**
Liquidités	12 324 047,21	21 065 861,03
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	**680 545 073,07**	**495 218 999,31**

BILAN passif

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	624 304 294,79	491 985 059,88
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	61 128 170,64	7 169 819,45
• Résultat de l'exercice	-6 015 836,32	-4 397 297,78
Total des capitaux propres *(montant représentatif de l'actif net)*	**679 416 629,11**	**494 757 581,55**
Instruments financiers	-	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	**1 128 443,96**	**461 417,76**
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	1 128 443,96	461 417,76
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	**680 545 073,07**	**495 218 999,31**

HORS-bilan

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	137,73	8 667,02
• Produits sur actions et valeurs assimilées	4 480 607,73	3 806 077,46
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	5 628,00	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	**4 486 373,46**	**3 814 744,48**
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-252 077,52	-138 293,38
• Autres charges financières	-4 205,44	-2 895,07
Total (II)	**-256 282,96**	**-141 188,45**
Résultat sur opérations financières (I - II)	**4 230 090,50**	**3 673 556,03**
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-10 039 920,80	-7 930 799,32
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	**-5 809 830,30**	**-4 257 243,29**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-206 006,02	-140 054,49
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	**-6 015 836,32**	**-4 397 297,78**

annexes

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Covid-19 et incidence sur les comptes annuels :

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

A/ Méthode d'évaluation

Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués au prix du marché.

Toutefois, les instruments ci-dessous sont évalués selon des méthodes spécifiques :

Les obligations et actions européennes sont valorisées au cours de clôture, les titres étrangers au dernier cours connu.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de titres équivalents affectés, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre. Toutefois, les titres de créances négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois et en l'absence de sensibilité particulière pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie est inférieure à 3 mois sont valorisés au taux de négociation d'achat. Un amortissement de la décote ou de la surcote est pratiqué de façon linéaire sur la durée de vie du TCN.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie est supérieure à 3 mois sont valorisés au taux de marché. Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les titres qui font l'objet de contrats de cession ou d'acquisition temporaire sont évalués en conformité avec la réglementation en vigueur selon les conditions du contrat d'origine.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité du conseil d'administration de la SICAV à leur valeur probable de négociation.

Les warrants ou bons de souscription obtenus gratuitement lors de placements privés ou d'augmentation de capital seront valorisés dès leurs admissions sur un marché réglementé ou l'organisation d'un marché de gré à gré.

- Les contrats :

Les opérations sur les marchés à terme ferme sont valorisées au cours de compensation et les opérations conditionnelles selon le titre du support.

La valeur de marché pour les contrats à terme ferme est égale au cours en euro multiplié par le nombre de contrats. La valeur de marché pour les opérations conditionnelles est égale à la traduction en équivalent sous-jacent.

Les swaps de taux sont valorisés au taux de marché conformément aux dispositions contractuelles. Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur de marché.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du conseil d'administration de la SICAV. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

B/ Modalités pratiques

Les actions et les obligations sont évaluées sur la base des cours extraits de la base de données Bloomberg en fonction de leur place de cotation :

Asie-Océanie :

extraction à 12 h pour une cotation au cours de clôture du jour.

Amérique :

extraction à 9 h pour une cotation au cours de clôture de la veille.

extraction à 16 h 45 pour une cotation au cours d'ouverture du jour.

Europe sauf France :

extraction à 19 h 30 pour une cotation au cours de clôture du jour.

extraction à 14 h 30 pour une cotation au cours d'ouverture du jour.

extraction à 9 h pour une cotation au cours de J-1.

France :

extraction à 12 h et 16 h pour une cotation au cours d'ouverture du jour.

extraction à 17 h 40 pour une cotation au cours de clôture du jour.

Contributeurs :

extraction à 14 h pour une cotation suivant les disponibilités de cours.

Les positions sur les marchés à terme ferme à chaque valeur liquidative sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Les positions sur les marchés à terme conditionnel à chaque valeur liquidative sont évaluées selon les principes employés pour leur sous-jacent.

Asie-Océanie :

extraction à 12 h

Amérique :

extraction J+1 à 9 h

Europe (sauf France) :

extraction à 19 h 30

France :

extraction à 18 h

Méthode de comptabilisation

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des revenus des instruments financiers est celui du coupon encaissé, à l'exception des compartiments Echiquier Altarocca Convertibles, Echiquier Hybrid Bonds et Echiquier Convexité Europe qui utilisent la méthode des coupons courus.

La comptabilisation de l’enregistrement des frais de transaction se fait en frais exclus.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Action A 2,392 % TTC maximum

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Action G 1,35 % TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	(*)
Commissions de mouvement perçues par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction ou opération	0,40 % TTC maximum pour les actions
Commission de surperformance	Actif net	Action A et Action G Néant

(*) Le compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres OPC dont les frais de gestion maximum seront de 2.392 %. Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la société de gestion.

Les contributions dues pour la gestion de l'OPCVM en application du d) du 3° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier sont imputées au compartiment.

En sus des frais ci-dessus, d'autres frais peuvent être supportés par le compartiment dans certaines circonstances tels que des coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances ou d'une procédure pour faire valoir un droit, sous réserve que ces frais soient systématiquement inférieurs aux montants recouvrés.

De plus, des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au compartiment.

Des informations complémentaires sur le fonctionnement de ces frais de recherche sont disponibles auprès de la société de gestion.

Devise de comptabilité

La devise de comptabilisation du compartiment est l'Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des actionnaires *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Catégorie d'action(s)	Affectation du résultat net	Affectations des plus-values nettes réalisées
Action A	Capitalisation	Capitalisation
Action G	Capitalisation	Capitalisation

annexes

2 évolution actif net

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	**494 757 581,55**	**340 596 618,18**
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	229 081 476,47	203 250 314,99
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-165 344 567,01	-149 386 445,56
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	76 037 008,88	35 470 340,76
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-14 010 546,81	-26 238 771,62
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-2 691 228,59	-1 902 692,54
Différences de change	3 673 933,62	2 612 290,21
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	63 722 801,30	94 613 170,42
- Différence d'estimation exercice N	*144 839 952,08*	*81 117 150,78*
- Différence d'estimation exercice N-1	*81 117 150,78*	*-13 496 019,64*
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-	-
- Différence d'estimation exercice N	-	-
- Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-5 809 830,30	-4 257 243,29
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	**679 416 629,11**	**494 757 581,55**

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	8 504 683,85	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	8 504 683,85	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	12 324 047,21
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	7 503 203,57	1 001 480,28	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	12 324 047,21	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	SEK	GBP	DKK	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	211 570 585,93	67 466 577,48	59 468 083,98	570 570,15
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances Opérations de change à terme de devises :	**1 699 743,52**
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Ventes réglements différés	1 104 673,66
Souscriptions à recevoir	595 069,86
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes Opérations de change à terme de devises :	**1 128 443,96**
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Achats réglements différés	973 591,12
Frais provisionnés	102 616,17
Frais de recherche	33 632,70
Rachat à payer	18 603,97
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

	Souscriptions		Rachats	
Catégorie d'action émise / rachetée pendant l'exercice :	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Action A / FR0011558246	379 853,334	88 722 489,83	348 612,23	78 940 632,19
Action G / FR0013111382	78 614,36	140 358 986,64	51 134,737	86 403 934,82
Commission de souscription / rachat par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action A / FR0011558246		-610 158,28		-
Action G / FR0013111382		7 349,32		-
Rétrocessions par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action A / FR0011558246		995,45		-
Action G / FR0013111382		2 002,93		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action A / FR0011558246		-611 153,73		-
Action G / FR0013111382		5 346,39		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%
Catégorie d'action :	
Action A / FR0011558246	**2,39**
Action G / FR0013111382	**1,35**

Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	Montant
Catégorie d'action :	
Action A / FR0011558246	-
Action G / FR0013111382	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-
- Opc 3	-
- Opc 4	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital.....**néant**

3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés .....**néant**

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc	**25 857 331,85**
- autres instruments financiers	-

annexes

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)*

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Catégorie d'action	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

	31.12.2020	31.12.2019
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-6 015 836,32	-4 397 297,78
Total	**-6 015 836,32**	**-4 397 297,78**

Action A / FR0011558246	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-4 331 959,02	-3 440 509,03
Total	**-4 331 959,02**	**-3 440 509,03**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action G / FR0013111382	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-1 683 877,30	-956 788,75
Total	**-1 683 877,30**	**-956 788,75**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

annexes

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

(En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

Affectation des plus et moins-values nettes	31.12.2020 EUR	31.12.2019 EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	61 128 170,64	7 169 819,45
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	**61 128 170,64**	**7 169 819,45**

Action A / FR0011558246	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	29 030 495,74	3 707 023,19
Total	**29 030 495,74**	**3 707 023,19**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action G / FR0013111382	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	32 097 674,90	3 462 796,26
Total	**32 097 674,90**	**3 462 796,26**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du compartiment au cours des 5 derniers exercices

Date de création du compartiment : 18 octobre 2013.

Devise EUR	**31.12.2020**	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Actif net	**679 416 629,11**	494 757 581,55	340 596 618,18	399 609 558,86	268 745 938,95

Action A / FR0011558246 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Nombre d'actions en circulation	**1 138 875,515**	1 107 634,411	1 164 077,077	1 317 150,171	1 523 195,333
Valeur liquidative	**282,65**	230,97	180,1	207,61	167,5
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) (1)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**21,68**	0,24	16,57	26,85	4,37

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*
(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action G / FR0013111382 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Nombre d'actions en circulation	**158 282,891**	130 803,268	92 896,444	78 459,064	10 589,768
Valeur liquidative	**2 258,65**	1 826,56	1 409,51	1 607,83	1 284,13
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) (1)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**192,14**	19,15	145,87	221,88	49,98

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*
(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

4 inventaire au 31.12.2020

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilieres						
Action						
SE0014401378	ADDLIFE AB	PROPRE	1 282 068,00	18 380 720,22	SEK	2,71
GB0004536594	ADVANCED MEDICAL SOLUTIONS	PROPRE	4 180 647,00	11 346 369,81	GBP	1,67
FR0000060402	ALBIOMA	PROPRE	568 228,00	26 706 716,00	EUR	3,93
SE0007158910	ALIMAK GROUP AB	PROPRE	443 848,00	5 788 879,84	SEK	0,85
FR0000053837	ALTAMIR	PROPRE	431 908,00	8 616 564,60	EUR	1,27
FR0000061129	BOIRON	PROPRE	413 801,00	17 110 671,35	EUR	2,52
SE0009858152	BONESUPPORT HOLDING AB	PROPRE	1 357 039,00	10 484 386,50	SEK	1,54
SE0009888738	BOOZT RG	PROPRE	385 865,00	7 176 310,67	SEK	1,06
IT0005331019	CAREL INDUSTRIES S P A	PROPRE	862 907,00	16 550 556,26	EUR	2,44
IT0005010423	CERVED GROUP SPA AZ NOMINATIVA	PROPRE	2 959 719,00	22 049 906,55	EUR	3,25
DK0060227585	CHR. HANSEN HOLDING A/S	PROPRE	159 000,00	13 381 738,06	DKK	1,97
SE0002626861	CLOETTA AB B SHS	PROPRE	8 778 032,00	21 429 231,55	SEK	3,15
DE000A288904	COMPUGROUP MEDICAL SE	PROPRE	87 000,00	6 838 200,00	EUR	1,01
GB00B2425G68	CRANEWARE	PROPRE	124 549,00	3 199 449,38	GBP	0,47
NO0010894512	CSAM HEALTH GROUP AS	PROPRE	60 649,00	570 570,15	NOK	0,08
GB00BY7QYJ50	DRAPER ESPIRIT PLC	PROPRE	1 604 607,00	11 828 230,52	GBP	1,74
SE0000163628	ELEKTA AB B	PROPRE	1 720 000,00	18 913 989,31	SEK	2,78
FR0000035818	ESKER	PROPRE	126 028,00	22 256 544,80	EUR	3,28
NL0006294274	EURONEXT	PROPRE	146 000,00	13 161 900,00	EUR	1,94
SE0010048884	FAGERHULT AB	PROPRE	4 024 713,00	18 232 040,85	SEK	2,68
GB0031477770	FIRST DERIVATIVES PLC	PROPRE	270 234,00	9 658 220,81	GBP	1,42
SE0008348304	GOMSPACE GROUP AB	PROPRE	1 686 293,00	2 746 662,57	SEK	0,40
FR0000032526	GUERBET	PROPRE	376 078,00	12 354 162,30	EUR	1,82
GB0004762810	JOHNSON SERVICE GROUP PLC	PROPRE	6 500 000,00	10 163 623,16	GBP	1,50
SE0007464888	KARO BIO AB	PROPRE	867 662,00	4 535 225,16	SEK	0,67

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0000038606	MANITOU BF	PROPRE	668 789,00	15 984 057,10	EUR	2,35
SE0000565228	MIDSONA B	PROPRE	3 375 231,00	26 144 002,13	SEK	3,85
SE0009806607	MUNTERS GROUP AB	PROPRE	2 884 153,00	23 833 364,76	SEK	3,51
FR0011675362	NEOEN SPA	PROPRE	255 697,00	16 032 201,90	EUR	2,36
DE000A1H8BV3	NORMA GROUP N	PROPRE	203 902,00	8 539 415,76	EUR	1,26
IS0000000040	OSSUR HF	PROPRE	2 792 932,00	18 181 001,16	DKK	2,68
GB0006963689	PORVAIR PLC	PROPRE	1 562 625,00	9 249 916,23	GBP	1,36
SE0000135485	RAYSEARCH LABORATORIES CL	PROPRE	2 038 773,00	16 786 623,70	SEK	2,47
DK0060634707	ROYAL UNIBREW SHS	PROPRE	144 000,00	13 670 984,04	DKK	2,01
GB00BVFCZV34	RWS HOLDINGS PLC	PROPRE	2 007 984,00	12 020 767,57	GBP	1,77
AT0000946652	SCHOELLER-BLECKMANN OILFIELD E	PROPRE	147 246,00	4 579 350,60	EUR	0,67
DE000A12DM80	SCOUT 24 AG	PROPRE	230 500,00	15 455 025,00	EUR	2,27
DK0060495240	SIMCORP	PROPRE	117 000,00	14 234 360,72	DKK	2,10
FR0013214145	SMCP SAS	PROPRE	1 237 060,00	6 153 136,44	EUR	0,91
SE0007439443	STORYTEL AB	PROPRE	266 000,00	7 150 466,44	SEK	1,05
SE0006422390	THULE GROUP AB SHS	PROPRE	470 000,00	14 393 723,68	SEK	2,12
IE00B1HDWM43	TOTAL PRODUCE	PROPRE	10 352 013,00	14 202 961,84	EUR	2,09
FI0009900682	VAISALA OY A	PROPRE	319 644,00	12 897 635,40	EUR	1,90
FR0000031577	VIRBAC SA	PROPRE	89 994,00	21 418 572,00	EUR	3,15
ES0184262212	VISCOFAN	PROPRE	293 000,00	17 008 650,00	EUR	2,50
SE0011205202	VITROLIFE AB	PROPRE	724 914,00	15 574 958,55	SEK	2,29
IT0004171440	ZIGNAGO VETRO SPA	PROPRE	1 108 715,00	15 167 221,20	EUR	2,23
Total Action				***632 159 266,64***		***93,04***
O.P.C.V.M.						
FR0013505203	ECHIQUIER ALPHA EARNINGS I	PROPRE	13 217,00	13 367 673,80	EUR	1,97
FR0013390564	ECHIQUIER SHORT TERM CREDIT I	PROPRE	12 503,00	12 489 658,05	EUR	1,84
Total O.P.C.V.M.				***25 857 331,85***		***3,81***
Total Valeurs mobilieres				***658 016 598,49***		***96,85***
Liquidites						
AUTRES						
	DEBITEUR DIV EUR	PROPRE	-33 632,70	-33 632,70	EUR	-0,00
Total AUTRES				***-33 632,70***		***-0,00***

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
BANQUE OU ATTENTE						
	ACH DIFF OP DE CAPI	PROPRE	-18 603,97	-18 603,97	EUR	-0,00
	ACH DIFF TITRES EUR	PROPRE	-973 591,12	-973 591,12	EUR	-0,14
	BANQUE EUR BPP	PROPRE	12 324 047,21	12 324 047,21	EUR	1,81
	SOUS RECEV EUR BPP	PROPRE	595 069,86	595 069,86	EUR	0,09
	VTE DIFF TITRES EUR	PROPRE	1 104 673,66	1 104 673,66	EUR	0,16
Total BANQUE OU ATTENTE				***13 031 595,64***		***1,92***
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-63 073,18	-63 073,18	EUR	-0,01
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-39 542,99	-39 542,99	EUR	-0,01
Total FRAIS DE GESTION				***-102 616,17***		***-0,02***
Total Liquidites				***12 895 346,77***		***1,90***
Creances negociables						
Interets precomptes.						
BE6325279063	COFINIMMO SA ZCP 16/02/2021	PROPRE	6 000 000,00	6 003 146,63	EUR	0,88
XS2252042929	SNAM SPA ZCP 30/04/2021	PROPRE	1 000 000,00	1 001 480,28	EUR	0,15
FR0126486150	WORLDINE ZCP 04/01/2021	PROPRE	1 500 000,00	1 500 056,94	EUR	0,22
Total Interets precomptes.				***8 504 683,85***		***1,25***
Total Creances negociables				***8 504 683,85***		***1,25***
Total ECHIQUIER ENTREPRENEURS				**679 416 629,11**		**100,00**

LA FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER

FINANCIERE DE L'ECHIQUIER

ECHIQUIER QME

rapport annuel

COMPARTIMENT DE SICAV ECHIQUIER

EXERCICE CLOS LE : 31.12.2020

Commercialisateur	FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER 53, avenue d'Iéna - 75116 Paris.
Société de gestion	FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER 53, avenue d'Iéna - 75116 Paris.
Dépositaire et conservateur	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES 3, rue d'Antin - 75002 Paris.
Centralisateur	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES 3, rue d'Antin - 75002 Paris.
Commissaire aux comptes	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT 63, rue de Villiers 92208 Neuilly sur Seine. Représenté par Monsieur Frédéric Sellam

Informations concernant les placements et la gestion

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

Catégorie d'action(s)	Affectation du résultat net	Affectations des plus-values nettes réalisées
Action A	Capitalisation	Capitalisation
Action G CHF	Capitalisation	Capitalisation
Action G	Capitalisation	Capitalisation
Action I	Capitalisation	Capitalisation
Action R	Capitalisation	Capitalisation

Objectif de gestion :

ECHIQUIER QME est un compartiment géré de façon quantitative qui recherche la performance la plus élevée possible sur une période de 3 ans, peu corrélée aux évolutions des marchés financiers, avec une volatilité annuelle moyenne inférieure à 10%.

Le gérant ne peut contracter d'obligation de résultats. Les objectifs mentionnés sont fondés sur la réalisation d'hypothèses de marché de la société de gestion et ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du compartiment.

Indicateur de référence :

Compte tenu de son objectif de gestion, il n'existe pas d'indicateur de référence pertinent pour le compartiment.

L'indicateur sélectionné ci-dessous n'est donc pas représentatif du profil de risque supporté par le compartiment mais est un indicateur de comparaison a posteriori.

La performance du compartiment pourra être comparée avec le taux Eonia Capitalisé. L'EONIA capitalisé (code Bloomberg : EONCAPL7) est utilisé uniquement à titre indicatif.

L'EONIA est un taux quotidien représentatif du taux auquel les établissements de crédit de l'Union Européenne et de l'AELE se prêtent mutuellement des fonds en euros sur le marché monétaire interbancaire.

Depuis le 2 octobre 2019, l'EONIA "recalibré" est calculé en utilisant l'€ster (Euro Short Term Rate), taux publié par la Banque Centrale Européenne, auquel sont ajoutés 8.5 points de base.

L'administrateur de l'EONIA est le "European Money Markets Institute".

Il est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil de 8 juin 2016, la société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en oeuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Stratégie d'investissement :

1. Stratégies utilisées

Le compartiment ECHIQUIER QME a recours à une méthodologie de gestion qui met en oeuvre de manière systématique des stratégies de trading dont l'objectif est de réaliser des gains aussi bien sur des tendances de marché haussières que baissières. Cette méthode consiste à prendre des positions basées sur des signaux d'achats et de ventes générés par un modèle quantitatif à partir d'une analyse des historiques de cours et d'informations économétriques.

La méthodologie de gestion du compartiment comprend plus de 30 modèles quantitatifs propriétaires qui permettent de mettre en oeuvre deux groupes de stratégies complémentaires :

- des stratégies « momentum » qui permettent de modéliser dans le cadre d'une approche quantitative des mouvements de moyen/long terme entraînés par des déséquilibres entre l'offre et la demande sur les marchés. Cette méthode représente environ 70% du portefeuille.
- des stratégies « satellite » dont les algorithmes représentent environ 30% de l'allocation du portefeuille et qui tirent parti de sources de rendement indépendantes du momentum.

Afin de diversifier les opportunités de gain et de risque, le compartiment interviendra sur quatre classes d'actifs (actions, taux courts, obligations souveraines, devises), au travers de plus de 60 sous-jacents, sans aucune restriction géographique.

Les décisions de gestion sont prises sur la base d'un système informatisé et l'exécution des ordres est effectuée à travers un système informatisé de passage d'ordres (Bloomberg EMSX). Si ce système venait à être temporairement indisponible, les gérants ont la possibilité de faire exécuter les ordres par téléphone.

L'exposition aux tendances de marché sera principalement réalisée par l'utilisation d'instruments financiers à terme, notamment des futures.

Le compartiment pourra également, de manière ponctuelle, recourir à des fonds indiciels « trackers » ou « ETF » pour s'exposer sur actions ou indices, sur devises, sur crédit, sur produits de taux à moyen et long terme ou sur instruments du marché monétaire.

Le compartiment pourra investir ses liquidités dans différents instruments du marché monétaire ainsi que dans des bons du trésor.

Le gérant aura ainsi principalement recours à des contrats financiers à terme sur actions ou indices, sur devises, sur produits de taux à moyen et long terme ou sur instruments du marché monétaire.

Le recours aux autres instruments financiers répond à des objectifs de gestion de la liquidité ou de diversification des risques.

2. Les actifs (hors dérivés)

a) Les actions :

Le compartiment ECHIQUIER QME peut être investi entre 0 et 100% maximum en actions. Il s'agira d'actions émises par des sociétés de grandes capitalisations européennes et américaines appartenant aux principaux indices (STOXX 600, S&P 500). A titre accessoire, le compartiment pourra utiliser des actions de petites et moyennes capitalisations.

b) Titres de créances et instruments du marché monétaire :

Le compartiment ECHIQUIER QME peut investir dans la limite de 100% en titres de créances négociables, titres obligataires et instruments du marché monétaire.

- Le compartiment n'a pas vocation à prendre des risques de crédit.
- Il pourra investir en titres de dettes publiques de notation "Investment Grade" et libellées en Euro. La duration moyenne du portefeuille obligataire sera inférieure à 1 an.
- Les principaux titres envisagés sont les Bons du Trésor émis par les Etats européens dont le risque de défaut est jugé le plus faible par la société de gestion.

3. Investissement en titres d'autres Organismes de Placements Collectifs

Le compartiment ne pourra pas investir plus de 10% de son actif en titres d'autres OPCVM français et/ou européens, et en fonds d'investissement à vocation générale, notamment des fonds indiciels de type « Exchange Traded Fund (ETF) ». Il s'agira d'OPC de toute classification AMF. Le compartiment peut investir dans des OPC de la société de gestion ou d'une société liée.

4. Instruments dérivés

Afin de poursuivre l'objectif de gestion, le compartiment intervient de manière systématique sur des contrats financiers à terme négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, français ou étrangers. Ces contrats financiers à terme pourront porter sur toutes classes d'actifs dont les marchés d'actions ou d'indices actions, de devises, de produits de taux à moyen et long terme ou sur des instruments du marché monétaire, de volatilité et de crédit. Autrement dit, les risques sur lesquels le gérant désire intervenir sont :

- Actions : oui,
- Taux : oui,
- Change : oui,
- Crédit : oui,
- Volatilité : oui.

Ces contrats sont utilisés en vue de couvrir ou d'exposer le portefeuille.

Le gérant aura uniquement recours à des contrats financiers à terme de type « Futures ». Il s'agira de futures listés sur des marchés organisés ayant pour sous-jacents : des instruments financiers (des actions), des devises, des taux d'intérêt, des rendements, des indices financiers (dont volatilité).

Les instruments financiers sont conclus avec des intermédiaires sélectionnés par la Société de Gestion qui ne disposent d'aucun pouvoir sur la composition ou la gestion du portefeuille de l'OPCVM.

Le système d'allocation des positions entre les différents marchés est basé sur le principe de diversification du risque constaté sur chacun des contrats financiers à terme sur lesquels le compartiment intervient. Le risque global est estimé par le calcul de la « Value at Risk» (VaR) du portefeuille. Cette méthode est décrite au titre IV. Règles d'investissement. Le risque de liquidité est lui mesuré sur chaque contrat financier à terme puis agrégé au niveau du portefeuille.

5. Titres intégrant des dérivés

Néant.

6. Dépôts

Néant.

7. Emprunt d'espèces

Le compartiment peut être emprunteur d'espèces. Sans avoir vocation à être structurellement emprunteur d'espèces, le compartiment peut se trouver temporairement en position débitrice en raison des opérations liées à ses flux versés (investissements et désinvestissements en cours, opérations de souscriptions/rachats, ...) dans la limite de 10%.

8. Opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres

Néant.

Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

Risque de perte en capital :

La perte en capital se produit lors de la vente d'un titre à un prix inférieur à sa valeur d'achat. L'investisseur est averti que son capital initialement investi peut ne pas lui être restitué. L'OPC ne bénéficie d'aucune garantie ou protection en capital.

Risque actions :

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille de l'OPC est exposé, baissent, la valeur liquidative de l'OPC pourra baisser.

Risques lié à l'investissement dans des actions de petite et moyenne capitalisation :

Sur les marchés de petites et moyennes capitalisations, le volume des titres cotés en Bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative de l'OPC peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

Risque de change :

Il s'agit du risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille, l'euro. En cas de baisse d'une devise par rapport à l'euro, la valeur liquidative pourra baisser.

Risque de taux :

La valeur liquidative de l'OPC pourra baisser si les taux d'intérêt augmentent.

Risque de crédit :

Le risque de crédit correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance ou obligataires, dans lesquels est investi l'OPC, peut baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à la stratégie de gestion

- Risque de volatilité : La valeur liquidative est susceptible de connaître une volatilité élevée du fait de la composition de son portefeuille et de son exposition à la volatilité des marchés et / ou des techniques de gestion qui peuvent être utilisées.

- Risque lié à l'utilisation de produits dérivés : L'OPC peut avoir recours à des investissements financiers à terme.

L'évolution du sous-jacent du produit dérivé peut alors être amplifié et avoir une incidence plus forte sur la VL.

- Risque lié à la stratégie de gestion : Les stratégies de gestion à rendement absolu sont des techniques consistant à profiter d'écarts de cours constatés (ou anticipés) entre marchés et/ou secteurs et/ou titres et/ou devises et/ou instruments. En cas d'évolution défavorable de ces prises de position (hausse des opérations vendeuses et/ou baisse des opérations acheteuses par exemple), la valeur liquidative de l'OPC pourra baisser.

- Risque de contrepartie : En cas de défaillance d'une contrepartie utilisée par l'OPC, celle-ci ne serait plus en mesure d'honorer les avoirs, titres, ou espèces ou les engagements pris avec l'OPC ; ces évènements pourraient avoir un impact négatif sur de la valeur liquidative de l'OPC.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

Souscripteurs concernés :

- Action A : Tous souscripteurs

- Action G CHF : Réservée à la commercialisation par des intermédiaires financiers

- Action G : Réservée à la commercialisation par des intermédiaires financiers

- Action I : Réservée aux investisseurs institutionnels

- Action R : Réservée à la commercialisation par des intermédiaires financiers italiens

Profil de l'investisseur type :

Ce compartiment s'adresse à des investisseurs avec un horizon de placement minimum de 3 ans, désireux de diversifier leurs placements, en utilisant différentes techniques de gestion sur l'ensemble des marchés internationaux et recherchant une certaine décorrélation avec les indices de marchés et une volatilité inférieure à celle des marchés financiers d'actions.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ECHIQUIER QME dépend de la situation personnelle du porteur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel et éventuellement professionnel, de ses besoins d'argent actuels et à 3 ans, mais également de son souhait de prendre des risques ou, au contraire, de privilégier un investissement prudent. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment les investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques du compartiment.

Durée de placement recommandée

Supérieure à 3 ans.

Indications sur le régime fiscal :

Le prospectus n'a pas vocation à résumer les conséquences fiscales attachées, pour chaque investisseur, à la souscription, au rachat, à la détention ou à la cession d'action(s) d'un compartiment de la SICAV. Ces conséquences varieront en fonction des lois et des usages en vigueur dans le pays de résidence, de domicile ou de constitution de l'actionnaire ainsi qu'en fonction de sa situation personnelle.

Selon votre régime fiscal, votre pays de résidence, ou la juridiction à partir de laquelle vous investissez dans cette SICAV, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'action(s) de compartiment(s) de la SICAV peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de consulter un conseiller fiscal sur les conséquences possibles de l'achat, de la détention, de la vente ou du rachat d'action(s) de compartiments de la SICAV d'après les lois de votre pays de résidence fiscale, de résidence ordinaire ou de votre domicile.

La Société de Gestion et les commercialisateurs n'assument aucune responsabilité, à quelque titre que ce soit, eu égard aux conséquences fiscales qui pourraient résulter pour tout investisseur d'une décision d'achat, de détention, de vente ou de rachat d'action(s) d'un compartiment de la SICAV.

La SICAV propose au travers des différents compartiments des actions de capitalisation et de distribution, il est recommandé à chaque investisseur de consulter un conseiller fiscal sur la réglementation applicable dans son pays de résidence, suivant les règles appropriées à sa situation (personne physique, personne morale soumise à l'impôt sur les sociétés, autres cas …). Les règles applicables aux investisseurs résidents français sont fixées par le Code général des impôts.

D'une manière générale, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leur conseiller fiscal ou de leur chargé de clientèle habituel afin de déterminer les règles fiscales applicables à leur situation particulière.

Aux termes de la règlementation fiscale américaine dite FATCA (Foreign Account Tax Compliance Act), les investisseurs pourraient être tenus de fournir à l'OPC, à la société de gestion ou à leur mandataire et ce, afin que soient identifiées les « US Person » au sens de FATCA, des renseignements notamment sur leur identité personnelle et lieux de résidence (domicile et résidence fiscale).

Ces informations pourront être transmises à l'administration fiscale américaine via les autorités fiscales françaises. Tout manquement par les investisseurs à cette obligation pourrait résulter en un prélèvement forfaitaire à la source de 30% imposé sur les flux financiers de source américaine.

Nonobstant les diligences effectuées par la société de gestion au titre de FATCA, les investisseurs sont invités à s'assurer que l'intermédiaire financier qu'ils ont utilisé pour investir dans l'OPC bénéficie lui-même du statut dit de Participating FFI. Pour plus de précisions, les investisseurs pourront se tourner vers un conseiller fiscal.

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- *La valeur liquidative est disponible auprès de www.lfde.com ou peuvent être adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de : LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER, 53, avenue d'Iéna - 75116 Paris.*
- *Date d'agrément par l'AMF de la Sicav : 3 décembre 2018.*
- *Date de création de la Sicav : 4 décembre 2018.*
- *Date de création du compartiment : 13 novembre 2015.*

rapport de gestion du conseil d'administration

Mesdames, messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale pour vous rendre compte de l'activité de votre société au cours de son exercice 2020 et soumettre à votre approbation les comptes arrêtés au 31 décembre 2020. Avant la présentation des comptes, un exposé sommaire va vous être fait sur la conjoncture économique et la politique de gestion de la Sicav durant cet exercice.

Echiquier QME A :

Votre fonds progresse de +3,98% sur l'année 2020 tandis que son indice de référence l'EONIA recule de -0,47%.

Le fonds a débuté 2020 par un positionnement haussier sur les indices actions suite au momentum favorable de 2019. Au cours des premières semaines de la crise du COVID, ces positions sur indices actions ont rapidement été coupées, puis inversées, pour atteindre un positionnement net baissier en mars. Le violent rebond des marchés qui a suivi a pénalisé cette poche qui s'est néanmoins ajustée pour reprendre un positionnement haussier sur la seconde partie de l'année.

Les positions en taux longs et courts ont été très profitables, bénéficiant de la fuite vers la qualité au cours de la première partie de l'année et ne reculant que partiellement lors du retour des investisseurs vers les actifs risqués. Ces positions restent significatives dans le portefeuille.

Les devises ont également eu un impact positif sur la performance de votre fonds, le modèle ayant rapidement détecté la tendance baissière sur le dollar américain contre les autres monnaies développées, tandis que les positions en monnaies émergentes restent plus marginales.

Echiquier QME I :

Votre fonds progresse de +4,50% sur l'année 2020 tandis que son indice de référence l'EONIA recule de -0,47%.

Le fonds a débuté 2020 par un positionnement haussier sur les indices actions suite au momentum favorable de 2019. Au cours des premières semaines de la crise du COVID, ces positions sur indices actions ont rapidement été coupées, puis inversées, pour atteindre un positionnement net baissier en mars. Le violent rebond des marchés qui a suivi a pénalisé cette poche qui s'est néanmoins ajustée pour reprendre un positionnement haussier sur la seconde partie de l'année.

Les positions en taux longs et courts ont été très profitables, bénéficiant de la fuite vers la qualité au cours de la première partie de l'année et ne reculant que partiellement lors du retour des investisseurs vers les actifs risqués. Ces positions restent significatives dans le portefeuille.

Les devises ont également eu un impact positif sur la performance de votre fonds, le modèle ayant rapidement détecté la tendance baissière sur le dollar américain contre les autres monnaies développées, tandis que les positions en monnaies émergentes restent plus marginales.

Echiquier QME R :

Votre fonds progresse de +3,74% sur l'année 2020 tandis que son indice de référence l'EONIA recule de -0,47%.

Le fonds a débuté 2020 par un positionnement haussier sur les indices actions suite au momentum favorable de 2019. Au cours des premières semaines de la crise du COVID, ces positions sur indices actions ont rapidement été coupées, puis inversées, pour atteindre un positionnement net baissier en mars. Le violent rebond des marchés qui a suivi a pénalisé cette poche qui s'est néanmoins ajustée pour reprendre un positionnement haussier sur la seconde partie de l'année.

Les positions en taux longs et courts ont été très profitables, bénéficiant de la fuite vers la qualité au cours de la première partie de l'année et ne reculant que partiellement lors du retour des investisseurs vers les actifs risqués. Ces positions restent significatives dans le portefeuille.

Les devises ont également eu un impact positif sur la performance de votre fonds, le modèle ayant rapidement détecté la tendance baissière sur le dollar américain contre les autres monnaies développées, tandis que les positions en monnaies émergentes restent plus marginales.

Echiquier QME G :

Votre fonds progresse de +4,25% sur l'année 2020 tandis que son indice de référence l'EONIA recule de -0,47%.

Le fonds a débuté 2020 par un positionnement haussier sur les indices actions suite au momentum favorable de 2019. Au cours des premières semaines de la crise du COVID, ces positions sur indices actions ont rapidement été coupées, puis inversées, pour atteindre un positionnement net baissier en mars. Le violent rebond des marchés qui a suivi a pénalisé cette poche qui s'est néanmoins ajustée pour reprendre un positionnement haussier sur la seconde partie de l'année.

Les positions en taux longs et courts ont été très profitables, bénéficiant de la fuite vers la qualité au cours de la première partie de l'année et ne reculant que partiellement lors du retour des investisseurs vers les actifs risqués. Ces positions restent significatives dans le portefeuille.

Les devises ont également eu un impact positif sur la performance de votre fonds, le modèle ayant rapidement détecté la tendance baissière sur le dollar américain contre les autres monnaies développées, tandis que les positions en monnaies émergentes restent plus marginales.

Performances parts vs Indice

ECHIQUIER QME A	FR0012815876	3,98%	-0,47%
ECHIQUIER QME G EUR	FR0013300076	4,25%	-0,47%
ECHIQUIER QME I	FR0013133618	4,50%	-0,47%
ECHIQUIER QME R	FR0013174836	3,74%	-0,47%

Changements apportés au cours de l'exercice

Changements intervenus au 15 septembre 2020 :

- Montant minimum de souscription de l'action I passe de 3M€ à 1M€.

Mouvements principaux :

Achats : France Govt 0% 2021 (FR0013157096) - Buoni Poliennali 3,75% 2021 (IT0004634132)

Ventes : France Govt 0,25% 202 (FR0012968337) - Buoni Poliennali 4,5% 2020 (IT0003644769)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR

Renseignements règlementaires :

- Votre OPC a des engagements sur les marchés dérivés.
- Votre fonds ne détient aucun titre en portefeuille émis par la société de gestion.
- Votre OPC détient des parts d'OPC gérés par La Financière de l'Echiquier ou des sociétés liées :

8 520 Echiquier Short Term Credit I

Présentation de notre politique générale :

Depuis 2007, La Financière de l'Echiquier intègre les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans sa méthodologie de sélection de valeurs. Cette approche est menée de façon transversale pour tous les fonds actions La Financière de l'Echiquier. Cette évaluation se fait sur la base d'entretiens ISR spécifiques menés avec les personnes clés de l'entreprise. Nous n'avons pas recours aux agences de notation. Les entretiens ISR sont par ailleurs, systématiquement conduits en binôme avec le gérant ou l'analyste financier qui suit le cas d'investissement et l'un des membres de l'équipe ISR. A l'issue de chaque entretien, une note reflétant notre appréciation de chaque entreprise est établie. Elle fait l'objet d'une révision lors des entretiens de suivi que nous réalisons en moyenne tous les deux ans. Tous les comptes rendus d'entretiens ISR et les notations extra financières des valeurs sont archivés dans notre base de données propriétaire.

Politique ESG :

Dans le cadre du fonds, nous nous attachons à appliquer la politique générale en réalisant, dans le plus de cas possible, une analyse extra financière des valeurs en portefeuilles. Cette analyse se fonde sur des critères sociaux, environnementaux et de gouvernance et donne lieu à une notation ISR, revue en moyenne tous les 3 ans. La notation ISR attribuée aux valeurs du fonds ne constitue pas un motif d'exclusion.

Des informations plus précises sont disponibles sur notre site Internet à la rubrique :

https://www.lfde.com/la-societe/investissement-responsable/

Politique d'exécution des ordres :

Cette politique consiste tout particulièrement à sélectionner des intermédiaires de marché, établissements spécialement agréés pour exécuter les ordres sur le marché. Cette sélection est effectuée afin d'obtenir des intermédiaires la « meilleure exécution » que la société de gestion doit elle-même apporter aux porteurs ou actionnaires d'OPCVM.

Le choix des intermédiaires est effectué selon des critères précis et revus deux fois par an en fonction des opinions exprimés par les participants au comité de sélection des intermédiaires :

1 - capacité à trouver de la liquidité et qualité d'exécution

2 - aide à la rencontre des entreprises

3 - le bon dénouement des opérations

4 - qualité de l'analyse et du support vente.

Pour plus d'information et conformément à la réglementation, vous pouvez consulter la Politique d'exécution établis par La Financière de l'Echiquier dans le cadre de la gestion de ses OPCVM sur le site internet de la société de gestion

Politique de vote :

Nous vous informons que notre politique de droit de vote est disponible en ligne sur notre site internet.

Le porteur de part peut consulter le document « Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation » sur le site internet de la société de gestion.

Ce document précise les conditions dans lesquelles la société de gestion a eu recours pour l'exercice précédent à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécutions d'ordres.

La société de gestion LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER calcule le risque global des OPCVM en Var Absolue

VaR	Min	Max	Moyenne
ECHIQUIER QME	-1,79%	-1,37%	-1,58%

Suite à la transposition de la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (ou « Directive OPCVM 5 »), l'ESMA a adopté le 31 mars 2016, ses orientations sur les dispositions relatives à la rémunération des gérants d'OPCVM. Les orientations s'appliquent aux sociétés de gestion d'OPCVM à compter du 1er janvier 2017, pour les bonus payés en 2018.

Dans ce cadre, LFDE a mis à jour sa politique de rémunération. La Financière de l'Echiquier a adapter sa politique de rémunération sur la composante variable, afin de permettre une gestion saine et efficace des risques mais également de permettre un contrôle des comportements des collaborateurs exposés dans leur fonction, à la prise de risque.

La politique de rémunération est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la Société de Gestion et des OPCVM qu'elle gère et à ceux des investisseurs dans ces OPCVM, et comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts.

La politique de rémunération a été mise en place afin de :

• supporter activement la stratégie et les objectifs de la Société de Gestion ;

• supporter la compétitivité de la Société de Gestion sur le marché dans lequel elle opère ;

• assurer l'attractivité, le développement et la conservation d'employés motivés et qualifiés.

Le personnel de LFDE perçoit une rémunération comprenant une composante fixe et une composante variable, dûment équilibrées, faisant l'objet d'un examen annuel et basées sur la performance individuelle ou collective. Les principes de la politique de rémunération sont révisés sur une base régulière et adaptés en fonction de l'évolution réglementaire.

La politique de rémunération a été approuvée par les Administrateurs de la Société de Gestion. Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet suivant : www.lfde.com. Une copie manuscrite de cette politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande.

Données 2020 :

K€

	Nb	Fixe	Variable		Différé	
					Nb	Mtt variable différé
RT	46	4 578	5 143	*dont =>*	10	2 010
Non RT	88	6 422	3 266			
TOTAL	**134**	**11 000**	**8 409**			

= brut annuel
pas de prorata

RT : Risk Takers

comptes annuels

BILAN actif

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	**64 560 031,97**	**72 791 953,36**
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	53 672 740,24	61 494 655,45
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	8 510 908,31	9 069 479,49
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	2 376 383,42	2 227 818,42
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	**8 268 799,35**	**10 082 169,59**
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	8 268 799,35	10 082 169,59
Comptes financiers	**20 726 306,69**	**14 935 764,41**
Liquidités	20 726 306,69	14 935 764,41
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	**93 555 138,01**	**97 809 887,36**

BILAN passif

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	86 270 799,56	85 100 219,28
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 392 614,02	5 141 628,77
• Résultat de l'exercice	66 632,54	-28 914,84
Total des capitaux propres *(montant représentatif de l'actif net)*	**87 730 046,12**	**90 212 933,21**
Instruments financiers	**2 376 380,41**	**2 227 817,64**
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	2 376 380,41	2 227 817,64
Autres opérations	-	-
Dettes	**1 439 731,58**	**2 745 541,77**
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	1 439 731,58	2 745 541,77
Comptes financiers	**2 008 979,90**	**2 623 594,74**
Concours bancaires courants	2 008 979,90	2 623 594,74
Emprunts	-	-
Total du passif	**93 555 138,01**	**97 809 887,36**

HORS-bilan

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	1 078 981 566,07	772 210 689,12
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	28 763,73	64 415,69
• Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	1 850 625,00	1 207 537,50
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	**1 879 388,73**	**1 271 953,19**
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-161 700,72	-174 041,53
• Autres charges financières	-766,81	-833,43
Total (II)	**-162 467,53**	**-174 874,96**
Résultat sur opérations financières (I - II)	**1 716 921,20**	**1 097 078,23**
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-1 575 134,33	-1 128 980,43
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	**141 786,87**	**-31 902,20**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-75 154,33	2 987,36
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	**66 632,54**	**-28 914,84**

annexes

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Covid-19 et incidence sur les comptes annuels :

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

A/ Méthode d'évaluation

Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués au prix du marché.

Toutefois, les instruments ci-dessous sont évalués selon des méthodes spécifiques :

Les obligations et actions européennes sont valorisées au cours de clôture, les titres étrangers au dernier cours connu.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de titres équivalents affectés, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre. Toutefois, les titres de créances négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois et en l'absence de sensibilité particulière pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie est inférieure à 3 mois sont valorisés au taux de négociation d'achat. Un amortissement de la décote ou de la surcote est pratiqué de façon linéaire sur la durée de vie du TCN.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie est supérieure à 3 mois sont valorisés au taux de marché. Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les titres qui font l'objet de contrats de cession ou d'acquisition temporaire sont évalués en conformité avec la réglementation en vigueur selon les conditions du contrat d'origine.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité du conseil d'administration de la SICAV à leur valeur probable de négociation.

Les warrants ou bons de souscription obtenus gratuitement lors de placements privés ou d'augmentation de capital seront valorisés dès leurs admissions sur un marché réglementé ou l'organisation d'un marché de gré à gré.

- Les contrats :

Les opérations sur les marchés à terme ferme sont valorisées au cours de compensation et les opérations conditionnelles selon le titre du support.

La valeur de marché pour les contrats à terme ferme est égale au cours en euro multiplié par le nombre de contrats. La valeur de marché pour les opérations conditionnelles est égale à la traduction en équivalent sous-jacent.

Les swaps de taux sont valorisés au taux de marché conformément aux dispositions contractuelles. Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur de marché.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du conseil d'administration de la SICAV. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

B/ Modalités pratiques

Les actions et les obligations sont évaluées sur la base des cours extraits de la base de données Bloomberg en fonction de leur place de cotation :

Asie-Océanie :

extraction à 12 h pour une cotation au cours de clôture du jour.

Amérique :

extraction à 9 h pour une cotation au cours de clôture de la veille.

extraction à 16 h 45 pour une cotation au cours d'ouverture du jour.

Europe sauf France :

extraction à 19 h 30 pour une cotation au cours de clôture du jour.

extraction à 14 h 30 pour une cotation au cours d'ouverture du jour.

extraction à 9 h pour une cotation au cours de J-1.

France :

extraction à 12 h et 16 h pour une cotation au cours d'ouverture du jour.

extraction à 17 h 40 pour une cotation au cours de clôture du jour.

Contributeurs :

extraction à 14 h pour une cotation suivant les disponibilités de cours.

Les positions sur les marchés à terme ferme à chaque valeur liquidative sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Les positions sur les marchés à terme conditionnel à chaque valeur liquidative sont évaluées selon les principes employés pour leur sous-jacent.

Asie-Océanie :

extraction à 12 h

Amérique :

extraction J+1 à 9 h

Europe (sauf France) :

extraction à 19 h 30

France :

extraction à 18 h

Méthode de comptabilisation

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des revenus des instruments financiers est celui du coupon encaissé, à l'exception des compartiments Echiquier Altarocca Convertibles, Echiquier Hybrid Bonds et Echiquier Convexité Europe qui utilisent la méthode des coupons courus.

La comptabilisation de l’enregistrement des frais de transaction se fait en frais exclus.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Action A 1,50 % TTC maximum

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Action G CHF 1,25 % TTC maximum
		Action G 1,25 % TTC maximum
		Action I 1,00 % TTC maximum
		Action R 2,00 % TTC maximum (1)
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	1,00 % TTC l'an maximum
Commissions de mouvement perçues par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction ou opération	Néant
Commission de surperformance	Actif net	15 % de la performance au-delà du maximum entre 2 % et l'EONIA Capitalisé

(1) Les 2% intègrent une commission de distribution de 0,5% maximum.

Les contributions dues pour la gestion de l'OPCVM en application du d) du 3° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier sont imputées au compartiment.

Modalités de calcul de la commission de sur performance :

Des frais de gestion variables seront prélevés au profit de la société de gestion selon les modalités suivantes :

- 15% TTC de la performance au-delà du maximum entre 2% et l'indice EONIA capitalisé.
- La provision de frais de gestion variables est ajustée à l'occasion de chaque calcul de la valeur liquidative, sur la base de 15% TTC de la sur performance de l'OPCVM par rapport à 2% ou par rapport à l'indice EONIA capitalisé en fonction du maximum pour les actions ECHIQUIER QME, G, G CHF, I et R (converti en CHF pour l'action G CHF
- Dans le cas d'une sous-performance de l'OPCVM par rapport à l'indice de référence, cette provision est réajustée par le biais de reprises sur provisions. Les reprises de provisions sont plafonnées à hauteur des dotations.
- Le calcul de la surperformance sera effectué pour la première fois à compter de la date de création de l'action par prise en compte d'une valeur liquidative de référence arrêtée à cette même date.
- Le prélèvement des frais de gestion variables par la société de gestion est effectué annuellement, le dernier jour de bourse ouvré du mois de décembre de chaque année. La commission de performance n'est prélevée que dans l'hypothèse où la valeur liquidative de fin d'année est supérieure à la valeur liquidative historique de clôture annuelle la plus élevée (condition de High Water Mark).

- Pour l'action A, le premier prélèvement interviendra fin décembre 2016. Ainsi, la première période de calcul sera comprise entre la date de création de l'action et le dernier jour ouvré de l'année 2016.
- Pour les actions G CHF, I et R, le premier prélèvement interviendra fin décembre 2017. Ainsi, la première période de calcul sera comprise entre la date de création de l'action et le dernier jour ouvré de l'année 2017.

- Pour l'action G, le premier prélèvement interviendra fin décembre 2018. Ainsi, la première période de calcul sera comprise entre la date de création de l'action et le dernier jour ouvré de l'année 2018.

En cas de rachat d'action, s'il y a une provision pour frais de gestion variables, la partie proportionnelle aux actions remboursées est versée à la société de gestion.

La méthodologie appliquée pour le calcul des commissions de surperformance s'appuie sur la méthode de calcul de « l'actif fictif » qui permet de simuler un actif fictif subissant les mêmes conditions de souscriptions et rachats que le compartiment original, incrémenté de la performance de l'indicateur de référence. Ces actifs fictifs sont ensuite comparés à la performance de l'actif réel du compartiment. La différence entre l'actif le plus performant et l'actif réel du compartiment donne donc la surperformance du compartiment.

Devise de comptabilité

La devise de comptabilisation du compartiment est l'Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des actionnaires *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu :

Changements intervenus au 15 septembre 2020 :

• Montant minimum de souscription de l'action I passe de 3M€ à 1M€.

- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Catégorie d'action(s)	Affectation du résultat net	Affectations des plus-values nettes réalisées
Action A	Capitalisation	Capitalisation
Action G CHF	Capitalisation	Capitalisation
Action G	Capitalisation	Capitalisation
Action I	Capitalisation	Capitalisation
Action R	Capitalisation	Capitalisation

annexes

2 évolution actif net

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	**90 212 933,21**	**98 050 425,58**
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	32 185 198,82	49 486 824,58
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-38 100 144,63	-58 503 577,34
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	37 934,77	116 699,49
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 915 567,65	-1 769 138,85
Plus-values réalisées sur contrats financiers	29 526 727,29	23 757 021,63
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-25 951 463,85	-18 713 111,27
Frais de transaction	-189 748,28	-169 616,61
Différences de change	-534 627,41	99 184,56
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	-248 247,07	342 904,03
- Différence d'estimation exercice N	*-663 184,84*	*-414 937,77*
- Différence d'estimation exercice N-1	*-414 937,77*	*-757 841,80*
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	2 565 220,30	-2 452 780,39
- Différence d'estimation exercice N	*2 129 858,12*	*-435 362,18*
- Différence d'estimation exercice N-1	*-435 362,18*	*2 017 418,21*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	141 786,87	-31 902,20
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	*43,75	-
Actif net en fin d'exercice	**87 730 046,12**	**90 212 933,21**

* Rompus de fusion Echiquier Prime FR0013184041 le 04/02/2020

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	53 672 740,24	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	959 809 183,04	45 124 886,82	74 047 496,21	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	53 672 740,24	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	20 726 306,69
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	2 008 979,90
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	433 901 824,50	-	-	525 907 358,54

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	28 605 740,24	25 067 000,00	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	20 726 306,69	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	2 008 979,90	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	525 907 358,54	-	291 802 393,86	44 124 142,72	97 975 287,92

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	KRW	JPY	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	3 534 410,66	391 830,61	459 054,83	1 695 702,89
Comptes financiers	2 414 996,73	1 379 572,38	736 990,12	1 183 679,34
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	35,19	2 008 944,71
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	356 788 951,50	32 251 845,03	38 476 870,55	296 857 422,45

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances Opérations de change à terme de devises :	**8 268 799,35**
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Dépôts de garantie (versés)	8 265 328,91
Souscriptions à recevoir	3 470,44
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes Opérations de change à terme de devises :	**1 439 731,58**
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Achats réglements différés	1 002 600,00
Frais provisionnés	396 800,43
Rachat à payer	40 331,15
-	-
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

		Souscriptions		Rachats
Catégorie d'action émise / rachetée pendant l'exercice :	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Action A / FR0012815876	24 706,752	26 281 187,99	17 953,083	18 953 943,74
Action G CHF / FR0013174828	-	-	-	-
Action I / FR0013133618	4 112,509	4 372 368,55	17 301,371	18 248 107,34
Action G / FR0013300076	14 936,615	1 505 035,46	7 535,542	760 711,00
Action R / FR0013174836	26,336	26 606,82	135,027	137 382,55
Commission de souscription / rachat par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action A / FR0012815876		-		-
Action G CHF / FR0013174828		-		-
Action I / FR0013133618		-		-
Action G / FR0013300076		-		-
Action R / FR0013174836		-		-
Rétrocessions par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action A / FR0012815876		-		-
Action G CHF / FR0013174828		-		-
Action I / FR0013133618		-		-
Action G / FR0013300076		-		-
Action R / FR0013174836		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action A / FR0012815876		-		-
Action G CHF / FR0013174828		-		-
Action I / FR0013133618		-		-
Action G / FR0013300076		-		-
Action R / FR0013174836		-		-

annexes

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%
Catégorie d'action :	
Action A / FR0012815876	**1,50**
Action G CHF / FR0013174828	**-**
Action I / FR0013133618	**1,00**
Action G / FR0013300076	**1,25**
Action R / FR0013174836	**2,00**

Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	**Montant**
Catégorie d'action :	
Action A / FR0012815876	**194 989,56**
Action G CHF / FR0013174828	**-**
Action I / FR0013133618	**175 081,01**
Action G / FR0013300076	**16 464,81**
Action R / FR0013174836	**915,26**

Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-
- Opc 3	-
- Opc 4	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital.....**néant**

3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés .....**néant**

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc	**8 510 908,31**
- autres instruments financiers	-

annexes

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)*

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Catégorie d'action	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

	31.12.2020	31.12.2019
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	66 632,54	-28 914,84
Total	**66 632,54**	**-28 914,84**

annexes

Action A / FR0012815876	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-60 781,27	-90 996,41
Total	**-60 781,27**	**-90 996,41**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action G CHF / FR0013174828	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-	-
Total	-	-
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action I / FR0013133618	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	123 257,93	66 788,60
Total	**123 257,93**	**66 788,60**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action G / FR0013300076	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	5 557,94	-858,73
Total	**5 557,94**	**-858,73**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action R / FR0013174836	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-1 402,06	-3 848,30
Total	**-1 402,06**	**-3 848,30**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

(En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

	31.12.2020	31.12.2019
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 392 614,02	5 141 628,77
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	**1 392 614,02**	**5 141 628,77**

Action A / FR0012815876	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	792 397,43	2 337 841,70
Total	**792 397,43**	**2 337 841,70**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action G CHF / FR0013174828	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-	-
Total	-	-
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action I / FR0013133618	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	530 115,06	2 597 707,01
Total	**530 115,06**	**2 597 707,01**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action G / FR0013300076	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	63 201,01	176 079,13
Total	**63 201,01**	**176 079,13**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action R / FR0013174836	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	6 900,52	30 000,93
Total	**6 900,52**	**30 000,93**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du compartiment au cours des 5 derniers exercices

Date de création du compartiment : 13 novembre 2015.

Devise EUR	**31.12.2020**	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Actif net	**87 730 046,12**	90 212 933,21	98 050 425,58	103 754 460,49	99 251 286,09

Action A / FR0012815876 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Nombre d'actions en circulation	**46 401,378**	39 647,709	45 787,307	52 849,306	65 961,791
Valeur liquidative	**1 075,06**	1 033,96	1 011,08	1 051,46	1 028,89
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) (1)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**15,76**	56,67	-55,59	35,81	-38,33

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*
(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action G CHF / FR0013174828 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : -

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Nombre d'actions en circulation	-	-	-	378	970,363
Valeur liquidative	-	-	-	1 030,8	1 003,64
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) (1)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-	-	-	-46,02	14,14

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*
(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action I / FR0013133618 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Nombre d'actions en circulation	**30 993,373**	44 182,235	47 547,188	43 224,648	29 674,563
Valeur liquidative	**1 078,68**	1 032,2	1 005,46	1 040,08	1 013,1
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) (1)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**21,08**	60,30	-49,68	40,09	-31,18

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*
(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action G / FR0013300076 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Nombre d'actions en circulation	**38 753,846**	31 352,773	34 348,265	22 655,17	-
Valeur liquidative	**102,71**	98,52	96,14	99,86	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) (1)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**1,77**	5,58	-5,16	-	-

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*
(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action R / FR0013174836 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Nombre d'actions en circulation	**423,087**	531,778	666,607	623,836	414,571
Valeur liquidative	**1 023,28**	986,38	969,57	1 013,47	995,98
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	**-**	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) (1)	**-**	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**12,99**	49,17	-58,54	30,49	-30,50

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*

(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

4 inventaire au 31.12.2020

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilieres						
Obligation						
FR0013157096	FRANCE 0% 25/05/2021	PROPRE	25 000 000,00	25 067 000,00	EUR	28,57
IT0004634132	ITALY 3.75% 01/03/2021	PROPRE	28 050 000,00	28 605 740,24	EUR	32,61
Total Obligation				***53 672 740,24***		***61,18***
O.P.C.V.M.						
FR0013390564	ECHIQUIER SHORT TERM CREDIT I	PROPRE	8 520,00	8 510 908,31	EUR	9,70
Total O.P.C.V.M.				***8 510 908,31***		***9,70***
Total Valeurs mobilieres				***62 183 648,55***		***70,88***
Liquidites						
APPELS DE MARGES						
	APPEL MARGE AUD	PROPRE	-250,00	-157,69	AUD	-0,00
	APPEL MARGE BRL	PROPRE	-80 525,00	-12 672,72	BRL	-0,01
	APPEL MARGE CAD	PROPRE	-299 050,00	-191 879,53	CAD	-0,22
	APPEL MARGE CHF	PROPRE	-72 972,50	-67 493,39	CHF	-0,08
	APPEL MARGE EUR	PROPRE	-376 717,00	-376 717,00	EUR	-0,43
	APPEL MARGE GBP	PROPRE	-56 972,39	-63 631,42	GBP	-0,07
	APPEL MARGE HKD	PROPRE	-879 200,00	-92 683,96	HKD	-0,11
	APPEL MARGE JPY	PROPRE	-19 661 250,00	-155 671,02	JPY	-0,18
	APPEL MARGE KRW	PROPRE	-151 470 000,00	-113 951,48	KRW	-0,13
	APPEL MARGE SEK	PROPRE	265 320,00	26 415,51	SEK	0,03
	APPEL MARGE SGD	PROPRE	3 000,00	1 855,29	SGD	0,00
	APPEL MARGE USD	PROPRE	-1 328 723,51	-1 086 090,82	USD	-1,24
	APPEL MARGE ZAR	PROPRE	50 680,00	2 823,12	ZAR	0,00
Total APPELS DE MARGES				***-2 129 855,11***		***-2,43***
BANQUE OU ATTENTE						
	ACH DIFF OP DE CAPI	PROPRE	-40 331,15	-40 331,15	EUR	-0,05
	ACH DIFF TITRES EUR	PROPRE	-1 002 600,00	-1 002 600,00	EUR	-1,14
	BANQUE AUD NEWEDG	PROPRE	-399 398,43	-251 918,05	AUD	-0,29
	BANQUE BRL NEWEDG	PROPRE	1 950 586,55	306 975,95	BRL	0,35

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	BANQUE CAD NEWEDG	PROPRE	487 763,08	312 963,55	CAD	0,36
	BANQUE CHF BPP	PROPRE	-87,34	-80,78	CHF	-0,00
	BANQUE CHF NEWEDG	PROPRE	-565 865,76	-523 377,94	CHF	-0,60
	BANQUE EUR BPP	PROPRE	6 983 801,99	6 983 801,99	EUR	7,96
	BANQUE EUR NEWEDG	PROPRE	8 027 266,13	8 027 266,13	EUR	9,15
	BANQUE GBP NEWEDG	PROPRE	283 314,06	316 428,28	GBP	0,36
	BANQUE HKD NEWEDG	PROPRE	-6 390 546,86	-673 681,94	HKD	-0,77
	BANQUE JPY BPP	PROPRE	-4 444,00	-35,19	JPY	-0,00
	BANQUE JPY NEWEDG	PROPRE	93 081 852,00	736 990,12	JPY	0,84
	BANQUE KRW NEWEDG	PROPRE	1 833 796 581,00	1 379 572,38	KRW	1,57
	BANQUE MXN BPP	PROPRE	4 951,67	203,26	MXN	0,00
	BANQUE MXN NEWEDG	PROPRE	2 040 835,82	83 772,65	MXN	0,10
	BANQUE SEK NEWEDG	PROPRE	1 640 559,57	163 335,65	SEK	0,19
	BANQUE SGD NEWEDG	PROPRE	-252 726,52	-156 293,46	SGD	-0,18
	BANQUE USD BPP	PROPRE	1 105,03	903,25	USD	0,00
	BANQUE USD NEWEDG	PROPRE	2 953 401,96	2 414 093,48	USD	2,75
	BANQUE ZAR NEWEDG	PROPRE	-7 245 212,60	-403 592,54	ZAR	-0,46
	SOUS RECEV EUR BPP	PROPRE	3 470,44	3 470,44	EUR	0,00
Total BANQUE OU ATTENTE				***17 677 866,08***		***20,15***
DEPOSIT DE GARANTIE						
	DEP GAR S/FUT GBP	PROPRE	328 135,00	366 487,97	GBP	0,42
	DEP GAR S/FUT JPY	PROPRE	57 978 625,00	459 054,83	JPY	0,52
	DEP GAR S/FUT USD	PROPRE	4 323 998,00	3 534 410,66	USD	4,03
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	100 320,00	63 276,21	AUD	0,07
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	541 550,00	85 227,09	BRL	0,10
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	782 699,00	502 203,36	CAD	0,57
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	234 940,00	217 299,62	CHF	0,25
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	2 184 329,92	2 184 329,92	EUR	2,49
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	2 436 161,00	256 816,47	HKD	0,29
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	520 840 832,00	391 830,61	KRW	0,45

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	44 000,00	27 210,88	SGD	0,03
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	3 180 723,00	177 181,29	ZAR	0,20
Total DEPOSIT DE GARANTIE				***8 265 328,91***		***9,42***
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-6 133,68	-6 133,68	EUR	-0,01
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-406,70	-406,70	EUR	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-2 738,47	-2 738,47	EUR	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-70,94	-70,94	EUR	-0,00
	PRCOMVARIABLE	PROPRE	-167 265,02	-167 265,02	EUR	-0,19
	PRCOMVARIABLE	PROPRE	-15 183,07	-15 183,07	EUR	-0,02
	PRCOMVARIABLE	PROPRE	-141 323,99	-141 323,99	EUR	-0,16
	PRCOMVARIABLE	PROPRE	-732,68	-732,68	EUR	-0,00
	PRCOMVARIABLEACQU	PROPRE	-27 724,54	-27 724,54	EUR	-0,03
	PRCOMVARIABLEACQU	PROPRE	-1 281,74	-1 281,74	EUR	-0,00
	PRCOMVARIABLEACQU	PROPRE	-33 757,02	-33 757,02	EUR	-0,04
	PRCOMVARIABLEACQU	PROPRE	-182,58	-182,58	EUR	-0,00
Total FRAIS DE GESTION				***-396 800,43***		***-0,45***
Total Liquidites				***23 416 539,45***		***26,69***
Futures						
Change (Livraison du sous-jacent)						
AD170321	AUSTRALIAN 0321	PROPRE	73,00	128 972,54	USD	0,15
BR010221	BRAZIL REAL 0221	PROPRE	-52,00	4 544,71	USD	0,01
BP170321	BRITISH POU 0321	PROPRE	63,00	62 438,70	USD	0,07
CD170321	CANADIAN DO 0321	PROPRE	107,00	3 323,52	USD	0,00
SF170321	CHF CURRENC 0321	PROPRE	50,00	16 572,67	USD	0,02
DX170321	DOLLAR INDEX 0321	PROPRE	-101,00	63 868,73	USD	0,07
EC170321	EURO FX 0321	PROPRE	50,00	41 584,93	USD	0,05
RF1170321	EURO/CHF FU 0321	PROPRE	62,00	-12 914,13	CHF	-0,01
RP170321	EURO/GBP FUTURE 0321	PROPRE	30,00	-33 750,77	GBP	-0,04
RY170321	EURO/JPY CM 0321	PROPRE	49,00	3 849,96	JPY	0,00
JY170321	JAPANESE YEN 0321	PROPRE	58,00	40 001,23	USD	0,05

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
PE170321	MEXICAN PES 0321	PROPRE	183,00	-13 556,48	USD	-0,02
NV170321	NEW ZEALAND 0321	PROPRE	84,00	69 486,68	USD	0,08
RU150321	RUSSIAN RUB 0321	PROPRE	-63,00	4 424,15	USD	0,01
RA170321	SA RAND CUR 0321	PROPRE	151,00	100 651,87	USD	0,11
Total Change (Livraison du sous-jacent)				***479 498,31***		***0,55***
Indices (Livraison du sous-jacent)						
EO150121	AMSTERDAM I 0121	PROPRE	14,00	23 692,00	EUR	0,03
BZ170221	BOVESPA IND 0221	PROPRE	25,00	12 672,72	BRL	0,01
CF150121	CAC 40 0121	PROPRE	15,00	5 510,00	EUR	0,01
UX200121	CBOE VIX INDEX 0121	PROPRE	-19,00	25 114,44	USD	0,03
GX190321	DAX INDEX 0321	PROPRE	1,00	11 825,00	EUR	0,01
RTY190321	EMINI RUSSE 0321	PROPRE	17,00	44 917,85	USD	0,05
DED161222	EURO STOXX 1222	PROPRE	-13,00	-19 680,00	EUR	-0,02
VG190321	EURO STOXX 50 0321	PROPRE	30,00	18 445,00	EUR	0,02
XU280121	FTSE CHINA A50 0121	PROPRE	182,00	71 028,28	USD	0,08
TWT280121	FTSE TAIWAN 0121	PROPRE	77,00	45 316,33	USD	0,05
Z190321	FTSE 100 IN 0321	PROPRE	7,00	-94,93	GBP	-0,00
AI180321	FTSE/JSE TO 0321	PROPRE	61,00	-2 823,12	ZAR	-0,00
ST190321	FTSE/MIB ID 0321	PROPRE	11,00	25 245,00	EUR	0,03
HI280121	HANG SENG I 0121	PROPRE	10,00	42 799,92	HKD	0,05
HC280121	HSCEI FUTUR 0121	PROPRE	28,00	49 884,04	HKD	0,06
IB150121	IBEX 35 INDEX F 0121	PROPRE	5,00	3 565,00	EUR	0,00
KM1110321	KOSPI 200 I 0321	PROPRE	26,00	118 337,41	KRW	0,13
MFS190321	MINI MSCI E 0321	PROPRE	26,00	24 820,17	USD	0,03
MES190321	MINI MSCI EMG M 0321	PROPRE	41,00	60 340,04	USD	0,07
QZ290121	MSCI SING I 0121	PROPRE	20,00	-1 855,29	SGD	-0,00
NQ190321	NASDAQ 100 E-MI 0321	PROPRE	9,00	75 979,24	USD	0,09
NH110321	NIKKEI 225 CME 0321	PROPRE	22,00	63 776,72	JPY	0,07
QCX150121	OMXS30 INDE 0121	PROPRE	132,00	-26 415,51	SEK	-0,03
IH280121	SGX CNX NIF 0121	PROPRE	120,00	10 851,72	USD	0,01

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
ES190321	S&P 500 EMINI 0321	PROPRE	14,00	54 385,32	USD	0,06
XP180321	SPI 200 FUT 0321	PROPRE	8,00	157,69	AUD	0,00
PT190321	S&P/TSE 60 0321	PROPRE	16,00	-23 926,39	CAD	-0,03
SM190321	SWISS MKT I 0321	PROPRE	18,00	64 910,56	CHF	0,07
TP120321	TOPIX INDEX 0321	PROPRE	16,00	72 209,03	JPY	0,08
FVS200121	VSTOXX FUTU 0121	PROPRE	-260,00	-5 410,00	EUR	-0,01
Total Indices (Livraison du sous-jacent)				***845 578,24***		***0,96***
Taux (Livraison du sous-jacent)						
BA131221	BANK ACCEPT 1221	PROPRE	809,00	212 122,96	CAD	0,24
CN310321	CAN 10YR BO 0321	PROPRE	57,00	3 682,96	CAD	0,00
OE100321	EURO BOBL 0321	PROPRE	154,00	-17 010,00	EUR	-0,02
RX100321	EURO BUND 0321	PROPRE	61,00	29 890,00	EUR	0,03
UB100321	EURO BUXL 0321	PROPRE	18,00	41 760,00	EUR	0,05
ESX131221	EURO CHF 3M 1221	PROPRE	43,00	4 323,98	CHF	0,00
ESX191222	EURO CHF 3M 1222	PROPRE	110,00	10 312,81	CHF	0,01
DU100321	EURO SCHATZ 0321	PROPRE	-580,00	8 100,00	EUR	0,01
IK1100321	EURO-BTP FU 0321	PROPRE	65,00	49 400,00	EUR	0,06
OAT100321	EURO-OAT FU 0321	PROPRE	70,00	36 400,00	EUR	0,04
JB220321	JAPANESE 10 0321	PROPRE	-23,00	15 835,31	JPY	0,02
KAA170321	KOREA 10YR 0321	PROPRE	-42,00	21 515,89	KRW	0,02
KE170321	KOREA 3YR B 0321	PROPRE	313,00	-25 901,82	KRW	-0,03
G310321	LONG GILT 0321	PROPRE	34,00	31 295,02	GBP	0,04
BTS100321	SHORT EURO 0321	PROPRE	478,00	22 760,00	EUR	0,03
FB100321	SWISS FEDER 0321	PROPRE	55,00	860,17	CHF	0,00
US310321	US LONG BON 0321	PROPRE	10,00	-8 659,27	USD	-0,01
WN310321	US ULTRA BOND C 0321	PROPRE	5,00	-8 506,01	USD	-0,01
TY310321	US 10 YR NO 0321	PROPRE	72,00	9 783,48	USD	0,01
TU050421	US 2 YR NOT 0421	PROPRE	810,00	126 547,56	USD	0,14
FV050421	US 5 YR NOT 0421	PROPRE	226,00	46 788,97	USD	0,05
ER131221	3MO EURO EURIBO 1221	PROPRE	683,00	142 225,00	EUR	0,16

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
ED131221	90 DAY EURO 1221	PROPRE	498,00	-14 927,66	USD	-0,02
L151221	90 DAY STER 1221	PROPRE	629,00	66 182,22	GBP	0,08
Total Taux (Livraison du sous-jacent)				***804 781,57***		***0,92***
Total Futures				***2 129 858,12***		***2,43***
Total ECHIQUIER QME				**87 730 046,12**		**100,00**

LA FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER

FINANCIERE DE L'ECHIQUIER

ECHIQUIER VALUE EURO

rapport annuel

COMPARTIMENT DE SICAV ECHIQUIER

EXERCICE CLOS LE : 31.12.2020

Commercialisateur	FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER 53, avenue d'Iéna - 75116 Paris.
Société de gestion	FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER 53, avenue d'Iéna - 75116 Paris.
Dépositaire et conservateur	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES 3, rue d'Antin - 75002 Paris.
Centralisateur	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES 3, rue d'Antin - 75002 Paris.
Commissaire aux comptes	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT 63, rue de Villiers 92208 Neuilly sur Seine. Représenté par Monsieur Frédéric Sellam

Informations concernant les placements et la gestion

Classification :

Actions des pays de la zone euro.

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

Catégorie d'action(s)	Affectation du résultat net	Affectations des plus-values nettes réalisées
Action A	Capitalisation	Capitalisation
Action D	Distribution	Distribution
Action G	Capitalisation	Capitalisation
Action J	Capitalisation	Capitalisation

Objectif de gestion :

ECHIQUIER VALUE EURO est un compartiment dynamique recherchant la performance à long terme à travers l'exposition sur les valeurs de la zone euro et avec référence à un indice MSCI EMU NET RETURN EUR. Cet indice, utilisé uniquement à titre indicatif, est calculé dividendes réinvestis.

Indicateur de référence :

L'indice MSCI EMU NET RETURN EUR (code bloomberg M7EM) reflète l'objectif de gestion du compartiment. L'OPCVM n'étant ni indiciel, ni à référence indicielle, le MSCI EMU NET RETURN EUR ne constitue qu'un indicateur de comparaison a posteriori de la performance.

Le MSCI EMU NET RETURN EUR est un indice large, représentatif des places boursières de la Zone euro dans leur ensemble. Il est calculé en euros, dividendes réinvestis.

L'administrateur MSCI Limited de l'indice de référence MSCI EMU NET RETURN EUR est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil de 8 juin 2016, la société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en oeuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Stratégie d'investissement :

1. Stratégies utilisées

Le compartiment met en oeuvre une gestion active et discrétionnaire orientée vers les marchés des actions de la zone euro.

Afin de permettre l'éligibilité de l'OPCVM au PEA, il est investi à tout moment à hauteur de 75% minium en instruments financiers éligibles au PEA.

La gestion d'ECHIQUIER VALUE EURO s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres -stock picking- obtenue au travers de la mise en oeuvre d'un processus qui passe par la rencontre directe avec les entreprises dans lesquelles le compartiment investit.

Cette gestion est basée sur une analyse fondamentale de chaque dossier, appuyée par une notation développée en interne et portant sur cinq critères que sont :

- la qualité du management de l'entreprise,
- la qualité de sa structure financière,
- la visibilité sur les futurs résultats de l'entreprise,
- les perspectives de croissance de son métier,
- l'aspect spéculatif de la valeur.

Les valeurs retenues font l'objet de la fixation d'objectifs de prix d'achat et de prix de vente.

Les dossiers sélectionnés ont ainsi fait l'objet d'un processus très sélectif et qualitatif. La méthodologie impliquant la fixation d'un prix d'achat et d'un prix de vente permet de se positionner sur des dossiers présentant un potentiel d'appréciation future par le marché.

Le compartiment intègre les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance à la gestion financière et un filtre extrafinancier est effectué sur la sélection de valeurs à travers l'exclusion de secteurs controversés notamment armements controversés, tabac, charbon thermique.

Les émetteurs en portefeuille disposent ainsi d'une note ESG en fonction d'indicateurs retenus pour chacun des critères E, S et G.

Toutefois, il est important de souligner que ces critères ESG ne sont pas engageants pour la gestion du compartiment.

Pour une information plus détaillée sur la méthodologie de notation extra-financière mise en oeuvre dans le compartiment et ses limites, l'investisseur est invité à se référer au site internet : www.lfde.com.

En fonction des convictions du gérant, la construction du portefeuille peut conduire à un portefeuille concentré (moins de 50 valeurs).

2. Les actifs (hors dérivés)

a) Les actions :

Le compartiment est exposé à hauteur de 60 % minimum sur les marchés des actions de la zone euro. L'exposition au risque actions en dehors de la zone euro est limitée à 10 % de l'actif.

Les titres susceptibles d'être sélectionnés sont des valeurs de tous secteurs d'activité et de toutes tailles de capitalisation, étant précisé que le compartiment privilégiera à long terme les valeurs dont la capitalisation boursière est inférieure à 15 milliards d'euros.

b) Titres de créances et instruments du marché monétaire :

Dans la limite de 25 %, le compartiment peut investir :

- dans des titres de créances négociables. L'échéance maximum des titres de créances utilisés dans le cadre de la gestion de la trésorerie du compartiment sera de 5 ans. Les titres court terme ainsi utilisés bénéficient d'une notation Standard & Poor's court terme « Investment grade » -ou notation équivalente dans une autre agence de notation. Les TCN réputés « spéculatifs », ou non notés sont autorisés dans la limite de 10% et font l'objet d'un suivi par la recherche interne de La Financière de l'Echiquier.
- dans des titres obligataires. Dans ce cadre, une attention particulière sera portée à la qualité de crédit des entreprises émettant ces titres. Les titres concernés sont des titres réputés « Investment grade » à savoir notés au minimum BBB- par Standard & Poor's ou équivalent ou considérés comme tels par l'équipe de gestion. La maturité maximum des titres obligataires est de 10 ans. Les obligations réputées « spéculatives » ou non notées sont autorisées dans la limite de 10% et font l'objet d'un suivi par la recherche interne de LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER. La gestion ne se fixe pas de limite dans la répartition entre émetteurs souverains et privés.

Lors de l'acquisition et du suivi en cours de vie des titres, l'appréciation du risque de crédit repose sur la recherche et l'analyse interne de La Financière de l'Echiquier ainsi que sur les notations proposées par les agences.

Les notations mentionnées ci-dessus sont celles retenues par le gérant lors de l'investissement initial. En cas de dégradation de la notation pendant la durée de vie de l'investissement, le gérant effectue une analyse au cas par cas de chaque situation et décide ou non de conserver la ligne concernée. Les limites d'investissement définies en fonction de l'appréciation du risque de crédit par les agences de notation pourront ainsi être légèrement modifiées en fonction de l'analyse propre de l'équipe de gestion.

3. Investissement en titres d'autres Organismes de Placements Collectifs

Le compartiment ne pourra pas investir plus de 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM français et/ou européens et en fonds d'investissement à vocation générale. Il s'agira d'OPC de toute classification AMF sous réserve de ne pas être en contradiction avec la stratégie d'investissement. Il peut s'agir d'OPC gérés par la société de gestion ou par une société liée.

4. Instruments dérivés

Le compartiment se réserve la possibilité d'intervenir sur les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés européens, non réglementés ou de gré à gré. Dans ce cadre, le compartiment pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille ; il pourra, en outre, prendre des positions en vue de l'exposer à des secteurs d'activité, à des actions ainsi qu'à des titres ou valeurs assimilées, à des indices afin de respecter l'objectif de gestion. Le compartiment pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille au risque de change. Les instruments utilisés sont :

- futures sur indices,
- options sur titres et sur indices,
- options de change.

Ces opérations seront effectuées dans la limite d'une fois l'actif du compartiment.

Les instruments financiers sont conclus avec des intermédiaires sélectionnés par la Société de Gestion qui ne disposent d'aucun pouvoir sur la composition ou la gestion du portefeuille du compartiment.

5. Titres intégrant des dérivés

Le gérant pourra investir sur des titres intégrant des dérivés (warrants, bon de souscription, obligations convertibles, etc…) négociés sur des marchés réglementés ou de gré à gré. Aucune contrainte de notation ne s'applique aux obligations convertibles.

Dans ce cadre , le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille à des secteurs d'activité, zones géographiques, taux, actions (tous types de capitalisation), change, titres et valeurs mobilières assimilés ou indices dans le but de réaliser l'objectif de gestion.

Le recours à des titres intégrant des dérivés, par rapport aux autres instruments dérivés énoncés ci-dessus, sera justifié notamment par la volonté du gérant d'optimiser la couverture ou, le cas échéant, la dynamisation du portefeuille en réduisant le cout lié à l'utilisation de ces instruments financiers afin d'atteindre l'objectif de gestion.

Dans tous les cas, le montant des investissements en titres intégrant des dérivés ne pourra dépasser plus de 10% de l'actif net.

Le risque lié à ce type d'investissement sera limité au montant investi pour l'achat.

6. Dépôts

Néant.

7. Emprunt d'espèces

Le compartiment peut être emprunteur d'espèces. Sans avoir vocation à être structurellement emprunteur d'espèces, le compartiment peut se trouver temporairement en position débitrice en raison des opérations liées à ses flux versés (investissements et désinvestissements en cours, opérations de souscriptions/rachats, ….) dans la limite de 10%.

8. Opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres

Néant.

Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

Risque de perte en capital :

La perte en capital se produit lors de la vente d'un titre à un prix inférieur à sa valeur d'achat. L'investisseur est averti que son capital initialement investi peut ne pas lui être restitué. L'OPC ne bénéficie d'aucune garantie ou protection en capital.

Risque actions :

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille de l'OPC est exposé, baissent, la valeur liquidative de l'OPC pourra baisser.

Risques lié à l'investissement dans des actions de petite et moyenne capitalisation :

Sur les marchés de petites et moyennes capitalisations, le volume des titres cotés en Bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative de l'OPC peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

Risque de gestion discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire appliqué à l'OPC repose sur la sélection des valeurs. Il existe un risque que l'OPC ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs les plus performantes. La performance de l'OPC peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. La valeur liquidative de l'OPC peut en outre avoir une performance négative.

Risque de taux :

La valeur liquidative de l'OPC pourra baisser si les taux d'intérêt augmentent.

Risque de crédit :

Le risque de crédit correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance ou obligataires, dans lesquels est investi l'OPC, peut baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative.

Risque de change :

Il s'agit du risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille, l'euro. En cas de baisse d'une devise par rapport à l'euro, la valeur liquidative pourra baisser.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

Souscripteurs concernés :

- Action A : Tous souscripteurs

- Action D : Tous souscripteurs

- Action G : Réservée aux investisseurs institutionnels et à la commercialisation par des intermédiaires financiers

Profil de l'investisseur type :

Le compartiment s'adresse à des personnes physiques ou investisseurs institutionnels conscients des risques inhérents à la détention d'actions d'un tel compartiment, risque élevé dû à l'investissement en actions de la zone euro.

ECHIQUIER VALUE EURO peut servir de support à des contrats individuels d'assurance vie à capital variable, libellés en unités de comptes.

ECHIQUIER VALUE EURO peut servir de support d'investissement à des OPCVM gérés par La Financière de l'Echiquier.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ECHIQUIER VALUE EURO dépend de la situation personnelle du porteur.

Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel et éventuellement professionnel, de ses besoins d'argent actuels et à 5 ans, mais également de son souhait de prendre ou non des risques sur les marchés actions. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment les investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques du compartiment.

Durée de placement recommandée

Supérieure à 5 ans.

Dominante fiscale :

Le compartiment est éligible au PEA.

Indications sur le régime fiscal :

Le prospectus n'a pas vocation à résumer les conséquences fiscales attachées, pour chaque investisseur, à la souscription, au rachat, à la détention ou à la cession d'action(s) d'un compartiment de la SICAV. Ces conséquences varieront en fonction des lois et des usages en vigueur dans le pays de résidence, de domicile ou de constitution de l'actionnaire ainsi qu'en fonction de sa situation personnelle.

Selon votre régime fiscal, votre pays de résidence, ou la juridiction à partir de laquelle vous investissez dans cette SICAV, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'action(s) de compartiment(s) de la SICAV peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de consulter un conseiller fiscal sur les conséquences possibles de l'achat, de la détention, de la vente ou du rachat d'action(s) de compartiments de la SICAV d'après les lois de votre pays de résidence fiscale, de résidence ordinaire ou de votre domicile.

La Société de Gestion et les commercialisateurs n'assument aucune responsabilité, à quelque titre que ce soit, eu égard aux conséquences fiscales qui pourraient résulter pour tout investisseur d'une décision d'achat, de détention, de vente ou de rachat d'action(s) d'un compartiment de la SICAV.

La SICAV propose au travers des différents compartiments des actions de capitalisation et de distribution, il est recommandé à chaque investisseur de consulter un conseiller fiscal sur la réglementation applicable dans son pays de résidence, suivant les règles appropriées à sa situation (personne physique, personne morale soumise à l'impôt sur les sociétés, autres cas …). Les règles applicables aux investisseurs résidents français sont fixées par le Code général des impôts.

D'une manière générale, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leur conseiller fiscal ou de leur chargé de clientèle habituel afin de déterminer les règles fiscales applicables à leur situation particulière.

Aux termes de la règlementation fiscale américaine dite FATCA (Foreign Account Tax Compliance Act), les investisseurs pourraient être tenus de fournir à l'OPC, à la société de gestion ou à leur mandataire et ce, afin que soient identifiées les « US Person » au sens de FATCA, des renseignements notamment sur leur identité personnelle et lieux de résidence (domicile et résidence fiscale). Ces informations pourront être transmises à l'administration fiscale américaine via les autorités fiscales françaises. Tout manquement par les investisseurs à cette obligation pourrait résulter en un prélèvement forfaitaire à la source de 30% imposé sur les flux financiers de source américaine.

Nonobstant les diligences effectuées par la société de gestion au titre de FATCA, les investisseurs sont invités à s'assurer que l'intermédiaire financier qu'ils ont utilisé pour investir dans l'OPC bénéficie lui-même du statut dit de Participating FFI. Pour plus de précisions, les investisseurs pourront se tourner vers un conseiller fiscal.

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- *La valeur liquidative est disponible auprès de www.lfde.com ou peuvent être adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de : LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER, 53, avenue d'Iéna - 75116 Paris.*
- *Date d'agrément par l'AMF de la Sicav : 3 décembre 2018.*
- *Date d'agrément par l'AMF du compartiment : 22 mars 2002.*
- *Date de création de la Sicav : 4 décembre 2018.*
- *Date de création du compartiment : 5 avril 2002.*

rapport de gestion du conseil d'administration

Mesdames, messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale pour vous rendre compte de l'activité de votre société au cours de son exercice 2020 et soumettre à votre approbation les comptes arrêtés au 31 décembre 2020. Avant la présentation des comptes, un exposé sommaire va vous être fait sur la conjoncture économique et la politique de gestion de la Sicav durant cet exercice.

L'année 2020 a été marquée par la pandémie du Covid 19, caractérisée par un repli important de l'activité économique et des profits des entreprises. Dans ce contexte, Echiquier Value Euro (part G -7.87%) sous-performe son indice de référence MSCI EMU DNR (-1.02%), les titres « value » (MSCI EMU Value -7.18%) ayant connu des performances plus difficiles que le marché dans son ensemble.

Dans un contexte de fermeture partielle des économies, nos titres du secteur des voyages / loisirs (ELIOR, TUI, MELIA, DALATA) ont été pénalisés. Il en est de même pour les valeurs liées à la distribution non-alimentaire (HUGO BOSS, UNIBAIL-RODAMCO).

En revanche, notre sélection de petites valeurs s'est avérée judicieuse, avec des titres comme DRAEGERWERK (équipements médicaux), STO (matériaux de construction) ou encore DERICHEBOURG (recyclage, services de nettoyages) qui ont contribué positivement sur l'exercice.

Enfin, nous avons renforcé la composante cyclique du portefeuille au cours de l'année (entrées en portefeuille d'HEIDELBERGCEMENT, COVESTRO, MOTOR OIL, SENIOR), choix qui s'est ultérieurement avéré payant.

Nous abordons 2021 sous de meilleurs hospices pour la gestion value, qui devrait bénéficier de la réouverture progressive des économies dans le cadre des campagnes de vaccinations importantes réalisées depuis décembre 2020.

Performances parts vs Indice

ECHIQUIER VALUE EURO A	FR0011360700	-8,69%	-1,02%
ECHIQUIER VALUE EURO D	FR0011404425	-8,69%	-1,02%
ECHIQUIER VALUE EURO G	FR0007070883	-7,87%	-1,02%

Changements apportés au cours de l'exercice

Changements à compter du 15 septembre 2020 :

- Suppression action J.
- Précision phrase PEA : 75% minimum en titres éligibles au PEA et non plus en actions éligibles.

Mouvements principaux

Achats : Maersk B (DK0010244508) – Senior (GB0007958233)

Ventes : Subsea 7 (LU0075646355) – Maersk B (DK0010244508)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR

Quote part des titres éligibles PEA :

	MIN	MAX	MOYENNE	Au 31/12/2020
ECHIQUIER VALUE EURO	79,41	90,72	86,45	83,26

Renseignements règlementaires :

- Votre OPC a des engagements sur les marchés dérivés.
- Votre fonds ne détient aucun titre en portefeuille émis par la société de gestion.
- Votre OPC ne détient pas des parts d'OPC gérés par La Financière de l'Echiquier ou des sociétés liées :

Présentation de notre politique générale :

Depuis 2007, La Financière de l'Echiquier intègre les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans sa méthodologie de sélection de valeurs. Cette approche est menée de façon transversale pour tous les fonds actions La Financière de l'Echiquier. Cette évaluation se fait sur la base d'entretiens ISR spécifiques menés avec les personnes clés de l'entreprise. Nous n'avons pas recours aux agences de notation. Les entretiens ISR sont par ailleurs, systématiquement conduits en binôme avec le gérant ou l'analyste financier qui suit le cas d'investissement et l'un des membres de l'équipe ISR. A l'issue de chaque entretien, une note reflétant notre appréciation de chaque entreprise est établie. Elle fait l'objet d'une révision lors des entretiens de suivi que nous réalisons en moyenne tous les deux ans. Tous les comptes rendus d'entretiens ISR et les notations extra financières des valeurs sont archivés dans notre base de données propriétaire.

Politique ESG :

Dans le cadre du fonds, nous nous attachons à appliquer la politique générale en réalisant, dans le plus de cas possible, une analyse extra financière des valeurs en portefeuilles. Cette analyse se fonde sur des critères sociaux, environnementaux et de gouvernance et donne lieu à une notation ISR, revue en moyenne tous les 3 ans. La notation ISR attribuée aux valeurs du fonds ne constitue pas un motif d'exclusion.

Des informations plus précises sont disponibles sur notre site Internet à la rubrique :

https://www.lfde.com/la-societe/investissement-responsable/

Politique d'exécution des ordres :

Cette politique consiste tout particulièrement à sélectionner des intermédiaires de marché, établissements spécialement agréés pour exécuter les ordres sur le marché. Cette sélection est effectuée afin d'obtenir des intermédiaires la « meilleure exécution » que la société de gestion doit elle-même apporter aux porteurs ou actionnaires d'OPCVM.

Le choix des intermédiaires est effectué selon des critères précis et revus deux fois par an en fonction des opinions exprimés par les participants au comité de sélection des intermédiaires :

1 - capacité à trouver de la liquidité et qualité d'exécution

2 - aide à la rencontre des entreprises

3 - le bon dénouement des opérations

4 - qualité de l'analyse et du support vente.

Pour plus d'information et conformément à la réglementation, vous pouvez consulter la Politique d'exécution établis par La Financière de l'Echiquier dans le cadre de la gestion de ses OPCVM sur le site internet de la société de gestion

Politique de vote :

Nous vous informons que notre politique de droit de vote est disponible en ligne sur notre site internet.

Le porteur de part peut consulter le document « Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation » sur le site internet de la société de gestion.

Ce document précise les conditions dans lesquelles la société de gestion a eu recours pour l'exercice précédent à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécutions d'ordres.

La société de gestion LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER calcule le risque global des OPCVM selon la méthode du calcul de l'engagement.

Suite à la transposition de la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (ou « Directive OPCVM 5 »), l'ESMA a adopté le 31 mars 2016, ses orientations sur les dispositions relatives à la rémunération des gérants d'OPCVM. Les orientations s'appliquent aux sociétés de gestion d'OPCVM à compter du 1er janvier 2017, pour les bonus payés en 2018.

Dans ce cadre, LFDE a mis à jour sa politique de rémunération. La Financière de l'Echiquier a adapter sa politique de rémunération sur la composante variable, afin de permettre une gestion saine et efficace des risques mais également de permettre un contrôle des comportements des collaborateurs exposés dans leur fonction, à la prise de risque.

La politique de rémunération est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la Société de Gestion et des OPCVM qu'elle gère et à ceux des investisseurs dans ces OPCVM, et comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts.

La politique de rémunération a été mise en place afin de :

• supporter activement la stratégie et les objectifs de la Société de Gestion ;

• supporter la compétitivité de la Société de Gestion sur le marché dans lequel elle opère ;

• assurer l'attractivité, le développement et la conservation d'employés motivés et qualifiés.

Le personnel de LFDE perçoit une rémunération comprenant une composante fixe et une composante variable, dûment équilibrées, faisant l'objet d'un examen annuel et basées sur la performance individuelle ou collective. Les principes de la politique de rémunération sont révisés sur une base régulière et adaptés en fonction de l'évolution réglementaire.

La politique de rémunération a été approuvée par les Administrateurs de la Société de Gestion. Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet suivant : www.lfde.com. Une copie manuscrite de cette politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande.

Données 2020 :

K€

	Nb	Fixe	Variable		Différé Nb	Différé Mtt variable différé
RT	46	4 578	5 143	*dont =>*	10	2 010
Non RT	88	6 422	3 266			
TOTAL	**134**	**11 000**	**8 409**			

= brut annuel
pas de prorata

RT : Risk Takers

comptes annuels

BILAN actif

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	**241 268 860,31**	**210 115 995,74**
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	241 268 860,31	199 352 173,94
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	10 763 821,80
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	**3 851 274,57**	**1 330 991,97**
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	3 851 274,57	1 330 991,97
Comptes financiers	**14 817 173,89**	**5 903 628,33**
Liquidités	14 817 173,89	5 903 628,33
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	**259 937 308,77**	**217 350 616,04**

BILAN passif

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	276 598 482,53	261 830 452,48
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	803,35	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-19 281 619,89	-45 765 049,20
• Résultat de l'exercice	193 752,73	1 008 130,84
Total des capitaux propres *(montant représentatif de l'actif net)*	**257 511 418,72**	**217 073 534,12**
Instruments financiers	-	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	**2 425 890,05**	**277 081,92**
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	2 425 890,05	277 081,92
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	**259 937 308,77**	**217 350 616,04**

HORS-bilan

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	12 579,43
• Produits sur actions et valeurs assimilées	4 224 941,80	8 866 672,84
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	**4 224 941,80**	**8 879 252,27**
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-25 046,47	-66 204,89
• Autres charges financières	-1 845,13	-4 312,77
Total (II)	**-26 891,60**	**-70 517,66**
Résultat sur opérations financières (I - II)	**4 198 050,20**	**8 808 734,61**
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-4 043 868,06	-6 749 129,13
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	**154 182,14**	**2 059 605,48**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	39 570,59	-1 051 474,64
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	**193 752,73**	**1 008 130,84**

annexes

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Covid-19 et incidence sur les comptes annuels :

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

A/ Méthode d'évaluation

Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués au prix du marché.

Toutefois, les instruments ci-dessous sont évalués selon des méthodes spécifiques :

Les obligations et actions européennes sont valorisées au cours de clôture, les titres étrangers au dernier cours connu.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de titres équivalents affectés, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre. Toutefois, les titres de créances négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois et en l'absence de sensibilité particulière pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie est inférieure à 3 mois sont valorisés au taux de négociation d'achat. Un amortissement de la décote ou de la surcote est pratiqué de façon linéaire sur la durée de vie du TCN.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie est supérieure à 3 mois sont valorisés au taux de marché. Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les titres qui font l'objet de contrats de cession ou d'acquisition temporaire sont évalués en conformité avec la réglementation en vigueur selon les conditions du contrat d'origine.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité du conseil d'administration de la SICAV à leur valeur probable de négociation.

Les warrants ou bons de souscription obtenus gratuitement lors de placements privés ou d'augmentation de capital seront valorisés dès leurs admissions sur un marché réglementé ou l'organisation d'un marché de gré à gré.

- Les contrats :

Les opérations sur les marchés à terme ferme sont valorisées au cours de compensation et les opérations conditionnelles selon le titre du support.

La valeur de marché pour les contrats à terme ferme est égale au cours en euro multiplié par le nombre de contrats. La valeur de marché pour les opérations conditionnelles est égale à la traduction en équivalent sous-jacent.

Les swaps de taux sont valorisés au taux de marché conformément aux dispositions contractuelles. Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur de marché.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du conseil d'administration de la SICAV. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

B/ Modalités pratiques

Les actions et les obligations sont évaluées sur la base des cours extraits de la base de données Bloomberg en fonction de leur place de cotation :

Asie-Océanie :

extraction à 12 h pour une cotation au cours de clôture du jour.

Amérique :

extraction à 9 h pour une cotation au cours de clôture de la veille.

extraction à 16 h 45 pour une cotation au cours d'ouverture du jour.

Europe sauf France :

extraction à 19 h 30 pour une cotation au cours de clôture du jour.

extraction à 14 h 30 pour une cotation au cours d'ouverture du jour.

extraction à 9 h pour une cotation au cours de J-1.

France :

extraction à 12 h et 16 h pour une cotation au cours d'ouverture du jour.

extraction à 17 h 40 pour une cotation au cours de clôture du jour.

Contributeurs :

extraction à 14 h pour une cotation suivant les disponibilités de cours.

Les positions sur les marchés à terme ferme à chaque valeur liquidative sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Les positions sur les marchés à terme conditionnel à chaque valeur liquidative sont évaluées selon les principes employés pour leur sous-jacent.

Asie-Océanie :

extraction à 12 h

Amérique :

extraction J+1 à 9 h

Europe (sauf France) :

extraction à 19 h 30

France :

extraction à 18 h

Méthode de comptabilisation

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des revenus des instruments financiers est celui du coupon encaissé, à l'exception des compartiments Echiquier Altarocca Convertibles, Echiquier Hybrid Bonds et Echiquier Convexité Europe qui utilisent la méthode des coupons courus.

La comptabilisation de l'enregistrement des frais de transaction se fait en frais exclus.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Action A 2,392 % TTC maximum

annexes

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Action D 2,392 % TTC maximum
		Action G 1,50 % TTC maximum
		Action J 0,75% TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	(*)
Commissions de mouvement perçues par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction ou opération	0,40 % TTC maximum pour les actions
Commission de surperformance	Actif net	Action A Néant
		Action D Néant
		Action G Néant
		Action J : 15% sur la différence positive entre la performance du compartiment (nette de frais de gestion fixes) et la performance de l'indice MSCI EMU DNR.

(*) Le compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres OPC dont les frais de gestion maximum seront de 2.392 %. Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la société de gestion.

Les contributions dues pour la gestion de l'OPCVM en application du d) du 3° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier sont imputées au compartiment.

En sus des frais ci-dessus, d'autres frais peuvent être supportés par le compartiment dans certaines circonstances tels que des coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances ou d'une procédure pour faire valoir un droit, sous réserve que ces frais soient systématiquement inférieurs aux montants recouvrés.

De plus, des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au compartiment.

Des informations complémentaires sur le fonctionnement de ces frais de recherche sont disponibles auprès de la société de gestion.

Devise de comptabilité

La devise de comptabilisation du compartiment est l'Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

annexes

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des actionnaires *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu :

Changements à compter du 15 septembre 2020 :

• Suppression action J.

• Précision phrase PEA : 75% minimum en titres éligibles au PEA et non plus en actions éligibles.

- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Catégorie d'action(s)	Affectation du résultat net	Affectations des plus-values nettes réalisées
Action A	Capitalisation	Capitalisation
Action D	Distribution	Distribution
Action G	Capitalisation	Capitalisation
Action J	Capitalisation	Capitalisation

annexes

2 évolution actif net

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	**217 073 534,12**	**507 384 711,45**
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	122 253 525,31	42 459 817,70
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-69 537 433,47	-375 522 634,02
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	13 074 734,05	29 928 670,56
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-26 181 194,27	-99 163 537,92
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-1 865 114,09	-3 185 820,66
Différences de change	-571 625,57	568 014,42
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	3 152 302,72	112 544 707,11
- Différence d'estimation exercice N	*-9 680 110,76*	*-12 832 413,48*
- Différence d'estimation exercice N-1	*-12 832 413,48*	*-125 377 120,59*
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-	-
- Différence d'estimation exercice N	-	-
- Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-41 492,22	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	154 182,14	2 059 605,48
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	**257 511 418,72**	**217 073 534,12**

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	14 817 173,89
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	14 817 173,89	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	GBP	CHF	-	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	13 455 041,45	6 556 270,00	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances Opérations de change à terme de devises :	**3 851 274,57**
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Ventes réglements différés	3 346 761,31
Souscriptions à recevoir	368 101,79
Coupons à recevoir	136 411,47
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes Opérations de change à terme de devises :	**2 425 890,05**
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Achats réglements différés	2 312 047,54
Frais provisionnés	46 695,35
Rachat à payer	41 870,85
Frais de recherche	25 276,31
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

		Souscriptions		Rachats
Catégorie d'action émise / rachetée pendant l'exercice :	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Action G / FR0007070883	9 469,791	26 950 672,83	7 141,267	21 230 653,10
Action A / FR0011360700	600 960,755	84 470 503,10	293 885,728	39 904 055,87
Action D / FR0011404425	100 040,122	10 832 349,38	75 126,6	8 401 910,38
Action J / FR0013392446	-	-	1	814,12
Commission de souscription / rachat par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action G / FR0007070883		-		-
Action A / FR0011360700		-		-
Action D / FR0011404425		-		-
Action J / FR0013392446		-		-
Rétrocessions par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action G / FR0007070883		-		-
Action A / FR0011360700		-		-
Action D / FR0011404425		-		-
Action J / FR0013392446		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action G / FR0007070883		-		-
Action A / FR0011360700		-		-
Action D / FR0011404425		-		-
Action J / FR0013392446		-		-

annexes

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%
Catégorie d'action :	
Action G / FR0007070883	**1,50**
Action A / FR0011360700	**2,39**
Action D / FR0011404425	**2,39**
Action J / FR0013392446	-

Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	Montant
Catégorie d'action :	
Action G / FR0007070883	-
Action A / FR0011360700	-
Action D / FR0011404425	-
Action J / FR0013392446	-

Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-
- Opc 3	-
- Opc 4	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital.....**néant**

3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés .....**néant**

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc	-
- autres instruments financiers	-

annexe

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)*

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Catégorie d'action	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

annexes

	31.12.2020	31.12.2019
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	803,35	-
Résultat	193 752,73	1 008 130,84
Total	**194 556,08**	**1 008 130,84**

Action G / FR0007070883	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	367 030,30	551 681,62
Total	**367 030,30**	**551 681,62**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action A / FR0011360700	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-161 593,47	425 401,03
Total	**-161 593,47**	**425 401,03**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action D / FR0011404425	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	30 415,98
Report à nouveau de l'exercice	803,35	605,12
Capitalisation	-11 684,10	-
Total	**-10 880,75**	**31 021,10**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	76 039,958
Distribution unitaire	-	0,40
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action J / FR0013392446	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-	27,09
Total	-	**27,09**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

annexes

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

(En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

Affectation des plus et moins-values nettes	31.12.2020 EUR	31.12.2019 EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-19 281 619,89	-45 765 049,20
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	**-19 281 619,89**	**-45 765 049,20**

Action G / FR0007070883	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-3 958 033,74	-10 387 558,34
Total	**-3 958 033,74**	**-10 387 558,34**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action A / FR0011360700	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-14 290 394,87	-32 972 715,96
Total	**-14 290 394,87**	**-32 972 715,96**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action D / FR0011404425	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-1 033 191,28	-2 404 538,31
Total	**-1 033 191,28**	**-2 404 538,31**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action J / FR0013392446	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-	-236,59
Total	**-**	**-236,59**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du compartiment au cours des 5 derniers exercices

Date de création du compartiment : 5 avril 2002.

Devise EUR	**31.12.2020**	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Actif net	**257 511 418,72**	217 073 534,12	507 384 711,45	975 935 951,59	473 210 476,89

Action G / FR0007070883 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Nombre d'actions en circulation	**16 424,808**	14 096,284	78 184,62	125 533,907	65 597,659
Valeur liquidative	**3 232,11**	3 508,36	3 136,27	4 480,51	3 654,9
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) (1)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**-218,63**	-697,76	-122,45	553,52	203,37

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*
(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action A / FR0011360700 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Nombre d'actions en circulation	**1 219 127,793**	912 052,766	1 553 565,387	1 740 030,212	1 159 080,334
Valeur liquidative	**156,39**	171,28	154,49	222,69	183,27
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) (1)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**-11,85**	-35,68	-7,79	25,78	8,84

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*
(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action D / FR0011404425 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Nombre d'actions en circulation	**100 953,480**	76 039,958	164 001,223	127 802,564	124 678,057
Valeur liquidative	**136,25**	149,82	135,13	203,32	168,61
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	**-**	-	-	7,12	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	**-**	0,40	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) (1)	**-**	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**-10,34**	-31,62	-8,43	17,52	6,71

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*
(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action J / FR0013392446 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Nombre d'actions en circulation	**-**	1	-	-	-
Valeur liquidative	**-**	1 136,8	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	**-**	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) (1)	**-**	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**-**	-209,50	-	-	-

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*
(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

4 inventaire au 31.12.2020

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilieres						
Action						
FR0000053027	AKWEL SA	PROPRE	145 198,00	3 325 034,20	EUR	1,29
LU1598757687	ARCELORMITTAL SA	PROPRE	153 606,00	2 900 081,28	EUR	1,13
ES0113900J37	BANCO SANTANDER SA	PROPRE	1 852 626,00	4 701 964,79	EUR	1,83
DE0005190037	BAYERISCHE MOTOREN WERKE PFD	PROPRE	135 274,00	7 467 124,80	EUR	2,90
FR0000131104	BNP PARIBAS	PROPRE	163 211,00	7 035 210,16	EUR	2,73
NL0000852580	BOSKALIS WESTMINSTER	PROPRE	121 857,00	2 746 656,78	EUR	1,07
FR0000120503	BOUYGUES	PROPRE	146 681,00	4 935 815,65	EUR	1,92
GB0030913577	BT GROUP PLC	PROPRE	3 723 721,00	5 500 218,93	GBP	2,14
FR0000120172	CARREFOUR SA	PROPRE	564 386,00	7 918 335,58	EUR	3,07
FR0000031775	CIMENTS VICAT SA	PROPRE	153 126,00	5 259 878,10	EUR	2,04
DE0005439004	CONTINENTAL AG	PROPRE	33 050,00	4 007 312,50	EUR	1,56
DE0006062144	COVESTRO AG	PROPRE	60 822,00	3 070 294,56	EUR	1,19
IE00BJMZDW83	DALATA HOTEL	PROPRE	979 308,00	3 706 680,78	EUR	1,44
IT0000076486	DANIELI & C.OFFICINE MECCANICHE SPA	PROPRE	621 167,00	5 963 203,20	EUR	2,32
FR0000120644	DANONE SA	PROPRE	92 939,00	4 996 400,64	EUR	1,94
FR0000121725	DASSAULT AVIATION	PROPRE	4 909,00	4 403 373,00	EUR	1,71
DE0005550602	DRAEGERWERK AG	PROPRE	35 535,00	2 124 993,00	EUR	0,83
DE0005550636	DRAEGERWERK AG CO KGAA	PROPRE	34 320,00	2 155 296,00	EUR	0,84
FR0011950732	ELIOR GROUP SCA	PROPRE	568 464,00	3 137 921,28	EUR	1,22
FR0000064164	EXACOMPTA CLAIREFONTAINE	PROPRE	18 135,00	1 722 825,00	EUR	0,67
DE0005785604	FRESENIUS SE & CO KGAA	PROPRE	163 841,00	6 199 743,44	EUR	2,41
FR0012819381	GROUPE GUILLIN SA	PROPRE	166 280,00	4 082 174,00	EUR	1,59
DE0006047004	HEIDELBERGCEMENT AG	PROPRE	78 305,00	4 793 832,10	EUR	1,86
DE000A1PHFF7	HUGO BOSS AG	PROPRE	177 022,00	4 830 930,38	EUR	1,88
FR0000120859	IMERYS SA	PROPRE	97 597,00	3 773 100,02	EUR	1,47

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
NL0011821202	ING GROUP NV	PROPRE	455 805,00	3 482 806,01	EUR	1,35
IT0000072618	INTESA SANPAOLO SPA	PROPRE	1 880 841,00	3 597 296,50	EUR	1,40
ES0176252718	MELIA HOTEL INTL	PROPRE	530 696,00	3 035 581,12	EUR	1,18
GRS426003000	MOTOR OIL HELLAS	PROPRE	377 350,00	4 452 730,00	EUR	1,73
FR0000053225	M6 METROPOLE TELEVISION	PROPRE	433 807,00	5 752 280,82	EUR	2,23
FR0000133308	ORANGE	PROPRE	690 269,00	6 719 078,45	EUR	2,61
BE0003810273	PROXIMUS	PROPRE	257 990,00	4 182 017,90	EUR	1,62
FR0000130577	PUBLICIS GROUPE	PROPRE	210 169,00	8 566 488,44	EUR	3,33
LU0061462528	RTL GROUP	PROPRE	180 961,00	7 191 390,14	EUR	2,79
FR0000120578	SANOFI	PROPRE	86 270,00	6 789 449,00	EUR	2,64
FR0000120107	SAVENCIA ACT	PROPRE	56 386,00	3 405 714,40	EUR	1,32
DE000SHA0159	SCHAEFFLER AG	PROPRE	888 890,00	6 075 563,15	EUR	2,36
AT0000946652	SCHOELLER-BLECKMANN OILFIELD E	PROPRE	127 552,00	3 966 867,20	EUR	1,54
GB0007958233	SENIOR	PROPRE	3 624 402,00	3 612 865,13	GBP	1,40
LU0088087324	SES GLOBAL FDR	PROPRE	456 262,00	3 520 517,59	EUR	1,37
FR0000050809	SOPRA STERIA GROUP SA	PROPRE	27 421,00	3 625 056,20	EUR	1,41
DE0007274136	STO AG VORZ. PFD	PROPRE	34 453,00	4 458 218,20	EUR	1,73
DE0007446007	TAKKT AG	PROPRE	440 485,00	4 695 570,10	EUR	1,82
FR0004188670	TARKETT - W/I	PROPRE	296 632,00	4 271 500,80	EUR	1,66
ES06784309D9	TELEFONICA RIGHTS 28/12/20	PROPRE	838 972,00	151 266,65	EUR	0,06
ES0178430E18	TELEFONICA SA	PROPRE	966 670,00	3 136 844,15	EUR	1,22
AT0000720008	TELEKOM AUSTRIA AG	PROPRE	841 450,00	5 326 378,50	EUR	2,07
LU0156801721	TENARIS SA	PROPRE	700 530,00	4 640 310,72	EUR	1,80
FR0000054900	TF1	PROPRE	1 050 748,00	6 924 429,32	EUR	2,69
CH0012255151	THE SWATCH GROUP	PROPRE	29 352,00	6 556 270,00	CHF	2,55
FR0000120271	TOTAL SA	PROPRE	153 942,00	5 434 152,60	EUR	2,11
FR0013326246	UNIBAIL RODAMCO SE REITS	PROPRE	40 227,00	2 597 859,66	EUR	1,01
GB00BH4HKS39	VODAFONE GROUP	PROPRE	3 214 463,00	4 341 957,39	GBP	1,69
Total Action				***241 268 860,31***		***93,69***
Total Valeurs mobilieres				***241 268 860,31***		***93,69***

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Liquidites						
AUTRES						
	DEBITEUR DIV EUR	PROPRE	-25 276,31	-25 276,31	EUR	-0,01
Total AUTRES				***-25 276,31***		***-0,01***
BANQUE OU ATTENTE						
	ACH DIFF OP DE CAPI	PROPRE	-41 870,85	-41 870,85	EUR	-0,02
	ACH DIFF TITRES EUR	PROPRE	-2 312 047,54	-2 312 047,54	EUR	-0,90
	BANQUE EUR BPP	PROPRE	14 817 173,89	14 817 173,89	EUR	5,75
	SOUS RECEV EUR BPP	PROPRE	368 101,79	368 101,79	EUR	0,14
	VTE DIFF TITRES EUR	PROPRE	3 346 761,31	3 346 761,31	EUR	1,30
Total BANQUE OU ATTENTE				***16 178 118,60***		***6,28***
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-6 538,99	-6 538,99	EUR	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-37 451,52	-37 451,52	EUR	-0,01
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-2 704,84	-2 704,84	EUR	-0,00
Total FRAIS DE GESTION				***-46 695,35***		***-0,02***
Total Liquidites				***16 106 146,94***		***6,25***
Coupons						
Action						
GB00BH4EUR39	VODAFONE GROUP	ACHLIG	3 031 366,00	136 411,47	EUR	0,05
Total Action				***136 411,47***		***0,05***
Total Coupons				***136 411,47***		***0,05***
Total ECHIQUIER VALUE EURO				**257 511 418,72**		**100,00**

LA FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER

FINANCIERE DE L'ECHIQUIER

ECHIQUIER ALPHA MAJOR SRI

rapport annuel

COMPARTIMENT DE SICAV ECHIQUIER

EXERCICE CLOS LE : 31.12.2020

Commercialisateur	FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER 53, avenue d'Iéna - 75116 Paris.
Société de gestion	FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER 53, avenue d'Iéna - 75116 Paris.
Dépositaire et conservateur	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES 3, rue d'Antin - 75002 Paris.
Centralisateur	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES 3, rue d'Antin - 75002 Paris.
Commissaire aux comptes	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT 63, rue de Villiers 92208 Neuilly sur Seine. Représenté par Monsieur Frédéric Sellam

Informations concernant les placements et la gestion

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

Catégorie d'action(s)	Affectation du résultat net	Affectations des plus-values nettes réalisées
Action A	Capitalisation	Capitalisation
Action G	Capitalisation	Capitalisation
Action I	Capitalisation	Capitalisation

Objectif de gestion :

ECHIQUIER ALPHA MAJOR SRI a pour objectif de délivrer une performance, après prise en compte des frais courants, supérieure à celle de l'indice de référence composite suivant : 80% EONIA CAPITALISE, 20% MSCI EUROPE NR en cherchant à réduire significativement la volatilité des marchés actions.

Cet objectif est associé à une démarche de nature extra financière, intégrant la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). L'objectif extra-financier est de contribuer à faire progresser les entreprises sur les enjeux ESG en engageant avec elles un dialogue régulier et en partageant avec elles des axes d'amélioration précis et suivis dans le temps.

Indicateur de référence :

L'indice MSCI EUROPE (ticker Bloomberg MSDEE15N) est un indicateur représentatif de l'évolution des marchés actions des pays les plus développés en Europe. Il est calculé en euros, et dividendes réinvestis.

L'indice composite utilise l'EONIA capitalisé (code Bloomberg : EONCAPL7).

L'EONIA est un taux quotidien représentatif du taux auquel les établissements de crédit de l'Union Européenne et de l'AELE se prêtent mutuellement des fonds en euros sur le marché monétaire interbancaire.

Depuis le 2 octobre 2019, l'EONIA "recalibré" est calculé en utilisant l'€ster (Euro Short Term Rate), taux publié par la Banque Centrale Européenne, auquel sont ajoutés 8.5 points de base.

L'administrateur de l'EONIA est le "European Money Markets Institute".

Les administrateurs de ces indices sont inscrits sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil de 8 juin 2016, la société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en oeuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Stratégie d'investissement :

1. Stratégies utilisées

Afin de réaliser son objectif de gestion, le compartiment met en oeuvre une stratégie d'investissement combinant des investissements en actions et une couverture du risque actions notamment au travers de l'utilisation d'instruments dérivés.

L'exposition nette du portefeuille au marché actions restera à tout moment comprise entre 0 et 40% avec un objectif d'exposition moyenne de 20 %.

Sur la partie investissement actions, la gestion est orientée vers les marchés des actions européennes et notamment sur des grandes valeurs européennes. La gestion se réserve toutefois la possibilité d'investir sur des petites et moyennes valeurs européennes dans la limite de 40% de l'actif net (univers d'investissement).

La gestion d'ECHIQUIER ALPHA MAJOR SRI s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres "stock picking" obtenue au travers de la mise en oeuvre d'un processus approfondi d'évaluation des sociétés mises en portefeuille.

Cette gestion est basée sur une analyse fondamentale de chaque dossier, appuyée par une notation développée en interne et portant sur plusieurs critères que sont notamment :

- la qualité du management de l'entreprise,
- la qualité de sa structure financière,
- la visibilité sur les futurs résultats de l'entreprise,
- les perspectives de croissance de son métier,
- les aspects environnementaux et sociaux,
- l'aspect spéculatif de la valeur.

Les valeurs retenues font l'objet de la fixation d'objectifs de prix d'achat et de prix de vente.

Les dossiers sélectionnés ont ainsi fait l'objet d'un processus très sélectif s'appuyant sur de l'analyse quantitative et qualitative. La méthodologie impliquant la fixation d'un prix d'achat et d'un prix de vente permet de se positionner sur des dossiers présentant un potentiel d'appréciation future par le marché.

Ce compartiment ISR intègre de manière systématique les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance à la gestion financière.

Cela a un impact sur la sélection des titres en portefeuille.

Les exemples d'indicateurs retenus pour chacun des critères E, S et G sont les suivants :

- Indicateurs environnementaux : politique environnementale et actions, résultats des plans d'action mis en place par l'entreprise, exposition des fournisseurs aux risques environnementaux, impact positif ou négatif des produits sur l'environnement.
- Indicateurs sociaux : attractivité de la marque employeur, fidélisation des employés, lutte contre la discrimination, protection des salariés, exposition des fournisseurs aux risques sociaux, relations avec la société civile.
- Indicateurs de gouvernance : compétence de l'équipe dirigeante, contre-pouvoirs, respect des actionnaires minoritaires, éthique des affaires.

Le compartiment s'attache à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans leur univers d'investissement (approche « best in universe »). Ce compartiment cherche également à investir dans des sociétés qui entament leur démarche RSE et sont dans une dynamique positive d'amélioration de leurs pratiques ESG (approche « best effort »).

Le compartiment applique deux filtres extra-financiers sur sa sélection de valeurs : après l'exclusion des secteurs et pratiques controversés, ces dernières doivent respecter une note ESG minimum. Ces notations sont déterminées par la société de gestion et appliquées sur l'ensemble du portefeuille.

La note ESG est sur 10 et est attribuée à chaque émetteur. Celle-ci est composée de la façon suivante :

- Gouvernance : La note de Gouvernance représente environ 60% de la note ESG globale. Il s'agit d'un parti pris historique de La Financière de l'Echiquier qui attache depuis sa création une importance particulière à ce sujet.
- Environnement et Social : Les critères sociaux et environnementaux sont rassemblés en une note de Responsabilité. Le calcul de celle-ci tient compte du type de société concernée :

- Pour les valeurs industrielles : les critères sociaux et environnementaux sont équipondérés au sein de la note de Responsabilité.
- Pour les valeurs de service : la note « Social » contribue à hauteur de 2/3 dans la note de « Responsabilité » tandis que la note « Environnement » représente 1/3 de la note de «Responsabilité ».

Le taux de notation ESG des émetteurs en portefeuille devra toujours être égal à 100%.

Cette note peut être réduite en cas de controverse significative.

Dans le cas où une entreprise verrait sa notation baisser en dessous du minimum requis par la société de gestion pour le compartiment, la position sur l'émetteur serait cédée dans le meilleur intérêt des actionnaires.

Cette approche ESG aboutit à un taux de sélectivité (réduction de l'univers d'investissement) d'au moins 20%.

Limites méthodologiques

L'approche en matière d'analyse ISR d'entreprises mise en oeuvre par La Financière de l'Echiquier repose sur une analyse qualitative des pratiques environnementales, sociales et de la gouvernance de ces acteurs. Plusieurs limites peuvent être identifiées, en lien avec la méthodologie de la société de gestion mais aussi plus largement avec la qualité de l'information disponible sur ces sujets.

En effet, l'analyse se fonde en grande partie sur des données qualitatives et quantitatives communiquées par les entreprises elles-mêmes et est donc dépendante de la qualité de cette information. Bien qu'en amélioration constante, les reportings ESG des entreprises restent encore parcellaires et hétérogènes.

Afin de rendre son analyse la plus pertinente possible, la Financière de l'Echiquier se concentre sur les points les plus susceptibles d'avoir un impact concret sur les entreprises étudiées et sur la société dans son ensemble. Ces enjeux clés sont définis au cas par cas et ne sont, par définition, pas exhaustifs.

Enfin, bien que la méthodologie d'analyse de la société de gestion ait pour objectif d'intégrer des éléments prospectifs permettant de l'assurer de la qualité environnementale et sociale des entreprises dans lesquelles il investit, l'anticipation de la survenue de controverses reste un exercice difficile à prévoir, et peuvent l'amener à revoir a posteriori son opinion sur la qualité ESG d'un émetteur en portefeuille.

Par ailleurs, l'approche « best in universe » se base sur une analyse subjective des critères ESG. Ainsi, l'avis de la société de gestion sur les émetteurs peut varier dans le temps. De plus, l'approche « best effort », qui consiste à sélectionner les émetteurs étant dans une dynamique d'amélioration de leurs pratiques ESG, peut présenter des limites ; il est possible que certains émetteurs ne présentent pas des progrès suffisant par rapport aux attentes.

Pour une information plus détaillée sur la méthodologie de notation mise en oeuvre dans le compartiment et ses limites, l'investisseur est invité à se référer au Code de Transparence de La Financière de l'Echiquier disponible sur le site internet www.lfde.com.

En fonction des convictions du gérant, la construction du portefeuille peut conduire à un portefeuille concentré (moins de 50 valeurs).

Sur la partie couverture, la gestion aura notamment recours aux instruments dérivés (notamment futures) afin de désensibiliser le portefeuille au risque de marché. Il pourra en outre prendre des positions en vue de l'exposer à des secteurs d'activité ou zones géographiques ou caractéristiques de style (valeurs de croissance, valeurs de rendement, valeurs décotées , ...), à des indices en vue de réaliser l'objectif de gestion.

Afin de permettre l'éligibilité de l'OPCVM au PEA, il est investi à tout moment à hauteur de 75% minium en instruments financiers éligibles au PEA.

2. Les actifs (hors dérivés)

a) Les actions :

Le compartiment est principalement investi sur les actions de l'Union Européenne. Il pourra par ailleurs investir jusqu'à 25 % hors de l'Union Européenne (toutes zones géographiques mais dans la limite de 10% dans des pays émergents ».

Les investissements se feront à hauteur de 60% minimum en valeurs représentatives de grandes capitalisations (supérieures à 10 milliards de capitalisation boursière) et de tous secteurs d'activité. Par ailleurs, le compartiment pourra recourir à des petites et moyennes valeurs européennes (respectivement inférieures à 1 milliard et entre 1 et 10 milliards de capitalisation boursière) dans la limite de 40% des actifs détenus.

En revanche, l'exposition (nette de couverture) aux marchés actions restera à tout moment comprise entre 0 et 40 %.

b) Titres de créances et instruments du marché monétaire :

Dans la limite de 25 %, le compartiment peut investir :

- dans des titres de créances négociables. L'échéance maximum des titres de créances utilisés dans le cadre de la gestion de la trésorerie sera de 5 ans. Les titres court terme ainsi utilisés bénéficient d'une notation Standard & Poor's court terme « Investment grade » ou notation équivalente dans une autre agence de notation. Les TCN réputés « spéculatifs » ou non notés sont autorisés dans la limite de 10%.
- dans des titres obligataires. Dans ce cadre, une attention particulière sera portée à la qualité de crédit des entreprises émettant ces titres. Les titres concernés sont des titres réputés « Investment grade » à savoir notés au minimum BBB- par Standard & Poor's ou équivalent ou considérés comme tels par l'équipe de gestion. La maturité maximum des titres obligataires est de 10 ans.

Les obligations réputées « spéculatives » ou non notées sont autorisées dans la limite de 10%. La gestion ne se fixe pas de limite dans la répartition entre émetteurs souverains et privés.

Lors de l'acquisition et du suivi en cours de vie des titres, l'appréciation du risque de crédit repose sur la recherche et l'analyse interne de La Financière de l'Echiquier ainsi que sur les notations proposées par les agences.

Lorsque les titres sont réputés spéculatifs ou non notés, leurs émetteurs appartiennent à des groupes suivis par la recherche interne de La Financière de l'Echiquier.

Les notations mentionnées ci-dessus sont celles retenues par le gérant lors de l'investissement initial. En cas de dégradation de la notation pendant la durée de vie de l'investissement, le gérant effectue une analyse au cas par cas de chaque situation et décide ou non de conserver la ligne concernée. Les limites d'investissement définies en fonction de l'appréciation du risque de crédit par les agences de notation pourront ainsi être légèrement modifiées en fonction de l'analyse propre de l'équipe de gestion.

Cette partie du portefeuille sera gérée dans une fourchette de sensibilité comprise entre 0 et 2.

3. Investissement en titres d'autres Organismes de Placements Collectifs

Le compartiment ne pourra pas investir plus de 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM français et/ou européens et en fonds d'investissement à vocation générale. Il s'agira d'OPC de toute classification AMF sous réserve de ne pas être en contradiction avec la stratégie d'investissement. Il peut s'agir d'OPC gérés par la société de gestion ou par une société liée.

4. Instruments dérivés

Le compartiment se réserve la possibilité d'intervenir sur les instruments financiers à terme négociés sur les marchés règlementés européens, non réglementés et/ou de gré à gré.

Dans ce cadre, le compartiment prendra des positions en vue de couvrir le portefeuille contre le risque de marché et éventuellement contre le risque de change ou d'exposer le portefeuille dans le respect de la stratégie d'investissement.

Les instruments utilisés pourront être :

- des futures,
- des options,
- des opérations de change à terme.

Ces opérations seront effectuées dans la limite d'une fois l'actif du compartiment.

Les instruments financiers sont conclus avec des intermédiaires sélectionnés par la Société de Gestion qui ne disposent d'aucun pouvoir sur la composition ou la gestion du portefeuille du compartiment.

5. Titres intégrant des dérivés

Le gérant pourra investir sur des titres intégrant des dérivés (warrants, bon de souscription, obligations convertibles, etc…) négociés sur des marchés réglementés ou de gré à gré.

Aucune contrainte de notation ne s'applique aux obligations convertibles.

Dans ce cadre , le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille à des secteurs d'activité, zones géographiques, taux, actions (tous types de capitalisation), change, titres et valeurs mobilières assimilés ou indices dans le but de réaliser l'objectif de gestion.

Le recours à des titres intégrant des dérivés, par rapport aux autres instruments dérivés énoncés ci-dessus, sera justifié notamment par la volonté du gérant d'optimiser la couverture ou, le cas échéant, la dynamisation du portefeuille en réduisant le coût lié à l'utilisation de ces instruments financiers afin d'atteindre l'objectif de gestion.

Dans tous les cas, le montant des investissements en titres intégrant des dérivés ne pourra dépasser plus de 10% de l'actif net. Le risque lié à ce type d'investissement sera limité au montant investi pour l'achat.

6. Dépôts

Néant.

7. Emprunt d'espèces

Le compartiment peut être emprunteur d'espèces. Sans avoir vocation à être structurellement emprunteur d'espèces, il peut se trouver temporairement en position débitrice en raison des opérations liées à ses flux versés (investissements et désinvestissements en cours, opérations de souscriptions/rachats, ...) dans la limite de 10%.

8. Opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres

Néant.

Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

Risque de perte en capital :

La perte en capital se produit lors de la vente d'un titre à un prix inférieur à sa valeur d'achat. L'investisseur est averti que son capital initialement investi peut ne pas lui être restitué. L'OPC ne bénéficie d'aucune garantie ou protection en capital.

Risque de gestion discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire appliqué à l'OPC repose sur la sélection des valeurs. Il existe un risque que l'OPC ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs les plus performantes. La performance de l'OPC peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. La valeur liquidative de l'OPC peut en outre avoir une performance négative.

Risque actions :

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille de l'OPC est exposé, baissent, la valeur liquidative de l'OPC pourra baisser.

Risques lié à l'investissement dans des actions de petite et moyenne capitalisation :

Sur les marchés de petites et moyennes capitalisations, le volume des titres cotés en Bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative de l'OPC peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

Impact produits dérivés :

La possibilité pour le portefeuille d'investir dans des produits dérivés (futures, options,swaps, etc…) l'expose à des sources de risques et donc de valeur ajoutée que des titres en direct ne permettent pas d'atteindre. Ainsi, le portefeuille peut s'exposer à des variations de volatilité du marché ou de certains segments du marché. Le portefeuille peut également s'investir sur certains segments de marché ou sur le marché dans sa globalité plus que l'actif ne le permet. Dans le cas d'une surexposition et d'une évolution défavorable du marché, la baisse de la valeur liquidative de l'OPC serait d'autant plus importante et plus rapide.

L'utilisation de produits dérivés permet, sans modifier la composition du portefeuille de titres, de s'exposer de façon accrue sur différents facteurs de risque, selon les anticipations de nos équipes de gestion, et d'accentuer (ou de diminuer) les fluctuations de valorisation.

Risque de change :

Il s'agit du risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille, l'euro. En cas de baisse d'une devise par rapport à l'euro, la valeur liquidative pourra baisser.

Risque de taux :

La valeur liquidative de l'OPC pourra baisser si les taux d'intérêt augmentent.

Risque de crédit :

Le risque de crédit correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance ou obligataires, dans lesquels est investi l'OPC, peut baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

Souscripteurs concernés :

Action A : Tous souscripteurs

Action G : Réservée à la commercialisation par des intermédiaires financiers

Action I : Réservée aux investisseurs institutionnels

Profil de l'investisseur type :

Le compartiment s'adresse à des personnes physiques ou investisseurs institutionnels conscients des risques inhérents à la détention d'actions d'un tel OPCVM - risque élevé dû à l'investissement en actions avec toutefois une couverture partielle de ce risque.

ECHIQUIER ALPHA MAJOR SRI peut servir de support à des contrats individuels d'assurance vie à capital variable, libellés en unités de comptes.

ECHIQUIER ALPHA MAJOR SRI peut servir de support d'investissement à des OPCVM gérés par La Financière de l'Echiquier.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ECHIQUIER ALPHA MAJOR SRI dépend de la situation personnelle de l'investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel et éventuellement professionnel, de ses besoins d'argent actuels et à 5 ans, mais également de son souhait de prendre ou non des risques sur les marchés actions. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment les investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques du compartiment.

Durée de placement recommandée

Supérieure à 5 ans.

Dominante fiscale :

Le compartiment est éligible au PEA.

Indications sur le régime fiscal :

Le prospectus n'a pas vocation à résumer les conséquences fiscales attachées, pour chaque investisseur, à la souscription, au rachat, à la détention ou à la cession d'action(s) d'un compartiment de la SICAV. Ces conséquences varieront en fonction des lois et des usages en vigueur dans le pays de résidence, de domicile ou de constitution de l'actionnaire ainsi qu'en fonction de sa situation personnelle.

Selon votre régime fiscal, votre pays de résidence, ou la juridiction à partir de laquelle vous investissez dans cette SICAV, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'action(s) de compartiment(s) de la SICAV peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de consulter un conseiller fiscal sur les conséquences possibles de l'achat, de la détention, de la vente ou du rachat d'action(s) de compartiments de la SICAV d'après les lois de votre pays de résidence fiscale, de résidence ordinaire ou de votre domicile.

La Société de Gestion et les commercialisateurs n'assument aucune responsabilité, à quelque titre que ce soit, eu égard aux conséquences fiscales qui pourraient résulter pour tout investisseur d'une décision d'achat, de détention, de vente ou de rachat d'action(s) d'un compartiment de la SICAV.

La SICAV propose au travers des différents compartiments des actions de capitalisation et de distribution, il est recommandé à chaque investisseur de consulter un conseiller fiscal sur la réglementation applicable dans son pays de résidence, suivant les règles appropriées à sa situation (personne physique, personne morale soumise à l'impôt sur les sociétés, autres cas …). Les règles applicables aux investisseurs résidents français sont fixées par le Code général des impôts.

D'une manière générale, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leur conseiller fiscal ou de leur chargé de clientèle habituel afin de déterminer les règles fiscales applicables à leur situation particulière.

Aux termes de la règlementation fiscale américaine dite FATCA (Foreign Account Tax Compliance Act), les investisseurs pourraient être tenus de fournir à l'OPC, à la société de gestion ou à leur mandataire et ce, afin que soient identifiées les « US Person » au sens de FATCA, des renseignements notamment sur leur identité personnelle et lieux de résidence (domicile et résidence fiscale).

Ces informations pourront être transmises à l'administration fiscale américaine via les autorités fiscales françaises. Tout manquement par les investisseurs à cette obligation pourrait résulter en un prélèvement forfaitaire à la source de 30% imposé sur les flux financiers de source américaine.

Nonobstant les diligences effectuées par la société de gestion au titre de FATCA, les investisseurs sont invités à s'assurer que l'intermédiaire financier qu'ils ont utilisé pour investir dans l'OPC bénéficie lui-même du statut dit de Participating FFI. Pour plus de précisions, les investisseurs pourront se tourner vers un conseiller fiscal.

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- *La valeur liquidative est disponible auprès de www.lfde.com ou peuvent être adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de : LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER, 53, avenue d'Iéna - 75116 Paris.*
- *Date d'agrément par l'AMF de la Sicav : 3 décembre 2018.*
- *Date d'agrément par l'AMF du compartiment : 19 mars 2019.*
- *Date de création de la Sicav : 4 décembre 2018.*
- *Date de création du compartiment : 18 avril 2019.*

rapport de gestion du conseil d'administration

Mesdames, messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale pour vous rendre compte de l'activité de votre société au cours de son exercice 2020 et soumettre à votre approbation les comptes arrêtés au 31 décembre 2020. Avant la présentation des comptes, un exposé sommaire va vous être fait sur la conjoncture économique et la politique de gestion de la Sicav durant cet exercice.

L'année 2020 aura été marquée par une crise sanitaire sans précédent liée à la pandémie de Covid 19. La propagation rapide du virus a entraîné le confinement de près de 4 milliards de personnes et un ralentissement extrêmement brutal de l'économie. Par la suite, l'intervention rapide et massive des banques centrales et les plans de relance des gouvernements ont entrainé un rebond marqué des marchés. Ce rebond a été soutenu en fin d'année par l'élection de Joe Biden à la Présidence des Etats Unis, la découverte de vaccins anti-covid efficaces et la signature d'un accord commercial post-Brexit.

Dans ce contexte Alpha Major SRI s'est bien comporté. Grâce à son style croissance / qualité, le fonds a mieux résisté que son indice à la forte chute des marchés au premier trimestre et il a accompagné la hausse sur le reste de l'année. Le fonds a profité notamment de sa surpondération et de sa sélection de titres sur les valeurs technologiques (ASML, INFINEON), de son exposition à des valeurs qui ont bénéficié des annonces de plans de relance « verts » (EDPR, SC Electric, Alstom) et de son absence de l'Energie et de valeurs bancaires.

Sur l'ensemble de l'année 2020, le fonds est en progression de 2,67% contre un marché européen en recul de 1,08%.

Performances parts vs Indice

ECHIQUIER ALPHA MAJOR SRI A	FR0013406691	2,67%	-1,08%
ECHIQUIER ALPHA MAJOR SRI G	FR0013406717	3,30%	-1,08%
ECHIQUIER ALPHA MAJOR SRI I	FR0013406709	3,48%	-1,08%

Mouvements principaux :

Achats : Swiss Mkt Index Fut Sep 21 - Swiss Mkt Index Fut Jun 20

Ventes : Swiss Mkt Index Fut Dec 20 - Swiss Mkt Index Fut Sep 20

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR

Quote part des titres éligibles PEA :

	MIN	MAX	MOYENNE	Au 31/12/2020
ECHIQUIER ALPHA MAJOR SRI	75,20	83,39	77,42	78,07

Renseignements règlementaires :

- Votre OPC a des engagements sur les marchés dérivés.
- Votre fonds ne détient aucun titre en portefeuille émis par la société de gestion.
- Votre OPC ne détient pas des parts d'OPC gérés par La Financière de l'Echiquier ou des sociétés liées :

Présentation de notre politique générale :

Depuis 2007, La Financière de l'Echiquier intègre les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans sa méthodologie de sélection de valeurs. Cette approche est menée de façon transversale pour tous les fonds actions La Financière de l'Echiquier. Cette évaluation se fait sur la base d'entretiens ISR spécifiques menés avec les personnes clés de l'entreprise. Nous n'avons pas recours aux agences de notation. Les entretiens ISR sont par ailleurs, systématiquement conduits en binôme avec le gérant ou l'analyste financier qui suit le cas d'investissement et l'un des membres de l'équipe ISR. A l'issue de chaque entretien, une note reflétant notre appréciation de chaque entreprise est établie. Elle fait l'objet d'une révision lors des entretiens de suivi que nous réalisons en moyenne tous les deux ans. Tous les comptes rendus d'entretiens ISR et les notations extra financières des valeurs sont archivés dans notre base de données propriétaire.

Politique ESG :

Dans le cadre du fonds, nous nous attachons à appliquer la politique générale en réalisant, dans le plus de cas possible, une analyse extra financière des valeurs en portefeuilles. Cette analyse se fonde sur des critères sociaux, environnementaux et de gouvernance et donne lieu à une notation ISR, revue en moyenne tous les 3 ans. La notation ISR attribuée aux valeurs du fonds ne constitue pas un motif d'exclusion.

Des informations plus précises sont disponibles sur notre site Internet à la rubrique :

https://www.lfde.com/la-societe/investissement-responsable/

Politique d'exécution des ordres :

Cette politique consiste tout particulièrement à sélectionner des intermédiaires de marché, établissements spécialement agréés pour exécuter les ordres sur le marché. Cette sélection est effectuée afin d'obtenir des intermédiaires la « meilleure exécution » que la société de gestion doit elle-même apporter aux porteurs ou actionnaires d'OPCVM.

Le choix des intermédiaires est effectué selon des critères précis et revus deux fois par an en fonction des opinions exprimés par les participants au comité de sélection des intermédiaires :

1 - capacité à trouver de la liquidité et qualité d'exécution

2 - aide à la rencontre des entreprises

3 - le bon dénouement des opérations

4 - qualité de l'analyse et du support vente.

Pour plus d'information et conformément à la réglementation, vous pouvez consulter la Politique d'exécution établis par La Financière de l'Echiquier dans le cadre de la gestion de ses OPCVM sur le site internet de la société de gestion

Politique de vote :

Nous vous informons que notre politique de droit de vote est disponible en ligne sur notre site internet.

Le porteur de part peut consulter le document « Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation » sur le site internet de la société de gestion.

Ce document précise les conditions dans lesquelles la société de gestion a eu recours pour l'exercice précédent à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécutions d'ordres.

La société de gestion LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER calcule le risque global des OPCVM selon la méthode du calcul de la VaR Absolue.

VaR	Min	Max	Moyenne
ECHIQUIER ALPHA MAJOR SRI	-1,42%	-0,82%	-1,26%

Suite à la transposition de la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (ou « Directive OPCVM 5 »), l'ESMA a adopté le 31 mars 2016, ses orientations sur les dispositions relatives à la rémunération des gérants d'OPCVM. Les orientations s'appliquent aux sociétés de gestion d'OPCVM à compter du 1er janvier 2017, pour les bonus payés en 2018.

Dans ce cadre, LFDE a mis à jour sa politique de rémunération. La Financière de l'Echiquier a adapter sa politique de rémunération sur la composante variable, afin de permettre une gestion saine et efficace des risques mais également de permettre un contrôle des comportements des collaborateurs exposés dans leur fonction, à la prise de risque.

La politique de rémunération est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la Société de Gestion et des OPCVM qu'elle gère et à ceux des investisseurs dans ces OPCVM, et comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts.

La politique de rémunération a été mise en place afin de :

• supporter activement la stratégie et les objectifs de la Société de Gestion ;

• supporter la compétitivité de la Société de Gestion sur le marché dans lequel elle opère ;

• assurer l'attractivité, le développement et la conservation d'employés motivés et qualifiés.

Le personnel de LFDE perçoit une rémunération comprenant une composante fixe et une composante variable, dûment équilibrées, faisant l'objet d'un examen annuel et basées sur la performance individuelle ou collective. Les principes de la politique de rémunération sont révisés sur une base régulière et adaptés en fonction de l'évolution réglementaire.

La politique de rémunération a été approuvée par les Administrateurs de la Société de Gestion. Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet suivant : www.lfde.com. Une copie manuscrite de cette politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande.

Données 2020 :

K€

	Nb	Fixe	Variable		Différé	
					Nb	Mtt variable différé
RT	46	4 578	5 143	*dont =>*	10	2 010
Non RT	88	6 422	3 266			
TOTAL	**134**	**11 000**	**8 409**			

= brut annuel
pas de prorata

RT : Risk Takers

comptes annuels

BILAN actif

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	**79 149 972,19**	**65 096 087,54**
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	78 492 580,99	64 850 259,33
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	657 391,20	245 828,21
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	**4 353 048,09**	**3 099 349,70**
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	4 353 048,09	3 099 349,70
Comptes financiers	**3 097 617,98**	**3 626 227,69**
Liquidités	3 097 617,98	3 626 227,69
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	**86 600 638,26**	**71 821 664,93**

BILAN passif

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	77 773 553,58	75 929 487,86
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	8 493 716,93	-4 062 573.16
• Résultat de l'exercice	-1 050 192,13	-851 959,90
Total des capitaux propres *(montant représentatif de l'actif net)*	**85 217 078,38**	**71 014 954,80**
Instruments financiers	**657 391,20**	**245 828,21**
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	657 391,20	245 828,21
Autres opérations	-	-
Dettes	**725 946,88**	**560 669,75**
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	725 946,88	560 669,75
Comptes financiers	**221,80**	**212,17**
Concours bancaires courants	221,80	212,17
Emprunts	-	-
Total du passif	**86 600 638,26**	**71 821 664,93**

HORS-bilan

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	70 416 963,46	58 897 832,72
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	9 062 430,00	8 003 940,00
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	1,35
• Produits sur actions et valeurs assimilées	912 185,13	314 834,14
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	**912 185,13**	**314 835,49**
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-55 824,36	-17 317,77
• Autres charges financières	-603,63	-
Total (II)	**-56 427,99**	**-17 317,77**
Résultat sur opérations financières (I - II)	**855 757,14**	**297 517,72**
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-1 709 654,21	-1 036 573,05
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	**-853 897,07**	**-739 055,33**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-196 295,06	-112 904,57
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	**-1 050 192,13**	**-851 959,90**

annexes

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Covid-19 et incidence sur les comptes annuels :

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

A/ Méthode d'évaluation

Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués au prix du marché.

Toutefois, les instruments ci-dessous sont évalués selon des méthodes spécifiques :

Les obligations et actions européennes sont valorisées au cours de clôture, les titres étrangers au dernier cours connu.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de titres équivalents affectés, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre. Toutefois, les titres de créances négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois et en l'absence de sensibilité particulière pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie est inférieure à 3 mois sont valorisés au taux de négociation d'achat. Un amortissement de la décote ou de la surcote est pratiqué de façon linéaire sur la durée de vie du TCN.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie est supérieure à 3 mois sont valorisés au taux de marché. Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les titres qui font l'objet de contrats de cession ou d'acquisition temporaire sont évalués en conformité avec la réglementation en vigueur selon les conditions du contrat d'origine.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité du conseil d'administration de la SICAV à leur valeur probable de négociation.

Les warrants ou bons de souscription obtenus gratuitement lors de placements privés ou d'augmentation de capital seront valorisés dès leurs admissions sur un marché réglementé ou l'organisation d'un marché de gré à gré.

- Les contrats :

Les opérations sur les marchés à terme ferme sont valorisées au cours de compensation et les opérations conditionnelles selon le titre du support.

La valeur de marché pour les contrats à terme ferme est égale au cours en euro multiplié par le nombre de contrats. La valeur de marché pour les opérations conditionnelles est égale à la traduction en équivalent sous-jacent.

Les swaps de taux sont valorisés au taux de marché conformément aux dispositions contractuelles. Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur de marché.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du conseil d'administration de la SICAV. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

B/ Modalités pratiques

Les actions et les obligations sont évaluées sur la base des cours extraits de la base de données Bloomberg en fonction de leur place de cotation :

Asie-Océanie :

extraction à 12 h pour une cotation au cours de clôture du jour.

Amérique :

extraction à 9 h pour une cotation au cours de clôture de la veille.

extraction à 16 h 45 pour une cotation au cours d'ouverture du jour.

Europe sauf France :

extraction à 19 h 30 pour une cotation au cours de clôture du jour.

extraction à 14 h 30 pour une cotation au cours d'ouverture du jour.

extraction à 9 h pour une cotation au cours de J-1.

France :

extraction à 12 h et 16 h pour une cotation au cours d'ouverture du jour.

extraction à 17 h 40 pour une cotation au cours de clôture du jour.

Contributeurs :

extraction à 14 h pour une cotation suivant les disponibilités de cours.

Les positions sur les marchés à terme ferme à chaque valeur liquidative sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Les positions sur les marchés à terme conditionnel à chaque valeur liquidative sont évaluées selon les principes employés pour leur sous-jacent.

Asie-Océanie :

extraction à 12 h

Amérique :

extraction J+1 à 9 h

Europe (sauf France) :

extraction à 19 h 30

France :

extraction à 18 h

Méthode de comptabilisation

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des revenus des instruments financiers est celui du coupon encaissé, à l'exception des compartiments Echiquier Altarocca Convertibles, Echiquier Hybrid Bonds et Echiquier Convexité Europe qui utilisent la méthode des coupons courus.

La comptabilisation de l'enregistrement des frais de transaction se fait en frais exclus.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Action A 1,80 % TTC maximum

annexes

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Action G 1,00 % TTC maximum
		Action I 0,75 % TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	(*)
Commissions de mouvement perçues par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction ou opération	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Action A, G et I 15% sur la différence positive entre la performance du compartiment (nette de frais de gestion fixes) et la performance de l'indice (80% EONIA CAPITALISE, 20% MSCI EUROPE NR)

(*) Le compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres OPC dont les frais de gestion maximum seront de 2.392 %. Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la société de gestion.

Les contributions dues pour la gestion de l'OPCVM en application du d) du 3° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier sont imputées au compartiment.

En sus des frais ci-dessus, d'autres frais peuvent être supportés par le compartiment dans certaines circonstances tels que des coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances ou d'une procédure pour faire valoir un droit, sous réserve que ces frais soient systématiquement inférieurs aux montants recouvrés.

De plus, des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au compartiment.

Des informations complémentaires sur le fonctionnement de ces frais de recherche sont disponibles auprès de la société de gestion.

Modalités de calcul de la commission de surperformance :

Des frais de gestion variables seront prélevés au profit de la société de gestion selon les modalités suivantes :

- 15% TTC de la sur-performance au delà de l'indicateur de référence
- La provision de frais de gestion variables est ajustée à l'occasion de chaque calcul de la valeur liquidative, sur la base de 15% TTC de la sur-performance du l'OPC par rapport à l'indice (80% EONIA CAPITALISE, 20% MSCI EUROPE NR). Dans le cas d'une sousperformance de l'OPC par rapport à l'indice, cette provision est réajustée par le biais de reprises sur provisions. Les reprises de provisions sont plafonnées à hauteur des dotations.
- Le calcul de la sur-performance sera effectué pour la première fois à compter du 09/04/2019 , par prise en compte d'une valeur liquidative de référence arrêtée à cette même date.
- La période de référence pour le calcul de la commission de surperformance est l'exercice social. A titre exceptionnel, la première période de référence portera sur la période allant du 09/04/2019 jusqu'au 31/12/2020 ;
- Le prélèvement des frais de gestion par la société de gestion est effectué annuellement, le dernier jour de bourse ouvré du mois de décembre de chaque année. Les frais de gestion variables sont imputables uniquement si la valeur liquidative de fin d'exercice est supérieure au nominal d'origine.

- pour le premier exercice, à la valeur liquidative de début d'exercice pour les exercices comptables suivants.
- En cas de rachat d'action, s'il y a une provision pour frais de gestion variables, la partie proportionnelle aux actions remboursées est versée à la société de gestion.

La méthodologie appliquée pour le calcul des commissions de surperformance s'appuie sur la méthode de calcul de « l'actif fictif » qui permet de simuler un actif fictif subissant les mêmes conditions de souscriptions et rachats que le fond original, incrémenté de la performance de l'indice choisi. Cet actif fictif est ensuite comparé à la performance de l'actif réel du compartiment. La différence entre les deux actifs donne donc la surperformance du compartiment par rapport à son indice (ou objectif).

Devise de comptabilité

La devise de comptabilisation du compartiment est l'Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des actionnaires *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu :
• En date du 31 décembre 2019, la dénomination de l'OPC ECHIQUIER ALPHA MAJOR devient ECHIQUIER ALPHA MAJOR SRI.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Catégorie d'action(s)	Affectation du résultat net	Affectations des plus-values nettes réalisées
Action A	Capitalisation	Capitalisation
Action G	Capitalisation	Capitalisation
Action I	Capitalisation	Capitalisation

annexes

2 évolution actif net

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	**71 014 954,80**	-
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	91 057 454,59	78 596 691,12
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-79 189 318,12	-10 942 576,29
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	13 843 497,04	1 096 085,35
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 762 881,38	-133 404,36
Plus-values réalisées sur contrats financiers	24 923 044,18	1 117 503,41
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-34 210 630,72	-5 111 484,57
Frais de transaction	-424 491,88	-205 605,22
Différences de change	-1 418 358,47	694 449,91
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	3 979 288,40	6 558 116,03
- Différence d'estimation exercice N	*10 537 404,43*	*6 558 116,03*
- Différence d'estimation exercice N-1	*6 558 116,03*	-
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-741 582,99	84 191,79
- Différence d'estimation exercice N	*-657 391,20*	*84 191,79*
- Différence d'estimation exercice N-1	*84 191,79*	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-853 897,07	-739 055,33
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	*42,96
Actif net en fin d'exercice	**85 217 078,38**	**71 014 954,80**

** Soulte de fusion/absorption Echiquier Prime Patrimoine le 02/07/2019*

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	70 416 963,46	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	9 062 430,00	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	3 097 617,98
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	221,80
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	3 097 617,98	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	221,80	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	CHF	GBP	USD	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	8 212 678,78	7 776 316,07	4 898 863,66	3 238 453,96
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	221,80
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	6 694 463,46	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances Opérations de change à terme de devises :	**4 353 048,09**
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Dépôts de garantie (versés)	4 283 136,10
Souscriptions à recevoir	69 911,99
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes Opérations de change à terme de devises :	**725 946,88**
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Frais provisionnés	661 162,31
Rachat à payer	56 826,49
Frais de recherche	7 958,08
-	-
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

	Souscriptions		Rachats	
Catégorie d'action émise / rachetée pendant l'exercice :	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Action A / FR0013406691	671 978,688	73 157 090,44	636 722,674	69 608 809,51
Action G / FR0013406717	71 767,347	7 880 489,16	14 382,53	1 575 449,96
Action I / FR0013406709	9 072	10 019 874,99	7 246	8 005 058,65
Commission de souscription / rachat par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action A / FR0013406691		-		-
Action G / FR0013406717		-		-
Action I / FR0013406709		-		-
Rétrocessions par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action A / FR0013406691		-		-
Action G / FR0013406717		-		-
Action I / FR0013406709		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action A / FR0013406691		-		-
Action G / FR0013406717		-		-
Action I / FR0013406709		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%
Catégorie d'action :	
Action A / FR0013406691	**1,80**
Action G / FR0013406717	**1,00**
Action I / FR0013406709	**0,75**

Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	Montant
Catégorie d'action :	
Action A / FR0013406691	**230 036,89**
Action G / FR0013406717	**14 244,23**
Action I / FR0013406709	**18 592,21**

Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-
- Opc 3	-
- Opc 4	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital.....**néant**

3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés .....**néant**

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc	-
- autres instruments financiers	-

annexe

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)*

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Catégorie d'action	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

annexes

	31.12.2020	31.12.2019
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-1 050 192,13	-851 959,90
Total	**-1 050 192,13**	**-851 959,90**

Action A / FR0013406691	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-965 437,97	-821 420,98
Total	**-965 437,97**	**-821 420,98**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action G / FR0013406717	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-57 790,78	-13 373,37
Total	**-57 790,78**	**-13 373,37**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action I / FR0013406709	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-26 963,38	-17 165,55
Total	**-26 963,38**	**-17 165,55**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

annexes

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

(En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

Affectation des plus et moins-values nettes	31.12.2020 EUR	31.12.2019 EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	8 493 716,93	-4 062 573,16
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	**8 493 716,93**	**-4 062 573,16**

Action A / FR0013406691	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	7 206 710,23	-3 804 376,66
Total	**7 206 710,23**	**-3 804 376,66**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action G / FR0013406717	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	802 403,38	-98 434,49
Total	**802 403,38**	**-98 434,49**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action I / FR0013406709	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	484 603,32	-159 762,01
Total	**484 603,32**	**-159 762,01**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

annexes

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du compartiment au cours des 5 derniers exercices

Date de création du compartiment : 18 avril 2019.

Devise EUR	**31.12.2020**	31.12.2019	-	-	-
Actif net	**85 217 078,38**	71 014 954,80	-	-	-

Action A / FR0013406691 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	-	-	-
Nombre d'actions en circulation	**657 113,867**	621 857,853	-	-	-
Valeur liquidative	**109,78**	106,92	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) [1]	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**9,49**	-7,43	-	-	-

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*
[1] En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action G / FR0013406717 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	-	-	-
Nombre d'actions en circulation	**73 423,987**	16 039,17	-	-	-
Valeur liquidative	**110,98**	107,43	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) [1]	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**10,14**	-6,97	-	-	-

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*
[1] En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action I / FR0013406709 Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	-	-	-
Nombre d'actions en circulation	**4 426**	2 600	-	-	-
Valeur liquidative	**1 113,66**	1 076,23	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	**-**	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) (1)	**-**	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**103,39**	-68,04	-	-	-

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*

(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

4 inventaire au 31.12.2020

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilieres						
Action						
IE00B4BNMY34	ACCENTURE SHS CLASS A	PROPRE	14 563,00	3 109 368,34	USD	3,65
FR0000120073	AIR LIQUIDE	PROPRE	23 163,00	3 109 632,75	EUR	3,65
FR0010220475	ALSTOM	PROPRE	57 496,00	2 679 888,56	EUR	3,14
ES0109067019	AMADEUS IT GROUP SA	PROPRE	39 899,00	2 376 384,44	EUR	2,79
NL0010273215	ASML HOLDING N.V.	PROPRE	7 940,00	3 156 547,00	EUR	3,70
GB0009895292	ASTRAZENECA PLC	PROPRE	26 585,00	2 174 663,99	GBP	2,55
ES0105066007	CELLNEX TELECOM S.A.	PROPRE	60 300,00	2 961 936,00	EUR	3,48
GB00BD6K4575	COMPASS GROUP PLC	PROPRE	94 219,00	1 434 304,99	GBP	1,68
FR0000130650	DASSAULT SYSTEMES	PROPRE	13 829,00	2 297 688,35	EUR	2,70
ES0127797019	EDP RENOVAVEIS	PROPRE	123 574,00	2 817 487,20	EUR	3,31
GB00B19NLV48	EXPERIAN PLC	PROPRE	63 109,00	1 957 376,37	GBP	2,30
ES0171996087	GRIFOLS SA	PROPRE	98 097,00	2 342 556,36	EUR	2,75
DE0006231004	INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	PROPRE	113 374,00	3 558 809,86	EUR	4,18
IE0004906560	KERRY GROUP A	PROPRE	28 645,00	3 394 432,50	EUR	3,98
NL0000009827	KONINKLIJKE DSM NV	PROPRE	18 725,00	2 636 480,00	EUR	3,09
NL0000009538	KONINKLIJKE PHILIPS N.V.	PROPRE	73 181,00	3 203 864,18	EUR	3,76
FR0010307819	LEGRAND	PROPRE	38 017,00	2 775 241,00	EUR	3,26
GB00B0SWJX34	LONDON STOCK EXCHANGE	PROPRE	21 966,00	2 209 970,72	GBP	2,59
CH0013841017	LONZA GROUP AG N	PROPRE	3 085,00	1 622 993,40	CHF	1,90
FR0000120321	L'OREAL SA	PROPRE	7 251,00	2 253 610,80	EUR	2,64
FR0000121014	LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	PROPRE	4 909,00	2 508 008,10	EUR	2,94
FR0000121261	MICHELIN (CGDE)-SA	PROPRE	23 275,00	2 442 711,25	EUR	2,87
CH0038863350	NESTLE SA	PROPRE	17 929,00	1 728 923,53	CHF	2,03
DK0060534915	NOVO NORDISK	PROPRE	56 494,00	3 238 453,96	DKK	3,80
CH0024608827	PARTNERS GROUP HOLDING N	PROPRE	2 403,00	2 311 474,50	CHF	2,71

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
GB00B2B0DG97	RELX PLC	PROPRE	95 951,00	1 921 898,53	EUR	2,26
DE0007164600	SAP SE	PROPRE	24 887,00	2 668 384,14	EUR	3,13
FR0000121972	SCHNEIDER ELECTRIC SA	PROPRE	24 726,00	2 925 085,80	EUR	3,43
CH0012280076	STRAUMANN HOLDING (NAMEN)	PROPRE	1 025,00	977 901,46	CHF	1,15
FR0000051807	TELEPERFORMANCE SE	PROPRE	8 609,00	2 335 621,70	EUR	2,74
CH0012453913	TEMENOS AG-NOM	PROPRE	13 740,00	1 571 385,89	CHF	1,84
US92826C8394	VISA INC-A	PROPRE	10 009,00	1 789 495,32	USD	2,10
Total Action				***78 492 580,99***		***92,11***
Total Valeurs mobilieres				***78 492 580,99***		***92,11***
Liquidites						
APPELS DE MARGES						
	APPEL MARGE CHF	PROPRE	257 560,00	238 221,20	CHF	0,28
	APPEL MARGE EUR	PROPRE	419 170,00	419 170,00	EUR	0,49
Total APPELS DE MARGES				***657 391,20***		***0,77***
AUTRES						
	DEBITEUR DIV EUR	PROPRE	-7 958,08	-7 958,08	EUR	-0,01
Total AUTRES				***-7 958,08***		***-0,01***
BANQUE OU ATTENTE						
	ACH DIFF OP DE CAPI	PROPRE	-56 826,49	-56 826,49	EUR	-0,07
	BANQUE EUR BPP	PROPRE	3 097 617,98	3 097 617,98	EUR	3,63
	BANQUE SEK BPP	PROPRE	-2 227,81	-221,80	SEK	-0,00
	SOUS RECEV EUR BPP	PROPRE	69 911,99	69 911,99	EUR	0,08
Total BANQUE OU ATTENTE				***3 110 481,68***		***3,65***
DEPOSIT DE GARANTIE						
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	4 283 136,10	4 283 136,10	EUR	5,03
Total DEPOSIT DE GARANTIE				***4 283 136,10***		***5,03***
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-10 676,07	-10 676,07	EUR	-0,01
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-670,26	-670,26	EUR	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-304,10	-304,10	EUR	-0,00
	PRCOMVARIABLE	PROPRE	-166 668,82	-166 668,82	EUR	-0,20
	PRCOMVARIABLE	PROPRE	-12 513,36	-12 513,36	EUR	-0,01
	PRCOMVARIABLEACQU	PROPRE	-439 829,28	-439 829,28	EUR	-0,52

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	PRCOMVARIABLEACQU	PROPRE	-5 825,81	-5 825,81	EUR	-0,01
	PRCOMVARIABLEACQU	PROPRE	-24 674,61	-24 674,61	EUR	-0,03
Total FRAIS DE GESTION				***-661 162,31***		***-0,78***
Total Liquidites				***7 381 888,59***		***8,66***
Futures						
Indices (Livraison du sous-jacent)						
CA190321	EURO STOXX BANK 0321	ACHLIG	2 446,00	-293 520,00	EUR	-0,34
VG190321	EURO STOXX 50 0321	VENLIG	-1 795,00	-125 650,00	EUR	-0,15
SM190321	SWISS MKT I 0321	VENLIG	-68,00	-238 221,20	CHF	-0,28
Total Indices (Livraison du sous-jacent)				***-657 391,20***		***-0,77***
Total Futures				***-657 391,20***		***-0,77***
Total ECHIQUIER ALPHA MAJOR SRI				**85 217 078,38**		**100,00**

LA FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER

FINANCIERE DE L'ECHIQUIER

ECHIQUIER SHORT TERM CREDIT

rapport annuel

COMPARTIMENT DE SICAV ECHIQUIER

EXERCICE CLOS LE : 31.12.2020

Commercialisateur	FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER 53, avenue d'Iéna - 75116 Paris.
Société de gestion	FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER 53, avenue d'Iéna - 75116 Paris.
Dépositaire et conservateur	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES 3, rue d'Antin - 75002 Paris.
Centralisateur	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES 3, rue d'Antin - 75002 Paris.
Commissaire aux comptes	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT 63, rue de Villiers 92208 Neuilly sur Seine. Représenté par Monsieur Frédéric Sellam

Informations concernant les placements et la gestion

Classification :

Obligations et autres titres de créances libellés en euros

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

Catégorie d'action(s)	Affectation du résultat net	Affectations des plus-values nettes réalisées
Action A	Capitalisation	Capitalisation
Action I	Capitalisation	Capitalisation

Objectif de gestion :

ECHIQUIER SHORT TERM CREDIT est un compartiment dont l'objectif est d'obtenir une performance égale ou supérieure à celle de son indice de référence par la sélection de produits de taux via une gestion rigoureuse du risque de crédit.

Indicateur de référence :

L'indicateur de référence d'ECHIQUIER SHORT TERM CREDIT est l'indice composé de 65% d'EONIA et 35% IBOXX EURO CORPORATE 1-3 ANS.

L'OPCVM n'étant pas indiciel, le compartiment ne vise en aucune manière à répliquer la composition de cet indice.

L'indice IBOXX EURO CORPORATE 1-3 ANS est représentatif de la performance des emprunts privés en Euros. Il est calculé coupons réinvestis et en Euros. L'administrateur de l'indice IBOXX EURO CORPORATE 1-3 ANS est IHS Markit Benchmark Administration Limited.

L'indice composite utilise l'EONIA capitalisé (code Bloomberg : EONCAPL7).

L'EONIA est un taux quotidien représentatif du taux auquel les établissements de crédit de l'Union Européenne et de l'AELE se prêtent mutuellement des fonds en euros sur le marché monétaire interbancaire.

Depuis le 2 octobre 2019, l'EONIA "recalibré" est calculé en utilisant l' ster (Euro Short Term Rate), taux publié par la Banque Centrale Européenne, auquel sont ajoutés 8.5 points de base.

L'administrateur de l'EONIA est le "European Money Markets Institute".

Les administrateurs de ces indices sont inscrits sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Stratégie d'investissement :

1. Stratégies utilisées

La gestion d'ECHIQUIER SHORT TERM CREDIT s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres (obligations et titres de créances) libellés en euros sans contrainte d'allocation par type d'émetteurs, souverains ou privés, de pays ou de secteurs.

Le gérant privilégie toutefois les émissions privées et en euros, l'exposition à d'autres devises devant rester accessoire.

La gestion est réalisée à l'aide de stratégies variées qui combinent :

- une approche de type «Top down» (étude du contexte économique de la zone Euro puis sélection de titres), fondée sur des critères macro-économiques, pour l'établissement de la stratégie d'exposition au risque de taux d'intérêt.
- une approche de type «Bottom up» (analyse des caractéristiques de chaque émetteur et de chaque émission), fondée sur des critères micro-économiques et sur l'analyse financière interne ou externe, pour déterminer l'exposition du portefeuille aux risques spécifiques (secteurs, émetteurs, titres).

La stratégie d'investissement, basée sur la gestion du risque de taux et de crédit, vise à choisir principalement des titres courtmoyen terme.

La proportion minimum d'instruments dont la maturité résiduelle est supérieure à 1 an sera de 30% de l'actif dont 15% minimum sur des titres de plus de 2 ans . Toutefois, aucun titre en portefeuille ne pourra avoir une maturité de plus de 5 ans.

Le compartiment a pour objectif d'être géré dans une fourchette de sensibilité comprise entre 0 et 2.

Le compartiment intègre les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance à la gestion financière et un filtre extrafinancier est effectué sur la sélection de valeurs à travers l'exclusion de secteurs controversés notamment armements controversés, tabac, charbon thermique.

Les émetteurs en portefeuille disposent ainsi d'une note ESG en fonction d'indicateurs retenus pour chacun des critères E, S et G.

Toutefois, il est important de souligner que ces critères ESG ne sont pas engageants pour la gestion du compartiment.

Pour une information plus détaillée sur la méthodologie de notation extra-financière mise en oeuvre dans le compartiment et ses limites, l'investisseur est invité à se référer au site internet : www.lfde.com.

2. Les actifs (hors dérivés)

a) Les actions :

Néant.

b) Produits de taux et titres de créances et instruments du marché monétaire :

Zone géographique des émetteurs	**Zone euro**	Entre 80% et 100% de l'actif net
	Autres pays européens	Entre 0% et 20% de l'actif net
	Autres pays de l'OCDE (hors pays européens)	Jusqu'à 10% de l'actif net

Le gérant investira sur tout type de titres (obligations, obligations convertibles dans la limite de 10%, titres de créances, dettes subordonnées bancaires, ...), à l'exclusion des obligations hybrides corporates et obligations convertibles contingentes (cocos) et tout titre dont la maturité résiduelle dépasserait 5 ans.

Il s'agira notamment de titres émis par des émetteurs réputés spéculatifs selon les agences de notation (minimum 30% de l'actif) , ainsi que sur des émissions ne faisant pas l'objet d'une notation. Lorsque les titres sont réputés spéculatifs ou non notés, ils sont émis par des émetteurs appartenant à des groupes suivis par la recherche interne de La Financière de l'Echiquier.

Pour les titres faisant l'objet d'une notation et non suivis par la recherche interne de La Financière de l'Echiquier, il est précisé que, en cas de dégradation de la notation pendant la durée de vie de l'investissement, le gérant effectue une analyse au cas par cas de chaque situation et décide ou non de conserver la ligne concernée.

3. Investissement en titres d'autres Organismes de Placements Collectifs

Le compartiment ne pourra pas investir plus de 10% de son actif en titres d'autres OPCVM français et/ou européens, et en fonds d'investissement à vocation générale. Il s'agira d'OPC de toute classification AMF. Le compartiment peut investir dans des OPC de la société de gestion ou d'une société liée.

4. Instruments dérivés

Le compartiment se réserve la possibilité d'intervenir sur les instruments financiers à terme négociés sur les marchés règlementés européens. Dans ce cadre, le compartiment prendra des positions en vue de réduire l'exposition du portefeuille aux risques de taux et éventuellement contre le risque de change. Le compartiment pourra aussi s'exposer sur des instruments financiers à terme dans le cadre de la gestion du risque de taux.

Les instruments utilisés sont :

- futures sur taux et change,
- options sur taux et change,
- swap de taux et de change.

Ces opérations seront effectuées dans la limite d'une fois l'actif du compartiment.

Les instruments financiers sont conclus avec des intermédiaires sélectionnés par la Société de Gestion qui ne disposent d'aucun pouvoir sur la composition ou la gestion du portefeuille du FCP.

5. Titres intégrant des dérivés

a) Les obligations avec options de remboursement anticipé : le gérant peut avoir recours à ces obligations ("callable" ou "puttable") sur l'ensemble de la poche obligataire.

b) Autres titres intégrant des dérivés : le gérant pourra investir dans la limite de 10% de l'actif net sur des obligations convertibles négociées sur des marchés réglementés ou de gré à gré. Aucune contrainte de notation ne s'applique aux obligations convertibles.

6. Dépôts

Le compartiment peut avoir recours à des dépôts à terme dans la limite de 20% de son actif net.

7. Emprunt d'espèces

Le compartiment peut être emprunteur d'espèces. Sans avoir vocation à être structurellement emprunteur d'espèces, le compartiment peut se trouver temporairement en position débitrice en raison des opérations liées à ses flux versés (investissements et désinvestissements en cours, opérations de souscriptions/rachats, ...) dans la limite de 10%.

8. Opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres

Néant.

Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

Risque de crédit :

Le risque de crédit correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance ou obligataires, dans lesquels est investi l'OPC, peut baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative.

Risque titres spéculatifs "High Yield" :

Les titres spéculatifs ont un risque de défaillance plus élevé que les titres de la catégorie « Investment Grade ». En cas de baisse de ces titres, la valeur liquidative pourra baisser. De plus, les volumes échangés sur ces types d'instruments pouvant être réduits, les mouvements de marché sont donc plus marqués, à la hausse comme à la baisse.

Risque de taux :

La valeur liquidative de l'OPC pourra baisser si les taux d'intérêt augmentent.

Risque de perte en capital :

La perte en capital se produit lors de la vente d'un titre à un prix inférieur à sa valeur d'achat. L'investisseur est averti que son capital initialement investi peut ne pas lui être restitué. L'OPC ne bénéficie d'aucune garantie ou protection en capital.

Risque de change :

Il s'agit du risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille, l'euro. En cas de baisse d'une devise par rapport à l'euro, la valeur liquidative pourra baisser.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

Souscripteurs concernés :

Action A : Tous souscripteurs

Action I : Réservée aux investisseurs institutionnels

Profil de l'investisseur type :

Le compartiment est destiné à des personnes physiques ou morales conscientes des risques inhérents à la détention d'actions d'un tel OPCVM - risque lié à l'investissement en titres de créances.

ECHIQUIER SHORT TERM CREDIT peut servir de support d'investissement à des OPCVM gérés par La Financière de l'Echiquier.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce compartiment dépend de la situation personnelle du porteur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel et éventuellement professionnel, de ses besoins d'argent actuels et à 1 an, mais également de son souhait ou non de prendre des risques sur les marchés de taux et de crédit. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques du compartiment.

Durée de placement recommandée

Supérieure à 1 an.

Indications sur le régime fiscal :

Le prospectus n'a pas vocation à résumer les conséquences fiscales attachées, pour chaque investisseur, à la souscription, au rachat, à la détention ou à la cession d'action(s) d'un compartiment de la SICAV. Ces conséquences varieront en fonction des lois et des usages en vigueur dans le pays de résidence, de domicile ou de constitution de l'actionnaire ainsi qu'en fonction de sa situation personnelle.

Selon votre régime fiscal, votre pays de résidence, ou la juridiction à partir de laquelle vous investissez dans cette SICAV, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'action(s) de compartiment(s) de la SICAV peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de consulter un conseiller fiscal sur les conséquences possibles de l'achat, de la détention, de la vente ou du rachat d'action(s) de compartiments de la SICAV d'après les lois de votre pays de résidence fiscale, de résidence ordinaire ou de votre domicile.

La Société de Gestion et les commercialisateurs n'assument aucune responsabilité, à quelque titre que ce soit, eu égard aux conséquences fiscales qui pourraient résulter pour tout investisseur d'une décision d'achat, de détention, de vente ou de rachat d'action(s) d'un compartiment de la SICAV.

La SICAV propose au travers des différents compartiments des actions de capitalisation et de distribution, il est recommandé à chaque investisseur de consulter un conseiller fiscal sur la réglementation applicable dans son pays de résidence, suivant les règles appropriées à sa situation (personne physique, personne morale soumise à l'impôt sur les sociétés, autres cas …). Les règles applicables aux investisseurs résidents français sont fixées par le Code général des impôts.

D'une manière générale, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leur conseiller fiscal ou de leur chargé de clientèle habituel afin de déterminer les règles fiscales applicables à leur situation particulière.

Aux termes de la règlementation fiscale américaine dite FATCA (Foreign Account Tax Compliance Act), les investisseurs pourraient être tenus de fournir à l'OPC, à la société de gestion ou à leur mandataire et ce, afin que soient identifiées les « US Person » au sens de FATCA, des renseignements notamment sur leur identité personnelle et lieux de résidence (domicile et résidence fiscale).

Ces informations pourront être transmises à l'administration fiscale américaine via les autorités fiscales françaises. Tout manquement par les investisseurs à cette obligation pourrait résulter en un prélèvement forfaitaire à la source de 30% imposé sur les flux financiers de source américaine.

Nonobstant les diligences effectuées par la société de gestion au titre de FATCA, les investisseurs sont invités à s'assurer que l'intermédiaire financier qu'ils ont utilisé pour investir dans l'OPC bénéficie lui-même du statut dit de Participating FFI. Pour plus de précisions, les investisseurs pourront se tourner vers un conseiller fiscal.

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- *La valeur liquidative est disponible auprès de www.lfde.com ou peuvent être adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de : LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER, 53, avenue d'Iéna - 75116 Paris.*
- *Date d'agrément par l'AMF de la Sicav : 3 décembre 2018.*
- *Date d'agrément par l'AMF du compartiment : 30 décembre 2009.*
- *Date de création de la Sicav : 4 décembre 2018.*
- *Date de création du compartiment : 31 décembre 2009.*

rapport de gestion du conseil d'administration

Mesdames, messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale pour vous rendre compte de l'activité de votre société au cours de son exercice 2020 et soumettre à votre approbation les comptes arrêtés au 31 décembre 2020. Avant la présentation des comptes, un exposé sommaire va vous être fait sur la conjoncture économique et la politique de gestion de la Sicav durant cet exercice.

Les marchés obligataires ont réveillé en 2020 les souvenirs de 2011, marquant le plus rapide écartement de spreads de la dernière décennie. Si la vitesse de l'écartement des primes de risque a été époustouflante, le retour à la normale l'a été tout autant. Car contrairement à 2011 ou encore plus 2007-2009, le gisement clôt l'année à peine quelques points de base au-dessus de son niveau de départ. L'illiquidité est revenue sur le devant de la scène pendant une période éphémère et en à peine deux semaines a créé toute sorte de distorsions et d'irrationalités dans nos marchés. Une année pour le moins éprouvante, mais qui se finit sur une belle note grâce surtout au soutien des pouvoirs publics. Les taux de défauts, attendus en forte hausse lors de l'éruption de la crise du covid, ont finalement été contenus en Europe.

Ainsi, à la mi-mars au point le plus bas de l'année, les primes de risque high yield (illustrées par l'itraxx crossover 5 ans) se trouvaient à plus de 700 points de base, tandis que le gisement investment grade voyait ses primes de risque (itraxx main 5y) à près de 140 points de base. Les écartements ont été sans doute aggravés par la faible liquidité des marchés lors de la première quinzaine de mars. Le marché des billets de trésorerie n'a pas été épargné par ces problématiques et la BCE a lancé un nouveau programme d'achat d'actifs très courts pour permettre une réouverture du primaire. Le retour des primes de risque à un niveau seulement légèrement plus élevé qu'en début d'année a permis de récupérer une partie du terrain perdu et finir l'année mieux que l'indice de référence.

Du fait d'une intervention soutenue de la part de la Banque Centrale Européenne, le flux de liquidités aux entreprises a été maintenu au cours de l'année, notamment grâce à la poursuite des innovations en matière de politique monétaire sur le terrain du QE (à travers le PEPP principalement) et la combinaison de certains mécanismes tels que les nouveaux TLTRO avec les prêts garantis d'Etat ou encore le chômage technique. Les autorités ont ainsi fourni les bases nécessaires pour construire sur une reprise économique dans un cadre exceptionnel d'une pandémie où le virus covid 19 continue de circuler très activement.

Performances parts vs Indice

ECHIQUIER SHORT TERM CREDIT A	FR0010839282	-0,26%	-0,05%
ECHIQUIER SHORT TERM CREDIT I	FR0013390564	-0,07%	-0,05%

Mouvements principaux :

Achats : BNPP cash invest (FR0007496047) - BT Air Liquide 31-08-20 (FR0126228263)

Ventes : BNPP cash invest (FR0007496047) – America Movil Sab CV 28-05-20 (XS1238034695)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR

Renseignements règlementaires :

- Votre OPC n'a pas d'engagements sur les marchés dérivés.
- Votre fonds ne détient aucun titre en portefeuille émis par la société de gestion.
- Votre OPC ne détient pas des parts d'OPC gérés par La Financière de l'Echiquier ou des sociétés liées.

Présentation de notre politique générale :

Depuis 2007, La Financière de l'Echiquier intègre les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans sa méthodologie de sélection de valeurs. Cette approche est menée de façon transversale pour tous les fonds actions La Financière de l'Echiquier. Cette évaluation se fait sur la base d'entretiens ISR spécifiques menés avec les personnes clés de l'entreprise. Nous n'avons pas recours aux agences de notation. Les entretiens ISR sont par ailleurs, systématiquement conduits en binôme avec le gérant ou l'analyste financier qui suit le cas d'investissement et l'un des membres de l'équipe ISR. A l'issue de chaque entretien, une note reflétant notre appréciation de chaque entreprise est établie. Elle fait l'objet d'une révision lors des entretiens de suivi que nous réalisons en moyenne tous les deux ans.

Tous les comptes rendus d'entretiens ISR et les notations extra financières des valeurs sont archivés dans notre base de données propriétaire.

Politique ESG :

Dans le cadre du fonds, nous nous attachons à appliquer la politique générale en réalisant, dans le plus de cas possible, une analyse extra financière des valeurs en portefeuilles. Cette analyse se fonde sur des critères sociaux, environnementaux et de gouvernance et donne lieu à une notation ISR, revue en moyenne tous les 3 ans. La notation ISR attribuée aux valeurs du fonds ne constitue pas un motif d'exclusion.

Des informations plus précises sont disponibles sur notre site Internet à la rubrique :

https://www.lfde.com/la-societe/investissement-responsable/

Politique d'exécution des ordres :

Cette politique consiste tout particulièrement à sélectionner des intermédiaires de marché, établissements spécialement agréés pour exécuter les ordres sur le marché. Cette sélection est effectuée afin d'obtenir des intermédiaires la « meilleure exécution » que la société de gestion doit elle-même apporter aux porteurs ou actionnaires d'OPCVM.

Le choix des intermédiaires est effectué selon des critères précis et revus deux fois par an en fonction des opinions exprimés par les participants au comité de sélection des intermédiaires :

1 - capacité à trouver de la liquidité et qualité d'exécution

2 - aide à la rencontre des entreprises

3 - le bon dénouement des opérations

4 - qualité de l'analyse et du support vente.

Pour plus d'information et conformément à la réglementation, vous pouvez consulter la Politique d'exécution établis par La Financière de l'Echiquier dans le cadre de la gestion de ses OPCVM sur le site internet de la société de gestion

Politique de vote :

Nous vous informons que notre politique de droit de vote est disponible en ligne sur notre site internet.

Le porteur de part peut consulter le document « Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation » sur le site internet de la société de gestion.

Ce document précise les conditions dans lesquelles la société de gestion a eu recours pour l'exercice précédent à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécutions d'ordres.

La société de gestion LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER calcule le risque global des OPCVM selon la méthode du calcul de l'engagement.

Suite à la transposition de la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (ou « Directive OPCVM 5 »), l'ESMA a adopté le 31 mars 2016, ses orientations sur les dispositions relatives à la rémunération des gérants d'OPCVM. Les orientations s'appliquent aux sociétés de gestion d'OPCVM à compter du 1er janvier 2017, pour les bonus payés en 2018.

Dans ce cadre, LFDE a mis à jour sa politique de rémunération. La Financière de l'Echiquier a adapter sa politique de rémunération sur la composante variable, afin de permettre une gestion saine et efficace des risques mais également de permettre un contrôle des comportements des collaborateurs exposés dans leur fonction, à la prise de risque.

La politique de rémunération est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la Société de Gestion et des OPCVM qu'elle gère et à ceux des investisseurs dans ces OPCVM, et comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts.

La politique de rémunération a été mise en place afin de :

• supporter activement la stratégie et les objectifs de la Société de Gestion ;

• supporter la compétitivité de la Société de Gestion sur le marché dans lequel elle opère ;

• assurer l'attractivité, le développement et la conservation d'employés motivés et qualifiés.

Le personnel de LFDE perçoit une rémunération comprenant une composante fixe et une composante variable, dûment équilibrées, faisant l'objet d'un examen annuel et basées sur la performance individuelle ou collective. Les principes de la politique de rémunération sont révisés sur une base régulière et adaptés en fonction de l'évolution réglementaire.

La politique de rémunération a été approuvée par les Administrateurs de la Société de Gestion. Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet suivant : www.lfde.com. Une copie manuscrite de cette politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande.

Données 2020 :

K€

	Nb	Fixe	Variable		Différé	
					Nb	Mtt variable différé
RT	46	4 578	5 143	*dont =>*	10	2 010
Non RT	88	6 422	3 266			
TOTAL	**134**	**11 000**	**8 409**			

= brut annuel
pas de prorata

RT : Risk Takers

comptes annuels

BILAN actif

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	**93 703 669,70**	**124 931 522,25**
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	58 290 646,55	64 921 557,97
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables	35 413 023,15	60 009 964,28
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	-	**1 099 573,18**
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	-	1 099 573,18
Comptes financiers	**1 923 827,35**	**7 030 921,62**
Liquidités	1 923 827,35	7 030 921,62
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	**95 627 497,05**	**133 062 017,05**

BILAN passif

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	95 344 142,91	133 181 484,47
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-907 110,82	-539 032,87
• Résultat de l'exercice	653 835,64	356 488,53
Total des capitaux propres *(montant représentatif de l'actif net)*	**95 090 867,73**	**132 998 940,13**
Instruments financiers	-	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	**536 629,32**	**63 076,92**
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	536 629,32	63 076,92
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	**95 627 497,05**	**133 062 017,05**

HORS-bilan

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	2 069,09
• Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	975 021,31	576 493,52
• Produits sur titres de créances	16 586,41	51 955,06
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	**991 607,72**	**630 517,67**
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-55 210,71	-43 925,42
• Autres charges financières	-1 130,49	-1 977,82
Total (II)	**-56 341,20**	**-45 903,24**
Résultat sur opérations financières (I - II)	**935 266,52**	**584 614,43**
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-157 320,94	-202 969,90
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	**777 945,58**	**381 644,53**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-124 109,94	-25 156,00
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	**653 835,64**	**356 488,53**

annexes

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Covid-19 et incidence sur les comptes annuels :

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

A/ Méthode d'évaluation

Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués au prix du marché.

Toutefois, les instruments ci-dessous sont évalués selon des méthodes spécifiques :

Les obligations et actions européennes sont valorisées au cours de clôture, les titres étrangers au dernier cours connu.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de titres équivalents affectés, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre. Toutefois, les titres de créances négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois et en l'absence de sensibilité particulière pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie est inférieure à 3 mois sont valorisés au taux de négociation d'achat. Un amortissement de la décote ou de la surcote est pratiqué de façon linéaire sur la durée de vie du TCN.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie est supérieure à 3 mois sont valorisés au taux de marché. Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les titres qui font l'objet de contrats de cession ou d'acquisition temporaire sont évalués en conformité avec la réglementation en vigueur selon les conditions du contrat d'origine.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité du conseil d'administration de la SICAV à leur valeur probable de négociation.

Les warrants ou bons de souscription obtenus gratuitement lors de placements privés ou d'augmentation de capital seront valorisés dès leurs admissions sur un marché réglementé ou l'organisation d'un marché de gré à gré.

- Les contrats :

Les opérations sur les marchés à terme ferme sont valorisées au cours de compensation et les opérations conditionnelles selon le titre du support.

La valeur de marché pour les contrats à terme ferme est égale au cours en euro multiplié par le nombre de contrats. La valeur de marché pour les opérations conditionnelles est égale à la traduction en équivalent sous-jacent.

Les swaps de taux sont valorisés au taux de marché conformément aux dispositions contractuelles. Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur de marché.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du conseil d'administration de la SICAV. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

B/ Modalités pratiques

Les actions et les obligations sont évaluées sur la base des cours extraits de la base de données Bloomberg en fonction de leur place de cotation :

Asie-Océanie :

extraction à 12 h pour une cotation au cours de clôture du jour.

Amérique :

extraction à 9 h pour une cotation au cours de clôture de la veille.

extraction à 16 h 45 pour une cotation au cours d'ouverture du jour.

Europe sauf France :

extraction à 19 h 30 pour une cotation au cours de clôture du jour.

extraction à 14 h 30 pour une cotation au cours d'ouverture du jour.

extraction à 9 h pour une cotation au cours de J-1.

France :

extraction à 12 h et 16 h pour une cotation au cours d'ouverture du jour.

extraction à 17 h 40 pour une cotation au cours de clôture du jour.

Contributeurs :

extraction à 14 h pour une cotation suivant les disponibilités de cours.

Les positions sur les marchés à terme ferme à chaque valeur liquidative sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Les positions sur les marchés à terme conditionnel à chaque valeur liquidative sont évaluées selon les principes employés pour leur sous-jacent.

Asie-Océanie :

extraction à 12 h

Amérique :

extraction J+1 à 9 h

Europe (sauf France) :

extraction à 19 h 30

France :

extraction à 18 h

Méthode de comptabilisation

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des revenus des instruments financiers est celui du coupon encaissé, à l'exception des compartiments Echiquier Altarocca Convertibles, Echiquier Hybrid Bonds et Echiquier Convexité Europe qui utilisent la méthode des coupons courus.

La comptabilisation de l'enregistrement des frais de transaction se fait en frais exclus.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Action A 0,40 % TTC maximum

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Action I 0,15 % TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	(*)
Commissions de mouvement perçues par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction ou opération	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

(*) Le compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres OPC dont les frais de gestion maximum seront de 2.392 %. Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la société de gestion.

Les contributions dues pour la gestion de l'OPCVM en application du d) du 3° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier sont imputées au compartiment.

En sus des frais ci-dessus, d'autres frais peuvent être supportés par le compartiment dans certaines circonstances tels que des coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances ou d'une procédure pour faire valoir un droit, sous réserve que ces frais soient systématiquement inférieurs aux montants recouvrés.

De plus, des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au compartiment.

Des informations complémentaires sur le fonctionnement de ces frais de recherche sont disponibles auprès de la société de gestion.

Devise de comptabilité

La devise de comptabilisation du compartiment est l'Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des actionnaires *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Catégorie d'action(s)	Affectation du résultat net	Affectations des plus-values nettes réalisées
Action A	Capitalisation	Capitalisation
Action I	Capitalisation	Capitalisation

annexes

2 évolution actif net

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	**132 998 940,13**	**232 684 795,13**
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	84 280 129,27	229 053 397,80
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-121 997 359,68	-328 637 934,86
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	248 289,50	229 235,71
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 285 517,25	-883 095,06
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-	-
Différences de change	-	-
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	68 440,18	170 896,88
- Différence d'estimation exercice N	*208 939,88*	*140 499,70*
- Différence d'estimation exercice N-1	*140 499,70*	*-30 397,18*
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-	-
- Différence d'estimation exercice N	-	-
- Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	777 945,58	381 644,53
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	**95 090 867,73**	**132 998 940,13**

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	57 889 134,55	-
Obligations à taux variable	401 512,00	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	35 413 023,15	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	57 889 134,55	-	401 512,00	-
Titres de créances	35 413 023,15	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	1 923 827,35
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	3 228 037,64	9 870 843,96	32 513 232,54	12 678 532,41	-
Titres de créances	33 412 245,74	2 000 777,41	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1 923 827,35	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	-	-	-	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	
Opérations de change à terme de devises :	-
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	
Opérations de change à terme de devises :	**536 629,32**
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
RACHAT à payer	535 428,03
Frais provisionnes	1 201,29
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-

annexes

3.6. Capitaux propres

	Souscriptions		Rachats	
Catégorie d'action émise / rachetée pendant l'exercice :	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Action A / FR0010839282	278 448,764	28 059 890,44	232 792,104	23 558 055,83
Action I / FR0013390564	56 481,692	56 220 238,83	98 929,434	98 439 303,85
Commission de souscription / rachat par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action A / FR0010839282		-		-
Action I / FR0013390564		-		-
Rétrocessions par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action A / FR0010839282		-		-
Action I / FR0013390564		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action A / FR0010839282		-		-
Action I / FR0013390564		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%
Catégorie d'action :	
Action A / FR0010839282	**0,30**
Action I / FR0013390564	**0,10**

Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	Montant
Catégorie d'action :	
Action A / FR0010839282	-
Action I / FR0013390564	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-
- Opc 3	-
- Opc 4	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital.....**néant**
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés .....**néant**

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc	-
- autres instruments financiers	-

annexes

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)*

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Catégorie d'action	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

annexes

	31.12.2020	31.12.2019
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	653 835,64	356 488,53
Total	**653 835,64**	**356 488,53**

Action A / FR0010839282	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	138 623,88	25 249,74
Total	**138 623,88**	**25 249,74**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action I / FR0013390564	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	515 211,76	331 238,79
Total	**515 211,76**	**331 238,79**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

annexes

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

(En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

	31.12.2020	31.12.2019
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-907 110,82	-539 032,87
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	**-907 110,82**	**-539 032,87**

Action A / FR0010839282	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-244 071,39	-85 153,65
Total	**-244 071,39**	**-85 153,65**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action I / FR0013390564	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-663 039,43	-453 879,22
Total	**-663 039,43**	**-453 879,22**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du compartiment au cours des 5 derniers exercices

Date de création du compartiment : 31 décembre 2009.

Devise EUR	**31.12.2020**	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Actif net	**95 090 867,73**	132 998 940,13	232 684 795,13	164 677 115,13	141 311 967,50

Action A / FR0010839282 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Nombre d'actions en circulation	**252 246,855**	206 590,195	263 908,535	1 614 297,941	1 385 067,69
Valeur liquidative	**101,33785**	101,60689	101,81765	102,01159	102,02531
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) (1)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**-0,41**	-0,28	-0,17	-0,00	0,08

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*
(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action I / FR0013390564 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Nombre d'actions en circulation	**69 596,651**	112 044,393	205 815,6	-	-
Valeur liquidative	**999,02383**	999,67476	999,99342	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) (1)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**-2,12**	-1,09	-	-	-

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*
(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

4 inventaire au 31.12.2020

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilieres						
Obligation						
FR0013505559	AIR LIQUIDE FINANCE 1 % 02/04/2025	PROPRE	800 000,00	846 093,15	EUR	0,89
XS1322048619	AMADEUS CAP MARKT 1.625% 17/11/2021	PROPRE	200 000,00	202 668,30	EUR	0,21
XS1214673722	ARCELORMITTAL 3% 09/04/2021	PROPRE	640 000,00	659 279,34	EUR	0,69
FR0010941690	AREVA 3.50% 22/03/2021	PROPRE	600 000,00	622 303,40	EUR	0,65
XS1143486865	ASTRAZENECA PLC 0.875% 24/11/2024	PROPRE	2 000 000,00	2 024 073,70	EUR	2,13
FR0013378445	ATOS SE 0.75% 07/05/2022	PROPRE	500 000,00	508 926,58	EUR	0,54
XS2182404298	BANCO BILBAO VIZCAYA ARG 0.75% 04/06/2025	PROPRE	600 000,00	626 194,68	EUR	0,66
ES0313679K13	BANKINTER SA 0.875% 05/03/2024	PROPRE	500 000,00	519 667,81	EUR	0,55
XS2002532484	BECTON DICKINSON EURO 0.174% 04/06/2021	PROPRE	1 000 000,00	1 002 424,93	EUR	1,05
XS0997775837	BFCM 3% 28/11/2023	PROPRE	800 000,00	879 018,63	EUR	0,92
XS1547407830	BNP PARIBAS 1.125% 10/10/2023	PROPRE	1 000 000,00	1 038 381,51	EUR	1,09
FR0012872174	BOLLORE SA 2.875% 29/07/2021	PROPRE	400 000,00	408 221,10	EUR	0,43
FR0013204476	BPCE SA 0.375% 05/10/2023	PROPRE	800 000,00	815 204,16	EUR	0,86
FR0013201084	BUREAU VERITAS SA 1.25% 07/09/2023	PROPRE	1 000 000,00	1 034 389,59	EUR	1,09
XS1265778933	CELLNEX TELECOM 3.125% 27/07/2022	PROPRE	2 500 000,00	2 654 224,66	EUR	2,79
FR0013213832	CNP ASSURANCES 1.875% 20/10/2022	PROPRE	1 000 000,00	1 038 525,48	EUR	1,09
XS1425199848	CREDIT AGRICOLE LONDON 0.75% 01/12/2022	PROPRE	1 000 000,00	1 024 319,18	EUR	1,08
FR0013258936	CREDIT MUTUEL ARKEA 1.25% 31/05/2024	PROPRE	1 000 000,00	1 047 860,00	EUR	1,10
XS1084050316	CROWN EURO HOLDINGS 4% 15/07/2022	PROPRE	900 000,00	957 995,00	EUR	1,01
FR0013216900	DANONE SA 0.424% 03/11/2022	PROPRE	1 000 000,00	1 013 521,84	EUR	1,07
XS1896661870	DIAGEO FINANCE PLC 0.25% 22/10/2021	PROPRE	1 000 000,00	1 004 713,70	EUR	1,06
XS1719154574	DIAGEO FINANCE PLC 0.5% 19/6/2024	PROPRE	1 000 000,00	1 025 919,73	EUR	1,08
FR0013413556	ELIS SA 1.75% 11/04/2024	PROPRE	500 000,00	515 033,63	EUR	0,54
XS1412593185	ENI SPA 0.75% 17/05/2022	PROPRE	1 000 000,00	1 019 567,67	EUR	1,07
XS1329671132	EXOR SPA 2.125% 02/12/2022	PROPRE	500 000,00	519 634,73	EUR	0,55

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
XS1598835822	FCA BANK SPA IRELAND 1.00% 15/11/2021	PROPRE	400 000,00	405 130,90	EUR	0,43
XS1088515207	FIAT FINANCE & TRADE 4.75% 15/07/2022	PROPRE	500 000,00	545 581,92	EUR	0,57
XS1048568452	FIAT FINANCE AND TRADE LTD S.A 4.75% 22/03/2021	PROPRE	1 200 000,00	1 256 747,51	EUR	1,32
XS1026109204	FRESENIUS 4% 01/02/2024	PROPRE	500 000,00	571 125,56	EUR	0,60
FR0013251329	FROMAGERIES BEL 1.5% 18/4/2024	PROPRE	500 000,00	524 006,85	EUR	0,55
FR0012602753	GDF SUEZ 0.5 % 13/03/2022	PROPRE	1 000 000,00	1 012 042,19	EUR	1,06
XS1598757760	GRIFOLS SA 3.2% 01/05/2025	PROPRE	500 000,00	508 809,44	EUR	0,54
XS1057055060	IBERDROLA INTL 2.5% 24/10/2022	PROPRE	1 000 000,00	1 055 620,00	EUR	1,11
FR0013065372	ILIAD SA 2.125% 05/12/2022	PROPRE	1 000 000,00	1 034 424,79	EUR	1,09
XS2194282948	INFINEON TECHNOLOGIES AG 0.75% 24/06/2023	PROPRE	1 500 000,00	1 539 385,27	EUR	1,62
FR0011912872	INGENICO 2.5% 20/05/2021	PROPRE	1 000 000,00	1 024 333,42	EUR	1,08
XS0971213201	INTESA SANPAOLO SPA 6.625% 13/09/2023	PROPRE	500 000,00	581 500,89	EUR	0,61
XS1077772538	INTESA SANPAOLO 2% 18/06/2021	PROPRE	800 000,00	817 458,96	EUR	0,86
FR0013512381	KERING 0.25% 13/05/2023	PROPRE	500 000,00	506 036,64	EUR	0,53
FR0012648244	KERING 0.875% 28/03/2022	PROPRE	1 000 000,00	1 019 034,25	EUR	1,07
XS1501363425	LANXESS AG 0.25% 7/10/2021	PROPRE	500 000,00	501 683,22	EUR	0,53
XS1685653302	LONDON STOCK EXCHANGE PL 0.875% 19/09/2024	PROPRE	800 000,00	829 047,23	EUR	0,87
FR0013482817	LVMH MOET HENNESSY VUITT 0% 11/02/2024	PROPRE	1 000 000,00	1 006 740,00	EUR	1,06
FR0013482809	LVMH MOET HENNESY VUITT VAR 11/02/2022	PROPRE	400 000,00	401 512,00	EUR	0,42
FR0013176294	NEXANS SA 3.25% 26/05/2021	PROPRE	300 000,00	307 657,56	EUR	0,32
FR0013396496	ORANGE SA 0.5% 15/01/2022	PROPRE	1 500 000,00	1 519 775,08	EUR	1,60
FR0013456423	PERNOD RICARD SA 0% 24/10/2023	PROPRE	800 000,00	803 280,00	EUR	0,84
XS1214547777	PRYSMIAN SPA 2.5% 11/04/2022	PROPRE	500 000,00	523 762,33	EUR	0,55
FR0013218153	RCI BANQUE SA 0.625% 10/11/2021	PROPRE	1 003 000,00	1 008 996,84	EUR	1,06
XS1576837725	RELX FINANCE BV 0.375% 22/03/2021	PROPRE	300 000,00	301 175,75	EUR	0,32
XS1690133811	SANTAN CONSUMER FINANCE 0.5% 04/10/2021	PROPRE	500 000,00	504 201,99	EUR	0,53
FR0013517711	SCHNEIDER ELECTRIC SE 0% 12/06/2023	PROPRE	400 000,00	402 668,00	EUR	0,42
FR0013059417	SEB SA 2.375% 25/11/2022	PROPRE	1 900 000,00	1 978 921,84	EUR	2,08
XS2182049291	SIEMENS FINANCIERINGSMAT 0.125% 05/06/2022	PROPRE	1 100 000,00	1 107 780,16	EUR	1,16
XS1555147369	SMURFIT KAPPA ACQUISITIO 2.375% 01/02/2024	PROPRE	1 600 000,00	1 717 311,56	EUR	1,81

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
BE6282459609	SOLVAY SA 1.625% 02/12/2022	PROPRE	800 000,00	826 226,96	EUR	0,87
FR0013245263	SPIE SA 3.125% 22/03/2024	PROPRE	1 000 000,00	1 084 243,15	EUR	1,14
XS0760364116	ST GOBAIN 3.625% 28/03/22	PROPRE	500 000,00	537 303,08	EUR	0,57
XS1020952435	TELECOM ITALIA SPA 4.5% 25/01/2021	PROPRE	1 000 000,00	1 047 810,98	EUR	1,10
XS1069430368	TELEFONICA EMISONES 2.242% 27/05/2022	PROPRE	500 000,00	524 738,85	EUR	0,55
FR0013248465	TELEPERFORMANCE 1.5% 03/04/2024	PROPRE	500 000,00	526 881,78	EUR	0,55
XS1907150350	TELE2 AB 1.125% 15/05/2024	PROPRE	500 000,00	521 056,58	EUR	0,55
FR0013313186	UBISOFT ENTERTAINMENT SA 1.289% 30/01/2023	PROPRE	600 000,00	619 433,72	EUR	0,65
XS0849517650	UNICREDIT 6.95% 31/10/2022	PROPRE	1 000 000,00	1 126 377,12	EUR	1,18
XS2115085230	VOLVO TREASURY AB 0% 11/02/2023	PROPRE	500 000,00	501 235,00	EUR	0,53
DE000A19B8D4	VONOVIA FINANCE BV 0.75% 25/01/2022	PROPRE	800 000,00	814 480,13	EUR	0,86
FR0013213709	WENDEL SA 1.00% 20/04/2023	PROPRE	1 000 000,00	1 028 403,29	EUR	1,08
FR0013448032	WORLDLINE SA FRANCE 0.25% 18/09/2024	PROPRE	800 000,00	808 541,26	EUR	0,85
Total Obligation				***58 290 646,55***		***61,30***
Total Valeurs mobilieres				***58 290 646,55***		***61,30***
Liquidites						
BANQUE OU ATTENTE						
	ACH DIFF OP DE CAPI	PROPRE	-535 428,03	-535 428,03	EUR	-0,56
	BANQUE EUR BPP	PROPRE	1 923 827,35	1 923 827,35	EUR	2,02
Total BANQUE OU ATTENTE				***1 388 399,32***		***1,46***
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-628,68	-628,68	EUR	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-572,61	-572,61	EUR	-0,00
Total FRAIS DE GESTION				***-1 201,29***		***-0,00***
Total Liquidites				***1 387 198,03***		***1,46***
Creances negociables						
Interets precomptes.						
FR0126526641	ACCOR SA ZCP 02/02/2021	PROPRE	2 000 000,00	1 999 911,12	EUR	2,10
FR0126527300	ALSTOM ZCP 02/03/2021	PROPRE	2 000 000,00	2 001 531,19	EUR	2,10
XS2265502166	AMADEUS FINANCE BV ZCP 31/05/2021	PROPRE	2 000 000,00	2 000 777,41	EUR	2,10
FR0126582925	ARCELORMITTAL ZCP 25/01/2021	PROPRE	3 000 000,00	3 000 590,30	EUR	3,16
FR0126387291	AXA BANQUE ZCP 29/01/2021	PROPRE	2 000 000,00	2 000 856,76	EUR	2,10
XS2237376251	BANCO BILBAO VIZCAY ZCP 21/01/2021	PROPRE	2 000 000,00	2 000 583,90	EUR	2,10

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0126565144	CNH INDUSTRIAL FINA ZCP 10/02/2021	PROPRE	1 000 000,00	1 000 294,64	EUR	1,05
BE6325279063	COFINIMMO SA ZCP 16/02/2021	PROPRE	2 000 000,00	2 001 048,88	EUR	2,10
FR0126582735	DANONE ZCP 24/02/2021	PROPRE	2 000 000,00	2 001 532,00	EUR	2,10
XS2249743886	EXOR NV ZCP 22/01/2021	PROPRE	1 000 000,00	1 000 233,47	EUR	1,05
FR0126068743	FAURECIA ZCP 12/01/2021	PROPRE	900 000,00	900 012,94	EUR	0,95
FR0126438441	FAURECIA ZCP 18/01/2021	PROPRE	1 500 000,00	1 499 930,05	EUR	1,58
XS2230853934	IBERDROLA INTERNATIONAL BV ZCP 10/03/2021	PROPRE	2 000 000,00	2 002 084,03	EUR	2,11
FR0126434739	ILIAD ZCP 22/02/2021	PROPRE	1 000 000,00	1 000 558,46	EUR	1,05
FR0126526252	KORIAN SA ZCP 23/02/2021	PROPRE	2 000 000,00	2 000 161,97	EUR	2,10
FR0126581265	NEXITY ZCP 16/02/2021	PROPRE	2 000 000,00	1 999 923,34	EUR	2,10
FR0126523911	PERNOD RICARD FINANCE SA ZCP 19/01/2021	PROPRE	2 000 000,00	2 000 460,54	EUR	2,10
FR0126527219	PLASTIC OMNIUM ZCP 01/02/2021	PROPRE	1 000 000,00	1 000 043,06	EUR	1,05
FR0126383944	VEOLIA ENVIRONNEMENT ZCP 22/03/2021	PROPRE	2 000 000,00	2 002 413,17	EUR	2,11
FR0126486150	WORLDINE ZCP 04/01/2021	PROPRE	2 000 000,00	2 000 075,92	EUR	2,10
Total Interets precomptes.				***35 413 023,15***		***37,24***
Total Creances negociables				***35 413 023,15***		***37,24***
Total ECHIQUIER SHORT TERM CREDIT				**95 090 867,73**		**100,00**

LA FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER

FINANCIERE DE L'ECHIQUIER

ECHIQUIER WORLD NEXT LEADERS

rapport annuel

COMPARTIMENT DE SICAV ECHIQUIER

EXERCICE CLOS LE : 31.12.2020

Commercialisateur	FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER 53, avenue d'Iéna - 75116 Paris.
Société de gestion	FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER 53, avenue d'Iéna - 75116 Paris.
Dépositaire et conservateur	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES 3, rue d'Antin - 75002 Paris.
Centralisateur	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES 3, rue d'Antin - 75002 Paris.
Commissaire aux comptes	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT 63, rue de Villiers 92208 Neuilly sur Seine. Représenté par Monsieur Frédéric Sellam

Informations concernant les placements et la gestion

Classification :

Actions internationales.

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

Catégorie d'action(s)	Affectation du résultat net	Affectations des plus-values nettes réalisées
Action A	Capitalisation	Capitalisation
Action F	Capitalisation	Capitalisation
Action K	Capitalisation	Capitalisation

Objectif de gestion :

ECHIQUIER WORLD NEXT LEADERS est un OPCVM géré de façon dynamique et discrétionnaire au travers la sélection d'actions (« stock picking) sur les marchés des actions internationales et plus précisément dans des sociétés considérées par l'équipe de gestion comme innovantes et ayant un leadership global en devenir (à fort potentiel de croissance) dans des secteurs traditionnels ou naissants.

L'objectif de l'OPCVM est de réaliser, sur la durée de placement recommandée, une performance nette de frais supérieure à celle de son indice de référence, l'indice MSCI All Country Index Net Return (Euro) dividendes nets réinvestis. Toutefois, le compartiment n'a pas pour objectif de reproduire la performance de cet indice et la composition du portefeuille pourra ainsi s'éloigner sensiblement de celle de son indicateur de référence.

Indicateur de référence :

L'indice MSCI All Country World Index NET RETURN EUR est calculé en euros et dividendes réinvestis (code Bloomberg : M7WD). Il regroupe des valeurs cotées dans 46 pays dont 23 pays développés et 23 pays émergents (données février 2015).

L'administrateur MSCI Limited de l'indice de référence MSCI All Country World Index est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil de 8 juin 2016, la société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en oeuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que la composition du portefeuille pourra s'éloigner sensiblement de celle de son indicateur de référence.

Stratégie d'investissement :

1. Stratégies utilisées

Le compartiment met en oeuvre une gestion active et discrétionnaire. Celle-ci est orientée vers les marchés des actions internationales.

La gestion d'ECHIQUIER WORLD NEXT LEADERS s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres -« stock picking »- obtenue au travers de la mise en oeuvre d'un processus qui passe par la rencontre directe avec les entreprises dans lesquelles le compartiment investit.

S'ensuit une analyse fondamentale de chaque dossier, appuyée par une notation développée en interne et portant sur plusieurs critères que sont notamment :

• la qualité du management de l'entreprise,

• la qualité de sa structure financière,

• la visibilité sur les futurs résultats de l'entreprise,

• les perspectives de croissance de son métier,

• les aspects environnementaux et sociaux,

• l'aspect spéculatif de la valeur.

Les dossiers sélectionnés ont ainsi fait l'objet d'un processus très sélectif et qualitatif. La méthodologie impliquant la fixation d'un prix d'achat et d'un prix de vente permet de se positionner sur des dossiers présentant un potentiel d'appréciation future par le marché.

La stratégie d'investissement vise à sélectionner les valeurs qui, selon l'analyse de la société de gestion, offrent la meilleure croissance actuelle ou potentielle, et présentent les critères pour être les leaders de demain dans leur domaine et ce sur toutes les zones géographiques et tout secteur.

Le compartiment intègre les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance à la gestion financière et un filtre extrafinancier est effectué sur la sélection de valeurs au travers l'exclusion de secteurs controversés notamment armements contrevorsés, tabac, charbon thermique.

Les émetteurs en portefeuille disposent ainsi d'une note ESG en fonction d'indicateurs retenus pour chacun des critères E, S et G.

Toutefois, il est important de souligner que ces critères ESG ne sont pas engageants pour la gestion du compartiment.

Pour une information plus détaillée sur la méthodologie de notation extra-financière mise en oeuvre dans le compartiment/ et ses limites, l'investisseur est invité à se référer au site internet : www.lfde.com.

En fonction des convictions du gérant, la construction du portefeuille peut conduire à un portefeuille concentré (moins de 50 valeurs).

ECHIQUIER WORLD NEXT LEADERS est exposé à hauteur de 60 % au moins sur les marchés actions de la zone euro et/ou internationaux et pays émergents.

L'exposition maximum sur ce dernier périmètre sera de 50% de l'actif.

2. Les actifs (hors dérivés)

a) Les actions :

ECHIQUIER WORLD NEXT LEADERS est en permanence investi en actions cotées à hauteur de 75% minimum de son actif net.

Il s'agira majoritairement de valeurs dont la capitalisation boursière est inférieure à 20 milliards d'euros, dont jusqu'à 10% de son actif net en actions de petite capitalisation boursière (inférieure à 500 millions d'euros).

Le respect du critère de capitalisation boursière est apprécié au moment de l'investissement initial dans les valeurs concernées.

La sélection rigoureuse des valeurs ne répond à aucun objectif d'allocations sectorielles.

Le recours à des actions émergentes sera limité à 50% de l'actif.

b) Titres de créances et instruments du marché monétaire :

Dans le cadre de la gestion de trésorerie, et dans la limite de 25 %, le compartiment peut investir :

- dans des titres de créances négociables. L'échéance maximum des titres de créances utilisés dans le cadre de la gestion de la trésorerie du compartiment sera de 5 ans. Les titres court terme ainsi utilisés bénéficient d'une notation Standard & Poor's court terme « Investment grade » -ou notation équivalente dans une autre agence de notation.

- dans des titres obligataires. La maturité maximum des titres obligataires est de 12 ans. Dans ce cadre, une attention particulière sera portée à la qualité de crédit des entreprises émettant ces titres. Les titres concernés sont réputés « Investment grade » à savoir notés au minimum BBB- par Standard & Poor's ou équivalent ou considérés comme tels par l'équipe de gestion. La gestion ne se fixe pas de limite dans la répartition entre émetteurs souverains et privés.

Lors de l'acquisition et du suivi en cours de vie des titres, l'appréciation du risque de crédit repose sur la recherche et l'analyse interne de La Financière de l'Echiquier ainsi que sur les notations proposées par les agences.

Les notations mentionnées ci-dessus sont celles retenues par le gérant lors de l'investissement initial. En cas de dégradation de la notation pendant la durée de vie de l'investissement, le gérant effectue une analyse au cas par cas de chaque situation et décide ou non de conserver la ligne concernée. Les limites d'investissement définies en fonction de l'appréciation du risque de crédit par les agences de notation pourront ainsi être légèrement modifiées en fonction de l'analyse propre de l'équipe de gestion.

3. Investissement en titres d'autres Organismes de Placements Collectifs

Le compartiment ne pourra pas investir plus de 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM français et/ou européens, et en fonds d'investissement à vocation générale. Il s'agira d'OPC de toute classification AMF. Le compartiment peut investir dans des OPCVM de la société de gestion ou d'une société liée.

4. Instruments dérivés

Le compartiment se réserve la possibilité d'intervenir sur les instruments financiers à terme négociés sur les marchés règlementés internationaux, non réglementés et/ou de gré à gré.

Ces instruments peuvent être utilisés, de façon discrétionnaire, pour :

- Couvrir le portefeuille contre le risque de change, et également contre le risque action lorsque le gérant anticipe une forte dégradation de la performance du marché
- Exposer ponctuellement le portefeuille au risque action lors de mouvements de souscriptions importants. En aucun cas, le compartiment n'entend mettre en oeuvre de stratégie de surexposition du portefeuille au risque action.

Les instruments utilisés sont :

• futures sur indices

• options sur titres et sur indices

• options de change

• et change à terme

Ces opérations seront effectuées dans la limite d'une fois l'actif du compartiment.

Les instruments financiers sont conclus avec des intermédiaires sélectionnés par la Société de Gestion qui ne disposent d'aucun pouvoir sur la composition ou la gestion du portefeuille du compartiment.

5. Titres intégrant des dérivés

Le gérant pourra investir sur des titres intégrant des dérivés (warrants, bon de souscription etc…) négociés sur des marchés de la zone euro et/internationaux, réglementés ou de gré à gré.

Le recours à des titres intégrant des dérivés, par rapport aux autres instruments dérivés énoncés ci-dessus, sera justifié notamment par la volonté du gérant d'optimiser la couverture ou, le cas échéant, la dynamisation du portefeuille en réduisant le cout lié à l'utilisation de ces instruments financiers afin d'atteindre l'objectif de gestion.

Dans tous les cas, le montant des investissements en titres intégrant des dérivés ne pourra dépasser plus de 10% de l'actif net. Le risque lié à ce type d'investissement sera limité au montant investi pour l'achat.

6. Dépôts

Néant.

7. Emprunt d'espèces

Le compartiment peut être emprunteur d'espèces. Sans avoir vocation à être structurellement emprunteur d'espèces, le compartiment peut se trouver en position temporairement débitrice en raison des opérations liées à ses flux versés (investissements et désinvestissements en cours, opérations de souscriptions/rachats, …) dans la limite de 10%.

8. Opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres

Néant.

Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

Risque de perte en capital :

La perte en capital se produit lors de la vente d'un titre à un prix inférieur à sa valeur d'achat. L'investisseur est averti que son capital initialement investi peut ne pas lui être restitué. L'OPC ne bénéficie d'aucune garantie ou protection en capital.

Risque actions :

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille de l'OPC est exposé, baissent, la valeur liquidative de l'OPC pourra baisser.

Risques lié à l'investissement dans des actions de petite et moyenne capitalisation :

Sur les marchés de petites et moyennes capitalisations, le volume des titres cotés en Bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative de l'OPC peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

Risque lié à l'investissement dans des pays émergents :

Il existe un risque lié aux investissements dans les pays émergents qui résulte notamment des conditions de fonctionnements et de surveillance de ces marchés, qui peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales ou de facteurs politiques et réglementaires. les mouvements de marché, à la hausse comme à la baisse, peuvent être plus forts et plus rapides que sur les grandes places internationales. La valeur liquidative de l'OPC pourra donc avoir le même comportement.

Risque de change :

Il s'agit du risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille, l'euro. En cas de baisse d'une devise par rapport à l'euro, la valeur liquidative pourra baisser.

Risque de gestion discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire appliqué à l'OPC repose sur la sélection des valeurs. Il existe un risque que l'OPC ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs les plus performantes. La performance de l'OPC peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. La valeur liquidative de l'OPC peut en outre avoir une performance négative.

Risque de taux :

La valeur liquidative de l'OPC pourra baisser si les taux d'intérêt augmentent.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

Souscripteurs concernés :

Action A : Tous souscripteurs

Action F : Souscripteurs fondateurs

Action K : Réservée aux investisseurs institutionnels et à la commercialisation par des intermédiaires financiers

Profil de l'investisseur type :

Le compartiment s'adresse à des personnes physiques ou des investisseurs institutionnels conscients des risques inhérents à la détention d'actions d'un tel compartiment, risque élevé dû à l'investissement en actions cotées dans le monde entier.

ECHIQUIER WORLD NEXT LEADERS peut servir de support à des contrats individuels d'assurance vie à capital variable, libellés en unités de comptes.

ECHIQUIER WORLD NEXT LEADERS peut servir de support d'investissement à des OPCVM gérés par La Financière de l'Echiquier.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ECHIQUIER WORLD NEXT LEADERS dépend de la situation personnelle du porteur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel et éventuellement professionnel, de ses besoins d'argent actuels et à 5 ans, mais également de son souhait de prendre ou non des risques sur les marchés actions. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment les investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques du compartiment.

Durée de placement recommandée

Supérieure à 5 ans.

Indications sur le régime fiscal :

Le prospectus n'a pas vocation à résumer les conséquences fiscales attachées, pour chaque investisseur, à la souscription, au rachat, à la détention ou à la cession d'action(s) d'un compartiment de la SICAV. Ces conséquences varieront en fonction des lois et des usages en vigueur dans le pays de résidence, de domicile ou de constitution de l'actionnaire ainsi qu'en fonction de sa situation personnelle.

Selon votre régime fiscal, votre pays de résidence, ou la juridiction à partir de laquelle vous investissez dans cette SICAV, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'action(s) de compartiment(s) de la SICAV peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de consulter un conseiller fiscal sur les conséquences possibles de l'achat, de la détention, de la vente ou du rachat d'action(s) de compartiments de la SICAV d'après les lois de votre pays de résidence fiscale, de résidence ordinaire ou de votre domicile.

La Société de Gestion et les commercialisateurs n'assument aucune responsabilité, à quelque titre que ce soit, eu égard aux conséquences fiscales qui pourraient résulter pour tout investisseur d'une décision d'achat, de détention, de vente ou de rachat d'action(s) d'un compartiment de la SICAV.

La SICAV propose au travers des différents compartiments des actions de capitalisation et de distribution, il est recommandé à chaque investisseur de consulter un conseiller fiscal sur la réglementation applicable dans son pays de résidence, suivant les règles appropriées à sa situation (personne physique, personne morale soumise à l'impôt sur les sociétés, autres cas …). Les règles applicables aux investisseurs résidents français sont fixées par le Code général des impôts.

D'une manière générale, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leur conseiller fiscal ou de leur chargé de clientèle habituel afin de déterminer les règles fiscales applicables à leur situation particulière.

Aux termes de la règlementation fiscale américaine dite FATCA (Foreign Account Tax Compliance Act), les investisseurs pourraient être tenus de fournir à l'OPC, à la société de gestion ou à leur mandataire et ce, afin que soient identifiées les « US Person » au sens de FATCA, des renseignements notamment sur leur identité personnelle et lieux de résidence (domicile et résidence fiscale).

Ces informations pourront être transmises à l'administration fiscale américaine via les autorités fiscales françaises. Tout manquement par les investisseurs à cette obligation pourrait résulter en un prélèvement forfaitaire à la source de 30% imposé sur les flux financiers de source américaine.

Nonobstant les diligences effectuées par la société de gestion au titre de FATCA, les investisseurs sont invités à s'assurer que l'intermédiaire financier qu'ils ont utilisé pour investir dans l'OPC bénéficie lui-même du statut dit de Participating FFI. Pour plus de précisions, les investisseurs pourront se tourner vers un conseiller fiscal.

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- *La valeur liquidative est disponible auprès de www.lfde.com ou peuvent être adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de : LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER, 53, avenue d'Iéna - 75116 Paris.*
- *Date d'agrément par l'AMF de la Sicav : 3 décembre 2018.*
- *Date de création de la Sicav : 4 décembre 2018.*
- *Date de création du compartiment : 26 avril 2013.*

rapport de gestion du conseil d'administration

Mesdames, messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale pour vous rendre compte de l'activité de votre société au cours de son exercice 2020 et soumettre à votre approbation les comptes arrêtés au 31 décembre 2020. Avant la présentation des comptes, un exposé sommaire va vous être fait sur la conjoncture économique et la politique de gestion de la Sicav durant cet exercice.

Nous clôturons une année inédite à tous les niveaux qui avait commencé avec des conflits au Moyen-Orient, et qui a continué avec la plus importante crise sanitaire de notre époque. Elle se finit toutefois dans l'espoir d'un avenir plus prometteur grâce aux vaccins contre la Covid-19 et les avancées fulgurantes du monde digital.

En entamant l'année 2020, Echiquier World Next Leaders était positionné sur ce que nous considérions déjà comme les thématiques d'avenir, qui sont le fruit de l'innovation incessante des entreprises, de l'évolution des mœurs des consommateurs et des conséquences liées au développement de notre économie et de nos sociétés. Le fonds était ainsi investi avec conviction dans des thématiques comme le cloud computing qui n'était qu'à un cinquième de sa pénétration mondiale. Les thématiques de la santé étaient également fortement représentées avec la télémédecine, le séquençage de l'ADN ou encore la biopsie liquide (diagnostics non invasifs basés sur des prises de sang). Le fonds était aussi exposé à des thématiques liées aux nouvelles façons de vivre avec des entreprises évoluant dans les rencontres en ligne, la restauration rapide en Chine et surtout le commerce en ligne qui ne représentait à l'époque qu'un dixième du commerce total.

La crise sanitaire qui s'est déclenchée en 2020 et le confinement mis en place par les différents gouvernements à travers le monde ont créé une accélération quasi-exponentielle de la demande pour les services et produits digitaux dans lesquels le fonds était déjà positionné.

La crise nous a amené à repenser notre exposition à certaines thématiques comme la cybersécurité et les énergies renouvelables.

Alors que nous démarrons l'année 2021, les perspectives pour notre stratégie nous semblent toujours enthousiasmantes. Le rythme de l'innovation ne ralentit pas et nos entreprises sortent renforcées de cette crise.

Performances parts vs Indice

ECHIQUIER WORLD NEXT LEADERS A	FR0011449602	91,77%	6,65%
ECHIQUIER WORLD NEXT LEADERS F	FR0013423365	99,42%	6,65%
ECHIQUIER WORLD NEXT LEADERS K	FR0013423357	98,95%	6,65%

Changements apportés au cours de l'exercice

- Frais action A : FDG passage de 2,392% à 1,65% commission de surperf 15% (1ère période : 15 septembre 2020 au 30 septembre 2021 puis du 1er octobre au 30 septembre).
- Transformation de l'action G en K : investisseurs institutionnels et intermédiaires financiers + frais de gestion à 1%.
- Suppression de l'action I.

Mouvements principaux :

Achats : GDS Holdings (US36165L1089) – Shake Shack (US8190471016)

Ventes : Snowflake (US8334451098) -Match Group (US57667L1070)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR

Renseignements règlementaires :

- Votre OPC n'a pas d'engagements sur les marchés dérivés.
- Votre fonds ne détient aucun titre en portefeuille émis par la société de gestion.
- Votre OPC ne détient pas des parts d'OPC gérés par La Financière de l'Echiquier ou des sociétés liées.

Présentation de notre politique générale :

Depuis 2007, La Financière de l'Echiquier intègre les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans sa méthodologie de sélection de valeurs. Cette approche est menée de façon transversale pour tous les fonds actions La Financière de l'Echiquier. Cette évaluation se fait sur la base d'entretiens ISR spécifiques menés avec les personnes clés de l'entreprise. Nous n'avons pas recours aux agences de notation. Les entretiens ISR sont par ailleurs, systématiquement conduits en binôme avec le gérant ou l'analyste financier qui suit le cas d'investissement et l'un des membres de l'équipe ISR. A l'issue de chaque entretien, une note reflétant notre appréciation de chaque entreprise est établie. Elle fait l'objet d'une révision lors des entretiens de suivi que nous réalisons en moyenne tous les deux ans. Tous les comptes rendus d'entretiens ISR et les notations extra financières des valeurs sont archivés dans notre base de données propriétaire.

Politique ESG :

Dans le cadre du fonds, nous nous attachons à appliquer la politique générale en réalisant, dans le plus de cas possible, une analyse extra financière des valeurs en portefeuilles. Cette analyse se fonde sur des critères sociaux, environnementaux et de gouvernance et donne lieu à une notation ISR, revue en moyenne tous les 3 ans. La notation ISR attribuée aux valeurs du fonds ne constitue pas un motif d'exclusion.

Des informations plus précises sont disponibles sur notre site Internet à la rubrique :

https://www.lfde.com/la-societe/investissement-responsable/

Politique d'exécution des ordres :

Cette politique consiste tout particulièrement à sélectionner des intermédiaires de marché, établissements spécialement agréés pour exécuter les ordres sur le marché. Cette sélection est effectuée afin d'obtenir des intermédiaires la « meilleure exécution » que la société de gestion doit elle-même apporter aux porteurs ou actionnaires d'OPCVM.

Le choix des intermédiaires est effectué selon des critères précis et revus deux fois par an en fonction des opinions exprimés par les participants au comité de sélection des intermédiaires :

1 - capacité à trouver de la liquidité et qualité d'exécution

2 - aide à la rencontre des entreprises

3 - le bon dénouement des opérations

4 - qualité de l'analyse et du support vente.

Pour plus d'information et conformément à la réglementation, vous pouvez consulter la Politique d'exécution établis par La Financière de l'Echiquier dans le cadre de la gestion de ses OPCVM sur le site internet de la société de gestion

Politique de vote :

Nous vous informons que notre politique de droit de vote est disponible en ligne sur notre site internet.

Le porteur de part peut consulter le document « Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation » sur le site internet de la société de gestion.

Ce document précise les conditions dans lesquelles la société de gestion a eu recours pour l'exercice précédent à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécutions d'ordres.

La société de gestion LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER calcule le risque global des OPCVM selon la méthode du calcul de l'engagement.

Suite à la transposition de la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (ou « Directive OPCVM 5 »), l'ESMA a adopté le 31 mars 2016, ses orientations sur les dispositions relatives à la rémunération des gérants d'OPCVM. Les orientations s'appliquent aux sociétés de gestion d'OPCVM à compter du 1er janvier 2017, pour les bonus payés en 2018.

Dans ce cadre, LFDE a mis à jour sa politique de rémunération. La Financière de l'Echiquier a adapter sa politique de rémunération sur la composante variable, afin de permettre une gestion saine et efficace des risques mais également de permettre un contrôle des comportements des collaborateurs exposés dans leur fonction, à la prise de risque.

La politique de rémunération est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la Société de Gestion et des OPCVM qu'elle gère et à ceux des investisseurs dans ces OPCVM, et comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts.

La politique de rémunération a été mise en place afin de :

• supporter activement la stratégie et les objectifs de la Société de Gestion ;

• supporter la compétitivité de la Société de Gestion sur le marché dans lequel elle opère ;

• assurer l'attractivité, le développement et la conservation d'employés motivés et qualifiés.

Le personnel de LFDE perçoit une rémunération comprenant une composante fixe et une composante variable, dûment équilibrées, faisant l'objet d'un examen annuel et basées sur la performance individuelle ou collective. Les principes de la politique de rémunération sont révisés sur une base régulière et adaptés en fonction de l'évolution réglementaire.

La politique de rémunération a été approuvée par les Administrateurs de la Société de Gestion. Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet suivant : www.lfde.com. Une copie manuscrite de cette politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande.

Données 2020 :

K€

	Nb	Fixe	Variable		Différé Nb	Différé Mtt variable différé
RT	46	4 578	5 143	*dont =>*	10	2 010
Non RT	88	6 422	3 266			
TOTAL	**134**	**11 000**	**8 409**			

= brut annuel
pas de prorata

RT : Risk Takers

comptes annuels

BILAN actif

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	**223 179 185,42**	**4 545 688,51**
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	223 179 185,42	4 545 688,51
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	**2 645 517,89**	**268,65**
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	2 645 517,89	268,65
Comptes financiers	**17 677 305,34**	**59 318,74**
Liquidités	17 677 305,34	59 318,74
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	**243 502 008,65**	**4 605 275,90**

BILAN passif

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	232 201 967,82	4 536 872,03
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	13 155 868,47	105 663,68
• Résultat de l'exercice	-7 133 185,18	-45 999,56
Total des capitaux propres *(montant représentatif de l'actif net)*	**238 224 651,11**	**4 596 536,15**
Instruments financiers	-	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	**5 277 357,54**	**8 739,75**
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	5 277 357,54	8 739,75
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	**243 502 008,65**	**4 605 275,90**

HORS-bilan

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	2,80
• Produits sur actions et valeurs assimilées	77 316,29	5 926,60
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	**77 316,29**	**5 929,40**
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-12 568,49	-350,58
• Autres charges financières	-39,07	-10,33
Total (II)	**-12 607,56**	**-360,91**
Résultat sur opérations financières (I - II)	**64 708,73**	**5 568,49**
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-3 411 267,52	-42 108,30
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	**-3 346 558,79**	**-36 539,81**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-3 786 626,39	-9 459,75
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	**-7 133 185,18**	**-45 999,56**

annexes

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Covid-19 et incidence sur les comptes annuels :

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

A/ Méthode d'évaluation

Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués au prix du marché.

Toutefois, les instruments ci-dessous sont évalués selon des méthodes spécifiques :

Les obligations et actions européennes sont valorisées au cours de clôture, les titres étrangers au dernier cours connu.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de titres équivalents affectés, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre. Toutefois, les titres de créances négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois et en l'absence de sensibilité particulière pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie est inférieure à 3 mois sont valorisés au taux de négociation d'achat. Un amortissement de la décote ou de la surcote est pratiqué de façon linéaire sur la durée de vie du TCN.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie est supérieure à 3 mois sont valorisés au taux de marché. Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les titres qui font l'objet de contrats de cession ou d'acquisition temporaire sont évalués en conformité avec la réglementation en vigueur selon les conditions du contrat d'origine.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité du conseil d'administration de la SICAV à leur valeur probable de négociation.

Les warrants ou bons de souscription obtenus gratuitement lors de placements privés ou d'augmentation de capital seront valorisés dès leurs admissions sur un marché réglementé ou l'organisation d'un marché de gré à gré.

- Les contrats :

Les opérations sur les marchés à terme ferme sont valorisées au cours de compensation et les opérations conditionnelles selon le titre du support.

La valeur de marché pour les contrats à terme ferme est égale au cours en euro multiplié par le nombre de contrats. La valeur de marché pour les opérations conditionnelles est égale à la traduction en équivalent sous-jacent.

Les swaps de taux sont valorisés au taux de marché conformément aux dispositions contractuelles. Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur de marché.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du conseil d'administration de la SICAV. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

B/ Modalités pratiques

Les actions et les obligations sont évaluées sur la base des cours extraits de la base de données Bloomberg en fonction de leur place de cotation :

Asie-Océanie :

extraction à 12 h pour une cotation au cours de clôture du jour.

Amérique :

extraction à 9 h pour une cotation au cours de clôture de la veille.

extraction à 16 h 45 pour une cotation au cours d'ouverture du jour.

Europe sauf France :

extraction à 19 h 30 pour une cotation au cours de clôture du jour.

extraction à 14 h 30 pour une cotation au cours d'ouverture du jour.

extraction à 9 h pour une cotation au cours de J-1.

France :

extraction à 12 h et 16 h pour une cotation au cours d'ouverture du jour.

extraction à 17 h 40 pour une cotation au cours de clôture du jour.

Contributeurs :

extraction à 14 h pour une cotation suivant les disponibilités de cours.

Les positions sur les marchés à terme ferme à chaque valeur liquidative sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Les positions sur les marchés à terme conditionnel à chaque valeur liquidative sont évaluées selon les principes employés pour leur sous-jacent.

Asie-Océanie :

extraction à 12 h

Amérique :

extraction J+1 à 9 h

Europe (sauf France) :

extraction à 19 h 30

France :

extraction à 18 h

Méthode de comptabilisation

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des revenus des instruments financiers est celui du coupon encaissé, à l'exception des compartiments Echiquier Altarocca Convertibles, Echiquier Hybrid Bonds et Echiquier Convexité Europe qui utilisent la méthode des coupons courus.

La comptabilisation de l’enregistrement des frais de transaction se fait en frais exclus.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

annexes

Frais de fonctionnement et de gestion

Jusqu'au 14 septembre 2020 :

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux, barème
Frais de gestion financière	Actif net	Action A 2,392 % TTC max
		Action F 0,75 % TTC max
Frais administratifs externes à la société de gestion		Action G 1,35 % TTC max
		Action I 1,00 % TTC max
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	(*)
Commissions de mouvement perçues par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Action A Néant
		Action F Néant
		Action G Néant
		Action I Néant

A compter du 15 septembre 2020 :

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Action A 1,65 % TTC maximum
Frais de gestion financière Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Action F 0,75 % TTC maximum
		Action K 1,00 % TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	(*)
Commissions de mouvement perçues par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction ou opération	Néant

annexes

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Commission de surperformance	Actif net	Action A 15% sur la différence positive entre la performance du compartiment (nette de frais de gestion fixes) et la performance de l'indice MSCI All Country World Index NET RETURN EUR
		Action F Néant
		Action K Néant

(*) Le compartiment peut investir jusqu'à 10% de son actif dans d'autres OPC dont les frais de gestion maximum seront de 2.392%. Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la société de gestion.

Les contributions dues pour la gestion de l'OPCVM en application du d) du 3° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier sont imputées au compartiment.

En sus des frais ci-dessus, d'autres frais peuvent être supportés par le compartiment dans certaines circonstances tels que des coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances ou d'une procédure pour faire valoir un droit, sous réserve que ces frais soient systématiquement inférieurs aux montants recouvrés.

De plus, des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au compartiment.

Des informations complémentaires sur le fonctionnement de ces frais de recherche sont disponibles auprès de la société de gestion.

Modalités de calcul de la commission de surperformance :

Des frais de gestion variables seront prélevés au profit de la société de gestion selon les modalités suivantes :

- 15% TTC de la sur-performance au-delà de l'indicateur de référence
- La provision de frais de gestion variables est ajustée à l'occasion de chaque calcul de la valeur liquidative, sur la base de 15% TTC de la sur-performance du l'OPC par rapport à l'indice. Dans le cas d'une sous-performance de l'OPC par rapport à l'indice, cette provision est réajustée par le biais de reprises sur provisions. Les reprises de provisions sont plafonnées à hauteur des dotations.
- Le calcul de la sur-performance sera effectué pour la première fois à compter du 15 septembre 2020, par prise en compte d'une valeur liquidative de référence arrêtée au 14 septembre 2020. La première période de référence s'étendra donc du 15 septembre 2020 au 30 septembre 2021.
- La période de référence pour le calcul de la commission de surperformance s'étend ensuite du 1er octobre au 30 septembre.
- Le prélèvement des frais de gestion par la société de gestion est effectué annuellement, le dernier jour de bourse ouvré du mois de septembre de chaque année. Les frais de gestion variables sont imputables uniquement si la valeur liquidative de fin de période est supérieure au nominal d'origine pour la première période de référence, à la valeur liquidative de début de période de référence pour les périodes de référence suivantes.
- En cas de rachat d'action, s'il y a une provision pour frais de gestion variables, la partie proportionnelle aux actions remboursées est versée à la société de gestion.

La méthodologie appliquée pour le calcul des commissions de surperformance s'appuie sur la méthode de calcul de « l'actif fictif » qui permet de simuler un actif fictif subissant les mêmes conditions de souscriptions et rachats que le compartiment original, incrémenté de la performance de l'indicateur de référence.

Ces actifs fictifs sont ensuite comparés à la performance de l'actif réel du compartiment. La différence entre l'actif le plus performant et l'actif réel du compartiment donne donc la surperformance du compartiment.

Devise de comptabilité

La devise de comptabilisation du compartiment est l'Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des actionnaires *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changements intervenus :

• Frais action A : FDG passage de 2,392% à 1,65% commission de surperf 15% (1ère période : 15 septembre 2020 au 30 septembre 2021 puis du 1er octobre au 30 septembre).

• Transformation de l'action G en K : investisseurs institutionnels et intermédiaires financiers + frais de gestion à 1%.

• Suppression de l'action I.

- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Catégorie d'action(s)	Affectation du résultat net	Affectations des plus-values nettes réalisées
Action A	Capitalisation	Capitalisation
Action F	Capitalisation	Capitalisation
Action K	Capitalisation	Capitalisation

annexes

2 évolution actif net

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	**4 596 536,15**	**1 215 505,21**
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	243 249 050,89	6 918 951,65
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-48 520 714,09	-4 026 170,32
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	9 625 752,30	203 659,95
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-556 834,08	-173 874,06
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-168 828,31	-6 123,59
Différences de change	-5 977 874,82	-4 724,25
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	39 324 121,86	505 851,37
- Différence d'estimation exercice N	*39 707 160,49*	*383 038,63*
- Différence d'estimation exercice N-1	*383 038,63*	*-122 812,74*
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-	-
- Différence d'estimation exercice N	-	-
- Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-3 346 558,79	-36 539,81
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	**238 224 651,11**	**4 596 536,15**

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	17 677 305,34
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	17 677 305,34	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	HKD	AUD	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	159 613 594,55	31 884 787,69	11 863 784,59	14 466 068,59
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances Opérations de change à terme de devises :	**2 645 517,89**
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Souscriptions à recevoir	2 645 517,89
-	-
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes Opérations de change à terme de devises :	**5 277 357,54**
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Achats réglements différés	2 612 795,34
Frais provisionnés	2 556 810,52
Rachat à payer	107 751,68
-	-
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

		Souscriptions		Rachats
Catégorie d'action émise / rachetée pendant l'exercice :	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Action A / FR0011449602	520 405,89	180 159 449,74	103 401,461	33 560 938,32
Action F / FR0013423365	3 738	6 350 905,78	1 940	3 144 577,75
Action K / FR0013423357	252 138,869	46 820 002,18	9 529,845	1 744 752,21
Action I / FR0013423340	6 203,90	9 918 693,19	6 204,90	10 070 445,81
Commission de souscription / rachat par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action A / FR0011449602		28 501,85		-
Action F / FR0013423365		-		-
Action K / FR0013423357		-		-
Action I / FR0013423340		-		-
Rétrocessions par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action A / FR0011449602		28 501,85		-
Action F / FR0013423365		-		-
Action K / FR0013423357		-		-
Action I / FR0013423340		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action A / FR0011449602		-		-
Action F / FR0013423365		-		-
Action K / FR0013423357		-		-
Action I / FR0013423340		-		-

annexe

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%
Catégorie d'action :	
Action A / FR0011449602	**1,90**
Action F / FR0013423365	**0,75**
Action K / FR0013423357	**1,04**
Action I / FR0013423340	**1,00**

Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	Montant
Catégorie d'action :	
Action A / FR0011449602	**2 528 666,26**
Action F / FR0013423365	-
Action K / FR0013423357	-
Action I / FR0013423340	-

Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-
- Opc 3	-
- Opc 4	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital.....**néant**

3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés .....**néant**

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc	-
- autres instruments financiers	-

annexe

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)*

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Catégorie d'action	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

annexes

	31.12.2020	31.12.2019
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-7 133 185,18	-45 999,56
Total	**-7 133 185,18**	**-45 999,56**

Action A / FR0011449602	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-6 742 903,92	-41 178,70
Total	**-6 742 903,92**	**-41 178,70**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action F / FR0013423365	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-32 422,15	-4 815,48
Total	**-32 422,15**	**-4 815,48**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action K / FR0013423357	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-357 859,11	-0,35
Total	**-357 859,11**	**-0,35**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action I / FR0013423340	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-	-5,03
Total	-	**-5,03**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

annexes

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

(En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

	31.12.2020	31.12.2019
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	13 155 868,47	105 663,68
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	**13 155 868,47**	**105 663,68**

Action A / FR0011449602	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	9 834 937,50	108 515,36
Total	**9 834 937,50**	**108 515,36**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action F / FR0013423365	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	374 668,84	-2 849,69
Total	**374 668,84**	**-2 849,69**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action K / FR0013423357	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	2 946 262,13	-0,14
Total	**2 946 262,13**	**-0,14**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action I / FR0013423340	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-	-1,90
Total	**-**	**-1,90**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du compartiment au cours des 5 derniers exercices

Date de création du compartiment : 26 avril 2013.

Devise EUR	**31.12.2020**	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Actif net	**238 224 651,11**	4 596 536,15	1 215 505,21	1 632 804,50	961 559,28

Action A / FR0011449602 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Nombre d'actions en circulation	**431 381,596**	14 377,167	7 800,94	10 015,4	6 739,5
Valeur liquidative	**411,15**	214,4	155,81	163,02	142,67
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	**-**	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) [1]	**-**	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**7,16**	4,68	5,63	34,97	7,48

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*

[1] En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action F / FR0013423365 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Nombre d'actions en circulation	**3 209**	1 411	-	-	-
Valeur liquidative	**2 138,02**	1 072,11	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	**-**	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) [1]	**-**	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**106,65**	-5,43	-	-	-

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*

[1] En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action K / FR0013423357 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Nombre d'actions en circulation	**242 610,024**	1	-	-	-
Valeur liquidative	**222,58**	111,88	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) (1)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**10,66**	-0,49	-	-	-

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*
(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action I / FR0013423340 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Nombre d'actions en circulation	-	1	-	-	-
Valeur liquidative	-	1 070,59	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) (1)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-	-6,93	-	-	-

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*
(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

4 inventaire au 31.12.2020

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilieres						
Action						
AU000000APT1	AFTERPAY LTD	PROPRE	159 400,00	11 863 784,59	AUD	4,98
US02156B1035	ALTERYX INC	PROPRE	150 000,00	14 932 564,98	USD	6,27
US18915M1071	CLOUDFLARE INC	PROPRE	182 900,00	11 360 610,59	USD	4,77
US1924221039	COGNEX	PROPRE	72 344,00	4 747 538,04	USD	1,99
JP3497400006	DAIFUKU	PROPRE	43 345,00	4 379 114,81	JPY	1,84
US2681501092	DYNATRACE INC	PROPRE	317 700,00	11 236 618,44	USD	4,72
KY30744W1070	FARFETCH LTD CLASS A	PROPRE	132 699,00	6 921 303,90	USD	2,91
US36165L1089	GDS HOLDINGS LTD ADR	PROPRE	76 000,00	5 817 099,89	USD	2,44
US40131M1099	GUARDANT HEALTH INC	PROPRE	66 322,00	6 986 741,34	USD	2,93
US4523271090	ILLUMINA	PROPRE	11 479,00	3 471 660,94	USD	1,46
US49639K1016	KINGSOFT CLOUD HOLDINGS LTD	PROPRE	210 165,00	7 481 351,77	USD	3,14
US60937P1066	MONGODB INC	PROPRE	23 800,00	6 984 757,23	USD	2,93
GB00B3MBS747	OCADO GROUP	PROPRE	242 497,00	6 194 121,17	GBP	2,60
US70614W1009	PELOTON INTERACTIVE INC	PROPRE	67 222,00	8 336 539,02	USD	3,50
KYG711391022	PING AN HELATHCARE AND TECHNOLOGY COMPANY LIMITED	PROPRE	1 010 774,00	10 016 103,31	HKD	4,20
US81141R1005	SEA LTD ADR	PROPRE	61 112,00	9 943 063,27	USD	4,17
US8190471016	SHAKE SHACK INC	PROPRE	128 968,00	8 937 311,62	USD	3,75
SE0015346135	STILLFRONT GROUP AB	PROPRE	391 000,00	3 892 832,61	SEK	1,63
KYG851581069	STONECO LTD	PROPRE	136 313,00	9 350 487,95	USD	3,93
US87918A1051	TELADOC HEALTH INC	PROPRE	44 500,00	7 273 352,95	USD	3,05
US88034P1093	TENCENT MUSIC ENTERTAINMENT GROUP ADR	PROPRE	255 818,00	4 023 163,58	USD	1,69
US91332U1016	UNITY SOFTWARE INC	PROPRE	49 000,00	6 146 828,51	USD	2,58
FR0011995588	VOLTALIA SA	PROPRE	207 000,00	5 350 950,00	EUR	2,25
KYG970081173	WUXI BIOLOGICS INC	PROPRE	1 129 100,00	12 236 082,65	HKD	5,14
KYG984191075	YIHAI INTERNATIONAL HOLDINGS LTD	PROPRE	794 564,00	9 632 601,73	HKD	4,04

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
US98936J1016	ZENDESK	PROPRE	50 795,00	5 942 275,95	USD	2,49
US98980F1049	ZOOMINFO TECHNOLOGIES INC	PROPRE	238 900,00	9 418 135,52	USD	3,95
US98980G1022	ZSCALER INC	PROPRE	63 110,00	10 302 189,06	USD	4,32
Total Action				***223 179 185,42***		***93,68***
Total Valeurs mobilieres				***223 179 185,42***		***93,68***
Liquidites						
BANQUE OU ATTENTE						
	ACH DIFF OP DE CAPI	PROPRE	-107 751,68	-107 751,68	EUR	-0,05
	ACH DIFF TITRES EUR	PROPRE	-2 612 795,34	-2 612 795,34	EUR	-1,10
	BANQUE EUR BPP	PROPRE	17 677 305,34	17 677 305,34	EUR	7,42
	SOUS RECEV EUR BPP	PROPRE	2 645 517,89	2 645 517,89	EUR	1,11
Total BANQUE OU ATTENTE				***17 602 276,21***		***7,39***
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-23 351,73	-23 351,73	EUR	-0,01
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-418,77	-418,77	EUR	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-4 373,76	-4 373,76	EUR	-0,00
	PRCOMVARIABLE	PROPRE	-2 391 034,01	-2 391 034,01	EUR	-1,00
	PRCOMVARIABLEACQU	PROPRE	-137 632,25	-137 632,25	EUR	-0,06
Total FRAIS DE GESTION				***-2 556 810,52***		***-1,07***
Total Liquidites				***15 045 465,69***		***6,32***
Total ECHIQUIER WORLD NEXT LEADERS				**238 224 651,11**		**100,00**

LA FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER

FINANCIERE DE L'ECHIQUIER

ECHIQUIER AGENOR EURO SRI MID CAP

rapport annuel

COMPARTIMENT DE SICAV ECHIQUIER

EXERCICE CLOS LE : 31.12.2020

Commercialisateur FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER
53, avenue d'Iéna - 75116 Paris.

Société de gestion FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER
53, avenue d'Iéna - 75116 Paris.

Dépositaire et conservateur BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
3, rue d'Antin - 75002 Paris.

Centralisateur BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
3, rue d'Antin - 75002 Paris.

Commissaire aux comptes PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT
63, rue de Villiers 92208 Neuilly sur Seine.
Représenté par Monsieur Frédéric Sellam

Informations concernant les placements et la gestion

Classification :

Actions des pays de la zone euro.

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

Catégorie d'action(s)	Affectation du résultat net	Affectations des plus-values nettes réalisées
Action A	Capitalisation	Capitalisation
Action F	Capitalisation	Capitalisation
Action G	Capitalisation	Capitalisation
Action I	Capitalisation	Capitalisation
Action ID	Capitalisation et/ou Distribution	Capitalisation et/ou Distribution
Action IXL	Capitalisation	Capitalisation

Objectif de gestion :

Echiquier Agenor Euro SRI Mid Cap est un compartiment recherchant à surperformer l'indice MSCI EMU Mid Cap au travers d'une gestion discrétionnaire et opportuniste sur les marchés actions de petite et moyenne capitalisation boursières de la zone euro.

Cet objectif est associé à une démarche de nature extra financière, intégrant la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). L'objectif extra-financier est de contribuer à faire progresser les entreprises sur les enjeux ESG en engageant avec elles un dialogue régulier et en partageant avec elles des axes d'amélioration précis et suivis dans le temps.

Indicateur de référence :

L'indice MSCI EMU Mid Cap (code Bloomberg M7EMMC) est un indicateur représentatif de la gestion d'Echiquier Agenor Euro SRI Mid Cap. Cet indice représente l'évolution des actions de moyennes capitalisations de la zone euro. Il est calculé en euros, dividendes réinvestis.

L'administrateur MSCI Limited de l'indice de référence MSCI EMU Mid Cap est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil de 8 juin 2016, la société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en oeuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que la composition du portefeuille pourra s'éloigner sensiblement de celle de son indicateur de référence.

Stratégie d'investissement :

1. Stratégies utilisées

La gestion est orientée vers les marchés des actions de la zone euro, notamment vers le marché des valeurs de petite et moyenne capitalisation (univers d'investissement).

Afin de permettre l'éligibilité de l'OPCVM au PEA, il est investi à tout moment à hauteur de 75% minium en instruments financiers éligibles au PEA.

Echiquier Agenor Euro SRI Mid Cap met en oeuvre une gestion active et discrétionnaire qui s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres « stock picking » obtenue au travers de la mise en oeuvre d'un processus qui passe par la rencontre directe avec les entreprises dans lesquelles le compartiment investit.

S'ensuit une analyse fondamentale de chaque dossier, appuyée par une notation développée en interne et portant sur plusieurs critères que sont notamment :

- la qualité du management de l'entreprise,
- la qualité de sa structure financière,
- la visibilité sur les futurs résultats de l'entreprise,
- les perspectives de croissance de son métier,
- les aspects environnementaux et sociaux,
- et l'aspect spéculatif de la valeur.

Les valeurs retenues font l'objet de la fixation d'objectifs de prix d'achat et de prix de vente.

Les dossiers sélectionnés ont ainsi fait l'objet d'un processus très sélectif s'appuyant sur une analyse quantitative et qualitative. La méthodologie impliquant la fixation d'un prix d'achat et d'un prix de vente permet de se positionner sur des dossiers présentant un potentiel d'appréciation future par le marché.

En fonction des convictions du gérant, la construction du portefeuille peut conduire à un portefeuille concentré (moins de 50 valeurs).

Ce compartiment ISR intègre de manière systématique les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance à la gestion financière. Cela a un impact sur la sélection des titres en portefeuille.

Les exemples d'indicateurs retenus pour chacun des critères E, S et G sont les suivants :

- Indicateurs environnementaux : politique environnementale et actions, résultats des plans d'action mis en place par l'entreprise, exposition des fournisseurs aux risques environnementaux, impact positif ou négatif des produits sur l'environnement.
- Indicateurs sociaux : attractivité de la marque employeur, fidélisation des employés, lutte contre la discrimination, protection des salariés, exposition des fournisseurs aux risques sociaux, relations avec la société civile.
- Indicateurs de gouvernance : compétence de l'équipe dirigeante, contre-pouvoirs, respect des actionnaires minoritaires, éthique des affaires.

Le compartiment Echiquier Agenor Euro SRI Mid Cap s'attache à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans leur univers d'investissement (approche « best in universe »). Ce compartiment cherche également à investir dans des sociétés qui entament leur démarche RSE et sont dans une dynamique positive d'amélioration de leurs pratiques ESG (approche « best effort »).

Ce compartiment applique deux filtres extra-financiers sur sa sélection de valeurs : après l'exclusion des secteurs et pratiques controversés, ces dernières doivent respecter une note ESG minimum. Ces notations sont déterminées par la société de gestion et appliquées à l'ensemble du portefeuille.

La note ESG est sur 10 et est attribuée à chaque émetteur. Celleci est composée de la façon suivante :

- Gouvernance : La note de Gouvernance représente environ 60% de la note ESG globale. Il s'agit d'un parti pris historique de La Financière de l'Echiquier qui attache depuis sa création une importance particulière à ce sujet.
- Environnement et Social : Les critères sociaux et environnementaux sont rassemblés en une note de Responsabilité. Le calcul de celle-ci tient compte du type de société concernée :

- pour les valeurs industrielles : les critères sociaux et environnementaux sont équipondérés au sein de la note de Responsabilité.
- pour les valeurs de service : la note «Social» contribue à hauteur de 2/3 dans la note de « Responsabilité » tandis que la note «Environnement» représente 1/3 de la note de «Responsabilité ».

Le taux de notation ESG des émetteurs en portefeuille devra toujours être égal à 100%.

Cette note peut être réduite en cas de controverse significative.

Dans le cas où une entreprise verrait sa notation baisser en dessous du minimum requis par la société de gestion pour le compartiment, la position sur l'émetteur serait cédée dans le meilleur intérêt des actionnaires.

Cette approche ESG aboutit à un taux de sélectivité (réduction de l'univers d'investissement) d'au moins 20%.

Pour une information plus détaillée sur la méthodologie de notation mise en oeuvre dans le compartiment et ses limites, l'investisseur est invité à se référer au Code de Transparence de La Financière de l'Echiquier disponible sur le site internet www.lfde.com.

2. Les actifs (hors dérivés)

a) Les actions :

Echiquier Agenor Euro SRI Mid Cap est investi sur des valeurs de tous secteurs et de toutes tailles de capitalisation. Il est toutefois à noter que le compartiment est majoritairement exposé à des actions de petite et moyenne capitalisation (inférieure à 10 milliards d'euros). Le respect de ce critère est apprécié au moment de l'investissement initial dans les valeurs concernées.

Echiquier Agenor Euro SRI Mid Cap est essentiellement investi dans des actions de la zone euro mais pourra avoir recours à des actions de l'Union Européenne hors zone euro ou d'un pays membre de l'AELE dans la limite de 10% de son actif net.

b) Titres de créances et instruments du marché monétaire :

Dans la limite de 25%, le compartiment peut investir :

- dans des titres de créances négociables. L'échéance maximum des titres de créances utilisés dans le cadre de la gestion de la trésorerie du compartiment sera de 5 ans. Les titres court terme ainsi utilisés bénéficient d'une notation Standard & Poor's court terme « Investment grade » -ou notation équivalente dans une autre agence de notation. Les TCN réputés « spéculatifs », ou non notés sont autorisés dans la limite de 10%.
- dans des titres obligataires. Dans ce cadre, une attention particulière sera portée à la qualité de crédit des entreprises émettant ces titres. Les titres concernés sont des titres réputés « Investment grade » à savoir notés au minimum BBB- par Standard & Poor's ou équivalent ou considérés comme tels par l'équipe de gestion. Les obligations réputées « spéculatives » ou non notées sont autorisées dans la limite de 10%. La maturité maximum des titres obligataires est de 10 ans.

Toutefois le FCP se réserve le droit d'acquérir des obligations avec une maturité supérieure à 10 ans, de manière marginale en pourcentage de l'actif. La gestion ne se fixe pas de limite dans la répartition entre émetteurs souverains et privés.

Lorsque de l'acquisition et du suivi en cours de vie des titres, l'appréciation du risque de crédit repose sur la recherche et l'analyse interne de La Financière de l'Echiquier ainsi que sur les notations proposées par les agences.

Lorsque les titres sont réputés spéculatifs ou non notés, leurs émetteurs appartiennent à des groupes suivis par la recherche interne de La Financière de l'Echiquier.

Les notations mentionnées ci-dessus sont celles retenues par le gérant lors de l'investissement initial. En cas de dégradation de la notation pendant la durée de vie de l'investissement, le gérant effectue une analyse au cas par cas de chaque situation et décide ou non de conserver la ligne concernée. Les limites d'investissement définies en fonction de l'appréciation du risque de crédit par les agences de notation pourront ainsi être légèrement modifiées en fonction de l'analyse propre de l'équipe de gestion.

3. Investissement en titres d'autres Organismes de Placements Collectifs

Le compartiment ne pourra pas investir plus de 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM français et/ou européens et en fonds d'investissement à vocation générale. Il s'agira d'OPC de toute classification AMF sous réserve de ne pas être en contradiction avec la stratégie d'investissement. Il peut s'agir d'OPC gérés par la société de gestion ou par une société liée.

4. Instruments dérivés

Néant.

5. Titres intégrant des dérivés

Néant.

6. Dépôts

Néant.

7. Emprunt d'espèces

Le compartiment peut être emprunteur d'espèces. Sans avoir vocation à être structurellement emprunteur d'espèces, le compartiment peut se trouver temporairement en position débitrice en raison des opérations liées à ses flux versés (investissements et désinvestissements en cours, opérations de souscriptions/rachats, ...) dans la limite de 10%.

8. Opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres

Néant.

Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

Risque de perte en capital :

La perte en capital se produit lors de la vente d'un titre à un prix inférieur à sa valeur d'achat. L'investisseur est averti que son capital initialement investi peut ne pas lui être restitué. L'OPC ne bénéficie d'aucune garantie ou protection en capital.

Risque actions :

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille de l'OPC est exposé, baissent, la valeur liquidative de l'OPC pourra baisser.

Risque lié à l'investissement dans des actions de petite et moyenne capitalisation :

Sur les marchés de petites et moyennes capitalisations, le volume des titres cotés en Bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative de l'OPC peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

Risque de gestion discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire appliqué à l'OPC repose sur la sélection des valeurs. Il existe un risque que l'OPC ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs les plus performantes. La performance de l'OPC peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. La valeur liquidative de l'OPC peut en outre avoir une performance négative.

Risque de change :

Il s'agit du risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille, l'euro. En cas de baisse d'une devise par rapport à l'euro, la valeur liquidative pourra baisser.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

Souscripteurs concernés :

Action A : Tous souscripteurs

Action F : Réservé aux investisseurs institutionnels souscripteurs fondateurs

Action G : Réservée à la commercialisation par des intermédiaires financiers

Action I : Réservée aux investisseurs institutionnels

Action ID : Réservée aux investisseurs institutionnels

Action IXL : Réservée aux investisseurs institutionnels

Profil de l'investisseur type :

Le compartiment s'adresse à des personnes physiques ou des investisseurs institutionnels conscients des risques inhérents à la détention d'actions d'un tel OPCVM, risque élevé dû à l'investissement en actions européennes.

Echiquier Agenor Euro SRI Mid Cap peut servir de support à des contrats individuels d'assurance vie à capital variable, libellés en unités de comptes.

Echiquier Agenor Euro SRI Mid Cap peut servir de support d'investissement à des OPCVM gérés par La Financière de l'Echiquier.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans Echiquier Agenor Euro SRI Mid Cap dépend de la situation de l'investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine, de ses besoins d'argent actuels et à 5 ans, mais également de son souhait de prendre ou non des risques sur les marchés financiers. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment les investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de cet OPCVM.

Durée de placement recommandée

Supérieure à 5 ans.

Indications sur le régime fiscal :

Le prospectus n'a pas vocation à résumer les conséquences fiscales attachées, pour chaque investisseur, à la souscription, au rachat, à la détention ou à la cession d'action(s) d'un compartiment de la SICAV. Ces conséquences varieront en fonction des lois et des usages en vigueur dans le pays de résidence, de domicile ou de constitution de l'actionnaire ainsi qu'en fonction de sa situation personnelle.

Selon votre régime fiscal, votre pays de résidence, ou la juridiction à partir de laquelle vous investissez dans cette SICAV, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'action(s) de compartiment(s) de la SICAV peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de consulter un conseiller fiscal sur les conséquences possibles de l'achat, de la détention, de la vente ou du rachat d'action(s) de compartiments de la SICAV d'après les lois de votre pays de résidence fiscale, de résidence ordinaire ou de votre domicile.

La Société de Gestion et les commercialisateurs n'assument aucune responsabilité, à quelque titre que ce soit, eu égard aux conséquences fiscales qui pourraient résulter pour tout investisseur d'une décision d'achat, de détention, de vente ou de rachat d'action(s) d'un compartiment de la SICAV.

La SICAV propose au travers des différents compartiments des actions de capitalisation et de distribution, il est recommandé à chaque investisseur de consulter un conseiller fiscal sur la réglementation applicable dans son pays de résidence, suivant les règles appropriées à sa situation (personne physique, personne morale soumise à l'impôt sur les sociétés, autres cas …). Les règles applicables aux investisseurs résidents français sont fixées par le Code général des impôts.

D'une manière générale, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leur conseiller fiscal ou de leur chargé de clientèle habituel afin de déterminer les règles fiscales applicables à leur situation particulière.

Aux termes de la règlementation fiscale américaine dite FATCA (Foreign Account Tax Compliance Act), les investisseurs pourraient être tenus de fournir à l'OPC, à la société de gestion ou à leur mandataire et ce, afin que soient identifiées les « US Person » au sens de FATCA, des renseignements notamment sur leur identité personnelle et lieux de résidence (domicile et résidence fiscale).

Ces informations pourront être transmises à l'administration fiscale américaine via les autorités fiscales françaises. Tout manquement par les investisseurs à cette obligation pourrait résulter en un prélèvement forfaitaire à la source de 30% imposé sur les flux financiers de source américaine.

Nonobstant les diligences effectuées par la société de gestion au titre de FATCA, les investisseurs sont invités à s'assurer que l'intermédiaire financier qu'ils ont utilisé pour investir dans l'OPC bénéficie lui-même du statut dit de Participating FFI. Pour plus de précisions, les investisseurs pourront se tourner vers un conseiller fiscal.

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- *La valeur liquidative est disponible auprès de www.lfde.com ou peuvent être adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de : LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER, 53, avenue d'Iéna - 75116 Paris.*
- *Date d'agrément par l'AMF de la Sicav : 3 décembre 2018.*
- *Date d'agrément par l'AMF du compartiment : 14 décembre 2018.*
- *Date de création de la Sicav : 4 décembre 2018.*
- *Date de création du compartiment : 27 décembre 2018.*

rapport de gestion du conseil d'administration

Mesdames, messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale pour vous rendre compte de l'activité de votre société au cours de son exercice 2020 et soumettre à votre approbation les comptes arrêtés au 31 décembre 2020. Avant la présentation des comptes, un exposé sommaire va vous être fait sur la conjoncture économique et la politique de gestion de la Sicav durant cet exercice.

Echiquier Agenor Euro SRI Mid Cap termine l'année 2020 avec une performance de +16,0% contre +3,8% pour son indice. Cette performance, associée à une collecte de +108M€, a permis à l'encours du fonds d'atteindre les 324M€.

La performance du fonds a bénéficié de son positionnement sur les valeurs de croissance résiliente, même s'il a souffert en relatif durant les 2 derniers mois de l'année dans un contexte de rebond des valeurs cycliques, après l'annonce de l'efficacité du vaccin de Pfizer contre le Covid-19 en novembre.

Les principaux contributeurs à la performance sont des valeurs qui n'ont pas été impactées par la crise Covid, ou qui en ont bénéficié : Neoen (+284bp), Sartorius (+277p), Hellofresh (+276bp), Stratec (+207bp). Le cours de bourse de ces sociétés affiche des progressions de l'ordre de +100% sur l'année. A l'inverse, les pires contributeurs sont Basic-Fit (-261bp), Technogym (-189bp), CTS Eventim (-149bp). Ces sociétés ont vu leur activité fortement pénalisée par les mesures de confinement. Compte-tenu du manque de visibilité dans le contexte de crise sanitaire, nous avons pris la décision de solder ces positions.

En termes de mouvements, Il y a eu 8 sorties et 11 entrées dans le fonds cette année. A partir de l'été, nous avons fait d'importants allégements sur les valeurs du secteur de la santé et celles dont la valorisation nous paraissait élevée. En contrepartie, nous avons notamment initié des positions sur des sociétés dont la valorisation nous semblait plus attractive (SHURGARD, ACCIONA, INTERPUMP, EURONEXT…).

Votre équipe entend conserver ce positionnement sur des valeurs de croissance résiliente en 2021, avec une discipline renforcée sur les valorisations que nous jugeons élevées actuellement et qui nous ont déjà amené à alléger de nombreuses positions au deuxième semestre de 2020. L'application de notre rigoureux processus d'investissement, l'expérience de l'équipe de gestion et la flexibilité dans la gestion des pondérations seront essentiels pour faire face à un environnement de marché exigeant en 2021.

Performances parts vs Indice

ECHIQUIER AGENOR EURO SRI MID CAP A	FR0013403706	14,36%	3,80%
ECHIQUIER AGENOR EURO SRI MID CAP F	FR0013387354	14,61%	3,80%
ECHIQUIER AGENOR EURO SRI MID CAP G	FR0013403714	15,59%	3,80%
ECHIQUIER AGENOR EURO SRI MID CAP I	FR0013387339	15,98%	3,80%

Non présentation de la performance de la part IXL car création en cours d'exercice

Changements apportés au cours de l'exercice

Au 15 septembre 2020 :

- Transformation en compartiment de la SICAV ECHIQUIER
- Précision phrase PEA : 75% minimum en titre éligibles au PEA et non plus en actions éligibles
- Suppression du pourcentage minimum d'investissement en actions de petites et moyennes capitalisations (65% minimum remplacé par majo)

Au 22 décembre 2020 :

- Création d'une part D (capitalisation / distribution) dans le compartiment Echiquier Agenor Euro SRI Mid Cap, part à destination des clients institutionnels, taux frais de gestion 1%.

Mouvements principaux :

Achats : Amundi Sérénité PEA-IC (FR0010173237) – BT BFCM 29-01-21 – 0,575% (FR0126538208)

Ventes : Interxion (NL0009693779– Amundi Sérénité PEA-IC (FR0010173237)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR

Quote part des titres éligibles PEA :

	MIN	MAX	MOYENNE	Au 31/12/2020
ECHIQUIER AGENOR EURO SRI MID CAP	75,46	93,89	86,29	92,56

Renseignements règlementaires :

- Votre OPC n'a pas d'engagement sur les marchés dérivés.
- Votre fonds ne détient aucun titre en portefeuille émis par la société de gestion.
- Votre OPC détient des parts d'OPC gérés par La Financière de l'Echiquier ou des sociétés liées :
- 6 486 Echiquier Alpha Earnings I
- 3 104 Echiquier Short Term Credit I

Présentation de notre politique générale :

Depuis 2007, La Financière de l'Echiquier intègre les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans sa méthodologie de sélection de valeurs. Cette approche est menée de façon transversale pour tous les fonds actions La Financière de l'Echiquier. Cette évaluation se fait sur la base d'entretiens ISR spécifiques menés avec les personnes clés de l'entreprise. Nous n'avons pas recours aux agences de notation. Les entretiens ISR sont par ailleurs, systématiquement conduits en binôme avec le gérant ou l'analyste financier qui suit le cas d'investissement et l'un des membres de l'équipe ISR. A l'issue de chaque entretien, une note reflétant notre appréciation de chaque entreprise est établie. Elle fait l'objet d'une révision lors des entretiens de suivi que nous réalisons en moyenne tous les deux ans. Tous les comptes rendus d'entretiens ISR et les notations extra financières des valeurs sont archivés dans notre base de données propriétaire.

Politique ESG :

Dans le cadre du fonds, nous nous attachons à appliquer la politique générale en réalisant, dans le plus de cas possible, une analyse extra financière des valeurs en portefeuilles. Cette analyse se fonde sur des critères sociaux, environnementaux et de gouvernance et donne lieu à une notation ISR, revue en moyenne tous les 3 ans. La notation ISR attribuée aux valeurs du fonds ne constitue pas un motif d'exclusion.

Des informations plus précises sont disponibles sur notre site Internet à la rubrique :

https://www.lfde.com/la-societe/investissement-responsable/

Politique d'exécution des ordres :

Cette politique consiste tout particulièrement à sélectionner des intermédiaires de marché, établissements spécialement agréés pour exécuter les ordres sur le marché. Cette sélection est effectuée afin d'obtenir des intermédiaires la « meilleure exécution » que la société de gestion doit elle-même apporter aux porteurs ou actionnaires d'OPCVM.

Le choix des intermédiaires est effectué selon des critères précis et revus deux fois par an en fonction des opinions exprimés par les participants au comité de sélection des intermédiaires :

1 - capacité à trouver de la liquidité et qualité d'exécution

2 - aide à la rencontre des entreprises

3 - le bon dénouement des opérations

4 - qualité de l'analyse et du support vente.

Pour plus d'information et conformément à la réglementation, vous pouvez consulter la Politique d'exécution établis par La Financière de l'Echiquier dans le cadre de la gestion de ses OPCVM sur le site internet de la société de gestion

Politique de vote :

Nous vous informons que notre politique de droit de vote est disponible en ligne sur notre site internet.

Le porteur de part peut consulter le document « Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation » sur le site internet de la société de gestion.

Ce document précise les conditions dans lesquelles la société de gestion a eu recours pour l'exercice précédent à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécutions d'ordres.

La société de gestion LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER calcule le risque global des OPCVM selon la méthode du calcul de l'engagement.

Suite à la transposition de la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (ou « Directive OPCVM 5 »), l'ESMA a adopté le 31 mars 2016, ses orientations sur les dispositions relatives à la rémunération des gérants d'OPCVM. Les orientations s'appliquent aux sociétés de gestion d'OPCVM à compter du 1er janvier 2017, pour les bonus payés en 2018.

Dans ce cadre, LFDE a mis à jour sa politique de rémunération. La Financière de l'Echiquier a adapter sa politique de rémunération sur la composante variable, afin de permettre une gestion saine et efficace des risques mais également de permettre un contrôle des comportements des collaborateurs exposés dans leur fonction, à la prise de risque.

La politique de rémunération est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la Société de Gestion et des OPCVM qu'elle gère et à ceux des investisseurs dans ces OPCVM, et comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts.

La politique de rémunération a été mise en place afin de :

• supporter activement la stratégie et les objectifs de la Société de Gestion ;

• supporter la compétitivité de la Société de Gestion sur le marché dans lequel elle opère ;

• assurer l'attractivité, le développement et la conservation d'employés motivés et qualifiés.

Le personnel de LFDE perçoit une rémunération comprenant une composante fixe et une composante variable, dûment équilibrées, faisant l'objet d'un examen annuel et basées sur la performance individuelle ou collective. Les principes de la politique de rémunération sont révisés sur une base régulière et adaptés en fonction de l'évolution réglementaire.

La politique de rémunération a été approuvée par les Administrateurs de la Société de Gestion. Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet suivant : www.lfde.com. Une copie manuscrite de cette politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande.

Données 2020 :

K€					Différé	
	Nb	Fixe	Variable		Nb	Mtt variable différé
RT	46	4 578	5 143	*dont =>*	10	2 010
Non RT	88	6 422	3 266			
TOTAL	**134**	**11 000**	**8 409**			

= brut annuel
pas de prorata

RT : Risk Takers

comptes annuels

BILAN actif

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	**318 796 486,97**	**161 461 467,67**
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	292 746 990,58	145 998 372,63
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables	7 001 791,52	4 001 184,07
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	19 047 704,87	11 461 910,97
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	**635 786,08**	-
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	635 786,08	-
Comptes financiers	**5 460 925,81**	**9 543 814,73**
Liquidités	5 460 925,81	9 543 814,73
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	**324 893 198,86**	**171 005 282,40**

BILAN passif

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	326 570 055,18	171 023 412,94
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-745 781,55	182 507,78
• Résultat de l'exercice	-1 951 209,91	-440 515,20
Total des capitaux propres *(montant représentatif de l'actif net)*	**323 873 063,72**	**170 765 405,52**
Instruments financiers	-	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	**1 020 135,14**	**239 876,88**
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	1 020 135,14	239 876,88
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	**324 893 198,86**	**171 005 282,40**

HORS-bilan

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	2,41
• Produits sur actions et valeurs assimilées	1 508 619,29	516 922,32
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	**1 508 619,29**	**516 924,73**
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-175 557,29	-59 643,41
• Autres charges financières	-1 451,51	-
Total (II)	**-177 008,80**	**-59 643,41**
Résultat sur opérations financières (I - II)	**1 331 610,49**	**457 281,32**
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-3 121 855,20	-926 039,72
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	**-1 790 244,71**	**-468 758,40**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-160 965,20	28 243,20
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	**-1 951 209,91**	**-440 515,20**

annexes

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Covid-19 et incidence sur les comptes annuels :

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

A/ Méthode d'évaluation

Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués au prix du marché.

Toutefois, les instruments ci-dessous sont évalués selon des méthodes spécifiques :

Les obligations et actions européennes sont valorisées au cours de clôture, les titres étrangers au dernier cours connu.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de titres équivalents affectés, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre. Toutefois, les titres de créances négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois et en l'absence de sensibilité particulière pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie est inférieure à 3 mois sont valorisés au taux de négociation d'achat. Un amortissement de la décote ou de la surcote est pratiqué de façon linéaire sur la durée de vie du TCN.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie est supérieure à 3 mois sont valorisés au taux de marché. Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les titres qui font l'objet de contrats de cession ou d'acquisition temporaire sont évalués en conformité avec la réglementation en vigueur selon les conditions du contrat d'origine.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité du conseil d'administration de la SICAV à leur valeur probable de négociation.

Les warrants ou bons de souscription obtenus gratuitement lors de placements privés ou d'augmentation de capital seront valorisés dès leurs admissions sur un marché réglementé ou l'organisation d'un marché de gré à gré.

- Les contrats :

Les opérations sur les marchés à terme ferme sont valorisées au cours de compensation et les opérations conditionnelles selon le titre du support.

La valeur de marché pour les contrats à terme ferme est égale au cours en euro multiplié par le nombre de contrats. La valeur de marché pour les opérations conditionnelles est égale à la traduction en équivalent sous-jacent.

Les swaps de taux sont valorisés au taux de marché conformément aux dispositions contractuelles. Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur de marché.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du conseil d'administration de la SICAV. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

B/ Modalités pratiques

Les actions et les obligations sont évaluées sur la base des cours extraits de la base de données Bloomberg en fonction de leur place de cotation :

Asie-Océanie :

extraction à 12 h pour une cotation au cours de clôture du jour.

Amérique :

extraction à 9 h pour une cotation au cours de clôture de la veille.

extraction à 16 h 45 pour une cotation au cours d'ouverture du jour.

Europe sauf France :

extraction à 19 h 30 pour une cotation au cours de clôture du jour.

extraction à 14 h 30 pour une cotation au cours d'ouverture du jour.

extraction à 9 h pour une cotation au cours de J-1.

France :

extraction à 12 h et 16 h pour une cotation au cours d'ouverture du jour.

extraction à 17 h 40 pour une cotation au cours de clôture du jour.

Contributeurs :

extraction à 14 h pour une cotation suivant les disponibilités de cours.

Les positions sur les marchés à terme ferme à chaque valeur liquidative sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Les positions sur les marchés à terme conditionnel à chaque valeur liquidative sont évaluées selon les principes employés pour leur sous-jacent.

Asie-Océanie :

extraction à 12 h

Amérique :

extraction J+1 à 9 h

Europe (sauf France) :

extraction à 19 h 30

France :

extraction à 18 h

Méthode de comptabilisation

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des revenus des instruments financiers est celui du coupon encaissé, à l'exception des compartiments Echiquier Altarocca Convertibles, Echiquier Hybrid Bonds et Echiquier Convexité Europe qui utilisent la méthode des coupons courus.

La comptabilisation de l'enregistrement des frais de transaction se fait en frais exclus.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Action A 2,392 % TTC maximum

annexes

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Action F 0,60 % TTC maximum
		Action G 1,35 % TTC maximum
		Action I 1,00 % TTC maximum
		Action ID 1,00 % TTC maximum
		Action IXL 0,70 % TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	(*)
Commissions de mouvement perçues par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction ou opération	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Action A Néant
		Action F 15% de superformance du fonds par rapport à l'indicateur de référence sous réserve que la performance du fonds soit positive
		Action G Néant
		Action I Néant
		Action ID Néant
		Action IXL Néant

(*) Le compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres OPC dont les frais de gestion maximum seront de 2.392 %. Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la société de gestion.

Les contributions dues pour la gestion de l'OPCVM en application du d) du 3° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier sont imputées au compartiment.

En sus des frais ci-dessus, d'autres frais peuvent être supportés par le compartiment dans certaines circonstances tels que des coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances ou d'une procédure pour faire valoir un droit, sous réserve que ces frais soient systématiquement inférieurs aux montants recouvrés.

De plus, des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au compartiment. Des informations complémentaires sur le fonctionnement de ces frais de recherche sont disponibles auprès de la société de gestion.

Modalités de calcul de la commission de surperformance sur les actions F :

Des frais de gestion variables seront prélevés au profit de la société de gestion selon les modalités suivantes :

- 15 % TTC de la sur performance au-delà de l'indicateur de référence et à condition que la performance soit positive ;
- La période de référence pour le calcul de la commission de surperformance est l'exercice social. A titre exceptionnel, la première période de référence portera sur la période allant de la création du compartiment jusqu'au 31/12/2019 ;
- Le calcul de la surperformance sera effectué pour la première fois à compter du jour de lancement du compartiment par prise en compte d'une valeur liquidative de référence arrêtée à cette même date.
- La provision de frais de gestion variables est ajustée à l'occasion de chaque calcul de la valeur liquidative, sur la base de 15% TTC de la surperformance du compartiment par rapport à l'indice MSCI EMU Mid Cap calculé dividendes réinvestis. Dans le cas d'une sousperformance de l'OPC par rapport à l'indicateur de référence, cette provision est réajustée par le biais de reprises sur provisions. Les reprises de provisions sont plafonnées à hauteur des dotations.
- Le prélèvement des frais de gestion par la société de gestion est effectué annuellement, le dernier jour de bourse ouvré du mois de décembre de chaque année. Les frais de gestion variables sont imputables uniquement si la valeur liquidative de fin d'exercice est supérieure au nominal d'origine pour le premier exercice, à la valeur liquidative de début d'exercice pour les exercices comptables suivants.
- En cas de rachat d'actions s'il y a une provision pour frais de gestion variables, la partie proportionnelle aux actions remboursées est versée à la société de gestion.

La méthodologie appliquée pour le calcul des commissions de surperformance s'appuie sur la méthode de calcul de « l'actif fictif » qui permet de simuler un actif fictif subissant les mêmes conditions de souscriptions et rachats que le compartiment original, incrémenté de la performance de l'indicateur de référence. Ces actifs fictifs sont ensuite comparés à la performance de l'actif réel du compartiment. La différence entre l'actif le plus performant et l'actif réel du compartiment donne donc la surperformance du compartiment.

Devise de comptabilité

La devise de comptabilisation du compartiment est l'Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

- Changement intervenu : Néant.

- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des actionnaires *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu :

- Le compartiment Echiquier Agenor Euro SRI MID CAP de la SICAV Echiquier a été créé le 15/09/2020 par fusion-absorption du fonds Echiquier Agenor Euro SRI MID CAP.

Cette opération est intervenue dans le prolongement des évolutions réglementaires apportées par French [Routes & Opportunities] Garden permettant la transformation de FCP en SICAV en maintenant l'historique du FCP (le compartiment de la SICAV a conservé le même code ISIN et l'historique des performances),

Ce compartiment de la SICAV Echiquier est donc le prolongement du FCP qui a été absorbé par fusion-addition.

Ainsi, les comptes annuels de de l'exercice clos le 31 décembre 2020 du compartiment sont présentés dans le prolongement des comptes annuels précédents du FCP absorbé. En particulier, les comptes du dernier exercice clos sont présentés sous la rubrique n-1 afin de permettre la comparaison.

Au 15 septembre 2020 :

- Transformation en compartiment de la SICAV ECHIQUIER

- Précision phrase PEA : 75% minimum en titre éligibles au PEA et non plus en actions éligibles
- Suppression du pourcentage minimum d'investissement en actions de petites et moyennes capitalisations (65% minimum remplacé par majo)

Au 22 décembre 2020 :

- Création d'une part D (capitalisation / distribution) dans le compartiment Echiquier Agenor Euro SRI Mid Cap, part à destination des clients institutionnels, taux frais de gestion 1%.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Catégorie d'action(s)	Affectation du résultat net	Affectations des plus-values nettes réalisées
Action A	Capitalisation	Capitalisation
Action F	Capitalisation	Capitalisation
Action G	Capitalisation	Capitalisation
Action I	Capitalisation	Capitalisation
Action ID	Capitalisation et/ou Distribution	Capitalisation et/ou Distribution
Action IXL	Capitalisation	Capitalisation

annexes

2 évolution actif net

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	**170 765 405,52**	-
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	162 513 059,56	159 597 195,07
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-51 918 885,32	-7 164 598,71
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	15 769 910,51	2 470 251,14
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-15 123 467,51	-2 451 642,70
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-410 801,71	-251 265,12
Différences de change	60 641,19	-14 578,61
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	44 007 446,19	19 048 802,85
- Différence d'estimation exercice N	*63 056 249,04*	*19 048 802,85*
- Différence d'estimation exercice N-1	*19 048 802,85*	-
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-	-
- Différence d'estimation exercice N	-	-
- Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-1 790 244,71	-468 758,40
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	**323 873 063,72**	**170 765 405,52**

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	7 001 791,52	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	7 001 791,52	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	5 460 925,81
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	7 001 791,52	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	5 460 925,81	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	-	-	-	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances Opérations de change à terme de devises :	**635 786,08**
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Ventes réglements différés	398 815,46
Souscriptions à recevoir	236 970,62
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes Opérations de change à terme de devises :	**1 020 135,14**
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Frais provisionnés	921 575,20
Achats réglements différés	85 428,93
Provision de frais de recherche	11 805,71
Rachat à payer	1 325,30
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

		Souscriptions		Rachats
Catégorie d'action émise / rachetée pendant l'exercice :	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Action A / FR0013403706	3 086,718	365 450,52	988,618	114 769,21
Action F / FR0013387354	3 638,613	5 000 000,05	341,348	499 296,55
Action G / FR0013403714	40 588,619	5 570 050,00	15,59	2 126,94
Action I / FR0013387339	86 374,817	115 925 526,15	33 221,385	47 325 432,57
Action ID / FR0014000865	-	-	-	-
Action IXL / FR0013480431	33 989	35 652 032,84	3 759	3 977 260,05
Commission de souscription / rachat par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action A / FR0013403706		-		-
Action F / FR0013387354		-		-
Action G / FR0013403714		-		-
Action I / FR0013387339		-		-
Action ID / FR0014000865		-		-
Action IXL / FR0013480431		-		-
Rétrocessions par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action A / FR0013403706		-		-
Action F / FR0013387354		-		-
Action G / FR0013403714		-		-
Action I / FR0013387339		-		-
Action ID / FR0014000865		-		-
Action IXL / FR0013480431		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action A / FR0013403706		-		-
Action F / FR0013387354		-		-
Action G / FR0013403714		-		-
Action I / FR0013387339		-		-
Action ID / FR0014000865		-		-
Action IXL / FR0013480431		-		-

annexes

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%
Catégorie d'action :	
Action A / FR0013403706	**2,39**
Action F / FR0013387354	**0,60**
Action G / FR0013403714	**1,35**
Action I / FR0013387339	**1,00**
Action ID / FR0014000865	**-**
Action IXL / FR0013480431	**0,70**

Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	Montant
Catégorie d'action :	
Action A / FR0013403706	**-**
Action F / FR0013387354	**897 663,43**
Action G / FR0013403714	**-**
Action I / FR0013387339	**-**
Action ID / FR0014000865	**-**
Action IXL / FR0013480431	**-**

Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-
- Opc 3	-
- Opc 4	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital.....**néant**

3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés .....**néant**

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc	**9 660 628,12**
- autres instruments financiers	-

annexe

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)*

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Catégorie d'action	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

annexes

	31.12.2020	31.12.2019
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-1 951 209,91	-440 515,20
Total	**-1 951 209,91**	**-440 515,20**

Action A / FR0013403706	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-6 705,29	-1 387,83
Total	**-6 705,29**	**-1 387,83**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action F / FR0013387354	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-960 853,92	-192 284,42
Total	**-960 853,92**	**-192 284,42**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action G / FR0013403714	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-40 069,17	-0,01
Total	**-40 069,17**	**-0,01**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action I / FR0013387339	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-912 575,31	-246 842,94
Total	**-912 575,31**	**-246 842,94**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action ID / FR0014000865	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-	-
Total	-	-
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action IXL / FR0013480431	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-31 006,22	-
Total	**-31 006,22**	**-**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

annexes

annexes

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

(En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

	31.12.2020	31.12.2019
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-745 781,55	182 507,78
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	**-745 781,55**	**182 507,78**

Action A / FR0013403706	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-1 018,75	-17,14
Total	**-1 018,75**	**-17,14**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action F / FR0013387354	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-154 697,57	54 057,33
Total	**-154 697,57**	**54 057,33**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

annexes

Action G / FR0013403714	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-12 223,07	-0,02
Total	**-12 223,07**	**-0,02**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action I / FR0013387339	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-515 590,75	128 467,61
Total	**-515 590,75**	**128 467,61**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action ID / FR0014000865	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-	-
Total	-	-
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action IXL / FR0013480431	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-62 251,41	-
Total	**-62 251,41**	**-**
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

annexes

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du compartiment au cours des 5 derniers exercices

Date de création du compartiment : 27 décembre 2018.

Devise EUR	**31.12.2020**	31.12.2019	-	-	-
Actif net	**323 873 063,72**	170 765 405,52	-	-	-

Action A / FR0013403706 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	-	-	-
Nombre d'actions en circulation	**3 091,933**	993,833	-	-	-
Valeur liquidative	**132,43**	115,8	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	**-**	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) [1]	**-**	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**-2,49**	-1,41	-	-	-

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*
[1] En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action F / FR0013387354 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	-	-	-
Nombre d'actions en circulation	**40 650,907**	37 353,642	-	-	-
Valeur liquidative	**1 516,59**	1 323,29	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	**-**	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) [1]	**-**	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**-27,44**	-3,70	-	-	-

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*
[1] En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action G / FR0013403714 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	-	-	-
Nombre d'actions en circulation	**40 574,029**	1,00	-	-	-
Valeur liquidative	**144,86**	125,32	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) (1)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**-1,28**	-0,03	-	-	-

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*
(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action I / FR0013387339 — Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	-	-	-
Nombre d'actions en circulation	**144 559,901**	91 406,469	-	-	-
Valeur liquidative	**1 538,03**	1 326,16	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) (1)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**-9,87**	-1,29	-	-	-

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*
(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action ID / FR0014000865 Devise de l'action et de la valeur liquidative : -

	31.12.2020	31.12.2019	-	-	-
Nombre d'actions en circulation	-	-	-	-	-
Valeur liquidative	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) (1)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-	-	-	-	-

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*
(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action IXL / FR0013480431 Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	31.12.2020	31.12.2019	-	-	-
Nombre d'actions en circulation	**30 230**	-	-	-	-
Valeur liquidative	**1 111,35**	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) (1)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**-3,08**	-	-	-	-

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*
(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

4 inventaire au 31.12.2020

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilieres						
Action						
ES0125220311	ACCIONA SA	PROPRE	42 553,00	4 965 935,10	EUR	1,53
FR0000071946	ALTEN	PROPRE	87 723,00	8 127 535,95	EUR	2,51
FR0013280286	BIOMERIEUX SA	PROPRE	48 199,00	5 562 164,60	EUR	1,72
IT0004764699	BRUNELLO CUCINELLI	PROPRE	696,00	24 847,20	EUR	0,01
IT0005331019	CAREL INDUSTRIES S P A	PROPRE	415 768,00	7 974 430,24	EUR	2,46
DE0005313704	CARL ZEISS MEDITEC	PROPRE	84 116,00	9 160 232,40	EUR	2,83
ES0105066007	CELLNEX TELECOM S.A.	PROPRE	167 769,00	8 240 813,28	EUR	2,54
IT0005010423	CERVED GROUP SPA AZ NOMINATIVA	PROPRE	1 330 637,00	9 913 245,65	EUR	3,06
DE000A288904	COMPUGROUP MEDICAL SE	PROPRE	61 533,00	4 836 493,80	EUR	1,49
IT0003492391	DIASORIN SPA	PROPRE	47 273,00	8 041 137,30	EUR	2,48
FR0010908533	EDENRED	PROPRE	232 218,00	10 777 237,38	EUR	3,33
FR0012435121	ELIS SA	PROPRE	799 698,00	10 899 883,74	EUR	3,37
NL0006294274	EURONEXT	PROPRE	95 321,00	8 593 188,15	EUR	2,65
FR0000032526	GUERBET	PROPRE	81 203,00	2 667 518,55	EUR	0,82
FR0010929125	ID LOGISTICS GROUP	PROPRE	27 000,00	6 102 000,00	EUR	1,88
IT0001078911	INTERPUMP GROUP	PROPRE	114 545,00	4 620 745,30	EUR	1,43
BE0003604155	LOTUS BAKERIES	PROPRE	3 242,00	11 930 560,00	EUR	3,68
FR0000038606	MANITOU BF	PROPRE	287 499,00	6 871 226,10	EUR	2,12
IT0004965148	MONCLER SPA	PROPRE	267 288,00	13 401 820,32	EUR	4,14
FR0011675362	NEOEN SPA	PROPRE	214 128,00	13 425 825,60	EUR	4,15
FI0009005318	NOKIAN RENKAAT OYJ	PROPRE	217 974,00	6 282 010,68	EUR	1,94
DE000A1H8BV3	NORMA GROUP N	PROPRE	143 266,00	5 999 980,08	EUR	1,85
FR0000184798	ORPEA	PROPRE	104 308,00	11 218 325,40	EUR	3,46
IT0003828271	RECORDATI INDUSTRIA CHIMICA E	PROPRE	250 565,00	11 358 111,45	EUR	3,51
FR0013154002	SARTORIUS STEDIM BIOTECH	PROPRE	28 813,00	8 390 345,60	EUR	2,59

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
DE000A12DM80	SCOUT 24 AG	PROPRE	136 971,00	9 183 905,55	EUR	2,84
FR0000121709	SEB	PROPRE	72 663,00	10 826 787,00	EUR	3,34
LU1883301340	SHURGARD SELF STORAGE SA	PROPRE	306 570,00	10 883 235,00	EUR	3,36
FR0013199916	SOMFY SA	PROPRE	99 811,00	13 833 804,60	EUR	4,27
DE000STRA555	STRATEC SE	PROPRE	63 385,00	7 783 678,00	EUR	2,40
ES0183746314	VIDRALA	PROPRE	85 608,00	8 124 199,20	EUR	2,51
FR0000031577	VIRBAC SA	PROPRE	57 628,00	13 715 464,00	EUR	4,23
FR0011981968	WORLDLINE	PROPRE	155 332,00	12 286 761,20	EUR	3,79
IT0004171440	ZIGNAGO VETRO SPA	PROPRE	491 487,00	6 723 542,16	EUR	2,08
Total Action				***292 746 990,58***		***90,39***
O.P.C.V.M.						
FR0010173237	AMUNDI SERENITE PEA I C	PROPRE	850,00	9 387 076,75	EUR	2,90
FR0013505203	ECHIQUIER ALPHA EARNINGS I	PROPRE	6 486,00	6 559 940,40	EUR	2,03
FR0013390564	ECHIQUIER SHORT TERM CREDIT I	PROPRE	3 104,00	3 100 687,72	EUR	0,96
Total O.P.C.V.M.				***19 047 704,87***		***5,88***
Total Valeurs mobilieres				***311 794 695,45***		***96,27***
Liquidites						
AUTRES						
	DEBITEUR DIV EUR	PROPRE	-11 805,71	-11 805,71	EUR	-0,00
Total AUTRES				***-11 805,71***		***-0,00***
BANQUE OU ATTENTE						
	ACH DIFF OP DE CAPI	PROPRE	-1 325,30	-1 325,30	EUR	-0,00
	ACH DIFF TITRES EUR	PROPRE	-85 428,93	-85 428,93	EUR	-0,03
	BANQUE EUR BPP	PROPRE	5 460 925,81	5 460 925,81	EUR	1,69
	SOUS RECEV EUR BPP	PROPRE	236 970,62	236 970,62	EUR	0,07
	VTE DIFF TITRES EUR	PROPRE	398 815,46	398 815,46	EUR	0,12
Total BANQUE OU ATTENTE				***6 009 957,66***		***1,86***
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-80,51	-80,51	EUR	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-3 036,39	-3 036,39	EUR	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-634,54	-634,54	EUR	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-18 231,50	-18 231,50	EUR	-0,01
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-1 928,83	-1 928,83	EUR	-0,00

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	PRCOMVARIABLE	PROPRE	-891 050,85	-891 050,85	EUR	-0,28
	PRCOMVARIABLEACQU	PROPRE	-6 612,58	-6 612,58	EUR	-0,00
Total FRAIS DE GESTION				***-921 575,20***		***-0,28***
Total Liquidites				***5 076 576,75***		***1,57***
Creances negociables						
Interets precomptes.						
FR0126538208	BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL ZCP 29/01/2021	PROPRE	4 000 000,00	4 001 791,52	EUR	1,24
FR0126437799	CNH INDUSTRIAL FINANCIAL SERVI ZCP 15/03/2021	PROPRE	3 000 000,00	3 000 000,00	EUR	0,93
Total Interets precomptes.				***7 001 791,52***		***2,16***
Total Creances negociables				***7 001 791,52***		***2,16***
Total ECHIQUIER AGENOR EURO SRI MID CAP				**323 873 063,72**		**100,00**